



MONICA ACETI  
CHRISTOPHE JACCOUD  
LAURENT TISSOT (DIR.)

# FAIRE CORPS

TEMPS, LIEUX ET GENS



**Faire corps**  
**Temps, lieux et gens**





**Monica Aceti, Christophe Jaccoud, Laurent Tissot (dir.)**

**Faire corps**  
**Temps, lieux et gens**

**Éditions Alphil-Presses universitaires suisses**

© Éditions Alphil-Presses universitaires suisses, 2018

Case Postale 5

2002 Neuchâtel 2

Suisse

[www.alphil.ch](http://www.alphil.ch)

Alphil Distribution

[commande@alphil.ch](mailto:commande@alphil.ch)

ISBN papier 978-2-88930-211-6

ISBN pdf 978-2-88930-212-3

ISBN epub 978-2-88930-213-0

Cet ouvrage a été publié avec le soutien de la Faculté des lettres et sciences humaines de l'Université de Neuchâtel.

Publié avec le soutien du Fonds national suisse de la recherche scientifique.

Les Éditions Alphil bénéficient d'un soutien structurel de l'Office fédéral de la culture pour les années 2016-2020.

Image de couverture: *Stasis*, mine de charbon sur papier, 2008 © Artwork by Leah Yerpe.

Ce livre est sous licence :



Ce texte est sous licence Creative Commons: elle vous oblige, si vous utilisez cet écrit, à en citer l'auteur, la source et l'éditeur original, sans modifications du texte ou de l'extrait et sans utilisation commerciale.

Responsable d'édition: François Lapeyronie

# Introduction : Mais comment parler du corps ?

Monica Aceti, Christophe Jaccoud, Laurent Tissot

Risquons-nous à un diagnostic d'époque: le corps est partout. Une présence, pour ne pas dire une ubiquité, qui donne autant raison à l'historien Georges Vigarello (Vigarello, 2017a) qu'à l'anthropologue David le Breton (Le Breton, 2017), récemment réunis au sommaire d'une publication française. Pour le premier, il importe de ne pas perdre de vue que le corps a longtemps été perçu comme un lieu dangereux, source d'égarement et tenu pour méprisable face à l'âme. Pour le second, il faut savoir estimer le chemin parcouru, pour convenir alors que le corps est devenu « l'obsession du *xxi*<sup>e</sup> siècle ». Corps glorieux, corps travaillé, corps entretenu et adulé, support de grandes promesses proposées par la médecine régénératrice<sup>1</sup>, ou alors réalité obsolète selon les tenants des approches transhumanistes, mais aussi corps stigmatisé et rejeté, corps dégradé, soumis, indigne, corps abusé... Ou, pour le dire autrement, quête de santé, maladie, activité physique et alimentation, apparence, plaisir, vieillissement, voile islamique, migrants et « affaire Weinstein »<sup>2</sup>. On ne saurait nier que les sociétés occidentales sont résolument installées, depuis une cinquantaine d'années, dans cette *somatic society* dont l'avènement

a été décrit par Bryan Turner (1996). Ce dernier en a identifié la devise: une société somatique est une société dans laquelle le corps est devenu le point de convergence et le champ d'attraction des dynamiques sociales, politiques, culturelles et économiques. Il en a cerné les conséquences: une société somatique est une société où les attentions envers le mieux-être se radicalisent et où l'instance corporelle devient le lieu sur lequel s'exercent des choix délibérés. Turner a pointé aussi les tendances lourdes qui accompagnent la montée en puissance du « Tout-Corps ». Dans un ordre qu'il est difficile d'établir tant les interférences sont nombreuses: l'expansion d'une société de consommation et des loisirs au principe de la libération d'une « vague corporéiste » (Le Pogam, 1997), la montée du féminisme et la « crise masculine », les possibilités conjointes de maîtrise de la procréation ou d'aide à la fertilité, mais aussi la médicalisation des épreuves de la vie (ménopause, andropause, dysfonction érectile, deuil), à laquelle s'ajoute l'augmentation de l'espérance de vie des populations qui érige la question de la gestion des corps vieillissant au rang de problème public. Enfin, les nouvelles tendances des sciences médicales (neurosciences et génomique notamment) qui ont amené des attentes relatives à l'affranchissement des limites anatomiques et physiologiques de la machine corporelle, avec pour horizon annoncé l'acquisition d'une santé parfaite (Sfez, 1995) et, pour partie, post-humaine.

On peut souligner que le constat opéré par Turner, rapidement cristallisé en paradigme dominant, a été

<sup>1</sup> Nous renvoyons à l'exemple de l'analyse critique de Céline Lafontaine (2015) sur la « double promesse de la médecine régénératrice » permettant de réduire les coûts de la santé tout en combattant la dégénérescence des corps.

<sup>2</sup> Du nom d'un célèbre producteur de cinéma américain dont les agressions sexuelles commises sur des actrices ont conduit, à partir de l'été 2017, à une mobilisation planétaire des femmes sur les réseaux sociaux (#balance-tonporc, #metoo) dénonçant la multiplicité des manifestations de coercitions sexistes.

régulièrement appuyé, que ce soit par des sociologues opérant dans le domaine du corps et de la santé ou par des sociologues plus généralistes. On pense ici, entre autres, à Anthony Giddens (1991 ; 1992) et à ses travaux sur la « modernité réflexive », dans lesquels le sociologue anglais a dégagé la force du repli sur l'intimité et les diverses formes de reconquête du corps comme gages d'une recherche de sécurité ontologique, à l'heure où s'érode la foi dans les institutions de l'universalité et que se lève le scepticisme à l'égard des grandes *political narratives*.

On pourrait sans doute citer bien d'autres noms – et, au premier chef, celui de Norbert Elias (1973 ; 1975), explorateur précoce et inspiré de l'idée selon laquelle le corps peut être considéré comme l'opérateur tangible d'un processus de pacification des sociétés – issus des principales disciplines des sciences de l'homme, tant la production est abondante et tant la place du corps dans la société interroge durablement le monde savant. Et cela avec une règle de transversalité qui fait système : porter au jour les dynamiques qui ont conduit, *grosso modo* depuis les Lumières, à faire de cette enveloppe, si longtemps et si mal considérée par les philosophes antiques et par les trois grands monothéismes en particulier, l'enjeu de divers pouvoirs en même temps que l'emblème de la personne, dans sa singularité et dans son irréductibilité. Au point que si le corps a longtemps constitué, comme on a pu le dire parfois (Berthelot, 1983), une zone honteuse des sciences humaines<sup>3</sup>, il a acquis,

depuis quelques décennies, le statut d'un thème largement balisé, en son cœur comme en ses marges.

Le corps est donc l'objet et l'enjeu d'un important renouvellement de la connaissance scientifique<sup>4</sup>, dont on peut dire qu'il s'est employé à l'arracher à sa naturalité, et cela selon des perspectives diverses mais néanmoins complémentaires. Du point de vue de la filière de l'histoire, et en rappelant l'impact exercé sur la communauté des intellectuels, des chercheurs et des artistes par les images sidérantes, réalisées par les opérateurs soviétiques et américains à leur entrée dans les camps de concentration nazis, des cadavres entassés ou des corps avilis par les effets d'un programme de cruauté organisée (Nahoum Grappe, 2002 ; Wiewiorka, 2015)<sup>5</sup>, retenons un certain nombre de régimes de curiosité. La théorie biopolitique, c'est-à-dire l'identification des techniques et des dispositifs par lesquels les pouvoirs impriment leur magistère sur et dans les corps des sujets (Foucault, 1975) ; l'étude des attitudes et des sensibilités collectives vis-à-vis de l'amour, de la famille, de la mort (Vovelle, 1974 ; Ariès, 1960, 1977 ; Ariès, Duby, 1985-1987) ; l'analyse des représentations et des résonances imaginaires du corps en divers moments de l'histoire (Corbin, Courtine, Vigarello, 2005-2006). Mentionnons encore l'histoire des femmes, tournée vers la préoccupation de saisir les fondements de la domination et de l'oppression (Duby, Perrot, 1990-1991). Pour ce qui relève d'une orientation plus nettement sociologique et anthropologique, on pointerait les études de genre ou encore les

<sup>3</sup> Comme l'analyse finement Jean-Michel Berthelot, si les pères fondateurs de la sociologie ont été tentés de confiner le corps dans un statut présocial, on trouve, chez des auteurs de tradition sociologique, divers constats ou notations qui ouvrent à de possibles incarnations corporelles de statuts ou de traits culturels. Ainsi en est-il des femmes américaines décrites par Tocqueville (1835), des bourgeois allemands dessinés par Max Weber (1905) et par Werner Sombart (1913), ou encore de la « classe de loisir » portraiturée par Thorstein Veblen (1899). On peut mentionner encore *L'Essai sur la sociologie des sens* (1907) dans lequel Georg Simmel entend démontrer la thèse d'une orientation culturelle des perceptions sensorielles. Dans un registre plus anthropologique, souvenons-nous de l'article de

Robert Hertz, élève de Durkheim, intitulé « La prééminence de la main droite » (1909), qui propose à la réflexion l'hypothèse d'un déterminisme social qui pèserait sur la prédilection accordée à l'usage de la main droite dans nombre de sociétés.

<sup>4</sup> Nous renvoyons ici à l'état des lieux proposé par Memmi, Guillot, Martin (2009), qui ont identifié les principaux enjeux de ces transformations.

<sup>5</sup> Les crimes de cruauté ont ceci de particulier qu'ils touchent aux corps humains, au « sacré personnel » (Nahoum Grappe, 2002), par l'avilissement et par la souillure. L'usage politique de la cruauté sur les corps – qui se différencie de la violence – influence la fabrique de l'opinion ou sa manipulation (Rekik, 2018).

approches centrées sur la mise à jour de la dimension sociale des questions de santé (Herzlich, 1984), encore vitalisée par l'émergence du sida et par les urgences qu'elle a suscitées de mieux comprendre, par exemple, les logiques sociales et culturelles qui orientent la sexualité et les pratiques sexuelles (Pollak, 1988 ; Bozon *et al.*, 1998). Relevons bien sûr, comme percées décisives, les approches renouvelées, proposées récemment, de la notion de biopouvoir qui font du corps un sujet et un objet de gouvernement, mais aussi de fortification des identités (Fassin, Memmi, 2004 ; Memmi, 2014).

Mais ce « corpocentrisme » et certaines de ses conséquences publiques soulèvent plusieurs interrogations. La redécouverte du corps dans le champ des sciences de l'homme ouvre en effet à la question du legs des interprétations et des spéculations produites par les spécialistes, et singulièrement des simplifications que peuvent entraîner leur diffusion et leur appropriation dans l'espace public, au sens le plus large du terme.

À cet égard, et à titre d'exemple, quels sont les effets adjacents au processus qui érige le corps en opérateur ultime, en alpha et en oméga, en *couteau suisse*, avec et autour desquels se construisent – ou se construiraient – la trame sociale, c'est-à-dire les identités individuelles et collectives, les hiérarchies, l'ordre social et politique. Au risque de découpler les représentations organisées du monde et les expériences personnelles et de confondre l'être, l'avoir et le paraître des individus en sociétés ?

De même, convient-il de fétichiser le corps, d'en valoriser à l'extrême la dimension d'expression d'une identité personnelle ou étroitement communautaire, d'associer sa conservation aux dimensions d'un voyage au centre de soi ? Au risque de ramener les nouvelles formes de conflictualité sociale et les modalités contemporaines de participation aux grands débats de société aux seules revendications et aux seules attentes de reconnaissance ayant le corps individuel, le *corps-pour-soi*, pour support ?

La question est ouverte dès lors que se manifeste aujourd'hui, dans les médias et chez les faiseurs d'opinions, une tendance marquée à un fort « corporéisme » (Maisonnette, 1984). La liste de ces malentendus pourrait être allongée encore, dès lors qu'elle a un dénominateur commun : l'appropriation de postulats scientifiques, suivie de leur banalisation, qui conduit à édifier des réflexivités au travers desquelles acteurs et institutions développent des principes de classement et d'ordonnement du monde social centrés sur une sensibilité suraiguë aux offenses, réelles ou supposées, qui viennent affecter les corps.

On retiendra en conséquence qu'il existe une menace de dérive des questionnements scientifiques. En premier lieu, quand ils contribuent à fixer l'image de la structure sociale à travers le raccourci du corps. En second lieu, quand ils alimentent les curiosités médiatiques, en donnant l'impression d'accentuer exagérément un phénomène pour en faire une caractéristique dominante de la vie sociale. À ce titre, retenons le message de prudence proposé par Wayne Brekhus (2005 : 249), qui invite à se détourner des facilités d'une « *sociologie du marqué* » afin de s'intéresser au « *non marqué qui vise les aspects les moins visibles de la réalité sociale* »<sup>6</sup>. Un tel renversement, qui ne fixe plus son intérêt seulement sur les bosses sociales (Le Blanc, 2014), permet de contester les asymétries conventionnelles portées par les perceptions profanes (Brekhus, 2005 : 251). En troisième lieu, enfin, quand ces questionnements viennent légitimer le travail des organisations et des politiques qui, bien ou mal intentionnées, s'emploient à satisfaire des attentes et des imaginaires corpocentrés. Risque d'autant plus avéré dans une société individualiste et néolibérale où s'anémie le tissu des sécurités protectrices et où se

<sup>6</sup> Précisons que le marquage social s'applique à « *l'une des faces d'un contraste tout en ignorant l'autre face, conçue comme épistémologiquement non problématique* » (Brekhus, 2005 : 246).

multiplient, pour chacune et pour chacun, les injonctions à se conduire comme son propre législateur et à faire de son corps la pure expression de soi-même.

Comment parler du corps alors en ne surexposant pas sa place et son statut dans la société contemporaine? Comment s'affranchir d'une théorie publique du corps dont on connaît les deux pentes: d'un côté la psychologisation, ou le corps comme lieu de révélation, d'élucidation et de quête personnelle; de l'autre côté la politisation ou le corps comme point focal d'un faisceau de dominations, de stigmatisations et de disciplinarisations de toutes natures.

Nous aimerions répondre ainsi: en évitant l'hypostasie, c'est-à-dire en s'efforçant de ne pas isoler le corps des dynamiques, des basculements et des tensions qui le constituent. En un mot ou deux, en s'éloignant de la tyrannie de la chose vue et en ne se laissant pas déborder par l'objet. C'est là, comme on l'a dit souvent et hors de toute prétention malvenue, la mission des sciences humaines que de ne pas se laisser gouverner par la seule réalité apparente, de la «refroidir», autant que faire se peut, et de se tenir à distance autant des analyses immédiates confinées à l'ici et maintenant que des spéculations futuristes. Et cela d'autant que le corps est précisément le support de nombreux «espoirs»: de l'augmentation de nos performances dans le travail, dans nos vies quotidiennes, dans nos relations intimes, dans le sport jusqu'à l'affranchissement pur et simple de notre condition humaine. Ainsi, le corps est ambigu, prometteur et déjà obsolète si l'on se réfère au courant transhumaniste. Pour ses représentants qui s'appuient sur un futur sur-technologique, le cyborg, entité mi-homme mi-machine, a pour but avoué le dépassement de l'humanité, une mutation post-humaine permettant de nous libérer des contraintes physiques et morales (Grugier, 2003: 223). Il n'y aurait pas de différence ontologique entre le vivant et le non-vivant. L'anthropologue des techniques, Daniela Cerqui, rappelle que pour les

transhumanistes «*il est naturel que l'humain actuel cède la place à une espèce plus complexe, associée à la machine*». Non sans frais d'ailleurs, dès lors que cette évolution conduit paradoxalement à «*programmer la disparition de notre espèce!*» (Cerqui, 2016: 23).

Le présent ouvrage s'inscrit toutefois en deçà de ces peurs et de ces promesses, en proposant des clefs d'intelligibilité à des questions et à des controverses contemporaines. Et cela à travers des contributions de disciplines différentes, unifiées autour d'un même point de vue: documenter la présence au monde de corps, individuels ou collectifs, dans des contextes socio-historiques précis et dans un espace territorialisé: la Suisse. Cet ancrage permet de resserrer la vaste question du corps biopsychosocial sur ce qui fait que nous sommes *des gens* véritables incrustés dans un espace-temps raisonné. Plus encore, nous voulons viser le ou les *faire corps*, à savoir montrer comment, en divers lieux et en divers temps, *via* différentes modalités d'expression, en considérant tout à la fois les individus, les groupes et les organisations, en ne tranchant pas entre une axiomatique des sujets concrets et une axiomatique des institutions, les corps se font et se défont, les corps se disent et sont dits, les corps sont représentés aussi. Tout cela à partir de la certitude première qu'*avant d'être autre chose*, le corps est le lieu géométrique où viennent converger du cru et du cuit.

## Un livre en situation

Quels liens raisonnés, et raisonnables, peut-on établir entre des hommes et des femmes qui chantent dans une chorale, des écoliers astreints à des cours de gymnastique dispensés par l'institution scolaire, des personnes qui font l'expérience d'une grave maladie, des ouvriers confrontés à diverses modalités de disciplinarisation, des politiques publiques orientées par le souci de borner précisément la définition de la vieillesse, les édifiants

tableaux de Ferdinand Hodler et d'Auguste Baud-Bovy, les mots et les maux d'une alpiniste de haut vol, les romans d'une écrivaine suisse et sa manière de traiter du désir, de la fatigue et du vieillissement féminins, le rôle joué par les pensionnats de jeunes gens dans l'adoption des pratiques sportives, les femmes migrantes engagées dans des activités de soin auprès de personnes âgées, un corpus photographique qui représente, sur une période de plusieurs décennies, les footballeurs de l'équipe nationale, des pratiquantes de *pole dance*, l'attachement porté par la médecine dès les *xvii<sup>e</sup>* et *xviii<sup>e</sup>* siècles aux notions de *Heimweh* et de nostalgie, les assiduités physiques et les stratégies de conservation corporelle développées, entre théâtre privé et scène sociale, par un homme ordinaire au cours d'une vie sportive s'étalant sur soixante années ?

C'est précisément à imaginer des correspondances entre des objets, des lieux, des moments, entre des approches théoriques, des méthodologies et des écritures contrastées que se consacre le présent ouvrage qui propose une série d'éclairages propres à tracer les contours d'un *faire corps*, de ses modalités et de ses déclinaisons en Suisse, dans des espaces sociaux variés et sur une période qui court de la fin du *xvii<sup>e</sup>* siècle à aujourd'hui.

*Faire corps*. On connaît l'expression qui relève en français, peu ou prou, du vocabulaire courant. Faire corps, c'est être solidaire avec, c'est s'unir pour ne faire qu'un, c'est appartenir à et s'inscrire dans un cadre social ou matériel plus vaste que la personne. Faire corps, c'est possiblement avoir un « esprit de corps » ou un état d'esprit spécifique qui se déduit d'une adhésion aux valeurs, aux croyances et aux principes d'un groupe constitué. Faire corps, c'est encore prendre de l'autre, jusqu'à l'in-corporer ; et l'on pense ici aux figures de communion, de transsubstantiation et d'eucharistie issues de la tradition chrétienne et de la catholicité. Mais faire corps, c'est aussi, et surtout, faire avec le corps et avec

son corps, faire du corps et pour le corps. Et le propos renvoie alors aux voies multiples par lesquelles l'Histoire, les sociétés et leurs institutions, mais aussi les individus singuliers, traitent le et leur corps, à travers une vaste gamme de représentations, de savoirs, d'interventions, de technologies et de vigilances.

Donner un sens social à cette matérialité radicalement vivante et, par contrainte organique même, résolument fugace et changeante, faire craquer les coutures d'une condition corporelle qui ne serait construite que sur les seules contraintes de son fonctionnement physiologique, mettre en lumière la production sociale et individuelle des corps, les attentes de soumission qu'ils suscitent de la part de divers centres homologateurs, mais sans négliger leurs usages concrets, les expériences qu'ils donnent à vivre, les plaisirs et les subjectivations qu'ils autorisent... Ainsi peut-on résumer, dans ses principales lignes de force, l'intention qui a porté un livre dont il faut dire aussi que les articles qui en constituent le sommaire ont tous pour ancrage la Suisse. Ou plutôt *les* Suisse. Unité de lieu, espace géographique clairement identifié et identifiable, mais aussi espace social et historique travaillé et balisé par le flux incessant des dynamiques et des changements qui en façonnent la matière et les manières, les cadres de vie et les imageries identitaires qui s'en déduisent. Arcadie montagnarde, certes, « *droite et simple petite nation* » comme aimaient à la qualifier les helvétistes du *xviii<sup>e</sup>* siècle, avec les vertus qui vont avec, mais nation moderne aussi avec ses fabriques, ses systèmes d'éducation et de formation avancés, ses touristes et son hygiénisme précoce ; une Suisse tôt exposée aux multiples influences de la modernité et des échanges internationaux. L'ouvrage s'inscrit à cet égard dans une perspective de connaissance visant à documenter le thème du faire corps dans la diversité de ses manifestations, de ses époques et en relation avec les grandes sphères d'organisation que sont le travail, les loisirs, l'éducation, l'art, la culture, la santé et le sport.



Mais parce que les figures et les variations du faire corps sont par définition multiples, parce qu'elles portent au jour *des temps, des lieux et des gens*, il nous importait de multiplier les points de vue. Ont été conviées ainsi, dans le cours de quatorze contributions marquées par des sensibilités, des éruditions et des écritures personnelles, l'histoire de l'éducation, l'histoire de l'art, l'histoire du sport, l'anthropologie médicale, la sociologie, la littérature, la géographie, sans oublier le témoignage autobiographique, voie de connaissance qui ouvre aux affects et aux sentiments. Ces croisements des perspectives traversent l'ouvrage qui s'articule en quatre parties : *fabriquer, entretenir, montrer et mobiliser* les corps.

## Partie 1. Fabriquer les corps

Fabriquer les corps rend compte *a priori* d'un processus externe – structure, culture, société, politiques publiques, marché, institutions – venant modeler, d'une manière ou d'une autre, des habitus corporels, des valeurs et des représentations associées. On pense alors à une sociologie du corps déterminé, celle dans un premier temps des transmissions familiales et de l'incorporation précoce. Ces « corps durs », dans une sociologie déterministe, associent les usages du corps à des milieux sociaux. Le corps en force, de même que le corps outil et résistant, ce « grand réservoir » est généralement associé aux corps populaires et à un fatalisme. Or, les corps ne sont pas que subis, ils sont aussi, comme l'a montré la sociologue Muriel Darmon (2003), des « corps mous », malléables, modifiables et transformables. Une sociologie du corps mou invite ainsi à prendre en compte sa variabilité et sa capacité à exprimer une identité en devenir. Le corps n'est plus structuré que par son milieu et son environnement, mais il se fabrique aussi comme support de message aux autres et comme vecteur

d'identité. On peut donc s'inspirer ici de Darmon qui invite, à travers l'exemple du *devenir anorexique*, à appréhender une sociologie du « double corps », dur et mou, en interférence constante. Dans cette perspective, les modifications et les variations sont possibles, tout en étant retenues par un « *corps dur, donc, celui qui résiste, celui qui contraint, le "socle" sur lequel achoppent tous les projets de transformation, le point de butée* » (Darmon, Détrez, 2004 : 5-6). Fabriquer les corps est donc à appréhender comme un processus de modelage entre structures extrinsèques et processus de subjectivation. La mise en conformité des corps par socialisation, par éducation ou par injonction sociétale s'inscrit dans la perspective d'une socio-histoire des transformations.

Fabrique, formatage, discipline sont des caractéristiques présentées comme étant constitutives des institutions du passé. C'est par l'assujettissement corporel des écoliers qu'**Adrián Cordoba** et **Benoît Lenzen** analysent dans ces pages la formation physique des jeunes Suisses, au travers des manuels d'éducation physique édités entre 1876 et 1998. La démarche d'investigation est historico-didactique et vise à documenter les formes d'acculturation et de normalisation auxquelles les enfants et les adolescents sont soumis, selon les directives et les contenus de ces huit séries de manuels. Les « cours de gymnastique préparatoire au service militaire », comme leur nom l'indique, ont pour référence le modèle militaire : intériorisation de postures et d'exercices d'ordre et d'ensemble, respect du rang, de la distance, ce qui uniformise ainsi les corps conformément au projet de façonnage d'individus dociles dont l'armée a besoin (devenir un « bon citoyen suisse »). La deuxième référence culturelle est celle du projet sportif. Si l'élève est appelé à intérioriser des modèles efficaces influencés par une logique de rendement et de compétition, comme « reflet du système industriel et capitaliste », la dimension ludique et exploratrice qui ouvre à la libération du corps et à l'hédonisme est aussi mise en



avant. Or, une pédagogie centrée sur le sujet épanouit ne manque pas d'interroger à son tour le modèle de la production de performance et viserait, somme toute, un agir critique vis-à-vis du phénomène sportif.

Fabriquer des corps sains, mais dans la perspective d'une pratique redresseuse qui forge le physique tout autant que les âmes, promouvoir par l'activité sportive des modèles d'excellence qui attestent dans le même temps d'une excellence sociale et d'une bonne maîtrise des qualités de l'*homo imperialis* britannique. Ainsi peut-on rendre compte du projet pédagogique général qui constitue le noyau éducatif des pensionnats de jeunes gens qui fleurissent en Suisse dès le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle et dont **Jérôme Gogniat** a dépouillé un certain nombre de fonds d'archives. L'analyse, telle qu'opérée par l'auteur, de l'organisation des activités scolaires met incontestablement en lumière une dimension de « corpofabrique » attachée à la pratique d'activités sportives modernes (football, rugby, hockey sur glace, etc.). Elle donne à voir également, transposés sur le sol suisse, les desseins d'un modèle éducatif élitaire porté vers la formation d'une jeunesse que la maîtrise des valeurs de courage, de discipline, de flegme et de coopération dispose à occuper des places de choix dans un monde en transformation, travaillé par des concurrences et des compétitions croissantes.

Du côté de la vieillesse cette fois, **Matthias Ruoss** propose une analyse de l'introduction, en 1948, de l'assurance vieillesse et survivants (AVS) en tant que césure profonde donnant lieu à des renégociations complexes. Durant l'entre-deux-guerres était vieux celui qui, à cause d'une invalidité ou d'une santé déclinante ou fragilisée, n'était plus apte au travail. Or, même après l'introduction de l'AVS, qui donne pourtant à recatégoriser la notion, cette représentation de la force de travail corporel reste l'argument qui fait autorité pour désigner la vieillesse. À partir des années 1960, des acteurs vont soutenir la mise en place de dispositifs d'activation

biopolitiques afin de renforcer le bien-être des personnes vieillissantes, et les enjoindre à conduire elles-mêmes, et de façon responsable, leur santé. Les corps en sénescence deviennent des objets de modification, le résultat d'efforts individuels considérés comme nécessaires et importants. C'est cette mutation révolutionnaire qui est décrite dans cette analyse qui va des « corps au travail » (corps-outil) au « travail sur le corps » (*self-determinierte Körper*), prémices d'une injonction au devoir de santé qui deviendra de plus en plus diffuse et insistante.

## Partie 2. Entretenir les corps

On connaît la formule : *il s'entretient par la marche*. Maintenir une certaine forme physique ou tendre à conserver une « bonne santé » par une activité choisie : marche, course, fitness, sport, danse, yoga, etc. *Tenir* un niveau de bien-être pour ne pas basculer dans la maladie est un vœu certes légitime pour tout un chacun, c'est aussi une recommandation soutenue par les politiques de santé publique qui veulent juguler la hausse des coûts de la santé, liée à l'augmentation de l'espérance de vie, qui va de pair avec une progression constante des maladies chroniques dans notre société. L'injonction au *vieillir actifs* s'agit dès lors comme une nouvelle norme de santé, en même temps qu'elle constitue une manne pour la « *silver economy* ». Dans les faits, le « *healthy lifestyle* » repose essentiellement sur l'autoresponsabilisation et sur une discipline des *corps en forme*<sup>7</sup>, qui se reportent – en sourdine – sur ceux et sur celles qui n'entretiennent pas suffisamment leur corps (Rail, 2014 ; Saguy, 2013). Stigmatisation des inactifs, des fumeurs ou des gros. Les démarches de prévention peuvent ne pas être en adéquation avec la diversité des

<sup>7</sup> Via la « mobilité active » (déplacement à pied, jardinage, bricolage, etc.), mais également un marché des offres de santé pour le public des *seniors*.

usages du corps en santé indéniablement structurés socioculturellement (Aceti, Vieille Marchiset, 2014; Peretti-Watel, Moatti 2009). L'étiquetage médical du «surpoids» ou de l'«obésité» regroupe une cohorte d'individus, réunis pêle-mêle par leur seul indice de masse corporelle sans tenir compte de leurs individualités et de leurs expériences vécues<sup>8</sup>. Ni l'âge ni le sexe ni la pratique sportive ne sont intégrés dans ces chiffres universels. Georges Canguilhem avait relevé combien le «pathologique» est un jugement normatif au regard du «normal» (une moyenne). Il avait souligné également à quel point l'expérience subjective détermine une infinité de normes de santé. Et ce bien-être, qui peut être présent aussi dans la maladie ou dans l'infirmité, fait débat si l'on adopte une perspective interdisciplinaire, scientifique, métaphysique ou existentielle. Tenir compte d'un état de santé propre à chaque organisme en quête de son équilibre vital, y compris dans la maladie, tel qu'a enjoint de le faire le philosophe et médecin, complexifie les approches médico-centrées et accroît la tendance à la spécialisation puisque, être malade, c'est encore *vivre* selon une normativité qui est propre à chacun<sup>9</sup>. C'est donc finalement dans l'interaction avec son environnement que le thème de la santé est envisagé dans cette partie au travers des modalités, des processus et des problématiques visant à *entretenir* les corps.

Dans la contribution de **Philip Rieder**, le rôle joué par les lieux et par l'environnement est associé à l'entité nosologique du mal du pays ou nostalgie. Il nous rappelle les escapades somnambules de la célèbre Heidi à la ville et le diagnostic rédhibitoire du médecin de famille qui relève un «déracinement». Ainsi, la fillette dans un «état

de squelette» est atteinte de nostalgie («*Heimweh*») et doit impérativement être ramenée à son environnement natal: les alpages, le bon air des montagnes, le grand-père. La variable environnementale gagne en importance au XVII<sup>e</sup> et surtout au XVIII<sup>e</sup> siècle, portée par un engouement pour le décryptage du monde naturel sous la forme de «topographies médicales». Cette médecine environnementale, qui s'appuie sur l'observation du climat, des sources d'eau, etc., et donc du lieu de vie en tant que variable de santé, développe une prise de conscience de la «nature enracinée du corps» donnant lieu à la reconnaissance «scientifique» ou médicale de la nostalgie. La prise de conscience de la maladie semble être surtout éprouvée lors de séjours à l'étranger, celui-ci associé au dépaysement, et plus encore pour les personnes contraintes à l'exil<sup>10</sup>. L'ouverture proposée par l'historien quant aux effets d'un enracinement insatisfaisant dans leur nouveau lieu de vie qui expliquerait le mal-être résonne avec certaines pathologies du registre de la santé mentale actuelle, tels les troubles somatoformes douloureux, qui sont parfois associées à des parcours migratoires éprouvants.

Une offre thérapeutique plurielle émerge en Suisse comme ailleurs. C'est ce que l'anthropologue **Ilario Rossi** décrit au travers des reconfigurations des demandes et des itinéraires de soins des malades. Ces quêtes de santé révèlent des formes de subjectivation par la recherche de réponses concrètes à la maladie *via* à la fois l'exploitation de ses propres ressources et le recours au non conventionnel (médecine alternative, thérapies psychologiques, voire parapsychologiques ou encore spirituelles). Les concepts de capacité et d'*empowerment* accompagnent la quête d'un bien-être considéré comme possible. Le

<sup>8</sup>Pour une discussion sur les limites de ces mesures, on se reportera à de Saint Pol (2010: 47-87).

<sup>9</sup>À titre d'illustration extrême, on peut envisager le régime pranique qui s'inscrit dans une autre norme de «nourriture» en abondance: l'air, la lumière, l'énergie spirituelle, mais sans aliments matériels.

<sup>10</sup>En ce sens, on peut relever l'expression *banzo*, sorte de «nostalgie» morbide ou «saudade» (mélancolie en souvenir de son lieu d'origine) qui, au Brésil, affectait les esclaves nés en Afrique et qui conduisait à l'apathie, au mutisme ou au décès.

corps devient un laboratoire d'expérimentation du social qui déborde le champ de la médecine, et la personne devient experte, produisant un savoir d'autosanté à partir de l'expérience située et de ses choix propres. Toutefois, cette quête personnelle qui ouvre, d'un côté, à une réinvention de soi dans la maladie appelle, de l'autre, à une responsabilité accrue et à un impératif de réussite, propre aux idéologies néolibérales. Toujours est-il que la santé se présente désormais, selon l'auteur, comme un domaine qui renouvelle les liens entre l'universalisme scientifique de la médecine et le relativisme expérientiel et thérapeutique des personnes. Ainsi, le pluralisme thérapeutique semble inviter à une vision plus complémentaire, relationnelle et processuelle entre les dualités santé et maladie, corps et psychisme, médecin et patient ou encore individu et société.

Dans la contribution de **Katharina Pelzelmayer**, appliquée à l'analyse de structures de soins privées pour *seniors*, on retrouve les processus de subjectivation attachés aux corps et au pouvoir. Dans une perspective d'analyse féministe et poststructuraliste, le concept de « corps-sujet » (*body-subject*) émerge de la mise en situation de l'« assistance 24/24 », en s'actualisant dans des performances répétées de soin quotidien, de travail continu et d'une mobilité pendulaire importante de la part de ces femmes soignantes d'origine slovaque, hongroise ou est-allemande (ex-RDA). En s'appuyant, entre autres, sur la notion d'assujettissement de Michel Foucault et sur celle de performance répétée de Judith Butler, l'auteure révèle le décalage entre la réalité continue (jour et nuit) des soins et des services domestiques demandés et les images de cordialité et d'abnégation des soignantes promues sur les sites web par les agences qui les emploient. Cette stratégie marketing a pour effet de produire un corps idéal, celui de la soignante qui se sacrifie (« *aufopfernde Betreuerin* »), tout en suscitant des attentes quant à leurs « servilités souriantes » (*docility*) dans le travail continu (cuisiner,

faire le ménage, prendre soin). Les corps illusoirement autonomes de ces soignantes serviables, appelées « *les anges de l'Est* », sont en définitive révélateurs de l'altérité dans laquelle elles sont maintenues par leur statut de migrantes pendulaires.

### Partie 3. Montrer les corps

Montrer les corps appartient au registre de la démonstration et de la preuve tangible d'une qualité du corps rendue visible – exposée au regard –, sur laquelle s'appuyer pour construire et asseoir une identité particulière. Expression de soi, groupale, communautaire ou nationaliste, le corps est un support formidable de représentations et d'idéaux. Des rangs d'écoliers suisses d'où pas « *une tête ne dépasse* » (Bussard, 2007) aux gymnastes « en place », la mainmise tutélaire (militaire, patriarcale, patronale, etc.) s'appuie sur la force du nombre et sur la conservation des traditions, mais des failles émancipatoires font tanguer les hiérarchies. D'une société marquée par la référence à l'autorité et au conflit, on a glissé, dès les années 1980, vers une société marquée par l'autonomie, la responsabilité et l'initiative individuelle (Ehrenberg, 1998, 2010). Choisir, organiser, faire des projets, être acteur et auteur de sa réussite s'appliquent également ou particulièrement au domaine des modifications corporelles (*body project*), du corps à soi, sur lequel arrimer ses désirs d'épanouissement. Dans le contexte contemporain de digitalisation des échanges et d'extension des réseaux de communication, il y aurait inflation de la responsabilité et de la subjectivité afin de se rendre « *visible pour exister* » (Aubert, Haroche, 2011). Si les changements intragénérationnels sont ressentis comme étant plus aléatoires et frénétiques, alors faire et montrer les corps selon des idéaux identitaires préformatés ou porteurs d'un passé nostalgique peut rendre compte d'une forme de pondération

de l'accélération environnante<sup>11</sup>. Ainsi peuvent être comprises la prégnance des imaginaires stéréotypés, leurs ré-inventions traditionnelles ou leurs utilisations variées<sup>12</sup>.

On ne s'étonnera donc guère de la portée de l'imaginaire du corps du « Suisse au bras nouveaux », décrite par **Leïla el-Wakil** et **Rémi Baudouï** à partir de ses représentations dans la peinture helvétique du XIX<sup>e</sup> et du début du XX<sup>e</sup> siècle. Le bras nouveaux est associé au travail de la terre, au muscle, à l'effort, à l'opiniâtreté dans le travail ou encore au nœud de l'arbre qui symbolise la résistance aux aléas. Cet archétype du Suisse aguerri renvoie également à la figure de l'athlète viril apte à défendre la patrie. L'apologie de la force défensive est analysée plus précisément dans l'œuvre de Ferdinand Hodler qui, sublimant et héroïsant l'Alpe suisse et ses bergers, a créé un *topos* de la figure helvétique qui réunit force, virilité et puissance. À partir des joutes des lutteurs et des lanceurs de pierres ou des fêtes fédérales de gymnastique, les forces vives et intemporelles des jeunes Helvètes, en particulier des lutteurs à la culotte, sont présentées comme un élément d'exotisme national, les « robustes Schwinger », garants de la survie du petit pays ou, du moins, d'une part de son mythe d'indépendance.

Bien différente et nuancée est l'attention portée par **Claudine Gaetzi** sur l'œuvre singulière de la romancière suisse romande Alice Rivaz (1901-1998). En mettant en scène des personnages féminins aux prises

avec les injustices, avec les aberrations des codes de l'apparence que la société a érigés en normes, notamment pour les femmes (maquillage et habits), ainsi qu'avec les rôles sociaux, l'écrivaine rend compte, par le recours à des monologues intérieurs, de la vie psychique de ses personnages. Souvent prisonnières du quotidien, saisies par un sentiment d'enfermement, éprouvant « *la sensation que la vie est comme un costume sombre et sans ornements* » : telle est la position subalterne des femmes questionnées par Alice Rivaz dans le monde du travail, tout comme les vies contraintes de personnages qui rêvent d'accomplissements idéalisés. Le point de vue de la romancière, portée par une sensibilité accordée aux perceptions humaines et qui tient compte de la différence des sexes, s'inscrit autant dans une psychologie sensorielle que dans une réflexion féministe de la première heure. L'auteure souligne combien ces romans permettent de déconstruire des modèles identitaires fondés sur l'appartenance à un genre ; toutefois, les personnages, aussi lucides soient-ils, subissent l'arbitraire de ces règles. Épouse en cage, « *aussi passive qu'un légume, elle semble condamnée à subir les actes et décisions d'autrui, jusqu'à la fin de sa vie, et peut-être même au-delà de la mort, ce qui laisse prendre la mesure de son abatement* », nous dit Claudine Gaetzi, un constat qui n'est pas sans rappeler l'avènement du « *problème qui n'a pas de nom* », (la dépression) des « *femmes mystifiées* » de la classe moyenne américaine, révélé par Betty Friedan (1963). En analysant méticuleusement les rapports de séduction et d'objectification à l'intérieur d'un couple, en mettant en valeur la perception trompeuse du « corps plein » de la jeune femme, qui dissimule un grand vide existentiel, Alice Rivaz confère aux corps de ses personnages le statut de données illusoire : corps aimé, bel objet, qui ne peut en réalité être possédé.

Les propositions d'analyses visuelles de **Philippe Vonnard**, **Grégory Quin** et **Quentin Tonnerre**, réalisées à partir d'un corpus photographique appartenant

<sup>11</sup> Selon Rosa (2012 : 22) : « *L'accélération sociale est définie par une augmentation de la vitesse de déclin de la fiabilité des expériences et des attentes et par la compression des durées définies comme le présent* ». La vitesse de pérémpion des innovations matérielles est exemplaire de ce point de vue.

<sup>12</sup> En guise d'exemple, mentionnons la page de garde du dossier hors-série n° 3 du *Courrier* (janvier 2018) intitulé « Tous égales ». Une femme en tailleur et blouson de cuir rouge marche en portant une hache sur l'épaule. Derrière elle se trouve la peinture du bûcheron de Ferdinand Hodler qui symbolise, au travers du montage, une épée de Damoclès menaçant la marche vers l'égalité.

à l'entre-deux-guerres footballistique helvétique, fixent leur attention sur les corps sportifs ou politiques des hommes du football. Les signes de l'amateurisme s'observent dans les équipements rudimentaires (absence de gants ou maillots tachés), sur les terrains (parfois comparés à des « champs de patates ») ou encore par la proximité entre les joueurs et les spectateurs. Par la suite, la professionnalisation du football se lit dans la présence progressive et plus affichée des dirigeants ainsi que dans la « sportivisation » des corps des joueurs. Cette « athlétisation » en fait des « modèles sociaux désirables » auxquels s'ajoute un enrôlement dans une image de fair-play (par l'échange de fanions, par exemple). Si le football se présente comme une affaire d'abord privée, indépendante du contrôle de l'État, la montée des régimes autoritaires durant l'entre-deux-guerres va accompagner un renforcement des signes nationalistes et de la rhétorique militaire ainsi qu'un embrigadement des corps : manifestations patriotiques ostentatoires, saluts nazis des joueurs allemands, garde-à-vous des joueurs suisses, équipe « galvanisée » par la présence du général Henri Guisan, commandant en chef des armées durant la Seconde Guerre mondiale. Les sportifs-soldats (en short, chaussettes, crampons et vestes militaires) sont dès lors pris dans une dualité faite de sport et de guerre et, à ce titre, instrumentalisés. Les auteurs concluent sur l'avènement de ces matches imprégnés de logiques politiques et diplomatiques, mis au service d'un double langage entre indépendance et maintien des relations économiques avec l'Allemagne, autrement dit au service d'une neutralité « intéressée ».

Autrement politique se révèle la contribution de **Monica Aceti** qui observe comment des femmes s'initient à la *pole dance* et progressent dans une activité controversée, tantôt décriée pour ses connotations érotiques, associées au vulgaire, tantôt reconnue au titre d'activité acrobatique et artistique spectaculaire. C'est à partir d'un terrain ethnographique avec participation

observante dans une école ainsi que par l'analyse de divers matériaux (articles, blogs, etc.) que la diversité des régimes d'engagement a pu être reliée à des contextes tels qu'une école de *pole dance*, une pratique à domicile, une performance lors d'une foire nationale, lors d'un championnat, sur YouTube ou encore dans un night-club. La polyvalence de la pratique fait naître des ambiguïtés concernant la définition de la *pole dance* en tant qu'activité légitime. Alors, vice ou vertu ? La réflexion proposée invite à saisir les controverses en se décalant d'une vision binaire – rejet ou fascination – afin d'appréhender des modèles de réflexivité plus ou moins féministes ou émancipateurs face à la danseuse objectifiée par le « *male gaze* » du spectateur (le regard masculin et hétérocentré).

#### Partie 4. Mobiliser les corps

Mobiliser les corps. La formule ouvre évidemment à des réalités multiples. Mobiliser, c'est faire appel à, c'est utiliser des forces, c'est mettre en mouvement, c'est réunir et associer des personnes et des énergies contributives, mais aussi divers biens et ressources en vue de réaliser un projet ou de soutenir une cause. De surcroît, par qui ces corps sont-ils mobilisés, à quelles fins, par rapport à quels enjeux et dans le cadre de quels régimes de mobilisation ? Une litanie de questions donc, mais au moins deux certitudes, à la fois distinctes et complémentaires. La première nous dit que, en matière de mobilisation des corps, sont en jeu des processus collectifs de socialisation et de normalisation qui instaurent et développent des « esprits de corps » (Gugliemi, Haroche, 2005) ; processus qui sont à leur tour ancrés dans des conceptions et des représentations historiquement situées du corps. Ces esprits de corps qui fixent des places, qui délimitent des interdits, s'imposent et se révèlent à travers des gestes, des postures, mais aussi



des docilités physiques et comportementales prescrites et attendues. La deuxième certitude nous renvoie à Georges Vigarello et à cette conviction que la « *notion de corps s'est [de plus en plus] rapprochée de celle du sujet [...]; [que] mobiliser les corps tendrait à mobiliser des zones obscures et profondes de soi [...]. La conscience corporelle révélerait brusquement une épaisseur et une vérité* » (Vigarello, 2017b : 8).

Il faut alors mettre en tension ces deux perspectives, s'extraire des paradigmes de la normalisation et de la correction morale et physique et remonter le cours du social, pour se fixer alors sur l'autre pôle de la mobilisation des corps. Pôle des sujets concrets, des sujets de chair et d'os engagés dans et *affectés* par des expériences de soi et sur soi, dont ils peuvent rendre compte, qui se déroulent dans la continuité des existences et sur des scènes privées et affinitaires.

XIX<sup>e</sup> siècle. Temps des fabriques, du travail salarié, programmé et mesuré. Discipline d'usine et modalités de disciplinarisation concomitantes. Dans une perspective socio-historique qui privilégie la dimension culturelle et imaginaire du travail, **Laurence Marti** nous montre comment ouvrières et ouvriers sont transformés en une force de travail, un quantum d'énergie physique. Mobilisation des corps donc, de leurs mobilités, de leurs temporalités et des coordinations qui sont imposées par les exigences de l'industrie et des industriels. Mais ces enfermements et les disciplines inédites qu'ils suggèrent, s'ils mobilisent des individus et leurs ressources physiques, mobilisent aussi des *représentations* du corps qui viennent accompagner, soutenir et légitimer la place des corps au travail. Ces représentations, comme le montre l'auteure, sont le produit d'un imaginaire, de modèles et de savoirs constitués tantôt antérieurement tantôt dans d'autres sphères sociales. Elles sont repérables au travers de diverses métaphores sollicitant des figurologies multiples. Singes, ours, mais aussi géants, forçats, fous, petites mains et pauvres

diabiles... ; tout un imaginaire qui classe, fixe, assigne et justifie une organisation du travail et des injustices afférentes.

Si la mobilisation des corps, en certains lieux et dans certaines circonstances, relève de dynamiques de contrôle et de surveillance, mobiliser son corps, y compris dans le cadre d'organisations formelles tournées vers un projet à réaliser, n'exclut pas des processus de construction de soi et l'accès à des lignes de fuite qui ouvrent à des plaisirs, à des émotions, mais aussi à des phénomènes de participation. Autrement dit, que trouve-t-on lorsque l'on va chanter dans un chœur ? Et de quelles mobilisations des corps un tel engagement multiforme est-il le nom ? C'est là la question posée par **Baptiste Blandenier** dans le cadre d'une contribution qui documente deux faits. En premier lieu, la place occupée par les chorales en Suisse, du point de vue de l'histoire et de la construction du sentiment national. En second lieu, et via un travail d'enquête, les attentes contemporaines qui président à des adhésions musicales dont on sait qu'elles connaissent un fort regain de vitalité. Pour l'auteur, si les chorales représentent des organisations pérennes, réglées, construites sur un programme institutionnel indiscutable, elles n'en constituent pas moins aussi des *petits mondes* dans lesquels chanteurs et chanteuses peuvent donner mais aussi faire entendre leur voix. C'est sans doute cette plasticité institutionnelle qui confère à ces communautés chantantes leur attractivité et la variété des mobilisations qu'elles suscitent : mobilisation des corps, bien sûr, à travers la dimension proprement corporelle de l'exercice vocal ; mobilisation émotionnelle liée au partage d'une activité qui engage les sentiments ; mobilisation civique enfin, dès lors que chanter relève d'une appropriation démocratisée de la culture musicale et de la participation active à un collectif dont le rôle n'est pas négligeable du point de vue de la cohésion sociale.

Les sciences humaines, et la sociologie en particulier, ont bien montré combien il était pertinent de considérer

le corps en tant qu'opérateur social, c'est-à-dire comme produit social, comme réceptacle d'injonctions diverses émanant de micropouvoirs et comme expression des configurations sociales, des représentations et des hiérarchies. Mais on ne saurait ramener le corps, ses usages et ses mobilisations à un tout social. Autrement dit, si le corps individuel dit le corps social, il est aussi le lieu d'une subjectivité et l'instrument de construction d'une identité singulière, d'une attention à soi, d'un hédonisme et d'une autonomie. *Discipline, modernité, subjectivation*, c'est entre ces trois repères que se sont opérées, pendant près de soixante années, les pratiques de mobilisation corporelle de ce sportif amateur dont nous parle **Christophe Jaccoud**. Articulé à un corpus de photographies brièvement commentées, son article restitue les séquences et les détails d'une *vita sportiva* dont l'auteur suggère qu'elle s'est déroulée entre scène du monde et équation personnelle. C'est-à-dire entre habitus, exposition à des processus de norme, adaptation consentie et utilitariste à des courants culturels inédits, mais aussi dynamisme corporel, individualisme et conquête de plaisir.

Le corps est le lieu où se nouent des arrangements sociaux et sur lequel vient s'imprimer l'influence des contraintes collectives et de l'ordre social. Mais quelle est la pertinence de ce matérialisme sociologique dès lors qu'il faut rendre compte et restituer des expériences ultimes, au cours desquelles le corps est confronté à ses limites et où la gestion de situations extrêmes mobilise les puissances d'agir du sujet, son sang-froid et son initiative ? C'est cette interrogation que nous soumet **Marianne Chapuisat**, alpiniste et enseignante qui, entre 1993 et 2005, a gravi quatre sommets de plus de 8 000 mètres, attachant son nom à la première ascension féminine du Cho Oyu en conditions hivernales. Si sa narration, qui prend la forme d'un abécédaire, n'exclut pas, pour ce qui est de l'acquisition de compétences, la trace de dispositions acquises, notamment par

l'héritage familial, elle nous rappelle le bien-fondé des principes de la phénoménologie. Et, singulièrement, la proposition selon laquelle l'enracinement des individus dans le monde concret se fait aussi au travers d'épreuves et d'expériences sensibles.

L'ouvrage présenté ici documente, à la lumière des éclairages apportés par son sommaire, un certain nombre d'acquis dont trois au moins semblent se dégager. Premier acquis : les modalités du faire corps sont indissociables de conceptions et de représentations du corps qui désignent au moins autant des croyances que des états des savoirs et des notions de ce qui est juste et de ce qui ne l'est pas, en un lieu donné et en un temps donné. Deuxième acquis : recueillir les formes variables et variées du faire corps impose d'identifier la force et la prégnance d'institutions dont la légitimité sociale à fabriquer des corps n'est pas établie une fois pour toutes. Troisième acquis : observer et comprendre les différentes déclinaisons du faire corps conduit régulièrement à devoir évaluer ce qui relève, pour une part, des rapports de domination et de l'ingénierie sociale et, pour une autre part, de ce qui relève de logiques d'émancipation. Le faire corps évoque alors des dynamiques ouvertes, un processus complexe et jamais achevé, coïncé entre technologies du sujet, gouvernement des conduites corporelles mais aussi maîtrise, par les sujets, des ressources et des adaptations corporelles.

Sur ce dernier point, le présent volume donne à voir des cultures corporelles diverses et variées, en modification permanente, qui font écho au passage d'un capitalisme de production à un capitalisme de consommation. Est-il utile de rappeler que pour faire de son corps une expérience subjective et authentique, tous les individus ne sont pas égaux, qui plus est dans une logique de marchandisation croissante des corps qui rabat la vie organique sur des exigences de productivité ? Poids des modes, diffusion et appropriation des innovations technologiques et des découvertes

médicales et paramédicales, revendications et demandes de reconnaissance portées par des individus hédonistes et consommateurs de modèles normatifs à base de séduction; c'est sans doute d'un empilement des *faire corps* dont il faut désormais parler. Si la tendance est de faire de son corps une instance de réalisation et de promotion de soi, elle n'exclut pas les ancrages plus

anciens. Corps fort, appelé à être cultivé et instruit par des exercices adéquats; corps sportif, emblème du culte de la performance et des logiques de mesures et de classements; corps endurant, producteur de valeur au travail. Jusqu'à ce corps modelé ou parfois réfractaire, entendu comme support d'unicité et d'appartenances multiples.



## Bibliographie

- ACETI M., VIEILLE MARCHISET G., «Un capital salulaire à transmettre: analyse comparative des programmes de promotion de la santé par l'activité physique en Europe», *Revue JuriSport*, Dalloz: Juris éditions, 2014.
- ARIÈS P., *L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime*, Paris: Plon, 1960.
- ARIÈS P., *L'homme devant la mort*, Paris: Seuil, 1977.
- ARIÈS P., DUBY G., *Histoire de la vie privée*, Paris: Seuil, 1985-1987.
- AUBERT N., HAROCHE C., *Les Tyrannies de la visibilité: Être visible pour exister?*, Toulouse: Érès, 2011.
- BERTHELOT J.-M., «Corps et société (problèmes méthodologiques posés par une approche sociologique du corps)», *Cahiers internationaux de sociologie*, Volume LXXIV, janvier-juin, 1985, p. 119-131.
- BOZON M., BAJOS N., FERRAND A., GAMI A., SPIRA A., *La sexualité au temps du sida*, Paris: PUF, 1988.
- BREKHUS W., «Une sociologie de l'invisibilité: réorienter notre regard», *Réseaux*, 129-130, (1), 2005.
- BUSSARD J.-C., *L'éducation physique suisse en quête d'identité (1800-1930)*, Paris: Éditions l'Harmattan, 2007.
- CANGUILHEM G., *Le normal et le pathologique*, Paris: PUF, 1966.
- CERQUI D., «Post-humanisme. Le fantasme de la maîtrise», Une interview de Daniela Cerqui par Bittar L., *Revue Choisir* 675, 2016/03, p. 20-23.
- CORBIN A., COURTINE J.-J., VIGARELLO G., *Histoire du corps*, Paris: Seuil, 2005-2006.
- DARMON M., *Devenir anorexique. Une approche sociologique*, Paris: La Découverte, 2003.
- DARMON M., DÉTREZ Ch., *Corps et société*, Paris: La Documentation française, coll. «Problèmes politiques et sociaux», 2004.
- DE SAINT-POL T., «Enjeu de la mesure et perception de la corpulence: l'exemple de l'indice de masse corporelle», in *Réalités en nutrition et en diabétologie*, 29, 2010, p. 47-87.
- DUBY G., PERROT M., *Histoire des femmes en Occident*, Paris: Plon, 1990-1991.
- EHRENBERG A., *La fatigue d'être soi: dépression et société*, Paris: Odile Jacob, 1998.
- EHRENBERG A., *La Société du malaise*, Paris: Odile Jacob, 2010.
- ELIAS N., *La civilisation des mœurs*, Paris: Calmann-Lévy, 1973.
- ELIAS N., *La dynamique de l'Occident*, Paris: Calmann-Lévy, 1975.
- FASSIN D., MEMMI D., *Le Gouvernement des corps*, Paris: Éditions de l'EHESS, 2004.
- FOUCAULT M., *Surveiller et punir: naissance de la prison*, Paris: Gallimard, 1975.
- GIDDENS A., *Modernity and Self-identity: self and society in the late Modern Age*, Cambridge: Polity Press, 1991.
- GIDDENS A., *The transformation of intimacy: sexuality, love and eroticism in modern societies*. Stanford: Stanford University Press, 1992.
- GUGLIEMI G., HAROCHE C. (dir.), *Esprit de corps, démocratie et espace public*, Paris: PUF, 2005.
- GRUGIER M., «L'utopie cyborg. Réinvention de l'humain dans un futur sur-technologique», *Revue Quasimodo* 7, 2003.
- HERTZ R., «La prééminence de la main droite: étude sur la polarité religieuse», in *Sociologie religieuse et folklore*, Paris: PUF, 1970, p. 84-109.
- HERZLICH C., *Santé et maladie: analyse d'une représentation sociale*, Paris: Éditions de l'EHESS, 1984.

- LAFONTAINE C., « Régénérer le corps pour régénérer l'économie: la double promesse de la médecine régénératrice », in AUDÉTAT M., *Sciences et technologies émergentes: pourquoi tant de promesses?*, Paris: Les Éditions Hermann, 2015, p. 243-258.
- LE BLANC G., *L'insurrection des vies minuscules*, Montrouge: Éditions Bayard, 2014.
- LE BRETON D., « Grande est ta victoire », *Le Point* (Le Corps, textes fondamentaux), septembre-octobre 2017, p. 71-73.
- LE POGAM Y., « Corporéisme et individualisme hédoniste », *Corps et culture*, 2, 1997, p. 161-169.
- MAISONNEUVE J., « Le corps et le corporéisme aujourd'hui », in *Revue française de sociologie*, 17-4, 1976, p. 551-571.
- MEMMI D., GUILLOT D., MARTIN O., *La tentation du corps. Corporéité et sciences sociales*, Paris: Éditions de l'EHESS, 2009.
- MEMMI D., *La revanche de la chair. Essai sur les nouveaux supports de l'identité*, Paris: Seuil, 2014.
- NAHOUM GRAPPE V., « Anthropologie de la violence extrême: le crime de profanation », *Revue internationale de science sociale*, numéro 174, 2002, p. 601-619.
- PERETTI-WATEL P., MOATTI J.-P., *Le principe de prévention. Le culte de la santé et ses dérivés*, Paris: Seuil, 2009.
- POLLACK M., *Les homosexuels et le sida: sociologie d'une épidémie*, Paris: Métailié, 1988.
- RAIL G., « Femmes, "obésité" et confessions de la chair: regard critique sur la Clinique de l'obésité », *Labris, études féministes/estudos feministas*, 2014.
- REKIK D., *La fabrique audiovisuelle de l'État islamique: la vidéo comme arme de guerre et outil de légitimation et de recrutement*, Paris: L'Harmattan, 2018.
- ROSA H., *Aliénation et accélération. Vers une théorie critique de la modernité tardive*, Paris: La Découverte, 2012 [2010].
- SAGUY A. C., *What's Wrong with Fat?*, Oxford: Oxford University Press, 2013.
- SFEZ L., *La santé parfaite: critique d'une nouvelle utopie*, Paris: Seuil, 1995.
- SIMMEL G., « Essai sur la sociologie des sens », in *Sociologie et épistémologie*, Paris: PUF, 1981, p. 223-238.
- SOMBART W., *Le bourgeois: contribution à l'histoire morale et intellectuelle de l'homme économique moderne*, Paris: Payot, 1966.
- TOCQUEVILLE A., *De la démocratie en Amérique*, Paris: Gallimard, 1967.
- TURNER B., *The Body and Society: Explorations in Social Theory*, London: Sage, 1996.
- VEBLEN T., *Théorie de la classe de loisir*, Paris: Gallimard, 1970.
- VIGARELLO G., « Le corps dans tous ses états », *Le Point* (Le Corps, textes fondamentaux), septembre-octobre, 2017.
- VIGARELLO G., Préface à Claire Perrin (dir.), *Corps et témoignage*, Caen: Presses universitaires de Caen, 2017, p. 1-13.
- VOVELLE M., *Mourir autrefois: attitudes collectives devant la mort aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, Paris: Gallimard, 1974.
- WEBER M., *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, Paris: Plon, 1969.
- WIEVIORKA A., 1945, *La Découverte*, Paris: Le Seuil, 2015.

# **PARTIE I**

## **Fabriquer les corps**



# L'institutionnalisation des pratiques corporelles en Suisse. Étude de l'assujettissement du corps dans les programmes scolaires

Adrián Cordoba et Benoît Lenzen

Conjointement à la création de l'école publique, le Conseil fédéral suisse institutionnalise, à partir de 1874 et dans tout le pays, la formation corporelle des jeunes Suisses. Cette prescription prend la forme des manuels fédéraux d'éducation physique, anciennement appelée «gymnastique». Ils exposent aux enseignants les finalités, les contenus et les démarches d'enseignement à appliquer dans les différents niveaux et degrés de scolarité. Ils laissent entrevoir des formes d'assujettissement et de normalisation auxquelles les enfants et les adolescents sont soumis lorsqu'ils reçoivent l'injonction de se rendre à l'école. Dans cette contribution, en adoptant une démarche d'investigation de type historico-didactique, nous nous proposons d'étudier et de documenter l'assujettissement corporel des écoliers tel qu'il se donne à voir dans les manuels d'éducation physique édités entre 1876 et 1998.

**Mots clés :** assujettissement corporel, éducation physique, moyens d'enseignement, histoire, didactique.

En 1874, la nouvelle Constitution suisse entérine la naissance de l'école publique, institution qui sera dorénavant obligatoire, laïque et gratuite. La loi militaire, introduite la même année, confie l'instruction militaire à la Confédération. Aux termes de l'article 81 de ce texte, qui concerne entre autres les cours militaires préparatoires, la gymnastique devient alors la première et la seule discipline scolaire régie au niveau fédéral (c'est le cas encore aujourd'hui). Le Conseil fédéral fonde sa décision sur des arguments relevant de la nécessité

de préparer les citoyens mâles, dès l'âge de 10 ans, à défendre le pays (des «*cours de gymnastique préparatoire au service militaire*», Département militaire, 1874, Art. 81). Cette option est néanmoins retenue aux dépens de la vision humaniste et de préoccupations hygiénistes et éducatives, manifestes aussi bien au sein de la société que de l'école de l'époque.

Les études réalisées sur l'histoire de cette «*nouvelle branche d'instruction*» appelée «*école de gymnastique*» (Manuel fédéral, 1876, p. 4) montrent que les

programmes des écoles suisses ont souvent intégré, et cela bien avant le XIX<sup>e</sup> siècle, la pratique d'activités physiques (Burgener, 1952 ; Bussard, 2007). Cependant, c'est bien en 1874 que débute l'institutionnalisation de la formation corporelle des jeunes Suisses au sein de l'école et au niveau national. Cette prescription prend la forme des manuels fédéraux, édités tous les 15 ans sous l'égide du Conseil fédéral. Ces ouvrages exposent aux enseignants les finalités, les contenus et les démarches d'enseignement à mettre en place ainsi que les exercices à proposer aux élèves. Ces repères, que l'on peut considérer comme des cristallisations des enjeux sociopolitiques et économiques de telle ou telle époque, laissent entrevoir des formes d'assujettissement (Foucault, 1975) et de normalisation auxquelles les enfants et les adolescents sont soumis lorsqu'ils reçoivent l'injonction de se rendre à l'école. La gymnastique scolaire, appellation qui sera remplacée officiellement par celle d'éducation physique (EP) à partir des années 1970, peut ainsi être considérée comme un lieu d'acculturation à une conception corporelle prioritaire pour les autorités fédérales et pour les élites gouvernantes. Dans cet espace/temps se jouent, concomitamment au développement chez l'écopier d'un certain rapport aux activités physiques et au corps, la construction et l'intériorisation d'une

corporalité imprégnée de valeurs, d'une morale, d'une façon d'être et de vivre considérées comme nécessaires pour devenir un « bon citoyen suisse ».

Nous nous proposons ici d'étudier et de documenter l'assujettissement corporel des écoliers tel qu'il se donne à voir dans les manuels d'EP édités entre 1876 et 1998.

Mais auparavant, nous allons présenter quelques éléments de cadrage théorique susceptibles d'orienter et de délimiter les analyses qui suivront.

### Les pratiques corporelles scolaires dans les intentions éducatives officielles

La corporalité à laquelle les élèves sont confrontés en classe et les formes d'assujettissement varient selon les époques. L'expérience des écoliers peut être comprise selon l'oscillation et selon la place qu'occupent trois macroconceptions (Delignières et Garsault, 2004) : (i) les intentions *naturalistes*, qui concernent le développement et l'enrichissement de la nature humaine ; les activités physiques sont tenues de développer l'existant et sont motivées par des préoccupations en lien avec la régénération de la race, l'hygiène ou le renforcement des qualités physiques (ex. : la motricité, les capacités perceptives) ; (ii) les visées *culturalistes*, où l'enjeu des situations d'apprentissage concerne principalement l'intériorisation des modèles gestuels et des formes de pratique faisant partie des institutions autres que l'école ; c'est alors un corps capable de reproduire ou de construire ce qui est nécessaire pour s'adonner à des pratiques réglées nécessitant des savoirs spécifiques qui est visé ; (iii) les préoccupations *citoyennes*, incarnées dans des formes corporelles très variées où l'acquisition de connaissances disciplinaires se conjugue, de manière explicite et programmatique, avec l'apprentissage de la règle, de la démocratie, etc. (analogie entre la classe et la société). Deux autres dimensions, fortement liées

**Tableau 1 : Manuels fédéraux analysés**

| Date d'édition | Public scolaire concerné        | Nombre de volumes |
|----------------|---------------------------------|-------------------|
| 1876           | Garçons de 10 à 20 ans          | 1                 |
| 1898           | Garçons de 10 à 16 ans          | 1                 |
| 1912           | Garçons de 6 à 15 ans           | 1                 |
| 1927           | Garçons de 7 à 15 ans           | 1                 |
| 1942           | Garçons de 7 à 20 ans           | 1                 |
| 1957/1962      | Garçons et filles de 6 à 19 ans | 4                 |
| 1975/1981      | Garçons et filles de 6 à 19 ans | 8                 |
| 1998           | Garçons et filles de 4 à 19 ans | 7                 |

aux préoccupations sociétales, aident à comprendre la mise en texte des savoirs à enseigner: d'une part, celle qui traduit la volonté de proposer aux élèves, à travers la gymnastique scolaire, une éducation humaniste de l'individu et, d'autre part, celle qui conçoit l'éducation scolaire relativement à l'efficacité, à la performance, à la production, à l'évaluation (Baluteau, 2002).

Pour rendre compte de l'expérience corporelle prescrite aux écoliers durant les heures d'EP, nous avons tenté d'appliquer à chaque manuel fédéral trois angles de description et d'analyse, qui ne se présenteront toutefois pas nécessairement dans cet ordre en raison de leur interdépendance: (i) les finalités de l'éducation et de l'EP; (ii) les conceptions de l'enseignement et de l'apprentissage; et (iii) les propositions concrètes qui exemplifient ce que les élèves doivent effectivement faire en classe. Considérant que la situation sociopolitique de chaque période a des incidences sur les choix curriculaires, notre exposé suit chronologiquement l'ordre de parution des manuels.

## Norme sociale et rôle de l'école

Le terme de *société* renvoie à un ensemble d'êtres humains vivant en groupe organisé, dans un milieu caractérisé par des institutions, des lois, des règles. D'un point de vue sociologique, la société est une communauté de personnes qui vivent dans un pays ou qui appartiennent à une civilisation donnée. Elle peut être considérée comme l'état de vie collective, dont la permanence et l'évolution reposent sur le fonctionnement d'institutions diverses. Dans ce processus de construction et de maintien des liens interindividuels, l'école publique se voit conférer un rôle central. Pour la Conférence intercantonale de l'instruction publique (CIIP, 2003), celle-ci est tenue d'organiser son action en assurant le principe de «*respect de la personne*» et de

«*développement de la faculté de discernement et d'indépendance de jugement*». En même temps, l'école publique est tenue d'assurer «*l'instruction et la transmission culturelle*» ainsi que le développement de «*comportements de citoyen*» (CIIP, 2003). Institution obligatoire pour les jeunes à partir de l'âge de quatre ans et jusqu'à la fin de la scolarité obligatoire, l'école publique doit être ainsi un lieu «*où l'élève fait l'expérience de la loi et des règles de la vie sociale ainsi que l'apprentissage de leur respect*» (CIIP, 2003). Comme on le voit, le projet de l'école conjugue simultanément une double action: celle qui vise le développement et l'épanouissement de l'individu et celle qui lui fait s'approprier, par un processus normatif, un modèle de vivre-ensemble. Ce projet n'est pas nouveau, Durkheim (1922) soulignait déjà que la socialisation au sein de l'école résulte de l'union des structures politiques et sociales avec les pratiques éducatives et avec les formes scolaires développées dans la société: éduquer consiste alors «*en une socialisation méthodique de la jeune génération*» (p. 51), un modelage de l'individu dans le but de l'intégrer à la société par un processus d'intériorisation du social, garant du partage des valeurs, d'une morale et d'une culture considérées comme universelles. L'école est alors l'instrument d'unification idéologique permettant d'assurer «*la cohésion sociale*» (Baluteau, 2002: 90). Au-delà des intentions générales, l'acculturation au sein de l'école suisse prend forme dans les expériences des élèves au travers des différentes disciplines d'enseignement. Celles-ci s'organisent selon des programmes qui ne sont pas seulement déterminés, comme le montrent les travaux en sociologie du curriculum, par des raisons épistémologiques. Pour Forquin (1989), les contenus choisis par le législateur «*doivent être considérés moins comme un reflet, une expression, une image de la culture ambiante que comme le produit d'une sélection, plus ou moins consciente, plus ou moins systématique, parmi les savoirs et les matériaux symboliques disponibles au sein de la culture à un moment donné de l'histoire d'une société*» (p. 212). À différents



niveaux hiérarchiques, un processus de transposition didactique est alors réalisé. Comme le soulignent Schubauer-Leoni, Leutenegger, Ligozat et Flückiger (2007), « *toute situation d'enseignement est l'occasion de donner vie à des pratiques de savoir en référence à des pratiques socio-historiquement cristallisées en activités. Le processus d'enseignement est dès lors censé recréer certaines conditions à même de permettre l'émergence d'expériences jugées compatibles avec les pratiques de références qui sont à l'œuvre dans la culture humaine* » (p. 53). Au sein de chaque classe et au détour de chaque discipline et de chaque leçon, ce qui est travaillé est porteur, lors de son intériorisation par l'élève, de ses usages sociaux.

## Corps et assujettissement des individus

Dans ses travaux, Foucault (1975) a montré comment la disciplinarisation du corps jouait un rôle central dans l'assujettissement des individus à la norme institutionnelle et sociale. La norme, selon cet auteur, est ce qui sert à imposer un commandement. La normalisation disciplinaire est alors un processus de gestion des individus par des dispositifs technologiques qui visent à rendre les corps dociles et utiles. Comme le précise Bert (2006) en se référant à la sociologie foucaldienne, « *si la norme porte sur le corps, c'est d'abord parce que c'est par le corps que la société s'assure de l'intériorisation de l'appartenance réelle de l'individu au corps social* » (p. 244). L'éducation serait « *la mise en forme de notre corps selon les exigences de la société* » (Bernard, 1976 : 124), le corps étant le « *premier espace où s'imposent les limites sociales et psychologiques* » (Vigarello, 2004 : 9) et les postures, les mouvements et les actes efficaces étant le résultat d'une construction sociale. Le corps et les techniques qui lui sont imposées apparaissent ainsi comme une entrée privilégiée pour l'acculturation des personnes.

Pour prendre la mesure de l'acculturation des écoliers suisses, il serait souhaitable de procéder à l'analyse de l'expérience corporelle effective des élèves, démarche particulièrement difficile à réaliser en raison de la faible documentation disponible. Il est par contre possible de rendre compte de la corporalité « officielle », celle pensée par la « noosphère<sup>1</sup> » pour chaque époque étudiée. Les manuels scolaires sont ainsi à considérer, du fait de la disciplinarisation de leurs contenus, comme une part centrale de la « forme scolaire », à savoir une socialisation mettant en rapport « *le résultat des activités humaines passées, cristallisées dans des savoirs et des techniques socialement constitués sur le monde, qu'actualise une activité, l'activité d'enseignement* » (Thévenaz, 2005 : 67). Dans ce sens, l'action de normalisation à travers l'enseignement scolaire peut être repérée dans les formes de pratiques proposées aux élèves. Celles-ci sont révélatrices des manières de mobiliser et de vivre le corps dans des dispositifs qui se caractérisent par des contraintes spécifiques liées à l'utilisation de l'espace, du temps, du matériel, des règles et des modes d'interaction avec autrui ainsi que par l'objet d'enseignement qui médialise la relation maître-élèves.

## Le corps et les pratiques corporelles dans les manuels d'enseignement : le cas de la discipline scolaire éducation physique

Les pratiques physiques proposées aux élèves sont bien plus anciennes que l'émergence d'une discipline chargée de s'en occuper. Pour Bussard (2007), l'application de la loi fédérale de 1874, qui organise l'obligation de la pratique de la gymnastique à l'école, a été précédée de deux périodes qui éclairent les enjeux sociopolitiques

<sup>1</sup> Nom parodique emprunté par Chevallard (1985) pour désigner la sphère où l'on pense le fonctionnement didactique.

et pédagogiques de la naissance de cette discipline: les réalisations privées du mouvement philanthropique (1770-1830) et les initiatives communales et cantonales (1830-1874). C'est le point de vue militaire qui s'est imposé lors de l'institutionnalisation au niveau fédéral de la gymnastique scolaire. Cependant, les débats qui traversent ces années montrent que d'autres arguments, fortement inspirés d'une éducation humaniste, sont aussi avancés pour penser et pour justifier la nécessité d'effectuer des pratiques physiques à l'école. Relevons également les visées hygiénistes et l'utilisation du corps et des activités physiques pour la formation des jeunes aux valeurs de la nation. Deux auteurs vont influencer particulièrement le débat sur l'éducation scolaire. Jean-Jacques Rousseau (1712-1778) considère l'éducation corporelle comme la base de l'éducation morale («*Exercer continuellement son corps, rendez-le robuste et sain, pour le rendre sage et raisonnable*», 1762: 118), intégrée à l'éducation générale et préparant et accompagnant la formation intellectuelle. Pour cela, il recommande des exercices corporels, de la formation des sens, de l'hygiène et des jeux. Pour lui, les exercices n'ont pas pour seule fonction de former des jeunes robustes et agiles, «*mais de les accoutumer de bonne heure à la règle, à l'égalité, à la fraternité*» («*Exercer continuellement son corps, rendez le robuste et sain, pour le rendre sage et raisonnable*», p. 354). Dans cette gymnastique, c'est le rapport intime entre l'enfant et la nature qui est recherché, d'où la prévalence des exercices réalisés à l'extérieur et censés suivre les mouvements naturels de l'enfant. Johann Heinrich Pestalozzi (1746-1827), pour sa part, est aussi guidé par une vision humaniste du travail scolaire. Il considère l'enfant comme un tout indivisible qui demande à développer son cœur, son esprit et son corps de manière simultanée, ce qui est innovateur pour l'époque et toujours d'actualité aujourd'hui. À l'instar de Rousseau, il dénonce la décadence physique et encourage une culture physique afin «*de sauver le peuple qui s'affaiblit et se ruine de corps et d'esprit*» (Pestalozzi, 1897: 32). Il crée une gymnastique qui doit développer la force, l'habileté,

l'endurance, la résistance et le courage. La base est la «gymnastique élémentaire», une suite graduée d'exercices, exécutée simultanément par tous les élèves, travaillant la tête, le tronc, les bras et les jambes. Selon les âges, les jeunes pratiquent aussi les jeux, le tir à l'arc, la natation, l'aviron, les échasses ou le patinage. La gymnastique de Pestalozzi est intégrée à l'éducation générale, mais elle veut être, en même temps, un «*fondement solide de tous les mouvements militaires, comme de tous les mouvements fondamentaux des métiers et de l'industrie*» (Pestalozzi, 1897: 32).

C'est sous le terme de «gymnastique» que les enseignants vont proposer ce qui était, à l'origine, une gymnastique «préparatoire au service militaire» (Loi militaire du 13 novembre 1874). C'est le modèle des «Corps de cadets» qui sera implanté, dans un premier temps, à l'école. La gymnastique scolaire dérive directement de ces intentions, présentes aussi dans la gymnastique pratiquée par les sociétés de gymnastique. Dans un tel contexte, ce sont tout naturellement ces instructeurs (militaires, de gymnastique) qui sont chargés de former les enseignants dans des écoles de recrues spécialement mises en place (formation qui compte pour l'obtention du brevet pédagogique). La gymnastique militaire est ainsi enseignée par les maîtres d'école, ce qui n'ira pas sans soulever un certain mécontentement dans la corporation, entre autres du fait de la confusion qui s'installera entre l'école et les casernes (Burgener, 1952).

### L'assujettissement corporel aux finalités militaires : les manuels fédéraux du XIX<sup>e</sup> siècle

Le premier manuel de gymnastique paraît en 1876 sous un titre révélateur de l'expérience corporelle prévue pour les élèves : «*L'école de gymnastique pour l'instruction militaire préparatoire de la jeunesse suisse dès l'âge de 10 à 20 ans*» (Conseil fédéral suisse, 1876). Le document

décrit principalement les activités à mener en classe, la démarche éducative n'est pas explicitée.

La gymnastique proposée semble peu distrayante pour les élèves et conduite sous l'autorité ferme du maître: cours magistral, groupes ordonnés, alignés, discipline, ordre, silence, rectitude, immobilité. Tributaires aussi du nombre important d'élèves par classe (parfois 80), les «*exercices gymnastiques sont des exercices d'ensemble*» (p. 2), leur exécution est faite simultanément par tous les élèves. Ils sont enseignés à travers «*deux espèces de commandements*» (p. 2), et cela afin d'atteindre «*l'uniformité nécessaire dans les mouvements*» (p. 2): le commandement préparatoire ou d'avertissement (indiquer brièvement et aussi exactement que possible l'exercice à exécuter) et le commandement d'exécution (bref et d'une voix forte pour que les élèves fassent le mouvement). Trois types d'exercices structurent le programme: (i) des «exercices d'ordre» (alignement, ouvrir et serrer les rangs, conversions). Par exemple: «*Sur un rang! Numérotez-vous! Tête à droite - Un! Deux! Rompez vos rangs!*» (p. 8-9); (ii) des «exercices libres» (marches, sautilllements, sauts) et (iii) des «exercices aux engins» (saut à la corde, grimper, cannes, mouton, poutre).

Cette gymnastique est principalement associée à la notion d'utilité sociale sous forme de rendement, et il n'est dès lors pas étonnant de constater l'absence de référence à la dimension ludique et aux jeux<sup>2</sup>. Concernant la leçon, le manuel n'apporte aucune indication quant à son organisation (parties, temps, etc.) et reste très vague à propos de l'articulation des exercices entre eux.

La progression du 1<sup>er</sup> degré (10-12 ans) au 3<sup>e</sup> degré (16-20 ans) est faite par la complexification des exercices de base afin de proposer, à la fin de la scolarité,

une vraie «*instruction militaire préparatoire*» (p. 93). C'est ainsi que, au 3<sup>e</sup> degré, l'écuyer exerce «*à fond l'école de soldat*» (p. 93). Cela signifie, par exemple, une progression qui va de la course sans objet à la course avec la canne et qui finit avec la course en portant le «*fusil*» (p. 94).

Les critiques et les demandes de révision faites au premier manuel par les «*milieux militaires, gymniques et pédagogiques*» (Bussard, 2007: 106) conduisent les autorités à éditer un nouveau manuel et rendent nécessaire l'introduction d'une «*méthode d'enseignement*» (Manuel fédéral, 1898, p. 8). La gymnastique scolaire reste, nonobstant, fortement orientée par des préoccupations militaires, comme le montre toujours d'ailleurs le titre de l'ouvrage: «*Manuel de gymnastique pour l'instruction militaire préparatoire de la jeunesse suisse de 10 à 16 ans*». On y retrouve cependant moins d'exercices d'ordre, une description plus détaillée des exercices aux engins et une place plus importante donnée aux jeux traditionnels.

Dans le «*plan normal d'une leçon*» (p. 16), le *jeu* apparaît à la fin de la leçon, après des exercices d'appui, de saut ou d'équilibre, une manière de procéder qui perdurera, avec des intentions diverses, jusqu'à nos jours. C'est ainsi qu'après avoir travaillé ce qu'il est essentiel de traiter durant la leçon (exercices d'ordre et de marche, à mains libres et avec cannes et aux engins), un temps plus récréatif et libre est laissé aux élèves. Le jeu développe les qualités viriles et représente «*une forme de la gymnastique qui répond à deux exigences hygiéniques également urgentes chez l'écuyer: le besoin de mouvement et le besoin de plaisir*» (p. 215). La référence au plaisir de l'élève est nouvelle, elle deviendra une composante inhérente aux leçons d'EP. C'est le cas aussi du rôle palliatif de la gymnastique face au surmenage intellectuel et aux conséquences de la posture assise en classe.

Les exercices doivent être étudiés de manière minutieuse et approfondie. La simultanéité d'exécution des

<sup>2</sup> Si la finalité concerne principalement la préparation militaire, la pratique corporelle devait aussi préparer aux métiers (ex.: exercices pour la main, qui servaient au peintre, au sculpteur).



Fig. 1 : Musée de Zurich 1897, Musée national suisse / LM100989.

exercices par les élèves reste un élément central de la démarche. Fortement inspirée des manuels destinés au Corps de cadets, l'expérience de l'élève est celle d'un corps se préparant à faire face aux impératifs de la guerre. L'écopier est soumis à des règles strictes de fonctionnement social, impliquant un grand assujettissement à l'autorité de l'adulte.

### **L'influence de la « nature » et le corps pensé scientifiquement : les pratiques corporelles scolaires durant la première moitié du xx<sup>e</sup> siècle**

Les trois manuels fédéraux publiés durant cette période (1912, 1927 et 1942) témoignent des nouvelles visées et préoccupations qui traversent la discipline, reflet des





Fig. 2 : Bibliothèque de Genève 1914, BGE / Centre d'iconographie genevoise.

enjeux sociaux, économiques et politiques qui mobilisent la société suisse et aussi l'institution scolaire. Sur une toile de fond de débats disciplinaires, on retrouve la lutte de pouvoir entre deux tendances qui s'opposent sur la forme que devrait prendre *l'éducation corporelle* à l'école : la gymnastique traditionnelle, de laquelle il était attendu des exercices plus naturels, d'une part, et l'avènement du mouvement sportif qui prend progressivement plus de place dans le discours et les pratiques scolaires, d'autre part. Conjointement à ce débat, on constate l'importance que prennent les connaissances scientifiques dans *l'enseignement* de la gymnastique ainsi

que la nécessité d'apporter aux maîtres des méthodes d'enseignement pour organiser les pratiques en classe. Si la gymnastique continue à être placée sous l'égide du Département militaire fédéral, l'expérience corporelle des écoliers s'éloigne progressivement des formes liées à la préparation militaire.

Le manuel édité en 1912 se démarque des manuels du siècle précédent par l'influence qu'acquièrent les préoccupations hygiéniques et les nouvelles conceptions gymnastiques de l'époque. C'est un ouvrage qui se situe, selon Bussard (2007), « *dans la mouvance conjointe de la gymnastique suédoise et de l'éducation physique*

*scientifique de Georges Demeny*» (p. 224). Les données scientifiques y sont considérées comme essentielles pour guider les «*exercices correctifs ou de tenue*» (Manuel de 1912, p. 16). Le titre de l'ouvrage illustre ce changement, «*Manuel fédéral pour l'enseignement obligatoire de la gymnastique dans les écoles suisses*». Les préoccupations militaires restent néanmoins présentes, comme en témoigne l'Ordonnance sur l'instruction préparatoire (1909): «*L'enseignement de la gymnastique dans les II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> degrés est donné conformément au Manuel de gymnastique pour l'instruction militaire préparatoire*» (p. 6).

La pratique corporelle s'organise selon les trois degrés scolaires. Au 1<sup>er</sup> degré (6-9 ans), «*le besoin de mouvement provient principalement de la nécessité de donner aux poumons et au cœur le stimulant nécessaire à leur développement*» (p. 9). Pour cela, les écoliers doivent réaliser des «*exercices systématiques de respiration profonde*» (p. 10), des «*exercices de vélocité*» (p. 10), surtout la course. Indépendamment de l'activité réalisée, et cela constitue une nouveauté au niveau du souci pédagogique, c'est «*sous la forme de jeux qu'il convient d'imposer la gymnastique aux enfants*» (p. 10) de cet âge, même pour les exercices de changements de formation et de place ainsi que pour les exercices préliminaires visant la dextérité, par exemple l'imitation des mouvements du travail des artisans et des agriculteurs (scier ou tourner la meule du bois). La moitié de la leçon doit être consacrée aux jeux et aux exercices récréatifs. Les élèves réalisent aussi des exercices de saut, à la longue corde, avec des petites balles et des mouvements faciles aux engins.

Aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> degrés (10-12 ans et 13-15 ans), les buts poursuivis sont les mêmes, mais les exercices se veulent plus complexes et exigeants. Ils relèvent toujours d'une «*gymnastique judicieusement conçue au point de vue physiologique*» (p. 16). Les élèves sont amenés à faire des mouvements de bras, des inclinaisons, des flexions et des rotations du torse ainsi que des appuis couchés et des exercices aux engins. Les mouvements travaillés

de manière analytique sont privilégiés, ce qui implique de décomposer finement le geste et de le faire répéter suffisamment à l'élève sous l'observation et les corrections de l'enseignant. On retrouve ici l'influence de la gymnastique suédoise dans la recherche des effets hygiéniques et esthétiques, au détriment de «*la dextérité et [de] la virtuosité*» (p. 16).

Pour la première fois, le manuel attribue de manière explicite à la gymnastique une valeur éducative: «*Le développement des qualités morales telles que le courage, la volonté, la décision, la maîtrise de soi, la présence d'esprit et la confiance en soi, est également l'un des buts importants de la gymnastique scolaire*» (Manuel de 1912, p. 16). Pour les concepteurs, ces qualités s'obtiennent par les exercices aux engins, les exercices populaires, qui apparaissent pour la première fois dans le manuel (saut, jet, traction, propulsion, grimpe, natation), et les jeux. Ces deux derniers groupes de propositions, qui marquent l'influence grandissante du sport dans la programmation scolaire, sont tenus de contribuer «*efficacement à développer la sociabilité, la présence d'esprit et la décision*» (p. 17). C'est aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> degrés scolaires que l'empreinte militaire reste la plus forte. La gymnastique continue d'être considérée comme une discipline permettant d'équilibrer le temps scolaire et de contre-carrer le surmenage intellectuel.

Avec le «*Manuel fédéral de Gymnastique pour des garçons de 7 à 15 ans*» de 1927, les concepteurs poursuivent l'affranchissement des pratiques corporelles scolaires des visées militaires. Pour eux, le «*but général de l'éducation physique*» – c'est la première fois que le terme est utilisé dans un manuel – est de favoriser le «*développement harmonieux des différents systèmes d'organes, de stimuler en eux des fonctions normales, de former des hommes endurants possédant à fond les formes naturelles de mouvements, et chez qui les qualités psychiques et morales soient développées d'une façon aussi complète et favorable que possible*» (p. 52-53). Il s'agit toujours



Fig. 3 : Lausanne vers 1920 © Musée de l'Élysée.

de « *faire des membres utiles de la société* » (p. 97). Pour cela, il est nécessaire de dispenser une « *éducation harmonieuse* » (p. 97) à laquelle la gymnastique scolaire contribue au même titre que les autres enseignements. Le travail corporel assure ainsi les « *bases mêmes de l'éducation générale* » (p. 97), en développant le corps pour qu'il devienne un « *instrument capable et résistant de l'esprit* » (p. 97). Si le manuel énumère quatre objectifs – développer les forces et affermir la santé, habituer à une bonne tenue, développer l'agilité, former le caractère –, c'est le développement de la volonté, à travers la

maîtrise de soi et la discipline personnelle, qui va aider et soutenir le travail de l'élève dans les autres matières.

Deux éléments caractérisent le contenu de ce manuel.

D'une part, la place très importante que prennent la biologie, comme fondement de la méthode, et le discours des médecins, dans la justification de l'importance de l'EP aux niveaux sanitaire, physiologique, anatomique et psychologique (Bussard, 2007). Dans ce projet, le raisonnement scientifique s'articule avec l'idée d'une nature « *initiatrice* » (p. 52). La leçon, qui doit



permettre « *que tous les groupes d'organes soient stimulés uniformément* » (p. 89), est ainsi construite en plusieurs parties. Par exemple, pour le 1<sup>er</sup> degré: I. Marcher, courir et sauter; II. Lancer et attraper; III. Exercices la tenue et d'assouplissement; IV. Exercices de respiration; V. Exercices aux engins; VI. Jeux. Pour le 2<sup>e</sup> degré sont incorporés des exercices plus abstraits ou formels, par exemple d'ordre, et les préliminaires. Le fondement est cependant le même pour tous les degrés. Le mouvement a une fonction biologique, et la gymnastique a pour rôle d'apprendre à l'enfant à réaliser des exercices (et le travail hors école) avec un « *maximum de rendement* » par rapport à un « *minimum de dépense d'énergie* » (p. 54). Dans une démarche où l'entraînement devient nécessaire, la tenue corporelle fait toujours partie des objectifs: les exercices physiques doivent donner au corps une « *belle tenue droite* » (p. 56).

D'autre part, la dimension ludique et le plaisir des élèves sont notables. La référence à la dimension psychologique participe aussi au choix des exercices selon l'âge des élèves. Si les propositions du manuel ne semblent pas toujours répondre à ces intentions – les concepteurs évoquent la difficulté de « *renoncer complètement aux mouvements abstraits* », (p. 80) –, les exercices doivent être mis en relation avec des images connues des élèves, qui facilitent l'imagination et provoquent des sentiments de gaieté. Le plaisir et la joie aident ainsi à la coordination des mouvements et augmentent leur influence sur l'activité des différents organes. Cela dit, pour développer chez la jeunesse la force de volonté, il convient que les élèves apprennent peu à peu à « *exécuter certains mouvements sans que soit indispensable ce sentiment de plaisir* » (p. 98).

L'Ordonnance sur l'instruction préparatoire de 1941 réorganise l'enseignement de la gymnastique et officialise, entre autres, les trois heures de gymnastique hebdomadaires obligatoires. L'édition du manuel de 1927 étant épuisée, la Commission fédérale de gymnastique

et de sport est chargée de le remanier en introduisant dans le manuel de 1942 les expériences scientifiques les plus récentes, mais aussi des expériences pratiques. Les visées hygiéniques gardent une grande importance. Les concepteurs détaillent également les « *possibilités éducatives essentielles de l'éducation physique* » (p. 42). Pour ce faire, les leçons ne doivent pas être considérées comme une « *agréable interruption de la position assise* » mais comme « *une saine réaction après la grande activité intellectuelle* » (p. 42), activité qui sera rendue plus fructueuse par la « *libération des forces inemployées* » (p. 42). Le lien entre les sensations physiques et l'état d'âme de la personne est explicité. L'habileté physique croissante est ainsi considérée comme un facteur d'assurance de l'individu: plus celui-ci fait l'expérience de sentiments physiques positifs, plus sa « *maîtrise psychique* » (p. 43) se développe. L'élève doit être confronté, par exemple, à des exercices nécessitant du courage, qui permettent de « *vaincre des résistances d'ordre intime* » (p. 44) et d'expérimenter ses limites, ou à des exercices durant lesquels il peut comparer son action à celle des autres, ce qui développe la capacité à la critique de soi. De même, et afin de s'assurer la collaboration active de l'élève et le « *développement de sa propre conception* » (p. 53), le maître devrait faire comprendre à ce dernier la « *valeur profonde de chaque exercice* » (p. 53) et lui proposer une matière variée, située dans sa sphère d'activité et d'intérêt et adaptée à ses possibilités et à ses besoins. Un juste équilibre est ainsi à trouver avec le mouvement abstrait, considéré comme « *plus ou moins lié à une contrainte* » (p. 41), demandant un « *gros effort* » (p. 41) et provoquant de l'ennui, ce qui est une source de fatigue.

Cette dimension psychologique se conjugue à une visée primordiale des concepteurs: l'éducation au vivre-ensemble. Dans ce projet, et contrairement à l'avis de « *certain moralistes rigoureux* » (p. 45) qui le considèrent comme un « *repos commode, un agréable passe-temps* » (p. 45), le jeu revêt un rôle central par le



Fig. 4 : Musée gruérien Bulle 1934 © Photo Glasson.

développement à la fois de la soumission volontaire aux règles établies et du travail avec les autres « *en vue d'un but commun* » (p. 46). En favorisant la compréhension rapide de situations nouvelles, le jeu facilite aussi l'adaptation et la décision de l'enfant, attitudes nécessaires à la vie en société.

Dans ce manuel apparaît de manière plus insistante la nécessité de donner aux enseignants des outils pour organiser et pour gérer les leçons. Sont décrites les caractéristiques physiologiques et psychologiques des élèves selon le degré ainsi que les buts (physiologiques

et psychologiques) des exercices et de chaque partie de la séance. Les principes méthodiques sur lesquels repose l'enseignement devraient contribuer à rendre ce dernier « *énergique, vivant et joyeux* » (p. 53). Cependant, le plan de la leçon reste semblable à celui des manuels précédents. L'effort demandé doit être progressif, le « *point culminant* » (p. 56) étant la course et le jeu en fin de leçon qui permettent de mettre en activité toutes les parties du corps. L'écolier doit se développer physiquement « *sous tous les rapports* » (p. 55) et s'habituer graduellement « *à l'ordre et à la discipline* » (p. 55).



Fig. 5 : Musée de l'Élysée 1941 © Pierre Chiffelle.

La gymnastique scolaire rejoint, à travers les exercices respiratoires visant le développement de la cage thoracique, les préoccupations de l'époque relatives à la lutte contre la tuberculose. Ces exercices participent, en empêchant que les «*épaules tombent en avant*» (p. 35), à la construction d'un corps droit, la «*tenue correcte*» (p. 56). Ce corps doit être fort et robuste, mais aussi souple et capable de s'engager dans des activités demandant les «*grands efforts qu'exige la performance*» (p. 79).

### La prééminence du modèle sportif : les manuels fédéraux de la seconde moitié du xx<sup>e</sup> siècle

C'est à partir de la Seconde Guerre mondiale que le sport s'institutionnalise véritablement sous la forme de clubs et de fédérations sportifs. Il occupe

progressivement une place plus grande dans la société suisse et devient un véritable phénomène socioculturel, ce qui a un impact important sur les contenus et sur la programmation des pratiques scolaires. L'essor du sport est concomitant de la place qu'occupe dans la société la rationalité économique (forte industrialisation), la production, la sélection, la compétition et la recherche de performance. Sans délaissier les finalités se rapportant à la santé, qui se justifient toujours par l'argumentation scientifique (physiologistes, médecins), les leçons d'EP vont se rapprocher davantage du modèle sportif aux dépens, en particulier, de la gymnastique traditionnelle.

Ce changement n'est pas très visible dans le manuel publié entre 1957 et 1962, ouvrage qui est, pour la première fois, destiné aussi bien aux garçons qu'aux filles. L'enseignement de la gymnastique est considéré comme une contribution à la formation de la personnalité complète de l'enfant : on retrouve la référence aux valeurs morales et spirituelles, au caractère, à la maîtrise de soi. Toutefois, en agissant d'abord sur le corps, «*son premier but est donc le développement des aptitudes physiques et de la force de résistance de l'enfant*» (Livre 1, p. 11), sans oublier l'éducation du mouvement et de la tenue. Le travail et l'expérience en classe devraient «*donner à l'enfant le goût de l'exercice physique rationnel*» (p. 11), cela afin de pouvoir organiser plus sainement sa vie et de conserver «*sa forme physique*» (p. 11) en poursuivant la pratique de la gymnastique une fois adulte. L'école doit éveiller chez l'enfant la joie dans la pratique des activités physiques – le plaisir devient un leitmotiv. Seulement ensuite «*on pourra prétendre améliorer les résultats*» (p. 37), mais en privilégiant la comparaison de l'élève avec ses propres résultats et non avec ceux des autres camarades. Comme dans le manuel de 1942, les concepteurs présentent l'intérêt des exercices pour le développement de l'organisme (cœur, poumons) et leur influence au niveau psychique (confiance, vaincre la crainte). La méthode d'enseignement est celle de la «*pédagogie moderne*» (p. 41),



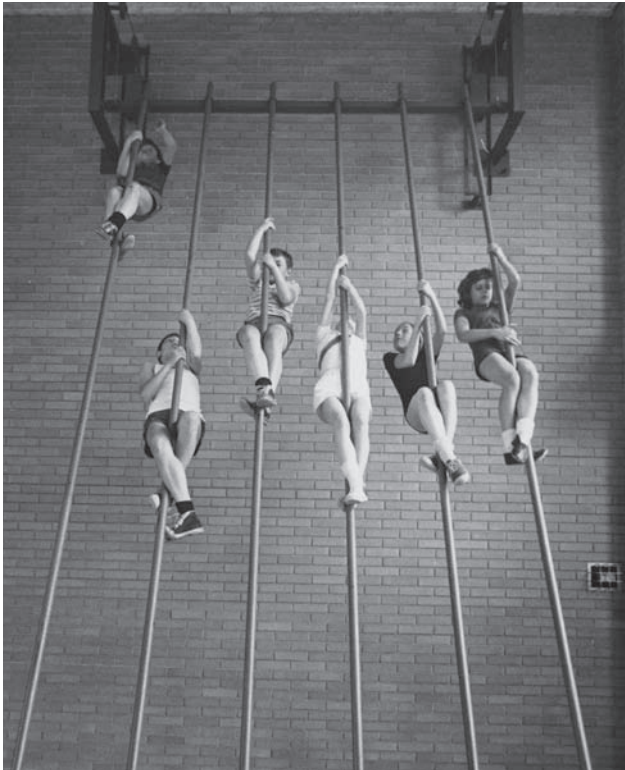


Fig. 6 : Musée de l'Élysée, Lausanne 1968 © Jean Mohr.

une démarche naturelle qui reprend les «*principes de Pestalozzi*» (p. 41). Il est ainsi conseillé, par exemple, de pratiquer les jeux dans leur forme finale et d'éviter les exercices préparatoires, considérés comme fastidieux et peu captivants. Le plan de la leçon est divisé en trois parties: (i) la mise en train, à travers l'éducation du mouvement et de la tenue, (ii) l'entraînement à l'athlétisme (course, saut, lancer) et aux agrès (barres fixes et parallèles, anneaux, perches, mouton, cheval et caisson), et (iii) le jeu et le retour au calme.

C'est avec les manuels publiés entre 1975 et 1981 (huit volumes, dont des livres spéciaux qui traitent

séparément de la gymnastique aux agrès, de l'athlétisme et des jeux – basketball, football, etc.) que la prégnance du courant sportif dans la programmation de la discipline atteint son apogée. Cela est à mettre en relation avec la loi fédérale de 1972 qui encourage le développement de la pratique de la gymnastique et du sport dans les différents cantons du pays. Toujours financés par le budget militaire, ils sont «*avant tout destinés aux maîtres non spécialisés*» (Livre 3, p. 7) et fournissent le matériel qui devrait «*aider le maître à préparer ses leçons aisément et en peu de temps*» (p. 8).

La visée pédagogique est bien résumée par la phrase de son auteur principal, Kurt Egger (Livre 1): «*Éducation au sport et éducation par le sport*» (p. 13). Les élèves devraient être capables de pratiquer avec une certaine aisance les sports de base, ce qui implique des acquisitions en relation avec les «*besoins momentanés des élèves, mais aussi avec leur pratique future*» (p. 13). Le «*but ultime*» est le «*maintien de la pratique sportive à l'âge adulte*» (p. 108). Pour cela, les leçons doivent être attrayantes et permettre à l'élève d'acquérir le «*goût de l'effort physique*» (p. 121). Il est question d'apprentissage, mais aussi de rendre les élèves conscients des buts poursuivis par la pratique sportive et des moyens à mobiliser pour les atteindre, ce qui implique le développement de leur sens critique vis-à-vis du sport et de la place qu'il occupe dans la société. L'organisation du manuel en plusieurs volumes qui traitent spécifiquement des principales disciplines sportives (ex.: athlétisme, gymnastique aux agrès) et la place que prennent les propositions méthodologiques montrent bien l'importance qui est donnée à l'enseignement du sport. C'est aussi l'analyse que réalisent les concepteurs du manuel suivant, pour lesquels l'ouvrage de 1975-1981 entérine «*la sportivisation de l'éducation physique à l'école*» (Manuel fédéral de 1998, 1, p. 21).

Le cycle d'enseignement comprend cinq ou six leçons organisées en trois parties: mise en train (introduction),

entraînement des aptitudes physiques (partie principale), retour au calme (conclusion). Le manuel se caractérise par une forte didactisation des pratiques sportives. Le jeu contribue, entre autres, à la «*formation du sens communautaire*» (Livre 2, p. 128). La leçon d'EP de cette époque, ici un exemple en basketball, s'organise de la façon suivante: 1. Échauffement: course autour du terrain; 2. Travail d'un geste technique ayant été repéré durant le jeu comme important à exercer en dehors des situations de jeu, le pivot; 3. Exercice de démarquage; 4. Jeu: 4 attaquants contre 3 défenseurs. But: amener un des attaquants dans une position favorable pour tirer; 5. Retour au calme.

### **L'éducation physique au service du développement d'un homme libre: le manuel fédéral actuel**

À la fin du <sup>xx</sup>e siècle, le sport s'est consolidé comme un «fait social total» (selon la définition de Mauss, 1934), et il occupe une place centrale dans les pratiques corporelles des citoyens suisses. Les manuels publiés en 1998, tout en considérant le sport comme «*l'un des viviers de l'éducation physique*» (Livre 1, p. 5) ne lui attribuent plus le même rôle dans le programme scolaire. L'EP est ainsi définie comme une «*science du mouvement humain*» qui doit s'occuper de la «*conduite motrice*» de l'élève (p. 3). La référence culturelle laisse la place à une éducation «*du*», «*par*» et «*au physique*» (p. 7), le sport est un *moyen* et non plus le but. Les «*perspectives de l'éducation physique*» (p. 16) sont regroupées en six grandes catégories: se sentir bien et être en forme; expérimenter et apprendre; créer et s'exprimer; s'entraîner et accomplir une performance; rechercher le défi et rivaliser; participer et appartenir. Ces objectifs se concrétisent selon quatre domaines d'activité: 1. Vivre son corps. S'exprimer. Danser; 2. Se maintenir

en équilibre. Grimper. Tourner; 3. Courir. Sauter. Lancer; 4. Jouer. Contrairement aux manuels précédents, qui étaient structurés par disciplines sportives, les documents actuels proposent une conception plus globale et plus transversale des apprentissages. L'EP «*participe de l'éducation*» (p. 4) de l'élève. Le mouvement est considéré comme «*révélateur de la personnalité*» (p. 7); à travers «*l'action sur le corps*» (p. 7), il est possible de modifier le comportement et l'image du schéma corporel, de lutter contre les méfaits de la vie sédentaire, d'améliorer la condition physique, d'optimiser les ressources et l'apparence. L'EP doit donner des moyens «*d'avoir une image de soi positive et de se valoriser socialement*» (p. 10). Dans cette démarche, et comme récompense de la quantité d'effort fourni, le plaisir et la réussite sont indispensables.

L'enseignant en EP est considéré comme un professionnel de l'apprentissage moteur qui utilise ce dernier à des fins éducatives. Les contenus du programme articulent cette double exigence: (i) les valeurs éducatives, (ii) le développement de ressources et l'acquisition d'habiletés motrices. Les contenus font ainsi référence au «*maintien et [à] l'enrichissement des ressources bio-mécaniques, bio-énergétiques, bio-informationnelles*» (Livre 1, p. 110).

Pour les auteurs, la leçon d'EP «*doit être une réponse à une question*» (p. 84). L'enseignant doit valoriser la pédagogie du projet, en mettant tout en place pour que l'élève donne du sens à ce qu'il fait. Pour cela, il est impératif que ce dernier insère l'apprentissage à réaliser dans son projet de vie. Il est essentiel, pour les concepteurs, de «*placer l'élève au centre de son apprentissage*» (p. 103). Apprendre, pour l'élève, c'est être compétent. Cependant, il ne suffit pas de réussir (en mettant en œuvre une démarche active et une stratégie personnelle), il est nécessaire de comprendre les stratégies, les méthodes utilisées, d'être capable de «*bâtir sur les acquis, de rompre avec d'anciennes représentations ou des*

*préjugés*» (p. 87). Une telle démarche doit s'appuyer sur des pratiques choisies en respectant leur logique interne et en permettant l'élaboration des compétences transversales.

Le «*modèle didactique*» (p. 102) se caractérise par des éléments novateurs par rapport aux éditions précédentes. En particulier, on observe la proposition de démarrer le cycle d'enseignement par une évaluation diagnostique (qui implique, entre autres, la prise en compte des représentations des élèves), et par la présence, aux différents moments de la séquence, de temps d'échange appelés verbalisation, par exemple pour formuler les difficultés rencontrées et les stratégies adaptatives mises en œuvre.

Soulignons enfin que les éléments que nous venons de décrire sont tirés du manuel n° 1 intitulé *Théorie*. Pour la première fois, celui-ci a été rédigé par des concepteurs romands, contrairement aux manuels dits pratiques, qui sont l'œuvre de spécialistes suisses alémaniques. Cela explique le décalage important qui existe entre les orientations didactiques préconisées en Suisse romande et les brochures spécifiques à chaque domaine d'activité. Dans ces dernières, les cycles d'enseignement sont inexistantes. Les propositions renvoient plutôt à une liste d'exercices ayant souvent peu de relations entre eux, ce qui risque de favoriser une pédagogie du *zapping* et des conditions peu propices aux apprentissages des élèves (Ubaldi, 2004).

## Discussion et conclusion

Rendre compte de la façon dont la «*noosphère*» a pensé l'acculturation des individus à travers les pratiques corporelles scolaires pendant plus d'un siècle d'histoire de l'EP nous a obligés à faire des choix importants. Notre contribution ne reprend ainsi qu'une infime partie des centaines de pages que comptent les vingt-quatre volumes étudiés. Nonobstant, il est

possible de dégager des axes forts d'une programmation influencée, selon l'époque, par des préoccupations d'ordre scientifique, pédagogique ou politique. Nous constatons, à ce sujet, que les finalités qui guident le contenu de chaque manuel se superposent au fur et à mesure de l'histoire de la discipline, plus qu'elles ne se remplacent après chaque période, à l'exception toutefois des intentions en lien avec la préparation militaire des jeunes, présentes surtout jusqu'à la première moitié du *xx<sup>e</sup>* siècle, mais dont certains vestiges peuvent être observés encore aujourd'hui dans les leçons d'EP (par exemple, les montées aux perches et aux cordes).

Trois axes nous semblent pouvoir rendre compte des principales visées et activités qui orientent l'acculturation corporelle des jeunes écoliers en Suisse.

Proches des positions des pédagogues humanistes du *xix<sup>e</sup>* siècle, citons en premier lieu les préoccupations en lien avec la santé, l'hygiène et le développement des ressources physiques des jeunes (la conception *naturaliste* décrite par Delignières et Garsault, 2004). En établissant le lien entre l'exercice physique et ses effets physiologiques, l'élève est amené à accomplir des mouvements qui développent et fortifient le cœur, les poumons ainsi que des activités permettant de lutter contre le sédentarisme et certaines maladies, comme la tuberculose. C'est un modèle physio-psychologique basé sur des capacités à développer chez le sujet, capacités considérées comme universelles et donc décontextualisées. Ces intentions sont présentes – certes de manière peu développée – dès le manuel de 1876; elles sont particulièrement prégnantes dans les deux manuels suivants et toujours d'actualité dans tous les autres. Si l'on se réfère au manuel actuellement en vigueur (1998), on retrouve avec la désignation «*éducation au physique*» le souci de développer une pratique respectueuse du corps, capable de construire chez l'élève des habitudes de maintien de la santé. Les exercices proposés par les concepteurs des premiers manuels étaient abstraits et fortement colorés



par le formalisme, par la décomposition et par l'étude du mouvement, avec, selon le manuel, une prégnance plus ou moins grande du discours sur le retour à la nature et de l'argumentation scientifique. Pour l'élève, l'intérêt de ce qu'il réalise en classe est à chercher ailleurs que dans l'heure d'EP, expérience qui sera quelque peu modulée par l'acceptation progressive de la notion de plaisir et par l'introduction de la dimension ludique dans les activités physiques (courant sportif). En lien avec les intentions de construction et de fortification du corps, soulignons le discours relevant d'une pédagogie de la posture, visant l'intériorisation de la *belle tenue droite*. Elle implique la réalisation par l'élève d'exercices fortifiant les muscles du dos, de respirations thoraciques ou la répétition de la station debout codifiée par l'armée. La disciplinarisation de l'individu (Foucault, 1975) est patente, entre autres à travers la posture rectiligne considérée comme socialement correcte et que l'école doit promouvoir chez les jeunes.

Le deuxième axe concerne le choix programmatique d'exercices qui se rapportent aux attentes de groupes et d'institutions sociales. Dans celui-ci, les mouvements effectués par l'élève durant les leçons d'EP visent le renforcement et le maintien d'une culture dominante. Les modèles corporels que l'élève construit renvoient alors aux impératifs des pratiques réglées qui nécessitent, pour fonctionner, des savoirs spécifiques. Deux références principales peuvent être citées. La première, celle du modèle militaire qui implique, pour l'élève, l'intériorisation de postures et de mouvements conformes à ceux du soldat. C'est un corps formé à l'obéissance et au respect d'un certain ordre, du rang, de la distance, c'est une soumission de l'élève à une motricité qui doit répondre aux impératifs et aux attentes fixés par le maître. L'élève disparaît dans un collectif qui exécute des exercices d'ensemble, uniformisant ainsi les corps conformément au projet de façonnage d'individus dociles dont l'armée a besoin. La seconde référence

culturelle est celle du projet sportif. Dans celui-ci, l'élève n'exécute pas de mouvements abstraits ou reliés à son imagination, comme c'est le cas avec la gymnastique naturelle. Il est confronté à des règles, à des contraintes spatiales et temporelles, à des formes d'action motrice qui relèvent des pratiques physiques institutionnalisées. La technique acquiert ici une importance capitale, se rattachant à travers les démarches d'enseignement décontextualisées des manuels plus au technicisme qu'à un projet technologique. L'élève intériorise des formes corporelles répondant à des modèles efficaces, cela dans un processus où la dimension ludique et exploratrice fait néanmoins une place à la libération du corps et à l'hédonisme. L'agir corporel de l'élève, avec plus ou moins d'insistance selon le manuel, se voit influencé par une logique de rendement et de compétition, reflet du système industriel et capitaliste. La pratique sportive participe ainsi à l'aliénation de l'individu aux valeurs dominantes, ce qui est d'ailleurs mis en évidence et fortement attaqué par certains théoriciens de l'EP (Brohm, 1976). Face à ce danger, il n'est d'ailleurs pas surprenant de constater la demande des concepteurs des deux derniers manuels de développer l'esprit critique des jeunes vis-à-vis du phénomène sportif.

Enfin, le troisième axe le long duquel s'organisent les exercices corporels scolaires est celui de la contribution de l'EP à l'intérêt général. Il traverse presque toute la période étudiée – même si les deux premiers manuels n'y font pas référence de manière explicite – et on le retrouve, dans des proportions et sous des formes diverses, dans les différentes conceptions de la gymnastique. C'est le registre civique (Baluteau, 2002), qui peut être mis en relation, d'une part, avec la volonté des concepteurs de positionner l'enseignement de l'EP dans le projet commun à l'ensemble des disciplines scolaires (finalités de l'école) et, d'autre part, avec le renforcement progressif des visées éducatives telles que la formation du caractère et du vivre-ensemble. On

retrouve dans cette catégorie les exercices demandant du courage, de la volonté, de la maîtrise de soi, de la discipline, de la prise de décision, de la collaboration ainsi que des attitudes et des comportements socialisants devant conduire l'élève à construire et à intégrer des valeurs de respect d'autrui et une morale partagée. Les pratiques sportives, tout particulièrement les jeux de coopération et d'opposition, sont certainement celles qui exemplifient le mieux cette volonté de la « noosphère ». Cela étant, et c'est particulièrement prégnant dans le dernier manuel, la visée citoyenne s'articule avec une pédagogie centrée sur le sujet et visant l'épanouissement de l'élève. Ce qui interroge, à son tour, le modèle

de la performance sportive et coïncide, comme nous l'avons évoqué plus haut, avec la critique du phénomène sportif en ce qui concerne la santé et les valeurs qu'il véhicule, *i. e.* le dopage, gagner à tout prix, etc.

L'assujettissement du corps dans les moyens d'enseignement pour l'EP en Suisse prend donc des formes – et des références – différentes au cours de l'histoire, qui se révèlent de plus en plus composites, de moins en moins uniformes. Si cette étude a permis de mettre en lumière les principales orientations des programmes scolaires, il reste à mieux comprendre la manière dont les enseignants s'approprient et transposent les prescriptions fédérales au sein de la classe.

## Abstract

Within the context of the creation of public school, the Swiss Federal Council institutionalized, since 1874 and all over the country, body education of Swiss young people. This comes through the Federal handbooks for physical education, formerly called gymnastics. These “*manuals*” present goals, contents and teaching methods to use at different school levels. They give us a glimpse of the subjugation and normalization processes of children and adolescents. In this contribution, using a historical and didactical approach, we propose to study and document the body subjugation of pupils, which can be observed in the Federal handbooks for physical education from 1876 to 1998.

**Keywords:** body subjugation, physical education, teaching materials, history, didactics.

# Bibliographie

- BALUTEAU F., «L'éducation physique dans plusieurs mondes. Contribution à une histoire des disciplines scolaires», *Revue française de pédagogie*, 140, 2002, p. 85-102.
- BERNARD M., *Le Corps*, (2<sup>e</sup> édition), Paris: Éditions universitaires Jean Pierre Delarge, 1976.
- BERT J.-F., *Proximité, réserve et emprunt: la place de Michel Foucault dans la sociologie française*, Thèse de doctorat, Université Paris VIII, 2006.
- BROHM J.-M., *Sociologie politique du sport*, Paris: Delarge, 1976.
- BURGENER L., *La Confédération suisse et l'Éducation physique de la Jeunesse* (2), La Chaux-de-Fonds: Imprimerie coopérative, 1952.
- BUSSARD J.-C., *L'éducation physique suisse en quête d'identité (1830-1930)*, Paris: L'Harmattan, 2007.
- CHEVALLARD Y., *La transposition didactique. Du savoir savant au savoir enseigné*, Grenoble: La Pensée sauvage, 1985/1991.
- CONFÉRENCE INTERCANTONALE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE DE LA SUISSE ROMANDE ET DU TESSIN (CIIP), *Finalités et objectifs de l'école publique*, Neuchâtel, 2003.
- DELIGNIÈRES D., GARSALT C., *Libres propos sur l'Éducation physique*, Paris: Éditions Revue EP.S, 2004.
- DÉPARTEMENT MILITAIRE, *Organisation militaire de la Confédération suisse. Instruction préparatoire*, Berne, 1874.
- DURKHEIM E., *Éducation et Sociologie*, Paris: PUF, 1922.
- FORQUIN J.-C., *École et culture, le point de vue des sociologues britanniques*, Bruxelles: De Boeck et Paris: Éditions universitaires, 1989.
- FOUCAULT M., *Surveiller et punir, Naissance de la prison*, Paris: Gallimard, 1975.
- MAUSS M., «Les techniques du corps». In *Sociologie et anthropologie* (365-386), Paris: PUF, 1950.
- PESTALOZZI J., *Comment Gertrude instruit ses enfants*, Paris: Librairie Delagrave, 1887.
- ROUSSEAU J.-J., *Émile ou De l'éducation*, Paris: Garnier Flammarion, 1762.
- SCHUBAUER-LEONI M. L., LEUTENEGGER F., LIGOZAT F., FLÜCKIGER A., «Un modèle de l'action conjointe professeur-élèves: les phénomènes didactiques qu'il peut/doit traiter», in SENSEVY G., MERCIER A. (éd), *Agir ensemble. L'action didactique conjointe du professeur et des élèves*, Rennes: Presses universitaires de Rennes, 2007, p. 51-91.
- THÉVENAZ T., *Les prémices de la forme scolaire. Études d'activités langagières orales à l'école enfantine genevoise*, Thèse de doctorat, Université de Genève, 2005.
- UBALDI J.-L., «Une EPS de l'anti-zapping», *Revue EP.S*, 309, 2004, p. 49-51.
- VIGARELLO G., *Le corps redressé*, Paris: Armand Colin, 2004.

## Manuels fédéraux

- École de gymnastique pour l'instruction militaire préparatoire de la jeunesse suisse dès l'âge de 10 à 20 ans*, Berne: Conseil fédéral suisse, 1876.
- Manuel de gymnastique pour l'instruction militaire préparatoire de la jeunesse suisse de 10 à 16 ans*, Lausanne: L. Vincent, 1898.
- Manuel fédéral pour l'enseignement obligatoire de la gymnastique dans les écoles suisses*, Berne: Édité par le commissariat central des guerres, 1912.
- Manuel fédéral de gymnastique pour l'éducation physique des garçons de 7 à 15 ans*, Berne: Bureau des imprimés militaires, 1927.

*Manuel de gymnastique pour la jeunesse masculine*, Berne :  
Département militaire fédéral, 1942.

*Manuel suisse de gymnastique scolaire*, Berne : Département  
militaire fédéral, 1957/1962.

*Éducation physique à l'école*, Berne : Commission fédérale  
de gymnastique et de sport, 1975/1981.

*Manuels fédéraux d'éducation physique*, Berne : OFSPO –  
EFSM, 1998.

# L'éducation des corps dans les pensionnats et l'émergence du sport en Suisse au tournant du XIX<sup>e</sup> siècle

Jérôme Gogniat

En adoptant les «sports modernes» dès le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, la Suisse devient l'un des premiers foyers de développement de ces pratiques anglaises et participe à leur diffusion en Europe continentale. Cette contribution vise à mieux comprendre ce transfert culturel et, en particulier, le rôle joué par les pensionnats dans ce processus. Ces instituts privés, réservés à une élite sociale et internationale, adoptent très tôt le sport jusqu'à en faire, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, un élément central de leurs programmes éducatifs. Leur activité est fondamentale pour comprendre l'émergence, à ce moment-là, du phénomène sportif en Suisse, en particulier des sports collectifs. L'exemple de l'apparition du football dans le pays, puis de son appropriation par les locaux, est particulièrement analysé.

**Mots clefs :** sport, football, pensionnats, éducation, transferts culturels.

Nous nous efforcerons dans cette contribution d'expliquer le rôle des pensionnats dans le développement des sports modernes<sup>1</sup> en Suisse au tournant du XIX<sup>e</sup> siècle. Ce lien, bien qu'il soit largement admis dans

l'historiographie, n'a fait l'objet que de très rares études, comme celles de Pierre Lanfranchi<sup>2</sup> ou de Thomas Busset<sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> Nous pouvons définir les «sports modernes», ou simplement les «sports», comme les diverses activités physiques qui naissent en Angleterre à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle et qui se diffusent durant le siècle suivant dans les colonies britanniques et dans les sociétés industrialisées (Amérique du Nord et Europe occidentale). Leur apparition, en parallèle à la révolution industrielle, y est perçue comme une scission par rapport aux activités physiques

---

des sociétés traditionnelles. GUTTMANN Allen, *Du rituel au record. La nature des sports modernes*, Paris: L'Harmattan, 2006.

<sup>2</sup> LANFRANCHI Pierre, «Football et modernité. La Suisse et la pénétration du football sur le continent», *Traverse*, 1998, n° 5.

<sup>3</sup> BUSSET Thomas, «... quelques joies au milieu de la nature maussade de l'hiver»: les relations ville-montagne vues à travers l'essor du hockey sur glace en Suisse», *Histoire des Alpes*, 2000, n° 5. / BUSSET Thomas, «De la sociabilité mondaine à la compétition: les débuts du hockey sur glace en

Plusieurs pensionnats<sup>4</sup> ont conservé un nombre appréciable d'archives qui évoquent à maintes reprises les activités – notamment physiques – qui y étaient pratiquées et nous permettent de mieux comprendre l'émergence du phénomène sportif dans le pays. Cela est particulièrement intéressant car, en adoptant les sports modernes dès le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, la Suisse apparaît comme l'un des premiers foyers de développement de ces pratiques anglaises et participe à leur diffusion en Europe continentale<sup>5</sup>; les études de transfert culturel parlent alors de « re-transfert »<sup>6</sup>.

La naissance des sports modernes prend racine dans les *publics schools* britanniques où une codification des activités physiques dites « traditionnelles » s'opère<sup>7</sup>. Dès la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, les jeux, pratiqués jusque-là librement dans ces collèges fréquentés par les classes aisées, changent radicalement de statut pour s'imposer comme l'un des éléments majeurs du système éducatif britannique<sup>8</sup>. Le sport permet d'inculquer la discipline, la coopération ou encore le courage, valeurs essentielles à la formation d'une jeunesse conquérante dans l'Angleterre victorienne bientôt au sommet de sa puissance<sup>9</sup>.

En Suisse, certains pensionnats<sup>10</sup>, situés principalement autour de l'Arc lémanique, adoptent très tôt la pratique de ces sports anglais. Nous nous intéresserons ici à la manière dont ce transfert culturel s'effectue. Dans un premier temps, nous expliquerons comment le modèle éducatif anglais est intégré au programme de ces établissements privés, puis nous montrerons le rôle important joué par les pensionnats dans la naissance des sports modernes en Suisse. Nous identifierons les mécanismes qui font que ces pratiques physiques passent d'un endroit clos réservé à une élite internationale (le pensionnat) à un cercle plus large de la population suisse. Par quels relais le sport se fait-il connaître, puis apprécier? Pour cela, nous analyserons principalement l'exemple du football qui est aujourd'hui le sport collectif le plus populaire du pays<sup>11</sup>.

### Les corps en mouvement : entre offre touristique et programme éducatif des pensionnats

Le fort développement des pensionnats durant la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle en Suisse est principalement dû à la grande réputation dont jouit le pays, tant par sa tradition éducative que touristique. Dans ces

Suisse», in JACCOUD Christophe, BUSSET Thomas (sous la direction de), *Sports en formes. Acteurs, contextes et dynamiques d'institutionnalisation*, Lausanne: Éditions Antipodes, 2001, p. 127-136.

<sup>4</sup> Nous avons pu avoir accès aux archives des instituts Brillantmont et Florimont, fondés respectivement en 1882 et en 1905. Celles-ci complètent utilement les fonds d'archives, conservés désormais par les Archives publiques, des pensionnats qui n'ont pas connu une telle longévité.

<sup>5</sup> Pour l'exemple du football: LANFRANCHI Pierre, «Football et modernité...», p. 76-88. DIETSCHY Paul, *Histoire du football*, Saint-Armand & Montrond: Éditions Perrin, 2010, p. 91.

<sup>6</sup> WERNER Michael, ZIMMERMANN Bénédicte, «Penser l'histoire croisée: entre empirie et réflexivité», *Annales. Histoire, Sciences sociales*, 2003, n° 1, p. 15.

<sup>7</sup> HOLT Richard, *Sport and the British, a Modern History*, Oxford: Clarendon Press, 1989.

<sup>8</sup> TERRET Thierry, *Histoire du sport*, Paris: PUF, 2010, p. 13-14.

<sup>9</sup> DIETSCHY Paul, *Histoire du football...*, p. 77.

<sup>10</sup> Dans cette étude, nous nous intéressons uniquement aux «instituts internationaux de jeunes gens». Ces pensionnats privés, composés en grande majorité d'élèves étrangers, représentent souvent de véritables laboratoires dans la manière d'éduquer et d'instruire les jeunes gens. Leur capacité financière, leur importance et leur taille (plus de 50 élèves), en comparaison avec d'autres structures plus petites, en font des terreaux particulièrement fertiles pour le développement, durant la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, des *sports modernes*. Bien davantage que de petits pensionnats accueillant parfois uniquement quatre ou cinq personnes, ce sont bien ces instituts qui introduisent alors le plus énergiquement les sports. Voir: JOBIN Albert, *L'enseignement privé en Suisse, envisagé au point de vue économique*, Université de Neuchâtel: thèse de doctorat, 1937, p. 43-44.

<sup>11</sup> En 2011, seule la Fédération suisse de gymnastique, avec 296 882 adhérents, comptait plus de membres actifs que la Fédération de football (272 000). LAMPRECHT Markus, FISCHER Adrian, STAMM Hanspeter, *Clubs sportifs en Suisse. Étude sur le sport organisé*, [Macolin]: OFSPO, 2011, p. 6.



deux secteurs, l'Arc lémanique est vu comme spécialement dynamique et encourage très vite la modernisation technique de ses infrastructures (hébergement, transports)<sup>12</sup>. Si cette région est particulièrement appréciée par les touristes pour la beauté de ses paysages (la proximité avec les Alpes, le lac Léman)<sup>13</sup>, l'éducation qui y est dispensée jouit également d'une réputation internationale<sup>14</sup>. Les instituts privés profitent ainsi des différents atouts de la région pour proposer une offre alliant étude, santé et loisirs. Leurs publicités dépassent en effet le simple cadre de la pédagogie qui y est prodiguée, vantant souvent la «situation exceptionnelle» qu'ils occupent «au bord du Lac Léman» ou encore le «grand jardin avec *Lawn Tennis*, Cricket» dont ils disposent<sup>15</sup>. Les pensionnats, pourtant quasiment tous établis en plaine jusqu'à la Première Guerre mondiale<sup>16</sup>,

soulignent également, dans leurs prospectus et dans leurs réclames, les qualités du climat alpin et de l'air «pur et fortifiant» dont ils jouissent<sup>17</sup>.

En proposant à leurs élèves, vers la fin des années 1860, de pouvoir pratiquer des sports, les pensionnats genevois de La Châtelaine (Institut Thudichum) et du Château Lancy (Institut Haccius) se comportent en précurseurs<sup>18</sup>. Cette idée se diffuse rapidement, si bien qu'à la fin du siècle les principaux pensionnats de l'Arc lémanique ont tous ajouté l'offre sportive à leurs programmes. Si le football est l'un des premiers sports à être proposé, on en adopte également très vite d'autres. On joue par exemple au tennis dès 1884 à La Châtelaine<sup>19</sup>, alors même que les premières associations nationales de ce sport commencent juste à se former aux États-Unis (1881) et en Angleterre (1888)<sup>20</sup>. Cherchant constamment à améliorer leurs méthodes éducatives et à développer une offre attrayante, notamment à destination de leur importante clientèle anglo-saxonne, les pensionnats s'adaptent sans cesse et proposent très rapidement les sports inventés plus tardivement. Ainsi, le basketball, qui doit sa naissance, en 1891, au professeur d'éducation physique américain James Naismith<sup>21</sup>, est déjà pratiqué, au début du siècle suivant, à l'Institut Brillantmont à Lausanne<sup>22</sup> et à l'Institut Haccius à Lancy<sup>23</sup>.

<sup>12</sup> HUMAIR Cédric, GIGASE Marc, LAPOINTE GUIGOZ Julie, SULMONI Stephano, «La success story du tourisme dans l'Arc lémanique et ses effets économiques, techniques et socioculturels 1852-1914», in GIGASE Marc, HUMAIR Cédric, TISSOT Laurent, *Le tourisme comme facteur de transformations économiques, techniques et sociales (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles)*, Neuchâtel: Éditions Alphil – Presses universitaires suisses, 2014, p. 13-35. TISSOT Laurent, «Hôtels, pensions, pensionnats et cliniques: fondements pour une histoire de "l'industrie des étrangers" à Lausanne, 1850-1920», in STUDER Brigitte, TISSOT Laurent (sous la direction de), *Le passé du présent*, Lausanne: Éditions Payot, 1999, p. 69-88.

<sup>13</sup> CÉRÉSOLE Alfred, *Petit guide pratique pour Vevey et ses environs*, Vevey, 1886, p. 4. / Bureau officiel de renseignement [Édité par le], *Guide du Jura suisse romand: Neuchâtel, Vaud, Berne*, Neuchâtel: Imprimeries Delachaux & Niestlé, 1904, p. 20. / Association suisse des directeurs d'écoles privée [Édité par l'], *Guide de l'enseignement privé en Suisse*, Frauenfeld: Huber & Co, 1912, p. 74.

<sup>14</sup> ASSOCIATION SUISSE DES DIRECTEURS D'ÉCOLES PRIVÉE [Édité par l'], *Guide de l'enseignement privé en Suisse...*, p. 25 et p. 27. JOBIN Albert, *L'enseignement privé en Suisse...*, p. 10.

<sup>15</sup> Publicité de l'Institut La Villa Longchamp à Ouchy. Société lausannoise d'intérêt public [Publié sous les auspices de la], *Guide de Lausanne et de ses environs*, Lausanne: Éditeur B. Benda, 1886, p. 50-51.

<sup>16</sup> En 1907, Saint-Moritz est considéré comme étant «la seule place qui approche la haute altitude où des études peuvent être suivies». Archives de Jean et Ernest Agard Evans, mises aimablement à disposition par M<sup>me</sup> Stella Bonnet-Evans, Anglo-Continental & International Offices, *The xxth Century, Health and Pleasure, Resorts of Europe*, 1906-1907, p. 8 [traduit de l'anglais]. Jean et Ernest, couple d'Anglais qui s'installe à Lausanne à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, y publient ce guide dès 1894.

<sup>17</sup> *International College «La Châtelaine»*. Morillon near Geneva, Switzerland, Geneva: Charles Pfeffer [printed by], 1887.

<sup>18</sup> FILLIOL Édouard-F., *ASFA 1895-1925, 30<sup>e</sup> anniversaire*, Association suisse de football et d'athlétisme: Zurich, 1926, p. 4-5.

<sup>19</sup> Le court de tennis y est construit cette année-là. Archives de l'État de Genève (ci-après AEG), Fonds Institut Thudichum – La Châtelaine (ci-après THU), AP 209.6, *Album souvenir du 50<sup>e</sup> anniversaire du Collège international La Châtelaine (1853-1903)*, p. 96.

<sup>20</sup> GUTTMANN Allen, *Du rituel au record...*, p. 94.

<sup>21</sup> GUTTMANN Allen, *Du rituel au record...*, p. 69.

<sup>22</sup> Archives de l'Institut Brillantmont, Boîte n° 5, A.k 101, *Pensionnat Heubi, Brillantmont, Lausanne, 1882-1907, Souvenir du 25 juin 1907*, p. 18.

<sup>23</sup> BRUNEL Lucien, *Château de Lancy*, Genève: Institution Brunel-Haccius, Genève, 1912, p. 5.

Les pensionnats envisagent les exercices corporels «*sous la double logique de l'éducation et du loisir*»<sup>24</sup>. En plus du bienfait physique qu'elles procurent aux élèves, les activités sportives représentent également, pour ces jeunes filles et ces jeunes hommes issus de la haute société, un atout essentiel dans leur future sociabilité (ce qui est particulièrement vrai pour les résidents anglo-saxons). Autant que la connaissance de l'art, de la musique ou de la littérature, la maîtrise de la pratique du football, du hockey, du tennis, du cricket ou du golf est importante. Il s'agit à cet égard de respecter certains codes sociaux en se comportant en véritable *gentleman* pendant la partie. En 1903, dans un compte rendu d'une partie de football, un étudiant de La Châtelaine considère par exemple que les membres de l'équipe de Montreux «*jouent toujours en vrais "gentlemen"*»<sup>25</sup>.

### Appropriation du modèle éducatif britannique

Les pensionnats attachent de l'importance à la formation des corps bien avant que les activités sportives y soient intégrées. Au tournant du XVIII<sup>e</sup> siècle déjà, plusieurs éducateurs, comme Planta (1727-1772), Pestalozzi (1746-1827) ou Fellenberg (1771-1844), en plus d'insister particulièrement sur l'hygiène, encouragent dans leur pédagogie le développement corporel par des exercices physiques et par la vie en plein air<sup>26</sup>. En rapport étroit avec la nature, cette conception harmonique de l'éducation, développant toutes les dimensions de la personne, prend racine à l'époque des Lumières où la pensée philanthropique et, notamment,

rousseauiste appuie l'idée d'un développement conjoint du corps et de l'esprit. Dans *Émile ou De l'éducation* (1762), Rousseau insiste sur la nécessité d'un corps «*robuste et sain*» et considère que c'est sa «*bonne constitution [...] qui rend les opérations de l'esprit faciles et sûres*»<sup>27</sup>. L'institut dirigé par Pestalozzi, dès 1805, à Yverdon, s'inspire par exemple, comme d'autres par la suite<sup>28</sup>, de ces principes éducatifs, notamment en ce qui concerne le développement corporel des élèves<sup>29</sup>. Si la gymnastique occupe une place de choix – sa «*gymnastique élémentaire*» sera diffusée partout en Europe –, on y joue également «*au ballon*» ou au jeu de paume<sup>30</sup>.

Au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, d'autres activités physiques que celles pratiquées à l'institut de Pestalozzi sont proposées dans différents pensionnats romands, comme l'escrime, le jeu du mail, la natation ou, en hiver, le patinage et la luge dans la nature<sup>31</sup>. Pour le directeur d'institut Charles Haccius, les «*jeux vifs et communs*» ont l'avantage d'augmenter «*les forces et l'agilité, ainsi que la résolution, la présence d'esprit et la persévérance*». Il considère également que «*l'endurcissement du corps*», obtenu par la gymnastique et par la marche et auquel «*il faut de bonne heure accoutumer les enfants*», permet de leur inculquer le courage et la confiance en soi<sup>32</sup>.

Durant la seconde moitié du siècle, l'intégration des sports dans les programmes des pensionnats helvétiques

<sup>27</sup> ROUSSEAU Jean-Jacques, *Émile ou de l'éducation* [1762], Paris: Éditions Garnier Flammarion, 1966, p. 157.

<sup>28</sup> Voir par exemple: HACCIOUS Charles, *Rapport annuel du pensionnat Haccius, château de Lancy, près Genève*, Genève: imprimerie de P.-A. Bonnant, 1855, p. 11.

<sup>29</sup> JULLIEN Marc-Antoine, *Exposé de la méthode d'éducation de Pestalozzi telle qu'elle a été suivie et pratiquée sous sa direction pendant dix années (de 1806 à 1816) dans l'Institut d'Yverdon, en Suisse*, Paris: Éditions Hachette, 1842, p. 76-79.

<sup>30</sup> BUSSARD Jean-Claude, *L'éducation physique suisse...*, p. 62 et p. 114.

<sup>31</sup> Archives cantonales vaudoises, Fonds Sillig, P 112, Rapport du 2 février 1857.

<sup>32</sup> HACCIOUS Charles, *Rapport annuel du pensionnat Haccius...*, p. 11.

<sup>24</sup> BUSSARD Jean-Claude, *L'éducation physique suisse en quête d'identité (1800-1930)*, Paris: Éditions L'Harmattan, 2007, p. 114.

<sup>25</sup> AEG, THU, AP 209.3, Journal mensuel du Collège international La Châtelaine et compte rendu de la fête du cinquantenaire de La Châtelaine (15, 16, et 17 juin 1903), n° 19, octobre 1903, p. 167.

<sup>26</sup> BUSSARD Jean-Claude, *L'éducation physique suisse...*, p. 38.

ne révolutionne donc pas la pédagogie qui y est prodiguée et qui favorise déjà largement les activités physiques. Le type de nourriture, simple et abondante, ainsi que les différentes activités – bains, promenades en plein air, marches en montagne – restent par ailleurs, à ce moment-là, des méthodes largement utilisées pour développer le corps – et donc l'esprit – ainsi que pour répondre à des considérations hygiénistes. Les excursions en montagne effectuées par Pestalozzi et par ses élèves aux alentours d'Yverdon préfigurent également une pratique qui se généralise alors dans les Alpes, mélangeant des considérations de santé et de loisir<sup>33</sup>.

Même si le modèle des *public schools* n'est pas simplement reproduit et qu'il s'inscrit indiscutablement dans une continuité de l'éducation privée dispensée en Suisse, il influence néanmoins considérablement cette dernière. L'évolution du programme quotidien de l'Institut La Châtelaine est assez symptomatique de ces permanences et de ces changements. C'est un Allemand, Achilles-Heinrich Rödiger (1812-1868), qui ouvre ce pensionnat en 1853 à Genève et en assume la direction pendant dix ans. Durant cette période, il insiste sur l'importance de l'éducation physique et propose notamment de fréquentes courses à pied dans les montagnes des environs. Dès 1863, Rödiger, souffrant de problèmes de santé, laisse sa place de directeur à son gendre et associé, Charles Thudichum (1833-1914). Ce dernier tente, dès ses premières années, d'insuffler un renouveau à La Châtelaine qui peine alors à recruter des élèves. L'introduction du sport dans son établissement,

dès 1867, correspond sans aucun doute à une volonté de sa part d'adapter l'offre aux attentes de sa clientèle internationale: «[...] M. Charles Thudichum fit dans l'éducation physique de ses élèves une large place aux sports. Le foot-ball et [le] base-ball des Américains réunissaient maintenant la jeunesse sur la grande pelouse devant la maison et ne tardèrent pas à détrôner les jeux autrefois si populaires de barre et de balle»<sup>34</sup>.

Vers 1860, Rödiger attache certes déjà de l'importance aux activités physiques en proposant quatre séances hebdomadaires de gymnastique d'une durée d'une heure. Avec 61 heures de cours ou d'étude prévues pendant la semaine (du lundi au samedi), le temps libre, qui est d'une ou, tout au plus, de deux heures par jour<sup>35</sup>, est toutefois très restreint, ce qui ne favorise guère la pratique d'autres activités physiques. À l'inverse, à la fin du siècle, en plus de la gymnastique et de la natation qui sont obligatoires, un temps libre en quantité non négligeable est laissé cette fois aux élèves. En suivant le «*plan de la journée*»<sup>36</sup> proposé dans un prospectus de La Châtelaine, nous nous rendons compte qu'une partie de la matinée et quasiment tout l'après-midi sont en effet désormais réservés à la récréation et donc, en bonne partie, au développement corporel de l'enfant. Au total, un tiers du temps programmé durant une journée<sup>37</sup> est consacré, d'une manière générale, aux loisirs et, plus spécifiquement, aux sports, un autre tiers est réservé aux cours et aux devoirs et, enfin, un dernier tiers est utilisé pour les soins quotidiens et les repas (au nombre de cinq).

<sup>33</sup> Même s'il faut attendre la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle pour voir les excursions et les voyages dans les Alpes être proposés par un grand nombre de pensionnats, cette pratique est rendue populaire avant même le milieu du siècle par le pédagogue et dessinateur genevois Rodolphe Töpffer. Son ouvrage *Voyages en zigzag* est, par ailleurs, un grand succès de la librairie romantique illustrée. TÖPFFER Rodolphe, *Voyages en zigzag, ou excursions d'un pensionnat en vacances dans les cantons suisses et sur le revers italien des Alpes*, Paris: J.-J. Dubochet, 1844. KAENEL Philippe, «Töpffer, Rodolphe», in *Dictionnaire historique de la Suisse (DHS)*, vol. 12, Hauterive: Éditions Gilles Attinger, p. 540-541.

<sup>34</sup> Pour ce paragraphe, voir: AEG, THU, AP, 209.13, *Fête du cinquantième de «La Châtelaine», 15, 16 et 17 juin 1903*, Genève: Imprimerie W. Kündig & fils, 1903, p. 5-10.

<sup>35</sup> AEG, THU, AP 209.16, Horaires de cours de deux étudiants de La Châtelaine, non datés [sous la direction de Rödiger].

<sup>36</sup> AEG, THU, AP 209.9, *Collège international La Châtelaine, Morillon près Genève, Suisse*, non daté [probablement 1894].

<sup>37</sup> Le temps programmé, durant une journée, est de seize heures, entre le lever (à 6 h 00) et le coucher (à 22 h 00).

Certains étudiants passent alors un temps considérable à pratiquer et à organiser des activités sportives. En 1903-1904, un résident brésilien de La Châtelaine, Octavio Netto, participe par exemple aux différents tournois (de tennis, de quilles, de billard) qui y sont disputés et évolue avec l'équipe de football qui joue chaque semaine des matches dans la Ligue romande. De plus, il est également président du club alpin de cet établissement, qui organise de fréquentes excursions dans les Alpes. Enfin, il s'implique dans la rédaction du mensuel qui y est publié, en écrivant régulièrement les « Chroniques sportives »<sup>38</sup>. La Châtelaine fait pourtant partie de ceux qui, en 1912, par le biais de l'Association suisse des directeurs d'écoles privées, se plaignent de « certaines institutions privées, qui, au lieu de mettre à la première place le travail, le raisonnement, le développement de l'intelligence et de l'individualité, s'occupent avant tout de sport, d'exercices au grand air, ne consacrant aux leçons proprement dites qu'un temps excessivement court »<sup>39</sup>.

Les directeurs d'instituts, en encourageant très tôt la pratique des sports anglais, puis en soutenant leur développement, jouent un rôle central dans ce transfert culturel. Convaincus de leurs bienfaits physiques et moraux, ils espèrent au début du xx<sup>e</sup> siècle que ceux-ci connaîtront un développement plus large. Max Sillig (1873-1959), directeur de l'Institut Bellerive à Vevey, considère par exemple le hockey sur glace comme étant « le plus passionnant » des sports d'hiver et pense que c'est celui « qui est appelé à devenir en Suisse [...] le plus apprécié de la jeunesse sportive et le plus populaire »<sup>40</sup>. Il est à l'origine, avec un autre

directeur d'institut, Max Auckenthaler, ainsi qu'avec deux hôteliers, Louis Dufour et Édouard Moller, de la création de la Ligue romande de hockey sur glace<sup>41</sup>, qui devient, en 1908, la Ligue suisse de hockey sur glace<sup>42</sup>. Il joue durant de nombreuses années à ce sport, notamment avec l'équipe nationale, participant même, à l'âge de 47 ans, au premier tournoi olympique de hockey sur glace aux jeux olympiques d'été à Anvers, en 1920!<sup>43</sup>

Si la volonté des directeurs est évidemment une condition essentielle de l'introduction et de la diffusion du sport dans leurs instituts, celles-ci s'appuient également sur un second acteur important : les professeurs britanniques. Bien que certains directeurs, comme Max Auckenthaler, aient parfois pu expérimenter personnellement la méthode éducative appliquée en Angleterre lors de leur formation universitaire<sup>44</sup>, ce sont souvent eux, en reproduisant les activités sportives qu'ils ont eu l'occasion de pratiquer outre-Manche, qui proposent de les intégrer aux programmes des pensionnats suisses<sup>45</sup>. À l'Institut Le Rosey, la pratique du football est par

<sup>38</sup> AEG, THU, AP 209.3, Journal mensuel..., n° 13, avril 1903, p. 6-8. / n° 14, mai 1903, p. 38 et p. 40 / n° 15, juin 1903, p. 61-62 / n° 18, septembre 1903, p. 146 / n° 19, octobre 1903, p. 163 et p. 172.

<sup>39</sup> ASSOCIATION SUISSE DES DIRECTEURS D'ÉCOLES PRIVÉES [Édité par l'], *Guide de l'Enseignement privé en Suisse...*, p. 8-9.

<sup>40</sup> SILLIG Max, *Règles officielles du jeu de hockey sur la glace adoptés [sic] par la Ligue suisse de hockey sur glace*, Genève : Och frères, 1908, p. 4.

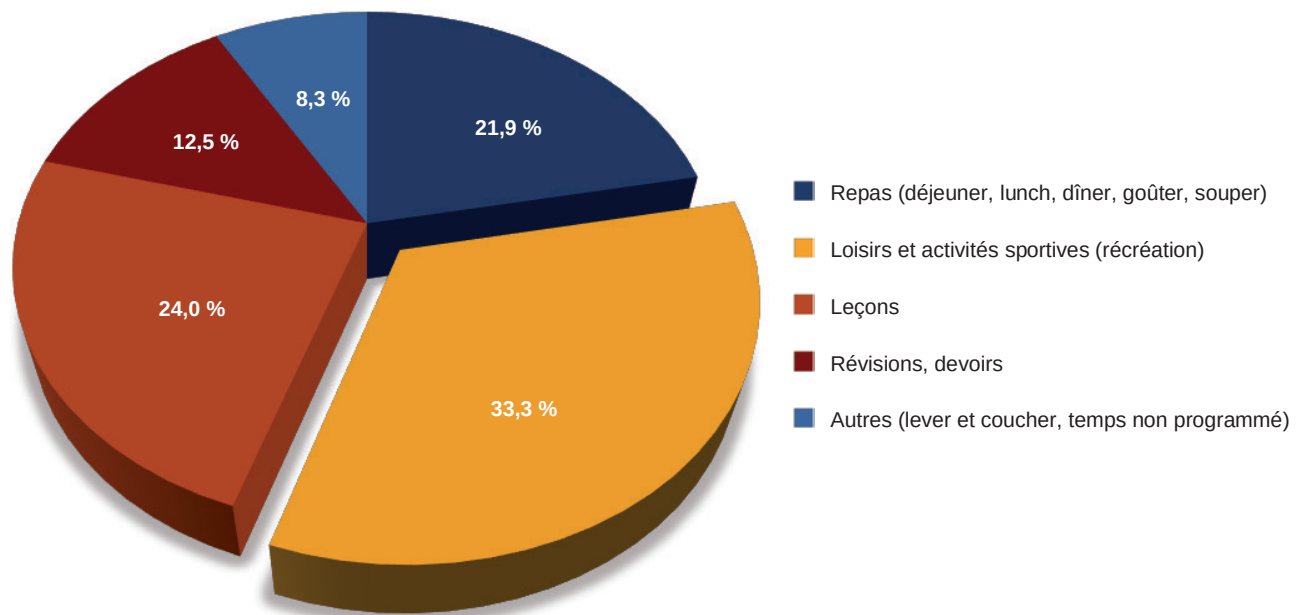
<sup>41</sup> BUSSET Thomas, « De la sociabilité mondaine à la compétition... », p. 129-130.

<sup>42</sup> Max Sillig en est le premier président. SILLIG Max, *Règles officielles du jeu de hockey sur la glace...*, p. 2.

<sup>43</sup> GOSTELLI Mike, « Et le hockey gagna la Suisse », in SWISS ICE HOCKEY, MUSÉE SUISSE DU SPORT [Édité par], *100 visages, 100 histoires, 100 ans de hockey sur glace en Suisse*, Zurich : Edition Orell Füssli Verlag AG, 2008, pages non numérotées.

<sup>44</sup> Max Auckenthaler (1858-1932) fréquente, outre l'Académie de Lausanne, des universités en Allemagne, en France et en Angleterre. En 1884, il prend la direction de l'Institut La Villa à Ouchy. Archives de l'Institut La Villa (ci-après Fonds Auckenthaler), mises très aimablement à disposition par M<sup>me</sup> Christiane Auckenthaler. Article de Max Auckenthaler sur son parcours et sur l'Institut La Villa, non daté.

<sup>45</sup> Du fait de leur bonne connaissance des sports, les professeurs britanniques sont régulièrement amenés à s'occuper de l'éducation physique des élèves. Un programme publicitaire de l'Institut Haccius (1912) précise que ce sont les « maîtres anglais » qui « sont chargés de la direction des jeux et sports athlétiques », ce qui constitue un gage de qualité. BRUNEL Lucien, *Château de Lancy...*, p. 10.



Source : Archives de l'État de Genève, Fonds Institut Thudichum – La Châtelaine, Archives privées 209.9, Collège international La Châtelaine, Morillon près Genève, Suisse, non daté [probablement 1894].

Activités programmées durant une journée à l'Institut La Châtelaine, fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

exemple proposée par un instituteur anglais<sup>46</sup>. De même, en 1903, M. Muschamp, qui enseigne à l'Institut La Châtelaine, y crée, après avoir reçu l'accord de son directeur, un *boating club*<sup>47</sup>. Au tournant du XIX<sup>e</sup> siècle, ces professeurs jouent donc un rôle actif dans le développement toujours plus important, au sein des pensionnats, des différentes activités sportives.

## Climat sain et corps robustes

Les pensionnats lémaniques, à l'instar de La Châtelaine, consacrent de plus en plus de temps et de moyens à proposer à leur clientèle une offre complète de loisir et de sports. Cette évolution répond surtout aux attentes de la clientèle étrangère, notamment dans un contexte d'industrialisation du secteur touristique dans le pays<sup>48</sup>. L'importance accordée à *l'éducation des corps* doit

<sup>46</sup> GUTMANN-MASTELLI Carla, *Lever de rideau doré. Esquisse historique du Rosey*, Université de Lausanne : Mémoire de licence, 1992, p. 8.

<sup>47</sup> AEG, THU, AP 209.3, Journal mensuel..., n° 13, avril 1903, p. 7.

<sup>48</sup> TISSOT Laurent, *Naissance d'une industrie touristique. Les Anglais et la Suisse au XIX<sup>e</sup> siècle*, Lausanne : Éditions Payot, 2000.



également être mise en lien avec la notoriété internationale que possèdent alors les cliniques privées de la Riviera lémanique<sup>49</sup> et, surtout, avec la vogue, à la fin du xix<sup>e</sup> et au début du xx<sup>e</sup> siècle, de la « médecine du climat » qui se traduit par l'ouverture de nombreux sanatoriums alpins<sup>50</sup>. La réputation d'endroit favorable à la santé dont jouit la Suisse, même si elle est antérieure à ce mouvement<sup>51</sup>, est ainsi renforcée.

L'importance nouvelle prise par le tourisme curatif se répercute alors sur l'industrie des pensionnats qui saisit les enjeux et les avantages qu'elle peut en tirer. La promesse de pouvoir, en Suisse, jouir d'un changement de climat est alors utilisée comme argument publicitaire, renforcée même parfois par l'avis d'un médecin<sup>52</sup>. Durant l'entre-deux-guerres, un nombre croissant de pensionnats décident de s'établir en montagne pendant la saison froide, puis, plus tard, durant toute l'année afin de pouvoir jouir du climat alpin qui est alors tant vanté dans leurs réclames<sup>53</sup>. Le calcul est graduel : plus ceux-ci se situent à haute altitude, plus le changement de climat est important, et donc bénéfique pour les corps. Les adjectifs « alpins » et « préalpins » font même

l'objet d'un usage abusif par certains de ces instituts, qui présentent leur emplacement comme bien plus élevé qu'il ne l'est en réalité<sup>54</sup>. En misant également sur le nouvel essor des sports d'hiver, les grands pensionnats de l'Arc lémanique trouvent un second souffle dans une situation économique de l'après-guerre qui marque la fin de l'apogée du tourisme éducatif en Suisse<sup>55</sup>.

## Popularisation du sport en Suisse

À la fin du xix<sup>e</sup> siècle, la possibilité de pratiquer du sport est offerte aux étudiants étrangers par un très grand nombre de pensionnats helvétiques, qui, comme on l'a vu, lui accordent également de plus en plus d'importance dans leur programme éducatif. Nous allons voir ici comment ces pratiques parviennent à toucher, à un moment donné, un public extérieur à ce cadre. Il faudra aussi tenir compte, dans cette analyse, du rôle important joué par les milieux touristiques dans ce transfert culturel.

## Une popularisation dans un premier temps limitée (1870-1890)

Une des qualités essentielles des sports, d'ailleurs souvent mise en avant par les partisans de ces nouvelles activités, réside dans le fait que celles-ci sont généralement pratiquées à l'extérieur<sup>56</sup>. Tant vantés par les programmes de pensionnats pour leurs bienfaits, ces « *jeux en plein air* »<sup>57</sup> peuvent s'imposer une première

<sup>49</sup> Ces cliniques privées connaissent un grand développement jusqu'à la Première Guerre mondiale, en parallèle à l'essor du tourisme. DONZÉ Pierre-Yves, *L'ombre de César, les chirurgiens et la construction du système hospitalier vaudois (1840-1960)*, Lausanne : Éditions BHMS, 2007, p. 125 et p. 271.

<sup>50</sup> LÜTHI Dave, « L'influence du bon air sur l'architecture. Une "guérison formelle" ? Apparition du sanatorium alpin en Suisse 1880-1914 », *Revue de géographie alpine*, 2005, vol. 93, n° 1, p. 43-52.

<sup>51</sup> BARTON Susan, *Healthy living in the Alps, the Origins of Winter Tourism in Switzerland, 1860-1914*, Manchester : Manchester University Press, 2008, p. 8.

<sup>52</sup> Archives de l'Institut Brillantmont, Boîte n° 8, A.f.3 105, *Château Brillantmont*, Genève : Impression Sabag, [1898], p. 6. / AEG, THU, AP 209.9, *International College « La Châtelaine », Morillon near Geneva, Switzerland*, Geneva : Charles Pfeffer [printed by], 1887.

<sup>53</sup> Fils du fondateur de l'Institut du Rosey à Rolle, Henri Carnal propose le premier l'idée d'un pensionnat établi à deux endroits différents selon la saison. En décembre 1916, la vingtaine d'élèves que compte alors cet établissement se déplacent pour tout l'hiver à Gstaad. GUTMANN-MASTELLI Carla, *Lever de rideau doré...*, p. 13-14.

<sup>54</sup> JOBIN Albert, *L'enseignement privé en Suisse...*, p. 41.

<sup>55</sup> SALVADOR Rafaël, *Les pensionnats de jeunes filles à Lausanne au tournant du siècle*, Université de Lausanne : Mémoire de licence, 1989, p. 5 et p. 80.

<sup>56</sup> « L'hygiène des sports », *Gazette de Lausanne*, 6 avril 1895, p. 3.

<sup>57</sup> AEG, THU, AP 209.9, *Collège international La Châtelaine, Morillon près Genève, Suisse*, « programme », non daté [probablement 1894].



fois au regard des passants, suscitant parfois la curiosité des autochtones, encore étrangers à ces pratiques. Max Auckenthaler en tant que directeur de l'Institut La Villa, aménage ainsi des terrains de football aux alentours de la ville de Lausanne, à Montbenon<sup>58</sup>, à Montriond «*au pied de la colline*», ou encore à Vidy<sup>59</sup>. Dans le même sens, la création de clubs par les nombreux touristes anglais<sup>60</sup> débouche sur l'organisation de rencontres sportives en milieu urbain. Dès les années 1870, des matches de football ou de rugby sont ainsi disputés dans les principales villes de l'Arc lémanique<sup>61</sup> et du Plateau romand<sup>62</sup>.

Il est indéniable que le sport s'est transmis, en partie au moins, par effet de mimétisme. Ces nouvelles pratiques intriguent, peuvent parfois donner l'envie à des néophytes d'y participer, puis peut-être d'y jouer à nouveau<sup>63</sup>. Nous pouvons toutefois considérer que, jusqu'à la fin des années 1880, même si le sport se fait donc peu à peu connaître grâce aux échanges induits à la fois par l'activité des pensionnats et par celle du tourisme, sa diffusion reste relativement limitée. Les parties sportives organisées durant les années 1870-1880 par les touristes anglais, dans le cadre de leurs loisirs, doivent être perçues davantage comme des initiatives dispersées qui ne connaissent pas de véritable

continuité. Les clubs sportifs revêtent alors un caractère temporaire, n'existant que quelques années tout au plus<sup>64</sup>, se créant ou se dissolvant au gré des arrivées ou des départs des touristes<sup>65</sup>. La manière de concevoir la pratique du sport dans les premiers pensionnats qui l'ont adoptée n'est également guère propice à sa diffusion. En lisant le journal de La Châtelaine de 1889, on se rend compte que les sports qui y sont mentionnés (le football, le cricket, le tennis, etc.) se jouent uniquement à l'intérieur des murs de cet établissement<sup>66</sup>. Ainsi, aucune rencontre de football n'est prévue, cette année-là, contre une équipe extérieure (club d'une ville ou d'un autre pensionnat). Les 3,5 hectares de terrain qui jouxtent le nouveau bâtiment où a été transféré cet institut dès 1876 et qui sont dédiés à la pratique du sport renforcent cette impression<sup>67</sup>. Dans le cas présent, les activités sportives se déroulent essentiellement dans l'intimité du pensionnat.

### Une rupture dans la pratique sportive en Suisse : l'exemple de l'institutionnalisation du football (1895)

L'absence de continuité d'un mouvement associatif, par ailleurs dispersé dans les grandes villes touristiques, et la pratique quelque peu cloisonnée du sport au sein des pensionnats rendent illusoire, durant les

<sup>58</sup> «Décès», *Gazette de Lausanne*, 27 décembre 1932, p. 4.

<sup>59</sup> Fonds Auckenthaler, article de presse signé L.P., sans titre et non daté [postérieur à 1973].

<sup>60</sup> SOCIÉTÉ LAUSANNOISE D'INTÉRÊT PUBLIC [Publié sous les auspices de la], *Guide de Lausanne...*, p. 145.

<sup>61</sup> «Samedi 2 décembre, à 2 heures de l'après-midi sur Montbenon: Football match, Geneva versus Lausanne, Fifteen a side» *Gazette de Lausanne*, 2 décembre 1871, p. 4. «Football match: Vevey, Montreux et Lausanne», *Gazette de Lausanne*, 4 février 1876, p. 4.

<sup>62</sup> Nous retrouvons dans la *Feuille d'avis de Neuchâtel* une mention d'un club, à Neuchâtel, dès 1883. «Avis divers», *Feuille d'avis de Neuchâtel*, 1<sup>er</sup> novembre 1883, p. 3.

<sup>63</sup> GOGNIAT Jérôme, TISSOT Laurent, *Neuchâtel Xamax, 100 ans d'histoire et de passions*, Neuchâtel: Éditions Alphil & Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel, 2012, p. 18.

<sup>64</sup> En 1878, dans une annonce en anglais publiée dans la *Gazette de Lausanne*, le président, L. Stein, invite les «*gentlemen (and gentle boys)*» à former un nouveau club de football à Lausanne. Trois ans plus tard, nous retrouvons encore la trace de ce club, toujours dirigé par le même président. «Lausanne Foot-ball Club», *Gazette de Lausanne*, 1<sup>er</sup> octobre 1878, p. 4. «Foot-ball», *Gazette de Lausanne*, 3 octobre 1881, p. 4.

<sup>65</sup> SOCIÉTÉ LAUSANNOISE D'INTÉRÊT PUBLIC [Publié sous les auspices de la], *Guide de Lausanne...*, p. 133.

<sup>66</sup> AEG, THU, AP 209.1, Journal hebdomadaire «La Châtelaine», Institution Thudicum, Morillon-Genève, Journaux n° 1-27, 1889.

<sup>67</sup> AEG, THU, AP 209.13, *Fête du cinquantième...*, p. 12.

années 1870 à 1890, la mise sur pied de compétitions dans le long terme et limitent ainsi le développement du sport au sein de la population locale.

Le début des années 1890 marque un changement radical en ce qui concerne la pratique du football. À compter de ce moment, les grands pensionnats romands, qui ont tous adopté la pratique sportive dans leurs programmes, deviennent des animateurs importants de ce mouvement sportif naissant. Même si les élèves de ces établissements ne restent souvent que durant une période relativement courte en Suisse<sup>68</sup>, leur renouvellement, au fur et à mesure des nouvelles arrivées, permet pour la première fois de disposer d'un effectif suffisant pour envisager la mise en place d'une compétition régulière et durable<sup>69</sup>.

Dans un premier temps, les équipes des pensionnats organisent à plusieurs reprises des rencontres, soit entre elles soit contre les clubs issus des grandes villes romandes et touristiques<sup>70</sup>. Le club de La Châtelaine aurait ainsi disputé 72 matches en moins de dix ans, entre 1889 et 1898<sup>71</sup>. L'émulation que nous percevons dans la création de clubs et dans l'organisation croissante

de matches débouche, dans un second temps, sur la naissance de l'Association suisse de football (ASF) qui a initialement pour but « *d'unir tous les clubs sous les mêmes règles afin d'éviter toutes les difficultés [...] qui malheureusement sont devenu [sic] assez fréquentes pendant les dernières saisons* »<sup>72</sup>. Lors de l'assemblée constitutive, le 7 avril 1895 à Olten, sept clubs sur les douze membres fondateurs de cette association viennent de Suisse romande<sup>73</sup>. Parmi eux, quatre sont issus de pensionnats : FC Château Lancy, FC La Châtelaine, FC La Villa et FC Villa Longchamp. Le Football and Cricket Club de Lausanne, le FC Neuchâtel et enfin le FC Yverdon, dont le président, Ami Simond, est également directeur d'institut<sup>74</sup>, complètent les représentants de ce côté-ci de la Sarine<sup>75</sup>. L'importance des équipes de pensionnat dans les prémices de l'ASF est évidente. Par ailleurs, le 5 juin 1898, Max Auckenthaler (Institut La Villa) devient le second président de cette association, n'occupant toutefois cette fonction que durant une période très brève<sup>76</sup>.

La création de l'ASF n'est pas immédiatement suivie de la mise en place d'une compétition entre ses

<sup>68</sup> Par exemple, entre 1863 et 1903, plus de sept élèves sur dix restent à l'Institut La Châtelaine durant une année (52,7 %) ou moins (19,5 %). Près de deux élèves sur dix le fréquentent durant deux ans (19,2 %). Enfin, un faible pourcentage y réside durant trois ans ou plus (8,6 %). Statistiques établies grâce au document suivant : AEG, THU, AP 209.6, Album souvenir du 50<sup>e</sup> anniversaire du Collège international La Châtelaine (1853-1903), non numéroté [statistiques à la fin du document].

<sup>69</sup> L'historien Thomas BUSSET, en analysant les débuts du hockey sur glace en Suisse, parle d'« un changement qualitatif » qui s'opère dans la pratique de ce jeu lorsque ce dernier est introduit dans les pensionnats. Le processus d'institutionnalisation du hockey sur glace est, sur bien des points, comparable à celui du football, notamment quant au rôle joué par les pensionnats et les milieux touristiques. Voir : BUSSET Thomas, « De la sociabilité mondaine à la compétition : les débuts du hockey sur glace en Suisse », in JACCOUD Christophe, BUSSET Thomas [Sous la direction de], *Sports en formes. Acteurs, contextes et dynamiques d'institutionnalisation*, Lausanne : Éditions Antipodes, 2001.

<sup>70</sup> En 1893, le Rosey-Club (Institut Le Rosey) propose par exemple au FC Lausanne, qui est alors composé uniquement d'Anglais, de disputer une rencontre de football. « Football », *Gazette de Lausanne*, 10 mars 1893, p. 2.

<sup>71</sup> FILLIOL Édouard-F., *ASFA 1895-1925...*, p. 10.

<sup>72</sup> Archives de l'Association suisse de football (ASF), 11-01, Lettre d'Ernest A. Westermann, capitaine du Grasshopper Club de Zurich, aux clubs suisses dans le but de fonder une association nationale de football, février 1895.

<sup>73</sup> Archives de l'ASF, 11-01, Generalversammlung der Delegierten der Schweizerischen Football Clubs zur Gründung einer Schweizerischen Football-Association, 7 avril 1895.

<sup>74</sup> « Yverdon », *Gazette de Lausanne*, 21 juin 1893, p. 3. / FILLIOL Édouard-F., *ASFA 1895-1925...*, p. 15.

<sup>75</sup> Parmi les cinq équipes suisses alémaniques fondatrices de l'association, trois proviennent de Zurich (Grasshoppers Club Zürich, Anglo-American FC Zürich, Excelsior FC Zürich), une de Bâle (FC Baseler) et une de Saint-Gall (FC St.-Gallen). À noter que le club saint-gallois est le plus ancien de Suisse existant encore actuellement. Il a été créé en 1879 par quelques jeunes commerçants, anciens élèves de l'Institut Schoenberg à Rorschach. RUOFF Paul, « Contribution à l'histoire du Football suisse », in *Le livre d'or du football suisse*, Bâle : Édition Domprobstei, 1953, p. 14.

<sup>76</sup> Max Auckenthaler, « *qui n'acceptait pas de réélection* », quitte ses fonctions au mois d'août de la même année. RUOFF Paul, « Contribution à l'histoire du Football suisse... », p. 20.

membres. Ces derniers jouent d'abord «*entre eux des matches d'entraînement, mais sans autre intérêt que le sport pur*»<sup>77</sup>. Durant la saison 1896-1897, il est tout de même considéré que le FC La Garance, une sélection composée des meilleurs joueurs du FC La Châtelaine et du FC Lancy (Institut Haccius), remporte le premier titre, officieux, de champion suisse. Les équipes de pensionnat, parce qu'elles disposent notamment de temps pour s'entraîner à leur sport favori<sup>78</sup>, dominent largement les premières rencontres disputées en Suisse. Alors que l'ASF vient d'être créée, le FC La Villa s'impose par exemple par 11 buts à 0 face au FC Grasshoppers de Zurich!<sup>79</sup> En 1897, l'équipe zurichoise gagne pourtant la première compétition sportive se déroulant au niveau national, la Challenge Cup Ruinart,<sup>80</sup> organisé par l'intermédiaire du journal *La Suisse sportive*<sup>81</sup>. La mise sur pied d'associations et de compétitions sportives par les pensionnats assure à ces derniers d'«*obtenir une série de jeux réguliers*» à proposer à leurs élèves<sup>82</sup>.

Bien plus que des matches isolés (comme entre les premiers clubs anglais des grandes villes) ou disputés dans

un contexte relativement clos (aux abords du pensionnat ou de l'hôtel), les premières compétitions permettent de faire connaître le sport au-delà des cercles sociaux le pratiquant à l'origine en Suisse. Les journaux généralistes se font l'écho, d'abord sporadiquement puis de plus en plus régulièrement, des matches puis des compétitions, touchant ainsi la population locale<sup>83</sup>. Enfin, la venue d'équipes étrangères, comme la tournée en 1900 d'un club anglais, les Surrey Wanderers, participe également amplement à populariser la pratique du football<sup>84</sup>.

L'appropriation de ce sport par la population locale amène les clubs de pensionnat ainsi que ceux issus des villes touristiques romandes (FC Lausanne, FC Montreux, etc.), composés essentiellement de joueurs anglais, à se retirer de la compétition et de l'association qu'ils ont eux-mêmes contribué à mettre sur pied. Ne démordant pas de leur volonté de jouer en semaine (le mercredi et le samedi) plutôt que le dimanche comme le désirent les équipes suisses alémaniques, ils quittent en effet l'ASF et créent, en parallèle, la Ligue romande (1899)<sup>85</sup>. Si ce refus énergique de jouer des matches le dimanche pourrait à première vue prêter à sourire, il doit surtout être interprété, pour ces classes aisées, comme une manière, d'une part, de se retrouver entre elles de façon exclusive<sup>86</sup> et, d'autre

<sup>77</sup> Pour ce paragraphe, voir FILLIOL Édouard-F., *ASFA 1895-1925...*, p. 5-16.

<sup>78</sup> Par exemple, en 1901, les élèves fréquentant La Châtelaine jouent au football quatre fois par semaine, à 16 heures, sur une prairie louée. AEG, THU, AP 209.6, *Album souvenir du 50<sup>e</sup> anniversaire du Collège international La Châtelaine (1853-1903)*, p. 95.

<sup>79</sup> «Football», *Gazette de Lausanne*, 16 avril 1895, p. 3.

<sup>80</sup> En finale, elle bat deux équipes de pensionnat, La Châtelaine et La Villa Longchamp. Archives de l'ASF, 06-01, Resultate der Meisterschaftsspiele Serie A, Finals und Länderwettspiele des Schweiz Fussball und Athletik Verbandes, 1897/1898.

<sup>81</sup> Le comité d'honneur de la compétition est composé de trois directeurs d'institut, Max Auckenthaler, Ami Simond et George Thudichum, ainsi que de deux représentants de la *Suisse sportive*, Aimé Schwob et François Dégerine. Ce comité est chargé de «*trancher toutes les difficultés pouvant survenir au sujet de l'organisation du championnat, de la validité des matches et de la conduite des joueurs*». «Championnat suisse de Football Association. Challenge-cup Ruinart. Règlement», *L'Impartial*, 27 octobre 1897, p. 2.

<sup>82</sup> AEG, THU, AP 209.3, *Journal mensuel...*, n° 19, octobre 1903, p. 162-163.

<sup>83</sup> Ainsi, la *Gazette de Lausanne*, le *Journal de Genève* ainsi que la *Feuille d'avis de Neuchâtel* publient dès le milieu des années 1890 et de plus en plus fréquemment les résultats des parties de football. Sources : Archives historiques des journaux *Le Temps*, *L'Express* et *L'Impartial*, [www.letempsarchives.ch/](http://www.letempsarchives.ch/), [www.arcinfo.ch/archives](http://www.arcinfo.ch/archives)

<sup>84</sup> «Football», *Gazette de Lausanne*, 18 avril 1900, p. 3.

<sup>85</sup> La création de la Ligue romande fragilise l'ASF qui cherche, sans succès, à réunir les deux associations concurrentes. Le fort accroissement du nombre d'équipes en Suisse – entre 1899 et 1903, le nombre d'équipes qui sont affiliées à l'ASF quadruple – lui permet toutefois d'assurer sa pérennité et d'entamer une longue phase de développement. FILLIOL Édouard-F., *ASFA 1895-1925...*, p. 27 et p. 34-35. Archives de l'ASF, 03-01, *Annuaire suisse de football*, 1912, p. 13.

<sup>86</sup> Un phénomène semblable est constaté en France dans le cyclisme et dans le tennis. En effet, la haute société investit dans un premier temps ces sports

part, de souligner leurs différences de statut dans la société par une maîtrise du temps et une consommation improductive de celui-ci<sup>87</sup>.

## La Suisse, relais continental des sports britanniques

La précocité avec laquelle les *sports modernes* sont adoptés en Suisse explique le rôle important joué par cette petite nation dans leur diffusion en Europe continentale. En effet, plusieurs acteurs, y ayant appris précocement des sports comme le football, contribuent à répandre ces activités à l'étranger. L'historien Paul Dietschy mentionne toute une série de fondations de club auxquelles «*des cadres, des ingénieurs et des enseignants helvétiques*» ont participé, comme celles du Genoa Cricket and Football Club (1893), du Football Club Barcelona (1899) ou encore du Bari Football Club (1908)<sup>88</sup>. En 1905, un correspondant de la *Suisse sportive* estime que les joueurs suisses ont «*de tout temps*» été nombreux en Italie et qu'ils ont surtout amélioré qualitativement le jeu qui y était pratiqué. Pour lui, le F.C. Juventus de Turin doit son récent titre de champion d'Italie non seulement «*à l'énergique et dévouée présidence d'un Suisse, M. Dick*», mais aussi à la présence de deux joueurs bâlois qui «*font beaucoup dans l'équipe pour l'enseignement de la tactique, qui fait souvent encore défaut chez les équipes italiennes*». D'autres équipes, comme le Milan Cricket

and Football Club, comptent même jusqu'à cinq joueurs suisses<sup>89</sup>.

Les personnes fréquentant les pensionnats ou étant liées à eux, d'une manière ou d'une autre, sont particulièrement susceptibles non seulement de dynamiser le mouvement sportif à l'intérieur du pays, mais aussi de transmettre ces nouvelles pratiques au-delà des frontières helvétiques. C'est, par exemple, le cas de Paul Heubi (1878-1927), fils du directeur de Brillantmont.

Alors en stage à la Banque de Winterthur, il crée, avec treize autres joueurs, le premier club de la ville, le FC Excelsior Winterthur (1896), et devient capitaine de l'équipe<sup>90</sup>. Vers 1900, il part travailler dans une filiale du Crédit Lyonnais à Madrid<sup>91</sup>. Durant les années 1920, les frères Giral, qui font partie des membres fondateurs du Real Madrid, soulignent le rôle joué par «*un Suisse*», qui n'est autre que Paul Heubi, lors des débuts du football dans la capitale espagnole :

*«Avant de fonder le [Real] Madrid, nous jouions déjà au football... Nous avons introduit le football à Madrid quand nous étions des petits enfants de 16 ans... Ensuite, nous avons fondé le Skay [en fait sky] qui était la première équipe dans la cour [en la Corte]. Et nous jouions comme nous pouvions; 7 contre 7, 14 contre 12, 5 contre 5 ou contre 6... Jusqu'à l'arrivée d'un Suisse qui s'appelle Polevi [Paul] qui est celui qui nous a appris à jouer d'une manière réglementaire.»*<sup>92</sup>

et participe à leur développement, avant de les délaissier ou de se retirer dans des propriétés privées ou dans des clubs fermés lorsqu'ils se popularisent. DE SAINT MARTIN Monique, «*Une sociabilité mondaine: les débuts du vélo et du tennis en France*», *Traverse*, 1998, n° 3.

<sup>87</sup> Ce que le sociologue américain Thorstein Veblen appelait, en 1899, «*le loisir ostentatoire*». VEBLEN Thorstein, *Théorie de la classe de loisir* (1899), Paris: Gallimard, 1970, p. 26-46.

<sup>88</sup> DIETSCHY Paul, *Histoire du football*, p. 92.

<sup>89</sup> MÉGROZ A., «*Les joueurs suisses en Italie*», *La Suisse sportive*, 30 décembre 1905.

<sup>90</sup> Hans Gamper, qui fonde, en 1899, le FC Barcelone, joue également dans ce club en 1896 et 1897. «*Hans Gamper – FC Winterthur*» et «*FC Winterthur 1896-1897*», in *FC Winterthur Klubarchiv*, [www.fcwinterthur1896.com](http://www.fcwinterthur1896.com), consulté le 24 mars 2016.

<sup>91</sup> Archives de l'Institut Brillantmont, Boîte n° 23, A.k.112, Lettre de Paul Heubi (père) à Albert Grurer, sous-directeur de la Banque de Winterthur, le 4 octobre 1899.

<sup>92</sup> ROMERO CUESTA José, «*Los veteranos del deporte. Los hermanos Giral, cuatro veces campeones de España, haban de «su "football" y del actual*», *El Imparcial*, 5 septembre 1928, p. 5, cité par ARRECHEA Fernando,

Intervenues en Suisse quelques décennies plus tôt que dans les autres nations d'Europe continentale, l'introduction et le développement du sport confèrent donc un statut particulier à ce pays, qui participe à la diffusion et à la codification, à une plus large échelle, de ces pratiques.

## Conclusion

Issue en partie du mouvement philanthropique du tournant du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'éducation prônée dans les pensionnats suisses vise un développement à la fois corporel, intellectuel et moral des élèves. Les exercices physiques, qui participent à ce développement intégral de l'individu, y trouvent pleinement leur place. L'introduction du sport, dès le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, s'adapte alors parfaitement à une tradition éducative séculaire qui porte déjà une attention particulière au corps. Le modèle britannique n'est donc pas purement et simplement recopié.

Dans un contexte de préoccupations nouvelles envers le corps, symbolisées par l'engouement progressif que connaît la « médecine du climat » et par l'essor des sanatoriums alpins, la plupart des pensionnats proposent, à la fin du siècle, de pratiquer des activités sportives. Ces dernières prennent alors une importance croissante dans leurs programmes éducatifs, un temps de plus en plus important leur étant consacré quotidiennement.

Les pensionnats ont eu un impact principalement sur le processus d'institutionnalisation des sports collectifs, plutôt qu'individuels<sup>93</sup>. Amenant un véritable

dynamisme dans le développement du football ou du hockey sur glace, ils ne jouent pas un rôle prépondérant lors des débuts d'associations sportives telles que le tennis. En effet, la Swiss Lawn Tennis Association (1896), qui est pourtant la première association de ce sport à être créée sur le continent européen, est uniquement fondée par des clubs issus des villes touristiques telles que Lausanne, Genève, Montreux, Neuchâtel, Berne, Zurich et Bâle (deux clubs)<sup>94</sup>. Même si le tennis est pratiqué très tôt dans certains pensionnats romands, il n'est pas forcément nécessaire, pour ces derniers, d'encourager la mise sur pied de compétitions externes ou d'y prendre part. En effet, comme en général pour tout sport individuel, les pensionnats comptent en leur sein un nombre suffisant de joueurs pour organiser des tournois jugés attrayants, en tout cas dans un premier temps.

Enfin, il ne faut pas sous-estimer le rôle complémentaire joué par le tourisme dans le développement des sports collectifs. L'ancrage en milieu urbain que connaît le football durant le dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle explique pourquoi ce sport a pu se populariser par la suite, alors que d'autres, pourtant pratiqués dans les pensionnats comme le cricket ou le base-ball, n'ont pas connu la même trajectoire. À l'inverse, l'absence du rugby dans les programmes de ces instituts, sport pourtant plus

PATÓN Víctor Martínez Patón, MAYOR Luis Javier Bravo, « Paul Heubi, el suizo que enseñó a jugar al fútbol en Madrid », in *Cuadernos de Fútbol*, www.cihefe.es, 1<sup>er</sup> novembre 2013, n° 48, consulté le 15 décembre 2014.

<sup>93</sup> À l'instar des milieux touristiques, les milieux éducatifs sont toutefois amenés, à plusieurs reprises, à soutenir des projets d'infrastructures

sportives, qu'il s'agisse de sports individuels ou collectifs. Ainsi, au tournant du siècle, la construction d'un parc des sports à Genève, comprenant des emplacements dédiés au golf, au tennis, au football, au cricket ou encore au patinage, vise bien sûr, d'une part, à enthousiasmer les touristes étrangers mais aussi, d'autre part, à répondre à une demande des pensionnats pour ce type d'installations (« Parc des sports », *Journal de Genève*, 20 juin 1898, p. 2 / 30 mars 1901, p. 5). Dans ce sens, à Lausanne, durant l'entre-deux-guerres, plusieurs directeurs d'instituts s'engagent en faveur de projets tels que l'établissement d'un golf (1921) ou encore d'une patinoire couverte dans le quartier de Beaulieu (1933), même s'il faut attendre quelques années pour qu'une patinoire artificielle, en plein air, voie effectivement le jour dans une autre partie de la ville, à Montchoisi (1938). DUCREY Pierre, *Cinquante ans de golf à Lausanne 1921-1971*, Lausanne: Imprimerie Held, 1972. Archives de l'Institut Brillantmont, Boîte n° 23, A.i.3 115.

<sup>94</sup> 1896-1996, *Swiss Tennis: depuis cent ans derrière la balle*, Ittigen: Swiss Tennis, Association suisse de tennis, [1996].

pratiqué durant les années 1880 que le football dans les principales villes touristiques<sup>95</sup>, permet sans doute d'expliquer le non-développement de ce sport en Suisse et sa disparition au début du xx<sup>e</sup> siècle<sup>96</sup>.

## Abstract

Adopting so-called “modern sports”, from the middle of the 19th century on, Switzerland becomes one of the leading development centres for that English-born body of practices and contributes to their spreading throughout continental Europe. This paper aims at a better understanding of this cultural transfer, with a particular focus on the role played by boarding schools in the overall process. Those private institutes were the privilege of an international and social elite. They took up sports very early on, and it even turned to be one of the cornerstones of their educational program by the end of the 19th century. Understanding the importance of their action gives a better grasp of the emergence, at that time, of sport's phenomenon in Switzerland, and of collective sports more specifically. As a paradigmatic example, the birth of football in the country and its subsequent appropriation by the locals, comes under closer examination.

**Keywords:** sport, football, boarding schools, education, cultural transfers.

<sup>95</sup> FILLIOL Édouard-F., *ASFA 1895-1925...*, p. 4-6.

<sup>96</sup> Le FC Servette est considéré, en 1900, comme la seule formation pratiquant le rugby dans le pays (« Football rugby », *Journal de Genève*, 6 mars 1900, p. 2). Le club genevois y jouera encore jusqu'à la Première Guerre mondiale avant de se consacrer uniquement au football. RUOFF Paul, « Contribution à l'histoire du Football suisse... », p. 14.



# Du corps au travail au travail du corps. Corporalité des personnes âgées durant la seconde partie du xx<sup>e</sup> siècle

Matthias Ruoss

L'introduction de l'assurance vieillesse et survivants (AVS) en 1948 a marqué un tournant décisif. Jamais auparavant une partie de la population n'avait pu prendre sa retraite aussi tôt. Dans le même temps, une renégociation sociale s'est ouverte concernant l'organisation de la vie après l'emploi. La présente contribution examine, d'une part, qui a été impliqué dans cette renégociation et comment de nouvelles idées ont été institutionnalisées au travers d'un dispositif, l'accent principal étant mis sur l'amélioration du bien-être physique des personnes âgées. Elle explique, d'autre part, comment, au sein de cet arrangement d'activation, une nouvelle forme de subjectivation a été établie qui demande un travail sur le corps et affirme ainsi que le vieillissement est un processus autodéterminé.

**Mots clés :** assurance vieillesse, retraite, étapes de la vie, corps, sujet.

Dire que le corps humain vieillit depuis la nuit des temps est un commentaire anthropologique banal<sup>1</sup>. En revanche, il est important d'affirmer que les représentations construites sur les concepts sociaux du vieillissement et des personnes âgées ainsi que les attitudes individuelles évoluent en permanence<sup>2</sup>. Jusqu'à l'entre-

deux-guerres, les hommes et les femmes étaient considérés vieux quand ils n'étaient plus à même d'exercer leurs activités professionnelles ou ménagères en raison d'une invalidité ou d'une infirmité due à l'âge. D'ailleurs, même après l'introduction de l'assurance vieillesse et survivants (AVS) en 1948, la performance physique est demeurée longtemps le critère décisif et significatif de la définition sociale de l'âge et du vieillissement, aussi bien

---

<sup>1</sup> Je voudrais remercier chaleureusement Fabienne Amlinger et Sonja Matter ainsi qu'un expert anonyme pour leurs précieuses suggestions et leurs commentaires critiques.

<sup>2</sup> LABISCH Alfons, « Gesundheit: Die Überwindung von Krankheit, Alter und Tod », in VON DÜLMEN Richard (éd.), *Erfindung des Menschen*.

---

*Schöpfungsträume und Körperbilder 1500-2000*, Vienne & Cologne & Weimar: Böhlau Verlag, 1998, p. 507-536.

au niveau discursif que biographique. Une nouvelle approche ne s'est progressivement imposée qu'après l'extension du champ de l'AVS durant les années 1960 et 1970. Dans une nouvelle offre discursive de catégories et de modes de réflexion gérontologiques, démographiques et sociopolitiques, un individu est aujourd'hui considéré comme vieux quand il n'est plus capable d'agir sur son corps. La capacité ou l'incapacité à créer pour soi-même un bien-être physique et mental offre ainsi le critère central de la définition sociale et de l'attitude individuelle vis-à-vis de l'âge<sup>3</sup>.

Cette contribution examine la question de ce « *changement remarquable de la mentalité* », selon les termes du troisième rapport sur l'âge (1995)<sup>4</sup>, et explore les causes de cette évolution justifiée et révolutionnaire de la société dans son ensemble concernant l'histoire du corps. On montrera tout d'abord que l'historiographie entend le corps (vieillissant) comme une ouverture vers la société qui – de son côté – pénètre le corps moyennant un échange permanent. La section suivante sera consacrée, au travers d'une approche empirique, d'abord au débat gérontologique professionnel qui s'est développé après la guerre et qui a contribué à instaurer une image centrale de la retraite caractérisée par la « *retraite active* », puis à un exposé des forces de discipline exercées sur le corps humain. Les divers acteurs et institutions qui ont mis en place un dispositif d'activation biopolitique depuis les années 1960, dans le but de renforcer le bien-être des personnes âgées, y seront présentés. Enfin, la manière dont ce dispositif a produit une nouvelle forme de subjectivation sera exposée : une méthode qui encourage les personnes âgées à assumer leur corps de manière

active et responsable – tout en perdant de vue et en marginalisant les âgé.e.s infirmes et dépendants.

## L'histoire du corps comme une histoire de la société

La sociologie du corps l'admet, vieillir et être âgé(e) signifie bien plus que des sensations corporelles<sup>5</sup>. Le vieillissement et l'âge incluent dans tous les cas des règles et des représentations sociales de l'ordre qui ne peuvent ignorer la corporalité. Le corps vieillissant est toujours présent de deux manières au niveau social : incarnation et corporalité<sup>6</sup>. L'incarnation signifie l'inscription et l'archivage d'expériences sociales dans le corps, donc l'incarnation de la société. La corporalité, en revanche, est la perception et l'évaluation des corps par la société. Dans une perspective historique, on constate en outre que les processus de transformation sociétaux sont accompagnés d'un emploi social du corps modifié et se traduisent dans des pratiques d'incarnation et dans la perception de la corporalité<sup>7</sup>. Comme l'a montré la recherche historique portant sur les sociétés industrialisées du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècle, la capacité de travail et la performance dépendant de la ressource-corps ont été décisives pour l'évaluation du vieillissement et de l'âge. Le travail (lucratif) corporel était, selon le sociologue Christian Lalive d'Épinay, la « *caractéristique par excellence de la vie* »<sup>8</sup>. En conséquence, comme le montre l'exemple de l'interniste Fritz Kaufmann durant

<sup>3</sup> LABISCH Alfons, « Gesundheit: Die Überwindung von Krankheit, ... », p. 524-532.

<sup>4</sup> *Altern in der Schweiz: Bilanz und Perspektiven. Bericht der Eidgenössischen Kommission « Neuer Altersbericht »*, Bern: EDMZ, 1995, p. 34.

<sup>5</sup> Voir aussi DETREZ Christine, *La construction sociale du corps*, Paris, 2002 ; GUGUTZER Robert, *Soziologie des Körpers*, 4<sup>e</sup> édition, Bielefeld: Transcript Verlag, 2013.

<sup>6</sup> BARLÖSIUS Eva, *Dicksein. Wenn der Körper das Verhältnis zur Gesellschaft bestimmt*, Francfort sur le Main: Campus Verlag, 2014, p. 30-34.

<sup>7</sup> Voir ROBB John, HARRIS Oliver J.T. (éd.), *The Body in History. Europe from the Palaeolithic to the Future*, Cambridge: Cambridge University Press, 2013.

<sup>8</sup> LALIVE D'EPINAY Christian, *Die Schweizer und ihre Arbeit. Von Gewissheiten der Vergangenheit zu Fragen der Zukunft*, Zürich: Verlag der Fachvereine, 1991, p. 46.

l'entre-deux-guerres, la médecine gériatrique a interprété le vieillissement comme une «*perte de forces vitales*» causée par «*l'usure du corps*»<sup>9</sup>. Cette même perception du problème était dominante dans les cercles de l'assistance sociale. Ainsi Werner Ammann, secrétaire général de la fondation suisse Pro Senectute, déclarait-il de manière très concise: «*Le vieillissement signifie [...] une réduction de la capacité d'exercer un travail rémunéré*»<sup>10</sup>. Durant la Seconde Guerre mondiale, Rudolf von Dach, adjoint à la direction de l'assistance aux pauvres du canton de Berne, définissait pour sa part la vieillesse comme suit: «*[...] l'état dans lequel l'usure naturelle d'une personne a progressé à un point tel qu'on ne peut plus s'attendre à ce qu'elle puisse encore exécuter le métier appris*»<sup>11</sup>.

À l'inverse de ce que l'on observe dans les sociétés industrialisées, le corps est de moins en moins considéré comme un document de l'incarnation de la performance dans les sociétés de services tournées vers la consommation. Durant la seconde moitié du xx<sup>e</sup> siècle, on observe plutôt une confrontation progressive des individus à la vision sociale d'une conception consciente et délibérée du corps; les individus sont tenus désormais responsables des processus de la corporalité eux-mêmes. Pour conceptualiser ce changement révolutionnaire, le sociologue du corps anglais Mike Featherstone opère une distinction entre un corps intérieur et un corps extérieur<sup>12</sup>. D'un côté, le corps intérieur embrasse des attitudes individuelles face

aux exigences sociétales, de l'autre, le corps extérieur signifie l'apparence socialement considérée comme substantivation du corps intérieur. Selon Featherstone, la relation entre les deux corps a subi un décalage depuis les années 1970: «*Au sein de la culture de consommation, les corps intérieur et extérieur se rejoignent; le principal objectif du maintien du corps intérieur est l'amélioration de l'apparence du corps extérieur*»<sup>13</sup>. Dans les sociétés industrielles, le corps extérieur était considéré comme un indicateur de la capacité de travail et de la performance, en plus de documenter une position sociale et un âge; dans les sociétés de services, le corps intérieur est chargé de fournir des informations sur la performance, sur la position sociale et sur l'âge. Ce n'est donc plus la force physique, mais la capacité d'auto-discipline et d'organisation qui est dorénavant pertinente pour l'évaluation sociale du vieillissement. Cette transformation est également manifeste en Suisse. Le deuxième rapport sur le vieillissement (1979) analyse celui-ci comme une «*adaptation à la performance corporelle diminuée*»<sup>14</sup>. Le corps n'apparaît plus comme un fait ou comme une manifestation biologique et n'est plus perçu comme une menace naturelle: il est un défi personnel qu'il s'agit de maîtriser au moyen d'un «*effort d'adaptation*»<sup>15</sup>. Il devient un objet de la modélisation, et l'individu est dès lors responsable de son propre état. Cela est particulièrement évident dans le fait que l'apparence physique est interprétée comme la manifestation corporelle de la responsabilité personnelle et de la maîtrise de soi ou, dans le cas d'un comportement déviant, comme un «*laisser-aller*» ou une faiblesse de caractère. L'exigence d'un entretien responsable du corps dans sa vie personnelle s'impose.

<sup>9</sup> KAUFMANN Fritz, «Vom Altern und Altwerden», in *Pro Senectute. Schweizerische Zeitschrift für Altersfürsorge, Alterspflege und Altersversicherung* 7 (1929), H. 4, p. 99.

<sup>10</sup> WERNER Ammann, «Das Problem der Arbeitsfürsorge für alte Leute», in *Pro Senectute. Schweizerische Zeitschrift für Altersfürsorge, Alterspflege und Altersversicherung* 6 (1928), H. 1, p. 2.

<sup>11</sup> VON DACH Rudolf, «Die Ursachen der Armut», in *Der Armenpfleger. Monatsschrift für Armenpflege und Jugendfürsorge* 40 (1943), no 2, p. 10f.

<sup>12</sup> FEATHERSTONE Mike, «The Body in Consumer Culture», in FEATHERSTONE Mike, HEPWORTH Mike, TURNER Bryan S. (ed.), *The Body. Social Process and Cultural Theory*, London: Sage, 1991, p. 170-196.

<sup>13</sup> FEATHERSTONE Mike, «The Body in Consumer...», p. 171.

<sup>14</sup> *Die Altersfragen in der Schweiz. Neubearbeitung 1979*, Bern: Eidgenössische Drucksachen- und Material Zentrale, 1979, p. 94.

<sup>15</sup> *Die Altersfragen in der Schweiz...*

Durant le passage de la société industrielle à la société de services durant la seconde moitié du <sup>xx</sup><sup>e</sup> siècle, les processus de la matérialisation et de l'incarnation sont donc perçus et négociés différemment au niveau social comme au niveau individuel. Dans une perspective historique, cette évolution s'entend comme la transformation du corps qui travaille en un travail sur le corps. Très tôt, selon nous, le souci de soi et de son propre corps se répand chez les personnes âgées retraitées qui n'ont plus besoin de travailler, un souci nourri par une rhétorique d'activation qui s'établit en même temps que se met en place un système d'assurance vieillesse.

### Systèmes d'assurance vieillesse et le problème gérontologique du « mode de vie sans profession »<sup>16</sup>

Jusqu'au milieu du <sup>xx</sup><sup>e</sup> siècle, du fait des contraintes matérielles, les travailleurs des sociétés industrialisées occidentales poursuivaient leurs activités lucratives aussi longtemps que leur santé le leur permettait. Conformément au modèle des genres bourgeois prévalant alors, les hommes continuaient généralement à travailler jusqu'à un âge avancé, tandis que les femmes s'activaient le plus longtemps possible à la maison et en famille. La retraite était une alternative biographique réelle, mais réservée aux privilégiés : en 1950, 66 % des hommes âgés de 65 à 69 ans et 17 % des femmes appartenant au même groupe d'âge étaient encore actifs en Suisse et, en 1960, 59 % et 17 % respectivement<sup>17</sup>.

Seule l'expansion du système des retraites durant les années 1960 et 1970 a permis à la majorité de la population active d'accéder à un stade de vie post-professionnel sans travail, indépendamment de l'état de la santé et des revenus – non seulement en Suisse mais dans tous les pays industriels occidentaux<sup>18</sup>. Cependant, la charge de travail des femmes sans activité lucrative n'avait que peu changé avec le développement de l'État social d'après-guerre<sup>19</sup> : bénéficiaires d'une pension moins avantageuse que celle des hommes, les femmes continuaient à travailler au ménage jusqu'à un âge avancé et assumaient des responsabilités familiales<sup>20</sup>.

Dans un contexte où l'activité à vie – professionnelle ou autre – était la norme, il n'était pas évident que le concept de la retraite pût même s'établir<sup>21</sup>. Cette notion – permettre aux personnes âgées de profiter à partir d'un certain âge d'une « *vie dans l'oisiveté* »<sup>22</sup> – allait en effet à l'encontre de l'économie morale de la société industrielle capitaliste, axée sur la productivité et sur la création de valeurs<sup>23</sup>. Cette retraite n'était

---

*in späteren Lebensphasen – Sackgassen, Perspektiven und Visionen*, Bern: Haupt Verlag, 2005, p. 9.

<sup>18</sup> Voir aussi EHMER Josef, *Sozialgeschichte des Alters*, Francfort sur le Main: Suhrkamp Verlag, 1990, p. 119-135; KÄLBLE Hartmut, *Kalter Krieg und Wohlfahrtsstaat. Europa 1945-1989*, Munich: C. H. Beck, 2011, p. 81-175.

<sup>19</sup> Cependant, il convient de souligner que nous ne savons que peu de choses à propos de l'histoire des femmes à la retraite. Voir aussi THANE Pat, « Women and Ageing in the Twentieth Century », in *L'Homme. Europäische Zeitschrift für Feministische Geschichtswissenschaft* 17 (2006), H. 1, p. 59-74; HÖPFLINGER François, *Frauen im Alter – Alter der Frauen. Ein Forschungsdossier*, 2<sup>e</sup> édition révisée, Zurich: Seismo, 1997.

<sup>20</sup> Voir aussi LUCHSINGER Christine, *Solidarität, Selbständigkeit, Bedürftigkeit. Der schwierige Weg zu einer Gleichberechtigung der Geschlechter in der AHV, 1939-1980*, Zurich: Chronos Verlag, 1995.

<sup>21</sup> LALIVE D'EPINAY Christian, *Die Schweizer und ihre Arbeit...*, p. 45-54.

<sup>22</sup> SCHELsky Helmut, *Auf der Suche nach Wirklichkeit. Gesammelte Aufsätze*, Düsseldorf, Cologne: Dietrich Verlag, 1965, p. 213.

<sup>23</sup> Voir aussi RUOSS Matthias, « Aktives Alter(n) in der kapitalistischen Arbeitsgesellschaft. Ein Beitrag zur Wissensgeschichte der Gerontologie in der zweiten Hälfte des 20. Jahrhunderts », in BOLZE Max *et al.* (ed.),

<sup>16</sup> TARTLER Rudolf, *Das Alter in der modernen Gesellschaft*, Stuttgart: Enke, 1961, p. 143.

<sup>17</sup> Par ailleurs, en 1950, 40 % des hommes et 9 % des femmes de plus de 70 ans étaient encore actifs ; en 1960, ils étaient 31 % et 7 % respectivement. HÖPFLINGER François, « Demografische Alterung und Erwerbsbeteiligung älterer Arbeitskräfte in der Schweiz », in CLEMENS Wolfgang, HÖPFLINGER François, WINKLER Ruedi (ed.), *Arbeit*

généralement pas acceptée dans les pays industriels, y compris parmi la population active elle-même<sup>24</sup>. C'est particulièrement évident quand on considère l'effort social accompli pour réconcilier la phase de vie post-professionnelle avec les normes et les valeurs dominantes de la société ouvrière capitaliste ainsi que les prétentions à une pension et de la justifier avec le droit à cette pension<sup>25</sup>. Une impulsion déterminante a été donnée à la « *domestication de la retraite* »<sup>26</sup> par une nouvelle discipline scientifique née après la guerre: la gérontologie, dont l'une des principales hypothèses, fondée sur la théorie de la modernisation, était la perte de statut et de fonction à laquelle les travailleurs étaient confrontés du fait de l'existence d'une retraite sociale réglementée par l'État<sup>27</sup>. C'est surtout dans le monde germanophone que les psychothérapeutes et les psychologues se sont efforcés d'imposer cette perception du problème. Plusieurs études ont permis de mettre en avant le fardeau émotif et psychologique supporté par les personnes nouvellement retraitées, principalement par les hommes, et associé à l'absurdité du stade de vie post-emploi, souvent qualifié de « *choc de la retraite* »<sup>28</sup>,

de « *colère de la retraite* »<sup>29</sup>, de « *faillite de la retraite* »<sup>30</sup> ou de « *décès à la retraite* »<sup>31</sup>. Psychothérapeutes et psychologues ont alors attribué la cause de cette situation pénible à des circonstances sociales telles que la perte de revenu, le changement dans les rôles, la perte des symboles de statut, l'absence d'opportunités et de succès et la fin des relations collégiales.

Face aux problèmes importants qui pouvaient survenir au début de la vie post-professionnelle, la question de l'adaptation à la retraite des travailleurs âgés retraités d'après-guerre est devenue l'une des principales problématiques de la recherche sociale et psycho-gérontologique<sup>32</sup>. Cette analyse ne s'est pas limitée aux domaines de la vie affectés par les problèmes de l'adaptation; elle a porté également sur la question de savoir comment les personnes âgées pouvaient s'adapter aux nouvelles attentes et configurations de rôle<sup>33</sup>. Selon Ursula Lehr, pionnière allemande dans le domaine de la gérontologie psychologique, la « *question clé* » était « *le lien entre l'activité, l'étendue et la profondeur des contacts sociaux, d'une part, et le contentement, l'humeur positive, l'estime de soi* ».

*Prozesse des Alterns. Konzepte – Narrative – Praktiken*, Bielefeld: Transcript Verlag, 2015, p. 159-174.

<sup>24</sup> EHMER Josef, *Sozialgeschichte...*, p. 150-154.

<sup>25</sup> BAUMGARTL Birgit, *Altersbilder und Altenhilfe. Vom Wandel der Leitbilder von Altenhilfe seit 1950*, Opladen: Westdeutscher Verlag, 1997, p. 91; GÖCKENJAN Gerd, *Das Alter würdigen. Altersbilder und Bedeutungswandel des Alters*, Francfort sur le Main: Suhrkamp Verlag, 2000, p. 362-398.

<sup>26</sup> EKERDT David J., «Die Ethik des Beschäftigtseins: Zur moralischen Kontinuität zwischen Arbeitsleben und Ruhestand», in VAN DYK Silke, LESSENICH Stephan (ed.), *Die jungen Alten. Analysen einer neuen Sozialfigur*, Francfort sur le Main: Campus Verlag, 2009, p. 77.

<sup>27</sup> HÖPFLINGER François, «From Ageism to Gerontology? Emerging Images of Aging in Gerontology», in HUMMEL Cornelia, LALIVE d'ÉPINAY Christian (ed.), *Images of Aging in Western Societies*, Geneva: Center of Interdisciplinary Gerontology, 1995, p. 91-98.

<sup>28</sup> VISCHER Adolf Lukas, «Von der Pensionierung», in *Pro Senectute. Schweizerische Zeitschrift für Altersfürsorge, Alterspflege und Altersversicherung* 34 (1956), H. 4, p. 109-114.

<sup>29</sup> KIELHOLZ P[aul], «Aetiologie, Prophylaxe und Therapie der Involutionsdepression (étiologie, prophylaxie et thérapie de la dépression d'invololution)», in *Bulletin de l'Office fédéral de la santé* (1957), H. 1, p. 6.

<sup>30</sup> STAUDER Karl Heinz, «Über den Pensionierungsbankrott», in *Psyche. Eine Zeitschrift für psychologische und medizinische Menschenkunde* 9 (1955), H. 9, p. 481-497.

<sup>31</sup> JORES Arthur, PUCHTA Hans Georg, «Der Pensionierungstod. Untersuchungen an Hamburger Beamten», in *Medizinische Klinik. Wochenschrift für Klinik und Praxis* 54 (1959), no 25, p. 1158-1164. La recherche gérontologique après la guerre était fortement alignée sur les hommes. On ne dispose quasiment pas de résultats de recherches concernant la vie des femmes à la retraite. Voir aussi HÖPFLINGER François, *Frauen im Alter...*, p. 55.

<sup>32</sup> SCHROETER Klaus R., «Die Normierung alternder Körper – gouvernementale Aspekte des doing age (la normalisation du corps vieillissement – aspects gouvernementaux de l'âge actif)», in VAN DYK Silke, LESSENICH Stephan (ed.), *Die jungen Alten...*, p. 363.

<sup>33</sup> DREHER Gernot, *Die Anpassung an die Pensionierung als psychologisches Problem. Eine Untersuchung bei Arbeitern und Angestellten der Stahlindustrie*, Bonn, 1970, p. 24-38.



et l'optimisme d'autre part»<sup>34</sup>. Comme l'a montré la recherche de l'histoire de la science, la «*théorie de l'activité du vieillissement*» a rapidement pris le dessus<sup>35</sup>. Cette théorie, développée aux États-Unis et largement adoptée dans les pays germanophones, suppose qu'une personne âgée vieillira de manière optimale si elle reste active et continue d'entretenir des contacts sociaux<sup>36</sup>. Cette équation normative du vieillissement réussi et de la vie occupée s'est également traduite dans le travail de nombreux chercheur.e.s du domaine de l'activité qui ont essayé d'analyser le processus du vieillissement à l'aide de méthodes empiriques prétendument objectives. À cette fin, des catégories ont été créées afin de qualifier le comportement et le mode de vie, intégrant fréquemment des évaluations relatives aux valeurs et aux normes sociales comme l'économie, l'utilité générale et la productivité<sup>37</sup>. Ce n'est pas une coïncidence si les activités centrées sur la satisfaction au travail sont fortement axées sur le genre dans le domaine de l'emploi rémunéré, du volontariat, de l'engagement à l'égard des soins et du soutien ou de l'emploi productif sous forme d'éducation ou de formation. Contrairement à la théorie du désengagement, développée durant les années 1960 comme une alternative à la théorie de l'activité<sup>38</sup>, les études théoriques sur les activités dans la recherche sur la retraite ne reconnaissent aucune connotation positive à l'emploi dans des activités sans pertinence sociale immédiate et au retrait de la vie sociale.

## Construction et mise en place d'un dispositif d'activation de personnes âgées en Suisse depuis les années 1960

Durant les années 1960, les gérontologues ont commencé à appliquer le credo de la théorie de l'activité – «*mieux vaut être actif qu'inactif; de préserver les caractéristiques de l'âge moyen que d'adopter des caractéristiques de la vieillesse*»<sup>39</sup> – à la situation des personnes à la retraite. Les nouveaux concepts, comme la «*pédagogie de la vieillesse*», la «*gérontagogie*» ou la «*gérontologie de l'intervention*», témoignent de ce fort rapport normatif à la pratique<sup>40</sup>. Selon cette conviction, vieillir et être âgé(e) n'est pas un destin naturel à supporter passivement, mais un ensemble de processus d'apprentissage dont l'objectif éducatif est principalement d'empêcher la dégradation physique et la détérioration mentale et de permettre la conservation des compétences, des capacités acquises et, plus généralement, la maîtrise de la vie quotidienne à la retraite. À cette fin, il convenait de créer une nouvelle entité sociale permettant une identification, y compris des modèles de rôles – autrement dit, il fallait réinventer la personne vieillissante. Depuis l'introduction de l'AVS en 1948, les gérontologues en Suisse, suivis par les médias, ne parlaient plus de «*vieillards*», mais toujours de «*personnes âgées*». Afin de fournir aux personnes âgées des compétences d'adaptation, de les soutenir dans leur planification et dans leur adaptation quotidiennes et pour leur fournir une structure journalière, la recherche sur la retraite a alors commencé à produire de la documentation sur le «*counseling*». De nombreux articles de journaux, essais et livres se sont efforcés d'expliquer comment se préparer de manière

<sup>34</sup> LEHR Ursula, DREHER Gernot, «Psychologische Probleme der Pensionierung», in THOMAE Hans, LEHR Ursula (ed.), *Altern. Probleme und Tatsachen*, Francfort sur le Main: Akademische Verlagsgesellschaft, 1968, p. 349.

<sup>35</sup> KATZ Stephen, *Disciplining Old Age. The Formation of Gerontological Knowledge*, Charlottesville: The University of Virginia Press, 1996, p. 117-119.

<sup>36</sup> HAVIGHURST Robert J., NEUGARTEN Bernice L., TOBIN Sheldon, «Disengagement and Patterns of Aging», in NEUGARTEN Bernice L. (ed.), *Middle Age and Aging. A Reader in Social Psychology*, Chicago: University of Chicago Press, 1968, p. 168.

<sup>37</sup> TEWS Hans Peter, *Soziologie des Alters*, Heidelberg: Quelle und Meyer, 1971, p. 87-107.

<sup>38</sup> CUMMING Elaine, HENRY Williams, *Growing Old. The Process of Disengagement*, New York: Basic Books, 1961.

<sup>39</sup> HAVIGHURST Robert *et al.*, «Disengagement...», p. 161.

<sup>40</sup> LEHR Ursula, «Gero-Intervention – das Insgesamt der Bemühungen, bei psycho-physischen Wohlbefinden ein hohes Lebensalter zu erreichen», in LEHR Ursula (ed.), *Interventionsgerontologie*, Darmstadt: Steinkopff, 1979, p. 1-49.



optimale à la retraite et comment aménager le temps libre de manière utile. Il est frappant de constater que ces recommandations se prononcent toujours avec une nuance moralisatrice. Ceux qui partent à la retraite sans être préparés, sans se préoccuper de l'utilisation du temps de repos « *auront beaucoup de mal, et pour eux, ce grand changement de vie deviendra une vilaine crise mentale* », avertit le docteur suisse en médecine sociale, Adolf Lukas Vischer, médecin chef d'une maison de retraite à Bâle et, depuis 1954, conférencier honoraire en gérontologie à l'université locale<sup>41</sup>.

L'implication active des personnes âgées, justifiée par les résultats de la recherche sociale et psycho-gérontologique engagée en Suisse immédiatement après l'avènement de l'AVS, est institutionnalisée depuis les années 1960 dans le cadre d'un mécanisme d'activation impliquant de nombreux acteurs privés, organisations de la société civile et institutions étatiques<sup>42</sup>. Une caractéristique frappante du dispositif d'« *activation des personnes âgées* », selon l'usage contemporain, est le fort accent mis sur leur bien-être physique et mental<sup>43</sup>. La personne âgée à la retraite, auparavant employée et vivant mal apparemment sa nouvelle situation, a retenu plus tôt que les autres groupes de la population l'attention des biopolitiques de contrôle et de réglementation, avec leurs programmes

d'éducation et de promotion de la santé<sup>44</sup>. L'exemple de la gymnastique pour le troisième âge le montre clairement.

La gymnastique pour le troisième âge a été développée par les organisations de prévoyance caritatives. En 1959, à Thalwil, Clara Bachofen, secrétaire de la section Horgen/Affoltern de la Croix-Rouge, a introduit, pour la première fois en Suisse, un cours de gymnastique pour le troisième âge<sup>45</sup>. Elle a réussi, un peu plus tard, à convaincre le comité zurichois de la Fondation Pro Senectute – à laquelle elle avait adhéré également – d'étendre cette nouvelle offre de services sportifs à tout le canton. À la fin des années 1960, la totalité des cantons avaient suivi l'exemple zurichois, en collaboration avec Pro Senectute. Durant cette même période, des efforts avaient été entrepris pour mettre en place des cours d'introduction dirigés par des professionnels médicaux et psychologiques pour la formation des chefs de groupe. À cette fin et sur la suggestion de la Croix-Rouge fut fondé en 1968 le groupe de travail suisse intitulé Gymnastique pour les personnes âgées, dont la tâche consistait également à préparer des cours de gymnastique et à distribuer du matériel didactique<sup>46</sup>. Cette nouvelle offre fut accueillie avec beaucoup d'engouement. La gymnastique du troisième âge devint si renommée qu'au milieu des années 1970, on pouvait parler d'un « *véritable mouvement populaire* », avec environ 60 000 personnes actives, soit environ une personne sur dix parmi celles âgées de plus de 65 ans<sup>47</sup>.

<sup>41</sup> V[ISCHER] A[dolf] L[ukas], « Zur Gestaltung des Ruhestandes », in *Pro Senectute. Schweizerische Zeitschrift für Altersfürsorge, Alterspflege und Altersversicherung* 35 (1957), H. 2, p. 35.

<sup>42</sup> Un dispositif est « *un ensemble résolument hétérogène, comprenant des discours, institutions, établissements architecturaux, décisions réglementaires, lois, et mesures administratives, déclarations scientifiques, principes philosophiques, moraux ou philanthropiques, bref: ce qui est dit explicitement comme les non-dits.* » FOUCAULT Michel, *Dispositive der Macht. Über Sexualität, Wissen und Wahrheit*, Berlin: Merve, 1978, p. 119f. Voir également VAN DYK Silke, « Was die Welt zusammenhält. Das Dispositiv als Assoziation und performative Handlungsmacht », in *Zeitschrift für Diskursforschung* 1 (2013), H. 1, p. 44-66.

<sup>43</sup> « Altersclubs und die Aktivierung der Betagten », in *Pro Senectute. Schweizerische Zeitschrift für Altersfürsorge, Alterspflege und Altersversicherung* 43 (1969), p. 21.

<sup>44</sup> Voir aussi SCHROETER Klaus R., « Korporales Kapital und korporale Performanzen im Alter: Der alternde Körper im Fokus von "consumer culture" und Biopolitik », in REHBERG Karl-Siebert (ed.), *Die Natur der Gesellschaft. Verhandlungen des 33. Soziologiekongresses der Deutschen Gesellschaft für Soziologie in Kassel 2006*, Frankfurt sur le Main: Campus Verlag, 2008, p. 961-973.

<sup>45</sup> HAURI Rahel, « Altersturnen – ein neues Gemeinschaftserlebnis für alte Menschen », in *Pro Senectute. Schweizerische Zeitschrift für Altersfürsorge, Alterspflege und Altersversicherung* 43 (1965), H. 4, p. 115-118.

<sup>46</sup> BARTH Elisabeth, *Altersturnen. Anleitung für Leiterinnen und Leiter*, Magglingen: Magglingen Verlag, 1976, p. 11f.

<sup>47</sup> RINDERKNECH Peter, « Statt Betreuung: Gesellschaftspolitische Aufwertung », in *Zeitlupe. Das Senioren-Magazin* 55 (1977), H. 4, p. 7.



Fig. 1 : La gymnastique du troisième âge, organisée par la Fondation Pro Senectute, 1972<sup>48</sup>.

Après la Seconde Guerre mondiale, des organisations sans but lucratif, soutenues par des compagnies d'assurances vie privées<sup>49</sup> qui avaient un intérêt pécuniaire à conserver leurs clients en bonne santé, ont commencé à accorder une forte priorité à

l'amélioration de leur bien-être physique. Afin « d'assainir le corps », comme le disait Adolf Lukas Vischer, membre du comité directeur de la Fondation Pro Senectute depuis 1951, une alimentation saine était tout aussi importante que le mouvement et que le sport<sup>50</sup>. Légitimée par la recherche en nutrition médicale qui avait commencé de produire de nouvelles connaissances sur les habitudes alimentaires des personnes âgées durant l'après-guerre, Pro Senectute s'adressait directement aux personnes âgées et les sensibilisait grâce à des recommandations diététiques, souvent alarmantes<sup>51</sup> : des articles titrés « *La mort vous guette dans la casserole* » n'étaient nullement exceptionnels<sup>52</sup>. Afin de prévenir la déchéance, il fallait manger moins et une nourriture plus saine : « *Le corps au troisième âge vit à un régime inférieur. Chaque gramme de graisse en trop signifie un fardeau inutile* »<sup>53</sup>. En même temps, les premiers visuels étaient créés pour simplifier la matière complexe des recommandations de nutrition et de consommation. On a vu ainsi arriver la vente de tableaux nutritifs imprimés sur un « tissu, [...] vous rappelant les règles d'une alimentation dans la cuisine »<sup>54</sup>.

<sup>48</sup> <http://zh.pro-senectute.ch/> (9.1.2015).

<sup>49</sup> Voir le magazine *Länger leben: ein Wegweiser zu einem gesunden Leben*, édité par Pax, Société d'assurance-vie suisse, 1962-1983.

<sup>50</sup> VISCHER Adolf Lukas, « Vorbereitung auf das Alter », in *Pro Senectute. Schweizerische Zeitschrift für Altersfürsorge, Alterspflege und Altersversicherung* 48 (1970), H. 1, p. 6.

<sup>51</sup> Voir aussi GSELL Daniela, *Der Nahrungsverbrauch alter Menschen: Untersuchungen über die Ernährung von 100 alten Menschen in der Schweiz*, Bâle, 1959; SCHLETTWEIN-GSELL Daniela, « Nutrition as a Factor in Aging », in SHOCK Nathan W. (éd.), *Perspectives in Experimental Gerontology: A Festschrift for Doctor Fritz Verzár*, Springfield: Arno Press, 1966, p. 280-286.

<sup>52</sup> HEINER H., « Der Tod lauert in der Bratpfanne ». Altersmedizin warnt Senioren vor allzu viel Fett », in *Zeitlupe. Das Senioren-Magazin* 55 (1977), H. 4, p. 7f.

<sup>53</sup> HEINER H., « Der Tod lauert in der Bratpfanne »... », p. 7.

<sup>54</sup> *Zeitlupe. Das Senioren-Magazin* 52 (1974), H. 2, p. 44f.



Fig. 2 : « La Roue de la Santé. Exercez-vous à vérifier de combien de groupes nutritifs vous avez consommé un aliment aujourd'hui », 1974<sup>55</sup>.

Le progrès technologique et la richesse matérielle croissante d'une grande partie de la population ont également favorisé le développement du mécanisme d'activation durant la seconde moitié du xx<sup>e</sup> siècle<sup>56</sup>.

**Schluss mit 'wie bitte?'  
und 'ich verstehe Sie  
so schlecht!'**

## Phantastisch: Keine Hörprobleme mehr beim Telefonieren!

Dank diesem Spezialhörer mit eingebautem Miniverstärker, gemäss stellen Sie lauter oder leiser ein – auch während des Telefonierens.

Ein solcher Hörer kann vom Telefonmoniteur ohne weiteres an jeden Telefonapparat der PTT angeschlossen werden. An jedes Modell, Gleichgültig, ob alt oder neu, in seinem Griff ist ein transistorisierter Miniverstärker eingebaut. Die Lautstärke Ihrer Telefondirektion (Tel. Nr. 13 bzw. 113) können Sie mit einem kleinen Drehknopf oder Ihren konzessionierten Installateur stufenlos regulieren. Ganz Ihrem Wunsch raten.

02.2.2009

Zellweg Uster AG  
CH-8634 Hombrechtikon

**USTER**

Telefon 055/41 61 11  
Abt. Telekommunikation

Fig. 3 : Écouteur de téléphone spécial de la société Zellweg Uster AG, 1976.

<sup>55</sup> Zeitlupe..., p. 44.

<sup>56</sup> Sur la prospérité de la population suisse durant la seconde moitié du xx<sup>e</sup> siècle, voir MÜLLER Margrit, WORTER Ulrich, « Wohlstand, Wachstum und Konjunktur », in HALBEISEN Patrick, MÜLLER Margrit, VEYRASSAT Béatrice (ed.), *Wirtschaftsgeschichte der Schweiz im 20. Jahrhundert*, Bâle: Schwabe, 2012, p. 92-97.



L'activation des personnes âgées – forcée dans le contexte de la société de consommation – a ouvert de nouveaux marchés à des produits spécifiques à l'âge qui, directement ou indirectement, promettaient d'améliorer le bien-être physique. Ceux-ci comprennent, d'une part, une série d'aides médico-techniques censées faciliter la vie quotidienne des personnes âgées physiquement handicapées. Ce sont, entre autres, des appareils auditifs, des écouteurs de téléphone spéciaux équipés d'un mini-amplificateur, des chaises roulantes électriques ou des orthèses hallux valgus.

Par ailleurs, les entreprises investissent de plus en plus dans la production et dans la distribution de biens de consommation pharmaceutiques destinés aux personnes âgées et dans des offres publicitaires de produits adaptées à leur âge. Ainsi, depuis le début des années 1970, Geistlich Pharma à Wohlhausen commercialise de manière agressive son supplément gériatrique Vita Gerin via les journaux et les revues spécialisées. Si l'on en croit ces publicités, les capsules permettent non seulement de prévenir des maux de l'âge, mais aussi de stimuler la performance corporelle et active.

Le vieillissement, les conseils en éducation sanitaire, les nouveaux dispositifs médicaux et les biens de consommation pharmaceutiques servent tous à améliorer le bien-être physique et mental des personnes âgées et à ralentir le vieillissement tout en prolongeant la vie. Cependant, le mécanisme d'activation n'a pas été mis en place à la seule destination des personnes âgées ; c'est la société vieillissante qui a également exprimé son intérêt pour un nombre croissant de personnes âgées en bonne santé et autonomes face au vieillissement démographique<sup>57</sup>. Il est significatif, dans ce contexte, que l'initiative de la gymnastique du troisième âge n'a pas été prise



Fig. 4 : Préparation fortifiante gériatrique Vita Gerin de la société Geistlich Pharma de Wohlhausen, 1974<sup>58</sup>.

par des associations sportives mais par des organisations de prévoyance, même s'il est vrai que les événements de gymnastique pour personnes âgées constituaient un passe-temps bienvenu à la retraite et qu'ils étaient présentés comme tels. Par ailleurs, la gymnastique du troisième âge offrait une possibilité d'introduire des interventions « *gérontagogiques* » ciblées. S'il est vrai que « *l'élément social [...] prévaut clairement, l'avis du médecin doit être pris en compte* », comme l'indiquait un rapport annuel de la Fondation Pro Senectute<sup>59</sup>. Pour les responsables de la Fondation, il est clair alors que

<sup>57</sup> Voir KAUFMANN Franz-Xaver, *Die Überalterung. Ursachen, Verlauf, wirtschaftliche und soziale Auswirkungen des demographischen Alterungsprozesses*, Winterthur: P. G. Keller, 1960.

<sup>58</sup> Zeitlupe. *Das Senioren-Magazin* 54 (1974), H. 3, p. 10.

<sup>59</sup> Schweizerisches Sozialarchiv, Ar 504.15.10 (Jahresbericht der Stiftung Pro Senectute 1969, p. 31).

# Ein neues Mittel gegen das Altwerden

aus dem Forschungs-  
laboratorium der  
PHARMATON AG:



## Geriatric Kapseln PHARMATON®

Ein nach den neuesten Erkenntnissen der Wissenschaft entwickeltes Präparat zur Regeneration und Revitalisierung des Organismus.

**Natürliche und dauerhafte Wirkung bei:**

- Alters- und Abnutzungserscheinungen
- verminderter Leistungsfähigkeit
- schlechtem Schlaf
- Depressionen
- Arteriosklerose
- Konzentrationsschwäche usw.

In allen Apotheken erhältlich.

---

**Bon** Gegen diesen Bon erhalten Sie kostenlos einen ausführlichen Prospekt über die GERIATRIC-KAPSELN PHARMATON.

Name \_\_\_\_\_

Straße \_\_\_\_\_

Ort \_\_\_\_\_

Senden Sie den ausgefüllten Bon als Drucksache (5 Rp.) bitte an:

**PHARMATON AG, Postfach 145, LUGANO 3**

Fig. 5 : Capsules gériatriques de la société Pharmaton AG de Lugano, 1962<sup>60</sup>.

la gymnastique du troisième âge possède un potentiel d'amélioration de la performance qui doit être récupéré par une activation experte<sup>61</sup>. Des médecins ont prouvé, par exemple, « *que des exercices physiques réguliers ralentissent la perte de performance due à l'âge* »<sup>62</sup>. Le directeur de l'Institut Migros de recherche alimentaire à Rüschlikon, Johann Carl Somogyi, scientifique émérite et reconnu au niveau international, était parvenu à la même conclusion en 1959 : « *Une bonne alimentation aide [...] à maintenir les capacités mentales et physiques des personnes âgées aussi longtemps que possible* »<sup>63</sup>. Même les appareils médicaux et les biens de consommation pharmaceutiques servent cet objectif, car ils permettent aux personnes âgées de mener une vie indépendante et autonome loin des homes de prise en charge, pendant une longue période.

Le fait que les intérêts individuels des retraités rendus visibles par l'orientation gérontologique correspondent à des intérêts disciplinaires collectifs d'intérêt social est reflété également par la signification monétaire attribuée aux personnes âgées en bonne santé. Selon la médecin Ursula Weiss de la Haute École fédérale du sport de Macolin, « *l'activité physique, la gymnastique et le sport ont un sens et une fonction spécifique à tout âge. D'un point de vue économique, il n'est pas indifférent que le nombre de personnes âgées dépendantes et invalides augmente chaque année, car le handicap et les soins de longue durée sont de plus en plus coûteux en fonds publics* »<sup>64</sup>. Cette conscience

<sup>61</sup> Voir aussi SOCIÉTÉ SUISSE DE CARDIOLOGIE, SOCIÉTÉ SUISSE DE GÉRONTOLOGIE, SOCIÉTÉ SUISSE DE MÉDECINE SPORTIVE, « Symposium sur l'âge, le sport et la circulation sanguine », 12/13-10.1963, in LA HAUTE ÉCOLE FÉDÉRALE DU SPORT À MACOLIN, *Schweizerische Zeitschrift für Sportmedizin* 12 (1964), no 1-3, p. 1-117.

<sup>62</sup> BARTH Elisabeth, *Altersturnen...*, p. 20.

<sup>63</sup> SOMOGYI Johann Carl, *Richtig essen – gesund bleiben. Ernährung und Gesundheit in verschiedenem Alter*, Berne, 1976, p. 55.

<sup>64</sup> WEISS Ursula, « Medizinische Überlegungen zum Altersturnen », in *Pro Senectute. Schweizerische Zeitschrift für Altersfürsorge, Alterspflege und Altersversicherung* 47 (1969), H. 2, p. 53.

<sup>60</sup> « Vivre plus longtemps : un guide pour une vie saine », édité par Pax, Société d'assurance vie suisse 2 (1962), H. 5, p. 31.

du coût s'est encore accentuée durant la grande récession économique des années 1970<sup>65</sup>. La crise économique était étroitement liée à une critique de l'extension de l'État social de prévoyance, jugée trop onéreuse par les milieux économiques conservateurs. L'exigence d'un État social actif et qui offre des garanties introduisait une nouvelle logique sociopolitique dominante : l'intégration sociale ne devait plus être garantie par une sécurisation matérielle garantie juridiquement par l'État, mais devait plutôt être le fruit des efforts personnels et actifs de participation à la vie professionnelle<sup>66</sup>. Cette exigence incluait les retraités et retraitées. De plus en plus, les calculs économiques de la santé se sont mélangés progressivement avec des projections démographiques et des formes de pensée gérontologiques dans une « *politique de vieillissement actif* »<sup>67</sup>. Comme le montre le deuxième rapport sur l'âge (1979), cette politique consiste essentiellement en « *soins de santé préventifs et de réadaptation médicale et sociale, [de] préparation à la vieillesse, [d']aménagement de loisirs et de services sociaux à domicile et surtout de la formation du personnel* »<sup>68</sup>. Ainsi, la politique du vieillissement actif a soutenu la mise en place d'infrastructures dans le cadre de cette activation depuis les années 1960 et les a élargies en permanence. Cette situation est bien résumée par la formule bien connue aujourd'hui de « *promouvoir par demande* », formule élaborée pendant les années 1970 pour les personnes âgées<sup>69</sup>.

<sup>65</sup> Voir aussi DENNIGER Tina, VAN DYK Silke, LESSENICH Stephan, RICHTER Anna, *Leben im Ruhestand. Zur Neuverhandlung des Alters in der Aktivgesellschaft*, Bielefeld: Transcript Verlag, 2014, p. 11-14.

<sup>66</sup> LESSENICH Stephan, *Die Neuerfindung des Sozialen. Der Sozialstaat im flexiblen Kapitalismus*, Bielefeld: Transcript Verlag, 2008, p. 89.

<sup>67</sup> *Die Altersfragen in der Schweiz*, Édition révisée 1979, Berne, 1979, p. 1.

<sup>68</sup> *Die Altersfragen in der Schweiz...*, p. 361.

<sup>69</sup> RINDERKNECHT Peter, « *Statt Betreuung: Gesellschaftspolitische Aufwertung...* », p. 6.

## « *Entretenir le corps – prolonger la vie* »<sup>70</sup> : l'appel lancé aux personnes âgées pour qu'elles réalisent un travail sur le corps autonome

Le dispositif d'activation esquissé, élaboré durant les années 1960 et actif jusqu'à ce jour comprend une « *grammaire impérative* » spécifique<sup>71</sup>. Celle-ci consiste en une invitation à assumer la responsabilité de son corps et à gérer son processus de vieillissement de manière autonome<sup>72</sup>. La littérature consultative de l'après-guerre insistait déjà sur la contribution des personnes elles-mêmes à un troisième âge réussi. L'âge est, selon le titre d'un ouvrage de la psychologue allemande Lilly Zarncke, souvent cité en Suisse, une « *tâche individuelle* »<sup>73</sup>. Adolf Lukas Vischer a déclaré par ailleurs que « *toutes les mesures nécessaires à la réadaptation physique [...] nécessitent une dose non négligeable d'autodiscipline dans le mode de vie* »<sup>74</sup>. En responsabilisant la personne à propos de son vieillissement, le dispositif d'activation construit des sujets actifs. Invoquer « *l'autodiscipline dans la vieillesse* »<sup>75</sup>, c'est déclarer que la personne âgée est « *son propre entrepreneur* »<sup>76</sup> qui doit s'investir dans son propre projet de vie afin de maximiser sa santé et de minimiser ses souffrances. Le

<sup>70</sup> « *Körper pflegen – länger leben* », in *Länger leben: ein Wegweiser zu einem gesunden Leben*, hrsg. von der Pax, Schweizerische Lebensversicherungs-Gesellschaft 1 (1962), H. 1, S. 16.

<sup>71</sup> SCHROETER Klaus R., « *Lieber tot als hilfsbedürftig und abhängig?* », in *Arzteblatt Sachsen* 16 (2005), no 3, p. 94-97.

<sup>72</sup> KATZ Stephen, « *Busy Bodies. Activity, and the Management of Everyday Life* », in *Journal of Aging Studies* 14 (2000), H. 2, p. 135-152.

<sup>73</sup> ZARNCKE Lilly, *Das Alter als Aufgabe. Alterspsychologie als Grundlage der Altersfürsorge*, Freiburg im Breisgau: Lambertus Verlag, 1957, p. 186-199.

<sup>74</sup> VISCHER Adolf Lukas, « *Vorbereitung auf das Alter...* », p. 6.

<sup>75</sup> ST.-L. M., « *Selbstdisziplin im Alter* », in *Pro Senectute. Schweizerische Zeitschrift für Altersfürsorge, Alterspflege und Altersversicherung* 44 (1966), H. 3, p. 99f.

<sup>76</sup> FOUCAULT Michel, *L'histoire de la gouvernementalité. Discours au Collège de France 1978-1979, tome 2, La naissance du biopolitique*, Francfort sur le Main: suhrkamp Verlag, 2004, p. 314.



dispositif d'activation repose également sur la volonté de la personne âgée qu'il oblige et responsabilise personnellement. C'est la combinaison d'une possibilité générale et d'une réalisation sélective sur la base du revenu et des différentes circonstances sociales qui pousse chaque individu à utiliser ou non l'infrastructure du dispositif de vieillissement<sup>77</sup>. Et l'industrie publicitaire, notamment, contribue activement à dessiner l'image prometteuse de la capacité de construire et de corriger le corps vieillissant. Accompagné par les études scientifiques de la psycho-gérontologie sociale et soutenu par une politique active de l'âge, le travail sur le corps s'est développé depuis les années 1960 dans l'idéal régulateur, dans une formule modernisée du vieillissement et de la vieillesse.

Le dispositif d'activation a entraîné l'apparition d'une nouvelle forme de subjectivation qui est devenue simultanément un élément clé de la vieillesse. L'engagement des personnes âgées dans le cadre de la politique d'activation a séparé les retraités en deux groupes. Tandis que les personnes en bonne santé et productives étaient considérées de plus en plus comme des sujets actifs, les personnes très âgées, en particulier les personnes nécessitant des soins, et les personnes atteintes de démence étaient réduites au statut de personnes à soigner ayant besoin d'une prise en charge<sup>78</sup>. Dans ce contexte, la recherche gérontologique et la politique du vieillissement sont parvenues à diviser la vieillesse en un troisième âge jeune et en bonne santé et un quatrième âge de vieillissement, plus fortement caractérisé par la maladie, par la dépendance et par les soins de longue durée. Parallèlement

à cette différenciation, le processus du vieillissement a acquis un aspect moral. Dans l'ère de la prévention responsable, le vieillissement est de moins en moins entendu comme un destin biologique. Il est au contraire interprété comme un échec dû au refus d'activité et de prévention. Ceux qui vieillissent, selon cette conception, n'ont pas fourni un travail personnel suffisant. Peter Rinderknecht, rédacteur en chef du magazine *Zeitlupe*, avertit : « Si l'on accepte l'idéologie de la retraite en réduisant ses activités [...] à des promenades et la télévision, on se trouve dans le vestibule de la mort »<sup>79</sup>. Le quatrième âge est implicitement présenté comme un choix en faveur de la vieillesse dont l'individu serait responsable, ce qui accroît la pression de la société sur l'individu pour qu'il travaille son propre corps et maîtrise sa vie.

## Conclusion

L'introduction de l'AVS en 1948 a représenté un nouveau départ pour un grand nombre de personnes âgées. Pour la première fois dans l'histoire, un groupe de citoyens pouvait arrêter le travail en temps utile et profiter d'une retraite toujours mieux assurée. L'introduction de l'AVS a provoqué une renégociation sociale de la période de vie post-professionnelle où les salariés sont libérés de l'obligation de travailler, une phase considérée irrationnelle par la société de travail capitaliste. La gérontologie qui a mis en évidence entre autres les problèmes psychosociaux potentiels des salariés à la retraite a joué un rôle important dans ce processus. Afin de remédier aux crises d'identité liées à la retraite, la recherche sur le vieillissement a conseillé aux retraités de mener une vie active. Durant les années 1960, les recommandations

<sup>77</sup> Voir aussi TUGGENER Heinrich, MORF-ROHR Ursula, *Dabei oder nicht dabei? Jungsein und Altsein in der Schweiz. Résultats du programme de recherche national 3 « Problèmes de l'intégration sociale en Suisse »*, Berne & Stuttgart: Haupt Verlag, 1984, p. 177-196.

<sup>78</sup> VAN DYK Silke, LESSENICH Stephan, « "Junge Alte" : Vom Aufstieg und Wandel einer neuen Sozialfigur », in VAN DYK Silke, LESSENICH Stephan (ed.), *Die jungen Alten...*, p. 11-48.

<sup>79</sup> RINDERKNECHT Peter, « Statt Betreuung: Gesellschaftspolitische Aufwertung... », p. 6.

gérontologiques se sont institutionnalisées dans le cadre d'un dispositif d'activation centré sur l'amélioration du bien-être physique et psychique, incluant des services sportifs, des conseils d'alimentation, des moyens médico-techniques ainsi que des produits pharmaceutiques. Outre les bienfaits pour la santé et l'effet de prévention et de stimulation de la performance dont profitaient les personnes âgées directement sous forme d'un meilleur contentement dans la vie quotidienne, ce dispositif d'activation avait une grande importance pour la société vieillissante. Les personnes âgées en bonne forme physique devaient permettre de réduire le coût de la santé, pesant particulièrement lourd durant les périodes économiques défavorables. Encouragé par la politique de la vieillesse officielle, le travail au corps s'est transformé en une technique corporelle obligatoire au plan social appliquée dans la lutte contre le

vieillesse de la population considérée comme trop onéreuse. Le nouveau dispositif d'activation a toutefois engendré une nouvelle forme de subjectivation visant à discipliner plus rigoureusement les personnes âgées. La définition du vieillissement était dès lors un processus d'autoresponsabilité: le travail au corps par entraînements, une alimentation saine ou moyennant des produits médicaux sont devenus des exigences incontournables. Ceux qui se sont soustraits à cette demande étaient considérés non seulement coupables de leur âge avancé, ils étaient aussi considérés indignes. Ce n'est que depuis quelques années que la politique guidée par la recherche sur le vieillissement et au vu du coût de la santé en augmentation s'est tournée vers les personnes très âgées souffrant de démence de l'âge. En parallèle, la discussion sur le suicide assisté a été relancée – un développement qu'il faudra suivre d'un œil critique.

## Abstract

The introduction of the *Old Age and Survivors' Insurance* in 1948 marked a turning point. Never before has it been possible for parts of the population to retire early. At the same time, a complex renegotiation of the post-employment phase began. The article examines, on the one hand, who was involved in this renegotiation and how the new ideas were institutionalized within the context of a dispositif, which aimed to increase the physical well-being of older people. On the other hand, it describes how a new form of subjectification was established, which called for body work and thus declared aging to be a self-determined process.

**Keywords:** *Old Age and Survivors' Insurance*, retirement, life phase, body, subject.

# Bibliographie

## Sources d'archives

SCHWEIZERISCHES SOZIALARCHIV, Pro Senectute Schweiz, Stiftungsarchiv, Ar 504.

## Sources publiées

ALTERN IN DER SCHWEIZ, *Bilanz und Perspektiven. Bericht der Eidgenössischen Kommission «Neuer Altersbericht»*, Bern: EDMZ, 1995.

«Altersclubs und die Aktivierung der Betagten», *Pro Senectute. Schweizerische Zeitschrift für Altersfürsorge, Alterspflege und Altersversicherung* 43 (1969), p. 21-23.

AMMANN Werner, «Das Problem der Arbeitsfürsorge für alte Leute», in *Pro Senectute. Schweizerische Zeitschrift für Altersfürsorge, Alterspflege und Altersversicherung* 6 (1928), H. 1, p. 2-10.

BARTH Elisabeth, *Altersturnen. Anleitung für Leiterinnen und Leiter*, Magglingen: Magglingen Verlag, 1976.

CUMMING Elaine, HENRY Williams, *Growing Old. The Process of Disengagement*, New York: basic books, 1961.

*Die Altersfragen in der Schweiz. Neubearbeitung* 1979, Bern, 1979.

DREHER Gernot, *Die Anpassung an die Pensionierung als psychologisches Problem. Eine Untersuchung bei Arbeitern und Angestellten der Stahlindustrie*, Bonn, 1970.

GSELL Daniela, *Der Nahrungsverbrauch alter Menschen: Untersuchungen über die Ernährung von 100 alten Menschen in der Schweiz*, Basel, 1959.

HAURI Rahel, «Altersturnen – ein neues Gemeinschaftserlebnis für alte Menschen», in *Pro Senectute. Schweizerische Zeitschrift für Altersfürsorge, Alterspflege und Altersversicherung* 43 (1965), H. 4, p. 115-118.

HAVIGHURST Robert J., NEUGARTEN Bernice L., TOBIN Sheldon S., «Disengagement and Patterns of Aging», in NEUGARTEN Bernice L. (Hrsg.), *Middle Age and Aging. A Reader in Social Psychology*, Chicago: University of Chicago Press, 1968, p. 161-172.

HEINER H., «Der Tod lauert in der Bratpfanne». Altersmedizin warnt Senioren vor allzu viel Fett», in *Zeitlupe. Das Senioren-Magazin* 51 (1973), H. 1, p. 7f.

JORES Arthur, PUCHTA Hans Georg, «Der Pensionierungstod. Untersuchungen an Hamburger Beamten», in *Medizinische Klinik. Wochenschrift für Klinik und Praxis* 54 (1959), Nr. 25, p. 1158-1164.

KAUFMANN Franz-Xaver, *Die Überalterung. Ursachen, Verlauf, wirtschaftliche und soziale Auswirkungen des demographischen Alterungsprozesses*, Winterthur: P.G. Keller, 1960.

KAUFMANN Fritz, «Vom Altern und Altwerden», in *Pro Senectute. Schweizerische Zeitschrift für Altersfürsorge, Alterspflege und Altersversicherung* 7 (1929), H. 4, p. 95-102.

KIELHOLZ P[aul], «Aetiologie, Prophylaxe und Therapie der Involutionsdepression», in *Bulletin des Eidgenössischen Gesundheitsamtes* (1957), H. 1, p. 1-7.

«Körper pflegen – länger leben», in *Länger leben: ein Wegweiser zu einem gesunden Leben*, hrsg. von der Pax, Schweizerische Lebensversicherungs-Gesellschaft, 1 (1962), H. 1, p. 16f.

KREPS Juanita M., «Comparative Studies of Work and Retirement», in SHANAS Ethel, MADGE John (Hrsg.), *Methodological Problems in Cross-National Studies in Aging*, Bd. 2, Basel & New York: Krager, 1968.

*Länger leben: ein Wegweiser zu einem gesunden Leben*, hrsg. von der Pax, Schweizerische Lebensversicherungs-Gesellschaft, 1962-1983.

- LEHR Ursula, «Gero-Intervention – das Insgesamt der Bemühungen, bei psycho-physischen Wohlbefinden ein hohes Lebensalter zu erreichen», in LEHR Ursula (Hrsg.), *Interventionsgerontologie*, Darmstadt: Steinkopff, 1979, p. 1-49.
- LEHR Ursula, DREHER Gernot, «Psychologische Probleme der Pensionierung», in THOMAE Hans, LEHR Ursula (Hrsg.), *Altern. Probleme und Tatsachen*, Francfort sur le Main: Akademische Verlagsgesellschaft, 1968, p. 345-369.
- RINDERKNECHT Peter, «Statt Betreuung: Gesellschaftspolitische Aufwertung», in *Zeitlupe. Das Senioren-Magazin* 55 (1977), H. 4, p. 41-0.
- SCHELSKY Helmut, *Auf der Suche nach Wirklichkeit. Gesammelte Aufsätze*, Düsseldorf & Köln: Diedrichs Verlag, 1965.
- SCHLETTWEIN-GSELL Daniela, «Nutrition as a Factor in Aging», in SHOCK Nathan W. (Hrsg.), *Perspectives in Experimental Gerontology: A Festschrift for Doctor Fritz Verzár*, Springfield: Arno Press, 1966, p. 280-286.
- «Schweizerische Gesellschaft für Cardiologie/ Schweizerische Gesellschaft für Gerontologie/ Schweizerische Gesellschaft für Sportmedizin: Symposium über Alter, Sport und Kreislauf, 12./13.10.1963 in der Eidg. Turn- und Sportschule Magglingen», in *Schweizerische Zeitschrift für Sportmedizin* 12 (1964), Nr. 1-3, p. 1-117.
- SOMOGYI Johann Carl, *Richtig essen – gesund bleiben. Ernährung und Gesundheit in verschiedenem Alter*, Bern, 1976.
- ST.-L. M., «Selbstdisziplin im Alter», in *Pro Senectute. Schweizerische Zeitschrift für Altersfürsorge, Alterspflege und Altersversicherung* 44 (1966), H. 3, 99f.
- STAUDER Karl Heinz, «Über den Pensionierungsbankrott», in *Psyche. Eine Zeitschrift für psychologische und medizinische Menschenkunde* 9 (1955), H. 9, p. 481-497.
- TARTLER Rudolf, *Das Alter in der modernen Gesellschaft*, Stuttgart: Enke, 1961.
- TEWS Hans Peter, *Soziologie des Alterns*, Heidelberg: Quelle und Meyer, 1971.
- V[ISCHER] A[dolf] L[ukas], «Zur Gestaltung des Ruhestandes», in *Pro Senectute. Schweizerische Zeitschrift für Altersfürsorge, Alterspflege und Altersversicherung* 35 (1957), H. 2, p. 35-40.
- VISCHER Adolf Lukas, «Von der Pensionierung», in *Pro Senectute. Schweizerische Zeitschrift für Altersfürsorge, Alterspflege und Altersversicherung* 34 (1956), H. 4, p. 109-114.
- VISCHER Adolf Lukas, «Vorbereitung auf das Alter», in *Pro Senectute. Schweizerische Zeitschrift für Altersfürsorge, Alterspflege und Altersversicherung* 48 (1970), H. 1, p. 3-9.
- VON DACH Rudolf, «Die Ursachen der Armut», in *Der Armenpfleger. Monatsschrift für Armenpflege und Jugendfürsorge* 40 (1943), Nr. 2, p. 9-16.
- WEISS Ursula, «Medizinische Überlegungen zum Altersturnen», in *Pro Senectute. Schweizerische Zeitschrift für Altersfürsorge, Alterspflege und Altersversicherung* 47 (1969), H. 2, p. 48-54.
- ZARNCKE Lilly, *Das Alter als Aufgabe. Alterspsychologie als Grundlage der Altersfürsorge*, Freiburg im Breisgau: Lambertus Verlag, 1957.
- Zeitlupe. Das Senioren-Magazin*, 1974-1980.

## Ouvrages

- BARLÖSIUS Eva, *Dicksein. Wenn der Körper das Verhältnis zur Gesellschaft bestimmt*, Francfort sur le Main: Campus Verlag, 2014.
- BAUMGARTL Birgit, *Altersbilder und Altenhilfe. Vom Wandel der Leitbilder von Altenhilfe seit 1950*, Opladen: Westdeutscher Verlag, 1997.
- DENNIGER Tina, VAN DYK Silke, LESSENICH Stephan, RICHTER Anna, *Leben im Ruhestand. Zur Neuverhandlung*

- des Altes in der Aktivgesellschaft*, Bielefeld: Transcript Verlag, 2014.
- DETREZ Christine, *La construction sociale du corps*, Paris: Seuil, 2002.
- EHMER Josef, *Sozialgeschichte des Alters*, Francfort sur le Main: Suhrkamp Verlag, 1990.
- EKERDT David J., «Die Ethik des Beschäftigtseins: Zur moralischen Kontinuität zwischen Arbeitsleben und Ruhestand», in VAN DYK Silke, LESSENICH Stephan (Hrsg.), *Die jungen Alten. Analysen einer neuen Sozialfigur*, Francfort sur le Main: Campus Verlag, 2009.
- FEATHERSTONE Mike, «The Body in Consumer Culture», in FEATHERSTONE Mike, HEPWORTH Mike, TURNER Bryan S. (Hrsg.), *The Body. Social Process and Cultural Theory*, London: Sage, 1991, p. 170-196.
- FOUCAULT Michel, *Dispositive der Macht. Über Sexualität, Wissen und Wahrheit*, Berlin: Merve, 1978.
- FOUCAULT Michel, *Geschichte der Gouvernementalität. Vorlesung am Collège de France 1978-1979, Bd. 2: Die Geburt der Biopolitik*, Francfort sur le Main: Suhrkamp Verlag, 2004.
- GÖCKENJAN Gerd, *Das Alter würdigen. Altersbilder und Bedeutungswandel des Alters*, Francfort sur le Main: Suhrkamp Verlag, 2000.
- GUGUTZER Robert, *Soziologie des Körpers*, 4. Aufl., Bielefeld: Transcript Verlag, 2013.
- HÖPFLINGER François, «Demografische Alterung und Erwerbsbeteiligung älterer Arbeitskräfte in der Schweiz», in CLEMENS Wolfgang, HÖPFLINGER François, WINKLER Ruedi (Hrsg.), *Arbeit in späteren Lebensphasen – Sackgassen, Perspektiven und Visionen*, Bern: Haupt Verlag, 2005, p. 6-21.
- HÖPFLINGER François, «From Ageism to Gerontology? Emerging Images of Aging in Gerontology», in HUMMEL Cornelia, LALIVE d'EPINAY Christian (Hrsg.), *Images of Aging in Western Societies*, Genève: Centre for Interdisciplinary Gerontology, 1995, p. 91-98.
- HÖPFLINGER François, *Frauen im Alter – Alter der Frauen. Ein Forschungsdossier, 2. neu bearbeitete Aufl.*, Zurich: Seismo, 1997.
- KAELBLE Hartmut, *Kalter Krieg und Wohlfahrtsstaat. Europa 1945-1989*, München: C. H. Beck, 2011.
- KATZ Stephen, «Busy Bodies. Activity, and the Management of Everyday Life», in *Journal of Aging Studies* 14 (2000), H. 2, p. 135-152.
- KATZ Stephen, *Disciplining Old Age. The Formation of Gerontological Knowledge*, Charlottesville: The University of Virginia Press, 1996.
- LABISCH Alfons, «Gesundheit: Die Überwindung von Krankheit, Alter und Tod», in VON DÜLMEN Richard (Hrsg.), *Erfindung des Menschen. Schöpfungsträume und Körperbilder 1500-2000*, Wien & Köln & Weimar: Böhlau Verlag, 1998, p. 507-536.
- LALIVE d'EPINAY Christian, *Die Schweizer und ihre Arbeit. Von Gewissheiten der Vergangenheit zu Fragen der Zukunft*, Zurich: Verlag der Fachvereine, 1991.
- LESSENICH Stephan, *Die Neuerfindung des Sozialen. Der Sozialstaat im flexiblen Kapitalismus*, Bielefeld: Transcript Verlag, 2008.
- LUCHSINGER Christine, *Solidarität, Selbständigkeit, Bedürftigkeit. Der schwierige Weg zu einer Gleichberechtigung der Geschlechter in der AHV, 1939-1980*, Zurich: Chronos Verlag, 1995.
- ROBB John, HARRIS Oliver J.T. (Hrsg.), *The Body in History. Europe from the Palaeolithic to the Future*, Cambridge: Cambridge University Press, 2013.
- RUOSS Matthias, «Aktives Alter(n) in der kapitalistischen Arbeitsgesellschaft. Ein Beitrag zur Wissensgeschichte der Gerontologie in der zweiten Hälfte des 20. Jahrhunderts», in BOLZE Max et al. (Hrsg.), *Prozesse des Alterns. Konzepte – Narrative – Praktiken*, Bielefeld: Transcript Verlag, 2015, p. 159-174.
- SCHROETER Klaus R., «Die Normierung alternder Körper – gouvernementale Aspekte des doing age», in VAN DYK Silke, LESSENICH Stephan (Hrsg.), *Die jungen*

*Alten. Analysen einer neuen Sozialfigur*, Francfort sur le Main : Campus Verlag, 2009, p. 360-380.

SCHROETER Klaus R., «Korporales Kapital und korporale Performanzen im Alter : Der alternde Körper im Fokus von "consumer culture" und Biopolitik», in REHBERG Karl-Siegbert (Hrsg.), *Die Natur der Gesellschaft. Verhandlungen des 33. Soziologiekongresses der Deutschen Gesellschaft für Soziologie in Kassel 2006*, Francfort sur le Main : Campus Verlag, 2008, p. 961-973.

SCHROETER Klaus R., «Lieber tot als hilfsbedürftig und abhängig?» in *Ärzteblatt Sachsen* 16 (2005), Nr. 3, p. 94-97.

THANE Pat, «Women and Ageing in the Twentieth Century», in *L'Homme. Europäische Zeitschrift für Feministische Geschichtswissenschaft* 17 (2006), H. 1, p. 59-74.

TUGGENER Heinrich, MORF-ROHR Ursula, *Dabei oder nicht dabei? Jungsein und Altsein in der Schweiz*.

*Ergebnisse aus dem nationalen Forschungsprogramm 3 «Probleme der sozialen Integration in der Schweiz»*, Bern & Stuttgart: Haupt Verlag, 1984.

VAN DYK Silke, «Was die Welt zusammenhält. Das Dispositiv als Assoziation und performative Handlungsmacht», in *Zeitschrift für Diskursforschung* 1 (2013), H. 1, p. 44-66.

VAN DYK Silke, LESSENICH Stephan, «"Junge Alte": Vom Aufstieg und Wandel einer neuen Sozialfigur», in VAN DYK Silke, LESSENICH Stephan (Hrsg.), *Die jungen Alten. Analysen einer neuen Sozialfigur*, Francfort sur le Main : Campus Verlag, 2009, p. 11-48.

## Internet

<http://zh.pro-senectute.ch/>



## **PARTIE II**

### **Entretenir les corps**



# Lieux, santé et identité : les corps déracinés à la fin de l'Ancien Régime<sup>1</sup>

Philip Rieder

En partant de la découverte d'une entité nosologique à la fin du xvii<sup>e</sup> siècle – la nostalgie –, cette contribution explore les interactions entre le corps et l'environnement jusqu'à la fin du xix<sup>e</sup> siècle. Les interprétations et les réinterprétations de ces interactions sont développées dans la littérature médicale. Les patients ont eux aussi intégré le principe de l'existence d'un lien de causalité entre la santé individuelle et l'environnement physique. Pour les médecins comme pour leurs malades, le dépaysement pouvait être soit pathologique soit thérapeutique : la difficulté était de trouver le bon environnement pour chaque corps ! La réinterprétation constante des effets de l'environnement sur la santé conditionnait à la fois les stratégies thérapeutiques, les choix de vie et jusqu'à l'identité propre aux individus. Ici, les Suisses se distinguent des habitants d'autres états européens : chez eux, identité, nostalgie et santé étaient étroitement corrélées.

**Mots clés :** Nostalgie, mal du pays, corps, environnement, physiologie, identité, santé.

Les spectateurs contemporains qui assistent à la projection du film *Heidi* (2015) d'Alain Gsponer connaissent pour la plupart l'histoire publiée par Johanna Spyri en 1880. Une fillette montagnarde prénommée Heidi subit une succession de dépaysements à la suite du décès de ses parents. Elle est d'abord placée par une tante chez son grand-père habitant un alpage au-dessus du village de Dörfli, avant d'en être arrachée deux ans

plus tard et envoyée à Francfort pour tenir compagnie à une fille malade dans une famille aisée, les Sesemann. Le second déplacement permet le développement d'une série d'oppositions saisissantes entre la nature et la civilisation, la montagne et la plaine, le village et la ville, etc. Le spectateur est invité à suivre le dépaysement de la jeune montagnarde, contrainte de s'établir dans une ville, et comprend intuitivement le désir de l'enfant de retrouver à la fois son grand-père et l'alpage. Il est en droit, par contre, de s'étonner que ce désir et des crises de somnambulisme qui affectent l'enfant incitent le docteur de la famille à décréter qu'elle souffre du

---

<sup>1</sup>La réunion des sources nécessaires à la rédaction de cet article a été rendue possible grâce à deux subventions du FNS 100011-122584 et 100016-144565/1.

« *mal du pays* » (*heimatweh*) et qu'elle doit être renvoyée sans attendre à l'alpage de son grand-père. Le cinéaste passe rapidement sur l'épisode, faisant porter le poids du diagnostic à la science ancienne du médecin dont le spectateur ne peut que constater qu'il en impose aux autres protagonistes. Pris dans la logique de la trame, le spectateur ne s'interrogera peut-être pas davantage sur le sérieux prêté à ce qui peut être lu aujourd'hui comme un trouble psychologique bénin. La suite du film ne renseigne pas davantage sur ce diagnostic péremptoire, et le spectateur devra attendre son retour à la maison pour consulter le texte original de Spyri. Là, les motivations du docteur sont plus clairement développées. Après avoir examiné la somnambule, il explique au père de famille que « *cette enfant est dévorée par le mal du pays qui l'a réduite à l'état d'un squelette, en attendant qu'elle en devienne un pour de bon* »<sup>2</sup>. La menace à peine voilée sera réitérée plus loin : « *tu ne voudrais pas qu'elle retournât chez son grand-père sans espoir de guérison, ou même qu'elle n'y retournât plus du tout ?* »<sup>3</sup> Heidi pouvait mourir de son déracinement ! « *[I]l n'y a qu'un remède, c'est de la rendre au plus vite à son air natal, à ses montagnes.* »<sup>4</sup>

Le mal du pays, la maladie dont souffre Heidi, met l'accent sur son attachement pour la montagne et pour la Suisse, attachement alors emblématique du lien entre les Suisses et leur pays<sup>5</sup> ; en comprendre le sens et la portée requiert – c'est du moins une des convictions autour de laquelle s'articulent les pages qui suivent – une contextualisation culturelle qui se révèle être une opportunité pour replacer le rôle joué par les lieux et l'environnement au cœur de l'histoire du corps. Les conséquences

possibles de la rupture du lien arrimant le corps à son environnement, c'est-à-dire les conséquences de déplacements individuels, servent ici de révélateurs de la nature de ce lien. L'espace de vie apparaît habité par un ensemble de savoirs scientifiques et médicaux dont l'explicitation permet d'éclairer différentes réalités historiques et d'apporter une autre dimension à des objets historiques tels que la ville, la région, l'identité ou encore la nation. En d'autres termes, la thèse avancée ici est que la culture médicale laïque, les idées d'une communauté sur le corps et la santé contribuent à construire l'appréhension qu'a cette communauté d'elle-même, les stratégies individuelles de ses membres et leur mode de vie commune.

## Le paradigme

Le diagnostic qui sauve la mise pour Heidi et offre au récit de Spyri un dénouement heureux avec le retour de la jeune fille à Dörfli, est une entité nosologique qui avait alors cours, le mal du pays ou nostalgie. La maladie s'était imposée près de deux siècles plus tôt à la suite d'une thèse médicale défendue à l'Université de Bâle en 1688 et intitulée *Dissertatio medica de nostalgia oder Heimweh*. Dans son traité, l'auteur Johannes Hofer (1669-1752) attire l'attention sur les troubles éprouvés par un sujet qui s'est éloigné de son lieu de vie<sup>6</sup>. Il s'appuie sur plusieurs histoires d'individus tombés malades, notamment celle d'une enfant de la campagne victime d'une chute et qui n'avait repris conscience qu'à l'hôpital. Là, elle aurait montré des signes de malaise évidents, refusé de se nourrir en répétant sans cesse : « *Ich will heim; Ich will heim.* »<sup>7</sup> Hofer prend très au

<sup>2</sup> SPYRI Johanna, *Heidi. Une histoire pour les enfants et pour ceux qui les aiment*, Bâle : Georg, 1919, p. 224.

<sup>3</sup> SPYRI Johanna, *Heidi...*, p. 225.

<sup>4</sup> SPYRI Johanna, *Heidi...*, p. 224.

<sup>5</sup> Voir par exemple la section « idéologie » signée par François Walter de l'article « Alpes » du *Dictionnaire historique de la Suisse*, consulté sur <http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F8569.php> (10 juin 2016).

<sup>6</sup> STAROBINSKI Jean, « Le concept de nostalgie », *Diogenes*, 1966, p. 95.

<sup>7</sup> D'après la traduction de Anspach Karolyn Kiser : ANSPACH C. K., « Medical Dissertation on Nostalgia by Johannes Hofer, 1688 », *Bulletin of the Institute of the History of Medicine* 2, 1934, p. 382-383.

sérieux les troubles de l'enfant qui incitent ses parents à la ramener en toute hâte à la maison. Il offre une explication physiologique à ces symptômes : l'imagination de la malade serait dérégulée, le « *suc nerveux* » se dirigeant dans une même direction ne laisserait la place qu'à une seule idée<sup>8</sup>. Le remède, la seule solution possible, serait le renvoi de la malade chez elle. Le retour à la maison de l'enfant coïncide avec l'amélioration de l'état de sa santé et cautionne ainsi la validité du diagnostic comme de la thérapie<sup>9</sup>.

La nostalgie est présentée dans cette thèse comme une nouveauté et apparaît en tant que telle dans la littérature médicale, en dépit du fait que les effets de l'environnement sur la constitution des habitants d'un lieu et sur leur santé étaient bien ancrés dans la médecine d'alors. Depuis l'Antiquité, le rapport à l'environnement était étroitement corrélé à des idées médicales énoncées dans un texte du corpus hippocratique, *Airs, eaux, lieux*, qui invitaient le médecin à prêter attention aux effets de l'environnement sur ses malades. L'auteur du texte se place du point de vue d'un médecin arrivant dans une ville inconnue. Il l'invite à « *examiner sa position et ses rapports avec les vents et avec le lever du soleil* ». Le mode d'évaluation s'appuie sur le jugement du médecin :

« [...] lorsqu'un médecin arrive dans une cité dont il n'a pas l'expérience, il doit en examiner avec soin la position, la façon dont elle est située par rapport aux vents et par rapport aux levers du soleil ; car la cité n'a pas les mêmes propriétés selon qu'elle est située face au borée ou face au notos, ni selon qu'elle est située face au soleil levant ou face au soleil couchant [...]. Puis [il

doit considérer] *le sol, s'il est dénudé et sans eau ou s'il est couvert de végétation.* »<sup>10</sup>

Ainsi depuis l'Antiquité, les médecins tenaient compte de l'environnement (et notamment de l'air respiré) comme d'une variable sanitaire parmi d'autres, comme le sommeil, le régime, les passions, etc.<sup>11</sup>. C'est à la fin du xvii<sup>e</sup> siècle et surtout au xviii<sup>e</sup> siècle que la variable environnementale gagne en importance, sur le fond d'un effort concerté de transformer le savoir médical grâce aux méthodes de l'histoire naturelle. Nombre d'observateurs des Lumières, parmi lesquels figurent des médecins et des chirurgiens, s'efforcent de décrire chaque lieu, de mesurer et de constater ses caractéristiques physiques (géologie, flore, faune, etc.) et d'observer les effets sur la santé de ses habitants. L'environnement s'impose ainsi pour expliquer à la fois les particularismes régionaux en matière de santé et les accidents de santé dans des parcours individuels, notamment ceux de voyageurs. Des médecins progressistes cherchent à tirer profit des nouvelles connaissances sur l'environnement pour comprendre la santé et trouver des pistes thérapeutiques nouvelles<sup>12</sup>. La dynamique responsable de cette place faite à l'environnement se trouve dans les rapports de voyage, dans les observations en histoire naturelle et dans l'idée qu'il était possible d'influencer le rapport de l'individu à la nature<sup>13</sup>. Ce mouvement médical est à associer, selon Harold Cook,

<sup>8</sup> ANSPACH C. K., « Medical Dissertation... », p. 381-385.

<sup>9</sup> Pour une revue historiographique récente sur cette maladie, voir DODMAN Thomas W., « Homesick Epoch: Dying of Nostalgia », in *Post-Revolutionary France*, 2011, p. 11-15.

<sup>10</sup> HIPPOCRATE, *Airs, eaux, lieux*, texte établi et traduit par Jacques Jouanna, Paris : Belles-lettres, 1996, p. 187-188.

<sup>11</sup> Sur l'hygiène ancienne, voir : NIEBYL Peter, « The Non-Naturals », *Bulletin of the History of Medicine* XLV, 1971 ; RATHER L.J., « The "Six Things Non-Natural": A Note on the Origins and Fate of a Doctrine and a Phrase », *Clio Medica* 3, 1968.

<sup>12</sup> Voir à ce propos : RILEY James C., *The Eighteenth-century Campaign to Avoid Disease*, Basingstoke : Macmillan, 1987.

<sup>13</sup> JORDANOVA Ludmilla J., « Earth Science and Environmental Medicine: the Synthesis of the Late Enlightenment », in JORDANOVA Ludmilla J. *et al.* (ed.), *Images of the Earth: Essays in the History of the Environmental Sciences*, Chalfont St Giles, 1981, p. 120-122.

au discrédit dont souffrait la médecine traditionnelle, la médecine galénique. Porté par l'engouement que suscitait l'histoire naturelle, l'effort de comprendre l'environnement se présente comme un moyen de contrôler la santé, et l'ensemble accompagne un basculement qui va, schématiquement, d'une médecine de régime vers une médecine de remèdes<sup>14</sup>.

La transformation des santés individuelles en fonction des lieux, la prise en compte des problèmes de santé des voyageurs et l'habitude prise par un nombre toujours croissant d'enthousiastes de décrypter le monde naturel grâce à leurs observations personnelles renforcent l'attention portée alors sur l'environnement du lieu de vie en tant que variable de santé. La médecine environnementale explose littéralement en France et dans la région lémanique durant la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle lorsque, sous l'impulsion de la Société royale de médecine, une campagne est lancée afin de recueillir systématiquement des informations sur l'environnement et sur le climat de chaque lieu. Une quantité phénoménale d'informations est réunie sous la forme de «topographies médicales», des essais où sont décrites les caractéristiques physiques et géographiques de chaque lieu, le climat, la végétation, les sources d'eau, la composition du sol, etc. Les volumes successifs de l'*Histoire de la Société royale de médecine*, renfermant les travaux approuvés par la société, regorgent de topographies détaillées de différentes localités<sup>15</sup>.

## Une physiologie «géographique»

Au-delà de la production de monographies locales et de la centralisation de données sur les températures, les vents, l'ensoleillement, la géologie et la végétation des lieux, les effets de cette campagne sur la pratique médicale demeurent controversés<sup>16</sup>. Un premier constat pourtant : l'importance prêtée à l'environnement par l'élite médicale n'est pas étrangère à la culture médicale des non-médecins. Les idées sur l'environnement conditionnent les représentations et les stratégies des contemporains. L'exemple d'un espace, celui de la région lémanique, permet de mettre en valeur l'importance quotidienne de ce conditionnement<sup>17</sup>. Avant même la publication de la thèse de Hofer, les médecins et les chirurgiens genevois ont conscience des particularismes locaux. Confrontés par exemple en 1625 à la requête de livrer les noms des malades souffrant de la grande vérole (syphilis), des soignants genevois refusent de donner les noms de leurs patients arguant notamment que la maladie n'est pas aussi dangereuse à Genève qu'ailleurs<sup>18</sup>. Près de deux siècles plus tard, une visite rapide rendue à la séance de la Société médicale d'émulation (Paris) du 7 mars 1810 suffit à convaincre que les maladies se déclinent encore différemment suivant les lieux. Ce jour-là, devant l'assemblée, le docteur Beaufile lit un rapport sur un mémoire du docteur Deplace relatif à

<sup>14</sup> COOK Harold J., «The New Philosophy and Medicine in Seventeenth-century England», in *Reappraisals of the Scientific Revolution*, David C. LINDBERG *et al.* (éd.), Cambridge: CUP, 1990, p. 397-436.

<sup>15</sup> Plus de 225 mémoires furent recueillis. HANNAWAY Caroline, «Environnement and Miasmata», in BYNUM W.F. *et al.* (éd.), *Companion Encyclopedia of the History of Medicine*, London: Routledge, 1993, p. 301. Voir à ce propos : PETER Jean-Pierre, «Aux sources de la médicalisation, le regard et le mot : le travail des topographies médicales», in *Populations et cultures, études réunies en l'honneur de François Lebrun*, Rennes, 1989. Un bon exemple de cette production est la topographie du D<sup>r</sup> Daquin

sur Chambéry : DAQUIN Joseph, GROSPELLIN Bernard (éd.), *Topographie médicale de Chambéry et de ses environs*, Chambéry : Société savoisienne d'histoire et d'archéologie, 1994.

<sup>16</sup> RAMSEY Matthew, «Environment, Health, and Medicine in the Old Regime», *Journal of Interdisciplinary History* XIX, 1989, p. 611-619.

<sup>17</sup> Les sources mobilisées pour la suite de cet article proviennent de fonds privés (manuscrits et imprimés), de séries administratives et de fonds médicaux de la région lémanique. Lorsque la graphie ancienne pouvait prêter à confusion, elle a été modernisée.

<sup>18</sup> Archives d'État de Genève (AEG), Registre du Conseil, 120, f. 198v<sup>o</sup>, le 3 août 1621.



la «*colique de Madrid*», une colique nerveuse dépourvue de siège fixe et appelée *Entripado*. Beaufile précise que «*Madrid étant situé sur un tertre près des gorges de trois montagnes, toujours couvertes de neige, l'endémie qui y règne doit être attribuée aux variations fréquentes de l'atmosphère plutôt qu'à l'usage des ustensiles de cuivre et de poterie vernissée*»<sup>19</sup>. L'information est descriptive et les corrélations induites épistémologiquement fragiles. Il n'en demeure pas moins que les praticiens sédentaires de la fin de l'Ancien Régime ont bien conscience d'être confrontés à une morbidité locale et, par conséquent, de pratiquer une médecine qui n'a peut-être pas lieu d'être ailleurs. L'auteur d'un ouvrage de vulgarisation (1803), Louis Odier, introduit son travail ainsi : «*J'ai cru qu'en ne consultant que mon expérience, en me bornant aux maladies les plus communes dans le département que j'habite ; en les décrivant telles que je les aies vues, et en posant les bases du traitement qui m'a le mieux réussi, je rendrais encore un grand service à ceux de mes confrères qui ont besoin de secours.*»<sup>20</sup> La corrélation entre lieu et état de santé des résidents du lieu est claire. Elle pouvait être avancée de façon plus explicite encore par d'autres. C'est le cas d'Antoine Porchon, auteur des *Règles de la santé ou le véritable régime de vivre, que l'on doit observer dans la santé et dans la maladie* (1684). Il commence son traité en recommandant d'emblée au lecteur de choisir un lieu de vie où l'air soit «*subtil, clair, serein, agréable, libre et découvert, s'il se peut à tous les vents*».

«*Établissez votre demeure autant qu'il vous sera possible et que vos moyens vous le permettent, dans un lieu médiocrement élevé, sec, où les doux zéphyrs soufflent agréablement, et arrosé de claires fontaines ; la demeure dans les lieux montagneux est à la vérité recommandable pour la pureté et la subtilité de l'air ;*

*mais étant trop froide et trop exposée aux vents ; elle n'est pas saine.*»<sup>21</sup>

Il met également son lecteur en garde contre les configurations insalubres, caractérisées par un air «*épais, grossier et obscurci de nuages*», corrompu :

«*par le voisinage d'étangs, cloaques, rivières ou ruisseaux qui reçoivent quantité d'égouts et d'immondices ; s'il est renfermé de montagnes, et voisin de plantes vénéneuses ou de mauvaise odeur, non seulement il prive les esprits de leur nourriture, mais il les infecte, corrompt les humeurs, et offense les parties principales.*»<sup>22</sup>

Le message n'est pas en soi original. Ce qui l'est davantage, c'est le ton prescriptif et la primauté donnée à ces idées qui sont de fait les premières recommandations énoncées dans l'ouvrage, propulsant ainsi l'environnement au premier rang des variables de santé. Tout ouvrage d'hygiène de l'époque prêtait une certaine attention au lieu et à l'air que les habitants respiraient, et ce jusqu'à la toute fin du XIX<sup>e</sup> siècle, l'époque de la rédaction de *Heidi*<sup>23</sup>. Les auteurs médicaux ont bien intégré le paradigme de l'environnement, mais ils ne sont pas les seuls. L'usage que font les non-médecins de l'espace montre qu'ils l'ont également assimilé. Pour les voyageurs, les lieux et surtout les villes sont corrélés à des indispositions particulières. C'est le cas de Genève où les étrangers de passage redoutent d'attraper une mystérieuse «*fièvre rouge*» qui était réputée

<sup>19</sup> BIU, Ms 2191, Registre de la Société d'émulation (1810-1831), p. 5.

<sup>20</sup> ODIER Louis, *Manuel de médecine-pratique...*, Paris, Genève : Paschoud, 1803, p. 3-6.

<sup>21</sup> PORCHON Antoine, *Les règles de la santé, ou le véritable régime de vivre, que l'on doit observer dans la santé et dans la maladie* [...], Paris : Maurice Vallery, 1684, p. 2.

<sup>22</sup> PORCHON Antoine, *Les règles de la santé...*

<sup>23</sup> Parmi d'autres auteurs, Henri-Clermont Lombard écrivait : «*Il est résulté de cette étude la démonstration d'une double influence pour augmenter ou diminuer la mortalité : l'une que nous désignerons sous le nom d'éthnique et qui dépend de la race, de l'habitation ou du genre de vie ; la seconde qui remonte surtout à la nature du sol combinée avec la température et l'humidité que nous avons désignée sous le nom de tellurique* [...]». LOMBARD Henri-Clermont, *Traité de Climatologie médicale*, 4 vol., t. 1, Paris, 1877, p. XVI.

y régner. En 1747, un jeune pasteur jurassien âgé de 20 ans, Théophile Rémy Frêne, s'inquiète du risque qu'il court d'attraper « la fièvre » pendant son séjour dans la ville :

« On se moque à Genève du bruit qui court, qu'on y est sujet à la fièvre. [...] Et véritablement, il y a apparence que le grand nombre de fruits et de Liqueurs qu'on y trouve en abondance, et plus que dans aucun autre endroit de Suisse et dont les Étrangers ne sont pas toujours en garde, peut leur occasionner souvent cette Maladie. »<sup>24</sup>

L'anecdote est banale. Il arrivait souvent que des fièvres, des maladies mystérieuses et inhabituelles règnent en un lieu. Leur létalité était reconnue par les habitants. La fièvre rouge ne marque pas outre mesure les livres de mortalité de la ville<sup>25</sup>. Et pourtant, cette fièvre était bien une maladie genevoise, et une reconstruction rapide des informations existantes sur les particularités sanitaires de cette ville peut servir d'exemple ici<sup>26</sup>. Un premier constat s'impose d'emblée. Les voyageurs sont plus inquiets des risques sanitaires du lieu que les habitants. La fièvre rouge genevoise impressionne pourtant certains résidents, comme Jeanne Mary Bellamy qui signale dans son journal, au printemps 1773, les décès de jeunes gens victimes de cette affection : « c'est une maladie bien dangereuse qui se communique fort

aisément », commente-t-elle<sup>27</sup>. Pour elle, comme pour d'autres résidents de la ville, la thérapie la plus efficace est de quitter la ville. C'est ce que fait la famille Juventin lorsqu'un enfant tombe malade, « vraisemblablement de la fièvre rouge »<sup>28</sup> ; le père de famille sort précipitamment le malade de la ville et se rend à la campagne, à Chêne, pour y chercher le rétablissement de son enfant<sup>29</sup>. Les habitants de la ville connaissent des mesures pour éviter la maladie et, de fait, envoient volontiers les individus vulnérables (enfants et vieillards) séjourner à la campagne. Des mesures moins radicales peuvent également être prises. Lors de son séjour à Genève, Frêne s'en sort en suivant les avis de ses logeurs, les Zwallen qui « [l']ont assuré que moyennant une certaine sobriété, on pouvait avoir une certitude morale de n'avoir jamais la fièvre »<sup>30</sup>, cette sobriété consistant essentiellement à éviter les boissons et les aliments luxueux. Les appréhensions des voyageurs et les stratégies des résidents sont cautionnées par le corps médical qui identifie la fièvre rouge comme une pathologie locale. « Il est connu à Genève depuis plus de 30 ans ; car nos vieux médecins se souviennent d'en avoir vu des exemples dès le commencement de leur pratique ; et cependant je ne sache pas qu'il ait été observé jusqu'à présent dans aucun autre pays que le nôtre. »<sup>31</sup> Ce n'est pas la seule spécificité du lieu. « Les

<sup>24</sup> FRÈNE Théophile Rémy, BANDELIER André et al. (éd.), *Journal de ma vie*, 5 vol., Porrentruy : Société jurassienne d'émulation, Éditions Intervalles, 1993-1994, t. 1, p. 118.

<sup>25</sup> Il est vrai que ces auteurs cherchent à comprendre en termes modernes les causes de décès qu'ils étudient et ont peut-être rangé la « fièvre rouge » avec la scarlatine qu'ils mentionnent. PERRENOUD Alfred, SARDET Frédéric, « Les causes de décès aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles à Genève : nosologie et pathocénose », *Gesnerus* 49, 1991 ; SARDET Frédéric, « “Parfaitement propre” ou “diablement sale” : approche structurelle d'une forme de représentation sociale des ménages genevois », in WALTER François (dir.), *Vivre et imaginer la ville 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> siècles*, Genève : Zoé, 1988.

<sup>26</sup> Pour Genève, comme pour les localités incluses dans le territoire actuel de la Suisse romande, aucun travail topographique ne semble avoir survécu.

<sup>27</sup> Bibliothèque de Genève (BGE), Ms fr 4734, Journal de Jeanne-Marie Bellamy, 26/3/1773. Une remarque faite deux semaines après permet de préciser les symptômes qu'elle attribue à cette affection (5/4/1773) : « Mon fils Aîné n'est pas bien depuis deux jours, il a mal à la gorge, un peu de fièvre. J'ai presque peur de la fièvre Rouge, enfin quoiqu'il en soit, il faut se résigner [...] ».

<sup>28</sup> AEG, Archives de la famille Romilly, Romilly, Marie-Joséphine-Christine, Journal 1788-1789, f. 7, dimanche 2 novembre 1788.

<sup>29</sup> AEG, Archives de la famille Romilly, Romilly, Marie-Joséphine-Christine, Journal 1788-1789, f. 9, mardi 4 novembre 1788. Romilly consigne l'intention du pasteur Juventin de rester encore six semaines à Chêne « pour la fièvre rouge de Berriid ».

<sup>30</sup> FRÈNE Théophile Rémy, BANDELIER André et al. (éd.), *Journal de ma vie...*, t. 1, p. 118.

<sup>31</sup> Académie nationale de médecine, SRM, 185, d. 15, Histoire de la Fièvre rouge telle qu'on la trouve à Genève, s.d. [1779], p. 33.

écrouelles sont endémiques sur la côte du lac de Genève, et à Genève», constate un autre auteur<sup>32</sup>. Les praticiens relèvent d'autres particularités sanitaires et signalent même l'absence de certaines maladies : « *Il est remarquable, et je ne saurais en expliquer la raison, que rien n'est plus rare dans ce pays que des calculs vésicaux. Sans les voyageurs qui se déplacent de temps à autre pour consulter nos chirurgiens pour de telles maladies, ils n'auraient jamais l'occasion d'entreprendre l'opération de la lithotomie* »<sup>33</sup>.<sup>34</sup> Il s'ensuit que logiquement la thérapeutique doit être adaptée à chaque lieu, justifiant l'existence de différentes pharmacopées urbaines<sup>35</sup>. La survenue d'une nouvelle maladie suscite plus d'inquiétude auprès des résidents que les maux endémiques. En 1805, le ministre de l'Intérieur interroge la Société médicale de Paris à propos d'une maladie qui sévit à Genève depuis pluviôse an 13 (janvier 1805) : « *il résulte des faits contenus dans la lettre de M. le préfet que les enfants en bas âge habitant la commune des Eaux-vives un des faubourgs de Genève, ont été atteints d'une maladie à laquelle ils succombent en peu de temps, et qu'un enfant du voisinage a eu le même sort peu de jours après.* »<sup>36</sup> La maladie affecte le cerveau et donne lieu à des « accidents » nerveux et à des apoplexies. Le préfet estime que les données recueillies sont rassurantes, notamment quant à la contagiosité de cette maladie.

« *Cependant les inquiétudes loin de se calmer, s'exagèrent sans motif connu, au point que quelques habitants quittèrent Genève.* »<sup>37</sup>

La réaction des habitants est classique : lorsqu'une maladie se déclare en un lieu, suggérant une incompatibilité entre le lieu et le corps, le premier réflexe est celui de la famille Juventin face à la fièvre rouge, la fuite. Pour contenir la panique, le préfet décide de faire imprimer le rapport du Bureau de santé<sup>38</sup>. Il s'agit apparemment d'une maladie du lieu : elle ne serait pas épidémique, ni contagieuse, selon les avis des médecins. Elle pourrait « *provenir de l'action vive du soleil après des nuits froides et une saison très retardée* »<sup>39</sup>.

Les épidémies, voire les maladies endémiques, sont un moyen d'évaluer les représentations sanitaires du lieu. Il importe cependant d'insister sur le fait que les spécificités sanitaires ne font pas que représenter une menace pour la vie, elles modèlent les corps. « *C'est surtout dans les premières années* », écrit Jean-Jacques Rousseau, « *que l'air agit sur la constitution, dans la peau délicate et molle, il pénètre par tous les pores, il affecte puissamment ces corps naissants, il leur laisse des impressions qu'ils gardent toute leur vie.* »<sup>40</sup>. Le nouveau corps se trouve en symbiose avec l'environnement. L'interaction entre les deux entités tend à forger la constitution de l'individu pour les années à venir. Le lien établi pèse lourdement sur les destinées individuelles en conditionnant les déplacements, des choix de modes de vie et affecte logiquement

<sup>32</sup> DESMARET N., « Atmosphère », in *Encyclopédie méthodique géographie physique*, 1803, p. 841.

<sup>33</sup> « Opération de la taille, pour tirer une pierre de la vessie », *Dictionnaire de l'Académie*, 1798.

<sup>34</sup> Je suis redevable à Marc MacDonald pour cette source. La traduction est de mon fait. Birmingham Central Library, Ms 3219/4/29 21 Louis Odier à Thomas Beddoes, Genève, le 3.9.1797 (copie).

<sup>35</sup> En 1670, l'apothicaire genevois Osée Baccuet inclut une section de « Syrops, électuaires, et pilules qui sont en usage dans ce climat » : BACCUET Osée, *L'Apotiquaire charitable, ou, Extraict, en forme d'abrégé pharmaceutique, qui traite des aliments et médicaments les plus usitez à présent dans nos boutiques*, Genève : J. Stoër, 1670, p. 118-119.

<sup>36</sup> Académie nationale de médecine, Société de l'école de médecine (SEM), 219 / 170.

<sup>37</sup> Académie nationale de médecine, Société de l'école de médecine (SEM), 219 / 170.

<sup>38</sup> Cette instance comprend deux médecins (Louis Odier et Gaspard Vieusseux) et deux chirurgiens (Louis Jurine et Pierre Fine). Brouillon de lettre à la Société d'école de médecine. Le nombre de morts serait de 7 aux Eaux-vives et de 19 pour Genève. Académie nationale de médecine, Société de l'école de médecine (SEM), 219 / 170.

<sup>39</sup> Brouillon de lettre adressée à la Société d'école de médecine. Académie nationale de médecine, Société de l'école de médecine (SEM), 219 / 170.

<sup>40</sup> Voir le manuscrit Favre de l'*Émile* : ROUSSEAU Jean-Jacques et al., *Œuvres complètes*, 24 vol., Genève & Paris : Slatkine, 2012, vol. vii, p. 98.

la vie sociale. La mise en nourrice, par exemple, est acceptable d'un point de vue physique pour l'enfant aux yeux des médecins si la nourrice est en bonne santé et réside dans un environnement sain : la santé de l'enfant, de la nourrice et de tout individu se développe en symbiose avec l'environnement de vie. « *Je ne serais donc point d'avis qu'on tirât une paysanne de son village pour faire nourrir l'enfant chez soi* », poursuit logiquement Rousseau. « *Il vaut mieux qu'il aille respirer le bon air de la campagne qu'elle le mauvais air de la ville.* »<sup>41</sup> Ce modèle justifie médicalement une pratique de mise en nourrice à la campagne dont les démographes ont depuis démontré les effets délétères<sup>42</sup>. Un second exemple est le voyage ou un établissement à l'étranger : une perte de santé qui menace de devenir chronique ou fatale suscite un réflexe de fuite vers le pays de naissance. Les jeunes gens obligés de s'éloigner de leur lieu d'origine sont les victimes typiques de la nostalgie, selon le célèbre nosologiste Boissier de Sauvages. Le même propose une série de « secours moraux » comme remèdes contre cette maladie, soit « *l'entretien des amis, le jeu, les spectacles, les festins, l'argent* », et justifie de fait les excès des étudiants : « *Les étudiants de Montpellier y sont rarement sujets; ils trouvent dans la compagnie de leurs amis de quoi se dédommager de l'absence de leurs parents et ils les oublient sans peine.* »<sup>43</sup>

La culture médicale traditionnelle et les constats sanitaires faits par les contemporains incitent à considérer la ville comme un lieu insalubre. Il n'est donc pas étonnant de constater que d'un point de vue sanitaire, la

campagne s'impose comme un idéal. Les femmes, les enfants et les malades sont régulièrement envoyés hors de l'espace urbain, vers la campagne, pour reprendre des forces et se remettre. Hormis ce cas de figure, la plupart des déplacements comportent des risques sanitaires. Le jeune Salomon de Sévery, souffrant « *de rhume, d'asthme et d'oppressions* » depuis son enfance, est invité en 1760 à se rendre au Danemark pour occuper un poste de précepteur. Il doute de pouvoir supporter un pays placé si loin dans le Nord et consulte un médecin « *pour savoir s'il pensait que je pusse supporter l'air* » de ce pays. Il est tout étonné de recevoir le feu vert et, de fait, s'y adapte très bien. « *Je m'accoutume à l'air et à la vie de Copenhague et je suis ici agréablement* », écrit-il à sa tante peu de temps après son arrivée. D'autres villes nordiques, comme Friedensbourg et Hanau, lui sont par contre « *contraires* »<sup>44</sup>. Comme de Sévery, nombreux sont les voyageurs à redouter les villes. La ville de Londres, le plus grand centre urbain d'Europe, est communément considérée comme une destination dangereuse<sup>45</sup>.

## L'expérience vécue du lieu

Le déplacement et le voyage sont à la fois des entreprises dangereuses, en raison des routes, et comportent un risque sanitaire. L'exemple développé plus haut du jeune Théophile Frêne, confronté aux dangers urbains de Genève, en est une bonne illustration. Nombre de voyageurs constatent que leur santé se dégrade lorsqu'ils s'éloignent de chez eux. D'autres se sentent mieux, au

<sup>41</sup> ROUSSEAU Jean-Jacques *et al.*, *Œuvres complètes...*, p. 98.

<sup>42</sup> Voir parmi d'autres : LE ROY LADURIE Emmanuel, « L'allaitement mercenaire en France au XVIII<sup>e</sup> siècle », *Communications*, 1979, p. 15-21.

<sup>43</sup> BOISSIER DE SAUVAGES François, *Nosologie méthodique ou distribution des maladies en classes [...]*, Lyon : Jean-Marie Bruyset, 1772, vol. 7, p. 238-240. Voir à ce propos : JONES Colin, « Montpellier Medical Students and the Medicalisation of 18th-century France », *Problems and Methods in the History of Medicine*, 1987, p. 60-63.

<sup>44</sup> Lettre datée du 2 décembre [1760], citée dans Archives cantonales vaudoises (ACV), P Charrière, Ci 1, Louis de Charrière, Notice biographique sur Salomon de Charrière, Seigneur de Sévery. Charrière de Sévery [1924], p. 115, Louise de Corcelles à Catherine Charrière de Sévery, Lausanne, le 20 octobre 1774.

<sup>45</sup> RIEDER Philip, *La figure du patient au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Bibliothèque des Lumières 76 Genève, Droz, 2010, p. 397-398.

contraire, et c'est à la recherche de ce mieux que nombre de malades souffrant de la poitrine se déplacent vers le sud. Le déplacement du corps affecte la santé. Comment dès lors les acteurs vivent-ils leur rapport aux lieux ?

Le paradigme médical décrit l'interaction entre le corps et l'environnement comme étant constante et, à vrai dire, la reconnaissance du rôle joué par l'environnement dans un drame individuel répond à des critères et à des sensations difficiles à objectiver aujourd'hui. Un changement brusque dans l'environnement est le plus souvent induit par un déplacement : pour saisir l'enracinement physiologique des corps, il faut s'intéresser à des acteurs mobiles. La multiplication des déplacements permet de préciser l'effet de différents lieux sur le même corps. Certains voyageurs, comme Jeanne Louise Prévost, convoquent le terme de « déracinement » pour qualifier leurs déplacements.<sup>46</sup> La prise de conscience de la nature enracinée du corps intervient le plus souvent à l'occasion d'une maladie éprouvée lors d'un séjour à l'étranger. C'est bien le dépaysement qui suscite la prise de conscience. Quand un médecin est consulté, il recommande bien souvent un retour au pays natal. Samuel Romilly fait état de la dégradation en 1779 de la santé de son beau-frère Roget, un pasteur genevois résidant à Londres. Le malade souffre d'une « *inflammation des poumons* » accompagnée de toux sanguinolentes. Son médecin londonien recommande, comme la seule chance de le sauver, qu'il « *soit transporté à son air natal* ».<sup>47</sup> Le corps de Roget a besoin de retrouver l'environnement où il a grandi et, effectivement, son retour lui est bénéfique, du moins à court terme. Comme ici, la nécessité de quitter son lieu de résidence, le plus souvent pour retrouver son

lieu d'origine, s'impose après un long parcours thérapeutique. Le parcours du ministre Vincent installé à Ormont-Dessus et patient du docteur Verdeil à Lausanne, en est un autre exemple. Le ministre souffre de la poitrine. En mai 1801, il effectue un séjour pour se soigner à Chailly-sur-Vevey chez ses sœurs. De retour à Ormont-Dessus en juin, il y est soigné par son beau-frère qui écrit au médecin de sa part, Vincent « *ne pouvant pas vous écrire de lui-même* ». Ces lettres détaillent la détérioration de la santé du malade, « *depuis qu'il est ici, les sueurs sont toujours abondantes* »<sup>48</sup>. Le 28 juin, le ministre prend la plume lui-même, désespéré par l'état lamentable de sa santé, et se plaint, notamment des « *froids excessifs* » qui règnent à Ormont-Dessus, y compris trois jours de neige...<sup>49</sup> Le 10 septembre, il souffre toujours le martyr et demande un certificat médical. Il ajoute « *suivant toutes les apparences, je serai forcé à cause de l'apprêté [sic] du climat, et de la trop grande vivacité de l'air d'Ormont-Dessus, de quitter l'endroit, et aller chercher dans un climat plus doux, si cela est possible, quelque soulagement dans ma triste situation* ».<sup>50</sup>

La nécessité de partir s'impose en raison de la durée de la maladie. Le lieu de vie est devenu intolérable au corps, et le malade aspire à vivre sous un climat plus doux, dans la plaine d'où il est originaire. Ailleurs, l'appel de l'air natal est plus vif encore. C'est le cas pour Jeanne-Louise Prévost, une gouvernante d'origine genevoise établie aux Pays-Bas, qui s'enfuit littéralement en septembre 1753 pour des raisons de santé. Elle s'en explique auprès de sa pupille... par lettre et de loin. Elle ne pouvait différer ce départ !

<sup>46</sup> C'est aussi le cas d'un certain Bourgeois établi à Moudon. Wellcome, Ms 6114, Bourgeois à François Verdeil, Moudon, le 28 mai 1801.

<sup>47</sup> ROMILLY Samuel, *Memoirs of his Life: with a Selection from his Correspondence*, 2d ed., 3 vol. Londres : J. Murray, 1840., p. 48.

<sup>48</sup> Wellcome, Ms 6114, Sieur Paul à Verdeil, Ormont-Dessus, le 14 juin 1801.

<sup>49</sup> Wellcome, Ms 6114, Ministre Vincent à Verdeil, Ormont-Dessus, le 28 juin 1801.

<sup>50</sup> Wellcome, Ms 6114, Ministre Vincent à Verdeil, Ormont dessus, le 10 septembre 1801.



« Vous avez vu que ma santé ne voulait pas s'accommoder de l'air de ce pays [...]. Vous avez même été assez raisonnable pour dire que si vous croyez que celui de mon pays lui fut plus favorable vous sacrifieriez sans peine la satisfaction que vous aviez de m'avoir avec vous a celle de me savoir bien portante. »<sup>51</sup>

Le départ était, selon l'auteur de la lettre, nécessaire. Le voyage à Genève fut pénible, mais la malade se sent mieux en retrouvant son air natal et s'étonne que sa santé « soit revenue dans si peu de temps, cependant un grand appétit et l'embonpoint que j'ai m'en sont garants »<sup>52</sup>. Face au mal du pays, tous les auteurs médicaux en conviennent, seul un prompt rapatriement sanitaire peut permettre au malade d'échapper à une fin tragique. Honoré de Balzac écrit explicitement souffrir du mal du pays à Milan, le 23 mai 1838 : « si je restais ainsi deux semaines, je serais mort »<sup>53</sup>. Parfois, la nature de la maladie incite un malade à chercher un lieu autre que celui dont il était natif. C'est le cas de nombre de voyageurs valétudinaires, ceux qui souffrent de la poitrine notamment : la recherche d'un lieu qui agrée à leur santé s'apparente à une fuite à travers le continent, souvent en direction du sud<sup>54</sup>. Ailleurs, ce sont des lieux particuliers qui se révèlent malsains pour une constitution particulière. L'idée de partir peut être énoncée par le médecin et ressemble fort, alors, à un aveu d'impuissance, voire au désir de se débarrasser d'un malade

encombrant. La comtesse de Champagne, par exemple, s'est rendue en octobre 1774 à Langnau pour consulter Michael Schüppach, chirurgien et empirique, qui connaît alors un succès mondain extraordinaire<sup>55</sup>. Elle n'y reste pas longtemps. « L'air devint si vif, et mon état empira si sensiblement que le médecin commença à craindre ; en effet, après une diminution sensible de forces, ma poitrine jugea à propos de se mettre de la partie, un étouffement continu, de la douleur, la circulation tout à fait arrêtée, froid aux extrémités à tous moments ; le bon docteur [Schüppach] perdit la tête et m'annonça que je ne pouvais vivre quatre jours en cet état, qu'il fallait changer d'air »<sup>56</sup>. La dangerosité du lieu est à la mesure des bienfaits attendus : le déracinement s'apparente à une mesure thérapeutique extrême. C'était aussi un moyen pour le médecin de se débarrasser d'un malade qu'il ne parvenait plus à soulager ! Dans cette configuration environnementale, le cas de figure le plus difficile à imaginer est que le tempérament soit si gravement ébranlé que le lieu où l'on a grandi, son air natal, devienne néfaste à sa santé. La comtesse Golowkin souffre d'une telle déconvenue lorsqu'elle retourne pour des raisons de santé en Allemagne où elle avait été élevée. Son médecin ne peut que constater « avec le plus vif chagrin » s'être trompé « en espérant que M<sup>me</sup> la comtesse allait jouir d'une santé ferme, et que l'air natal opérerait ce que les remèdes n'ont pas pu produire »<sup>57</sup>. Sa patiente souffre peut-être d'une transformation de

<sup>51</sup> DE CHARRIÈRE Isabelle, *Œuvres complètes*, Amsterdam : G.A. Van Oorschoot, 1979, t. 1, p. 19, Jeanne-Louise Prevost à Belle de Zuylen, s.l., [29 septembre 1753].

<sup>52</sup> DE CHARRIÈRE Isabelle, *Œuvres complètes*..., p. 30, Jeanne-Louise Prevost à Belle de Zuylen, Genève, le 1-11 décembre 1753.

<sup>53</sup> Cité dans STAROBINSKI Jean, « Le concept de nostalgie... », p. 97.

<sup>54</sup> C'est le cas notamment des maladies britanniques : CHARD Chloe, « Lassitude and Revival in the Warm South: Relaxing and Exciting Travel, 1750-1830 », in WRIGLEY Richard and REVILL George (ed.), *Pathologies of Travel*, The Wellcome Institute Series in the History of Medicine (Clio Medica 59), Amsterdam & Atlanta : Rodopi, 2000, p. 179-205.

<sup>55</sup> MEYER-SALZMANN Marta, SCHÜPPACH Michel, « 1707-1781 : ein Höhepunkt handwerklicher Heilkunst », *Berner Heimatbücher* 126, Bern : P. Haupt, 1981.

<sup>56</sup> Cité dans CHARRIÈRE DE SÉVERY William de, CHARRIÈRE DE SÉVERY Clara de, *La vie de société dans le Pays de Vaud à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle : Salomon et Catherine de Charrière de Sévery et leurs amis*, 2 vol., t. 2, Genève : Éd. Slatkine, 1978, p. 141-142, lettre du 14 octobre [1774].

<sup>57</sup> CHARRIÈRE DE SÉVERY William de, CHARRIÈRE DE SÉVERY Clara de, *Le comte et la comtesse Golowkin et le médecin Tissot*, Lausanne & Genève : Payot, 1928, p. 22, Tissot au Comte de Golowkin, s.l., le 15 janvier 1765.



constitution comme M<sup>lle</sup> Henry, « *sans cesse incommode. Son air natal lui était devenu étranger* »<sup>58</sup>.

### Heimweh, la nostalgie et les montagnards

Le paradigme environnemental s'impose bien à l'époque des Lumières. C'est une réalité vécue qui conditionne l'appréhension qu'ont les acteurs de leur corps, de la nature de ce corps et de ses capacités. *A priori* les ressortissants de l'espace helvétique ne bénéficient pas d'un lien particulier au territoire, bien que l'espace ne soit pas dépourvu de caractéristiques positives. Dans la tradition aériste, le territoire helvétique est vanté pour sa salubrité : « *L'air des montagnes de la Suisse est fort sain : on le doit à sa légèreté* », affirme l'auteur de l'article « Atmosphère » de l'*Encyclopédie méthodique* en 1803<sup>59</sup>. Ces idées ne sont pas confinées à des brochures médicales. Dans un ouvrage consacré aux usages de la montagne, un ministre protestant vante la salubrité des montagnes : « *nous y respirons encore un air sain ; nous y buvons des eaux pures ; nous y avons des aliments salutaires ; tout en un mot contribue à affermir et à conserver la santé des habitants des montagnes, jusqu'à l'âge le plus avancé* »<sup>60</sup>. Pourtant, comme l'écrit un médecin anonyme à Felix Vicq d'Azyr :

« *Notre Helvétie est un pays dont les maladies ont tant de particularités, et qu'elle possède une bonne quantité de médecins instruits et en état de soutenir chaque comparaison avec des médecins étrangers.* »<sup>61</sup>

La lapalissade médicale pourrait s'appliquer à tout territoire pourvu d'un ensemble d'espaces géologiquement distincts et bénéficiant d'une densité d'habitants variable (des villes, des villages et des campagnes). En se cantonnant au seul article « Atmosphère » de l'*Encyclopédie méthodique* dans lequel l'auteur vante si ouvertement la salubrité des montagnes, on remarque que des exceptions sont signalées. Les villages placés aux embouchures de vallée, comme Chippis, souffrent des odeurs des pâturages avec pour conséquence un air malsain : « *le crétinisme le plus complet y règne, et les habitants en sont petits, laids et paresseux* »<sup>62</sup>.

Le contexte théorique justifie des variations sanitaires dans l'espace suisse, mais n'explique pas pourquoi les Suisses entretiendraient un lien plus fort que les autres avec leur lieu de naissance. Or, le mal du pays se serait manifesté d'abord en Suisse, comme le confirment les études lexicales qui attestent de l'usage du terme dans des textes non médicaux à partir de 1650 déjà. La thèse de Hofer est bien défendue dans une ville du corps helvétique. C'est pourtant le contenu de la thèse qui signale explicitement un lien entre la maladie et les Suisses. L'entité nosologique que l'auteur introduit sous l'appellation de nostalgie correspondrait à un syndrome populaire appelé « *Heimweh* ». L'origine de la maladie ne serait pas savante mais populaire<sup>63</sup>. D'autres indices confirment ces origines : les exemples décrits dans la thèse même de Hofer sont tirés de milieux populaires, et la maladie est mentionnée par des auteurs non médecins. En 1685, soit deux ans avant la sortie de la thèse de Hofer, paraît un livre de Rémy Lefort sur la médecine militaire qui décrit une « maladie du pays » dont souffriraient nombre de soldats<sup>64</sup>. Il y a peut-être là une explication à l'association

<sup>58</sup> CHARRIÈRE Isabelle de, *Œuvres complètes...*, t. 6, 1984, p. 198, Isabelle de Charrière à Willem-René van Tuyll van Serooskerken, s.l., les 13-14 janvier 1801.

<sup>59</sup> DESMARET N., « Atmosphère... », p. 841.

<sup>60</sup> Cité dans WALTER François, « La montagne des Suisses. Invention et usage d'une représentation paysagère (xviii<sup>e</sup>-xx<sup>e</sup> siècle) », *Études rurales* 1, janvier-décembre, 121-124, 1991, p. 92.

<sup>61</sup> SRM 140B/70 pièce 3, s.n., s.d., p. 2.

<sup>62</sup> DESMARET N., « Atmosphère... », p. 841.

<sup>63</sup> ANSPACH C.K., « Medical Dissertation on Nostalgia by Johannes Hofer, 1688... », p. 380.

<sup>64</sup> RICE-DAVIS, « "La maladie des suisses" : les origines de la nostalgie », p. 41-43.

régulière de la maladie avec la Suisse : les recrues d'origine suisse sont alors notoirement nombreuses dans les armées européennes. Le désarroi éprouvé par des populations pauvres obligées de s'exiler pour des raisons économiques ou politiques est une des causes possibles de la maladie. Pourtant, là encore, il est possible d'identifier d'autres « nations » qui souffrent de maux similaires, comme les Groenlandais emmenés au Danemark contre leur gré, selon un récit publié en 1647, et qui auraient souffert d'une maladie similaire<sup>65</sup>. Plus tard, dans les armées napoléoniennes, un consensus émerge parmi les médecins militaires selon lequel les recrues de Bretagne souffriraient davantage de la nostalgie que d'autres<sup>66</sup>. La nostalgie n'est-elle pas avant tout la maladie de ceux qui sont contraints de voyager, sans espoir (raisonnable) de retour dans un avenir proche ?

La carrière militaire de la nostalgie est importante étant donné qu'elle signale le sérieux avec lequel l'affection est traitée : pendant près de deux siècles, et même dans des conditions militaires difficiles, lorsque les permissions sont supprimées, les armées européennes permettent aux militaires nostalgiques de repartir chez eux. La spécificité « suisse » de la maladie trouve peut-être son explication, pour partie, dans le nombre de mercenaires suisses. Elle se justifie aussi théoriquement par les contributions d'une poignée de physiologistes qui suggèrent rapidement un particularisme helvétique que Hofer n'avait pas imaginé. Les Suisses seraient particulièrement sujets à la maladie affirme le médecin zurichois Jean-Jacques Scheuchzer (1705), en raison de l'altitude de leur habitat naturel : dans les pays où ils se rendent, l'air est plus lourd et provoque, par conséquent le mal de pays<sup>67</sup>. Le principe est largement repris par

d'autres auteurs, notamment par Élie Bertrand qui s'appuie en 1754 sur cette étiologie dans son ouvrage pour signaler que la maladie serait « *en quelque manière propre aux montagnards* »<sup>68</sup>. L'idée a cours pendant plus d'un siècle. En 1780, par exemple, le docteur Beerenbroock évoque la nostalgie en retraçant les observations qu'il a faites au cours d'un voyage d'étude mené dans différents pays. Il y inclut le résumé des idées d'un certain Schenker à propos de la nostalgie des Suisses :

« *Il dit que la cause cachée du mal est le défaut d'équilibre entre l'air intérieur du corps et celui des endroits où se trouvent les Suisses dépayés ; comme l'air de leurs hautes montagnes est un air très pur, très rare et très léger, et par conséquence peu élastique, puisque l'élasticité de l'air est proportionnelle ceteris paribus*<sup>69</sup>, à sa densité : l'air beaucoup plus dense et plus pesant des pays de plaine ou de ceux beaucoup moins élevés que les montagnes de la Suisse, doit peser avec beaucoup trop de force sur toute la surface du corps des Suisses expatriés, dont l'air intérieur ne peut point en contre balancer l'action, ce qui porte le trouble dans toute l'économie animale. »<sup>70</sup>

Le retour au pays natal s'impose comme la solution médicale la plus évidente, notamment pour les militaires malades qui deviennent ainsi « *inutiles au service* », selon l'expression de Fort<sup>71</sup>. Nombre de militaires suisses reviennent « *humer l'air du pays* »<sup>72</sup>. Il est vrai que certains médecins proposent d'autres remèdes.

<sup>65</sup> RICE-DAVIS, « "La maladie des suisses" :... », p. 83.

<sup>66</sup> DODMAN Thomas W., « Homesick Epoch: Dying of Nostalgia in Post-Revolutionary France... », p. 170-171.

<sup>67</sup> STAROBINSKI Jean, « Le concept de nostalgie... », p. 99.

<sup>68</sup> Voir BERTRAND Élie, *Essai sur les usages des montagnes*, Zurich : Heidegger, 1754, p. 31-33. Consulter à ce propos : WALTER François, « La montagne des Suisses. Invention et usage... », p. 93.

<sup>69</sup> Toutes choses égales.

<sup>70</sup> Académie nationale de médecine, SRM, 140, Dossier 5, lettre de Montpellier, du 18.05.1780.

<sup>71</sup> Cité dans RICE-DAVIS, « "La maladie des suisses" :... », p. 42.

<sup>72</sup> Des convalescents ou des malades reviennent sur les lieux de leur enfance pour « humer » l'air de leur pays. Par exemple FRÈNE Théophile Rémy, BANDELIER André et al. (éd.), *Journal de ma vie...*, 1209.

Les remèdes moraux, tels que la distraction avancée par Boissier de Sauvages ou encore les moyens inventés tout spécialement pour des Suisses par Beerenbrock, c'est-à-dire « *d'user intérieurement de choses qui contiennent une grande quantité d'air très condensé comme le nitre et ses préparations; le moux, les vins nouveaux, la bière qui n'a pas achevé de fermenter, etc.* »<sup>73</sup>. Ces suggestions bénéficient de peu de considération, même aux yeux de ceux qui les proposent, et n'apportent pas toujours un mieux-être. L'indication thérapeutique par excellence demeure le retour au pays.

Force est de constater, avec d'autres, que si la nostalgie est une maladie universelle, l'exemple paradigmatique de la maladie demeure le nostalgique suisse<sup>74</sup>. Les médecins en parlent comme de la « *Nostalgie des Suisses* », à l'exemple de Beerenbrock, médecin voyageur, quand il fait état de son expérience à la Société royale de médecine :

*« J'ai rencontré sur ma route un jeune homme du canton de Berne qui allait servir en Hollande. À peine était-il sorti de son pays qu'il fut complètement attaqué de cette singulière maladie. Quand je l'ai vu, il ne prenait plus aucune sorte d'aliment; il délirait, ne parlait plus, et devint maigre au point que son frère qui l'avait quitté depuis quinze jours, et qui revenait pour le remmener en Suisse, ne le reconnaissait plus. »*<sup>75</sup>

Le cas du jeune homme est emblématique de l'expérience vécue par nombre de militaires et de voyageurs européens aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles. Il prend place dans un espace culturel où le corps est représenté comme étant en interaction constante avec l'environnement, la résultante pouvant être aussi bien positive que négative.

## Le corps et le regard : comprendre une épidémie alpine en plaine

La *nostalgia* des Suisses se présente comme une maladie inscrite dans un courant médical. Elle s'affirme au moment où des populations économiquement fragiles sont contraintes à l'exil, suggérant un lien entre le mouvement de certains groupes et une prise de conscience particulière de l'espace. Le mouvement des corps et le déplacement géographique jouent un rôle important dans la genèse de cette entité nosologique et de la perception des lieux qu'elle implique. Si l'explication physiologique qui corrèle la maladie des Suisses à une variation du poids de l'air paraît seyante, force est de constater qu'elle arrive bien tard dans l'histoire de la maladie. Les premiers malades sont présentés comme des êtres frustes, arrachés à leur cadre de vie. Leur malaise peut être regardé comme l'attestation d'un lien spécifique à un espace, mais aussi comme un indicateur de l'appartenance à une communauté. La nostalgie témoigne de la reconnaissance « scientifique » ou médicale d'un lien physiologique entre individu et environnement. N'est-elle pas en dernier lieu une maladie que développent des groupes contraints à l'exil sans véritable enracinement dans leur nouveau lieu de séjour ? La nostalgie ne serait-elle pas une maladie que les couches aisées auraient attrapée des milieux populaires ?

La nostalgie accompagne la genèse d'un regard nouveau sur l'environnement et suggère une construction identitaire, issue à la fois d'une compréhension des effets possibles du déplacement sur le corps et des effets bénéfiques ou, au contraire, maléfiques de certains lieux sur un corps particulier, qu'ils lui soient connus de longue date... ou non. Étant donné les effets prêtés à l'environnement sur le corps, il n'y a rien d'étonnant à ce que des montagnards ressentent la nécessité de vivre en altitude. La caractéristique physiologique qui les pousse à chercher l'altitude n'explique cependant

<sup>73</sup> Académie nationale de médecine SRM, 140, Dossier 5, lettre de Montpellier, du 18.05.1780.

<sup>74</sup> GREVERUS Ina-Maria, « Heimweh und Tradition », *Schweizerisches Archiv für Volkskunde* 61, no 1-2 1965, p. 3.

<sup>75</sup> Académie nationale de médecine SRM, 140, Dossier 5, lettre de Montpellier, du 18.05.1780.

pas l'importance que prend alors la montagne dans d'autres espaces, le plateau suisse ou la région lémanique par exemple, dont les habitants sont majoritairement citadins et vivent en plaine... Et pourtant, le jeune homme de Berne rencontré par Beerenbrock souffre bien de la nostalgie des Suisses. Pour rendre compte de ce glissement, il faut lire l'histoire de la nostalgie au regard de l'esthétisation de la montagne qui s'opère aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles<sup>76</sup>. Dans ce contexte, la montagne appartient au registre du sublime, suscitant à la fois effroi et beauté<sup>77</sup>. La réinvention des Alpes et la place qu'elles prennent dans le paysage suisse ne sont compréhensibles que dans le cadre d'une nouvelle physiologie qui passe par la vision. En 1816, dans le

roman *Frankenstein* de Mary Shelley, Genève est le lieu où Victor Frankenstein a été élevé. La ville est présentée comme trônant dans un paysage magnifique, comprenant un lac bleu et des cimes enneigées<sup>78</sup>. L'importance de la vue des montagnes pour Victor Frankenstein est rappelée à de nombreuses occasions, jusqu'à ce qu'à la fin du livre, en Écosse, il éprouve lui-même « a devouring *maladie du pays* »<sup>79</sup>. L'éloignement du lieu dont l'acteur était natif affecte toujours le corps, non pas en raison d'un quelconque changement d'altitude, mais du fait d'une modification du paysage. Le paysage alpin s'impose dans le même temps comme une entité bienfaisante pour les corps des Suisses et une facette de leur identité<sup>80</sup>.

## Abstract

In the late 17th century, a new disease named nostalgia emerged, revealing the powerful chains strapping bodies to their usual environment. This chapter explores the evolution of the relationship between bodies and their environment from that date until the last decades of the 19th century. During this period, physicians constantly reiterated the importance of the bond between environment and health. Patients also understood their bodies as being in constant interaction with the environment in which they were definitely or temporarily established. Reconsidering patients' individual strategies conveys an idea of the practical consequences of such ideas on everyday life and on individual destinies. Therapeutic strategies and important individual decisions were taken with such notions in mind. In this respect, the case of Swiss people was original: in their case, identity, nostalgia and health were particularly intertwined.

**Keywords:** nostalgia, homesickness, body, environment, physiology, identity, health.

<sup>76</sup> REICHLER Claude, *La découverte des Alpes et la question du paysage. Le voyage dans les Alpes*, Chêne-Bourg/Genève: Georg, 2002; WALTER François, « La montagne alpine: un dispositif esthétique et idéologique à l'échelle de l'Europe », *Revue d'histoire moderne et contemporaine* 52, no 2 2005; WALTER François, « La montagne des Suisses. Invention et usage... », p. 93.

<sup>77</sup> Pour une discussion, voir WALTER François, « La montagne alpine... », p. 67-68.

<sup>78</sup> WOLLSTONECRAFT GODWIN SHELLEY Mary, *Frankenstein or the modern Prometheus*, Oxford English novels London & New York etc.: Oxford Univ. Press, 1985 (1<sup>re</sup> éd. 1969), p. 36, p. 74-75.

<sup>79</sup> En français dans le texte. *Ibid.*, p. 182.

<sup>80</sup> REICHLER Claude, « Perceptions et représentations du paysage alpestre à la fin des Lumières », in CHENET Françoise (éd.), *Le paysage état des lieux*, Bruxelles: Éd. Ousia, 2001, p. 197.

# Le corps comme laboratoire du social : le pluralisme thérapeutique en Suisse

Ilario Rossi

Les liens entre corps, maladie et recours thérapeutiques pluriels redéfinissent l'humain, en transformant la structure globale de son expérience corporelle et relationnelle. Tel est le postulat qui va guider les argumentaires d'un corps comme laboratoire du social. En effet, du fait de l'émergence progressive, en Suisse et ailleurs, d'une offre thérapeutique plurielle se reconfigurent les demandes et les itinéraires de soins des malades : le pluralisme thérapeutique est ainsi appréhendé comme un opérateur des constructions identitaires. Plus particulièrement, les quêtes de santé s'accompagnent d'une volonté des individus d'être, souvent dans un contexte d'épreuve et de fragilité, les sujets de leur propre existence. La plupart du temps, ces individus nourrissent une idée éclairée du soignant à qui ils veulent ou peuvent s'adresser, et du moment auquel le faire. Ils cherchent, par leur recours pluriel, non seulement une réponse concrète à la maladie, mais aussi l'opportunité de construire une nouvelle pédagogie de vie, voire d'œuvrer à une réinvention de soi.

**Mots clés :** corps, maladie, sujet, subjectivation, pluralisme thérapeutique.

En Suisse, le recours à un pluralisme thérapeutique est un phénomène de société, une réaction spontanée aux standards cliniques de la normativité scientifique et médicale. Cette tendance collective se nourrit d'un renouvellement de médecines, de soins et de techniques qui ne sont pas intégrés aux formations universitaires et aux politiques de santé. Elle reconfigure, entre marché privé et système public, l'offre et la demande dans les domaines préventifs et curatifs ; ce changement se caractérise aussi par des asymétries juridiques, économiques et politiques importantes. Cependant, les implications

du pluralisme thérapeutique ne peuvent pas se réduire à une opposition entre diverses conceptions du réel et du corps, de la santé et de la maladie, du traitement et de la relation, dont les unes seraient plus légitimes, voire plus « vraies », que les autres. Les enjeux de cette nouvelle configuration sociale de la santé renvoient plutôt à des injonctions culturelles, qui relèvent moins d'un effet de mode que d'une transformation d'ordre structurel propre à notre époque ; ce qui ouvre à une reconnaissance des ambivalences que le corps contient en lui ainsi que des soins que chaque société produit. Cette

perspective soulève une question cruciale, celle du statut culturel et politique du corps, du malade et, en définitive, de la personne : comment penser aujourd'hui, en Suisse, la relation entre sujet et santé ?

Pour proposer des pistes de réflexion, l'attention sera portée dans un premier temps sur le défrichage des référentiels conceptuels et théoriques – notamment corps, maladie, santé, médecines –, ce qui permettra de relier, dans une perspective anthropologique, le contexte social, l'émergence du pluralisme thérapeutique et le statut du sujet. Ce regard permettra d'appréhender les logiques par lesquelles se renouvellent l'offre et la demande de soins. Dans un deuxième temps, l'accent sera mis sur les conséquences de la demande, donc sur les itinéraires thérapeutiques construits par les individus, qui révèlent l'émergence sociale de l'individualisation, de la responsabilité et de la valorisation de la diversité dans les sociétés occidentales. Enfin, en guise de conclusion, la focale sera déplacée vers la relation entre sujet, corps et pluralisme thérapeutique, ce qui permettra de penser le corps, soumis à des injonctions multiples, comme un laboratoire de la santé et donc du social.

## Repères conceptuels et théoriques

S'il est une norme internationale et universelle, c'est bien celle de la santé. Aujourd'hui, la quête d'un état de bien-être individuel et collectif est une aspiration sociale et une valeur politique, que l'on retrouve d'ailleurs dans la définition de la santé formulée par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Cette quête repose sur une vision sanitaire du bien-être, ce qui implique la progression d'enchaînements politiques, économiques, sociaux et culturels ainsi que de leurs interactions multiples. Considérée comme un référent positif que l'on souhaite maintenir, rétablir ou atteindre, la notion de santé renvoie à un domaine multidimensionnel aux

interdépendances complexes. De fait, la santé n'est plus l'apanage exclusif de la médecine, de ses connaissances et de ses pratiques ; elle se profile de plus en plus comme un champ du social en pleine mutation, à la fois autonome et diversifié, dans lequel s'imbriquent actions médicales et stratégies économiques, industries pharmaceutiques et normes juridiques, gouvernances politiques des collectivités et droits de la personne, prérogatives professionnelles et modèles sociaux, objectivité scientifique et subjectivités en devenir, uniformisation du traitement de maladies et inégalités sociales, idéologies du progrès technico-scientifique et quête des traditions holistiques, innovations biotechnologiques et nouvelles sensorialités corporelles. Bref, la santé est un domaine qui renouvelle les liens entre l'universalisme scientifique de la médecine et le relativisme expérientiel et thérapeutique des personnes. D'où l'intérêt que lui portent tant de politiciens et de scientifiques, de soignants et de citoyens, faisant de la santé une des préoccupations majeures de la société civile. Ainsi, la santé ne peut se comprendre qu'à travers une multiplicité de registres de lecture et une pluralité d'échelles d'analyse ; elle doit se « penser » dans une perspective systémique et processuelle, d'autant plus qu'elle constitue un champ incessamment fabriqué, dont les contenus sont constamment déployés par les acteurs, les institutions et les politiques. En ce sens, elle se qualifie comme un analyseur du social, un moyen d'accès au système des interprétations et des valeurs d'une société, parce qu'elle est toujours associée à ses idéologies, à ses représentations et à ses croyances : la santé est un bien qui ne peut être désiré que socialement, pour la simple raison qu'il ne peut être produit, pour l'essentiel, que par la société (Saillant, Genest, 2005).

En même temps, la notion de santé est inextricablement ajustée à son contraire, la maladie, l'une et l'autre étant indissociables dans les trajectoires biographiques des personnes. Mais qu'est-ce que la maladie ? En



anglais, ce concept se décline avec trois registres d'appréhension : *disease*, la pathologie définie par l'objectivité scientifique et les savoirs médicaux ; *illness*, l'expérience subjective de la personne qui en est atteinte ; et *sickness*, l'ensemble des configurations sociales qui définissent son statut, son rôle et ses perceptions. En sciences sociales, ces distinctions ont engendré des catégories qui peuvent apparaître comme réductrices, mais qui ont contribué, en même temps, à la déconstruction d'une notion souvent simplifiée. En ce sens, la maladie est à la fois la plus individuelle et la plus sociale des expériences. Si chaque individu les éprouve dans son propre corps, les schémas de pensée et d'action qui permettent de la reconnaître, de l'identifier mais aussi de la traiter et de la soigner sont éminemment sociaux. Cette perspective a permis de se distancer progressivement de l'emprise des références scientifiques et objectives pour favoriser l'émergence d'une anthropologie interprétative et critique ; elle valorise respectivement l'expérience de la maladie, avec son vécu social, culturel, philosophique, spirituel, littéraire et artistique (Good, 1994), et l'analyse des facteurs politiques, économiques, techniques et scientifiques qui la fabriquent (Fassin, Houvray, 2010 ; Kehr *et al.*, 2011).

La santé et la maladie se réfèrent toujours à la matérialité du corps ; elles renvoient à des connaissances *sur* le corps et à des expériences *du* corps. De fait, le corps, en tant qu'objet soumis aux lois de la physique, a été pensé et objectivé en systèmes, comme un organisme doué d'un certain nombre de propriétés : c'est le domaine de la biomédecine (Lock, Nguyen, 2010). Ce n'est que plus récemment qu'il a été saisi comme le lieu où s'exprime la personne, entité sociale indissociable de sa corporéité « naturelle ». En ce sens, le corps est l'une des évidences de notre existence : c'est *dans* et *avec* notre corps que nous sommes nés, que nous vivons, que nous mourrons ; mais c'est aussi *dans* et *avec* *notre* corps que nous construisons nos relations à autrui, nous rappelle

Marzano (2007). Ainsi, si le corps est une certitude qui s'exprime par le potentiel génétique et biologique de chacun, il constitue en même temps un opérateur de sens, un récepteur et un émetteur de relations et d'inscriptions sociales. Il s'agit donc ici d'extraire le fait corporel de sa réalité matérielle propre, en redessinant une symétrie dans l'appréhension de la santé et de la maladie qui aille au-delà du regard médical. C'est en partant de ce postulat que le corps est appréhendé comme un organisme indissociable de la personne qui l'habite : un corps socialisé donc, traversé par des injonctions qui lui donnent forme et contenu : « *tout processus vital est bien évidemment la conséquence de l'adaptation d'un corps à un milieu donné, mais aussi l'adaptation d'un milieu donné avec le corps* » (Pera, 2008 : 204). Cette réciprocité sollicite simultanément deux registres de lecture de l'expérience du corps ; le premier est relationnel et social et relie le corps au contexte social de sa production ; le deuxième est expérientiel et biographique et renvoie aux pratiques singulières et subjectives.

### Corps et société : penser le pluralisme thérapeutique

Avec des dynamiques centripètes et centrifuges, le corps est défini par la société et pour la société ; en ce sens, il est l'émetteur et le réceptacle de tout agissement de santé. C'est pourquoi les recours à un pluralisme thérapeutique ne se réfèrent pas seulement à des univers philosophiques et à des représentations désincarnées, mais relèvent aussi d'actions et d'usages corporels spécifiques, d'ancrages empiriques. Ces derniers sont toujours fonction de l'offre médicale, thérapeutique et soignante, inscrite dans des conceptions du monde, des catégories de rationalité, des normes et des valeurs propres à une époque. En ce sens, l'offre et la demande

de santé en Suisse se renouvellent et se reconfigurent par et avec les transformations de la société dans son ensemble.

La coexistence de différentes formes de soins – fort hétérogènes et complexes de nos jours – est un effet constant dans l’histoire de l’Occident en général et de la Suisse en particulier (Graz, 2012). Cette pluralité de références présente toutefois des caractéristiques nouvelles. L’émergence des sociétés plurielles – entre l’effacement des frontières et la condition diasporique, la pluralité des conditions de vie et la diversité des individus, des communautés et des collectivités – s’inscrit dans une mouvance historique et culturelle qui s’exprime notamment par la mobilité non seulement des personnes, mais aussi des savoirs, des pratiques et des techniques, d’ici et d’ailleurs, *ici et ailleurs*. Cette circulation des idées, des compétences et des êtres humains participe au renouvellement de la pluralité culturelle, et donc de la diversité humaine au sein de nos sociétés contemporaines, et conditionne directement le domaine de la santé (Rossi, 2014). L’offre thérapeutique qui en découle, au gré des changements idéologiques, sociaux et politiques, favorise de nouveaux rapports et de nouvelles interactions entre les individus, les médecines, les thérapies, les professionnels de la santé, les politiques de santé et la gouvernance des États. Ce processus exige un changement sémantique, à savoir le passage de la notion de pluralité – présence de plusieurs modèles thérapeutiques dans un même espace géographique – à celle de pluralisme – processus de cohabitation et interaction entre plusieurs modèles thérapeutiques. Ce processus dynamique est en même temps cause et effet, moyen et finalité des transformations des mutations contemporaines.

Face à la médecine scientifique et universitaire, le renouvellement de ce phénomène s’est structuré autour d’un dualisme opposant une médecine universitaire à des systèmes et à des techniques autres dont les preuves

scientifiques sont incertaines, voire non avérées. Leur place dans les sociétés occidentales est attestée et étudiée par de nombreux auteurs et a donné lieu à un débat scientifique – entre médecine et sciences sociales – et politique considérable (Cohen, Rossi, 2011). Cette dichotomie, légitimée par les politiques de l’OMS et appliquée, en Suisse, dans la santé publique fédérale et au niveau des cantons, indépendamment de tout jugement quant à sa pertinence, opère une distinction radicale entre toute pratique médicale qui relève de la science et est validée par ses méthodologies et celle qui ne l’est pas. Ce dernier domaine recouvre une multitude de dénominations, et les pratiques sont qualifiées d’« alternatives », de « parallèles », de « douces », de « naturelles », de « complémentaires ». Ces manipulations sémantiques sont le reflet du contexte socio-historique et dévoilent l’ensemble des représentations sociales et des positionnements des uns et des autres sur l’échiquier des soins et de la santé. Au-delà de ces dénominations plurielles, le pluralisme thérapeutique révèle les multiples registres de lecture qui participent à la construction de la santé contemporaine dans nos sociétés : médical, psychologique, psychosomatique, holistique, énergétique, ésotérique (Rossi, 2007). C’est dans cette perspective que le pluralisme thérapeutique est l’une des conséquences de la globalisation – donc de la mobilité et de la circulation – de l’ensemble des techniques et des stratégies médicales et soignantes, préventives et curatives, au niveau international. Il fait voir un changement au sein de toute société où se déploie une nouvelle articulation entre le global – enjeux de la mobilité – et le local – reconfiguration du pluralisme thérapeutique. Émerge alors un nouvel assemblage entre le social – enjeux politiques et économiques du pluralisme thérapeutique – et l’individuel – recours à ce pluralisme.

En Suisse, ces articulations sont présentes et ses implications, importantes. Elles créent de nouveaux réseaux d’influence et de nouvelles opportunités économiques ;

elles participent à redessiner de nouvelles possibilités dans les stratégies de santé et les réponses aux maladies, qui dépassent le registre médical et scientifique pour investir l'empirisme, la philosophie, la spiritualité, les mythologies anciennes et modernes. Ces compétences thérapeutiques s'articulent à des conceptions du monde, à des catégories de rationalité, à des normes de santé et à des appréhensions spécifiques du corps; elles proposent des approches nosographiques et étiologiques plurielles, des modalités variées de diagnostics, de traitements et de pronostics; elles constituent en même temps un domaine extrêmement hétéroclite où se côtoient des systèmes médicaux savants et millénaires (Ayurveda, médecine traditionnelle chinoise), des médecines holistes (homéopathie), des médecines humorales traditionnelles, une médecine manuelle (ostéopathie), des techniques corporelles (reiki, magnétisme), des approches hybrides, mélangeant innovations technologiques et référentiels énergétiques, des soins populaires<sup>1</sup>. À l'instar de la médecine ayurvédique indienne (hindouisme) ou encore de la médecine chinoise (taoïsme), les systèmes médicaux dits traditionnels considèrent la vie et la mort, ainsi que la santé et la maladie, comme appartenant à un même continuum. Dans cette perspective, ces médecines valorisent les aspects préventifs de la santé et le maintien d'une qualité de vie spécifique par des conduites strictes au niveau de l'alimentation, du jeûne, de la méditation, des exercices d'intégration psychophysiologique ou encore des traitements de purification physiologique et mentale. Elles ont donc pour but principal de promouvoir un état idéal de santé, qui se définit non seulement

en termes d'équilibre et de fonctionnement optimal du corps, mais aussi comme un état de bonheur, de connaissance et de réalisation de soi. Dans cette optique prescriptive de la santé, la maladie ne se réduit pas à l'expression de symptômes spécifiques, mais représente le symptôme d'un rapport compromis avec le monde.

Les médecines non conventionnelles, produits de notre civilisation, proposent souvent des techniques thérapeutiques non intrusives visant à valoriser le potentiel du terrain corporel d'une personne et son système d'autodéfense. Elles se définissent en réaction aux tendances dénoncées comme technicistes et souvent inhumaines de la médecine scientifique. À quelques exceptions près, ainsi l'homéopathie, la plus grande partie des autres approches – notamment la sophrologie, la naturopathie, l'ostéopathie, le shiatsu, le reiki, la réflexologie plantaire, l'hypnose – reposent sur des formes de syncrétisme culturel, s'inspirant des savoirs issus d'autres cultures et les reformulant à l'attention du public occidental contemporain. Chacune de ces approches se base sur une formation spécifique et des théories explicatives différenciées, tout en étant animée par un même besoin de reconnaissance sociale. En revanche, les soins populaires traversent l'histoire. Ils sont l'expression contemporaine des cultures rurales et de l'oral et se rattachent à des pratiques dénuées de fondements théoriques. En ce sens, ces praticiens – rebouteux, faiseurs de secret, guérisseurs – valorisent davantage la combinaison entre un savoir empirique et manuel et une attitude d'intuition et d'intention dans leurs stratégies thérapeutiques.

L'ensemble de ces approches s'emploie à renouveler les dimensions cognitives, émotionnelles, sensorielles et de défense corporelle de la personne par des référentiels cosmologiques, symboliques, biographiques ou physiques spécifiques. La relation soignante est considérée comme un principe de soin, et la communication soignant-soigné constitue un levier thérapeutique.

<sup>1</sup> Il ne s'agit pas ici de présenter une liste exhaustive de l'ensemble de ces pratiques (plus de 2 400 selon l'OMS), ni une séparation entre systèmes médicaux, techniques de soins ou stratégies thérapeutiques. Il ne s'agit pas non plus de distinguer entre les approches qui présentent un intérêt certain pour la santé de personnes et celles qui côtoient le charlatanisme. Pour des typologies éclairées et argumentées cf. notamment Rossi, 1994; Benoist, 1996; Schmitz, 2006.

Articulant des logiques causales à l'activité corporelle et des logiques de coïncidence aux trajectoires existentielles, nombre de ces thérapies visent à une régénération du corps et à un renouvellement de l'existence; elles conçoivent le corps souffrant comme un organisme capable de réagir, de s'adapter et de trouver à lui seul les réponses à ses problèmes de santé.

La finalité thérapeutique se distancie de l'efficacité curative allopathique, telle qu'elle s'exprime dans la médecine scientifique; elle se situe ouvertement dans une perspective de complémentarité, dès l'instant où elle n'opère pas sur la même conception du corps. Cependant, de plus en plus, ces thérapies se déterminent et se construisent en fonction des modalités médicales: elles y puisent leur langage – anatomique, diagnostique, thérapeutique, pronostic; elles y calquent leur dispositif clinique – même espace, même ameublement, souvent même tenue vestimentaire, la blouse blanche; elles s'en inspirent pour créer des spécialités et des spécificités en fonction des maladies; de plus, en écho à la pluralité de l'offre, les thérapeutes affichent souvent une compétence plurielle par le recours à plusieurs modèles et techniques soignants.

Face à cette progressive mutation du domaine de la santé, la médecine scientifique est amenée à se repositionner face aux changements sociétaux, clarifiant davantage la pertinence de ces actions tout en se questionnant sur sa position et en s'ouvrant de plus en plus à des collaborations scientifiques et cliniques. Les frontières institutionnelles et professionnelles entre les deux pôles deviennent progressivement poreuses, sous l'égide de l'institutionnalisation d'une «médecine intégrative», intégration des thérapies complémentaires au sein de la médecine scientifique (Graz, 2012). Des soins non conventionnels peuvent être utilisés par des professionnels de la santé dans le cadre des institutions médicales et de soins, étant donné la place des pratiques complémentaires encadrées par le modèle dominant de

la médecine des preuves et l'importance progressive du modèle biopsychosocial; ou encore, par des professionnels donnant la garantie d'être médecins (par exemple, médecins généralistes à orientation acupuncture, ostéopathie, homéopathie, etc.), ou par des paramédicaux officiels (kinésithérapeutes, infirmières, psychologues) qui peuvent dans l'exercice de leur activité utiliser une ou plusieurs pratiques non conventionnelles (Cohen *et al.*, 2015).

Bien que le pluralisme ne soit pas intégré dans les politiques de santé publique, son importance culturelle et sa prégnance sociale constituent le socle d'une transformation du domaine de la santé.

### **Corps expérientiel et biographique : les pratiques plurielles de santé. L'exemple du cancer**

Avec des visées préventives ou curatives, le pluralisme thérapeutique participe à la construction des itinéraires thérapeutiques. Cette dernière notion se réfère à la reconstitution – par la personne concernée et/ou son entourage, par les producteurs de soins ou encore par le chercheur – des séquences de recours aux soins. Chaque recours à des soins constitue une étape dans un «*processus de recherche de soins*», définit des «*comportements de recours de soins*», fabrique une «*quête thérapeutique*» (Cohen *et al.*, 2015). L'itinéraire thérapeutique peut être ainsi considéré comme un cheminement singulier par lequel les individus recherchent – contraints, conseillés ou en toute liberté – un effet pragmatique et un sens dans leur parcours de santé.

Nous donnerons ici un seul exemple empirique afin de montrer les interactions entre les itinéraires thérapeutiques, la trajectoire de la maladie – temporalité et phases de la maladie – et la trajectoire biographique – la spécificité et la singularité de chaque adaptation personnalisée à la maladie en fonction du contexte de

vie. Il s'agit du vécu d'une femme atteinte de cancer, Madame A.<sup>2</sup>.

Cette étude de cas vise à montrer que toute quête de santé influence les conduites des patients ; plus particulièrement, elle expose les modalités selon lesquelles le domaine oncologique, par ses interventions, révèle et façonne des choix culturels aux implications profondes, en touchant aux enjeux essentiels de chaque existence : vie et mort, corps, douleur et souffrance. Le rapport spécifique que les thérapies oncologiques instaurent avec l'expérience de la maladie de chaque patient atteint de cancer contribue à construire l'humain avec des procédés qui s'expriment par des conceptions objectives de la maladie, des catégories de rationalité scientifiquement fondée, des normes cliniques standardisées. Mais ces savoirs et ces pratiques, bien que pertinents, peuvent ne pas être exclusifs ; si d'un côté les stratégies thérapeutiques oncologiques assurent une réponse à la maladie et aident indéniablement les personnes confrontées à des épreuves intenses et marquantes, comme peut l'être l'expérience du cancer, de l'autre, ces mêmes expériences nécessitent le soutien de la famille, de l'entourage, du milieu et s'inscrivent dans un tissu de relations sociales multiples. Ainsi, face à la maladie, tout patient sollicite une multitude de liens relationnels et sociaux qui se déploient en deux logiques, qui peuvent être opposées et sont toujours complémentaires : d'une part, celle de l'ensemble des soignants, des médecins et des autres professionnels de la santé, qui tend à adapter le patient à sa maladie ; d'autre part, celle du patient, qui vise à

rendre conforme la pathologie et surtout son traitement à son mode de vie.

Avant le diagnostic, tout commence souvent par une phase de suspicion, caractérisée par le pressentiment d'un malheur et par des formes d'anxiété et qui peut être extrêmement éprouvante. La situation est incertaine et la suspicion peut être invasive, tous les scénarios sont ouverts, y compris les plus dramatiques. Madame A. évoque :

*« Moi je suis une cancérophobique du cancer, parce que ma mère est morte d'un cancer quand j'avais 18 ans. Des traitements hyper lourds c'était vraiment traumatisant, c'était l'horreur. Alors à chaque mammo, je me demande "Est-ce que cette fois-ci encore ça va passer ?" Et puis une fois c'est plus passé. »*

Caractérisée par une forte charge émotionnelle, la période de suspicion prédispose le futur en annonçant une nouvelle condition, mobilise tous les imaginaires possibles face à l'incertitude, développe la crainte en attendant le jugement. L'annonce du cancer a une portée performative majeure, dans la mesure où la parole de l'autorité médicale par l'objectivité scientifique transforme une personne en « patient.e » et l'intègre à la catégorie des « malades atteints de cancer ». En Suisse, cette nouvelle appartenance lui donne de nouveaux droits – accès à un système de santé de qualité, prise en charge médicale avec des soins et des thérapies performantes, suivi pluridisciplinaire qui amène chaque patient.e, selon la spécificité de sa maladie et la stratégie de sa prise en charge, à côtoyer oncologues, chirurgiens, médecins, radiothérapeutes, infirmiers, psychologues, aumôniers. Mais avec les droits s'imposent aussi les devoirs, notamment l'exigence de se soumettre à des protocoles médicaux établis en fonction de la phase et des caractéristiques de la pathologie. Cette période peut être très dure à vivre ; Madame A. l'exprime ainsi :

*« Ce qui a été le plus dur, c'est le travail de diagnostic exact où on est décortiqué. On est toujours en état*

<sup>2</sup> Les données présentées dans cet article sont tirées de la recherche : « Des systèmes pluriels de recours non conventionnels des personnes atteintes de cancer. Une approche socio-anthropologique comparative (France, Belgique, Suisse) ». Cette enquête a été conduite entre 2006 et 2010 ; elle a été financée par l'Institut national contre le cancer (INCA, Paris). Nous ne présentons ici que des données issues du volet suisse, récoltées par B. Muller et par l'auteur de la présente contribution. Outre un rapport final, plusieurs publications ont présenté les objectifs, les méthodes et les analyses de cette recherche, (voir notamment Cohen, Rossi, 2011 et Cohen *et al.*, 2015).



*d'attente, de trois jours en trois jours, pendant à peu près un mois. On fait des examens, et alors est-ce que le foie est touché, les reins, les os, le sang... ?»*

Le processus d'examens qui doit affiner le diagnostic constitue une rupture biographique importante; l'entrée dans la maladie détermine l'irruption de l'entreprise médicale dans la vie de la personne et fixe son agenda. De cette annonce initiale découle un processus d'*annonces secondaires*. En effet, la personne devenue patiente se tourne toujours vers son réseau social et décide, selon des modalités qui lui sont propres, d'en informer certains segments. Elle peut choisir de répandre largement l'information ou de la limiter au minimum d'individus. Ces épisodes d'annonces secondaires transmettent informations et émotions. Ils représentent un stress important où le patient est soucieux d'épargner ses interlocuteurs. Parfois, ayant eu le temps lui-même de « digérer » l'information et de prendre du recul, il se retrouve à consoler une audience effondrée. Ces moments permettent cependant la diffusion d'une nouvelle identité et la constitution progressive de celle-ci : à travers leur répétition, le patient suscite des réactions chez ses interlocuteurs, mobilise des informations, questionne des attitudes à assurer et à assumer. Le recours à des soins non conventionnels, renouvelé ou nouveau, trouve son origine dans ces trames de socialisation.

Selon un protocole bien établi, les médecins associent à la mauvaise nouvelle les options thérapeutiques du patient. La période des *traitements* marque ainsi l'entrée du patient dans la phase aiguë de l'événement cancer. Les quatre composantes principales de cette offre médicale curative sont la chirurgie, la chimiothérapie, la radiothérapie et l'hormonothérapie. Elles peuvent intervenir dans différents ordres chronologiques. Parfois, des options – tumorectomie ou mastectomie par exemple – sont discutées et choisies avec le patient avant l'intervention. Le chirurgien soumet les

tissus prélevés au laboratoire alors que le patient est encore endormi et applique le scénario convenu une fois les résultats obtenus. L'ablation d'une tumeur ou d'un organe est un acte invasif et symboliquement fort. Les patients ayant dû attendre disent parfois combien ils étaient angoissés de n'être pas encore débarrassés de cette « *chose en soi qui continue à grandir et à être propagatrice de mort* ». Ils doivent aussi faire face au choc, alors que l'on a l'impression d'être en bonne santé, d'aller au bloc opératoire pour se faire enlever une partie de soi-même. Madame A. exprime ainsi le traumatisme de ce moment :

*« Et pis vraiment j'ai dit 36 ans, mais c'est horrible de se faire enlever un sein, j'arrivais pas, fin je me disais, je sais pas comment je peux aller me coucher sur cette table d'opérations pour me faire enlever ça. Je ne pouvais pas, je n'arrivais pas. »*

L'expérience de l'événement cancer est émaillée d'annonces, que le patient reçoit alors qu'il est en état de vulnérabilité, fragilisé par la maladie et les traitements : le nombre de nodules infectés, le taux de leucocytes, la nécessité de changer de chimiothérapie, la durée des traitements, etc.

En ce sens, Madame A. a été toujours attentive à son état de santé. Elle n'a pas hésité à puiser dans le pluralisme thérapeutique les solutions pour contrecarrer sa maladie, pour gérer ses anxiétés, pour retrouver une nouvelle vitalité corporelle. Elle a construit avec le temps un itinéraire thérapeutique pluriel, réfléchi, éclairé. Elle a toujours gardé un lien de confiance constant avec son propre médecin traitant; elle a toujours cultivé les relations avec les professionnels d'un CHU, et plus particulièrement avec les équipes oncologiques – médecins spécialistes, infirmiers –, soucieuse que les interventions techniques (radiothérapie et chimiothérapie) garantissent une efficacité maximale; elle a toujours adhéré aux propositions de suivis psychologiques et échangé avec des psychologues et, parfois,



avec des aumôniers engagés par l'hôpital ; sur indications de ses amies, elle a effectué quelques séances de drainage lymphatique et demandé qu'on lui prescrive des médicaments homéopathiques pour régler les effets collatéraux « toxiques » d'une chimiothérapie et pour renforcer le terrain corporel ; de la réflexothérapie plantaire pour régénérer la circulation de l'énergie corporelle et des rencontres régulières avec une naturopathe pour garantir par les plantes un bien-être préventif ; des rendez-vous chez une socio-esthéticienne pour prendre soin de son apparence dans les moments les plus humiliants de la thérapie ; des séances d'acupuncture pour réactiver le fonctionnement des organes et renforcer les défenses corporelles ; de la méditation pour se recentrer et du *yoga* pour se retrouver ; des massages ayurvédiques pour promouvoir la relaxation et dénouer les somatisations multiples induites par la maladie ; du magnétisme chez un guérisseur pour retrouver un élan corporel et des rencontres régulières avec une praticienne de *reiki* pour renouveler l'appareil sensoriel. Et dans chacun de ces dispositifs médicaux et soignants, thérapeutiques et techniques, curatifs ou préventifs, à chaque interaction, des mots, des paroles, des discours, des manières de faire et de se dire, de comprendre et de se construire. Des actes humains.

Cette énumération est bien plus que le catalogue des pratiques *new age* d'une illuminée ou que la description de la dérive biographique d'un être vulnérable, ou encore le résultat d'un tâtonnement réactif, conditionné par les conseils de l'entourage et influencé par les modes du moment. Elle nous parle avant tout de temps et d'espace : elle renvoie à la temporalité d'une maladie vécue en fonction du renouvellement permanent de l'offre thérapeutique de notre société. Elle constitue une réponse singulière mais aussi culturelle à la souffrance et à la douleur, basée sur la quête d'un bien-être considéré comme possible. Elle sous-tend une volonté de contrôle du pathologique à travers l'exploitation de

ses propres ressources. Elle fait écho à la vulnérabilité de notre condition charnelle face à des maladies fort différentes dans leurs symptômes et leurs conséquences. Elle sollicite en même temps divers registres culturels, la pluralité des recours qui construit l'itinéraire du malade renvoyant à la complexité sociale qui l'a forgée. Le pluralisme thérapeutique participe de cette mouvance et illustre ces propos de manière concrète. Dans leurs finalités, les recours non conventionnels visent tout d'abord la gestion de la maladie et la mobilisation des ressources de soins du patient, jusqu'à le transformer en « expert principal » du suivi de sa maladie. Dans cette perspective, le patient ne peut qu'utiliser ses représentations et ses croyances sur sa maladie, et tout traitement prend ainsi en compte ses événements de vie, récolte et inclut ses attentes, ses craintes et ses expériences. L'étude de cas présentée montre comment la maladie du cancer constitue un écueil de l'existence sociale des personnes concernées, ainsi que de celle de leur entourage ; elle peut se lire comme le point de convergence d'un double mouvement qui transforme l'épreuve des uns en justificatif de l'action des autres ; dans ce sens, elle véhicule simultanément le singulier et le collectif, l'humain et le social et s'ouvre à l'existence d'un pluralisme thérapeutique et à une conception du lien social qui englobent divers registres d'interprétations et d'actions. Ces registres s'inscrivent dans un schéma relationnel particulier, fortement influencé par le contexte historique contemporain : introduite par la modernité, la société du risque (Beck, 1999) valorise le modèle biographique, qui tend à s'imposer au détriment des modèles institutionnels. En conséquence, pour chaque acteur social, les guides de l'action deviennent la narrativité, l'histoire que chacun se raconte, et la réflexivité, cette capacité à se décrypter soi-même en même temps que son environnement. Le sujet contemporain est donc tenu de « *s'inventer lui-même* » (Kaufmann, 2004) et dépend de ses propres capacités pour s'accomplir. Sur le plan individuel, l'émergence de la singularité de ces

malades accompagne le passage d'une société marquée par la référence à la discipline, au conflit et à la culpabilité, à une société qui valorise davantage l'autonomie, la responsabilité et la libre initiative. L'individu contemporain devient autonome, maître de ses choix et de la capacité à évoluer et à se construire, responsable de lui-même, de ses activités, de ses succès, mais aussi de ses échecs et de ses défaites (Ehrenberg, 2010).

Plus particulièrement, tout cheminement individuel s'inscrit désormais au cœur d'un destin collectif; il donne naissance à une configuration sociale et culturelle complexe que nous appelons le sujet: devenir sujet se traduit par la volonté de l'individu d'être l'acteur de sa propre existence, par l'intensité avec laquelle il mène sa quête de soi et lui confère une importance centrale. Entre l'être humain et l'être de la société, le sujet advient comme un élément de médiation face à l'ensemble des déterminations plus ou moins contradictoires qui le constituent; il traduit le processus par lequel il se construit lui-même à partir d'un «*déjà là*» (De Gaulejac, 2009). En ce sens, plus cette construction identitaire est centrale, plus le corps est important (Rossi, 2014).

En qualité d'expert de sa maladie, il recherche une conduite d'intention partagée autour des responsabilités des uns et des autres. La responsabilité est ici ouvertement quête de libre initiative, besoin d'autonomie, promotion d'autodétermination, au moins partiels; le recours à un pluralisme thérapeutique se finalise en une culture de «l'autosurveillance» à l'égard des risques auxquels le patient est exposé. C'est en ce sens que le vécu de la maladie et les choix qu'elle véhicule constituent un véritable révélateur de la société helvétique contemporaine et transforment le corps en laboratoire d'expérimentation. Cependant, face à la maladie et dans la gestion de la santé, la liberté du choix des recours implique tout d'abord de disposer socialement et politiquement de la possibilité de choisir.

## Corps sujet et choix citoyen : spécificité helvétique ?

Soyons plus clair. Il devient alors nécessaire de considérer les facteurs qui conditionnent l'offre et la demande entre patients et producteurs de soins – et, d'une façon générale, les modalités selon lesquelles les personnes fragilisées utilisent les recours non conventionnels – comme des pratiques déterminées par le social et non pas exclusivement comme des événements médicaux.

Les tensions que dévoile la situation helvétique sont emblématiques à cet égard (Rossi, 2011). Elles renvoient à l'opposition entre la société civile<sup>3</sup> et le monde scientifique et politique. La problématique des médecines complémentaires, dénomination à l'évidence dirigée et désormais officielle dans les débats publics, a envahi la scène politique et l'espace médiatique depuis une vingtaine d'années. Un bref rappel chronologique des derniers événements nous permettra d'en saisir les contours. Trois mois après l'exclusion des thérapies alternatives du catalogue de l'assurance de base<sup>4</sup>, en 2005, une initiative populaire intitulée «Oui aux médecines

<sup>3</sup> La Suisse est un petit pays à forte densité humaine, fruit d'une cohabitation entre diversités linguistiques et culturelles – notamment au plan des cultures de santé – doté, par sa valorisation de la démocratie participative, d'une culture du compromis fortement ancrée. Le domaine de la santé donne du travail à 20 % de la population active et son chiffre d'affaires annuel est de 40 milliards d'euros. De plus, l'importante concentration de l'offre, en particulier dans le bassin lémanique, est alimentée par la présence de nombreuses écoles de formation dans le domaine de la complémentarité, par les collectivités migrantes et leurs recours thérapeutiques et par le nomadisme thérapeutique de ses habitants.

<sup>4</sup> En Suisse, la loi fédérale sur l'assurance maladie (LAMal) prévoit pour tous les citoyens et toutes les personnes résidant dans le pays une assurance obligatoire, qui est également dite «sociale» ou «de base». Celle-ci se présente comme une cohabitation «forcée» entre marché et planification sanitaire, dont la finalité est la sauvegarde de l'équité du système de santé et le respect des valeurs qui lui sont associées par la collectivité. Le contrôle des ressources financières doit ainsi respecter un certain nombre de conditions définies par les politiques de santé – notamment satisfaction des besoins, accessibilité, solidarité, équité, règles éthiques – sans lesquelles il serait impensable de conjuguer la médecine et les soins avec l'économie et la politique (Rossi, 2002).

complémentaires» a été déposée devant les autorités fédérales. Elle demandait la prise en compte des médecines complémentaires dans le système suisse de santé et, plus particulièrement, l'intégration des médecines complémentaires dans tous les domaines du système : prévention, soins ambulatoires et hospitaliers, assurances sociales, médicaments, formation, perfectionnement professionnel, autorisation d'exercer, recherche et enseignement. Cette initiative a été retirée en 2008 au bénéfice d'un contre-projet proposé par le Parlement sous la forme d'un nouvel article constitutionnel appelé « Pour la prise en compte des médecines complémentaires », dont la formulation était fort semblable, à quelques détails près, à l'initiative de départ. À l'issue d'un vote, en mai 2009, le peuple suisse a accepté ce nouvel article constitutionnel – art. 118a – avec une majorité de 67 % des voix au niveau national. En Suisse romande, ce pourcentage a été largement dépassé dans certains cantons, notamment dans le canton de Vaud (Lausanne), un des lieux de l'enquête mentionnée, qui a exprimé un taux d'adhésion de 78,9 %<sup>5</sup>. Ce véritable plébiscite, qui dépassait les clivages politiques, est révélateur de la position des citoyennes et des citoyens et de leur volonté d'ouverture à la pluralité en matière de santé. Il formalise une sensibilité nouvelle, soucieuse de voir la médecine scientifique cohabiter avec d'autres pratiques médicales et soignantes.

Bien évidemment, d'autres facteurs ont contribué à ce positionnement clair de la « base », notamment la médiatisation importante de la question, la crise du système de santé dont les dépenses croissantes pèsent directement sur les finances des ménages, des erreurs de jugement dans certaines options de santé publique, telles que des campagnes de prévention et de vaccination

très invasives ou encore les dérives rendues publiques de l'industrie pharmacologique. Sur le plan légal, il importe de tenir compte du vote populaire, bien que la loi relègue ces médecines au rang de « traitements à l'efficacité non démontrée scientifiquement » ; de leur côté, les thérapeutes concernés jugent les critères d'évaluation scientifique fixés par les experts et les commissions ad hoc inapplicables. Entre les critères définis par la loi par les tenants des médecines complémentaires et par les experts scientifiques, les options sociétales dépendent encore une fois de la sensibilité politique. La dynamique de débat et de confrontation a progressivement donné naissance à un savoir partagé<sup>6</sup>, basé sur une sensibilité collective à l'égard du corps et de la notion de bien-être, largement relayée par les médias. Ces quelques modestes repères suffisent peut-être à faire comprendre qu'en Suisse, derrière tout malade potentiel s'active souvent un citoyen fortement concerné. Ce lien n'est pas le fruit du hasard dans une société où, comme dans tout l'Occident, les dynamiques d'élaboration du rapport à soi, aux autres et au monde se construisent de plus en plus dans l'appréhension du corps.

De fait, derrière chaque action singulière, on trouve une rationalité collective en construction et une conception des politiques publiques spécifique : si la pluralité des ressources thérapeutiques relève d'un mécanisme d'autorégulation sociale, la légitimité et les règles sur lesquelles elle repose sont aussi du ressort des citoyens et non seulement des élites. En ce sens, la démocratie peut parfois se définir par « *une conception singulière et réflexive des liens entre individu et société* » (Bonvin, Farvaque, 2008 : 86), et la liberté individuelle procède aussi d'une conception de l'action publique. C'est ce

<sup>5</sup> Pour de plus amples informations sur cette votation, voir notamment le site de la RTS (<http://www.rts.ch/info/suisse/1041504-medecines-complementaires-plebiscitees.html>).

<sup>6</sup> Pour répondre à l'intérêt de la population suisse pour diverses formes complémentaires de médecine et sous l'impulsion des pouvoirs politiques, les Facultés de médecine du pays ont introduit des cours de formation et de sensibilisation aux médecines complémentaires et alternatives.

qu'Amartya Sen (2000) a appelé la «*capabilité*», c'est-à-dire ce qu'un acteur social peut faire des ressources dont il dispose<sup>7</sup>. Cet économiste souligne l'importance de considérer ce qui permet à l'individu d'exercer ses droits, d'avoir accès aux biens qu'il désire et d'être en mesure de choisir son mode de vie. Par analogie, la capacité transférée dans le domaine de la santé renverrait à la manière dont un malade, dans le cadre de certaines dynamiques sociales, exerce sa liberté de mener tel ou tel type de choix pour gérer sa maladie et promouvoir sa quête de santé, de se construire donc en fonction d'une pluralité de discours et de pratiques possibles. La thérapie serait en fin de compte une question d'évaluation relevant non seulement du scientifique, mais aussi du social et de l'humain. Selon cette perspective, le concept de capacité devient plus intelligible et doit être perçu comme un vecteur de modes de fonctionnement exprimant la liberté, pour un individu, de choisir entre différentes conditions de vie. Le lien entre accomplissement et liberté d'accomplir s'avère donc fondamental : «*Sans la liberté du choix, l'idée du choix rationnel serait vide de sens*», nous rappelle Sen (2005 : 15).

Une nouvelle conscience sanitaire émerge ainsi d'une partie de la population portant une attention croissante à son bien-être, qui se traduit par des revendications en faveur d'un droit à la santé qui se déploie de plus en plus de manière individualisée. Tendu vers l'exigence d'un accès généralisé à des systèmes de soins de qualité, ce droit est également conçu comme une forme particulière de liberté, qui serait «*moins un acte de volonté subjective qu'une question d'opportunité et d'options*» (Bonvin, Farvaque, 2008 : 64).

<sup>7</sup> Voir Rossi, 2011. Dans ses études sur la pauvreté, Sen innove en termes conceptuels et théoriques puisque l'individu est vu comme inséré dans un réseau social. Il se place ainsi dans une posture critique face à une vision purement utilitariste de l'indigence. Il met en évidence l'importance qu'il y a à considérer les dynamiques sociales qui conduisent à la pauvreté : le rejet, l'exclusion, l'isolement.

Cette option s'inscrit dans un contexte à partir duquel se configure ce que nous appelons le sujet qui, à travers sa quête de soi, devient le dépositaire de ses propres repères et le seul gestionnaire pour construire et légitimer son parcours de vie. Cet impératif se mue en norme souvent difficile à appliquer. La responsabilité accrue que le sujet doit assumer engendre, outre l'autonomie et le sentiment de liberté, un impératif de la réussite et une atomisation de l'existence, propres aux idéologies néolibérales. La liberté de choix devient alors une question à double tranchant : le sujet est en même temps un consommateur du marché de la santé, un citoyen qui a des droits et un patient qui est malade (Mol, 2009 : 67). Dès lors, que signifie aujourd'hui la question du choix pour un sujet vulnérable ?

Ainsi, dans le milieu de la santé, la liberté du choix risque de devenir contrainte plutôt que de conduire à l'affranchissement du sujet : chaque patient tend à porter désormais le poids de la résolution de son problème (Mol, 2009). La capacité se conjugue alors avec une promotion de la responsabilité individuelle, qui suit elle-même un double processus d'intégration, des soins pluriels dans la santé et de la santé dans la cité. Les enjeux du pluralisme nécessitent ainsi de penser le social avant de pouvoir penser le vécu de la maladie. De fait, les paradoxes auxquels se heurte une telle perspective s'inscrivent dans le corps.

Le fait biologique est toujours un élément biographique et social ; dans la gestion de la maladie, «*les malades doivent aller au-delà d'un travail de soins médicalement défini. Gérer les conséquences de la maladie sur leur organisation de vie, sur les autres et, jusqu'à un certain point, sur eux-mêmes*» (Baszanger, 1986 : 22). En ce sens, le cancer précipite ou radicalise cette interrogation sur soi et sur son parcours, en remettant en question projets et aspirations de l'individu, en rendant souvent problématique son avenir. Le malade s'engage dans un parcours incertain tant par la durée du temps qu'il lui

reste à vivre que par la manière dont la maladie va changer sa vie. La maladie devient donc épreuve, au sens où l'entend Bataille (2003), une épreuve vécue, qui est un événement de loin supérieur à une rupture biographique, par la puissance de la contrainte qui limite le sujet. Ou bien, paradoxalement, par la force qui l'exalte.

Ce qui implique que ce nouvel ordre de subjectivité a pour schèmes organisateurs non plus – ou non seulement – des forces transcendantes, non plus des politiques organisationnelles, mais bien la capacité agissante et décisionnelle du sujet. Une des conséquences en est que la responsabilité qui incombe à l'individu institue une subjectivité qui n'est plus construite sur le mode de l'injonction, mais sur celui d'une sollicitation à l'autodétermination (Genard, 1999). Ces sollicitations prennent des formes plurielles et ont des conséquences multiples.

Au plan culturel, le recours à un pluralisme thérapeutique participe de la quête de son pouvoir sur sa vie. Des termes tels qu'*empowerment* ou encore « *recovery* », outre la promesse qu'ils véhiculent d'une nouvelle intégration sociale, traduisent ces nouvelles prescriptions (Rossi, 2007). L'*empowerment* devient ainsi le mot clé ; adapté au cancer, ce concept renvoie à la quête d'un résultat, indépendamment des logiques qui le sous-tendent. Cette sensibilisation collective propre à l'ensemble des malades prédispose à des attitudes singulières, notamment par l'adhésion plurielle à d'autres recours que la médecine scientifique, destinée à améliorer ses capacités et à gérer et traiter sa maladie. Au contraire de la résilience – où les ressources surgissent directement de l'individu –, l'*« empowerment »* implique l'intervention active de facteurs externes sur les ressources internes. Il annonce un travail mobilisant émotions et intimité, par lequel le malade est encouragé à acquérir les moyens de se prendre en main. Par la responsabilité, la relation de soin se construit sur une confiance mutuelle, capable de supporter les incertitudes et les défis de la maladie et de l'existence, tout en tenant compte des risques

potentiels de la maladie. Par ses discours, le recours au non-conventionnel traite aussi de sentiments, de vie intérieure, de spiritualité, de composantes de la vie sociale ; il les fait circuler, il les calibre, il les dirige (Rossi, 2011). Ce langage social des émotions participe à une nouvelle culture de la gestion des sentiments, caractérisée par une approche thérapeutique des émotions, qui permet le recodage de la vie intime avec le langage des thérapies psychologiques, voire parapsychologique ou encore spirituelle. En ce sens, il produit de nouvelles conceptions du sujet.

Ces registres s'inscrivent dans un schéma relationnel particulier, fortement influencé par le contexte historique contemporain : introduite par la modernité, la société du risque (Beck, 1999) valorise le modèle biographique qui tend à s'imposer au détriment des modèles institutionnels. En conséquence, pour chaque acteur du social, les guides de l'action deviennent la narrativité, l'histoire que chacun se raconte, et la réflexivité, cette capacité à se décrypter soi-même en même temps que son environnement.

L'expérience des personnes atteintes de cancer ne nous parle pas seulement de traitements pour combattre une maladie, mais aussi des conséquences existentielles de la maladie. Il en découle une gestion de situations que l'on peut qualifier de liminaires, apte à solliciter les registres du relationnel et du thérapeutique pour répondre à l'impact du cancer, à l'aliénation potentielle du patient et de sa famille dans le contexte de prise en charge oncologique, à la dérégulation des référentiels de l'espace et du temps que la maladie et le contexte de la prise en charge induisent. Les trajectoires thérapeutiques ne nous parlent pas seulement de traitements d'une maladie, mais de comment les réponses thérapeutiques se construisent aussi par le relationnel, par la gestion de la tension entre continuité et imprévisibilité, par les modalités de sociabilité. La thérapie devient ainsi processus sociographique.



## Conclusion : le corps comme laboratoire du social

Rupture, épreuve, défi : c'est à partir de ces conditions de vie que les liens entre corps, maladie et recours thérapeutiques pluriels structurent l'expérience corporelle, morale et existentielle du malade.

Le pluralisme thérapeutique façonne l'expérience des personnes atteintes de pathologies ; il entraîne des pratiques de santé oscillant entre médecine scientifique et autres compétences soignantes et médicales. C'est pourquoi l'expérience de la maladie participe à une série de significations, entre les processus de construction de soi et les processus de reconnaissance qui concernent les interactions humaines, médicales et soignantes. L'expérience des personnes est ainsi analysée par les interactions qui s'instaurent entre patients et producteurs de soins et, d'une façon plus spécifique, par les stratégies du recours aux pratiques non conventionnelles. À l'interface du corps médicalisé et socialisé, de la santé et de la maladie se déploient l'expérience de la maladie et sa temporalité ; l'une et l'autre nous parlent de la permanence dans le temps d'individus qui ne cessent de se transformer pour tenter de maîtriser le cours de leur maladie.

Affecté par la maladie, influencé par sa chronicité, le sujet peut voir son jugement altéré, mais son expérience l'autorise à revendiquer un droit à la connaissance ; de fait, il accumule une somme d'informations sur son cas, sur la catégorie de sa maladie et sur les soins conventionnels ou non conventionnels qui lui sont prodigués. Ce savoir repose sur des mécanismes d'auto-expertise et se constitue comme une référence en première personne de l'appropriation des connaissances et des sensations de santé (Andrieu, 2012).

Il en découle une valorisation de la quête de santé, préventive et curative, au détriment d'une stricte résolution de la maladie. La vision de la santé individuelle s'adapte aux trajectoires biographiques et s'éloigne d'un

état pour devenir elle aussi un processus, qualifiant un système d'interactions dynamique entre des facteurs biologiques, psychologiques, sociaux, cognitifs et affectifs. Cette représentation de la santé, ajustée aux transformations de l'individu et capable en même temps de le situer dans la société, s'ouvre à ses spécificités et à sa singularité.

La quête de santé légitime les pratiques corporelles expérientielles et la personne devient experte ; elle produit un savoir d'autosanté à partir d'une échelle certes biosubjective, mais qui développe des compétences et des connaissances, une attention, une conscience et des actions. Le récit proposé ici nous montre différentes articulations entre la capacité d'autosoins (*self-care agency*) et l'action d'autosoin (*self-care actions*). L'autotraitement devient « *aussi un mode de transformation de soi* » et l'autosanté révèle « *cette forme concrète de rapport à soi, de nature pratique : le sujet agit sur lui-même par des soins qui affectent la totalité de son être* » (Andrieu, 2012 : 43). Ce traitement holistique se distingue de l'allosanté qui fait intervenir un agent extérieur. Ainsi, le savoir expérientiel est par définition pluriel ; néanmoins, il tend moins à élaborer une médecine complémentaire et/ou alternative qu'une méthodologie holistique destinée à écologiser l'ensemble des dimensions du monde corporel, psychique et relationnel.

En ce sens, par le pluralisme thérapeutique, le corps devient un terrain de rencontre entre des logiques multiples : sociales, culturelles, politiques, philosophiques, scientifiques, techniques, thérapeutiques. Cette expérimentation culturelle de soi répond à la souffrance de la vie et à la douleur du corps par la sollicitation multiple de relations et de cliniques ; elle réitère la quête chaque fois singulière d'un bien-être souhaité, ponctuel ou dans la durée, en fonction des moments, des envies, des besoins. C'est ainsi que, dans leur quête de pluralisme, les sujets ne se bornent pas à reproduire une logique valorisant la pertinence d'un acte technique, que celui-ci soit issu du milieu médical ou de celui de la



complémentarité. Ces sujets valorisent davantage l'héritage de leur mémoire aux multiples facettes de leurs histoires. Le pluralisme thérapeutique ne reproduit pas seulement l'expertise et la pertinence clinique, mais sert aussi des existences et des humanités; il ne peut donc pas être transposé d'une situation à une autre au nom de la seule efficacité des actions thérapeutiques. L'option qui leur est offerte de solliciter plusieurs recours permet aux sujets d'œuvrer, notamment par le biais des rencontres thérapeutiques plurielles, à l'élaboration d'une nouvelle expérimentation corporelle, d'un projet existentiel renouvelé et d'une pédagogie de vie orientée vers une réinvention de soi dans la maladie, dans des moments de fragilité ou encore dans une perspective préventive. Un constat contradictoire et

ambivalent émerge: si nous devons aborder le corps comme un laboratoire d'expérimentation du social qui déborde le champ de la médecine, si nous devons prendre en considération toutes les conduites que les individus estiment avoir une portée thérapeutique dans leur propre situation, alors quelle définition donner à la notion de «thérapeutique» et qui, aujourd'hui, doit l'élaborer? Ce renversement de perspective devient alors nécessaire et conduit à promouvoir une lecture du corps et de l'expérimentation du pluralisme thérapeutique qui permette de repenser les oppositions traditionnelles entre santé et maladie, corps et psychisme, médecin et patient, individu et société, au nom d'une vision complémentaire, relationnelle et processuelle de ces dualités.

### Abstract

The connection between body, illness and therapeutic pluralism redefines the human being, by transforming the global structure of his physical and relational experience. This premise will guide the arguments considering the body as a laboratory of social experience. Indeed, the growing plurality of therapeutic possibilities, in Switzerland and elsewhere, reshapes patients' requests and healthcare itineraries: therapeutic pluralism is therefore understood as impacting the construction of identities. Most notably, the individual pursuit of health, which often takes place in the context of adversity and vulnerability, comes with the willingness of individuals to feel as actors of their own existence. Most of the time, patients cherish an enlightened idea of the caregiver they could or can address, and the moment to do so. Through the use of a plurality of therapeutic options, they seek not only a solid response to their illness, but also the opportunity to build a new vision of life, or even achieve a reinvention of oneself.

**Keywords:** Body, Illness, Subject, Subjectivation, Therapeutic pluralism.

## Bibliographie

- ANDRIEU B., *L'autosanté : vers une médecine réflexive*, Paris : A. Colin, 2012.
- BASZANGER I., «Les maladies chroniques et leur ordre négocié», *Revue française de sociologie*, XXVII, 1986, p. 3-27.
- BATAILLE P., *Un cancer et la vie. Voix et regards*, Paris : Éditions Balland, 2003.
- BECK U., *World Risk Society*, Cambridge & Malden : Polity Press & Blackwell Publishers, 1999.
- BENOIST J. (dir.), *Soigner au pluriel : Essais sur le pluralisme médical*, Paris : Karthala, 1996.
- BONVIN J.-M., FARVAQUE N., *Amartya Sen. Une politique de la liberté*, Paris : Éditions Michalon, 2008.
- COHEN P., ROSSI I., Le pluralisme thérapeutique en mouvement, *Anthropologie et santé*, 2, 2011, En ligne.
- COHEN P., SARRADON-ECK A., ROSSI I., SCHMITZ O., LEGRAND E., *Cancer et pluralisme thérapeutique. Enquête auprès des malades et des institutions médicales en France, Belgique et Suisse*, Paris : L'Harmattan, 2015.
- DE GAULEJAC V., *Qui est-je ?*, Paris : Seuil, 2009.
- EHRENBERG A., *La société du malaise*, Paris : Odile Jacob, 2010.
- FASSIN D., HAURAY B., *Santé publique. L'état des savoirs*, Paris : La Découverte, 2010.
- GENARD J.-L., *La grammaire de la responsabilité*, Paris : Cerf, 1999.
- GIDDENS A., *Modernity and self-identity: Self and society in the late modern age*, Stanford : Stanford University Press, 1991.
- GOOD B., *Comment faire de l'anthropologie médicale ? Médecine, rationalité et vécu*, Le Plessis-Robinson : Institut Synthélabo, 1998 (1994).
- GRAZ B., *Les médecines complémentaires. Le savoir suisse*, Lausanne : Éditions PPUR, 2012.
- KAUFMANN J.-C., *L'invention de soi. Une théorie de l'identité*, Paris : Armand Colin, 2004.
- KEHR J., NIEWÖHNER J., VAILLY J., *De la vie biologique à la vie sociale. Approches sociologiques et anthropologiques*, Paris : La Découverte, 2011.
- LOCK M., NGUYEN V.-K., *An Anthropology of Biomedicine*, London : Wiley-Blackwell, 2010.
- MARZANO M. (dir.), *Dictionnaire du corps*, Paris : Presses universitaires de France, 2007.
- MOL A., *Ce que soigner veut dire. Repenser le libre choix du patient*, Paris : Presses des Mines, 2009.
- PERA C., *El cuerpo silencioso. Ensayos mínimos sobre salud*, Madrid : Tricastela, 2009.
- ROSSI I., «Corps-sujet et miroirs culturels. Santé et maladie : une diagonale anthropologique», *Ethnologica Helvetica*, 17/18, 1994, p. 47-64.
- ROSSI I., «Réseaux de soins, réseaux de santé : culture prométhéenne ou liberté de l'impuissance», *Tsansta*, 7, 2002, p. 12-21.
- ROSSI I., «Quête de spiritualité et pluralisme médical. Reconfigurations contemporaines», in GAUTHIER-DURISCH N., ROSSI I., STOLZ J. (sous la direction de), *Quêtes de santé. Entre soins médicaux et guérisons spirituelles*. Genève : Labor et Fides, 2007, p. 9-21.
- ROSSI I., «La parole comme soin. Cancer et pluralisme thérapeutique», in COHEN P., ROSSI I. (sous la direction de), *Reconfigurations contemporaines des soins de cancer. L'offre et la demande de recours thérapeutiques pluriels*, *Anthropologie et santé*, N° 2, 2011, En ligne.
- ROSSI I., «Penser la diversité par les transitions de la santé mentale», *Alterstices*, 4/2, 2014, p. 39-49, En ligne.
- SAILLANT F., GENEST S. (Edited by), *Medical Anthropology. Regional perspectives and shared concerns*, Malden & Oxford : Blackwell Publishing, 2006.

SCHMITZ O. (sous la direction de), *Les médecines en parallèle. Multiplicité des recours au soin en Occident*, Paris : Karthala, 2006.

SEN A., *Repenser l'inégalité*, Paris : Seuil, 2000 (1992).

SEN A., *Rationalité et Liberté en économie*, Paris : Odile Jacob, 2005 (2002).



# *Caring, working, moving bodies:* subjectivation et corps dans la prise en charge 24 heures sur 24 en Suisse

Katharina Pelzelmayr

Cette contribution traite de la relation entre le pouvoir, le processus de subjectivation et les corps à travers les soins pour senior 24 h sur 24 en Suisse. Plus précisément, elle analyse les trois étapes cruciales par lesquelles se construit l'« assistance 24/24 ». Ces étapes s'actualisent dans des performances répétées (1) de soin quotidien, (2) de travail 24/24 et (3) par une mobilité régulière: *caring, working, moving*. Partant de ces trois actions incorporées, nous proposons d'utiliser la notion de *body subject* – le « corps-sujet ». Dans une perspective d'analyse féministe et poststructuraliste, le concept de « corps-sujet » soutient l'analyse des processus de subjectivation ainsi que des relations sensibles de pouvoir.

**Mots clés :** soin 24/24, migration circulaire, analyse de discours.

## Introduction

La corporalité des rapports de pouvoir est un sujet central de la recherche sociologique et féministe (Turner, 1996 ; Frost, 2001 ; Villa, 2010). Ainsi, Michel Foucault (2013: 77), dans des réflexions sur « Pouvoir et corps » souvent avancées, argumente qu'effectivement « rien [...] n'est plus matériel, plus physique, plus corporel que l'exercice du pouvoir ». Les rapports de pouvoir sont notamment intériorisés et incorporés sous la forme de l'autodiscipline, et ceci par un contrôle et par une optimisation qui concernent aussi bien les corps que les esprits. La recherche féministe a amplement examiné les

modalités et les paramètres de genre comme la formation des sujets (Code, 1993 ; Braidotti, 1994 ; Pratt, 1999) dans les rapports de pouvoir (Longhurst, 2005).

Cette contribution explore les problématiques du pouvoir et du corps dans un environnement particulièrement axé sur ce dernier quand il est précisément assujéti à des rapports de pouvoir: les soins (Fine, 2005). Nous nous référons plus particulièrement à la prise en charge individuelle des seniors en Suisse. La modalité du soin 24 heures sur 24 représente un exemple hautement moderne de rapports de pouvoir incarnés puisqu'il est basé sur la présence et sur le soin de certains corps. Dans la pratique, il s'agit en premier

lieu de corps de femmes provenant de l'étranger. Dans cette perspective, les soins 24/24 sont l'occasion d'explorer la dynamique actuelle du pouvoir corporel. Question importante puisque Foucault (2013: 77) souligne qu'il s'agit « *d'examiner quels corps sont demandés dans la société contemporaine* ». En tenant compte d'un intérêt féministe pour les rapports de pouvoir de genre, la présente contribution met en avant le corps des soignant.e.s. Elle se concentre sur les aspects analytiques des trois éléments essentiels de la prise en charge 24/24: les soins, le travail et les mouvements transfrontaliers des soignant.e.s. Elle explore comment les soignantes deviennent un sujet particulier à travers un ensemble de performances répétitives ou répétitives du soin, du travail et du déplacement (Colls, 2007). Nous appellerons ce sujet «soignante 24/24».

Cet article est basé sur une analyse du discours sur les soins 24 heures sur 24 en Suisse alémanique. Les médias, les contributions scientifiques et publiques ainsi que les sites internet des agences de soins représentent les niveaux centraux du discours et ont été minutieusement observés dans le cadre d'un projet du Fonds national suisse mené entre septembre 2013 et 2015. Les sites internet sont d'une importance particulière, car les services de soins sont depuis longtemps discutés et formulés en de tels lieux.

L'analyse des discours s'inspire des «analyses théoriques discursives» de Laclaus et Mouffe, des «analyses théoriques» de Foucault (Torfing, 1999: 12) ainsi que des résultats de recherches néomatérialistes, féministes et poststructuralistes sur le corps, la matérialité et le genre (Hird, 2009; van der Tuin, 2010). Ces dernières montrent comment le langage et le discours se complètent mutuellement mais aussi de quelle manière ils présentent également des aspects physiques et matériels (Angermüller, van Dyk, 2010).

La première section est consacrée à une vue d'ensemble de la prise en charge 24/24 en Suisse alémanique. Les sections 2 et 3 présentent les modèles théoriques et la

méthodologie. Les sections 4 à 6 explorent en profondeur la façon dont la soignante 24 heures/24 émerge et se matérialise à partir des soins (*caring*), du travail (*working*) et des déplacements (*moving*). La section 7 renvoie aux aspects de la théorie du corps central et prend en compte la formulation du terme «corps-sujet». À travers cette énonciation, nous cherchons à apporter une contribution féministe aux conceptualisations critiques du concept de corps dans le débat sur le pouvoir corporel. Comme nous l'exposerons en conclusion, le concept de corps-sujet peut trouver une application dans une série de disciplines et au sein de divers débats critiques.

## 1) La prise en charge 24/24 privée en Suisse

### Prise en charge 24 heures sur 24 : soins sexuels, politiques et transfrontaliers

En Suisse alémanique en particulier, un modèle spécifique de soins privés pour les personnes âgées, promu par des agences du secteur privé à but lucratif disposant de contacts à l'étranger, a été mis en place au cours de ces dernières années. Ces agences proposent des soins individuels 24 heures sur 24 au domicile même de personnes âgées qui ne sont pas nécessairement gravement malades (Truong, Berndt *et al.*, 2012). Les différentes formules sont souvent offertes *via* Internet et concernent principalement des activités de soins ou des soins infirmiers et des travaux domestiques (Eggenberger, 2013; Regierungsrat Kanton Schwyz, 2016). Actuellement, la prise en charge 24 h/24 est surtout assumée par des femmes en provenance de Slovaquie, de Hongrie, de Pologne et des nouveaux Länder d'Allemagne (Schilliger, 2014: 139). Comme la littérature existante l'a déjà débattu en détail, le genre et le lieu d'origine des soignant.e.s sont des aspects centraux des soins dont il est ici question (Schwiter, Berndt *et al.*, 2014). Bien que ce métier soit surtout exercé par des femmes,



nous voulons utiliser ici une forme de neutralité en ce qui concerne le genre, pour parler alors de soignant.e.s. Ce choix sert à délimiter les concepts dans le travail de description et d'analyse qui mettent en évidence que la dimension, à la fois discursive et pratique, du sexe et du lieu d'origine des aidant.e.s, contribue à leur matérialisation en tant que sujet incarné «de soignante 24 heures sur 24».

Ce domaine d'activité, relativement neuf, a d'ores et déjà attiré une grande attention médiatique et scientifique (Schwiter, Pelzelmayr *et al.*, 2018). Les premières études ont essayé avant tout d'établir un répertoire complet de ces arrangements inédits de prise en charge (Truong, Berndt *et al.*, 2012; Schilliger, 2014). À ce jour, la recherche menée en Suisse s'est concentrée sur trois perspectives principales: celle des soignant.e.s, celle des personnes bénéficiaires et de leurs proches et celle des soins 24/24 en tant que nouveau marché du travail du secteur privé. Ces trois thèmes renvoient à trois thématiques plus générales qui sont: la migration de travail circulaire en Suisse pour l'exécution du travail de soin (Greuter, Schilliger, 2010; Truong, Berndt *et al.*, 2012; Wigger, Baghdadi *et al.*, 2014); les changements politiques et sociaux en Suisse dans l'organisation et dans la conception des soins aux personnes âgées (Schwiter, Berndt *et al.*, 2014; Schwiter, Berndt *et al.*, 2015); enfin les éléments liés à la famille et au genre dans la prise en charge des membres âgés de la famille dans le cadre d'un travail de soin ou de ménage (Schilliger, 2009; Van Holten, Jähne *et al.*, 2013; Schwiter, Berndt *et al.*, 2014). Figurent donc au cœur de la problématique les aspects intriqués du déplacement (*moving*), de la formalisation des soins et des conditions de travail associées (*working*) et de la réarticulation des soins en tant que service «chaleureux» ou encore bien (*caring*). Étant donné que ces aspects ont un fort impact sur la matérialisation du soignant.e en tant que soignant.e 24 heures sur 24, ils seront discutés plus en détail.

## ***Moving*: Déplacement**

L'accord conclu, le 21 juin 1999, entre la Suisse et l'Union européenne (UE) et l'Association européenne de libre-échange (AELE) garantit la libre circulation des personnes et des services, ainsi que la liberté d'établissement entre les États membres de l'AELE et la Suisse (Medici, 2011; Medici, 2012; Staatssekretariat für Migration, 2015). Depuis 2011, ces conditions s'appliquent également aux ressortissants des pays ayant adhéré à l'UE dès 2004. Les travailleurs de ces pays peuvent travailler sans permis de séjour en tant que prestataires de services transfrontaliers en Suisse pour une durée maximum de 90 jours ouvrables par an (Bundesrat, SECO *et al.*, 2015: 7). Les entreprises suisses ont rapidement pris conscience de cette nouvelle opportunité, comme le souligne une agence qui, dans le descriptif de ses prestations, dit offrir des soins relativement «bon marché», mais toujours «sérieux» et «légaux» (Seniorhilfe Schweiz, 2015). Dans la pratique, ce nouvel état de fait s'est concrétisé de la manière suivante: un.e soignant.e vit pendant une certaine période dans le ménage d'une personne âgée en Suisse pour s'occuper d'elle. Ce séjour dure généralement de deux à douze semaines, le plus souvent de deux à quatre semaines (Regierungsrat Kanton Schwyz, 2016: 2). Au-delà de ce terme, le soignant.e quitte alors la Suisse. Cela signifie donc que beaucoup de soignants actifs dans la prise en charge 24/24 passent et repassent régulièrement les frontières politiques. Dans la littérature germanophone, cette mobilité particulière est discutée sous le terme de «migration pendulaire» (World Bank, 2007; Strüver, 2011; Strüver, 2013; Bundesrat, SECO *et al.*, 2015). De leur côté, la recherche et les médias suisses utilisent plus fréquemment le terme scientifique de «Care migration» (Van Holten, Jähne *et al.*, 2013; Truong, 2015). La section 6 de cette contribution détaille l'importance et les conséquences de cette expression pour les soignant.e.s et pour leur matérialisation en tant que soignant.e.s 24/24.

## **Working: Soins à domicile**

Les soins 24/24 impliquent généralement un régime de travail particulier caractérisé par une congruence entre le travail et la résidence. Par conséquent, les soignantes 24/24 ne disposent pas d'un lieu de vie distinct – contrairement à d'autres travailleurs du secteur privé, tels que les ambulanciers ou les soignant.e.s mobiles. De ce fait, elles sont souvent appelées « soignantes à domicile » (Schwiter, Berndt, 2015). En anglais, on utilise souvent le terme *live-in*. La présence 24 heures sur 24 sur le lieu de travail peut provoquer des problèmes significatifs concernant les heures régulières de travail (Respekt@VPOD, 2015 ; Schilliger, 2015). Cependant, les instances gouvernementales n'ayant à ce jour pas défini les contours précis des activités de la prise en charge 24/24, il est donc souvent difficile de déterminer la durée réelle de travail (Bundesrat, SECO *et al.*, 2015 : 11). Or, une définition précise et une différenciation claire par rapport aux autres activités (à domicile, de soins) sont nécessaires afin que puisse être accordée aux soignant.e.s une protection plus large, et ceci conformément au droit du travail (Medici, 2011). Jusqu'à maintenant, les conditions de travail au sein d'un ménage privé ne sont pas couvertes par le droit du travail suisse (Medici, 2012). La section 5 analyse donc comment ces circonstances affectent les moments de matérialisation contradictoires et complexes des soignant.e.s en tant que corps au travail.

## **Caring: La prise en charge comme bien**

Les soins non payés apportés aux proches vieillissants ne sont souvent pas possibles, ni même non plus pertinents ou souhaités (Van Holten, Jähne *et al.*, 2013). L'absence de parents dans les environs immédiats, qui seraient susceptibles d'offrir des soins ou une prise en charge, ne signifie pas pour autant qu'il est

jugé souhaitable d'installer une personne âgée dans une maison de retraite ou de soins infirmiers. Dans ces cas, le recours à une prise en charge 24/24 est de plus en plus fréquent. De telles prestations transforment les soins aux personnes âgées en travail rémunéré ou en service, ce qui conduit la science à discuter de l'impact potentiel de la formalisation, du financement et de la représentation de cette activité (Pelzelmayer, 2017). On parle de marchandisation (Bachinger, 2009 ; Lutz, 2010), de commercialisation et de la création d'un nouveau marché de travail des soins (Truong, Berndt *et al.*, 2012 ; Berndt, Schwiter, 2013). Les soignantes sont au cœur des soins aux personnes âgées et, par conséquent, la définition de la prestation de soins 24/24 est souvent négociée avec une forte référence à la personnalité et aux caractéristiques du soignant.e (Schwiter, Berndt *et al.*, 2014 ; Pelzelmayer, 2017). La section 4 discute donc de la façon dont les soignant.e.s se matérialisent, en tant que corps attentionné, par le discours concentré sur leurs caractéristiques inhérentes et les pratiques associées.

## **2) Aspects théoriques : corps, matérialisation et pouvoir**

Toutes les personnes sont des corps et entrent en contact avec des corps très différents. Malgré cela, la philosophe Judith Butler (1993 : 28) considère qu'il est difficile, pour beaucoup d'entre nous, de saisir la signification du signe « corps ». Dès lors, comment comprenons-nous les corps, et comment pouvons-nous les appréhender dans le cadre de la théorie du pouvoir ?

Afin d'examiner de quelle manière les soignant.e.s deviennent le sujet des « soignantes 24/24 » et se matérialisent en tant que tels, nous nous référons aux résultats de la recherche féministe et poststructuraliste sur le corps, sur la matérialité et sur le genre (Barad,

2003; Hird, 2003). Ces travaux montrent comment le langage, le discours et les aspects de la corporalité, de la matérialité et de la pratique se complètent mutuellement (Shepherd, 2006; van der Tuin, 2010). Les travaux de Butler (1993) revêtent une importance particulière dans ce contexte, notamment par le fait que le corps n'y est pas considéré comme une matière toute faite, mais qu'il se produit, se crée. Butler (1993: 9) parle « *d'un processus de matérialisation qui se stabilise avec le temps, créant l'effet de la frontière, de la permanence et de la surface que nous appelons matière* ». Comme la terre qui, contrairement à la perception subjective, tourne constamment autour de son propre axe sur un tracé elliptique, le corps en tant qu'objet fixe est une perception momentanée d'un processus continu de création. Nous retenons pour notre propre analyse l'interprétation de Butler selon laquelle les corps sont toujours en devenir. Une application récente et remarquable de cette interprétation du corps est constituée par l'analyse de Coll (2007) qui montre les processus par lesquels les corps obèses sont activement produits, par-delà le fait qu'ils existent simplement en tant que tels.

Cette analyse renvoie à la thèse centrale selon laquelle les corps ne sont pas un objet monolithique, descriptible par une définition simple, mais qu'ils résistent à une interprétation unidimensionnelle (Butler, 1993: ix). Butler met ainsi en question l'unité du corps comme objet passif et son affectation à la matière, à la nature et aux sciences de la vie. Morgan, Brandth et Kvande (2005: 4) ont résumé ce point de vue en écrivant que les « *interprétations simplistes du corps* » semblent souvent très individualisées et identifiées à la biologie seulement. Il nous faut donc reconnaître qu'en chaque personne convergent et coexistent plusieurs corps différents, issus de foyers eux-mêmes multiples.

Cette observation montre le caractère politique et politiquement explosif de l'attribution de sens aux corps.

L'intégration des rapports de pouvoir dans l'analyse des processus de matérialisation représente donc un point central. Comme l'exprime clairement Butler (1993: xi): « *Les corps sont créés et existent, vivent uniquement au sein de [certains] principes d'ordre régulateurs fortement sexués* ». Dans cette optique, la philosophe américaine aborde le coût considérable impliqué par la création et par le maintien de l'apparence d'une permanence sexuelle et physique ferme et durable. Butler (1993: 2) écrit à ce propos: « *la permanence du corps, [celle] de ses contours et de ses mouvements sont entièrement matériels; la matérialité elle-même, cependant, change en tant qu'effet du pouvoir, elle est la conséquence la plus productive du pouvoir* ».

Il faut donc des outils pour obtenir et pour maintenir cet effet de durabilité. Butler se réfère ici au concept de Foucault de l'idéal régulateur, que Butler appelle (1993: 22) « *une matérialisation violente et discriminante des corps* ». Plus précisément, l'idéal régulateur est un concept normatif dépendant du contexte qui influence la matérialisation différentielle des corps. Il produit le corps dans la réalité et le rend interprétable au niveau social, se fondant sur la thèse plus générale selon laquelle les corps n'existent pas en dehors de notions historiquement spécifiques de corps possibles et intelligibles (Butler, 2009).

Les corps sont donc toujours liés à des idéaux ou à des normes régulatrices précises dépendant d'un contexte. Ces normes sont considérées comme productives parce qu'elles donnent à voir le pouvoir créateur des idéaux régulateurs, des processus de matérialisation et de subjectivation. Elles agissent sur les corps, les maîtrisent en même temps qu'elles les créent (Butler, 1993: 1). En d'autres termes, les corps se matérialisent ou changent pour satisfaire à l'accomplissement de certaines normes, ou encore pour assurer une adéquation avec la représentation de sa propre identité (Bourdieu, 1979; Frost, 2001).

### 3) Approches méthodologiques de la matérialisation des corps à prendre en charge

Le concept d'idéal régulateur a une signification analytique et méthodologique, puisqu'il rassemble les niveaux de la norme et de la pratique concrète d'une norme donnée (ou régulation). Cette liaison s'exprime par exemple dans les discours. Pour Butler (1993: 1), les corps sont inséparables des désignations et des articulations discursives. Dans le domaine des soins 24/24, Weicht (2010) a pu établir un lien direct entre la construction médiatique discursive des soignantes mobiles et leur incarnation pratique de «soignante idéale».

Sur la base de ces résultats, nous avons mené une analyse théorique du discours qui prévaut en Suisse allemande sur les soins 24/24. L'approche méthodologique a été inspirée par «*l'analyse du discours théorique*» de Laclau et Mouffes et par «*l'analyse théorique*» (Torfing, 1999: 12) de Foucault. Ce qui nous intéresse ici en particulier est l'approche proposée par ce dernier (2013: 240) de la subjectivisation par l'objectivation. Cette perspective examine comment les sujets se construisent à partir des processus d'objectivation. Cette approche permet une analyse différenciée et intégrative des moments subjectivants et matérialisants qui rendent visibles les relations de pouvoir incarnées dans la compréhension des manières de se constituer en tant que sujet.

Les approches théoriques et méthodologiques citées ont été mises en œuvre avec un accent porté sur le contexte formel-structurel et discursif, ainsi que sur la pratique quotidienne de la prestation de soins. Cette dernière, comme précédemment évoqué, est constituée de trois éléments. En premier lieu, par les performances réitératives de la prise en charge, en second lieu, par la présence permanente au travail; en troisième lieu, par le déplacement international. Parce que ces

éléments font structure et se répètent encore et encore, ces approches théoriques et méthodologiques peuvent visualiser des structures de pouvoir dans lesquelles les humains deviennent certains types de sujets (Crenshaw, 1989: 139-157; Valentine, 2007: 10-21). Le contexte structurel constitue le fondement de ces performances réitératives. Il est principalement composé de la description du marché de la prise en charge 24/24, du droit du travail et de la politique de migration, ainsi que du rapport sur les soins 24/24. En ce sens, notre observation du discours produit en Suisse allemande autour des soins 24/24 de septembre 2013 à septembre 2015 inclut principalement des contributions d'organismes publics, tel le Conseil fédéral, des publications scientifiques et des rapports journalistiques ainsi que des déclarations en ligne des fournisseurs.

Les sites internet constituent une partie importante du matériel empirique, car les agences de soins ne sont pas seulement des médiateurs, mais aussi des créateurs de modèles, de marchés et de conditions de travail en matière de soins (Schwiter, Berndt *et al.*, 2014; Chau, à paraître). Le marché des services de prise en charge 24 heures se trouve pour l'essentiel en ligne. Les intervenants peuvent facilement accéder aux sites internet où sont proposés les services à travers un grand nombre de moteurs de recherche. Des portails de comparaison simplifient encore cette recherche. Comme il n'existe pas, à ce jour, de définition officielle des soins 24/24, le contenu des sites internet des fournisseurs (description et présentation des services offerts par les agences) est essentiel pour appréhender la signification exacte de telles offres. Du point de vue de notre investigation, une quarantaine de sites actifs au cours de cette période ont été inclus dans l'analyse. Les filiales de sociétés franchisées ne disposant pas de leur propre site internet, ainsi que les fournisseurs basés en dehors de la Suisse dont la réalité des prestations ne peut pas être vérifiée n'ont pas été pris en compte. L'analyse des données

des discours des sites internet a été conduite selon un processus à plusieurs niveaux. Après l'identification des fournisseurs et des agences connues *via* le moteur de recherche [www.google.ch](http://www.google.ch), leurs données publiques ont été extraites. Elles sont généralement constituées d'éléments linguistiques relatifs à la description et au marketing du service, ainsi que des aspects visuels de la conception de leur site Web. Les données ont été systématisées et codées à l'aide du programme MAXQDA. Ce logiciel, pertinent pour la recherche qualitative et les méthodes mixtes, a permis d'analyser systématiquement des rubriques telles que *Notre offre*, *Services*, *Qu'est-ce que les soins 24 heures sur 24*, *Qui sommes-nous ? / Équipe*, *Coûts*, *Qui prend soin de moi ?*, *Processus*, *Foire aux questions*, *Informations juridiques*, etc. Dans un deuxième temps, des codes spécifiques calqués sur les questions de recherche ont été créés (Strauss, 1990). Ces codes mettent l'accent sur certains motifs ou récits communs relatifs à la description et à la présentation des aspects clés des soins 24/24. Il s'en déduit la possibilité d'engager une analyse structurelle de la formulation, de même que la « constitution d'un sens », comme le désigne Helfferich (2005 : 20). L'analyse de la description des offres par les agences elles-mêmes rend ainsi compte des conditions précises de la prise en charge 24/24, et ceci dans un contexte qui se caractérise par l'absence de contrats de travail clairs. Cette analyse a permis aussi d'identifier quel était l'effet de la prise en charge 24/24 sur la pratique réelle et sur l'incarnation du sujet de la « soignante 24/24 ».

En plus des contributions des fournisseurs, l'analyse a également inclus les contributions médiatiques et scientifiques, les discussions publiques et les rapports institutionnels qui ont participé à justifier le discours. Tout comme les données des sites internet, ces informations ont été collectées dans des recherches en ligne, puis réunies en volets de discours qui ont été soumis à analyse.

Nous présenterons dans les trois sections suivantes le noyau dur des discours en question. Quatre sont immédiatement repérables, qui sont : la « cordialité » bienveillante, l'attente de « soins complets » dans le profilage des services à domicile, la négociation de la pratique et des conditions de travail, ainsi que la représentation des soignantes en tant que « migrantes en soins ». S'agissant des volets du discours central, nous examinerons comment les soignantes se matérialisent comme sujet de la soignante 24/24 en délivrant des soins (*caring*), en travaillant (*working*) et en bougeant (*moving*).

#### 4) *Caring* : Les corps soignants

Sur les sites internet des prestataires, les soignantes 24/24 sont décrites avant tout comme des corps attentionnés qui, de façon désintéressée, peut-être même de façon sacrificielle, prennent soin d'autres corps. De ce point de vue, les agences décrivent les activités exécutées par les soignant.e.s au moyen de caractéristiques principalement axées sur le corps. À cet égard, les volets de compatibilité et de chaleur du discours du fournisseur sont d'une importance particulière pour comprendre les processus de matérialisation des soignant.e.s en tant que corps donnant des soins.

Ces mêmes sites internet aiment se présenter dans une lumière hautement professionnalisée (GETcare, 2014). Une partie de ce volet discursif met régulièrement en avant la valeur de la compatibilité. Il faut comprendre par là la référence à l'idée d'une bonne compatibilité, ou de la meilleure adéquation possible, entre soignant.e et personne soignée. Cet objectif est souvent exprimé par la promesse de « *prendre en compte l'individualité de chaque personne* [dépendante des soins] » (Daheim 24, 2015). Ainsi, une agence (Daheim am Besten, 2015) écrit que « *l'homme est au centre des rapports de soins* ». Sous cette rubrique est dûment précisée à quoi se réfère ce concept de l'homme : « *Notre objectif est de répondre aux besoins*



*personnels de nos clients*» (Daheim am Besten, 2015). Se fait jour alors l'exigence de répondre au mieux «*aux besoins des patients et de leurs proches*» (Private Care, 2015). On doit toutefois constater qu'une partie, ou qu'un revers, de cette exigence réside alors dans le fait que le rapport de prise en charge pourra être résilié en cas d'insatisfaction, même unilatéralement. Le mot clé dans ce contexte est la bonne «*entente*» entre le soignant.e et la personne prise en charge. Comme le précise une agence (Seniorhilfe Schweiz, 2015): «*S'il faut vivre 24 heures par jour avec une autre personne, une bonne entente mutuelle est simplement indispensable*». Dans les situations où cette bonne entente n'existe pas (ou plus), une autre agence (GETcare, 2015) déclare: «*Assurance qualité: échange rapide du personnel s'il n'y a pas de bonne entente*». La compatibilité se mue ainsi rapidement en une forme d'interchangeabilité. Cet état de fait est intéressant du point de vue des discussions relatives à une transformation des soins en une simple prestation de services, voire en un bien économique bien circonscrit. L'interchangeabilité, également appelée fongibilité, constitue alors un critère central dans le processus d'objectivation et de marchandisation (Phillips, 2013: 27). Si l'on garantit une interchangeabilité fondamentale des soignantes, cette situation se reflète dans les concepts d'objectivation et de marchandisation.

Du point de vue féministe, en revanche, le soin et la responsabilité sont souvent considérés comme des aspects «*relationnels*» (Raghuram, Madge *et al.*, 2009; Raghuram, 2012). Cela signifie qu'un rapport de prise en charge est constitué de la *relation*, au sens le plus fort du terme, entre le soignant.e et la personne prise en charge. Le soin n'est donc pas un rapport unilatéral – les deux personnes font partie de la relation de soin et en sont en quelque sorte mutuellement responsables. Cet aspect relationnel du soin se perd dès lors dans les représentations de la «*compatibilité*», et dans ses incarnations qui relèvent de la marchandisation.

L'aspect de l'interchangeabilité contenu dans le discours de comptabilité exerce une pression sur les soignants concernant leur comportement. Cette pression s'exprime plus spécialement dans le discours des fournisseurs. Les agences mettent toujours plus en avant le «*sentiment et le dévouement*» (GETcare, 2014) des soignantes qu'elles désignent comme «*chaleureuses*» (HausPflegeService GmbH, 2014), de nature très «*aimable et prêtes à se sacrifier*» (ElternCare, 2014). Ces déclarations sont accompagnées d'images attrayantes de seniors heureux et de soignantes engagées et souriantes. Cette présumée «*gentillesse*» caractérisée et proprement intrinsèque des soignantes est présentée par référence à leur genre et à leurs expériences d'activités de soins gratuites ou payées (Schwiter, Berndt *et al.*, 2014).

Le problème à considérer ici est que la présentation d'un service par l'évocation discursive de la chaleur particulière, de la volonté de se sacrifier et du dévouement du travailleur salarié va au-delà d'une stratégie marketing. En effet, un tel système d'attentes dévolues à des femmes engagées dans des activités de soin peut affecter les processus de matérialisation des soignant.e.s, pour les constituer alors en des soignant.e.s 24/24, au dévouement illimité. La puissance de cette présentation débouche sur des attentes concrètes et sur des exigences d'apparence amicale, de bienveillance et de comportement cordial des soignantes (vgl. Weicht, 2010). Non sans risque toutefois.

En mettant en exergue l'importance de la compatibilité, c'est-à-dire l'adaptabilité des soignant.e.s, on peut pointer en même temps du doigt des situations d'incompatibilité. Autrement dit, un.e soignant.e qui «*ne convient pas*» *ne convient pas*, au regard en particulier du modèle de dévouement de la soignante attentionnée. Le discours de compatibilité a démontré que cela peut aller jusqu'à la perte immédiate du poste de travail. Il est concevable, dès lors, que cette pression placée sur la soignante chaleureuse, afin qu'elle réponde



aux attentes posées, puisse d'emblée exercer un effet sur sa performance et sur son comportement (Schilliger, 2014: 243). Cette injonction est redoublée encore par le fait que les soignantes se désignent elles-mêmes comme des soignantes 24/24 particulièrement gentilles (Pelzelmayr, 2017: 17). Cette réalité exprime tout particulièrement la puissance des discours de cordialité et de compatibilité qui, ainsi que le montrent Foucault et Butler (voir ci-dessus), contribuent à produire des corps; corps qu'ils régulent ensuite à travers l'idéal de la soignante dévouée.

On peut encore ajouter que les travaux domestiques quotidiens, exercés dans le ménage privé de la personne prise en charge, sont prévus partiellement dans les descriptions en ligne des services de soins 24/24. Cette prévision discursive de la pratique quotidienne de soins affecte elle aussi la matérialisation attentionnée des soignant.e.s. Dans sa rubrique *Nos soignantes*, une agence écrit :

*« Nos aides au domicile du client viennent de Hongrie et sont sélectionnées par nous sur place, elles reçoivent une formation en allemand et sont informées à propos des us et coutumes en Suisse. Peu d'entre elles parlent si bien la langue allemande que l'on pourrait s'entretenir sur un sujet approfondi avec elles. Elles connaissent les termes ménagers allemands les plus courants, pour faire les achats et pour comprendre le bien-être du client. [...] Les Hongrois sont les employés des États de l'Est qui sont les plus proches de notre mentalité, et qui ont le moins besoin de changer leur comportement. Ils sont prêts à se sacrifier et leur éthique est très semblable à ce nous appliquons. Dans ce sens, ils ont un fort sens de responsabilité. Ils s'intègrent rapidement dans votre ménage. »* (ElternCare, 2014. Fehler im Original)

Cet extrait d'un site internet de fournisseur mérite une attention toute particulière dès lors qu'il aborde précisément la dynamique de la matérialisation de la soignante dans la pratique des soins. Dans le détail, le discours qui

le porte met en relation des caractéristiques culturelles et des dispositions spécifiques particulièrement chaleureuses des soignant.e.s. Dans l'exemple précité, ce sont les pays de l'Est en général, et la Hongrie en particulier, qui sont identifiés, avec la mise en exergue d'un certain nombre de connotations à résonance morale.

Mentionner ces attributions signifie, d'un point de vue discursif, qu'il y a adéquation entre des soignant.e.s issus d'une culture suisse et des soignant.e.s issus d'une culture étrangère, sous l'angle des pratiques quotidiennes de cuisine, de normes de propreté et de langage (Schwiter, Berndt *et al.*, 2014). Cette adéquation informe donc sur le fait qu'il y a pondération et neutralisation des différences et adaptation à des activités orientées vers la famille et le ménage par les femmes. Cette adéquation est signifiée encore par la référence faite dans la citation à une formation concrète des (futurs) soignantes aux exigences des *« us et coutumes suisses »*.

L'idée de la formation illustre le processus pratique de façonnage, de fabrication et de matérialisation de la soignante comme un corps attentionné. Après avoir été incluse dans le catalogue des agences de soins infirmiers ou de recrutement et dans la sélection pour une prise en charge spécifique, la formation est la première étape concrète visible dans la matérialisation du corps attentionné. Les connaissances acquises sont ensuite appliquées dans le ménage et comprennent, entre autres, la préparation des mets « suisses », la capacité de comprendre et de parler l'allemand ou le suisse-allemand (Home Instead, 2016), l'adaptation aux pratiques des personnes prises en charge au sens large et le respect des « usages domestiques » prédominants. Cela signifie que la « gentille soignante » se matérialise en quelque sorte vers l'extérieur, et cela dans la plus grande adaptation aux différentes coutumes et pratiques qui prédominent sur le lieu de travail. Cela revient à discipliner les soignantes, de manière à (r)établir certaines hiérarchies (Liang, 2011). Cette pratique n'est pas sans rappeler

la formation ciblée des futurs employés domestiques à long terme originaires des Philippines en prévision de leur affectation à l'étranger. Ceux-ci fréquentent de véritables écoles où ils apprennent les codes de comportement « adéquats » pour leur pays d'engagement, qu'ils devront ensuite représenter le plus exactement possible (Debonneville, 2014). Dans ce contexte, il s'agit des attentes apparentes d'une docilité souriante dans la réalisation des tâches quotidiennes de soins. Tout le problème est donc que l'exécution spécifique d'activités quotidiennes telles que la cuisine ou le nettoyage revêt une signification dans la production de certains corps de soin et de travail (cf. McDowell, 2009).

### 5) *Working*: Employés au domicile du client et travail de soins 24 heures sur 24

Le contexte des différences nationales et culturelles, que les sites internet des agences dessinent autour des soignantes, s'exprime également dans la pratique du travail de la prise en charge au jour le jour. Dans les faits, cette prise en charge correspond à un rapport de travail qui s'étale sur une période de 24 heures. Dans la vie de l'employé vivant au domicile, cela se traduit souvent par des conditions de travail peu claires et une séparation ambiguë du temps libre, du temps de présence et des heures de travail.

L'expression clé – 24/24 – donne à penser que les soignantes sont littéralement « complètement présentes » (Seniorenfürsorge, 2015) pour les personnes à soigner. Comme le dit une agence (Heko Seniorenbetreuung, 2014): « *Prise en charge de seniors – jour et nuit* ». En ce qui concerne le travail considéré, de nombreuses agences font référence à un large éventail d'activités différentes que les soignantes pourraient accomplir afin de répondre aux besoins individuels. Un fournisseur (Daheim am Besten, 2015) cite ainsi 14 activités

différentes dans la section *Nos services* de son site internet: « *Soutien aux soins de base: s'habiller et se déshabiller, se lever et se mettre au lit, se laver les dents et faire la toilette du corps* », ou encore le « *service de nuit ou de préparation aux appels tous les soirs* », voire « *travail dans le jardin* ». Cette citation montre que, dans de nombreux cas, les activités proposées par les agences couvrent également le travail de ménage. Elles incluent aussi les activités de soins proprement dites. Sur ce point, une autre agence promet (SEBT, 2015) une « *Prise en charge 24 heures sur 24, soins compris, au domicile* ». Les agences offrent donc souvent des prestations dépassant la prise en charge simple et l'éventail des soins ou du travail de soin déjà très vaste en soi (voir James, 1992 ; Thomas, 1993).

La question de savoir quelles activités font partie d'une prise en charge 24/24 constitue la problématique centrale de l'arrangement économique et de l'arrangement privé de ces travaux de soin (Bundesrat, SECO *et al.*, 2015: 11). En dépit de toute la « gentillesse » projetée, la prise en charge suisse 24/24 est généralement un service payant qui relève d'une relation de travail réglée contractuellement (Truong, 2015 ; Bundesrat, 2016). Cela implique une certaine formalisation de la prise en charge des seniors. De nombreux prestataires disposent des autorisations nécessaires des autorités cantonales ou du secrétariat d'État à l'Économie exigées pour une agence de l'emploi ou de placement de personnel (SECO, 2015). Dans la plupart des cas, il existe des contrats, comme un contrat d'embauche ou d'engagement. Les soignant.e.s sont payés directement par les familles ou par le biais des agences. Certaines contributions sont payées aux assurances sociales et à la prévoyance vieillesse.

Cependant, ces tendances à la formalisation qui affectent le travail de soins ne signifient pas nécessairement l'accès à des conditions de travail adéquates. Les ménages privés n'étant pas assujettis au droit du travail suisse, la protection de l'emploi ne couvre

guère les travailleurs exerçant dans le ménage (Strohmeier Navarro Smith, 2010; International Labour Organization, 2011; Schwager, 2012). En outre, les dispositions relatives à l'assurance maladie et à la sécurité sociale de nombreux soignant.e.s ne sont pas suffisamment précisées, et les salaires sont souvent bas, dès lors qu'ils sont fréquemment indexés aux standards et aux niveaux de revenu du pays d'origine. Par ailleurs, les frais de transport, de nourriture et d'hébergement en sont déduits (Eidgenössisches Department des Inneren, 2010: 13; Schwiter, Berndt *et al.*, 2014). Si l'on ajoute que les rapports de travail dépendent souvent de la compatibilité déjà mentionnée, la prise en charge 24/24 est donc à considérer comme un travail précaire offrant peu de sécurité (Truong, 2015: 82).

Le statut de soignant.e vivant au domicile du client présente encore d'autres particularités, pouvant affecter leurs domaines d'action et leur présence publique. Comme incarnation d'un point nodal dans lequel viennent s'ancrer «travail, vie et corps» (Fannin, MacLeavy *et al.*, 2014), le statut de soignant.e vivant au domicile du client est une plaque tournante entre conditions de travail et qualité de vie. L'exigence d'une présence et d'une disponibilité 24/24 peut entraîner une invisibilité publique des soignantes 24/24. Plus précisément, la charge de travail, souvent intense, peut limiter considérablement la capacité des soignant.e.s à participer à la vie de la société environnante (Bundesrat, SECO *et al.*, 2015: 10; Pelzelmayer, Schwiter, 2015). Cette circonstance peut avoir un effet sur le sentiment d'appartenance concret au contexte du lieu de travail (Chau, Pelzelmayer *et al.*, 2017: 10). Une réalité qui peut encore être renforcée par la distance spatiale qui sépare les soignant.e.s de leur propre famille (Chau, Pelzelmayer *et al.*, 2017: 9; voir aussi Pratt, 2010). Les attentes associées au travail de soins 24 heures sur 24, mais aussi à leur organisation de vie au domicile du client, influencent donc la capacité d'un corps à évoluer

au-delà d'un modèle de vie strictement prescrit, mais aussi à transcender un degré de matérialisation qui se limite à un statut, professionnel et corporel, de fournisseur de soins 24/24. Concrètement donc, cette influence sur les possibilités de matérialisation et sur la maîtrise des espaces d'action est considérablement affectée par l'exécution quotidienne du travail de soin.

Les conditions et les heures de travail sont ici décisives (Truong, 2015: 82). Si les prestataires font de la publicité avec les mots clés «24 heures», «soins complets» ou «24 heures sur 24», leurs déclarations concernant les heures de travail ne sont le plus souvent pas claires, les présentant comme négociables au cas par cas, ou alors en contradiction directe avec les attentes de soins «complets». Lorsque les agences abordent ce point, elles essaient de laisser la plus grande marge possible d'interprétation en ce qui concerne les heures de travail réelles. Une agence explique à ce propos:

*«Nous appliquons le concept des heures de travail flexibles. [...] Personne ne peut travailler jour et nuit, et personne ne voudrait le faire. Une étude a montré que les soignantes dans la prise en charge 24 heures sur 24 ont un temps de travail quotidien moyen effectif de 7-8 heures.»* (Mc Care, 2014)

Cet extrait d'un site internet montre très clairement comment un prestataire, dans son discours promotionnel, rejette le respect de la durée du travail et laisse au soignant.e la responsabilité de gérer son travail. Un respect des heures de travail réglementaires n'est donc pas confirmé au préalable. Des rapports relatifs à cette problématique ont provoqué une discussion médiatique et publique concernant l'amélioration des rapports de travail qui pourrait résulter de l'adoption d'une réglementation (Bundesrat, SECO *et al.*, 2015: 10). En plus de l'inclusion du ménage privé dans le droit du travail et d'une définition des activités qui composent les soins 24/24, un temps de travail juridiquement limité et la distinction claire entre travail, temps libre et temps de présence sont

aujourd'hui discutés dans la pratique (Bundesrat, 2016). La discussion aussi bien que les tentatives de réglementation ont également un effet sur la matérialisation de la soignante 24/24 (Schmid, 2009; Bachinger, 2010). Cette situation peut être observée au travers de trois tentatives d'adaptation de la pratique de prise en charge 24/24.

La tentative de conformation de la base juridique de la pratique se traduit par l'engagement de certaines soignantes individuelles en faveur de l'amélioration de leurs conditions de travail. À Bâle, par exemple, un groupe de soignantes et le syndicat du service public ont fondé le groupe RESPEKT@VPOD et statué juridiquement sur la rémunération de toutes les heures de travail, y compris le temps de présence, sur la base de cas individuels (Respekt@VPOD, 2015; Schilliger, 2015). Leurs actions mettent en question les conditions de travail techniques, pratiques et légales qui limitent les options des soignantes 24/24.

Un autre exemple de tentative de limitation des heures de travail est constitué par la fixation du nombre maximum d'heures de travail dans le contrat d'engagement ou de travail du soignant.e. Il est toutefois difficile de contrôler le respect de ces conditions. Les agences misent sur des adaptations à la définition de la pratique de travail. Selon ses propres déclarations, une société de franchise mondiale représentée en Suisse fait désormais la distinction, dans son offre, entre la prise en charge «en vivant au domicile du client» et la formule «24 heures sur 24» (Home Instead, 2016). Dans le premier cas, il s'agit d'une prise en charge par une personne vivant au domicile du client et travaillant activement pendant sept heures chaque jour, tout en restant disponible le reste du temps. Dans le second cas, également connu sous le nom de «soins actifs 24/7», plusieurs soignant.e.s se relaient toutes les huit heures pour couvrir toute la journée.

Une troisième option est la documentation précise et régulière du travail effectué et des heures de travail réalisées. À l'instar des services mobiles, les aidants 24/24

enregistrent exactement ce qu'ils ont fait, *i.e.* quand et combien de temps ils ont travaillé. Cette documentation ne correspond toutefois pas nécessairement au quantum de travail concret. Les soignant.e.s sont soumis à la pression des attentes des soins 24/24, que les agences décrivent comme échappant aux contraintes de temps des services hospitaliers externes ou à la performance impersonnelle des activités inhérentes qui prévalent dans les maisons de retraite. Le temps de présence ou le service de garde ne font pas l'objet d'une attention particulière dans la documentation du travail. Dans la pratique, le temps de travail effectif est donc difficile à contrôler et à régler de l'extérieur.

Comme le montrent ces trois exemples, la matérialisation du corps au travail est donc ambivalente. Elle concerne en effet ce qui relève des actions du corps exposé aux contraintes de la continuité et de la disponibilité 24/24, de la présence et de l'activité, mais aussi des actions et des activités moins facilement quantifiables. Cette simultanéité contradictoire est un aspect intéressant de la matérialisation de la soignante 24/24, dès lors qu'elle contribue à mettre en évidence la lutte de pouvoir entourant la matérialisation des corps. Elle nous mène aussi au troisième aspect, là encore complexe et ambigu, de la matérialisation de la soignante 24/24.

## 6) *Moving*: la «migrante en soins»

Dans la section 4, nous avons évoqué la forte neutralisation de l'origine nationale et des attributs culturels afférents des soignantes, qui concourt à les identifier comme des personnes particulièrement attentionnées. Autre point central: leur acceptation d'une forte mobilité constitue la base de la prise en charge 24/24 dans sa forme actuelle. Dans ce contexte, nous analysons ici comment les processus discursifs de dénomination de cette mobilité comme «migration de soins» conduisent

à des mécanismes de matérialisation particulièrement subjectivant des soignantes en tant que figures de « migrantes soignantes ».

En Suisse, la prise en charge 24/24 se caractérise à la fois par le recrutement à l'échelle européenne de travailleuses et par des distances de travail considérables parcourues par les soignantes en vue d'un séjour lui-même relativement court. Cette faible durée de séjour ainsi que la mobilité régulière et souvent organisée qui y est associée sont en elles-mêmes remarquables. Dans des contextes comparables de soins ou de travail à domicile transfrontaliers, les travailleuses en soins ne viennent pas nécessairement de façon régulière dans le pays où elles sont employées, mais ont tendance à rester plus longtemps ou de façon permanente (Baldassar, 2007). Pour cette raison, le terme « migration pendulaire » (Strüver, 2013) cherche à capturer cette mobilité genrée, régulière et motivée par le travail qui transcende les frontières politiques. L'équivalent anglais, « *circular migration* » peut même indiquer encore plus clairement le cycle du mouvement constant de va-et-vient des soignant.e.s (Triandafyllidou, 2010). Dans sa forme actuelle, la prise en charge 24/24 est basée sur la volonté des travailleuses de se rendre, de façon répétée, en Suisse pour effectuer des soins pendant une certaine période de temps. Le troisième aspect de la matérialisation de la soignante 24/24 se situe donc dans le cadre de sa migration pendulaire régulière. Les déplacements répétés, le contexte politique migratoire ainsi que le discours public sur le « *Care-Migrant* » composent cet aspect.

La répétition des déplacements transfrontaliers représente un moment de matérialisation particulièrement puissant et visible. Dans le train ou dans le bus, mais aussi lors du passage des frontières politiques, un corps mobile se cristallise en une soignante 24/24. Le film documentaire de la RTS dont la chercheuse suisse Jasmine Truong a assuré le contenu scientifique, intitulé *Hilfe aus dem Osten: Pflegemigrantinnen in der Schweiz*

(*L'aide venue de l'Est. Les migrantes en soins en Suisse*) (SRF DOK, 2013), a accompagné les soignantes durant leur long trajet, du lieu de domicile de leur famille jusqu'en Suisse. Lorsque l'on voit la femme suivie regarder pensivement par la fenêtre du bus, on peut presque sentir sa transformation progressive, sa matérialisation en tant que soignante 24/24. Une autre soignante décrit ainsi le changement subjectif qui s'opère pendant le trajet en bus: « *Quand on s'éloigne, on est calme, triste, mais sur le chemin du retour nous chantons presque* » (cité dans Chau, Pelzelmayer *et al.*, 2017: 9). Le déplacement de ces soignantes montre clairement à quel point un corps peut se manifester comme un corps-sujet dans un moment spécifique ou moyennant une certaine performance.

Dans ce déplacement on voit également comment le contexte du régime politique migratoire encadre la soignante 24/24 par le biais de ses réglementations. Prenons l'exemple concret de l'Accord sur la libre circulation des personnes conclu par la Suisse avec les pays membres de l'UE/AELE. Chaque année, ce texte permet aux ressortissants de l'UE/AELE d'effectuer en Suisse une prestation de services transfrontalière d'une durée maximum de trois mois. Cette procédure est à l'origine de la conception de la prise en charge 24/24 en tant qu'arrangement de soins formalisé. Le corps-sujet de la soignante *mobile* 24/24 dans cette forme visible, institutionnellement légitimée par l'État, n'est concevable que dans le cadre de ces règles. Comme indiqué ci-dessus, il est défini dans la pratique des déplacements réguliers résultant des réglementations de la politique migratoire. La mesure dans laquelle ce contexte peut réguler les corps qu'il produit est documentée également par l'adoption de l'Initiative populaire suisse, « Contre l'immigration de masse », adoptée en février 2014. Cette dernière remet en question l'étendue ou plutôt la liberté de circulation des citoyens des pays membres de l'UE/AELE. La pérennité à venir de soins 24/24 dépendra



donc de la mise en œuvre concrète de l'initiative. Si les traités bilatéraux de la Suisse avec l'UE sont annulés ou limités, il est possible que le régime politique des migrations repousse rapidement la soignante 24/24 en tant que soignante régularisée vers d'autres formes de matérialisation.

La représentation de la soignante dans le discours public revêt une importance particulière dans le débat sur la signification de la soignante en tant que corps mobile. On notera en particulier les termes «soins» ou «migration des soins infirmiers» auxquels il est recouru dans les contributions journalistiques ou scientifiques. Dans les reportages sur les soins 24/24, les médias suisses alémaniques parlent de plus en plus de la «migration de soins», évoquent des «migrants en soins infirmiers» et des «migrants en soins» (Wehrli, 2011; SRF, 2013). En termes de contenu, le discours des médias tisse ces concepts en un récit d'exploitation, de mauvaises conditions de travail et met en exergue le nombre croissant d'acteurs économiques qui se confondent avec des agences et des services de prise en charge (Thurnherr, 2015; Schwiter, Pelzelmayer *et al.*, 2017). Les articles concernent souvent aussi le sujet fortement émotionnel des «*anges venus de l'Est*» (Wenger, 2010; Jecker, 2012). Cette narration de victime est un peu relativisée dans les travaux scientifiques (Strüver, 2011; Schilliger, 2015). Malgré cela, on parle toujours plus de «migration de soins» et de «migrantes en soins» (Lutz, 2005; Fudge, 2012; Van Holten, Jähnke *et al.*, 2013; Lutz, 2014).

L'usage de ces termes spécifiques (plutôt que, par exemple, les soignantes, les soignant.e.s ou les travailleuses en soins) revêt une double importance. Premièrement, elle met en avant la mobilité des soignantes, considérée en tant que migration spécifique (Pelzelmayer, 2016). Ce discours construit la travailleuse mobile en tant que *migrante* donnant des soins. Deuxièmement, cette désignation axée sur la migration des soignantes individuelles assimilée à des «migrantes en soins» fonctionne comme

une interpellation (Brodsky Lacour, 1992; Althusser, 2006). Cela signifie que l'acte de désigner peut aboutir à la subjectivation nominale d'une personne, ici en tant que «migrante en soins». La répétition devient une performance réitérative, qui (ré)inscrit la soignante dans le cadre plus général de la «migration». En ce sens, l'interpellation des soignant.e.s en tant que «migrantes en soins» est un moment important dans la matérialisation de la personne en charge 24/24.

Une telle désignation qui met l'accent sur la qualité subjectivante de *migrantes* recèle une importance politique (Tyner, 1996). Ce discours inscrit en effet les corps des travailleurs en soins dans une narration les qualifiant de corps étrangers mobiles et non de travailleuses appartenant au contexte suisse. Cela soulève des questions sur le développement de leurs capacités d'action, sur leur visibilité sociale et sur l'utilisation de leurs droits politiques et civils (Pelzelmayer, Schwiter, 2015; Chau, Pelzelmayer *et al.*, 2017).

## 7) Le corps-sujet

Les sections 4 à 6 ont traité de la matérialisation concrète des corps à travers une discussion portant tout à la fois sur les activités contextuelles et répétitives des soins, sur le travail et sur la mobilité par lesquels la soignante 24/24 est définie. Les corps des soignant.e.s se matérialisent donc par rapport à deux attributs. En premier lieu, celui du modèle de l'employé vivant chez le client; en second lieu en référence à leur migration pendulaire régulière. Les discours des agences et des médias illustrent clairement la force de définition de la caractérisation des soignantes reconnues comme des personnes «gentilles» et comme des «migrantes en soins». C'est donc bien un corps matérialisé qui se dessine ici, tout particulièrement dans les performances réitératives de soins, de travail et de déplacement (*caring, working & moving*).



Sur la base de ce qui a été exposé plus haut, examinons maintenant le concept de corps-sujet. Celui-ci doit exprimer deux aspects. D'une part, la réalité des corps et la corporéité des sujets et des processus de subjectivation. D'autre part, la désignation des structures de pouvoir à travers lesquelles les corps et le sujet se déplacent et se développent (Angermüller and van Dyk, 2010). Corps et sujet ne sont donc pas (ou plus) considérés comme les deux faces de la médaille qui ne se rencontrent jamais. En intégrant le corps, le pouvoir et la subjectivation, nous pouvons aborder un concept critique et contemporain du corps. En utilisant le concept du corps-sujet, nous tentons de forger un outil conceptuel créatif.

Le concept de corps-sujet développe la thèse de la subjectivation par objectivation avancée par Michel Foucault. L'analyse précédemment évoquée a montré qu'une stricte séparation du sujet et de sa matérialisation n'est ni conceptuellement ni analytiquement féconde. Ainsi, le concept de corps-sujet se réfère à la dépendance intégrale des processus de matérialisation et de subjectivation, transcendant de cette manière la différenciation généralement très stricte entre le corps et le sujet.

Cette perspective est pertinente, car dès lors bien des ressources théoriques accréditent la thèse selon laquelle le sujet et le corps négocient leur signification et leur position dans une même structure de pouvoir discursive. Nous adhérons ici au point de vue de Judith Butler (1993: 34) lorsqu'elle résume la réalité de l'intrication du pouvoir, de la matérialité et de la subjectivité de Michel Foucault. Plus concrètement, nous pensons avec elle que: «*pour Foucault, le pouvoir intervient dans la constitution de la matérialité fondamentale du sujet*». C'est avec cette hypothèse que le sujet et le corps se manifestent à travers l'un et l'autre, de manière conjointe, que nous formulons le concept de corps-sujet.

Ces deux dimensions, étroitement associées, se manifestent dans l'exemple concret de la prise en charge 24/24. La discussion conduite jusqu'ici a voulu

montrer que le corps-sujet de la soignante 24/24 se matérialise dans les processus répétitifs de soins, de travail et de déplacement, et qu'une telle matérialité lui confère alors une «fixité» (Butler, 1993: 9).

En ce qui concerne les concepts de l'idéal régulateur et de la subjectivation, il est intéressant de noter qu'un élément de la matérialisation des corps attentionnés, travaillant, et de surcroît en mouvement, est constitué par le contraste avec l'idéal de l'individu autonome. Comme nous l'avons vu plus haut, les corps des soignantes sont caractérisés par des propriétés de dévouement désintéressé. Une définition normative spécifique est ainsi créée, qui fait de ces femmes l'incarnation d'un Autre (Irigaray, 1985; Lutz, 2007), puisque leur matérialité corporelle, sous contrôle, vient se confronter négativement à l'image d'un sujet autonome. Cet état de fait connaît d'autres champs de concrétisation; il s'applique par ailleurs également aux corps vieillissants quand leur gestion est laissée à la charge d'autres personnes. Sur ce point, Opitz (2008: 229) évoque «*la matérialité de l'exclusion*» dans des situations où le corps de l'autre est perçu dans les termes du «*corps de l'exclu*». Dans cette perspective, la définition du *corps autre* est bel et bien un processus à double tranchant. Si cela s'exprime au travers d'une remise en question consciente et revendiquée de certains modèles de légitimité des corps, le potentiel politique de la subversion des normes corporelles et des formes de matérialisation est montré. Il se peut toutefois que les corps ne soient pas (ou plus) toujours lisibles, et qu'ils échouent de ce fait à acquérir une matérialisation (Butler, 1993: 2-3). Une telle situation peut même conduire à ce qu'ils «*échouent dans leur tentative d'être considérés comme des corps à cause de leur statut de corps en échec ou délégitimé*» (1993: 15). Ce qui montre non seulement le potentiel d'un idéal réglementaire en ce qui concerne la (dé)matérialisation d'un corps-sujet, mais aussi et à la fois comment la négociation des relations de pouvoir s'opère sur et à travers des corps spécifiques et comment

les processus de subjectivation, les subjectivités et les rapports de pouvoir associés sont liés à des normes très spécifiques autour du corps.

Pour parvenir à un équilibre analytique et conceptuel, il faut donc, comme Butler (1993: 22) l'écrit, « *ouvrir le sens de ce qui dans le monde est considéré comme un corps estimé et précieux* ». Il faut pour cela un concept du corps qui ne biologise pas le corps, ni ne le ramène à sa matérialité supposément plate. C'est par le recours au concept du corps-sujet que nous avons tenté de suivre cette préoccupation.

## Conclusion et perspectives

Nous avons analysé comment, en Suisse, les soignant.e.s travaillant dans les soins 24 heures sur 24 deviennent le sujet incarné de la soignante 24/24, dans le processus de soins réguliers, dans la présence permanente sur le lieu de travail et dans le déplacement circulaire.

Ces processus bousculent des idées rigides de subjectivité et de corps. Ils doivent être, en conséquence, entendus comme une invitation à la réflexion sur le concept du corps dans les théories contemporaines sur

le pouvoir. Le concept du corps-sujet a été proposé ici comme un moyen de se référer à l'interdépendance du corps et du sujet, ainsi qu'aux processus d'objectivation et de subjectivation dans la production du corps (inséparable du sujet) et du sujet (inséparable de sa matérialité corporelle). Cet outil conceptuel pourrait trouver d'autres applications, en particulier dans les théorisations sensibles au corps et au pouvoir, ainsi qu'aux processus de matérialisation et de subjectivation. Dans la géographie féministe, par exemple, l'approche par le sujet corporel peut contribuer à une analyse plus approfondie de l'impact, sur la subjectivité des soignant.e.s, des dispositifs de soins transnationaux. Entre autres choses, le terme pourrait aider à développer une gamme de concepts tels que le soin de son corps, le travail sur le corps (*body work*) ou encore le travail incarné (*embodies work*). La focalisation sur le corps, qui est au centre de nombreuses activités et de multiples théories, peut aussi contribuer à soutenir l'intérêt désormais croissant pour de nouvelles approches matérialistes des corps, du travail et de l'espace. De manière générale, le concept de corps-sujet contribue, au moyen d'une terminologie positive et résolument heuristique, à placer activement les corps au centre de la recherche critique et à explorer les processus dans lesquels et à travers lesquels les corps et les sujets sont créés.

## Abstract

This chapter addresses relations of power, processes of subjectivation and bodies through a feminist analysis of 24-hour care in Switzerland. In particular, we focus on three crucial processes in and through which the subject "24-hour care-giver" materialises. These are the three reiterative performances of (1) daily care-giving, (2) 24-hour work, and (3) regular mobility. Based on the analysis that the subject "24-hour care-giver" emerges through the three embodied actions of caring, working, moving, we formulate the notion of the "body-subject". Based on feminist and poststructuralist ideas, the "body-subject" represents an effort to devise a tool that facilitates a power sensitive analysis of subjectivation processes.

**Keywords:** 24 hour-care, circular migration, discourse analysis.

# Bibliographie

- ALTHUSSER L., *Ideology and Ideological State Apparatuses (Notes towards an Investigation)*. The Anthropology of the State, A. Sharma and A. Gupta, Oxford: Blackwell, 2006, p. 86-111.
- ANGERMÜLLER J., VAN DYK S. (Hrsg.), *Diskursanalyse meets Gouvernamentalitätsforschung: Perspektiven auf das Verhältnis von Subjekt, Sprache, Macht und Wissen*, Frankfurt & New York: Campus Verlag, 2010.
- BACHINGER A., *Der irreguläre Pflegearbeitsmarkt*, University of Vienna, 2009.
- BACHINGER A., «24-Stunden-Betreuung – Gelungenes Legalisierungsprojekt oder prekäre Arbeitsmarktintegration?», *SWS-Rundschau* 50 (4), 2010, p. 399-412.
- BALDASSAR L., «Transnational Families and Aged Care: The Mobility of Care and the Migrancy of Ageing», *Journal of Ethnic and Migration* 3(2), 2007, p. 275-297.
- BARAD K., «Posthumanist Performativity: Toward an Understanding of How Matter Comes to Matter», *Signs* 28(3), 2003, p. 801-831.
- BERNDT C., SCHWITER K., *Care Markets: the role of care agencies in the commodification of elderly care*, Zurich: University of Zurich, 2013.
- BOURDIEU P., *La distinction: critique sociale du jugement*, Paris: Les Éditions de Minuit, 1979.
- BRAIDOTTI R., *Nomadic Subjects*, 1994, in <http://www.frieze.com/issue/article/borrowed-energy/>, consulté le 12.08.14.
- BRODSKY LACOUR C., «Doing Things with Words: ‘Racism’ as Speech Act and the Undoing of Justice», *Race-ing Justice, En-Gendering Power. Essays on Anita Hill, Clarence Thomas, and the Construction of Social Reality*, T. Morrison. New York: Pantheon Books, 1992, p. 127-155.
- BUNDESRAT, *Verordnung über den Normalarbeitsvertrag für Arbeitnehmerinnen und Arbeitnehmer in der Hauswirtschaft*, 2016, in <https://www.admin.ch/opc/de/classified-compilation/20102376/index.html> - a4, consulté le 09.04.16.
- BUNDESRAT, SECO, WBF, *Rechtliche Rahmenbedingungen für Pendelmigration zur Alterspflege*, 2015, in <https://www.news.admin.ch/message/index.html?lang=de&msgid=57057>, consulté le 29.04.15.
- BUTLER J., *Bodies that matter: on the discursive limits of “sex”*, New York & London: Routledge, 1993.
- BUTLER J., *Frames of War: When Is Life Grievable?*, London & New York: Verso, 2009.
- CHAU H. S., *Recruitment and Mediation Practices in Live-In Care*, University of Zurich, à paraître.
- CHAU H. S., PELZELMAYER K., SCHWITER K., «Short-term circular migration and gendered negotiation of the right to the city: The case of migrant live-in care workers in Basel, Switzerland», *Cities*, 2017.
- CODE L., «Taking Subjectivity Into Account», *Feminist Epistemologies*, A. a. Potter, New York: Routledge, 1993, p. 15-48.
- COLLS R., «Materialising bodily matter: Intra-action and the embodiment of ‘Fat’», *Geoforum* 38(2), 2007, p. 353-365.
- CRENSHAW K., «Demarginalizing the Intersection of Race and Sex: A Black Feminist Critique of Antidiscrimination Doctrine, Feminist Theory, and Antiracist Politics», *University of Chicago Legal Forum* 139, 1989, p. 139-157.
- DAHEIM 24, *Ihre Vorteile*, 2015, in <http://www.daheim24.ch/index.php/rechtliches.html>, consulté le 28.03.15.
- DAHEIM AM BESTEN, *Unsere Dienstleistungen*, 2015, in <http://www.daheim-am-besten-ch/unsere-dienstleistungen/>, consulté le 28.03.15.
- DEBONNEVILLE J., «Les écoles du care aux Philippines», *Revue Tiers Monde* 217, 2014, p. 61-78.

- EGGENBERGER J., *Spitexdienste unter dem Aspekt des Personalverleihs*, Master, University St Gallen, 2013.
- EIDGENÖSSISCHES DEPARTMENT DES INNEREN, *Anerkennung und Aufwertung von Care-Arbeit. Impulse aus der Sicht der Gleichstellung*, 2010, in <http://www.ebg.admin.ch/themen/00008/00465/index.html?lang=de>, consulté le 14.06.16.
- ELTERN CARE, *Fürsorge zu Hause - Seniorenbetreuung in der Schweiz*, 2014, in <http://www.eltern-care.ch>, consulté le 28.11.14.
- ELTERN CARE, *Unsere Betreuerinnen*, 2014, in <http://eltern-care.ch/wer-sind-unsere-betreuer/>, consulté le 28.11.18.
- FANNIN M., MACLEAVY J., LARNER W., WANG W. W., «'Work, life, bodies: New materialisms and feminisms'», *Feminist Theory* 15(3), 2014, p. 261-268.
- FINE M., «Individualization, risk and the body: Sociology and care», *Journal of Sociology* 41(3), 2005, p. 247-266.
- FOUCAULT M., *Michel Foucault: Analytik der Macht*, Frankfurt am Main: Suhrkamp, 2013.
- FROST L., *Young Women and the Body: a Feminist Sociology*, Basingstoke: Palgrave, 2001.
- FUDGE J., «Global Care Chains: Transnational Migrant Care Workers», *International Journal of Comparative Labour Law and Industrial Relations* 28(1), 2012, p. 63-69.
- GETCARE, *Unser Angebot*, 2014, in <http://www.getcare.ch/index.php/unser-angebot>, consulté le 28.11.14.
- GETCARE, *Homepage*, 2014, in <http://www.getcare.ch>, consulté le 28.11.14.
- GETCARE, *Unsere Leistungen*, 2015, in <http://www.getcare.ch/index.php/unsere-leistungen>, consulté le 26.03.15.
- GREUTER S., SCHILLIGER S., «'Ein Engel aus Polen': Globalisierter Arbeitsmarkt im Privathaushalt von Pflegebedürftigen» *Krise. Lokal, global, fundamental: Denknetz Jahrbuch 2009*, Denknetz, Zürich: Edition 8, 2010, p. 151-163.
- HAUSPFLEGESERVICE GMBH, *HausPflegeService.ch homepage*, 2014, in <http://www.hauspflegeservice.ch>, consulté le 28.05.14.
- HEKO SENIORENBETREUUNG, *Homepage*, 2014, in <http://www.heko-seniorenbetreuung.ch>, consulté le 28.11.14.
- HELFFERICH C., *Die Qualität qualitativer Daten: Manual für die Durchführung qualitativer Interviews*, Wiesbaden: VS Verlag für Sozialwissenschaften, 2005.
- HIRD M. J., «From The Culture of Matter to the Matter of Culture: Feminist Explorations of Nature and Science», *Sociological Research Online* 8(1), 2003.
- HIRD M. J., «Feminist Engagements with Matter», *Feminist Studies* 35(2), 2009, p. 329-346.
- HOME INSTEAD, *Unsere Dienstleistungen*, 2016, in <http://www.homeinstead.ch/Seniorenbetreuung/Unsere-Dienstleistungen/24-Stunden-Betreuung>, consulté le 08.06.16.
- INTERNATIONAL LABOUR ORGANIZATION, *Convention concerning decent work for domestic workers*, 2011. in [http://www.ilo.org/dyn/normlex/en/f?p=NORMLEXPUB:12100:0::NO::P12100\\_ILO\\_CODE:C189](http://www.ilo.org/dyn/normlex/en/f?p=NORMLEXPUB:12100:0::NO::P12100_ILO_CODE:C189), consulté le 09.04.14.
- IRIGARAY L., *Speculum of the Other Woman*, New York: Cornell University Press, 1985.
- JAMES N., «Care = organisation + physical labour + emotional labour», *Sociology of Health & Illness* 14(4), 1992, p. 488-509.
- JECKER N., «Engel aus dem Osten bleiben 90 Tage in Basel», *Basler Zeitung*, 2012.
- LIANG L.-F., «The making of an 'ideal' live-in migrant care worker: recruiting, training, matching and disciplining», *Ethnic and Racial Studies* 34(11), 2011, p. 1815-1834.
- LONGHURST R., «Situating Bodies», *A Companion to Feminist Geography*, L. Nelson and J. Seager. Oxford: Blackwell, 2005, p. 337-349.

- LUTZ H., « Der Privathaushalt als Weltmarkt für weibliche Arbeitskräfte », *Peripherie* 25(97/98), 2005, p. 65-87.
- LUTZ H., « The 'Intimate Others'—Migrant Domestic Workers in Europe », Berggren Erik (Hrsg.), *Irregular migration, informal labour and community—A challenge for Europe*. Maastricht: Shaker, 2007, p. 226-241.
- LUTZ H., « Unsichtbar und unproduktiv? », *Österreichische Zeitschrift für Soziologie* 35(2), 2010, p. 23-37.
- LUTZ H., « Welchen Einfluss hat Care Migration auf Aufnahme- und Herkunftsfamilien? », *Vortrag anlässlich der Tagung "Deutschland im Pflegenotstand – Perspektiven und Probleme von Care Migration" der Heinrich-Böll-Stiftung am 11. März 2014*, 2014.
- MC CARE, *Zuhause*, 2014, in <http://www.mc-care.ch/zuhause.html>, consulté le 01.12.14.
- MCDOWELL L., *Working Bodies: Interactive Service Employment and Workplace Identities*, Chichester: Wiley-Blackwell, 2009.
- MEDICI G., « Ausländerrechtliche Regelungen und Rahmenbedingungen », *Arbeitsmarkt Privathaushalt. Betragtenbetreuung durch Migrantinnen*, Volkshaus Zürich, 2011.
- MEDICI G., *Hauswirtschaft und Betreuung im Privathaushalt. Rechtliche Rahmenbedingungen: Juristisches Dossier*, 2012, in [https://www.stadt-zuerich.ch/content/dam/stzh/prd/Deutsch/Gleichstellung/PDF\\_files/Publikationen/2012/juristisches\\_dossier\\_hauswirtschaft.pdf](https://www.stadt-zuerich.ch/content/dam/stzh/prd/Deutsch/Gleichstellung/PDF_files/Publikationen/2012/juristisches_dossier_hauswirtschaft.pdf), consulté le 14.06.16.
- OPITZ S., « Die Materialität der Exklusion: Vom ausgeschlossenen Körper zum Körper des Ausgeschlossenen », *Soziale Systeme* 14(2), 2008, p. 229-253.
- PELZELMAYER K., « Care, pay, love: feminist reflections on commodification with reference to Swiss live-in care », *Social & Cultural Geography*, 2017.
- PELZELMAYER K., « Places of difference: narratives of heart-felt warmth, ethnicisation, and female care-migrants in Swiss live-in care », *Gender, Place & Culture*, 2016.
- PELZELMAYER K., SCHWITER K., « Working but not living here. (Im)mobilisation of circularly migrating workers », *German Kongress of Geography*, Berlin: Humboldt University, 2015.
- PHILLIPS A., *Our bodies, whose property?*, Princeton and Oxford: Princeton University Press, 2013.
- PRATT G., « From Registered Nurse to Registered Nanny: Discursive Geographies of Filipina Domestic Workers in Vancouver, B.C. », *Economic Geography* 75(3), 1999, p. 215-236.
- PRATT G., *Families Apart. Migrant Mothers and the Conflicts of Labor and Love*, Minneapolis: University of Minnesota Press, 2010.
- PRIVATE CARE, *Palliative Care*, 2015, in <http://www.private-care.org/private-pflege/palliative-care/>, consulté le 28.03.15.
- RAGHURAM P., « Global care, local configurations – challenges to conceptualizations of care », *Global Networks* 12(2), 2012, p. 155-174.
- RAGHURAM P., MADGE C., NOXOLO P., « Rethinking responsibility and care for a postcolonial world », *Geoforum* 40(1), 2009, p. 5-13.
- REGIERUNGSRAT KANTON SCHWYZ, *Beantwortung des Postulats P 3/16: 24h-Stunden Betreuung erfordert Revision des Normalarbeitsvertrags für hauswirtschaftliche Arbeitnehmende*, 2016.
- RESPEKT@VPOD, *Erfolgreiche Klage der polnischen 24-Stunden-Betreuerin Agata J*, 2015.
- SCHILLIGER S., « Who cares? Care-Arbeit im neoliberalen Geschlechterregime », *Widerspruch* 56, 2009, p. 93-106.
- SCHILLIGER S., *Pflegen ohne Grenzen? Polnische Pendelmigrantinnen in der 24h-Betreuung: Eine Ethnographie des Privathaushalts als globalisiertem Arbeitsplatz*, University of Basel, 2014.
- SCHILLIGER S., « Polnische Care-Arbeiterinnen in der Schweiz organisieren sich selbst », *Jahrbuch Denknetz* 2015, 2015, p. 164-177.



- SCHMID T., «Hausbetreuung – die Legalisierungs-Policy in Österreich», in LARSEN C., JOOST A. and HEID S., *Illegale Beschäftigung in Europa: die Situation in Privathaushalten älterer Personen*, München: Hampp, 2009, p. 53-78.
- SCHWAGER B., *Prekäres Arbeiten als Sans-Papiers im Privathaushalt*, 2012, p. 162-179.
- SCHWITER K., BERNDT C., «Neoliberal austerity and the marketisation of elderly care», *Social and Cultural Geography*, 2015.
- SCHWITER K., BERNDT C., SCHILLING L., «Ein sorgender Markt. Wie transnationale Vermittlungsagenturen für Seniorenbetreuung (Im)Mobilität, Ethnizität und Geschlecht in Wert setzen», *Geographische Zeitschrift* 104(2), 2014, p. 212-231.
- SCHWITER K., BERNDT C., TRUONG J., «Neoliberal austerity and the marketisation of elderly care», *Social & Cultural Geography*, 2015, p. 1-21.
- SCHWITER K., PELZELMAYER K., TURNHERR I., «Ein boomender Markt aus gewinnsüchtigen Agenturen, ausgebeuteten Betreuenden und unsichtbaren Familien? Die Konstruktion der 24-Stunden-Betreuung für ältere Menschen in den Schweizer Medien», *Schweizerische Zeitschrift für Soziologie*, 2018.
- SEBT, *Konditionen*, 2015, in <http://www.sebt.ch/seniorenpflege/konditionen>, consulté le 28.03.15.
- SECO, *Private Arbeitsvermittlung und Personalverleih*, 2015, in <http://www.seco.admin.ch/themen/00385/02902/index.html?lang=de>, consulté le 14.04.15.
- SENIORENFÜRSORGE, *Homepage*, 2015, in <http://www.seniorenfuersorge.ch>, consulté le 28.03.15.
- SENIORHILFE SCHWEIZ, *Homepage*, 2015, in <http://www.seniorhilfe.ch>, consulté le 28.03.15.
- SENIORHILFE SCHWEIZ, *Leistungsangebot*, 2015, in <http://seniorhilfe.ch/leistungsangebot.php>, consulté le 28.03.15.
- SHEPHERD L., «Veiled References: Constructions of gender in the Bush administration discourse on the attacks on Afghanistan post-9/11», *International Feminist Journal of Politics* 8(1), 2006, p. 19-41.
- SRF, «“Care Migrantinnen” in der Schweiz», *SRF Aktuell*, 2013.
- SRF DOK, *Hilfe aus dem Osten. Pflegemigrantinnen in der Schweiz*, 2013.
- STAATSSSEKRETARIAT FÜR MIGRATION, *Personenfreizügigkeit Schweiz - EU/EFTA Factsheet Familiennachzug*, 2015, in <https://www.sem.admin.ch/content/dam/data/sem/eu/fza/personenfreizuegigkeit/factsheets/fs-familiennachzug-d.pdf>, consulté le 11.06.15.
- STRAUSS A. L., «Systematic coding in qualitative research», *BMS: Bulletin of Sociological Methodology / Bulletin de Méthodologie sociologique*(27), 1990, p. 52-62.
- STROHMEIER NAVARRO SMITH R., *Altershilfe und Alterspflege: Die Schweiz im europäischen Vergleich*, 2010, in <http://www.bsv.admin.ch/praxis/forschung/publikationen/index.html?lang=de&download=NHZLpZig7t,lnp6I0NTU042l2Z6lnIacy4Zn4Z2qZpnO2Yuq2Z6gpJCDfIF2hGym162dpYbUzd,Gpd6emK2Oz9aGodetmqaN19XI2IdvoaCUZ,s-.pdf>, consulté le 04.06.16.
- STRÜVER A., «Zwischen Care und Career – Haushaltsnahe Dienstleistungen von transnational mobilen Migrantinnen als strategische Ressourcen», *Zeitschrift für Wirtschaftsgeographie* 55(4), 2011, p. 193-206.
- STRÜVER A., «„Ich war lange illegal hier, aber jetzt hat mich die Grenze übertreten“ – Subjektivierungsprozesse transnational mobiler Haushaltshilfen», *Geographica Helvetica* 68, 2013, p. 191-200.
- THOMAS C., «De-constructing concepts of care», *Sociology* 27(4), 1993, p. 649-669.
- TURNHERR I., *Betagtenbetreuung durch Migrantinnen in der Schweiz*, University of Zurich, 2015.
- TORFING J., *New Theories of Discourse: Laclau, Mouffe and Žižek*, Oxford: Blackwell, 1999.
- TRIANDAFYLIDOU A., *Towards a better understanding of circular migration*, 2010.



- TRUONG J., « Wie können die Arbeitsbedingungen von Care-Migrantinnen verbessert werden? », *Frauenfragen* 38, 2015, p. 82-83.
- TRUONG J., BERNDT C., SCHWITER K., *Arbeitsmarkt Privathaushalt: Charakteristika der Unternehmen, deren Beschäftigungsstruktur und Arbeitsbedingungen*, 2012, in [https://www.stadt-zuerich.ch/prd/de/index/gleichstellung/publikationen/erwerbsarbeit/haushaltshilfen-im-alter/Haushaltshilfe\\_privathaushalt.html](https://www.stadt-zuerich.ch/prd/de/index/gleichstellung/publikationen/erwerbsarbeit/haushaltshilfen-im-alter/Haushaltshilfe_privathaushalt.html), consulté le 24.04.16.
- TURNER B., *The Body and Society: explorations in social theory*, London: SAGE, 1996.
- TYNER J., « Constructions of Filipina Migrant Entertainers », *Gender, Place & Culture* 3(1), 1996, p. 77-94.
- VALENTINE G., « Theorizing and researching intersectionality: A challenge for feminist geography », *The Professional Geographer* 59(1), 2007, p. 10-21.
- VAN DER TUIN I., « The Transversality of New Materialism », *Women: A Cultural Review* 21(2), 2010, p. 153-171.
- VAN HOLTEN K., JÄHNKE A., BISCHOFBERGER I., *Care-Migration – transnationale Sorgearrangements im Privathaushalt (Obsan Bericht 57)*, 2013.
- VILLA P.-I., « Subjekte und ihre Körper. Kulturosoziologische Überlegungen », in WOHLRAB-SAHR M., *Kulturosoziologie: Paradigmen - Methoden - Fragestellungen*, Wiesbaden: VS Verlag, 1, 2010, p. 251-274.
- WEHRLI M., « Care-Migrantinnen im Visier », *St Galler Tagblatt*, 2011.
- WEICHT B., *Doctoral thesis: Caring as a moral practice: an analysis of the construction of care for elderly people in Austria and the UK*, The University of Nottingham, 2010.
- WEICHT B., « Embodying the ideal carer: the Austrian discourse on migrant carers », *International Journal of Ageing and Later Life* 5(2), 2010, p. 17-52.
- WENGER S., « Engel aus dem Osten. "Seniopairs" in Schweizer Privathaushalten », *Curaviva*, 2010, p. 8-11.
- WIGGER A., BAGHDADI N., HETTLAGE R., BRÜSCHWEILER B., *Private Care-Arrangements in der Schweiz - eine Herausforderung für die Gleichstellung. Zusammenfassung der Projektergebnisse - Langversion*, 2014, in [http://www.nfp60.ch/SiteCollectionDocuments/nfp60\\_projekte\\_wigger\\_zusammenfassung\\_projektergebnisse\\_lang.pdf](http://www.nfp60.ch/SiteCollectionDocuments/nfp60_projekte_wigger_zusammenfassung_projektergebnisse_lang.pdf), consulté le 14.06.16.
- WORLD BANK, *Migration and Remittances: Eastern Europe and the Former Soviet Union*, 2007, in [http://siteresources.worldbank.org/INTECA/Resources/257896-1167856389505/Migration\\_FullReport.pdf](http://siteresources.worldbank.org/INTECA/Resources/257896-1167856389505/Migration_FullReport.pdf), consulté le 24.02.14.



## **PARTIE III**

**Montrer les corps**



# Corps nouveaux, corps héroïques. En quête du muscle viril dans la peinture nationale du XIX<sup>e</sup> siècle

Leïla el-Wakil, Rémi Baudouï

« Le Suisse aux bras nouveaux » fait partie des expressions communes pour désigner les traits physiques présumés des fondateurs de la Confédération. L'objet de cette contribution est d'analyser les nombreuses significations du « corps nouveaux » suisse, jusqu'ici peu mises en évidence du point de vue de ses représentations dans la peinture helvétique du XIX<sup>e</sup> et du début du XX<sup>e</sup> siècle. Commençant par établir les origines de l'archétype du Suisse au bras nouveaux, nous en évaluons les incidences tant dans la pratique sportive helvétique que sur les représentations du corps dans l'art suisse. Ce travail inscrit pleinement le thème dans une perspective politique. La référence athénienne dans laquelle s'illustre la figure de l'athlète viril apte à défendre la patrie est sous-jacente. De même l'idéal du corps nouveau renvoie à l'allégorie politique d'une Confédération forte face aux menaces hégémoniques des États voisins.

**Mots clés :** « Bras nouveaux », Fête d'Unspunnen, Fête fédérale de gymnastique, mercenaires suisses, jeux des bergers.

Dans le deuxième tome du *Petit maltraité d'histoires suisses*, intitulé *Les Bras nouveaux*, Jack Rollan<sup>1</sup> se gausse du Serment patriotique formulé par Arnold de Melchtal, Werner Stauffacher et Walter Fürst qui convoquèrent « chacun, dans son canton, dix choristes amateurs – mais triés sur le mollet. Car pour l'heure, on s'en doute,

*l'important était moins de recruter des voix d'or que des jarrets d'acier. Le malheur est que pour les heures qui suivront celle-là au long des siècles, les Suisses (respectueux de l'esprit du Serment) continueront à se rassembler en chœur pour chanter la patrie, en se souciant moins de cultiver la musicalité de leurs ensembles que la solidité de leurs jambiers antérieurs et l'élasticité de leurs pectoraux* ».

<sup>1</sup>ROLLAN Jack, *Les Bras nouveaux. Petit maltraité d'histoires suisses, Des Waldstaetten aux huit cantons*, Lausanne, 1964, p. 52-53.

« Le Suisse aux bras nouveaux » fait partie des expressions communes pour désigner les traits physiques présumés

des fondateurs de la Confédération. Par extension, l'expression implique ces traits censés représenter la Vérité physique du Suisse archétypique. Qu'appelle-t-on un bras nouveau? Il s'agit d'un bras dont la musculature saillante et hypertrophiée fait nœud (jusqu'à la déformation) dans une chair exempte de toute graisse. Aux origines de ce bras, le travail de la terre des alpages de la Suisse primitive – Uri, Schwyz, Unterwald. Le nœud des muscles traduit l'endurance à l'effort, la répétition du geste, l'opiniâtreté dans le travail, des valeurs qui seront reconnues comme propres au peuple des montagnes helvétiques. L'Alpe fabrique le nœud: à l'image des vaches du Val d'Hérens, l'armailli râblé est aguerri à l'escalade des pâturages pentus. Par métonymie, le bras désigne le corps.

Quelle analogie s'est tissée entre l'arbre nouveau et le bras nouveau? Un critique des figures monumentales de Ferdinand Hodler au palais des Beaux-Arts de l'Exposition nationale de 1896 les comparait à «*de vrais Suisses [...], durs et solides comme des piliers en cœur de chêne [sic]...*»<sup>2</sup>. Le nœud du muscle renvoie au nœud de l'arbre qui indique la résistance aux aléas, un parcours de vie tourmenté, des obstacles surmontés.

Dans le catalogue d'une exposition intitulée *Les Nus de l'Helvétie héroïque*<sup>3</sup>, un passage avait déjà été consacré au «muscle suisse» et aux débuts de sa réhabilitation dans le contexte de la peinture de Lugardon, un artiste actif pendant la Restauration genevoise. Ces évocations, faites au début du XIX<sup>e</sup> siècle par des lettrés qui se penchaient pour la première fois avec une approche historienne sur le passé suisse et sur la constitution du petit pays, renvoient en même temps à l'idylle pastorale et à sa rudesse, aux exercices physiques propres à

endurcir le corps et l'âme, à la civilisation des Grecs et ses jeux olympiques, mettant en exergue une *mens sana in corpore sano*, que Pierre de Coubertin forgera en une *mens fervida in corpore lacertoso*<sup>4</sup>.

À l'évidence, cet accent sur le muscle au lendemain de la perte d'indépendance de la Suisse face aux armées napoléoniennes avait quelque chose à voir avec l'identité helvétique, celle des pâtres des temps reculés, ceux-là mêmes qui prirent les armes pour se coaliser face aux baillis autrichiens, puis pour défendre plus tard leurs vallées et leurs montagnes<sup>5</sup>. Au-delà, il renvoie aux mercenaires qui constituèrent la garde rapprochée des rois de France et constituent encore celle des papes. Imaginés et représentés comme de solides gaillards, ces hommes n'avaient plus rien à voir avec les bergers d'une Arcadie idéale.

Le présent article se propose d'analyser les nombreuses significations du «corps nouveau» suisse jusqu'ici peu mises en évidence du point de vue de ses représentations dans la peinture helvétique du XIX<sup>e</sup> et du début du XX<sup>e</sup> siècle. Commenant par établir les origines de l'archétype du Suisse aux bras nouveaux, il en évalue les incidences tant dans la pratique sportive helvétique que sur les représentations du corps dans l'art suisse. Il inscrit pleinement le thème dans une perspective politique. La référence athénienne dans laquelle s'illustre la figure de l'athlète viril apte à défendre la patrie est, comme nous le verrons, sous-jacente. De même l'idéal du corps nouveau renvoie à l'allégorie politique d'une Confédération forte face aux menaces hégémoniques des États voisins.

<sup>4</sup> Ce qui signifie: «un esprit ardent dans un corps musclé».

<sup>2</sup> PAYOT WUNDERLI Isabelle, *Ferdinand Hodler. D'histoires en histoire*, 29 novembre 2013, <http://blog.mahgeneve.ch/ferdinand-hodler-dhistoires-en-histoire/>, consulté le 15.01.15.

<sup>3</sup> BUYSSENS Danielle, *Les Nus de l'Helvétie héroïque*, Genève, 1991, p. 11-12.

<sup>5</sup> Voir les travaux de Bergier et de Reszler relatifs aux mythes fondateurs de la Suisse, notamment BERGIER Jean-François, *Histoire économique de la Suisse*, Lausanne: Payot, 1984; BERGIER Jean-François, *Guillaume Tell*, Paris: Fayard, 1988; et RESZLER André, *Mythes et identité de la Suisse*, Genève: Georg, 1986.



## 1. Construction du mythe du corps nouveau suisse

Il revient à un quatuor de politiciens bernois, Niklaus Friedrich von Mülinen, avoyer de la ville de Berne, Friedrich Ludwig Thormann, Franz Sigmund Wagner, graveur, et Franz Niklaus König, peintre, d'avoir institutionnalisé en une fête patriotique les fêtes spontanées auxquelles se livraient régulièrement les bergers des Alpes suisses. C'est ainsi que la fête des Bergers d'Unspunnen, au pied du château éponyme, à Unterseen entre les lacs de Thoune et d'Interlaken, est imaginée et produite à des fins nationales et touristiques. Cette plaine de l'Oberland bernois en est le théâtre idéal. La date retenue est le 17 août 1805, jour de la fête de Berchtold, dernier duc de Zähringen, fondateur de la ville de Berne.

La première édition de cette fête, prévue pour être bisannuelle, constitue un important point de départ de la construction d'une mythologie nationale fondée sur la réactivation d'une certaine pastorale helvétique, qu'on pense être aux origines mêmes de la petite Confédération. La deuxième édition a lieu en 1808. Ces deux premières éditions marquent les mémoires des participants et du public local et international qui ont le privilège d'y assister.

Les organisateurs tiennent à réunir dans une même arène les bergers suisses qui se livreront sous les yeux du public à leurs jeux traditionnels. En parallèle aux joutes physiques telles que la lutte à la culotte, le lancer de pierre, les tirs, se déroulent des divertissements folkloriques comme des cortèges, des danses populaires, des chants et du cor des Alpes. Les journaux battent le rappel, comme *La République helvétique* qui invite à la fête : « *Les bergers de nos Alpes, exercés à jour [sic] du grand chalumeau dit Alphorn<sup>6</sup>, ou à la haute lutte, Schwingen,*

*ou à tout autre exercice du même genre, consacré par nos anciens usages, sont invités à se rendre, ce jour-là, dans la belle plaine d'Interlaken, pour y faire preuve de leur talent et de leur adresse.* »<sup>7</sup>

Le but initial de cette fête fédératrice<sup>8</sup> est de renouer les liens entre la population de la ville de Berne et celle des campagnes de l'Oberland bernois. Voulu comme une manifestation « *populaire et patriotique* »<sup>9</sup>, elle a pour objet de « *reproduire les mœurs auxquelles un peuple doit son indépendance et sa liberté* »<sup>10</sup>.

Un plan de 1808 montre l'arène qui est aménagée à l'occasion de la fête. Au pied des ruines du château d'Unspunnen, dans une vaste clairière, prend place le cirque délimité par une ellipse tracée au sol qui abritera la place de combat et de lancer ainsi que l'aire de tir. La disposition concentrique des spectateurs autour des lutteurs ou des lanceurs de pierre est prescrite par le plan intitulé *Plan für das Alpenhirten-Fest auf den 17. August 1808* de Sigmund Wagner, coordinateur de la fête. Les repas des arbitres et des vainqueurs d'une part, des organisateurs d'autre part, sont servis à l'intérieur de deux tentes expressément dressées. Le public se restaure dans des constructions érigées à cet effet. Désormais des juges arbitrent les jeux et décernent les prix en remplacement des vieillards expérimentés qui tenaient ce rôle autrefois.

La mise sur pied de cette fête avec arène, juges, prix et récompenses préfigure l'organisation des compétitions sportives et plus particulièrement celle des futures fêtes fédérales de gymnastique et de tir. De toutes les

<sup>6</sup> Ou cor des Alpes.

<sup>7</sup> GALLATI Rudolf, Wyss Christoph, *Unspunnen 1805-2005. Die Geschichte der Alpbirtenfeste*, Interlaken, 2005, p. 36.

<sup>8</sup> KASTOFER Karl, *Voyages dans les petits cantons et dans les Alpes rhétiennes*, traduit par Fazy-Cazal, Genève & Paris, 1827, p. 7.

<sup>9</sup> WYSS Johann Rudolf, *Voyage dans l'Oberland Bernois*, traduit de l'allemand par H. a. C., Berne, 1817, p. 386.

<sup>10</sup> Wyss Johann Rudolf, *Voyage dans l'Oberland Bernois...*

activités, le lancer de la pierre et la lutte à la culotte semblent rallier le plus de spectateurs, comme l'attestent les innombrables descriptions de l'époque. Herrmann Alexander von Berlepsch décrit le premier exercice en ces termes :

« Une énorme pierre de plus d'un quintal vole tout à coup à travers les airs et va retomber lourdement sur le sol à une certaine distance ; des éclats de rire et des cris de joie s'élèvent de toutes parts. C'est le jet de pierres : cet exercice remonte à une haute antiquité et il rappelle les quartiers de roc roulés des hauteurs de Morgarten et du Stoss et qui, écrasant bon nombre de chevaliers ennemis, contribuèrent à décider la victoire en faveur des Suisses. Aujourd'hui c'est un jeu ou un amusement qui, avec la lutte, accompagne en général les fêtes pastorales, du moins dans la Suisse allemande. Saisissant la pierre à deux mains, le pâtre l'élève jusqu'à la hauteur de ses épaules, puis il la fait reposer en entier sur la paume de sa main droite. Après avoir balancé plusieurs fois en avant et en arrière la partie supérieure de son corps, il attend le moment favorable, alors allongeant tout à coup le bras, il lance [...] la pierre contre le but qui est ordinairement placé à une douzaine de pas devant lui. »<sup>11</sup>

Certains vainqueurs deviennent des légendes, comme Dörig von Schwendi, héros du lancer de la fête d'Unspunnen de 1805, sorte d'Hercule, dont Berlepsch nous dit qu'il avait réussi à lancer une pierre de 185 livres, portée d'une main à hauteur de sa tête.

Le Bernois Karl-Albrecht Kasthofer, pionnier de la sylviculture, fait clairement le lien entre ces joutes festives, l'activité gymnique et le domaine militaire. En pleine déroute économique et morale, « alors que l'influence de Napoléon tendait à détruire notre esprit

*national* »<sup>12</sup>, les instigateurs de la fête d'Unspunnen en auraient été conscients : « *Cependant, des hommes qui se distinguent par leur patriotisme, ont donné des fêtes pastorales, dans lesquelles figure ce qui s'est conservé de l'ancienne gymnastique de nos montagnards ; d'autres ont tâché d'inspirer à la jeunesse de la capitale le goût des exercices corporels [...]* »<sup>13</sup>. Car « *les étrangers ne nous reconnaissent plus pour ce qu'étaient nos devanciers, qui, pleins de confiance dans l'énergie de leur patriotisme, se distinguaient aussi par leur ardeur belliqueuse, qu'entretenaient sans cesse des exercices martiaux* »<sup>14</sup>.

Herrmann von Berlepsch décrit l'exercice national par excellence qu'est la lutte à la culotte : « [...] elle rappelle à quelques égards, avec la course, les jeux antiques de la Grèce qui du reste l'emportaient en solennité et en pompe. Pour la populariser toujours davantage, on l'a introduite et rendue obligatoire dans les sociétés de gymnastique, dont le réseau embrasse presque la Suisse entière »<sup>15</sup>. Les lutteurs doivent être tous habillés pareillement avec une chemise ouverte, dont les manches retroussées donnent à voir leurs avant-bras musclés ; sur les bas qui moulent leurs forts mollets retombent les jambes de leur pantalon, sur lequel ils arborent une culotte courte en fort coutil. Cet exercice démontre le courage, la vigueur, l'esprit guerrier des populations alpines et campagnardes. Il entend symboliser la capacité de réaction en cas d'attaque ennemie pour défendre la liberté et sauvegarder l'honneur de la patrie<sup>16</sup>.

Que l'on puisse dresser un parallèle entre les jeux des pâtres helvétiques, notamment la lutte suisse et le lancer de la pierre d'Unspunnen, et les jeux olympiques

<sup>11</sup> VON BERLEPSCH Hermann Alexander, *Les Alpes*, Bâle-Genève, 1868, p. 386.

<sup>12</sup> WYSS J. R., *Voyage dans l'Oberland Bernois...*, p. 386-396.

<sup>13</sup> KASTHOFER Karl, *Voyages dans les petits cantons...*, p. 11-12.

<sup>14</sup> KASTHOFER Karl, *Voyages dans les petits cantons...*

<sup>15</sup> VON BERLEPSCH Hermann Alexander, *Les Alpes...*, p. 387.

<sup>16</sup> VON BERLEPSCH Hermann Alexander, *Les Alpes...*, p. 391.

antiques mérite d'être analysé d'un point de vue iconographique. Dans les disciplines retenues, la lutte dite gréco-romaine et le lancer du poids et, *a fortiori*, du disque, exalté dans la mythique statue du discobole du siècle d'or de la sculpture athénienne, attribué à Miron, sont les disciplines reines aux yeux de la postérité. Dans la lutte antique, le combattant nu et oint d'huile ne peut faire usage que de ses bras pour plaquer son adversaire au sol. Jean-Pierre Saint-Ours représente dans son grand tableau intitulé *Les Jeux olympiques* (1786) la victoire d'un lutteur sur ses adversaires terrassés selon les canons d'une beauté néoclassique idéalisée qui estompe la musculature. Récupérés par la peinture classique et son usage du nu, ces lutteurs s'inscrivent dans la ligne de la grande peinture académique qui procure à leur lutte urbanisée ses lettres de noblesse. Le corps athlétique des lutteurs antiques rejoint la famille des nus de Giovanni da Bologna à l'Apollon de Raphaël Mengs. En cela la lutte gréco-romaine relève de l'apollinien.

La lutte suisse quant à elle, caractérisée par les paysans portant sur leurs habits la culotte de jute, relève au contraire du dionysiaque. Les lutteurs dans un état de nature rustre ne sont soumis à aucun apprêt et s'adonnent à leur joute avec rusticité. Les artistes suisses de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle qui représenteront cette scène mettront l'accent sur l'aspect champêtre. Charles Giron exalte le village dans l'immense toile de Giessbach qui représente *La Fête des lutteurs dans les hautes Alpes* (1905). Devant un arrière-plan de montagnes rosissant sous le soleil couchant, une assemblée villageoise assiste à la scène de lutte. Giron représente le moment où l'un des lutteurs est sur le point de vaincre son adversaire. Comme dans une bacchanale, l'expressivité et l'agressivité brutale l'emportent sur l'harmonie. Les muscles noueux sont déployés à des fins expressives.

S'agissant du lancer du disque ou du poids et de la pierre, on peut remarquer la même antithèse entre

apollinien et dionysiaque, le discobole étant une représentation archétypique de l'athlète antique idéalisé.

Toutefois, si l'athlète des jeux grecs antiques se recrutait parmi l'élite, c'est dans la paysannerie suisse que s'enrôlent les protagonistes des jeux helvétiques. Ces deux types antithétiques d'athlètes produisent des canons esthétiques distincts : les représentations des premiers sont idéalisées en des corps lisses et harmonieux, tandis que celles des seconds soulignent la rudesse des corps noueux. La construction du mythe de l'athlète grec renvoie à la beauté des divinités ; au contraire, le mythe de l'athlète suisse s'appuie sur la représentation de la force brute et âpre de ses héros nationaux.

La lecture des nombreux témoignages rédigés à l'occasion des premières fêtes d'Unspunnen fait état des parallèles établis entre ces jeux pastoraux, la gymnastique et les activités militaires. Constantes sont les interférences entre pâtre, gymnaste et lansquenet. Dans le jeu et dans le sport, tout comme à la guerre, la mobilisation de la musculature au travers du déploiement de force est l'arme première qui conduit à la victoire.

La première fête d'Unspunnen, que d'aucuns considèrent comme le prototype des actuelles fêtes nationales, attire un nombreux public. Les personnalités suisses y côtoient les hôtes de marque étrangers venus en masse assister à la manifestation. Germaine de Staël et son amie peintre, Élisabeth Vigée-Lebrun, nous en ont laissé des descriptions détaillées ; la première dans son ouvrage *De l'Allemagne*, la seconde dans ses *Souvenirs*<sup>17</sup>. Vigée-Lebrun immortalisa en outre la scène dans un grand tableau conservé au musée des Beaux-Arts de Berne. Hébergée pour une quinzaine de jours chez le peintre König, Vigée-Lebrun ne cesse de s'émerveiller du paysage pittoresque. Les deux amies suivent les joutes des

<sup>17</sup> VIGÉE-LEBRUN Élisabeth, *Souvenirs 1755-1842*, Paris : Honoré Champion, 2008, 860 p.



Fig. 1 : Franz Niklaus König, *Fête des bergers suisses d'Unspunnen*, 1865, Mikimedia, collection Gugelmann.

lutteurs et des lanceurs de pierres, assises sur des bancs disposés à l'intention des étrangers. Germaine de Staël constate d'ailleurs, dans *De l'Allemagne*, qu'à l'heure de la tactique et de l'artillerie, la lutte a quitté le champ de bataille pour être reléguée au rang de jeux paysans<sup>18</sup>.

<sup>18</sup> DE STAËL Germaine, *De l'Allemagne*, Paris, 1864, p. 102.

Les représentations contemporaines des deux premières fêtes, peintes tant par le Bernois Franz Niklaus König (Fig. 1) que par la peintre française Élisabeth Vigée-Lebrun, nous montrent de gracieux bergers, troubadours d'un bucolique champêtre, bien éloignés encore des athlètes hodlériens de la fin du xix<sup>e</sup> siècle. *La Fête des bergers d'Unspunnen* d'Élisabeth Vigée-Lebrun s'apparente encore aux représentations de fêtes arcadiennes



internationales, tirant son parti des cadrages des scènes pastorales du Vénitien Antonio Diziani ou du Français François Boucher : dans un cirque de montagnes, si pittoresques aux yeux de la peintre, prennent place de petits personnages non identifiés et non identifiables s'adonnant à leurs jeux au milieu d'un grand cercle de personnages, tandis que des spectateurs en redingote les regardent dans ce théâtre de paysage alpestre. Le charme de cette scène d'Ancien Régime et de « gentlemanie », pour reprendre les dires de Töpffer, est dépourvu de sueur et d'odeur. Elle offre une vue édulcorée de l'ambiance générale, dont on peut supposer que la violence et le caractère fruste pouvaient choquer la peintre. Si les représentations des contemporains comme König ou Vigée-Lebrun sont dépourvues de toute intention de représenter le détail des corps et de leur musculature, les choses changent peu après.

L'importance de l'étude anatomique chez Lugardon, particulièrement en vue de la réalisation des tableaux d'histoire nationale tels que le Winkelried à Sempach, a bien été relevée<sup>19</sup>. Délaissant le vocabulaire international, l'artiste genevois cherche pour modèles de « vrais Helvètes »<sup>20</sup> provenant de la Suisse primitive, de « type unterwaldien »<sup>21</sup>. Pour modèle de soldat suisse, il trouve, descendant d'un bateau sur le Grand Quai<sup>22</sup>, un garde du pape en uniforme : « un corps trapu, un œil clair, une barbe rouge et touffue »<sup>23</sup>. Pourtant, en dépit de toutes les études anatomiques faites d'après le modèle, les hommes musclés de Lugardon préfigurent les Suisses représentés par les peintres à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

<sup>19</sup> BUYSENS Danielle, *Les Nus de l'Helvétie...*

<sup>20</sup> BUYSENS Danielle, *Les Nus de l'Helvétie...*, p. 52.

<sup>21</sup> BUYSENS Danielle, *Les Nus de l'Helvétie...*

<sup>22</sup> Actuellement Quai général Guisan à Genève.

<sup>23</sup> BUYSENS Danielle, *Les Nus de l'Helvétie...*

## 2. Avènement et développement de la gymnastique suisse : le modèle du pâtre-athlète

Dans un article paru dans *Le Courrier du Léman* de 1827, le juriste et écrivain genevois Jean-Louis Mallet-Butini prévient ses concitoyens :

« Réduits aux murs de notre ville, à l'industrie pour territoire, ce n'est pas notre faute, si dépourvus de montagne, nous sommes horlogers au lieu d'être pâtres : mais ce serait notre faute si nous ne cultivions pas la gymnastique comme les bergers de l'Helvétie. Car sans la gymnastique, la main tremblante du doreur tendrait-elle l'arc de Guillaume Tell ? Et les bras éternés du sybarite-agiotteur, comme ceux de Winkelried, ouvriront-ils sur son corps palpitant la route à la victoire ? »<sup>24</sup>

Citoyen de Genève nouvellement suisse, Mallet-Butini explicite la filiation entre les jeux du pâtre suisse et la gymnastique. On y comprend comment le peuple suisse des villes va chercher à s'approprier l'essence des jeux ruraux de la Suisse primitive par le biais de la gymnastique.

En Suisse, la gymnastique occupe depuis longtemps une place particulière au sein des disciplines sportives. Aujourd'hui encore, dès leur jeune âge, les enfants sont incités à prendre part à des activités gymniques proposées par des sociétés locales et par des fédérations nationales qui leur permettent d'approfondir l'éducation physique scolaire. Ces activités parascolaires peuvent conduire au sport de compétition, ou simplement viser le sport pour tous ou *Breitensport*. Hormis les nombreuses rencontres et compétitions, la Fête fédérale de gymnastique, joute de plusieurs jours, est le climax autour duquel se rassemblent et « communient » jeunes et adultes de tous les cantons et de toutes les parties linguistiques du pays.

<sup>24</sup> BUYSENS Danielle, *Les Nus de l'Helvétie...*, p. 11.

Tenue à Aarau en 1832<sup>25</sup>, la première Fête fédérale de gymnastique compte une soixantaine de participants, recrutés parmi les étudiants d'un petit nombre de cantons alémaniques. L'exemple allemand du *Turnen*, instrument de reconstruction nationale instauré par Friedrich Ludwig Jahn en 1811, semble déterminant :

« L'apparition de la gymnastique en Suisse a suivi de peu la création du *Turnen* en Allemagne par Friedrich Ludwig Jahn en 1811 [...]. La pratique collective des exercices, parfois à l'aide d'engins (barres parallèles, barres fixes, corde à grimper, cheval d'arçons), se combinait avec l'exaltation du sentiment national, obtenue grâce à l'utilisation de symboles et de rituels (chants, drapeaux, uniformes, slogans). Les premiers groupes gymniques apparurent à Berne (1816), Bâle (1819) et Zurich (1820) dans des milieux estudiantins. Des activités gymniques sont attestées après 1820 à Coire, Aarau, Lucerne et Genève. »<sup>26</sup>

Nées d'une volonté d'armer le peuple physiquement en cas de conflit, les fêtes de gymnastique ont également pour but de créer la cohésion nationale à travers les exercices de groupe dans un esprit patriotique ; la devise originelle de la Société fédérale et de ses sections n'égrène-t-elle pas un patriotique « *Vaterland nur dir* » ? Le texte d'introduction du *Guide officiel de la Fête fédérale de gymnastique* de 1891<sup>27</sup> relève en effet :

« Nées en Suisse peu avant la révolution de 1830, les sociétés de gymnastique devaient nécessairement être imbues de l'esprit chaudement patriote qui animait

alors les populations. De prime abord, elles n'ont été qu'une image des Vereine allemands, dont Jahn fut l'inspirateur, lesquels n'eurent d'autre but que celui de préparer l'Allemagne à la revanche terrible dont le souvenir se perpétue près de nous. Plus tard, elles eurent des mœurs propres et un mode spécial d'enseignement, mais elles sont issues d'une pensée identique à celle de Jahn : former des défenseurs pour le pays en cultivant leur force et en les unissant par des liens amicaux et fraternels. »<sup>28</sup>

Au nombre des spécificités nationales de la gymnastique suisse, il faut citer les exercices de groupe qui constituent aujourd'hui encore une particularité, sous la dénomination de joutes de sociétés ou de sections<sup>29</sup>, et les épreuves, issues des jeux traditionnels des vieux Confédérés, que l'on nommera « gymnastique nationale »<sup>30</sup>.

C'est à l'occasion de la Fête fédérale de gymnastique de 1855 tenue à Lausanne que viennent s'ajouter aux exercices de la « gymnastique internationale », appelée aussi « gymnastique allemande », les exercices de la « gymnastique nationale » que sont la lutte à la culotte, alors rebaptisée « lutte suisse », le lancer de la pierre d'Unspunnen, qui devient un lancer de pierre de différents poids, et le Hornuss, sorte de jeu de batte. Tous trois accèdent ainsi pleinement au statut de disciplines sportives.

La lutte suisse devient par ailleurs une discipline à part entière qui organise ses propres joutes, indépendamment de la Fête fédérale de gymnastique. Le médecin Rudolf Schärer publie, en 1864, un *Manuel de lutte suisse*

<sup>25</sup> <http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F16333.php?topdf=1> MARCACCI Marco, « Gymnastique », *Dictionnaire historique de la Suisse*; BUSSARD Jean-Claude, « Les manuels fédéraux et l'institutionnalisation de l'éducation physique », in JACCOUD Christophe, BUSSET Thomas (sous la dir.), *Sports en formes*, Lausanne : Antipode, 2001, p. 51-61.

<sup>26</sup> <http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F16333.php?topdf=1> MARCACCI Marco, « Gymnastique... »

<sup>27</sup> *Guide officiel de la Fête fédérale de gymnastique*, Genève 18-21 juillet 1891, Genève : Imprimerie suisse, 1891, p. 3-4.

<sup>28</sup> *Guide officiel de la Fête fédérale de gymnastique...*

<sup>29</sup> Voir <http://www.smv-css.ch/fr/manifestation/historique.html>, consulté le 8 janvier 2016.

<sup>30</sup> Voir <http://www.stv-fsg.ch/fr/branches-sportives/jeux-nationaux/>, consulté le 8 janvier 2016.



qui codifie les règles sportives de la pratique moderne<sup>31</sup>, en expliquant un éventail de coups et de prises tels que le *Brienzenz*, le *Kurz*, le *Gagmen* ou la prise du berger. Il ne ménagera point ses efforts pour produire un ouvrage « *utile et désiré* »<sup>32</sup>, s'en allant à plusieurs reprises « *consulter les lutteurs les plus renommés de l'Emmental et de l'Oberland* »<sup>33</sup>. Schärer fait ensuite le récit d'une fête de lutte et cite le discours du président : « *Exercez sans cesse votre force [...], exercez sans relâche votre courage et votre persévérance dans ce beau jeu national! Qu'il soit pour vous une préparation aux jours sérieux, dans lesquels notre cœur et nos bras devront défendre ce que nous avons de plus cher! Puisse la fête d'aujourd'hui contribuer aussi à affermir dans notre peuple le sentiment républicain et être une nouvelle source d'amitié entre les différentes populations de notre chère patrie!* »<sup>34</sup> En 1895 se constitue l'Association fédérale de lutte suisse. Toujours active, cette association est aujourd'hui en charge de l'organisation de la Fête fédérale de lutte et des jeux alpestres.

Que la gymnastique, dès le XIX<sup>e</sup> siècle, passe pour la préparation physique de l'armée, comme cela apparaît dans de nombreux traités et manuels d'art de la guerre et de stratégie, souligne sa dimension martiale. *Le Guide officiel de la Fête fédérale de gymnastique* de 1891 n'évoque-t-il pas le « *corps d'armée des gymnastes* » ?<sup>35</sup> Et n'est-ce pas justement ce que représente Ferdinand Hodler dans une œuvre de jeunesse intitulée *Le Banquet des gymnastes* (1876-77) (Fig. 2), scène qu'il considère caractéristique de la vie suisse contemporaine? Une équipe de gymnastes attablés,

vêtus de blanc et munis de leur sautoir, est suspendue à la harangue de son capitaine. Au premier plan, la bannière à croix blanche est tenue par un solide porte-drapeau aux mollets d'acier.

De même, le pasteur Balavoine évoque d'entrée, dans le sermon de la Fête fédérale de gymnastique du 19 juillet 1891<sup>36</sup>, les héros guerriers mythiques de la Suisse – Guillaume Tell, Winkelried, l'avoyer Wengi, le général Dufour, héros de la guerre du Sonderbund – sont nommés comme divinités tutélaires présidant à la fête de gymnastique. Le pasteur continue par une apologie de la force défensive, comme l'est aujourd'hui l'armée suisse, au service de la Patrie : « [...] nous entendons chercher la force, développer nos muscles, affermir nos nerfs, épanouir notre esprit par la richesse de notre corps, enfin nous voulons devenir plus forts, non pour nous, mais pour les autres; non pour l'injustice, mais pour la justice; non pour la méchanceté, mais pour la bonté; non pour la tyrannie, mais pour la liberté; nous nous associons ensemble en vue de la force à conquérir, non pour dominer, mais pour servir, pour la patrie et pour l'amitié. »<sup>37</sup> Le pasteur exalte encore en ces termes sa vision positive de la force : « *N'avez-vous pas aussi rêvé d'être le chêne robuste auquel s'attache le lierre, le berger fort auquel [sic] regarde l'agneau, le bâton solide sur lequel on s'appuie, la source abondante qui désaltère?* »<sup>38</sup>

Au tournant du XX<sup>e</sup> siècle, les fêtes fédérales de gymnastique sont introduites par des cortèges et ponctuées de cérémonies à caractère clairement patriotique. Le Cantique suisse est chanté par l'ensemble des participants, à Genève devant la statue du général Dufour, garant de l'unité nationale.

<sup>31</sup> SCHÄERER Rudolf, *Manuel de lutte suisse*, trad. par Fritz Dufresne et Jean-Louis Lochmann, Vevey: Impr. Loertscher et Fils, 1868.

<sup>32</sup> SCHÄERER Rudolf, *Manuel de lutte suisse*..., p. 8.

<sup>33</sup> SCHÄERER Rudolf, *Manuel de lutte suisse*...

<sup>34</sup> SCHÄERER Rudolf, *Manuel de lutte suisse*..., p. 39.

<sup>35</sup> *Guide officiel de la Fête fédérale de gymnastique*, Genève 18-21 juillet 1891, Genève: Imprimerie suisse, 1891, p. 4.

<sup>36</sup> *Sermon de la Fête fédérale de gymnastique à Genève* par le pasteur E.-H. Balavoine, 19 juillet 1891, Imprimerie suisse, 1891.

<sup>37</sup> *Sermon de la Fête fédérale de gymnastique*..., p. 11.

<sup>38</sup> *Sermon de la Fête fédérale de gymnastique*...



Fig. 2 : Ferdinand Hodler, *Le banquet des gymnastes*, 1876-1877, Wikimedia Commons.

Les nombreuses affiches dessinées successivement à l'occasion des fêtes fédérales de gymnastique exaltent le corps viril – souvent un porte-drapeau soulevant la bannière à croix blanche – et traduisent le bras nouveau dans différentes expressions selon les artistes. Les modèles hodlériens sont récurrents dans ces affiches. Celle de la Fête fédérale de gymnastique de Lausanne de 1909, dessinée par Frédéric Rouge (Fig. 3), associe le pâtre au gymnaste et constitue une vision synchrétique des thèmes développés ici. Les deux figures apparaissent

de dos au premier plan en grisaille, le pâtre en penseur, la tête appuyée sur sa main, le gymnaste debout brandissant la bannière helvétique. Le pâtre, vêtu de son bredzon et coiffé du capet, exhibe ses jambes et ses cuisses musclées, tandis que le gymnaste, en pantalon long et torse nu, est campé et couronné de lauriers. Les deux hommes – ou les deux faces de ce Janus helvétique – regardent en direction de Lausanne, du Léman et des Alpes vaudoises. Deux taureaux affrontés évoquent sans doute les combats de reines.



Fig. 3 : Frédéric Rouge, Affiche pour la Fête fédérale de gymnastique, 1909, site Notre Histoire.

Si les exercices de groupe requièrent discipline, ordre, rigueur et fraternité, les exercices de la gymnastique dite nationale valorisent quant à eux la force et l'habileté individuelle, qui renvoient aux figures des héros patriotiques. La lutte suisse et le lancer de pierre consacrent leurs « rois ». Ce pan d'émulation du sport suisse ne serait-il pas aux origines mêmes de l'esprit de compétition qui anime aujourd'hui encore les sportifs d'élite capables d'atteindre et de se maintenir au haut du classement dans de nombreuses disciplines ?

Par ailleurs, en ajoutant la section de la gymnastique nationale, la Suisse s'approprie des pratiques internationales.

Les jeux traditionnels, codifiés de telle sorte qu'ils puissent devenir des disciplines sportives, constituent la spécificité nationale des fêtes fédérales. Le véritable engouement autour de ces pratiques en Suisse durant la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle ne s'explique-t-il pas par le fait que, dans un pays pluriculturel, la gymnastique devient le dénominateur commun, une sorte de langue nationale suisse ?

### 3. Représenter les héros de la Patrie

Si la toute-puissance du muscle viril bandé culmine chez Ferdinand Hodler, des peintres comme Charles Giron ou Auguste Baud-Bovy font des pâtres et des paysans les héros de leurs tableaux dès les années 1880. Dans son tableau intitulé *Les Paysans à Lavey* (1885) (Fig. 4), Charles Giron représente un couple qui participe de la nouvelle mythologie helvétique : l'homme est un faucheur vu de dos, la femme une paysanne portant sur sa tête un énorme ballot de paille. Tandis que le premier brandit sa faux de manière martiale, tel un hallebardier, la seconde évoque une robuste cariatide par sa puissance et sa droiture. En dessinant son ballot qui semble lourd et massif, Giron avait-il en tête la pierre d'Unspunnen ?

Réalisés entre 1886 et 1890 par Auguste Baud-Bovy, *Le matin, berger des Hautes Alpes transportant le fromage dans la vallée* (Fig. 5) participent pareillement à l'héroïsation du pâtre suisse et de son cadre de montagnes, lequel cadre connaîtra son apothéose dans le *Panorama des Alpes bernoises*, destiné à l'Exposition universelle de Chicago (1893), puis dans le *Panorama des Alpes suisses* de l'Exposition nationale de Genève en 1896. Par le nom même assigné à cette série, Baud-Bovy entend bien retracer les *Res Gestae*, les faits héroïques, les hauts faits, les exploits, la saga des gens sans histoire que sont les paysans de l'Oberland bernois. Il anticipe la reconnaissance littéraire du pâtre suisse par les helvétistes et notamment Georges de Montenach qui écrira un peu





Fig. 4 : Charles Giron, *Les paysans à Lavey*, 1885, site Hay in Art.

plus tard : « *C'est l'existence pastorale qui a fait la Suisse et les Suisses, et la Suisse demeurera la vraie Suisse dans la mesure où elle restera un pays de pâtres et de paysans* »<sup>39</sup>. La suite de toiles, d'un format colossal, consiste en six représentations<sup>40</sup> de scènes quotidiennes dont les hercules sont de solides campagnards forts en muscles. Formé à Paris, Auguste Baud-Bovy, pris d'une nostalgie patriotique, s'est installé en 1888 à Aeschi, près de



Fig. 5 : Auguste Baud-Bovy, *Le matin, berger des Hautes Alpes transportant le fromage dans la vallée*, 1886-1890, Collection personnelle.

<sup>39</sup> DE MONTENACH Georges, *L'éducation nationale dans ses rapports avec la tradition, la région et la beauté*, Fribourg : imprimerie Fragnière Frères, 1916, p. 14.

<sup>40</sup> *Le Matin*, Berger des Hautes Alpes transportant le fromage dans la vallée ; Berger consultant l'horizon au soleil couchant ; Lioba, Berger appelant son troupeau ; La Distribution du sel ; La Lutte suisse ; La Descente du bois dans les Alpes bernoises ; cf. ANKER Valentina, *Auguste Baud-Bovy (1848-1899)*, Berne, 1991, p. 134.

Spiez, dans l'Oberland bernois, pour planter son chevallet en pleine nature, devant ces précipices qui le fascine. Le village est à un jet de pierre d'Unspunnen.

L'immense toile d'Auguste Baud-Bovy *Les Bergers de l'Oberland s'exerçant à la lutte* (1887) (Fig. 6), exposée au Salon de 1888, puis à l'Exposition universelle



Fig. 6 : Auguste Baud-Bovy, *Les lutteurs*, 1887 © MAH A Longchamp inv. 1889 3.

de 1889, a été précédée de croquis et d'une photo d'étude<sup>41</sup>. Le tableau représente, au premier plan, deux bergers luttant à la culotte et un jeune pâtre vêtu du bredzon et coiffé du capet, assis à l'arrière-plan sur un rocher, son bâton de berger à la main dans la pose du penseur. Les deux hommes campés sur leurs jambes écartées s'affrontent. Composée d'un pantalon aux jambes remontées et d'une chemise blanche col ouvert et manches retroussées, leur tenue usuelle, adaptée à la circonstance, découvre un peu de leur musculature, les mollets bandés et les bras tendus avec biceps saillants, les mains accrochées aux pantalons du rival. Le pâtre de face est blond et rougeaud et figure l'armailli des Alpes, même si sa moustache et sa barbichette témoignent d'un apprêt un rien urbain. Les lutteurs ont tombé la veste, lesquelles gisent au premier plan, ainsi que leur couvre-chef, un chapeau à larges bords décoré de deux edelweiss faufilés sous le ruban, et un capet. Un bâton de berger très rustique repose à terre. La lutte se déroule à Dürrenberg, sur un replat qui surplombe un abîme vertigineux dissimulé par une épaisse couche de brouillard. Immenses, les Alpes bernoises, auxquelles se confrontent quotidiennement les pâtres de cette geste, qu'ils soient convoyeurs de fromage, de bois ou de troupeaux, servent de toile de fond à cette scène ensoleillée.

Sublimés et héroïsés, l'Alpe suisse et ses bergers accèdent au statut d'une vraie peinture nationale dans l'œuvre de Ferdinand Hodler. Il revient en effet à ce dernier d'avoir au même moment représenté dans sa peinture monumentale non seulement les pâtres, mais aussi les figures des lansquenets et des héros de la nation, des militaires et des gymnastes, alliant l'héritage artistique de ses prédécesseurs à l'innovation de ses contemporains. Dans un parallélisme qui n'est pas sans évoquer les eurythmies dalcroziennes, le peintre

bernois se place ainsi au carrefour d'une représentation guerrière et nationale fantasmée et de singuliers corps en mouvement, dansants.

Ses représentations des figures militaires invoquent la tradition de la peinture suisse de la Renaissance telle qu'illustrée à travers l'œuvre d'Urs Graf ou de Niklaus Manuel Deutsch. Hodler se souvient des lansquenets de Graf, parés de leur pourpoint à crevés, dont le haut du corps, en particulier les bras, disparaît sous la boursouffure des étoffes qui ressemble à un plumage. En l'occurrence, le tissu emphatique tient lieu de muscle. Le pied et la jambe sont parfois nus pour exprimer la force, semblables aux pattes d'un oiseau. Les cuisses de ces hybrides mercenaires d'opérette, mi-oiseaux mi-hommes, traduisent la puissance par les muscles bandés sous le collant qui moule l'anatomie et exalte la fesse ferme et saillante. Si Hodler abandonne parfois les crevés des manches bouillonnantes et les panaches de plume, il reprend l'allure martiale, le visage déterminé, le pas ferme.

À l'été 1895, en présentant *Le Hallebardier* (1887) et une esquisse de «soldat du xvi<sup>e</sup> siècle armé de sa hallebarde?» (Fig. 7)<sup>42</sup>, il remporte le concours de peintures de figures monumentales de 2,30 m de hauteur, destinées à représenter des Suisses et des Suissesses des différents cantons et appelées à décorer les quarante-quatre pylônes du palais des Beaux-Arts de l'Exposition nationale de Genève. Si le programme stipule qu'on doit trouver là un épitomé de la société suisse, Hodler choisit de ne représenter que des figures viriles de lansquenets, de paysans et d'artisans. Le corps des treize hallebardiers, campés ou en contrapposto, domine en nombre; leurs jambes sont moulées dans les bas-de-chausses et le pied, pris dans une «ballerine», élégamment pointé vers l'extérieur dans une position dansante. Hodler avait-il

<sup>41</sup> ANKER Valentina, *Auguste Baud-Bovy...*, p. 138-139.

<sup>42</sup> BRUSCHWEILER Jura, *Ferdinand Hodler*, Martigny, 1991, p. 165.





Fig. 7 : Ferdinand Hodler, *Le Hallebardier*, 1887, Wikimedia Commons.

pensé que son rustique « pâtre lutteur », représentant Berne, de face, son bredzon sur un torse nu, ses bras nouveaux ballants, dialoguerait avec le pâtre suisse du sculpteur Charles Iguel, figure tutélaire de l'Exposition nationale suisse de Genève, surélevée sur son socle face à l'entrée principale?<sup>43</sup> Soucieux tout comme Lugardon de l'authenticité des types suisses, l'artiste s'en était allé quérir ses modèles, « *des types d'une stature magnifique* »<sup>44</sup> dans l'Oberland bernois et en Suisse allemande. En quelque cinq mois, Ferdinand Hodler et Daniel Ihly se partagent l'exécution de la commande des 26 toiles monumentales figurant, moyennant retouches et corrections, comme une haie d'honneur confédérée à l'accueil des visiteurs.

« L'héroïsation » des mercenaires suisses atteint son paroxysme à l'occasion du concours pour le décor du Musée national suisse de Zurich, remporté par Hodler en 1898. Son interprétation de *La Retraite de Marignan* (1515) fait polémique, tant il représente les Suisses en cortège, se repliant tête basse, portant leurs blessés à bout de bras. Il s'agit pourtant d'une défaite héroïsée à laquelle prennent part des mercenaires vaincus qui s'imposent néanmoins par leur stature et par leur masse musculaire. Ce faisant, Hodler traduit l'ambivalence de cet épisode historique, que d'aucuns disent fondateur de la neutralité suisse. Dix ans plus tard, en 1908, sa représentation de *La Bataille de Morat* célèbre la victoire des Suisses sur les troupes du duc de Bourgogne en 1476. Si la composition de ces deux scènes repose sur le principe de la frise du triomphe antique, ces chorégraphies guerrières sont également teintées d'eurythmie dalcrozienne, traduite en termes de parallélisme. Bernois d'origine, Hodler est particulièrement concerné par cette bataille

<sup>43</sup> EL-WAKIL Leïla, « Décors et décorateurs à l'Exposition nationale de 1896 », *Genève 1896. Regards sur une exposition nationale*, Genève : Georg, 2000, p. 126.

<sup>44</sup> BRUSCHWEILER Jura, *Ferdinand Hodler...*, p. 166.

qui a mobilisé notamment les troupes bernoises ; Berne dont le Musée d'histoire recèle le butin de Charles le Téméraire.

Hodler crée un *topos* de la figure helvétique qui réunit force, virilité, puissance. L'Helvète hodlérien, qu'il soit pâtre, lutteur ou mercenaire, incarne le Suisse aux bras noueux, figure dans laquelle il s'identifie lui-même lorsqu'il se représente, par exemple, en *Guerrier furieux* (1887). Cette représentation du Suisse, qu'il a portée au-delà des frontières, notamment à travers les expositions de la Sécession viennoise, sera reconnue et acclamée au plan international avant même d'être appréciée en Suisse. La particularité des figures helvétiques d'Hodler est leur caractère de Suisse héroïque interchangeable : ainsi *Le Bûcheron* brandissant sa hache à deux bras, les deux jambes écartées dans l'effort, rappelle-t-il le mercenaire central de *La Bataille de Morat* et préfigure-t-il, au-delà, les athlètes lanceurs de poids. *Le Guerrier Dietegen luttant à l'épée*, un genou à terre, moulé dans son collant blanc évoque les participants aux fêtes nationales de gymnastique et préfigure ceux représentés en 1909 par Éric Hermès sur les voûtes de la salle de gymnastique d'Onex<sup>45</sup>. Quant à la détermination et à la bravoure de *Guillaume Tell*, elles sont partagées tant par *Le Guerrier Dietegen luttant à l'épée* (1899), *Le Guerrier furieux* (1887) que *Le Bûcheron* (1910).

Ce sont sans doute toutes les valeurs symboliques de la Suisse qui s'incarnent dans cet implacable et herculéen *Guillaume Tell* (Fig. 8), si souvent récupéré ou détourné comme couverture de livre ou affiche de propagande électorale, en particulier par le parti d'extrême droite de l'Union démocratique du centre. Davantage que la

sculpture par Richard Kissling (1895) du héros national, vainqueur, arbalète sur l'épaule, cheminant avec son garçonnet dansant, la figure hodlérienne, frontale et michelangelesque, du combattant incarne la résistance résolue. C'est le mythe du Suisse aux jambes et aux bras noueux qui fend les nuées de la toile, brandissant l'arbalète du bras gauche et la paume de sa main droite ouverte. Le spectateur, qui occupe la place du bailli Gessler, est interpellé et interdit.

## Conclusion

Considéré avec une curiosité mêlée d'admiration par le citoyen des villes, le Suisse aux bras noueux, qui s'incarne si parfaitement dans la figure des lutteurs récupérée par le sport dès la première fête d'Unspunnen, est l'élément phare de l'exotisme national :

« *Le samedi soir, une quarantaine de ces robustes Schwinger aux larges épaules et aux bras musculeux descendaient de la gare en saluant Genève de leurs "jodel" les plus joyeux. Ils avaient vraiment bon air, tous ces fils de la montagne : les Kantoenler avec leurs coquets vestons noirs bordés de rouge ; les Emmenthalois et les Oberlandais avec la courte blouse sombre aux broderies vertes et bleues.* »<sup>46</sup>

C'est ainsi que sont décrits les bergers appelés à combattre lors de la fête des lutteurs organisée au Village suisse de l'Exposition nationale de 1896. Le clivage ville-campagne, qui constitue aujourd'hui encore l'un des aspects problématiques de la Suisse<sup>47</sup>, s'efface grâce au sport, en particulier les joutes de lutte

<sup>45</sup> MARTI Paul, GOLAY Éric, *Un bâtiment : jalons vers la modernité Les cent ans de la mairie-école d'Onex*, Genève, 2009 ; EL-WAKIL Leïla « Art vs décor dans la salle Hermès-Braillard d'Onex », *Patrimoine et architecture*, cahier n° 4 (L'architecture et son décor peint), Département de l'aménagement de l'équipement et du logement, République et Canton de Genève, Genève, 1998, p. 28-31.

<sup>46</sup> *Journal officiel illustré de l'Exposition nationale suisse*, Genève, 1896, p. 298.

<sup>47</sup> Voir les travaux de Joëlle SALOMON-CAVIN, notamment sa thèse de doctorat sous la direction de Michel Bassand, *Représentations anti-urbaines et aménagement du territoire en Suisse*, 2003.



Fig. 8 : Ferdinand Hodler, *Guillaume Tell*, 1897, Wikimedia Commons.

suisse. Gymnastes et bergers auront en effet l'occasion de s'affronter sous les yeux des Genevois admiratifs de cette « *jeunesse virile et saine, capable de faire preuve de mâle courage et de volonté* »<sup>48</sup>. Plus que chez aucune autre puissance européenne, les forces vives des jeunes Helvètes, héritiers de traditions intemporelles, sont garantes de la survie du petit pays.

Dans cette perspective, il faut s'interroger sur l'analogie souvent évoquée par les commentateurs du XIX<sup>e</sup> siècle entre jeux olympiques grecs et jeux helvétiques. Au-delà d'un premier niveau de lecture et sous-jacente à cette comparaison, c'est la similitude des systèmes politiques qui est signifiée. La Confédération suisse démocratique, entourée de souverainetés constitutionnelles, est comparée au modèle d'Athènes, première démocratie directe de l'histoire politique. Ces exemples reposent sur la participation de citoyens à qui l'on attribue des qualités politiques, intellectuelles, discursives, mais aussi physiques : la santé du

« peuple » est d'autant plus importante que celui-ci doit également jouer un rôle dans la défense de la patrie. En Suisse, où ce sont, depuis le bas Moyen Âge, des armées de milices communales, puis plus tard cantonales et fédérales qui sont chargées de la protection du pays, il revient au citoyen « lambda » d'être capable d'assumer son rôle de défenseur, comme ce fut le cas dans l'Athènes démocratique et sous la République romaine. Comme s'il était toujours la quintessence des figures du pâtre, du lansquenet et du gymnaste, ce Suisse aux bras nouveaux, représentant métaphorique de la constitution de la Confédération en tant que nation indépendante, conserve aujourd'hui encore, à défaut de pierre ou d'arbalète, son fusil militaire à son domicile. Ne serait-ce pas probablement dans le sport, où s'illustrent au plus haut niveau des représentants de notre petit pays, que s'incarnerait encore aujourd'hui le plus vigoureusement l'essentiel des vertus morales et des qualités physiques du Suisse aux bras nouveaux ?

## Abstract

“The gnarled Swiss” is one of the common expressions for the alleged physical traits of the founders of the Confederation. This article analyzes the many meanings of the Swiss “gnarled body” that have not yet been highlighted from a point of view of its representations in 19th century and early 20th century Swiss painting. Beginning by establishing the origins of the archetype of the Swiss gnarled arm, it evaluates the implications, both in Swiss sports practice and the representations of the body in Swiss art. It fully inscribes the theme in a political perspective. The Athenian reference in which is illustrated the figure of the virile athlete able to defend the fatherland is underlying. In the same way, the ideal of the new body refers to the political allegory of a strong Confederation in the face of the hegemonic threats of neighboring states.

**Keywords:** “Gnarled arms”, Unspunnen fair, Gymnastics federal fair, Swiss mercenaries, shepherd's games.

<sup>48</sup> SALOMON-CAVIN Joëlle, *Représentations anti-urbaines...*, p. 299.



# Ce que disent et ce que cachent les corps dans *Nuages dans la main*, *Comme le sable* et *Le Creux de la vague* d'Alice Rivaz

Claudine Gaetzi

Bien que dans ses romans Alice Rivaz privilégie le monologue intérieur, elle ne néglige pas pour autant la description physique de ses personnages. Elle traite notamment du désir, de la fatigue et du vieillissement, soit des données auxquelles nul n'échappe. Elle est attentive à la manière différenciée dont les codes de l'apparence s'appliquent, en fonction du genre, de l'âge et du contexte; elle décrit les renversements hiérarchiques qui s'opèrent selon que les critères déterminants sont, par exemple, la beauté, la force, l'intelligence ou un don artistique. Elle traite ainsi d'enjeux sociaux fondamentaux, se préoccupant en particulier du statut de la femme, dans la vie privée et dans la vie professionnelle. Elle démontre que le corps, qui n'est peut-être qu'une donnée illusoire puisque l'aspect extérieur ne reflète pas forcément l'intériorité, joue un rôle qu'il serait judicieux de remettre en question.

**Mots clés :** apparence, intériorité, codes sociaux, féminisme.

## Une reconstruction romanesque du réel

Dans un roman, c'est par le discours que les corps des personnages sont décrits; ils sont ainsi à la fois fabriqués et montrés. La romancière suisse romande Alice Rivaz (1901-1998) affirme recourir au monologue intérieur afin de privilégier le rendu de la vie psychique de ses personnages. Elle est cependant aussi très sensible à leur apparence extérieure et, en particulier, à tout ce qui peut la modifier: humeur, sentiments, maladie, vieillissement, maquillage, vêtements. Trois de ses romans ont

pour cadre le Bureau international du travail (BIT)<sup>1</sup>: *Nuages dans la main* (1940), *Comme le sable* (1946) et

---

<sup>1</sup> Le Bureau international du travail (BIT) est le secrétariat permanent de l'Organisation internationale du travail (OIT); cette organisation, devenue en 1946 la première institution spécialisée de l'ONU, lutte pour l'amélioration sur le plan légal du statut des travailleurs, ainsi que pour la protection des chômeurs, par des accords internationaux, dans un idéal de justice sociale. Depuis 1920, le siège du BIT est établi à Genève, excepté de 1940 à 1948 où il a été déplacé à Montréal à cause de la guerre. Les tâches du BIT consistent notamment à publier dans un bulletin les lois et les ordonnances, à rendre compte de leur application, à émettre des recommandations et à préparer des projets, en se référant à des études sur les conditions de travail.



*Le Creux de la vague* (1967), dans lesquels les personnages ne cessent de mettre en relation leur situation individuelle avec l'histoire collective, notamment la guerre civile en Espagne et la montée du nazisme en Europe. L'idéal du BIT était l'amélioration des conditions sociales, et l'univers de cette organisation est familier à Alice Rivaz qui y a travaillé de 1925 à 1959, avec une interruption durant la guerre. Elle y rédigeait, comme ses personnages, des rapports sur la condition des travailleurs dans le monde. Ses collègues de bureau lui ont servi de modèles pour ses romans. Elle s'est néanmoins livrée à un travail de composition et de transformation de leurs traits et de leurs comportements, puisque, comme elle s'en explique, elle a interverti « *les éléments qui composent leur être physique et moral* », afin de créer « *une hiérarchie et un ordre nouveau* » qui lui semblaient plus crédibles que la « *réalité originelle* »<sup>2</sup>. Par conséquent, si ces trois romans ont une valeur de témoignage, celle-ci est subvertie par la reconfiguration opérée par Alice Rivaz, selon des valeurs subjectives, en vue de la cohérence romanesque.

## La vie des individus et l'histoire collective

*Nuages dans la main* s'ouvre et se referme avec le personnage de Madame Lorenzo, veuve de guerre, qui a élevé seule son fils désormais adulte. Au matin, épuisée par une nuit d'insomnie, elle résume sa vie aux mouvements répétitifs qu'elle a exécutés :

« *Dieu qu'elle se sentait fatiguée ! Si fatiguée que le parcours entre l'évier et le fourneau, entre la chambre de Fernand et la porte d'entrée du petit appartement, lui paraissait couvrir des kilomètres. Et c'était bien à*

*les parcourir qu'avait passé sa vie. Et vraiment qu'en ajoutant ses pas bout à bout cela faisait un parcours interminable. La traversée de la Chine et du Tibet avec retour par la Sibérie et les plaines russes. Et que pesaient à côté les itinéraires des trois voyages de saint Paul dont on lui faisait dessiner la carte lorsqu'elle était petite ? »*<sup>3</sup>

Au début d'une nouvelle journée, elle mesure sa vie à l'échelle d'une carte géographique, et compare les distances qu'elle a parcourues dans son appartement à un périple aux confins de l'Orient, ainsi qu'aux voyages de saint Paul, ce qui donne à son quotidien étrié une dimension héroïque et sacrée. Cependant, le soir venu, elle constate qu'elle ne s'habitue pas à l'idée d'être devenue une vieille femme, tout en ne pouvant toutefois pas s'imaginer avoir vécu différemment, ni posséder un autre corps, et elle éprouve la sensation que la vie est comme un costume sombre et sans ornements qu'elle aurait « *peu à peu enfilé [...] sans s'en apercevoir* »<sup>4</sup> et dans lequel elle se trouve désormais « *enfermée [...] comme une prisonnière* »<sup>5</sup>.

Les autres personnages du roman semblent eux aussi ensermés dans les limites d'une vie dont ils subissent les contraintes, tout en rêvant d'un accomplissement qu'ils idéalisent sans oser passer à l'action. Fernand, fiancé à Sabine, désire Christiane mais, aussitôt après l'avoir séduite, il la quitte. Saintagne, un jeune père de famille, amoureux lui aussi de Christiane, n'ose pas s'en approcher ; par ailleurs, il en veut à sa femme, Madeleine, de l'inciter à conserver par sécurité matérielle son emploi de fonctionnaire, dans lequel il lui semble ne pas pouvoir « *donner sa mesure* »<sup>6</sup>. De son côté, Madeleine s' imagine un instant qu'elle pourrait quitter son mari

<sup>2</sup> RIVAZ Alice, *Traces de vie. Carnets 1939-1982*, Vevey : Bertil Galland, 1983, p. 105-106.

<sup>3</sup> RIVAZ Alice, *Nuages dans la main*, Vevey : L'Aire bleue, 2008 (1940), p. 18. Par la suite, les renvois à cet ouvrage seront abrégés par NDLM.

<sup>4</sup> NDLM, p. 207.

<sup>5</sup> NDLM, p. 207.

<sup>6</sup> NDLM, p. 107.

et faire garder son bébé pendant qu'elle travaillerait, mais elle écarte aussitôt ce fantasme d'une autre vie, où elle serait indépendante, où elle pourrait vivre d'autres amours.

Dans le roman, le motif de la carte géographique apparaît à plusieurs reprises, qu'elle soit punaisée à un mur ou imprimée dans les journaux ; la contemplation de cette carte, sur laquelle figure la progression des armées combattantes, incite Fernand et Saintagne à renoncer à leurs aspirations, comme si la représentation que leur donnait la carte de la guerre et des problèmes du monde les rendait captifs de leur existence actuelle, les empêchant de réaliser leurs rêves.

On ne peut sortir de son propre corps, constate Saintagne, qui se sent empêtré « *dans sa peau qui lui coll[e] au corps* »<sup>7</sup>. La vieille Madame Lorenzo, à la fin de la journée, se sent, comme tous les protagonistes du roman, le corps emprisonné dans le costume que la vie lui a cousu sans qu'elle l'ait choisi. Christiane Auberson, qui est pianiste et gagne sa vie grâce aux leçons qu'elle donne, semble être le seul personnage à vivre en accord avec elle-même. Cependant, sa vie amoureuse lui échappe : lorsque Lorenzo, dont elle est éprise, lui déclare qu'il ne viendra plus la voir parce qu'il est déjà fiancé, elle ne se révolte pas, mais se jette contre lui, se laisse embrasser et dévêtir. Ses sentiments sont contradictoires : « *Elle avait envie de se dégager, de le repousser, mais à la place, elle le serrait de plus en plus contre elle, comme si on pouvait faire éclater tout ça.* »<sup>8</sup> Lorenzo s'en va, l'abandonnant à son désarroi. La scène est elliptique, et l'on retrouve cette même pudeur dans la description de Saintagne contemplant sa femme endormie et regrettant que durant la journée, à cause des cheveux tirés et des robes strictes, elle perde cet air sensuel qui le trouble tant. La retenue

dont fait preuve Alice Rivaz s'explique sans doute par le contexte : en effet, constate Roger Francillon, jusque vers 1960-1970, « *dans l'univers protestant, voire puritain, de la Suisse romande, la pudeur a toujours banni de la littérature toute référence trop explicite au corps et à toute représentation de l'amour physique* »<sup>9</sup>. Cependant, si, dans ce premier roman, Alice Rivaz paraît soucieuse de respecter les convenances, cela est dû non seulement aux codes de l'époque, mais aussi au fait que la romancière redoute la réaction de ses parents, puisque, comme le signale Valérie Cossy, le tapuscrit de *Nuages dans la main* est raturé, et c'est le seul qu'elle ait conservé, « *comme une invitation à aller voir ce qu'elle avait effectivement censuré sous le coup des pressions familiales, réelles ou imaginaires* »<sup>10</sup>. Par la suite, dans *Comme le sable*, et surtout dans *Le Creux de la vague*, qui a été publié après le décès de ses parents, quelques personnages mènent leur vie sentimentale et sexuelle de manière assez libre, tandis qu'Hélène Blum, qui désire un enfant, n'envisage ni de se marier ni de renoncer à son travail si elle devenait mère.

## Le jeu des apparences

*Comme le sable*, dont l'action se déroule en 1933, a été écrit plus de vingt ans après *Nuages dans la main*, situé en 1928. *Comme le sable* met en scène de nouveaux personnages, les fonctionnaires Hélène Blum et André Chatenay, qui « *travaillent à l'avancement du progrès social* »<sup>11</sup>, en écrivant ou en traduisant des

<sup>7</sup> NDLM, p. 140.

<sup>8</sup> NDLM, p. 183.

<sup>9</sup> FRANCILLON Roger, « Écriture du corps et érotisme », in FRANCILLON Roger (dir.), *Histoire de la littérature en Suisse romande*, Lausanne : Payot, 1999, p. 291.

<sup>10</sup> COSSY Valérie, *Alice Rivaz. Devenir romancière*, Genève : Suzanne Hurter, 2015, p. 120.

<sup>11</sup> RIVAZ Alice, *Comme le sable*, Vevey : L'Aire bleue, 1996 (1946), p. 37. Par la suite, les renvois à cet ouvrage seront abrégés par CLS.

rapports, à partir d'enquêtes socio-économiques sur les conditions de vie des travailleurs. Les cas dont ils traitent sont réduits à des statistiques, et leurs rapports rendent compte « *des maladies qui n'atteignent pas seulement le corps et les individus, mais la société tout entière* »<sup>12</sup>. Cependant, alors que leur travail se fonde sur des données réelles, il est néanmoins constitué avant tout de raisonnements abstraits. Hélène Blum, brillante intellectuelle, parvient à tirer une véritable satisfaction de cet exercice, compensant peut-être ainsi l'échec qu'elle a subi sur le plan sentimental, elle qui a été quittée brusquement par son collègue, André Chatenay. Ce dernier ne peut s'impliquer véritablement dans son travail, d'une part parce qu'il doute de l'utilité des rapports rédigés par le BIT, d'autre part parce qu'il songe sans cesse aux coûts de la décoration de son appartement et à son regret de n'être pas devenu chef d'orchestre. *Comme le sable* interroge l'écart qui existe entre ce que les personnages connaissent objectivement de la situation sociale, politique, et leurs préoccupations quotidiennes : ils se révèlent incapables de s'impliquer dans un mouvement collectif en faveur des victimes, tant ils sont accaparés par les aléas de leur vie privée.

Alice Rivaz rédige ses récits à la troisième personne, avec une focalisation interne variable, dans le sens où elle l'applique tantôt à un personnage tantôt à un autre<sup>13</sup>. Elle-même emploie une autre terminologie, expliquant que « *les personnages sont vus du dedans, précisément par le moyen de monologues intérieurs rapportés ou indirects* »<sup>14</sup>. Elle recourt à ce que Dominique Maingueneau nomme le discours indirect libre, et qu'il définit comme

« *une forme de citation qu'on ne peut attribuer ni au seul narrateur, ni au seul personnage* »<sup>15</sup> ; dans ce système polyphonique, la voix narrative et la voix du personnage sont mêlées, sans qu'on puisse leur attribuer précisément un fragment ou un autre du discours ; ces deux sources énonciatives peuvent être perçues comme discordantes par le lecteur, qui attribue alors à la voix narrative une dimension ironique, une visée critique envers la voix du personnage, sur la base d'éléments qui présentent des divergences entre eux, ou qui paraissent exagérés.

Alice Rivaz privilégie le rendu de la vie intérieure de ses personnages à la description de leurs actions ou de leur apparence, ce que lui permet le discours indirect libre, puisqu'il rapporte, sans rompre la trame narrative, « *les paroles, les pensées et les émotions des personnages* »<sup>16</sup> ; le discours indirect libre lui offre aussi la possibilité d'introduire, dans le fil de la narration, ses réflexions, son point de vue, sans que l'on puisse établir avec certitude si les opinions exprimées appartiennent aux personnages, à la voix narrative ou à la romancière elle-même. Cependant, on sait qu'Alice Rivaz a publié en 1947 *La Paix des ruches*, un roman dont la dimension féministe est évidente. Dans *Comme le sable* se dessine une véritable interrogation sur les codes de l'apparence que la société a érigés en normes, notamment pour les femmes, ainsi qu'une remise en cause de la position subalterne des femmes dans le monde du travail.

Le rôle que jouent les habits et le maquillage est souligné à plusieurs reprises, puisque, comme le dit Marion à sa collègue de bureau : « *Vous pourriez être une beauté si vous saviez vous y prendre* »<sup>17</sup>. Car toute femme peut devenir séduisante grâce à « *une beauté travaillée, acquise, conquise, une beauté de surface comme celle d'une petite*

<sup>12</sup> CLS, p. 237.

<sup>13</sup> Voir GENETTE Gérard, *Discours du récit*, Paris : Seuil, 1972, p. 194-200 et p. 349, où la focalisation interne est définie comme l'accès au point de vue d'un personnage, à ses pensées, à ses sentiments, à ses perceptions.

<sup>14</sup> Rivaz Alice, *Traces de vie. Carnets 1939-1982*, Vevey : Bertil Galland, 1983, p. 241.

<sup>15</sup> MAINGUENEAU Dominique, *Manuel de linguistique pour les textes littéraires*, Paris : Armand Colin, 2015, p. 191.

<sup>16</sup> MAINGUENEAU Dominique, *Manuel de linguistique...*, p. 192.

<sup>17</sup> CLS, p. 126.

*boîte de laque qu'on vient de décorer*»<sup>18</sup>. Lors d'une soirée à laquelle sont invités les fonctionnaires et les sténodactylographes du BIT, par le jeu des apparences, l'échelle sociale sera bouleversée :

*«Assez curieux, en effet, ces soirées où ceux qu'on coudoyait toute la semaine dans les couloirs du bureau, dans leurs vestes grises ou marine, avec des dossiers sous le bras, se trouvaient réunis dans des salles brillantes, une fleur à la boutonnière; où les jeunes filles qui, pendant la semaine, tapaient à la machine dans de petits tailleurs très courts laissant voir leurs jambes jusqu'aux genoux, apparaissaient dans de longues robes, le dos entièrement nu jusqu'au bas des reins. [...] Ainsi une hiérarchie nouvelle s'insinuait au son du jazz pendant ces soirées, à la faveur d'une robe réussie ou d'un bel avant-bras. Le prestige d'une haute fonctionnaire disparaissait devant celui d'un modèle de grande couture ou d'une jolie coiffure. [...] Un vrai renversement des valeurs, dont les effets duraient parfois plus d'une soirée, contrairement à ce qu'on aurait pu croire, mais d'une façon occulte, fantaisiste, souterraine.»*<sup>19</sup>

L'identité et la hiérarchie sociale sont donc fluctuantes, puisque l'élégance et la beauté deviennent, lors de ces soirées, des critères plus déterminants que la supériorité de la fonction. Cependant, il apparaît qu'être une femme, davantage qu'être un homme, est une condition obéissant à des invariants. Lors d'une conférence, Hélène Blum se rend aux lavabos afin de se remaquiller, et elle cesse alors d'être «*docteur ès sciences politiques et en histoire*», pour devenir «*une femme comme le sont toutes les femmes*»<sup>20</sup>. Lors d'une discussion avec un collègue, Claire-Lise avance que, indépendamment de leur origine géographique, «*les femmes*

*sont avant tout des femmes*», alors que «*les hommes sont peut-être plus différenciés*»<sup>21</sup>. Si, dans les propos tenus par Claire-Lise, ces stéréotypes qui modèlent les esprits comme les corps s'imposent comme un mode de pensée dominant, Alice Rivaz questionne leur validité tout au long de ses deux premiers romans, en mettant en scène des personnages féminins aux prises avec les injustices et les aberrations que ces codes entraînent; toutefois, aucune de ces femmes ne lutte activement pour changer la situation, pas même Hélène Blum, qui est capable en son for intérieur de mener une analyse lucide de l'arbitraire de ces règles, mais les subit comme les autres.

## Un questionnement identitaire

Le questionnement d'Alice Rivaz sur la construction de l'identité prendra sa véritable dimension dans *Le Creux de la vague*, où réapparaissent cinq ans plus tard, en 1938, les protagonistes de *Comme le sable*. Le début de la guerre est imminent. Les personnages apparaissent incapables de mesurer la gravité de la situation. Hélène Blum est la seule dont la vie sera bouleversée par l'actualité: elle porte un nom juif, mais elle a grandi dans une famille genevoise athée, et elle refuse de se sentir concernée par les persécutions dont sont victimes les juifs, jusqu'au jour où l'un d'eux, qui a fui l'Allemagne, frappe à sa porte, sur la recommandation d'une collègue de bureau sioniste. Hélène lui donne de l'argent, «*un simple devoir humain, non pas de "coreligionnaire"*»<sup>22</sup>, affirme-t-elle, refusant de «*se reconnaître membre d'une collectivité bafouée et persécutée*»<sup>23</sup>. Très perturbée, elle décrète que l'expression humble et craintive de son

<sup>18</sup> CLS, p. 126.

<sup>19</sup> CLS, p. 145-146.

<sup>20</sup> CLS, p. 87.

<sup>21</sup> CLS, p. 162.

<sup>22</sup> RIVAZ Alice, *Le Creux de la vague*, Vevey: L'Aire bleue, 2007 (1967), p. 300. Abrégé ci-après LCDLV.

<sup>23</sup> LCDLV, p. 301.

visiteur n'est pas caractéristique de la judéité, mais appartient à tous les êtres humains qui, pour des raisons politiques, religieuses ou économiques, sont des victimes, « *vivent dans le malheur, la misère, la crainte, et n'ont pas la force en eux de se révolter* »<sup>24</sup>. Pourtant, la confrontation avec une victime du nazisme l'oblige à constater « *qu'aucun de ces hommes-là n'avait franchi le seuil de son appartement. La connaissance qu'elle en avait était restée purement abstraite, liée à son travail de recherches sociologiques, liée aussi à la vision des certaines photographies de journaux ou de magazines, de bandes d'actualités dans les cinémas* »<sup>25</sup>. Si dans les salles obscures elle s'est sentie émue aux larmes, indignée, « *déchirée de honte et de colère* »<sup>26</sup>, la rencontre « *avec un homme réel tombé dans le malheur* »<sup>27</sup> lui fait éprouver d'abord « *une pitié abstraite* »<sup>28</sup>, et ensuite « *un insupportable malaise* »<sup>29</sup>. Peu à peu, elle réalise que depuis son enfance, elle est troublée par cette idée « *d'une identité non choisie, imposée, reçue sans possibilité de recours et de rejet, rigoureusement déterminée par l'appartenance à une famille, à une race, à une nation* »<sup>30</sup>. Par ailleurs, Hélène Blum remet aussi en question, mais sans se révolter, le statut hiérarchique inférieur des femmes, affirmant que bien qu'elle soit plus intelligente et plus efficace que ses collègues masculins, elle n'est pas chef de section « *parce qu'elle [est] une femme, bien sûr* »<sup>31</sup>. Bien que tous les personnages jouent un rôle dans cette entreprise de remise en question des normes communément admises, c'est principalement grâce aux réflexions et aux actes d'Hélène Blum qu'Alice Rivaz déconstruit

la manière dont la société élabore et impose des modèles identitaires fondés sur l'appartenance à un genre, une nation, ou à une religion.

### « J'aime son corps »

Dans *Comme le sable* et dans *Le Creux de la vague* sont relatées les amours d'André Chatenay : il entretient d'abord une brève liaison avec sa collègue de bureau Hélène Blum, qu'il rompt, parce que, lui expliquera-t-il des années plus tard, elle est trop intelligente pour lui et parle trop<sup>32</sup> ; il épouse ensuite Nelly Demierre, une jeune femme rencontrée lors d'une soirée musicale. Lorsque Chatenay voit Nelly pour la première fois, il est aussitôt séduit par « *ses beaux bras blancs reposant sur les accoudoirs des immenses fauteuils capitonnés [...]* »<sup>33</sup> et par sa voix au timbre argentin qui lui évoque « *une petite cuillère heurtant le bord d'un verre de cristal* »<sup>34</sup>. Nelly, grasse, avec ses beaux bras inertes, ne s'exprime presque pas, sinon par le chant ; elle apparaît comme l'exact opposé d'Hélène, qui est maigre, vive d'esprit et volubile.

Le corps de Nelly irradie de plénitude, tandis que sa « *voix possède un timbre de cloche* »<sup>35</sup>. Le pouvoir de séduction qu'elle exerce sur Chatenay opère donc par antinomie, dans le sens où la plénitude de ses formes s'oppose au timbre de sa voix, qui résonne comme le ferait un verre de cristal ou une cloche, soit des objets creux, que l'on doit heurter ou secouer pour qu'ils émettent un son. La manière dont Chatenay perçoit le corps et la voix de Nelly laisse penser qu'il l'imagine comme une femme passive, qu'il pourrait soumettre à ses désirs. Il éprouve

<sup>24</sup> LCDLV, p. 304.

<sup>25</sup> LCDLV, p. 305.

<sup>26</sup> LCDLV, p. 305.

<sup>27</sup> LCDLV, p. 306.

<sup>28</sup> LCDLV, p. 306.

<sup>29</sup> LCDLV, p. 306.

<sup>30</sup> LCDLV, p. 379.

<sup>31</sup> LCDLV, p. 134.

<sup>32</sup> CLS, p. 187 et 188.

<sup>33</sup> CLS, p. 35.

<sup>34</sup> CLS, p. 36.

<sup>35</sup> CLS, p. 200.



en la contemplant «*quelque chose de tellement insensé, de tellement sans espoir, non seulement se l'approprier chair et cœur tout entière, mais encore la façonner, lui imprimer sa conception de la vie dans la mesure où il en avait une, où il croyait en avoir une*»<sup>36</sup>. Il offre de lui donner des cours de chant et entreprend aussitôt de travailler «*toutes les sortes de partitions qui lui semblaient convenir à la voix de Nelly Demierre et aux goûts qu'il lui supposait et qui ne pouvaient être que conformes aux siens propres*»<sup>37</sup>. Lorsque, pour la première fois, Nelly vient chanter chez lui, il tente tout de suite de lui imposer sa propre conception de l'air qu'il a choisi, en la faisant changer de tempo et, dès lors, elle chante «*exactement comme il l'entendait*»<sup>38</sup>, ce qui l'emplit d'orgueil.

Quand il la demande en mariage, elle est prise au dépourvu. Elle est amoureuse d'un homme marié qui la délaisse, et elle se résout à renoncer à cette liaison pour épouser Chatenay, pour lequel elle n'a pourtant guère de sentiments. Bien qu'elle possède, dans les fantasmes de son époux, «*cette sorte d'épaules, de chair, de peau dont il savait qu'elles avaient le pouvoir de le combler, de l'apaiser, à condition qu'elles fussent bien à lui et que personne d'autre que lui n'y touchât*»<sup>39</sup>, et bien qu'elle lui soit fidèle, leur mariage se révèle malheureux. Non seulement la plénitude du corps de Nelly ne lui apporte aucun réconfort, mais de plus elle refuse de chanter, ce qui l'empêche, lui, d'accomplir par procuration son rêve d'être musicien. En effet, Chatenay avait imaginé que Nelly deviendrait cantatrice, et «*les grandes choses, ce serait elle qui les ferait, car, étant femme, elle pourrait travailler sous sa direction. Et alors, au lieu que ce soit lui qu'on puisse admirer sur un podium, ce serait elle*»<sup>40</sup>.

Malgré ses déceptions et ses frustrations sur le plan musical comme sur le plan sexuel, Chatenay reste obsédé par le corps de sa femme. À plusieurs reprises, on le voit songeant pour lui-même ou expliquant à ses collègues et amis : «*C'est son corps que j'aime*»<sup>41</sup>. Son amour se concentre sur les bras de Nelly : «*Il les aimait encore, ses bras parfaits, presque indépendamment de Nelly, comme s'ils avaient eu une existence propre, une vie autonome et irréductible*»<sup>42</sup>.

La vision que Nelly a d'elle-même ne correspond pas à la manière dont elle est perçue par autrui :

*«Personne, non personne au monde ne pouvait se douter de ce qui se passait en elle lorsqu'elle chantait. Elle devenait tout simplement quelqu'un d'autre. Comme si des parties d'elle-même, mortes d'habitude, ou endormies, s'éveillaient, prenaient vie. Et c'était si merveilleux cette impression d'être plus, d'avoir plus, tellement plus, quand elle avait l'impression d'ordinaire d'être moins, d'avoir moins. Elle, si grosse, et qui toujours se sentait petite, vide et sèche.»*<sup>43</sup>

La plénitude de son corps dissimule un grand vide intérieur, que seul le chant peut combler. Son mariage raté la rend dépressive. Elle s'étonne de continuer à vivre, ne trouve aucune raison valable de poursuivre son existence<sup>44</sup>, mais ne peut envisager aucune solution :

*«Elle se voyait toute mince, toute verte, pas du tout rondelette comme elle l'était, non pas une fleur, mais ainsi qu'un poireau resté trop longtemps à l'étalage et tombant de côté. On la ramasserait, on la mettrait sur un lit, puis dans un cercueil. Et qu'arriverait-il après ? Que lui arriverait-il ?»*<sup>45</sup>

<sup>36</sup> CLS, p. 150.

<sup>37</sup> CLS, p. 195.

<sup>38</sup> CLS, p. 204.

<sup>39</sup> CLS, p. 249.

<sup>40</sup> CLS, p. 254-255.

<sup>41</sup> LCDLV, p. 79, 221 et 254.

<sup>42</sup> LCDLV, p. 224.

<sup>43</sup> CLS, p. 209.

<sup>44</sup> LCDLV, p. 319.

<sup>45</sup> LCDLV, p. 320.

Aussi passive qu'un légume, elle semble condamnée à subir les actes et les décisions d'autrui, jusqu'à la fin de sa vie, et peut-être même au-delà de la mort, ce qui laisse prendre la mesure de son abatement. La séduction que Nelly a exercée sur Chatenay reposait sur une illusion, dont il a été dupe. Le corps plein de la jeune femme dissimulait un grand vide existentiel. Cependant, c'est sans doute aussi cette vacuité et cette passivité qui ont attiré Chatenay. Il rêvait, analyse Françoise Fornerod, «*de posséder une femme musicienne, comme un bel objet*»<sup>46</sup>. Mais à cause de ses conseils musicaux, que Nelly a ressentis comme des critiques, elle a abandonné le chant. Il ne reste à Chatenay que la contemplation du corps de sa femme, un corps aimé malgré tout, comme un bel objet, mais qui ne peut être possédé et qui, pas plus que sa voix, ne lui apporte pas les satisfactions espérées.

### Vie intérieure et apparence extérieure

Ces trois romans d'Alice Rivaz montrent des personnages aux prises avec leurs frustrations professionnelles ou sentimentales. Dans ses carnets, la romancière note avoir voulu «*faire revivre un milieu social, celui de [s]es parents, puis celui de [s]on travail salarié*» et «*sauver de l'oubli la petite société où [elle a] vécu*»<sup>47</sup>. Ainsi, par ses fictions, Alice Rivaz témoigne d'une réalité, celle du milieu qu'elle connaît. Au travers du destin individuel de ses personnages, des enjeux sociaux fondamentaux sont traités, notamment les rôles attribués aux femmes, dans la sphère intime comme dans le milieu professionnel.

Alice Rivaz présente les corps de ses personnages comme une donnée illusoire, une apparence trompeuse

qui ne correspond pas à l'intériorité de la personne, une forme instable qui peut être transformée par les habits et par le maquillage. La romancière est consciente de privilégier le portrait psychologique par rapport à la description physique :

«*Faire naître toute action, tout geste de mes personnages du cheminement imprévu de leurs pensées et de leurs images intérieures. Les révéler à travers leur vie imaginative. Tout vient de cet univers intérieur, habité de rêves, de souvenirs, de mille velléités et représentations mentales de nos désirs et de nos peurs.*»<sup>48</sup>

Elle sait que tout être est forcément complexe, en proie à des pulsions et à des sentiments qui sont susceptibles d'échapper non seulement à autrui, mais aussi à lui-même. Elle s'efforce donc de :

«*Rendre compte – essayer du moins – de ce qui se passe derrière ce front, de ce que cache ce corps assis là, à cette table, les mains inoccupées, le regard absent. Les corps opaques sont là, tout habillés, visibles, mais le reste, l'important, tout le reste qu'ils cachent, parfois sans même le savoir, où est-il, ce reste ?*»<sup>49</sup>

Le monologue intérieur et le discours indirect libre sont les outils qu'elle utilise pour laisser affleurer la vie intérieure de ses personnages, leurs questionnements et leurs révoltes, qu'elle partage sans aucun doute, en particulier pour ce qui concerne les questions féministes. Et si les descriptions physiques sont concises, voire sommaires, c'est parce que l'important, pour Alice Rivaz, se situe dans ce qui se passe derrière les fronts, à l'intérieur des cœurs, dans ce qui est caché, mais qui néanmoins détermine, en partie du moins, les choix personnels et la soumission aux normes sociales.

<sup>46</sup> FORNEROD Françoise, *Alice Rivaz pêcheuse et bergère de mots*, Genève: Zoé, 1998, p. 63.

<sup>47</sup> RIVAZ Alice, *Traces de vie. Carnets 1939-1982*, Vevey: Bertil Galland, 1983, p. 261.

<sup>48</sup> RIVAZ Alice, *Traces de vie. Carnets 1939-1982...*, p. 17.

<sup>49</sup> RIVAZ Alice, *Traces de vie. Carnets 1939-1982...*, p. 19.

## Abstract

Although Alice Rivaz, in her novels, prefers the inner monologue, she does not in any way neglect the physical description of her characters. She notably discusses desire, fatigue and aging, in other words realities which no-one can escape from. She is mindful of the different ways in which beauty codes are applied depending on gender, age and context; she describes hierarchic reversals which depend on whether the determining criteria are, for example, beauty, strength, intelligence or artistic talent. In this way she handles fundamental social challenges, paying particular attention to the status of women in their private and professional lives. She demonstrates that the body, which is possibly only an illusion because its outer aspect does not automatically reflect the inner self, plays a role which it would be wise to call into question.

**Key Words:** appearance, interiority (inner self), social codes, feminism.

## Bibliographie

### Corpus

RIVAZ Alice, *Nuages dans la main*, Vevey: L'Aire bleue, 2008 (1940).

RIVAZ Alice, *Comme le sable*, Vevey: L'Aire bleue, 1996 (1946).

RIVAZ Alice, *Le Creux de la vague*, Vevey: L'Aire bleue, 2007 (1967).

COSSY Valérie, *Alice Rivaz. Devenir romancière*, Genève: Suzanne Hurter, 2015.

FORNEROD Françoise, *Alice Rivaz pêcheuse et bergère de mots*, Genève: Zoé, 1998.

FRANCILLON Roger, «Écriture du corps et érotisme», in FRANCILLON Roger (dir.), *Histoire de la littérature en Suisse romande*, Lausanne: Payot, 1999, p. 291.

GENETTE Gérard, *Discours du récit*, Paris: Seuil, 1972.

MAINGUENEAU Dominique, *Manuel de linguistique pour les textes littéraires*, Paris: Armand Colin, 2015.

### Ouvrages consultés

RIVAZ Alice, *Traces de vie. Carnets 1939-1982*, Vevey: Bertil Galland, 1983.

# Les corps du football. Quelques réflexions autour d'un corpus photographique de « l'entre-deux-guerres footballistique helvétique » (1920-1943)

Philippe Vonnard, Grégory Quin, Quentin Tonnerre

Le football est médiatisé quasiment depuis ses débuts, et les corps de ses différents acteurs (footballeurs, dirigeants, spectateurs) ont été abondamment capturés par les appareils photographiques. Cependant, ce matériel a été relativement peu considéré par les chercheurs, les images étant le plus souvent convoquées avant tout comme de simples illustrations du propos. Partant de ce constat et inspiré par des travaux en sociologie de l'image, notre contribution a un double objectif. Il s'agit premièrement d'utiliser l'image pour analyser la spécialisation du football suisse durant « l'entre-deux-guerres footballistique ». Deuxièmement, nous souhaitons offrir une réflexion sur les codes visuels du football, soit, en d'autres termes, nous interroger sur la construction du regard porté sur les corps du football (joueurs, dirigeants, spectateurs, journalistes). L'étude est construite à partir d'un riche corpus de photographies, conservé au sein des archives de l'Association suisse de football, portant sur les rencontres de l'équipe nationale. Ce matériel a été croisé avec d'autres documents officiels qui proviennent de ce même fonds ainsi que d'une lecture générale des journaux sportifs et généralistes de l'époque.

**Mots clés :** Histoire, Suisse, corps, photographie, football.

Dans un texte publié il y a une dizaine d'années abordant le thème de « l'image de la femme sportive », Laurent Guido et Gianni Haver relevaient que *« la place d'envergure occupée au sein de l'espace socioculturel par l'activité sportive s'explique bien moins par sa pratique elle-même*

*que par son statut de spectacle médiatique »* (2003 : 79). Ce constat s'applique parfaitement à la pratique footballistique – probablement la plus populaire et la plus médiatisée dans le monde – et a déjà été formulé par des historiens qui, comme pour d'autres sports (Wille, 2003 ;



Attali, 2010; Tétart, 2012), ont souligné le rôle important des médias dans son développement (Haynes, 1998, 2009; Chisari, 2006a, 2006b; Dana, 2007). Cependant, le matériel lui-même, en particulier les photos montrant les acteurs du jeu (footballeurs, dirigeants, spectateurs), a été relativement peu pris en considération en tant qu'«objet d'étude» par les chercheurs en sciences du sport, malgré son importance pour la constitution d'un «univers mental» singulier autour des activités physiques.

Cette situation doit être relevée, car le ballon rond est l'un des premiers sports à avoir reçu une attention médiatique importante, à l'instar du cyclisme ou de la boxe, dès les années 1920. En ce sens, des titres de presse spécialisés ont accordé une place croissante aux illustrations du jeu. Ce faible intérêt de la communauté historienne sportive doit sans doute être pensé en lien avec la jeunesse relative des travaux sur le football – qui se développent véritablement depuis une vingtaine d'années –, mais révèle aussi le paradoxe de l'emploi des images dans les sciences sociales. Certes, en 2008, dans un ouvrage collectif souhaitant offrir des pistes de réflexion sur la place des images dans les travaux historiques, Christian Delporte pouvait se féliciter qu'un historien contemporain «*s'intéressant aux images n'est plus tout à fait considéré comme une sorte de marginal – pour ne pas dire extraterrestre – dans le monde de la recherche*» (2008: 55). Toutefois, dans le même ouvrage, Ilse About et Clément Chéroux précisaient que l'emploi de la photographie comme source historique restait encore maigre, notamment en comparaison des documents filmographiques (2008). En fait, comme le notaient encore récemment Sylvain Maresca et Michael Meyer dans leur plaidoyer pour l'usage des photographies dans les sciences sociales (2013), si les images sont abondamment utilisées, elles sont fondamentalement toujours peu analysées. En ce qui concerne le football helvétique, soulignons également la parution de l'ouvrage *Die Zuschauer der schweizer Fussballnationalmannschaft*, réalisé par Werner Bosshard

et Beat Jung (2008), qui met en valeur des photographies commentées de spectateurs des matches de l'équipe nationale suisse, d'hier et d'aujourd'hui.

Dans les études en histoire du sport, ce constat est particulièrement parlant puisque les images sont très souvent convoquées comme de simples illustrations du propos. Rares sont les auteurs à donner des précisions sur les clichés utilisés, voire à les relier à l'argumentaire. Pourtant, depuis le début des années 2000, des travaux ont posé d'intéressants jalons sur la question. Sans être exhaustifs, nous pouvons mentionner ici les recherches conduites par Laurent Véray (2001), Gianni Haver et Laurent Guido (2002, 2003), poursuivies, de manière isolée, par d'autres chercheurs (Attali, Montéremal, 2009; Bosman, Dietschy, Clastres, 2010; Quin, 2015).

Souhaitant poursuivre ces démarches, nous avons fixé à cette contribution une double visée. Il s'agit premièrement d'utiliser l'image pour analyser le processus de spécialisation du football suisse durant l'entre-deux-guerres, décrit précédemment dans plusieurs recherches (Guggisberg, 2009; Koller, 2008; Vonnard, Quin, 2012; Brändle, Koller, 2014; Quin, Vonnard, 2015). Deuxièmement, l'article souhaite offrir une réflexion sur les codes visuels du football, soit, en d'autres termes, s'interroger sur la construction du regard porté sur les corps du football (joueurs, dirigeants, spectateurs, journalistes). En référence aux travaux méthodologiques d'utilisation des images (Gervereau, 2007; Maresca, Meyer, 2013), il s'agit donc pour nous, en premier lieu, de mener une étude *sur* l'image.

Dans les faits, l'idée de cette recherche fait également suite à la découverte d'un important corpus de photographies conservé au sein des archives de l'Association suisse de football<sup>1</sup>. Dans celui-ci, nous avons isolé les illustrations relatives aux rencontres internationales. En effet, pour chaque match, un nombre variable de clichés est conservé,

<sup>1</sup> L'autorisation d'utiliser les clichés à des fins scientifiques nous a été donnée par l'Association Suisse de Football.

proposant pêle-mêle des représentations de l'équipe durant les avant-matches, des actions de jeu ou encore des plans plus larges sur l'ensemble du stade ou sur les délégations. Cela représente 149 rencontres<sup>2</sup> pour l'ensemble de ce que nous pourrions appeler l'«entre-deux-guerres footballistique helvétique», soit depuis la reprise des relations après la Première Guerre mondiale en 1920 jusqu'aux ultimes rencontres de l'année 1943, qui comptent parmi les dernières à être organisées en Europe à cette époque.

Notre travail est structuré autour de trois thématiques. Après avoir brièvement explicité les rapports entre le football et la photographie, nous aborderons le cas de la sportivisation des corps des joueurs et de la différenciation des corps entourant le jeu. Puis nous analyserons la manière dont ils sont mis en scène, en particulier dans le protocole faisant suite à chaque partie. Enfin, nous verrons comment les corps sont imprégnés d'une logique politique, en particulier durant la Seconde Guerre mondiale. Certes, la conjoncture géopolitique explique en grande partie cette situation, mais nous verrons que, dans les faits, il s'agit également d'une continuation de la politisation du jeu qui s'est progressivement développée au cours de l'entre-deux-guerres.

## La photographie, la presse et le football

Inventées dans le courant du XIX<sup>e</sup> siècle, les techniques photographiques connaissent plusieurs étapes de développement<sup>3</sup> et s'intéressent progressivement à tous les

domaines sociétaux. Dès les années 1850-1860, les pratiques d'exercice corporel continentales (comme les rassemblements de gymnastique) et les sports modernes britanniques – qui se diffusent, à des rythmes variés, selon les pratiques et les pays européens – sont l'objet d'attention de la part des photographes «en herbe». Par ailleurs, les images participent aussi à des expériences visant à mieux comprendre les mouvements du corps, comme celles de Muybridge aux États-Unis ou d'Étienne Jules Marey en France (Pociello, 1999). Autour des années 1900, ce sont cette fois les athlètes participants aux Jeux olympiques récemment créés qui se retrouvent sous les feux des projecteurs (Guido, Haver, 2002).



Fig. 1 : Arbitre Servette FC.

<sup>2</sup> Par comparaison, de 1920 à 1942, l'Allemagne joue 168 rencontres, l'Italie 140, la France 120, alors que l'Autriche en dispute 133 (jusqu'en 1937). Ces pays sont ceux qui participent le plus aux rencontres internationales (avec encore la Suède et la Belgique). *A contrario*, des équipes comme la Bulgarie ou la Grèce, où les structures footballistiques sont moins développées, jouent tout au plus une cinquantaine de matches dans le même laps de temps.

<sup>3</sup> Si nous suivons Laurent Gervereau (2003) : l'ère du papier (1848-1916), l'ère de la projection (1916-1960), l'ère de l'écran (1960-2000) et le temps du cumul (2000 à nos jours).

Le ballon rond n'échappe pas à ce phénomène et commence également à être « saisi » (Marchetti, 1998) par les photographes. Cette présence de la photographie, même si elle est encore timide, se repère dans les premiers journaux sportifs. Ainsi, quelques articles de *La Suisse sportive*, hebdomadaire sportif qui paraît dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, montrent des infrastructures ou des photographies d'équipes et de personnages figés dans des poses originales, à l'instar de ce cliché d'Édouard Vierne, arbitre du Servette FC, pris en 1903 (fig. 1). Le costume du personnage indique bien alors le statut du jeu de l'époque, encore réservé à l'élite et, surtout, inséré dans des moments de sociabilité entre *gentlemen*. Alors que le jeu est en phase d'implantation et que ses règles ne sont pas encore totalement intégrées (Lanfranchi, 1998), les clichés servent en quelque sorte de vade-mecum du football destiné au lectorat. Il est important de souligner ici que les difficultés techniques, en particulier dans la prise de photographies en mouvement, ainsi que celles liées à leur insertion dans les journaux (Chermette, 2008) limitent la place des illustrations dans la presse.

À ce titre, la Grande Guerre engendre de profonds changements dans le rapport à l'image, en raison d'une intense utilisation de la photographie pour rendre compte de la dureté des combats (Dietschy, 2010). Toutefois, c'est véritablement l'entre-deux-guerres qui marque la pérennisation des images, notamment dans la presse, où elles tendent désormais à constituer un élément important du discours du journaliste. D'un outil visant à illustrer ou à compléter le propos, elles deviennent un soutien à son argumentaire et, dans certains cas, sont convoquées comme preuve. Cette nouvelle utilisation des photographies dans la presse doit aussi se comprendre au regard des développements de la radio, puis surtout du cinéma, qui s'imposent comme de sérieux concurrents. En réponse, les journalistes proposent dorénavant des contenus différents

devant permettre de susciter l'attention de leur lectorat. La photographie apparaît dès lors comme un élément essentiel de ce nouveau dispositif.

En Suisse, dans les journaux spécialisés dans le domaine sportif, qui se développent durant les vingt premières années du XX<sup>e</sup> siècle (Di Matteo, 2001), et à mesure que les pratiques sportives elles-mêmes se démocratisent (Bussard, 2008), les photos prennent davantage de place. Il faut dire que dès les années 1910, comme le notent Gianni Haver et Laurent Guido, les avancées techniques permettent une représentation beaucoup plus aisée des corps en mouvement. De plus, les reporters bénéficient d'appareils plus petits qui leur donnent davantage de liberté de mouvement. Ainsi, le *Sport Illustrierte*, un journal où les images occupent la majorité de la surface éditoriale, s'affirme dans le paysage médiatique dans les premières années de l'entre-deux-guerres. Si, dans *Le Sport suisse* ou chez son homologue alémanique *Sport*, l'iconographie demeure plutôt éparse, elle gagne lentement en étendue, notamment autour des événements les plus importants : le Tour de France cycliste, les grands matches de boxe et, bien entendu, les rencontres internationales de football, le ballon rond devenant le sport le plus populaire dans le pays et un objet dès lors commercialisé (Koller, 2002).

Avant d'entrer dans l'analyse des photographies, il nous semble nécessaire de donner quelques indications sur notre corpus. Tout d'abord, le nombre de photographies conservées pour chaque rencontre n'est pas constant, même s'il tend à croître au fil du temps. Par ailleurs, il est assez hétérogène car composé de photos de diverses tailles et ayant des fonctions différentes (des cartes postales sont par exemple présentes). Point intéressant, plusieurs clichés témoignent des connexions qui existent entre le football et la presse puisque de nombreuses photographies arborent le sceau d'agences de presse, fréquemment basées dans la ville où se déroule la rencontre.

À propos de la constitution du fonds – élément important en vue de la recontextualisation des photographies (Gervereau, 2007) –, des précautions doivent être prises puisqu'à ce stade de nos recherches, il est difficile de comprendre à la fois la logique de conservation et celle de son utilisation. Ainsi, nous ne savons pas de quand date sa constitution. Ce corpus pourrait peut-être servir à la consolidation d'une « tradition sportive » (Quin, Vonnard, 2015) associant l'ensemble des acteurs d'une confrontation. Nous pourrions supposer que les images étaient par exemple envoyées, après la partie, à la fédération rencontrée. Dans le même temps, le fonds recèle indéniablement une dimension commémorative pour l'association suisse, quelques clichés étant d'ailleurs utilisés dans les (derniers) livres commémoratifs de l'ASF (Ducret, 1995) et de la Ligue (Guggisberg, 2009). En dépit de ces interrogations, les photos offrent d'intéressantes pistes de réflexion, en premier lieu s'agissant des acteurs eux-mêmes.

## Les corps sportifs des acteurs du football

Au-delà de l'hétérogénéité de l'iconographie présente dans le fonds étudié, il nous appartient de faire émerger les contours du corps sportif des acteurs du football, parmi lesquels se trouvent au premier plan les joueurs (sur le terrain, dans les avant-matches ou à leur arrivée dans les villes), mais aussi les dirigeants, les arbitres, les spectateurs et les journalistes.

### Une spécialisation (absente) des corps ?

L'image la plus récurrente dans chaque dossier est celle mettant en scène l'équipe au moment de sa présentation. Toutefois, les corps n'y sont pas systématiquement présentés de la même manière durant

notre période. Bien au contraire, comme une preuve d'un certain amateurisme existant encore autour des rencontres internationales (Berthoud, Quin, Vonnard, 2016) – rappelons que jusqu'au milieu des années 1920, hormis en Grande-Bretagne, les joueurs européens sont encore officiellement des amateurs –, les illustrations du début des années 1920 montrent une équipe entourée des dirigeants, et souvent dos à la tribune principale du stade, comme pour faire face aux seuls photographes.

Parfois, la pose est même prise en dehors de tout cadre sportif. Au début des années 1920, on retrouve ainsi l'équipe suisse, les pieds dans la neige prenant la pose devant une affiche publicitaire (fig. 3).

Les clichés montrent également qu'à cette époque, l'équipement des joueurs est encore relativement rudimentaire, tout particulièrement en ce qui concerne les chaussures – *a priori* peu adaptées à la pratique du football et « similaires » à celles portées par les dirigeants. Si le galbe des torsos laisse penser que les corps pourraient déjà être bien entraînés (fig. 2), d'autres clichés contredisent en partie ce point de vue (fig. 3). Comme nous allons le voir plus loin, au fil des années, l'avant-match semble faire émerger des rituels plus codifiés, et les équipes se présentent de manière plus « traditionnelle » et « régulière », face à la tribune « officielle » et sur une ligne.

Sur les photographies représentant des phases de jeu, l'un des premiers constats touche à l'état du terrain. En effet, au-delà de l'équipement des joueurs, les surfaces de jeu ne semblent pas se prêter facilement à la pratique du football. De fait, dans nos clichés, ces terrains peuvent être comparés à de véritables « champs de patates ». Extrêmement boueuse lorsqu'il a plu, la surface devant le gardien est souvent dénuée de gazon et l'ensemble de l'espace de jeu paraît lui-même sous un aspect très bosselé. Le terrain marque significativement les corps des joueurs qui s'équipent régulièrement de protection au niveau des genoux et dont les maillots sont souvent tachés (fig. 3 et 4), parfois jusqu'à masquer leur couleur



Fig. 2 : Pays-Bas-Suisse, 2-0, le 28 mars 1921, Amsterdam.

d'origine. En revanche, si les gardiens portent des protections aux genoux de manière récurrente, ils ne sont pas encore équipés de gants spécifiques pour capter les ballons tirés vers les buts.

Sur le plan athlétique, il est difficile d'évaluer les progrès que les joueurs pourraient avoir accomplis au fil de l'entre-deux-guerres, y compris dans le cadre de l'instauration du professionnalisme durant les années 1930 (Vonnard, Quin, 2012). Comme souligné par Laurent Grün (2011) ou Neil Carter (2006), l'entraînement ne constitue pas

encore la priorité à cette époque, les meilleures équipes ne dépassant pas deux séances par semaine, limitant ainsi le développement de corps très athlétiques. En outre, ces entraînements ne sont pas forcément spécifiquement axés sur le jeu, mais alternent souvent de simples courses à pied et des exercices proches de la gymnastique (Wahl, Lanfranchi, 1995).

En dehors de traces visibles sur les corps, les illustrations révèlent une prise d'amplitude des gestes sportifs, notamment dans le cadre de la contestation de balles





Fig. 3 : Suisse-Autriche, 2-0, le 21 janvier 1923, Genève.

aériennes devant les buts adverses. De même, parallèlement à l'amélioration des surfaces de jeu, les appuis des joueurs deviennent également plus francs et témoignent d'une amélioration de la technique individuelle et de la vitesse potentielle du jeu. Sur le plan collectif, il est forcément délicat de tirer des conclusions sur la base d'images statiques. Cependant, plusieurs de ces clichés laissent penser que les distances entre les joueurs peuvent être très importantes à la fin d'une action (fig. 5). De même, la présence récurrente de nombreux joueurs « d'attaque » face au gardien (fig. 4) semble confirmer les informations données par les coupures de presse qui indiquent que les équipes jouent dans un système de jeu en 2-3-5. Ainsi, l'attaque peut quantitativement

prendre le pas sur la défense, d'autant qu'il semble que le marquage ne soit pas encore une tactique toujours utilisée par les équipes<sup>4</sup>.

<sup>4</sup> Lors de la Coupe du monde de 1954 en Suisse, le journaliste Victor Denis note dans *France football* que le match entre l'Autriche et la Tchécoslovaquie est « un anachronisme », les deux équipes jouant sans marquage. Le chroniqueur ajoute que la rencontre « nous a ramené[s] vingt ans en arrière, au temps du Wunderteam et du football sans complication ». Comme l'équipe de Suisse prend part aux compétitions avec les équipes de l'Europe centrale footballistique (par exemple à l'occasion de la Coupe internationale créée en 1927), nous pouvons faire cette supposition. En fait, une véritable tactique sera mise en place avec l'arrivée de l'Autrichien Karl Rappan à la tête de l'équipe nationale en 1936 et la mise en place de son fameux « verrou suisse ». Tactique proche de la politique de repli qu'opère alors le pays sur la scène internationale, ce système permettra notamment à la Nati de battre la « Grande-Allemagne » lors du premier tour de la Coupe du monde de 1938 (Quin, 2010).



Fig. 4 : Suisse-Autriche, 2-0, le 21 janvier 1923, Genève.



Fig. 5 : Suisse-Allemagne, 0-5, le 4 mai 1930, Zurich.

## Les nouvelles dynamiques de professionnalisation du football suisse

Si nous avons déjà pu souligner, dans de précédents travaux, combien la rhétorique journalistique pouvait s'appuyer sur un certain nombre de stéréotypes nationaux, faisant des Allemands des joueurs forts et bien organisés ou des Suisses des athlètes braves et courageux (Quin, 2008; Quin, Vonnard, 2011), la consultation des images des rencontres ne permet pas d'affirmer que la supériorité physique des Allemands – ni d'autres équipes nationales – était inscrite dans des corps significativement plus imposants. Dès lors, l'image a l'avantage d'interroger – voire de déconstruire – les stéréotypes nationaux relatés dans la presse, du moins pour ceux qui s'ancrent dans des caractéristiques physiques.

Nous pouvons encore souligner que le corps sportif émerge aussi à cette époque comme l'agent d'une première commercialisation du sport (Lanfranchi, 2004; Koller, 2009), ce dont témoigne la présence de publicités autour de la présentation des équipes, comme c'est le cas avec Ducim (fig. 3), mais aussi plus largement autour du stade. Ces constats sont doublés par les nombreuses illustrations présentes dans la presse sportive, qui mettent en scène des footballeurs de l'équipe nationale dans des réclames pour des marques de cigarettes ou de vêtements. Ces éléments soulignent que le corps du sportif, au-delà de sa dimension physique et de son «athlétisation», devient durant l'entre-deux-guerres un modèle social, susceptible de produire de la désirabilité.

Cette commercialisation nouvelle s'appuie aussi sur l'accroissement du nombre des spectateurs, dont les corps constituent l'horizon des illustrations consultées (fig. 4 et 5). Si les corps des spectateurs sont relativement indifférenciés, par leur maintien dans un arrière-plan souvent flou, leur présence est évidemment

centrale dans la compréhension du phénomène de spectacularisation du jeu à une époque où le stade est bien le seul espace d'accès à la pratique. Du reste, le terrain est à seulement quelques mètres des spectateurs des premiers rangs alors que, pendant les années 1920, il n'existe encore que peu de barrières ou autres barricades pour séparer l'espace de jeu de l'espace des tribunes. Tout se passe comme si les corps du footballeur et du spectateur n'avaient pas besoin d'être séparés physiquement pour être distingués, et surtout comme si le corps du spectateur n'était alors pas encore vu comme une potentielle menace pour le bon déroulement du jeu.

Tout au long de l'entre-deux-guerres, la présence des dirigeants commence à s'effacer pendant la présentation formelle dans le stade et au moment de l'échange des fanions des associations nationales. Pourtant, ces «officiels», qu'ils soient sportifs ou politiques, demeurent en bonne place dans l'iconographie, tout particulièrement dans les illustrations décrivant les sociabilités qui se développent autour des rencontres internationales de football à cette époque.

## Les corps visuels des acteurs du football

Durant l'entre-deux-guerres, les photographies de football adoptent des codes visuels de plus en plus stables. Elles deviennent alors centrales pour l'appréhension du sport par le grand public et encouragent, dans le même temps, un processus de démocratisation (Dietschy, 2006). Par ailleurs, elles participent aussi à une certaine dramatisation du jeu qui permet d'augmenter les tirages, voire, pour certains journalistes, de souligner les échanges pacifiques internationaux qui se déroulent par le biais du jeu sur un continent fortement marqué par l'horreur de la Première Guerre mondiale (Mosse, 1999).

## Une sociabilité autour des matches

Alors que, depuis le début du siècle, les enjeux sportifs, politiques ou économiques entourant les parties internationales de football se développent, ces rencontres sont aussi le théâtre de sociabilités spécifiques. En effet, des banquets convoquant joueurs et dirigeants sont donnés le soir des rencontres. Ces moments doivent permettre de célébrer les amitiés footballistiques entre les différents pays – procédé d'autant plus efficace que les rencontres se déroulent, selon une tradition de plus en plus respectée, alternativement chaque année à domicile et à l'extérieur –, mais ils permettent également aux dirigeants d'évoquer les problèmes éventuels et les opportunités de développement du football européen.

Ces moments viennent compléter les discussions qui se tiennent lors des congrès de la *Fédération internationale de football association* (FIFA), créée en 1904 et dont l'organisation reprend en 1923 – aucun congrès n'a été organisé durant la guerre – un rythme annuel. Par ailleurs, il s'agit aussi pour les équipes de découvrir l'Europe lors de visites culturelles, mises sur pied par les légations helvétiques à l'étranger.

Dans le dossier que nous avons mis à jour, plusieurs photographies donnent à voir les équipes de Suisse pendant leurs séjours et leurs visites à l'étranger, que ce soit au Portugal, aux Pays-Bas ou en Italie. Les clichés soulignent combien la Suisse est un pays où il fait bon venir jouer au football et illustrent bien l'image d'un pays qui est aussi une terre d'accueil pour



Fig. 6 : Suisse-Espagne, 0-3, le 1<sup>er</sup> juin 1925, Berne.



de nombreuses organisations internationales, comme la Société des Nations, basée à Genève depuis 1919 (Fleury, 2003), et le Comité international olympique, qui s'est établi à Lausanne depuis 1915 (Hug, 2001). Suivant ces exemples, la FIFA s'installe à Zurich au début des années 1930<sup>5</sup>.

Les photographies de la rencontre avec l'Espagne, qui se déroule à Berne en juin 1925, sont difficiles à replacer dans le déroulement de la réception de l'équipe adverse (avant ou après la rencontre elle-même?). En revanche, elles sont révélatrices de cette communion entre deux pays, que doit symboliser le match de football. Ces festivités ont une signification toute particulière lorsqu'elles sont reliées au contexte européen, alors en pleine réunification franco-allemande.

La figure 6 ci-dessus montre, au premier plan, des hôtes spécialement présentes pour accompagner les joueurs dans la ville. La prise de vue en plongée permet d'inférer que le parcours emprunté par la délégation est suivi par les photographes, les personnages n'ayant pas pris de pose particulière. Ces visites et ces processions ont sans aucun doute pour but de conférer un statut particulier aux rencontres internationales et les placent de fait au-dessus d'un match de clubs. Cette manière de faire n'est pas anodine puisque, au fil des années 1920, alors que le nombre de licenciés et le développement des structures du jeu entraînent une augmentation des coûts pour l'Association suisse de football, les recettes engendrées lors des matches internationaux deviennent une ligne importante du bilan. Cette place particulière faite aux rencontres internationales se perçoit aussi au travers du protocole qui s'instaure et qui impose des codes aux corps des acteurs du football.

## Présentation des équipes

Au fil des années, un protocole singulier se met en place, depuis la sortie des vestiaires jusqu'au début de la rencontre. Ce cérémonial se déroule en trois temps. Il s'agit tout d'abord de présenter les joueurs à la foule, puis de respecter les exigences de la médiatisation croissante et, enfin, de montrer l'image du fair-play véhiculé par le football, avec l'échange de fanions ou d'autres cadeaux entre les deux capitaines. Il faut souligner ici que cette manière de faire reflète aussi une volonté, exprimée durant la deuxième partie des années 1920 par la FIFA, de codifier les règles des matches internationaux, la délégation du pays visiteur devant, par exemple, avoir accès à des places dans les premières rangées de la tribune.

Plusieurs photographies illustrent ce protocole qui prend place immédiatement après la sortie des vestiaires. Dans un premier temps, les joueurs entrent sur le terrain encadrés par une haie d'honneur, applaudis soit par leurs adversaires du jour, soit par des juniors encourageant les deux équipes. Cette manière de faire confirme des mesures prises pour symboliser la bienvenue et marquer l'événement. Dans un second temps, les joueurs se placent de telle manière qu'ils puissent être présentés au public, selon une disposition qui tend à se codifier au fil du temps. Car, durant les premières années des matches internationaux, les joueurs ne sont pas forcément en rang et adoptent des postures diverses, sans respecter de positions définies concernant leurs mains ou leurs regards, comme le montre le match contre la Belgique en 1913 (fig. 7). Ils ne paraissent pas encore *faire corps*, mais constituent plutôt une agrégation d'individus. À ce sujet, on soulignera les propos de Pierre Lanfranchi qui soulignait que le football d'alors était avant tout une affaire privée (2004), indépendante d'un contrôle de l'État, ce dont semble témoigner l'absence de représentations officielles.

<sup>5</sup> Les arguments avancés en faveur du siège à Zurich sont la centralité géographique du pays et sa neutralité sur la scène politique. Par ailleurs, son réseau ferroviaire développé, un système bancaire en évolution et la stabilité de sa monnaie plaident aussi en faveur du choix de la Confédération.





Fig. 7 : Belgique-Suisse, 2-0, le 2 novembre 1913, Verviers.

Après la guerre, le protocole se veut plus formel. Ainsi, l'équipe suisse qui se présente lors la finale des Jeux olympiques de 1924 est alignée dans un rang plus figé. Cette disciplinarisation s'explique sans doute par l'importance de la manifestation. Les Jeux olympiques de 1924 constituent en effet un tournant dans l'histoire des épreuves sportives. Celles-ci deviennent de véritables moments de consécration pour les nations, sous l'impulsion d'une médiatisation accrue (Terret *et al.*, 2004). En l'absence encore d'une compétition footballistique internationale, le tournoi olympique est alors considéré comme la principale compétition de football (Mourat, 2006) et la finale est suivie par plusieurs officiels. Ce

corps uni qui fait face à la tribune représente désormais la nation suisse.

Dans un temps où la politisation du football commence à se développer (Macon, 2007), les sportifs sont désormais de véritables ambassadeurs du pays (Beck, 1999). Dans le cas de la Suisse, il faut sans doute souligner que les joueurs représentent des valeurs supposément helvétiques : ordre, discipline mais aussi neutralité sur la scène internationale<sup>6</sup>, ce qui explique

<sup>6</sup> Jusqu'au milieu des années 1930, la Suisse défend une neutralité non intégrale, qui lui permet en particulier de participer aux travaux de la Société des Nations.



Fig. 8 : Suisse-Autriche, 1-3, le 27 octobre 1929, Berne.

que la Nati est l'une des équipes qui jouent le plus de matches, et ce contre de nombreux adversaires.

Le procédé prend cependant du temps et n'est pas exempt de pratiques qui nous paraissent aujourd'hui pour le moins cocasses. Ainsi, lors d'un avant-match en 1923, Suisses et Autrichiens posent dans la neige... en dehors du stade (fig. 3). En 1925, les joueurs helvétiques sont à nouveau face à l'objectif, avant leur match contre la France, en dehors de l'enceinte. De plus, les joueurs ne semblent pas toujours concernés par l'événement, et certains arborent des tenues différentes. L'adversaire et le lieu du match paraissent

donc jouer encore un rôle important dans la manière de se tenir.

Dernière partie du protocole : l'échange de cadeaux ou de fanions entre les deux capitaines, qui prend place au centre du terrain. De nombreuses photographies de notre corpus insistent sur ce moment particulier où deux hommes représentent deux pays partant à la lutte mais dans un esprit fair-play, comme le rappelle ici en arrière-plan la figure de l'arbitre.

La présence de photographes au premier plan confirme ce moment particulier et indique aussi que,

désormais, les moindres faits et gestes des acteurs du jeu sont scrutés (fig. 8). Du reste, dans ce même cliché, le geste du joueur suisse qui invite son homologue autrichien à se tourner vers le photographe souligne l'importance du moment saisi sur le vif. Dans le courant des années 1930, la formalisation semble acquise et les joueurs en rang font face à la tribune. À ce titre, ils sont désormais directement sous l'objectif des photographes qui se font les premiers vecteurs de la spectacularisation du jeu.

### La spectacularisation du jeu

Tous les endroits du terrain sont scrutés. Gradins, extérieur du stade et même l'après-match. Des journaux, comme *Sport Illustrierte*, axent leurs lignes éditoriales sur l'image et relatent la rencontre footballistique comme un véritable feuilleton. Une parcelle du jeu attire tout particulièrement l'attention des photographes : la surface de réparation. En effet, les avancées techniques en matière de photographie permettent désormais de produire des clichés de joueurs en action, mais encore faut-il être au plus près du jeu et du mouvement. Par ailleurs, les photographes doivent également trouver une place de choix dans des stades qui attirent toujours davantage de spectateurs, ces derniers étant situés très près des abords des pelouses, comme le montre l'arrière-plan de la figure 9 ci-dessous.

Cet endroit a aussi pour avantage de montrer l'expression des visages des joueurs. Dans les journaux, ces photographies accompagnent désormais les commentaires et doivent montrer l'âpreté de la bataille, à propos de laquelle la rhétorique militaire devient monnaie courante. En conséquence, les images participent à une véritable dramatisation du jeu et de ses enjeux. La multiplication des photographies représentant la surface de réparation doit aussi être rapprochée de la tactique offensive des équipes qui, comme nous l'avons



Fig. 9 : Suisse-Allemagne, 0-5, le 4 mai 1930, Zurich.

déjà signalé, jouent parfois avec quatre ou cinq joueurs à vocation offensive<sup>7</sup>.

La photographie de la rencontre entre la Suisse et l'Allemagne en 1930 à Zurich illustre bien toutes ces

<sup>7</sup> Au début des années 1930, l'entraîneur anglais Herbert Chapman invente un nouveau système de jeu, nommé WM, qui comporte cinq attaquants. Celui-ci va être progressivement adopté par une grande partie des équipes continentales.

composantes (fig. 9). Le drame est présent puisque nous ne savons pas si la balle va rentrer ou non dans la cage, si le gardien parviendra à la rattraper ou non. Par ailleurs, au premier plan se trouve un objectif qui confirme la présence de journalistes à côté du but. La surface de réparation, zone fatidique par excellence, est donc le théâtre de la partie.

Si les procédés présentés ci-dessus s'ancrent durant l'entre-deux-guerres, la période reste néanmoins l'occasion de certaines expériences. Ainsi, à plusieurs reprises, les équipes se font directement photographier devant les buts. Cette manière de faire n'est pas anodine et a pour avantage de montrer la Nati sous la forme métaphorique d'une muraille devant son but, symbole de cette «petite Suisse» qui affronte souvent les Goliath étrangers comme l'Italie ou l'Allemagne (Quin, Vonnard, 2011).

## Les corps politiques des acteurs du football

La montée des régimes autoritaires en Europe s'accompagne d'un renforcement des comportements nationalistes et des représentations martiales des corps dans les stades. Ces «corps» et leur contrôle deviennent alors des enjeux politiques majeurs. D'après Laurent Guido et Gianni Haver, «*ces nouvelles formes de nationalisme inscrivent au cœur de leur idéologie la pratique sportive, le corps du citoyen, ainsi que les grandes manifestations des masses*» (2002: 49). La Coupe du monde en 1934 dans l'Italie fasciste et les Jeux olympiques de 1936 en Allemagne nazie symbolisent par excellence ce glissement.

En Suisse, où le système gymnique et sportif relève politiquement du Département militaire fédéral depuis la révision constitutionnelle de 1874 et l'inclusion de la gymnastique scolaire dans le contenu des règlements de l'organisation militaire, l'avènement d'une militarisation manifeste des compétitions sportives internationales est concomitant du déclenchement de la Seconde Guerre

mondiale (Marcacci, 2001). Ce constat s'explique aisément par la mobilisation de la jeunesse masculine dès les premiers jours du mois de septembre 1939, concernant à la fois les joueurs de l'équipe suisse de football et la catégorie sociale la plus représentée chez les spectateurs. Dès lors, l'équipe nationale devient le symbole d'une nation prise dans l'étau paradoxal d'un contexte européen de guerre et d'une politique helvétique neutraliste<sup>8</sup>. Les premières années du conflit participant encore d'un «entre-deux-guerres footballistique helvétique», le football est alors un lieu alternatif et politique du maintien de la neutralité (Koller, 2015), comme en témoignent les nombreux matches internationaux joués par la Suisse entre 1939 et 1943. L'analyse des photographies de football en temps de guerre peut alors s'avérer pertinente pour comprendre les liens entre corps sportifs et corps politiques. Nous pouvons reprendre ici l'analyse faite par Paul Dietschy au sujet de l'utilisation du sport durant la Première Guerre mondiale, lorsqu'il indique que «*de l'analogie entre le geste sportif et la technique de combat aux photographies de champions sous les armes, le sport a pu être utilisé sous toutes les formes de la propagande de guerre*» (2010: 39). Les images qui suivent, destinées bien souvent à une presse muselée ou à des ouvrages de commémorations, ont vocation à transmettre ce message propagandiste.

## L'embrigadement des corps

Les photographies de rencontres internationales de la Nati durant la Seconde Guerre mondiale montrent les premiers symptômes de l'embrigadement des corps et des manifestations patriotiques ostentatoires dans

<sup>8</sup> De nombreux historiens ont montré que le pays a, durant cette période, entretenu des relations avec tous les belligérants. Voir en particulier les contributions parues dans le volume 144, n° 4 de 2010 de la revue *Relations internationales*.





Fig. 10 : Suisse-Hongrie, 1-2, 16 novembre 1941, Zurich.

l'enceinte du stade. Les gradins prennent soudainement des teintes « gris-vert » (fig. 10), les tribunes d'honneur se remplissent d'officiels galonnés et les drapeaux nationaux se font plus visibles.

Sur la pelouse, les joueurs se mettent invariablement au garde-à-vous durant ces instants de recueillement patriotique que sont les hymnes nationaux. Le football sent peu à peu se refermer sur lui la mainmise d'un contexte géopolitique auquel la Suisse ne peut échapper, et voit ainsi remise en question l'« autonomie relative » (Defrance, 1995) vis-à-vis du pouvoir politique

qu'avaient progressivement développée les dirigeants du football helvétique durant le premier quart du xx<sup>e</sup> siècle.

Sur la figure 11, le climat martial se fait ressentir de prime abord, tant par le salut nazi des joueurs allemands et de l'arbitre que par le garde-à-vous des joueurs suisses. L'alignement des corps est plus gymnique que sportif, préférant la discipline à l'égaré selon une rhétorique d'époque. Au-dessus du stade et d'une foule forte de 35 000 spectateurs flotte un gigantesque drapeau suisse, symbole du regard d'une nation qui exalte son patriotisme en temps de guerre.





Figure 11. Suisse-Allemagne, 3-5, le 18 octobre 1942, Berne.

Plus encore, le match lui-même, symbolisé par la rencontre des corps sportifs, doit aussi être perçu comme le lieu d'une bienveillance à l'égard du voisin germanique, qui se traduit notamment par la poursuite des échanges économiques entre la Suisse et les forces de l'Axe (Perrenoud, 2011). Or, comme l'affirmait déjà Jacques Freymond en 1985, «*la politique de neutralité, si strictement liée qu'elle doit être au statut de neutralité, de manière à maintenir la cohérence et la continuité indispensables à la crédibilité du comportement de l'État neutre, est conditionnée par les circonstances qui imposent, ou suggèrent, des aménagements tactiques*» (1985: 93). La poursuite des échanges économiques comme celle des matches internationaux

participent de cette tactique (Koller, 2010). En ce sens, les corps sportifs deviennent des vecteurs du maintien de la neutralité et de la défense des intérêts nationaux. Et Jacques Freymond d'ajouter: «*Si l'État seul est lié par les obligations de la neutralité, si l'individu reste libre d'exprimer ses opinions, on n'en attend pas moins de chaque citoyen qu'il assume sa part de responsabilité dans la conduite de la politique de neutralité*» (1985: 94). Les joueurs eux-mêmes deviennent des êtres hybrides, pris dans une dualité faite de sport et de guerre. Ce dilemme prend corps dans de nombreuses images montrant les joueurs en tenue militaire aux abords ou dans le stade et, parfois, arborant à la fois shorts, chaussettes, crampons et veste militaire (fig. 12).



Fig. 12 : Suisse-Italie, 3-1, le 12 novembre 1939, Zurich.

Sportifs en tenue militaire? Militaires en tenue sportive? Quoi qu'il en soit, l'apolitisme (Defrance, 2000) – rhétorique souvent mobilisée par le mouvement sportif pour justifier son autonomie et le développement

d'une puissance sportive parallèle à la puissance publique (Lagrange, 2014) – est malmené par cette guerre qui s'empare des corps, si athlétiques soient-ils. Bien qu'il soit réducteur de ne faire du sport qu'un appareil de la diplomatie et de l'armée suisse durant la guerre, les joueurs pouvant troquer l'uniforme militaire contre l'uniforme sportif le temps d'un match, la compétition est en définitive un autre moyen de servir sous les drapeaux.

### Henri Guisan, le général sportif

La présence régulière du général Guisan aux matches de l'équipe nationale est un marqueur de la militarisation importante des compétitions de football durant la guerre. Lors du match Suisse-Italie du 12 novembre 1939, la participation du « premier Soldat de notre Patrie » fait grande impression, du moins pour le journal sportif *Le Sport suisse* : « *Il est hors de doute que [sa présence] a contribué, pour une bonne part, à créer l'ambiance magnifique dans laquelle s'est déroulée la partie. Un souffle de patriotisme ardent planait sur la foule. Nos joueurs le respirèrent à pleins poumons* » (*Le Sport suisse*, le 15 novembre 1939). À en croire le journaliste du *Sport suisse*, Guisan symbolise à lui seul un corps national qui influe lui-même organiquement sur les performances des corps athlétiques. Les récits de presse magnifient également les passions patriotiques de la foule qui, à l'instar du corps social élargi, est unie derrière l'amour inconditionnel de la patrie : « *nos cœurs ont battu à l'unisson. [...] Par-delà les ébats des joueurs, le sens profond de la réunion se dégageait dans l'attitude de cette foule, heureuse de pouvoir extérioriser ses sentiments patriotiques* » (*Le Sport suisse*, le 15 novembre 1939). En ce sens, Guisan se place sur un plan analogue à d'autres hauts représentants politiques de l'époque, en n'hésitant pas à faire le déplacement au stade (Hémeury, 2014).

Mais les parties de l'équipe nationale sont aussi l'occasion pour la presse de s'interroger sur les conséquences de la pratique sportive sur le corps du soldat : « *contrairement à l'opinion généralement admise jusqu'alors, le service militaire n'alourdit pas le joueur de football. Il ne lui enlève rien à sa vélocité. Au contraire, il apparaît bien que le service militaire endure le joueur, augmente sa capacité de résistance, lui permettant ainsi de fournir un effort de longue haleine* » (*Le Sport suisse*, le 15 novembre 1939). Il s'agit de relever ici la censure de la presse extrêmement prégnante en Suisse à cette époque et le passage de son contrôle sous l'autorité militaire entre 1939 et 1942 (Jost, 1983 : 149). Par conséquent, il n'est pas surprenant que la presse, sportive notamment, prenne le parti de Guisan. Ce dernier abonde évidemment dans l'idée d'associer un service militaire et une pratique physique civile qui s'enrichissent mutuellement. Dans un compte rendu publié dans la *Revue militaire suisse* à l'occasion de la parution de l'ouvrage *La Confédération suisse et l'éducation physique de la jeunesse* de Louis Burgener, le général Guisan note au sujet des « *Suisses, créateurs de l'infanterie européenne* » : « *le développement prodigieux de leur prestige militaire serait inexplicable sans une préparation systématique, une organisation, une doctrine* » (1953 : 40). Un soldat est un athlète irréprochable, et inversement.

Membre suisse du Comité international olympique entre 1937 et 1939, « *férent admirateur et ardent défenseur du mouvement olympique* » (*Bulletin du Comité international olympique*, juillet 1960, N° 71), Guisan illustre à merveille cette frontière floue qui sépare le sport suisse de l'armée durant la guerre et qui peut être illustrée par différents exemples : l'organisation d'un « *championnat de mobilisation* », l'exhortation des journaux sportifs à faire parvenir la presse spécialisée aux conscrits ou encore la collecte de ballons pour les militaires mise sur pied en collaboration avec l'ASFA.

Plusieurs photographies montrent le général, accompagné d'officiels de l'ASFA, en train de serrer la main

des joueurs avant et après le match dans un cérémonial rappelant les instants précédant et suivant le combat (fig. 13). On devine des échanges faits de remerciements au nom de la patrie, d'encouragements à la bravoure et à l'exemplarité. La poignée franche de Guisan et son regard soutenu renforcent ce sentiment. L'œil de l'historien ne peut pourtant se détourner des photographies sur lesquelles on aperçoit Guisan, dans la tribune d'honneur, saluer militairement les joueurs alignés sur le terrain lors d'un match contre l'Allemagne en 1941 (fig. 14). Dans le même dossier, sur l'image suivante, les joueurs allemands saluent en retour par un bras tendu (fig. 15).

Le sport sert alors le double langage du Conseil fédéral qui maintient ses relations économiques avec l'Allemagne tout en approuvant et en développant le concept du « *Réduit national* » (Mooser, 1997) défendu par Guisan lui-même. D'autres images montrent Guisan saluer et échanger avec des officiels et rappellent que le match représente avant tout un lieu de diplomatie où les tractations de guerre se poursuivent. Ces différentes facettes du football ont bien été résumées par Paul Dietschy qui relève, au sujet des rencontres durant la Deuxième Guerre mondiale, que « *la relative plasticité du sport et du football donnait aux rencontres internationales des significations dont l'interprétation pouvait varier : de l'affrontement symbolique des peuples à leur rapprochement, en passant par la revanche sur les années d'occupation, une large gamme de sentiments et d'interprétations pouvait être mobilisée* » (2006 : 173).

## Des champs de bataille au stade

Après la victoire sur l'Allemagne 2-1 en 1941, le journaliste Émile Birbaum s'enthousiasme :

« *Une victoire qui tombe à pic, au beau milieu de la guerre et encore contre les Allemands. Parce qu'il n'y a pas à dire, l'envie de battre les Allemands était féroce*



Fig. 13 : Suisse-Italie, 3-1, le 12 novembre 1939, Zurich.

*dans le pays. Ça devait prendre l'allure d'une démonstration d'indépendance, d'une volonté de résister comme à Paris en 1938 [...]. Un match de football est une bataille, une vraie bataille, sans effusion de sang. C'est ce qui fait que, dans les rues de Berne, le soir, les gens sont comme s'ils avaient remporté une victoire nationale.» (Le Sport suisse, le 23 avril 1941)*

Comment expliquer un tel propos nationaliste? Le discours du rédacteur peut se comprendre à l'aune d'un besoin journalistique de spectaculariser le récit. Émile Birbaum l'exprime lui-même ainsi dans ses mémoires: «*Il s'agit de transposer la réalité, souvent grise, sur le plan du drame, ou de la comédie*» (Birbaum, 1954: 255). Une lecture plus politique nous amène,





Fig. 14 : Suisse-Allemagne, 2-1, le 20 avril 1941, Berne.



Fig. 15 : Suisse-Allemagne, 2-1, le 20 avril 1941, Berne.





Fig. 16 : Suisse-Allemagne, 2-1, le 20 avril 1941, Berne.

par hypothèse, à postuler que le chroniqueur, « *aimant [son] pays d'un amour passionné* » (1954: 122), a profité de la rencontre pour donner libre cours à son patriotisme. Ses métaphores guerrières ne seront pas du goût de la Confédération qui y verra « *une offense à l'Allemagne* », interdira le numéro en question et condamnera *Le Sport suisse* à un mois de suspension (Birbaum, 1954: 121-122).

Les matches internationaux mobilisent massivement les foules depuis les milieux des années 1930, situation qui perdure durant la guerre : 25 000 spectateurs en 1939, au Hardturm à Zurich, pour le

match entre la Suisse et l'Italie ; 35 000 en 1942, à Berne encore, pour un match entre les deux mêmes équipes ; 25 000 spectateurs en 1943, au Stade des Charmilles à Genève, pour Suisse-Hongrie. Or, en cette journée d'avril 1941 pour le match contre l'Allemagne, c'est un record qui est atteint : ce jour-là, une foule compacte de 40 000 personnes est présente à Berne (fig. 16).

À titre de comparaison, le match Suisse-Angleterre en 1938 à Zurich a réuni 25 000 spectateurs, on en comptait 18 000 pour Suisse-Tchécoslovaquie la même année à Bâle et 20 000 pour Suisse-Hongrie,

en avril 1939, à Zurich. Si les différences ne sont pas extrêmement importantes et dépendent en partie du développement des infrastructures, il faut tout de même relever l'attrait populaire des matches internationaux de l'équipe suisse de football durant la guerre, en particulier de ceux joués contre l'Allemagne. Il ne semble pas abusif d'affirmer ainsi que la politisation du jeu a eu une influence certaine sur une population acquise à la notion de «défense spirituelle nationale» et qui craignait son invasion par le voisin germanique. Sur le terrain, les joueurs remplissaient alors la fonction d'ambassadeur du pays et de ses valeurs. Ils étaient des corps politiques faisant face à l'apolitisme sportif, des soldats suisses au service d'une neutralité «intéressée».

## Conclusion

Empreinte d'une certaine prudence, notamment au regard de son originalité dans l'historiographie, notre contribution cherche à mettre en évidence l'apport de l'iconographie pour la compréhension du développement du football durant l'entre-deux-guerres. En effet, l'étude longitudinale d'un corpus d'images allant des années 1910 aux années 1940 permet d'identifier trois qualités à l'image, pour appréhender des corps en mouvement.

Premièrement, une photographie peut permettre de nuancer les conclusions de travaux donnant trop de crédit aux discours journalistiques, lesquels se trouvent souvent emprisonnés dans une reproduction quasi mécanique de stéréotypes à caractère nationaliste portant sur l'Autre et sur soi-même. Ainsi, les joueurs allemands, présentés comme des «monstres» physiques, opposés à des Suisses n'ayant que leur «bravoure» pour rivaliser, n'apparaissent pas tellement différents du point de vue physique. La confrontation de «David» contre «Goliath» ne résiste pas à l'analyse de l'image.

Deuxièmement, l'iconographie permet de valider certaines hypothèses autour de la professionnalisation et de la structuration du football d'élite pendant l'entre-deux-guerres, notamment en ce qui concerne la présentation des équipes ou la codification de certains rituels entourant les rencontres. En effet, les équipes encore mal organisées, dans le cadre de leur présentation d'avant-match, au début des années 1920, adoptent toutes les mêmes rituels autour de 1930. De même, les autres acteurs du football (spectateurs, arbitres ou dirigeants) sont aussi progressivement saisis par les dynamiques de l'institutionnalisation du football, qui organise les tribunes, fixe les règles du jeu et promeut une maîtrise des corps dans l'ensemble de l'espace du jeu.

Troisièmement, l'image donne une multitude d'informations introuvables dans les discours. Elle permet de capter des instants qu'aucun texte ne peut fixer de manière durable. Le corps en mouvement se laisse ici saisir et révèle l'instantanéité de certains moments auxquels les discours maîtrisés (politiques ou journalistiques) ne donnent pas accès. De fait, force est de constater que sous une façade et des velléités apolitiques, les espaces et les corps du football permettent la manifestation de discours politiques bien plus facilement que d'autres espaces sociaux. Ici aussi, les corps rassemblés des joueurs, des dirigeants et des spectateurs dans les stades des années 1940, notamment contre l'Allemagne, soulignent certaines relations diplomatiques et sportives privilégiées. À ce titre, la présence récurrente du général Guisan dans les enceintes sportives est une marque de la prise de conscience par les autorités politiques des enjeux nouveaux entourant le sport d'élite<sup>9</sup>.

Dans ses conclusions, notre contribution se veut avant tout prospective. Elle s'envisage comme un

<sup>9</sup> Dans ce cadre, il convient de souligner que le général Guisan a occupé plusieurs fonctions dans des organisations sportives, comme le Stade-Lausanne, dont il fut le président central durant les années 1930.

appel à une plus grande valorisation du patrimoine iconographique conservé par les institutions sportives et à l'emploi des images dans l'historiographie du sport en Suisse. En effet, il apparaît que leur utilisation ouvre des perspectives nouvelles dans un champ de recherche au sein duquel le corps occupe une place centrale.

Ainsi, autour de certains commentaires journalistiques de l'époque portant explicitement sur la corporéité des adversaires, comme à l'occasion d'une rencontre entre la Suisse et la Croatie en avril 1940, avant laquelle le journaliste Émile Birbaum écrit que «*Larousse a raison: les Croates sont des brachycéphales accentués, de grande taille, d'un vaste développement crânien, de type*

*brun. [...]* » (*Le Sport suisse*, le 24 avril 1940), le recours à l'image ouvre des perspectives analytiques nouvelles. Ces illustrations – publiées dans la presse ou utilisées à des fins commémoratives – permettent de relativiser des prises de position stéréotypées et d'identifier les logiques du développement du jeu à travers l'Europe, en l'absence d'une vraie production d'images animées de sport.

Dans le même temps, elles peuvent se révéler des outils utiles pour faire ressortir le positionnement idéologique des acteurs en question et constituent ainsi autant d'opportunités d'engager de nouvelles recherches et d'approfondir les travaux réalisés sur l'histoire du football (et des sports).

## Abstract

Since its very first years as a spectacle, football is mediatized and the bodies of its different actors (players, leaders and spectators) have been at the centre of the photographer's work. However, beyond its abundance since the interwar period, this material remained outside the main focus from football scholars. Most of the time pictures have been used to support the argumentation, but really rarely as the centre of a study. Taking this lack of research in consideration, our ambition in this paper is precisely to highlight a totally new group of football pictures. Firstly, we want to analyse the professionalization (in its different aspects) of the Swiss football during a (long) interwar period. Secondly, we want to engage some new analysis about the visual codes surrounding football, and to investigate the construction of some new representations around the football's bodies (players, leaders, spectators and journalists). Our study is built on many pictures collected in the archives of the Swiss national federation of football, as from the early twenties onwards, they do have a collection of 10 to 20 pictures for each international game. This material has been crossed with others official documentations which came from the same archives and with a general reading of sport and generalist's newspapers.

**Keywords:** History, Switzerland, bodies, pictures, football.

## Bibliographie

- ABOUT I., CHÉROUX C., « L'histoire par la photographie », in DELPORTE C., GERVEREAU L., MARÉCHAL D. (dir.), *Quelle est la place des images en histoire?*, Paris: Nouveau Monde éditions, 2008, p. 143-180.
- ATTALI M., MONTÉRÉMAL G., « La photographie de sport dans la presse française: une mise en image contrastée de la Libération à la fin des années 1950 », in HAVER G. (dir.), *Photos de presse*, Lausanne: Antipode, 2009, p. 227-238.
- ATTALI M. (dir.), *Sport et média*, Biarritz: Atlantica, 2010.
- BECK P., *Scoring for Britain: International Football and International Politics, 1900-1939*, Londres: F. Cass, 1999.
- BIRBAUM E., *Rencontres sportives et voyages (1904-1954)*, Lugano: La Commerciale S.A., 1954.
- BOSSHARD W., JUNG B., *Die Zuschauer der schweizer Fussballnationalmannschaft*, Zurich: Limatt, 2008.
- BERTHOUD J., QUIN G., VONNARD P., *Le football suisse. Des pionniers aux professionnels*, Lausanne: PPUR, 2016.
- BUSSARD J.-C., *L'éducation physique suisse en quête d'identité (1800-1930)*, Paris: L'Harmattan, 2007.
- BOSMAN F., CLASTRES P., DIETSCHY P. (dir.), *Images de sport: de l'archive à l'histoire*, Paris: Nouveau Monde éditions, 2010.
- Brändle F., Koller C., *4 zu 2. Die Goldene Zeit des Schweizer Fussballs 1918-1939*, Göttingen: Verlag die Werkstatt, 2014.
- CARTER N., *The Football Manager: A History*, Londres: Routledge, 2006.
- CHERMETTE M., « Photographie et actualité dans la presse quotidienne des années 1930: l'essor du photo-journalisme », in DELPORTE C., GERVEREAU L., MARÉCHAL D. (dir.), *Quelle est la place des images en histoire?*, Paris: Nouveau Monde éditions, 2008, p. 332-350.
- CHISARI F., « "Une organisation parfaite": la Coupe du monde de football de 1934 selon la presse européenne », in MOURLANE S. et GASTAUD Y. (dir.), *Le football dans nos sociétés. Une culture populaire. 1914-1998*, Paris: Autrement, 2006, p. 174-189.
- CHISARI F., « Quand le football s'est mondialisé: la retransmission télévisée de la Coupe du Monde 1966 », *Histoire et sociétés*, vol. 18-19, 2006, p. 222-237.
- DEFRANCE J., « L'autonomisation du champ sportif. 1890-1970 », *Sociologie et sociétés*, vol. 27, n° 1, 1995, p. 15-31.
- DEFRANCE J., « La politique de l'apolitisme. Sur l'autonomisation du champ sportif », *Politix*, vol. 13, n° 50, 2000, p. 13-27.
- DELPORTE C., « L'histoire contemporaine saisie par les images? », in DELPORTE C., GERVEREAU L., MARÉCHAL D. (dir.), *Quelle est la place des images en histoire?*, Paris: Nouveau Monde éditions, 2008, p. 55-64.
- DIANA J.-F., « De Berne (1954) à Berlin (2006): un demi-siècle de conquête médiatique sur le football », in WAHL A., *Aspects de l'histoire de la Coupe du monde de football*, Metz: Université de Metz, 2007, p. 235-252.
- DIETSCHY P., « Football et guerre totale: le cas de la Seconde Guerre mondiale », in GASTAUD Y., MOURLANE S., *Le football dans nos sociétés. Une culture populaire. 1914-1998*, Paris: Autrement, 2006, p. 159-173.
- DIETSCHY P., « Images de sport et représentations de la Grande Guerre », in BOSMAN F., CLASTRES P., DIETSCHY P. (dir.), *Images de sport. De l'archive à l'histoire*, Paris: Nouveau Monde éditions, 2010, p. 39-48.
- DI MATTEO K., *Les débuts de la presse sportive suisse: son implication sociale, politique et économique pour le sport: l'exemple du Sport suisse (1905-1947)*, mémoire de licence en Lettres, Université de Lausanne, 2001.

- FLEURY A., « Genève : lieu de mémoire d'une Europe rêvée et de l'Europe des réalités », in GHERVAS S., GUINDANI S. (dir.), *Penser l'Europe : quarante ans d'études européennes à Genève*, Genève : Université de Genève, 2003, p. 89-96.
- FREYMOND J., « Neutralité morale », in ROULET L.-E. (dir.), *Les états neutres européens et la Seconde Guerre mondiale*, Neuchâtel : Éditions de la Baconnière, 1985, p. 93-105.
- GERVEREAU L., *Histoire du visuel au XX<sup>e</sup> siècle*, Paris : Seuil, 2003.
- GERVEREAU L., *Voir, comprendre, analyser les images*, Paris : La Découverte, 2007.
- GRÜN L., *Entraîneur de football : histoire d'une profession de 1890 à nos jours*, thèse de doctorat en sciences du sport, Université Claude Bernard – Lyon 1, 2011.
- GUGGISBERG P. (dir.), *75 ans Ligue nationale ASF*, Muri bei Berne : ASF, 2009.
- GUIDO L., HAVER G., *La mise en scène du corps sportif : de la Belle Époque à l'âge des extrêmes*, Lausanne : Musée olympique, 2002.
- GUIDO L., HAVER G. (dir.), *Images de la femme sportive aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*, Chêne-Bourg : Georg, 2003.
- GUISAN H., « La Confédération suisse et l'éducation physique de la jeunesse », *Revue militaire suisse*, n° 98, 1953, p. 39-46.
- HAYNES R., « A pageant of sound and vision: Football's relationship with television, 1936-60 », *The International Journal of the History of Sport*, vol. 15, n° 1, 1998, p. 211-226.
- HAYNES R., « "Lobby" and the formative years of radio sports commentary, 1935-1952 », *Sport in History*, vol. 29, no 1, 2009, p. 25-48.
- HÉMEURY L., « Entre tribunes et terrain. Les cultures sportives des chefs d'État argentins des années 1880 aux années 1990 », *Histoire@Politique*, vol. 23, n° 2, 2014, p. 97-122.
- HUG P.-A., « De l'utopie au pragmatisme : l'installation du CIO à Lausanne (1906-1927) », in JACCOUD C., BUSSET T. (dir.), *Sports en formes. Acteurs, contextes et dynamiques d'institutionnalisation*, Lausanne : Antipodes, 2001, p. 95-126.
- JOST H.-U., « Menace et repliement », in *Nouvelle Histoire de la Suisse et des Suisses*, Lausanne : Payot, 1983, p. 91-178.
- KOLLER C., « Zur Entwicklung des schweizerischen Firmenfußballs 1920-1955 », *Stadion*, vol. 28, 2002, p. 249-266.
- KOLLER C. (dir.), *Sterndstunden des Schweizer Fußballs*, Münster : Lit Verlag, 2008.
- KOLLER C., « Einleitung: Europäischer Fußball im Zeithaler der Katastrophen », in KOLLER C., BRÄNDLE F. (dir.), *Fussball zwischen den Kriegen*, Zurich : Lit Verlag, 2009, p. 1-22.
- KOLLER C., « Neutralität als Standardsituation », in HERZOG M., BRÄNDLE F. (dir.), *Europäischer Fußball im Zweiten Weltkrieg*, Stuttgart : Kohlhammer Verlag, 2015, p. 153-175.
- KOLLER C., « Football negotiating the placement of Switzerland within Europe », *Soccer & Society*, vol. 11, n° 6, 2010, p. 748-760.
- LAGRANGE E., « L'État et les puissances privées, digressions sur la compétence plénière de l'État et "l'autonomie du mouvement sportif" », in BONAFÉ B., COMBACAU J., D'ARGENT P. (dir.), *Les limites du droit international. Essais en l'honneur de Joe Verhoeven*, Bruxelles : Éd. Bruylant, 2014, p. 183-204.
- LANFRANCHI P., « Football et modernité. La Suisse et la pénétration du football sur le continent », *Traverse*, vol. 3, 1998, p. 76-87.
- LANFRANCHI P., « Entre initiative privée et question nationale. Genèse et évolution des politiques sportives en Europe (Grande-Bretagne, Allemagne, France, Italie) », *Politix. Revue des sciences sociales du politique*, vol. 50, 2000, p. 29-48.



- LANFRANCHI P., «La consommation du spectacle sportif. Une comparaison entre l'Allemagne, l'Italie et la France dans l'entre-deux-guerres», *Le Mouvement social*, vol. 206, n° 1, 2004, p. 115-125.
- MARCACCI M., «Institutionnalisation et "militarisation" du sport en Suisse», in JACCOUD C., BUSSET T. (dir.), *Sports en formes. Acteurs, contextes et dynamiques d'institutionnalisation*, Lausanne: Antipodes, 2001, p. 35-50.
- MARCHETTI D., «Le football saisi par les médias», *Sociétés et représentations*, vol. 7, 1998, p. 309-331.
- MARESCA S., MEYER M., *Précis de photographie à l'usage des sociologues*, Rennes: Presses universitaires de Rennes, 2013.
- MOOSER J., «Die „Geistige Landesverteidigung“ in den 1930er Jahren: Profile und Kontexte eines vielschichtigen Phänomens der schweizerischen politischen Kultur in der Zwischenkriegszeit», *Revue suisse d'histoire*, vol. 47, 1997, p. 685-708.
- MOSSE G., *De la Grande Guerre au totalitarisme: la brutalisation des sociétés européennes*, Paris: Hachette Littératures, 1999.
- PERRENOUD M., *Banquiers et diplomates suisses (1938-1946)*, Lausanne: Antipodes, 2011.
- POCIELLO C., *La science en mouvements: Étienne Marey et Georges Demenjé (1870-1920)*, Paris: PUF, 1999.
- QUIN G., «Football et "Imaginaire national" helvétique (1920-1942). Les matches Suisse-Allemagne au cours de l'entre-deux-guerres, vus par la presse suisse romande», *Revue historique vaudoise*, n° 116, 2008, p. 149-160.
- QUIN G., «La Suisse face à la Grande Allemagne (1933-1942), Éléments pour une histoire du football helvétique», in ATTALI M. (dir.), *Sports et médias, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Biarritz: Atlantica, 2010, p. 761-770.
- QUIN G., «Le tournant "sportif" de la gymnastique féminine helvétique (1960-1985). L'Association suisse de gymnastique féminine entre spécialisation et professionnalisation», *Revue suisse d'histoire*, vol. 65, n° 3, 2015, p. 428-448.
- QUIN G., VONNARD P., «"Par-delà le Gothard". Les matches internationaux Italie-Suisse et la consolidation des champs footballistiques italien et suisse dans l'entre-deux-guerres», *Diacronie. Studi di Storia Contemporanea*, n° 5, 2011, <http://www.studistorici.com/>
- QUIN G., VONNARD P., «Internationale Spiele der Schweiz im Zweiten Weltkrieg. Sport und Politik, Kontinuitäten und Traditionen», in HERZOG M., BRÄNDLE F. (dir.), *Europäischer Fussball im Zweiten Weltkrieg*, Göttingen: Verlag die Werkstatt, 2015, p. 177-195.
- QUIN G., VONNARD P., «Switzerland - a Stronghold in European Football, 1930-1954?», *Sport in History*, vol. 35, n° 4, 2015, p. 531-549.
- TERRET T. (dir.), *Les Paris des Jeux olympiques de 1924*, Biarritz: Atlantica, 2008.
- TÉTART P., «Spectacle sportif, médias et représentations sociales», in TERRET T., FROISSARD T. (dir.), *Le sport, l'historien et l'histoire*, Reims: Épure, 2012, p. 149-191.
- VÉRAY L., SIMONET P. (dir.), *Montrer le sport: photographie, cinéma, télévision*, Paris: INSEP Éditions, 2001.
- VONNARD P., QUIN G., «Éléments pour une histoire de la mise en place du professionnalisme dans le football suisse durant l'entre-deux-guerres: processus, résistances et ambiguïtés», *Revue suisse d'histoire*, vol. 62, n° 1, 2012, p. 70-85.
- WAHL A., LANFRANCHI P., *Les footballeurs professionnels: des années trente à nos jours*, Paris: Hachette, 1995.
- WILLE F., *Le tour de France: un modèle médiatique*, Paris: Presses universitaires du Septentrion, 2003.



# Corps et controverses autour d'une barre de *pole dance* : entre vice et vertu

Monica Aceti

À partir d'une sociologie des engagements et des carrières dans la pratique de la *pole dance*, cette contribution interroge les ambiguïtés d'un corps hybride : athlétique et érotique. Du cirque au cabaret, et donc décriée pour sa vulgarité, la *pole dance* s'est peu à peu diffusée dans le cadre d'écoles de danse et de studios privés dans une modalité sensuelle, sportive et en privilégiant les bienfaits de santé. Les arguments visant à légitimer la pratique sont nombreux, mais la controverse demeure. Ainsi, inévitable objectification des « poleuses » par le « *male gaze* » ou voie d'émancipation *via* l'affichage d'une sensualité assumée ? Ces questions sont discutées à partir d'un terrain ethnographique avec participation observante. Enfin, la tension paradoxale nous a amenée à considérer les différents régimes de pratique ainsi que le degré de réflexivité féministe de chaque poleuse.

**Mots clés :** *pole dance*, controverse, sport, érotisme, réflexivité féministe.

La *pole dance*, en tant que pratique émergente dans l'espace des sports et des activités de forme, peut être qualifiée de danse acrobatique, parfois sensuelle, faisant appel à des exercices de suspension et de rotation autour d'une barre verticale. Du cirque au cabaret, cette activité, dans un premier temps *underground* et intimiste, impulsée dans une modalité sensuelle et expérimentale « au féminin », s'est peu à peu diffusée dans le cadre d'écoles de danse et de studios privés, et la *pole dance* a désormais atteint une certaine notoriété<sup>1</sup>. Son essor, depuis

les années 2010 pour ce qui est de la Suisse romande, révèle deux tendances opposées. Premièrement, l'émergence, puis l'organisation de systèmes de compétition selon des règlements permettent de mesurer et de classer les performances des poleuses par niveau. Cette modalité, qui se caractérise par les figures acrobatiques et chorégraphiées, privilégie une excellence artistique et sportive et s'inscrit dans un processus de sportivisation

<sup>1</sup> S'il n'existe pas de recensement du nombre de pratiquant.e.s comme sur le modèle associatif des sports de fédération, on peut néanmoins citer la

présence en Suisse de 13 studios de *pole dance* inscrits en mai 2017 à titre de membres officiels de la *Swiss Pole Sports Federation*. Le nombre de client.e.s par école est très variable. <http://www.swisspolesportsfederation.com/membres-partenaires/>

avec pour modèle les fédérations sportives et l'ambition que la discipline acquière une reconnaissance olympique. Le niveau technique des athlètes a progressé très rapidement. Si un certain amateurisme connotait les premières compétitions, permettant à des femmes *lambda* d'âge adulte de se lancer dans ces concours et de remporter quelques titres, le niveau des figures et des chorégraphies atteste désormais soit d'acquis antérieurs en provenance de disciplines telles que la gymnastique rythmique et sportive ou artistique, les agrès ou la danse, soit de compétences acquises de manière rigoureuse et intensifiée dans la discipline et dès le plus jeune âge. Deuxièmement, on assiste à une «édulcoration» des marqueurs érotiques associés à la *pole dance* de cabaret. En effet, plus les figures sont spectaculaires et tendent vers une dextérité technique et artistique ainsi que vers une perfection corpo-sportive, plus s'opère un effet de neutralisation des corps sexués pourtant quasiment dénudés. Mais si les athlètes performant dans des appareils minimaux (top et shorts moulants), la raison pratique est technique, afin de permettre à la surface de la peau en contact avec la barre de «gripper»<sup>2</sup>. Aussi, les discours des poleuses, relayés dans les médias mais également à l'entraînement, tendent le plus souvent à mettre en avant les bénéfices de forme, de plaisir et de dépassement. Lorsqu'ils se réfèrent aux caractéristiques érotiques, c'est généralement sur le mode de l'humour ou de la parodie. Cette volonté de se distancier du monde du strip-tease et des night-clubs en s'inscrivant dans la catégorie des sports permet de légitimer la *pole dance* et de l'ouvrir à divers publics, tels que les enfants, les adolescents, les «+40» ou les hommes<sup>3</sup>. La sportivisation de la *pole dance* participe à une certaine

démocratisation de l'activité<sup>4</sup>, ce qui suscite une augmentation de l'offre dans un marché soumis à la concurrence entre écoles *via* le déploiement de filiales dans diverses villes<sup>5</sup>. Pour autant, les propriétés sensuelles de la *pole dance* sont souvent présentes en filigrane ou proposées au choix parmi la palette de cours («*pole exotic*», «*crazy pole*»), mais également rappelées sans détour comme sur l'affiche de la compétition internationale de Pole Theatre Switzerland 2017 qui s'est déroulée au casino de Montbenon de Lausanne (fig. 1).

Ce choix marketing met en avant les compétences acrobatiques (figure d'inversion avec grand écart facial) et les stéréotypes érotiques (sous-vêtements en dentelle, hauts talons et chevelure détachée). L'assemblage paradoxal de la performance extrême et des attributs hypersexualisés de «la femme érotique» amène à interroger le statut spectaculaire de ces corps hybrides. Par ailleurs, la compétition, qui regroupe des amateurs et des professionnels s'inscrivant dans des registres chorégraphiques intitulés *art*, *drama*, *comedy* ou *exotic*, a été ouverte également, pour la première fois selon les propos des organisateurs de l'événement en question, à la catégorie *kids* et *ado* (enfants de 7 à 17 ans).

Notre contribution porte sur les controverses qui animent la *pole dance* et vise à étayer et à renouveler les approches sociologiques concernant les femmes et le sport en y intégrant la question de l'érotisme<sup>6</sup>. Le

<sup>2</sup> Des produits de type magnésie ou «grip» sont utilisés sur les mains, derrière les genoux, etc., afin d'éviter de glisser le long de la barre ou de chuter.

<sup>3</sup> Les cours de mini-poleuses se développent dans les écoles.

<sup>4</sup> Au sens d'expansion du nombre de pratiquant.e.s par une ouverture en matière d'âge et de sexe. Quant au milieu social, faute de données précises, on ne peut se prononcer. Néanmoins, les observations effectuées dans les terrains donnent à voir une clientèle qui affiche tendanciellement des éléments de culture populaire (parler franc, habillement, consommation et rôle familial traditionnel).

<sup>5</sup> À titre d'exemple, l'école *Pole Emotion* proposait dans son planning, entre mai et juin 2017 et avec une équipe de 72 enseignant.e.s, 283 cours dans 8 salles différentes situées en Suisse romande (<https://my.pole-emotion.ch/pole-emotion/web/index.html#/>; <https://www.pole-emotion.ch/team/>, consulté le 16.06.17).

<sup>6</sup> On s'intéresse ici plus particulièrement aux désirs et aux plaisirs des sens féminins et aux manières de le stimuler, de le susciter, de le surjouer ou de



Fig. 1 : Affiche de promotion de la compétition internationale *Pole Theatre*, au casino de Montbenon, 28, 29 et 30 avril 2017.

statut de ces corps hybrides, en particulier, et la capacité performative et hyperbolique de ces mises en scène seront pensés avec la philosophe Judith Butler (2000, 2005). Si divers travaux dans le domaine de la sociologie du sport ont démontré l'androcentrisme du monde du sport, le « *male gaze* »<sup>7</sup>, l'objectification des femmes ou ce que font les diverses formes de dominations (symboliques) masculines telles que les injonctions paradoxales ou autocontraintes endossées par les femmes dans le milieu essentiellement masculiniste du sport (Aceti, 2012 ; Mennesson, 2005, 2006), plus rares sont les travaux qui croisent sport et érotisme au féminin dans une perspective de « trouble » dans le genre ou d'*empowerment* (Hargreaves, 2006) (fig. 2). Or, l'enjeu

de cet article est précisément de ne pas réduire d'emblée la pratique de la *pole dance* à une activité d'auto-alienation portée par des femmes-objets qui assumeraient à leur insu une domination symbolique les amenant à se mettre en scène selon les canons d'attentes stéréotypées d'hommes. Mais le propos consiste aussi, au-delà des apparences, à envisager dans sa complexité l'analyse d'un objet sociologique paradoxal et controversé.

### Terrains et méthode

Mon entrée sur ce terrain un peu particulier était accompagnée d'idées reçues : les femmes consommatrices de cours de *pole dance* rendraient compte d'un processus d'hypersexualisation, soumises à l'imaginaire du corps désirable et sexy et, qui plus est, en réponse à des demandes d'hommes... C'est donc à contrecœur que je me suis résolue à franchir le seuil d'une salle

le réduire. Voir les interrogations stimulantes sur le « jouer ? » dans différents contextes dans la revue *Terrain* (Giard et al., 2017).

<sup>7</sup> Entendu comme le regard masculin sur des femmes réduites à des objets érotiques.





Fig. 2 : © Pierre-Yves Massot.

d'entraînement. Mon ancrage féministe et mes goûts artistiques et sportifs étaient contrariés, puisque j'étais plutôt portée vers des pratiques permettant des situations de mixité, de parité ou perméables à l'interchangeabilité des rôles, bref des activités moins genrées, telles que la capoeira, la danse contemporaine, l'escalade. Première impression sur le terrain : je découvre un entre-soi féminin, rideaux tirés, miroirs et huit barres de *pole dance* dans un décor rose bonbon. L'encadrement est accueillant et

ordinaire, tel que l'on peut s'y attendre dans une structure de mise en forme pour des groupes. Fait notoire, l'ambiance est *a priori* bienveillante envers toutes les formes de corps, puisqu'un nombre assez important de participantes font partie de la population dite en «surpoids», ciblée actuellement par la lutte contre l'«obésité». Ces femmes avec du «corps en trop», pour le dire avec Patrick Baudry (2003), dansent, bougent, se musclent, se lancent dans des figures acrobatiques impressionnantes.

Elles osent s'élever, en s'enroulant le long de la barre à la force de leurs bras et grâce aux techniques d'accroche entre la peau et le métal vers les hauteurs pour serrer l'instrument, entre leurs cuisses, et s'inverser, tête en bas, bras libérés, corps en rotation aérienne. Je me dis : « *sans doute, au-delà de l'apprentissage gratifiant des techniques du corps de l'activité sportive, apprivoisent-elles également un corps à soi, un corps dansant qui s'exprime entre ilinx et vertige sensuels* ». Dans mes premières notes de terrain, je relève deux impressions qui balaient les prénotions : d'une part, le plaisir et l'intensité du mouvement dansé, vécu et ressenti est éminemment palpable et, d'autre part, le sentiment que cet espace de pratique, d'apprentissage et d'entraînement accueille de la diversité. L'acte efficace, émotionnel et artistique de la danse, couplé à des valeurs pédagogiques de tolérance envers, par exemple, des corps éloignés des canons de la minceur donne une plus-value à l'activité de la *pole dance*. C'est avec le regard critique de Geneviève Rail (2014) sur la « Clinique de l'obésité » que je pose l'hypothèse que les poleuses corpulentes participent à déconstruire les « cartes postales » de l'« obésité ». Dans le prolongement de cette prémisse, la pole peut-elle favoriser d'autres processus libérateurs ou émancipateurs ? La monitrice fait preuve d'attention, accompagne et transmet par palier, et donc sans danger, les bases et les techniques acrobatiques. Les participantes démontrent de l'engagement pour parfaire des mouvements en suspension, difficiles et douloureux. Vient le plaisir d'une inversion spectaculaire parfaitement maîtrisée ou du mouvement dansé en situation d'élévation couplée à la rotation. Ainsi, entre risque et jubilation, apprentissage de ses limites, échecs et réussites de nouvelles figures, l'expérience de l'activité et de la diversité de ces modalités m'ont amenée à revoir mes représentations de départ portées par les prénotions de l'auto-objectification des femmes. Je décide alors de faire de ce terrain un objet de recherche sur un temps plus long. La participation à des entraînements (environ une fois par semaine) dans une école de *pole dance* en région romande démarre en 2012

et reste d'actualité. Ce terrain est étudié par l'observation participante dans la durée, mais dans une modalité de loisir, de façon modérée et par touches immersives. L'intérêt d'un tel suivi permet de s'introduire dans la routine de l'activité et d'approcher son fonctionnement en suivant le parcours de la néophyte – observatrice et participante – qui s'inscrit à l'école comme toute autre cliente et qui devient poleuse. Le temps long de l'engagement a ensuite permis de saisir et de comprendre divers détails techniques, les variations dans les didactiques d'enseignement, les carrières et les bifurcations des enseignant.e.s de l'école, de déceler par une présence régulière le sens des interactions et, si possible, ses ressorts cachés, mais aussi les évolutions au sein de l'école, telles que des innovations dans l'offre des cours (*yoga fly*, cerceau aérien, etc.). Comme tous les membres de l'école, je reçois les lettres d'information et des rappels en cas de retard de paiement. À ces données liées à une fréquentation constante s'ajoute la participation plus engagée à deux spectacles d'école (en 2015 et en 2016), ainsi qu'à des stages ou *workshops* proposés par des « pros ». Le suivi de l'évolution du milieu est également effectué par l'étude comparative d'événements (championnat suisse 2012, Pole Théâtre Switzerland 2015 et 2017), quelques observations de shows en cabaret ou de performances théâtrales<sup>8</sup>, ainsi que l'analyse de matériaux filmiques postés sur YouTube.

## Un horizon d'hypothèses

Selon les lieux, l'activité se décline en styles, en techniques et avec des finalités propres. La particularité de la *pole dance* tient à la fois à ce lien historique avec la danse

<sup>8</sup> One Woman Show de Rachel Monnat, intitulé « Rachel et ses amants », 2012 ; compagnie Hodworks, Krassen Krastev en solo avec « GGGang », 10 mars 2017, Théâtre Sévelin, dans le cadre des fêtes du Slip et des Printemps de Sévelin.

de cabaret et à l'ancrage plus ou moins assumé avec un imaginaire érotique. Je décide de prendre au sérieux cette activité tantôt décriée tantôt adulée, en tant qu'objet sociologique à part entière. Précisément parce que l'activité suscite des réactions ambivalentes, saisir les causes de son dénigrement au regard d'une culture artistique ou sportive plus légitime doit être articulé aux motifs qui mobilisent les adeptes de la *pole dance*, les *insiders*. À une sociologie des engagements et des carrières qui permet d'appréhender le «devenir poleuse» vers des modalités d'excellence et de virtuosités plurielles s'ajoute la perspective des mobilisations critiques – à savoir des degrés de conscience et des capacités critiques – des pratiquant.e.s concerné.e.s.

Ainsi, l'horizon d'hypothèses suivant est posé : la *pole dance*, à titre d'outil de médiation permettant de dire «par corps» et de performer des gestuelles sensuelles, peut-elle être porteuse pour les femmes d'émancipation dans le domaine des désirs et des plaisirs ? Que dire de la relation qui se joue entre la barre – éminemment phallique – et les femmes ou les jeunes filles vis-à-vis du domaine de l'érotisme ? Quelles en seraient les conditions d'*empowerment* vers un désir «au féminin» et non pas assujetti aux normes érotiques androcentrées ?

Rappelons dans un premier temps que la sphère de la sexualité est, selon les travaux de Nathalie Bajos et Michel Bozon (2012 : 21) pour la France du moins, «très fortement ambivalente à l'égard de l'idéal égalitaire». Le résultat le plus remarquable est la persistance d'un clivage dans les représentations de la sexualité féminine et masculine, alors même que de profondes évolutions dans les trajectoires sexuelles des femmes les rapprochent de celles des hommes. Les auteurs ont principalement relevé une représentation essentialiste qui perdure chez les hommes, mais également partagée par les femmes, à savoir que les hommes auraient *par nature* davantage de besoins sexuels que les femmes et que l'affectivité serait le propre des femmes, alors même que les deux partenaires ont autant envie l'un que l'autre lors d'un rapport sexuel.

Si bien que même des femmes qui «*ont une vie sexuelle assez diversifiée ne se sentent pas autorisées à en parler autrement qu'en termes assez traditionnels*» (2012 : 22). Bajos et Bozon soulignent que cette pression sociale sur la réserve sexuelle liée à la sanction sociale «*qui guette celles qui disent avoir des rapports sans lendemain*» (2012 : 22) a des effets subjectifs, éventuellement producteurs de mal-être, en tout cas révélateurs d'attentes sociales incorporées. Selon les auteurs, tout se passe comme si la sexualité fonctionnait comme un réservoir ou comme un conservatoire de représentations inégalitaires entre les sexes<sup>9</sup>.

Peut-on, au vu de ces faits et chiffres, interpréter l'avènement de la *pole dance* et, en particulier, l'effervescence et le succès des offres de cours connotées sexy comme un signe d'ouverture vers des représentations plus libérées et plus affranchies de la «réserve sexuelle» assignée aux femmes ? Autrement dit, peut-on relier le fait de s'adonner à la *pole dance* et d'énoncer par corps de la sensualité et des formes d'expression en lien avec le désir à des envies de s'affranchir des stéréotypes essentialistes ? Toutefois, le fait d'exprimer plus ouvertement un érotisme assumé, voire de l'afficher de manière décomplexée, n'est pas sans susciter un certain nombre de critiques en retour, voire de sanction sociale, et donnant matière à des controverses.

## Des controverses à partir d'enjeux moraux et sociaux

Les controverses sont liées à des régimes d'interaction, à savoir l'articulation entre sujet en action et cadre

<sup>9</sup> Dans les résultats de l'enquête *Contexte de la sexualité*, réalisée en 2006, les hommes interrogés sur leur nombre de partenaires au cours de la vie en déclarent en moyenne 8 et les femmes n'en rapportent que 4. Cet écart révèle un «travail d'approximation» selon les auteurs, basé sur les normes valorisées des sexualités masculines et féminines. Ainsi, les hommes déclarent l'ensemble de leurs expériences sexuelles, alors que les femmes auraient tendance à ne décompter que les «histoires qui ont duré et qui ont compté affectivement» (Bajos & Bozon : 22).

d'interaction tant spatial que social. En fonction des situations d'exposition de soi et des lieux sociaux de réalisation de ces mises en scène de soi, des relations de reconnaissance ou de délégitimation se nouent dans des contextes allant du plus concret au plus virtuel, mais aussi du plus privé au plus public. On s'interroge alors sur le sens de ces expressions de soi – par la pratique de la *pole dance* – en termes d'*empowerment*, à savoir d'acquisition d'autonomie et de potentialités d'agir. Jennifer Hargreaves (2006) dans un article sur les approches féministes dans le sport associe l'*empowerment* au développement de soi avec la capacité pour des femmes de prendre leurs décisions en fonction de leurs propres intérêts. « *L'empowerment est lié à l'autonomie avec l'idée que le sport donne un certain pouvoir aux femmes* » (2006 : 111) exprimé par le corps (sensations de force et de bien-être, habiletés motrices, corps utilisé dans la danse et le sport de façon sensuelle, confiance, etc.). Cela dit, non loin de cette production de reconnaissance, des formes d'instrumentalisation latentes ou de hiérarchies sociales, masculines entre autres, peuvent révéler des situations d'auto-objectification. En référence à Golay *et al.* (2011 : 56), utilisant cette notion à propos de l'engagement d'athlètes féminines dans le *twirling baton*, « *cette théorie rend compte du fait que non seulement les femmes et les filles sont considérées comme des objets par les autres, mais qu'elles se voient aussi, elles-mêmes, du point de vue de l'autre* ». Dénier d'autonomie, passivité, interchangeabilité, violabilité, instrumentalisation ou encore réduction de la personne à son seul corps, à son apparence ou à des parties de son corps sont des traits caractéristiques de l'objectification.

Quel régime d'action s'applique à la *pole dance* et quels sont les enjeux moraux et sociaux sous-tendus ? L'ambiguïté est précisément de mise : vecteur d'*empowerment* pour soi *versus* objectification de son corps par un public dont le regard est « masculinocentré ». Si la *pole* est décriée pour ses gestuelles sexualisées et ses

caractéristiques douteuses par la *doxa* de la culture, du sport et de l'éducation bien-pensante, c'est parce qu'elle est associée au vulgaire. Et probablement, par extension, les gestuelles connotées sont associées à des corporéités populaires. Or, cette modalité bien que dépréciée suscite de l'engouement, comme en témoignent sa popularité grandissante ainsi qu'une curiosité médiatique. Le nombre de vidéos en circulation atteste l'essor mondialisé de la *pole dance* tous styles confondus (314 000 vidéos sur YouTube en février 2013 et 7 310 000 en juin 2017). Penser l'ambivalence de la *pole dance*, entre déni et admiration ou dégoût et fascination, amène à questionner la construction du désir érotique à travers l'interaction entre les poleuses et le contexte moral et social (Hacking, 2008). Or, le sens donné à la pratique de la *pole dance* dépend de mises en scène diversifiées et non d'un simple dualisme entre vice et vertu. Ainsi, l'approche proposée pour saisir cette tension discursive est celle de la sociologie des controverses. Analyser le phénomène *pole dance* dans cette perspective, c'est l'appréhender comme un processus dynamique d'engagement et de mobilisation face à des épreuves (Barthe *et al.*, 2013). Je m'appuie également sur une « *conception feuilletée de la controverse* » au sens de Cyril Lemieux (2007). Il s'agit de saisir la variété des arguments en fonction des scènes d'expression, du plus public au moins public, tant dans l'entre-soi féminin d'une séance de *pole* dans une école qu'au travers de formes de diffusions virtuelles sur le Net, éminemment publiques. Les contraintes morales ne pèsent pas de la même manière selon les espaces de pratiques et d'expression, selon les styles de danse et selon le type de public et sa proximité avec la poleuse. Afin de saisir des éléments permettant d'interroger les enjeux soulevés par des régimes d'action plus ou moins légitimes, la perspective d'analyse dans un « *style pragmatiste* » (Barthe *et al.*, 2013) doit permettre d'articuler en même temps les dimensions stratégiques (analyse des rapports de force) et argumentatives (cohérence discursive)

constitutives de l'objet de la controverse (Lemieux, 2007) qui se révèle au travers d'épreuves. Dans le cadre de la *pole*, les épreuves peuvent être l'échec répété face à une figure acrobatique, les blessures, les chutes, une compétition ou la participation à un spectacle, ou encore des événements amenant au retrait plus ou moins contraint de l'activité (par exemple, des blessures à répétition, une grossesse, des innovations techniques ou de nouvelles tendances qui nécessitent des formations continues). Aux épreuves liées aux techniques corporelles s'ajoutent les regards sur soi, les considérations des autres et sa propre estimation de sa performance sportive ou dansée ainsi que de son expression sensuelle... ou grotesque.

### Des régimes de mise en scène plus ou moins légitimes

S'intéresser aux capacités réflexives et critiques des poleuses vis-à-vis de leur engagement dans l'activité invite à rendre compte au travers des terrains des signes révélateurs d'*empowerment* ou d'auto-objectification, ainsi que des discours et des faits énoncés par les personnes concernées. Nombre de poleuses tentent de se démarquer de l'image de cabaret et de *lapdance* qui connote négativement et vulgairement l'activité. L'association dite « sulfureuse » est maintes fois dénoncée dans les reportages, dans les articles et par les adeptes. Certes, la *pole* est associée à une « *image sexy et glamour, mais aujourd'hui, c'est vraiment devenu un sport* »<sup>10</sup>. Pour Anaïs, 25 ans, professeure de *pole dance*, interrogée dans le journal *Le Matin* en 2014 : « *C'est un véritable sport qui demande de la force, de la souplesse, de l'endurance ainsi qu'un moral*

*d'acier* »<sup>11</sup>. Démontrer que la pratique s'en distancie désormais est un leitmotiv. Mais dans une perspective féministe critique, la *pole dance* est perçue comme une technique érotique de service pour autrui (« le mari ») comme l'illustre cet extrait : « *la pole-dance est un sport reconnu, qui peut faire beaucoup de bien aux femmes. Elles peuvent notamment apprendre par ce moyen à mieux accepter leur corps. Par contre, je suis opposée à l'« objectisation » [sic] des femmes, qui y vont simplement pour faire plaisir à leur mari* »<sup>12</sup>. Cette conception de la *pole* est alors combattue par les pratiquantes qui se présentent « *comme des sportives et non des strip-teaseuses* ». Dans un article intitulé « *La pole dance intrigue au milieu des autres stands* »<sup>13</sup>, à propos de démonstrations organisées dans le cadre du Comptoir suisse à Lausanne en 2013, Coralie Bailly, fondatrice de l'École Pole-Emotion, est présentée comme étant « *rompue au démontage des clichés* ». Elle rappelle que « *la pole dance est avant tout un sport. Nous aurions refusé de nous présenter dans les caves. Du coup, notre présence ici, en pleine lumière, me réjouit. Elle confirme ce que j'annonçais il y a huit ans, quand je lançais mon école malgré un certain nombre de moqueries* » (*ibid.*). On assiste à un processus de légitimation progressive de cette pratique par le régime des mises en scène sportives en « *pleine lumière* » et par sa visibilité croissante dans les médias. Selon les propos d'Alexandra, 40 ans, élève de l'École et chauffeuse poids lourds de métier, rapportés dans l'article précédent, l'ambiance est « *très bon enfant* » et les réactions négatives sont

<sup>10</sup> Reportage « Les visages de la *pole dance* – 1<sup>re</sup> partie, montage et voix off Hélène Douay, <https://www.youtube.com/watch?v=g6KLklgVpHk>

<sup>11</sup> Journal *Le Matin*, « Championnat suisse. L'envol de la *pole dance* », 11 janvier 2014, <http://www.lematin.ch/suisse/envol-pole-dance/story/26361682?track>

<sup>12</sup> Propos tenus par Giovanna Garghentini Python, directrice d'Espace-femmes, association fribourgeoise visant à promouvoir le rôle de la femme dans la société, 1<sup>er</sup> juillet 2014, *La Liberté*, p. 13.

<sup>13</sup> Article posté le 19 septembre 2013, sur une page Facebook : <https://www.facebook.com/Pole.Emotion/photos/a.191116070927342.38064.191106677594948/587562247949387/?type=3&theater>





Fig. 3: page Facebook, <https://www.facebook.com/Pole.Emotion/photos/a.191116070927342.38064.191106677594948/587562247949387/?type=3&theater>

rares : « *Je n'ai vu qu'une dame mettre la main sur les yeux de son mari et l'emmener au loin* » (*ibid.*). Le public majoritairement féminin démontre de l'intérêt, confirmant l'avis de la chargée de communication de la manifestation : « *Avec le côté canaille en sus, nous avons pensé que cela constituerait une animation sympa* » (*ibid.*) (fig. 3).

En comparant plusieurs démonstrations de *pole dance*<sup>14</sup> avec le championnat Miss Pole fitness Berne/Suisse romande, qui s'est tenu dans une discothèque (Liquid

Club, Berne, 24 mars 2012), ensuite avec le Miss Pole Fitness Switzerland, qui s'est déroulé au Volkshaus de Zürich (2 juin 2012), puis les championnats de Pole Art en 2015 et 2017 à Lausanne, on constate que plus le niveau des athlètes s'élève, plus les gestuelles perdent de leur caractère érotique. La déssexualisation des poleuses s'illustre dans l'exemple suivant : l'ouverture en grand écart frontal effectuée en suspension inversée à l'aide de la barre par une poleuse ex-ballerine très performante rejoint le régime des prouesses de la danse classique (fig. 4), du cirque ou de la gymnastique artistique à travers une imagerie de la flexibilité, de la grâce et de l'aisance.

En passant par la version compétitive et spectaculaire des championnats de *pole dance*, le niveau artistique,

<sup>14</sup> Dans le cadre du Comptoir d'Yverdon-les-Bains (28 mars 2012) ou de la fête des 75 ans de la FSG Saint-Cierges (29 septembre 2016).



Fig. 4 : © Pierre-Yves Massot.

technique et acrobatique a augmenté par hybridation avec les autres domaines sportifs et artistiques ainsi qu'au travers des échanges avec des athlètes internationaux. L'ambiguïté est alors neutralisée par le contexte des compétitions sportives<sup>15</sup>. Les mouvements et les ondulations qui tendraient au vulgaire sont pénalisés et, dès

lors, bannis. Dans le cadre de la compétition nationale de *pole dance* en 2014 au Casino Théâtre de Genève, le règlement était strict concernant la tenue qui devait être correcte : « *body et shorty couvrant les fesses. Pas de strings, pas de chaussures ni de bottes* »<sup>16</sup>. Lors du championnat suisse de Pole Dance de 2014, les « interdits » (*Verbote*)

<sup>15</sup> Les modèles de compétitions sont : World Pole Sport Championship, U.S. Pole Federation Championship, Pole Art, Miss Pole Dance America ou the International Pole Masters Cup Championship.

<sup>16</sup> Journal *Le Matin*, « Championnat suisse. L'envol de la *pole dance* », 11 janvier 2014, <http://www.lematin.ch/suisse/envol-pole-dance/story/26361682?track>

visaient tout ce qui rappelle l'érotisme<sup>17</sup>: « - nudité; - toucher ou montrer des parties de corps intimes; - une pose sexuelle ou vulgaire pendant la performance »<sup>18</sup>. Dans un autre paragraphe, il était rappelé qu'il est « interdit d'être nu », que la « chorégraphie ne peut contenir aucun geste érotique ou déplacé ». Les chaussures ne sont pas permises et « l'Outfit [sic] doit être correct et rester à sa place. (Derrière et poitrines doivent rester couverts.) » (traduction libre de l'auteure)<sup>19</sup>. Dans le règlement de la Swiss Pole Sport Federation de 2016, les consignes rappellent également des interdits tels que: « - se déshabiller sur scène, - les tenues à forte connotation sexuelle (strings, transparence sur les parties intimes, etc.). Par contre, le port de chaussures à talon, avec ou sans plates-formes est permis, mais "les bottes et chaussures montantes au-dessus de la cheville sont proscrites, en raison de l'avantage qu'elles procurent en termes de prise", de même que « les matières genre latex ou cuir »<sup>20</sup>. Dans le règlement de 2016 de la Swiss Pole Federation, les critères d'évaluation sont décrits de manière plus précise et si « l'apparence (et non plus les poses ou les gestes comme en 2014) doit être de nature à captiver l'intérêt du public et des juges, sans jamais être vulgaire ni indécente », ce sont les informations concernant le « système de scoring » tant technique qu'artistique qui sont décrites avec plus de précisions. La morale sportive se réserve néanmoins le droit d'intervenir puisque « les transparences dans le costume sont admises tant qu'elles ne concernent pas la poitrine, les fesses ou la région pubienne. La nudité de ces mêmes zones (excepté la poitrine pour les hommes) durant

la performance donnera lieu à la disqualification immédiate du concurrent »<sup>21</sup>. La version sportive et épurée de ses connotations érotiques a certainement concouru à la légitimation de la *pole dance*. Décrire les régimes d'action (contexte, style, gestuelle, habillement) qui relèvent de styles de pratique du plus « acro » au plus « sexy » permet de saisir la dynamique des conflits et des légitimités plurielles. Mais ce sont également les acteurs et les actrices selon leur âge, statut professionnel, morphologie, situation de vie ou autre, qui se positionnent comme poleuses de manière plus ou moins affichée (en postant leurs photos de pole sur Facebook, sur leur profil WhatsApp ou des chorégraphies sur YouTube). Dans le cas des enfants ou des adolescentes qui s'inscrivent à des cours de *pole dance*, la question de la légitimité de cette pratique ou de son indécence crée une controverse qui relaie les polémiques contemporaines et plus générales relatives à l'hypersexualisation des petites filles (Liotard, Jamain-Samson, 2011). La critique concernant l'« objectisation » des femmes est rappelée « dans le fait de donner des cours à des petites filles »<sup>22</sup>. Tout se passe comme si l'offre des cours de *pole dance* pour des enfants de 8 à 12 ans venait rappeler l'origine non vertueuse de la « pole cabaret ». Or, comme énoncé précédemment, la sportivisation de la pole tend à l'éloigner de ses caractéristiques douteuses, et l'organisation des championnats de Pole Art Lausanne pour *enfants* et ados en 2017 relève de cette évolution vers la modalité sportive.

Si le régime d'incorporation des techniques de pole peut être neutralisé dans une certaine mesure par un engagement sportif, la pole est fondamentalement une « danse à plusieurs facettes »<sup>23</sup>. La carrière de poleuse peut suivre le chemin de l'incorporation d'une culture de la pole au féminin, au sens de Simone de Beauvoir d'un

<sup>17</sup> <https://pole-fit.ch/cms/assets/PDF/Reglement-Schweizer-Meisterschaft-im-Pole-Dance.pdf>

<sup>18</sup> « - Nacktheit - Berühren oder zeigen von intimen Körperstellen; - Eine sexuelle oder vulgäre Haltung während des Auftritts. »

<sup>19</sup> « Das Outfit muss korrekt sein und an seinem Platz bleiben. (Po und Brüste sollen bedeckt bleiben.) »

<sup>20</sup> Swiss Pole Sport Federation, Règlement Partie 2. Swiss Pole Arts Competition Genève, janvier 2016, <http://www.swisspolesportsfederation.com/wp-content/uploads/2016/03/F6ReglementSPAC.pdf>

<sup>21</sup> <https://suissepoleshows.ch/reglement>

<sup>22</sup> *La Liberté*, 1<sup>er</sup> juillet 2014, p. 13.

<sup>23</sup> *La Liberté*, 1<sup>er</sup> juillet 2014, p. 13.

devenir femme en apprenant à performer son genre sexy pour des bénéfices de bien-être...

## Entrer dans la pole : une Maison des femmes sans hommes?

Selon les textes de promotion, la *pole dance* allie les avantages du gainage musculaire, un «*corps entraîné de partout*» (*durchtrainierten Körper*<sup>24</sup>), aux bienfaits psychologiques, tels que la «*redécouverte d'une confiance perdue*»<sup>25</sup>. Ce «*sport facteur de plaisir*» (*Freude am Sport*) est présenté comme un loisir accessible à «*des femmes de tous âges et de tous styles*»<sup>26</sup>, où l'«*on se libère des préjugés*». La pratique de la pole est policée en surface par les références à la santé et aux bénéfices de l'activité physique, tout en croisant le domaine des consommations et des intérêts proprement féminins. Les cours de pole sont d'ailleurs complétés par une panoplie de promotions alternatives allant du renforcement ciblé (cours de «*Sexy Body Sculpt axé sur un renforcement spécial bikini body*»<sup>27</sup> pour être «*prête pour l'été*») aux techniques de *legwork*, «*un cours de gym sur talons hauts*»<sup>28</sup>. Ce dernier est présenté comme le «*sport qui enthousiasme les Américaines!*»: «*c'est la folle idée qui fait fureur à New York! Cette activité en vogue est particulièrement recommandée pour affiner la silhouette et adopter une démarche sensationnelle*». En ce sens, à l'image de la «*Maison des hommes*» dont parle Maurice Godelier (1982), prendre des cours de *pole dance* amenant à la fréquentation régulière d'une école et à la consommation de ses offres diversifiées peut être décrit comme une initiation qui se

déroule dans la «*Maison des femmes*». Mais de quels apprentissages s'agit-il et quels idéaux sont-ils transmis ou valorisés dans ces espaces d'entre-soi féminin?

## J'adopte un sexy lifestyle!

Le premier contact de Rachel avec la pole s'inscrit dans le cadre d'un cours privé à visée sensuelle et non pas sportive: «*J'ai fait ces cours privés, quelques heures et ça m'a plu. On apprenait tout de suite une petite chorégraphie pour apprendre à bouger, apprendre un peu à séduire. Je trouvais bien parce que quand j'étais jeune, on me demandait de faire des strip-teases, j'étais complètement gauche et du coup, c'est vrai que je trouvais chouette d'apprendre*» (entretien, Renens, 4 novembre 2012). Dans cet extrait, l'acquisition de compétences d'effeuillage fait partie des intérêts ou des envies déclarées de Rachel et s'inscrit dans l'offre des consommations corporelles à visée érotique, telles que les cours de *gogo dance* chorégraphie, de burlesque, de strip-tease, etc. Certaines écoles de *pole dance* proposent une gamme d'activités annexes, comme l'animation d'anniversaires, de mariage, les enterrements de vie de jeune fille ou les «*Divorce-Party & Cœur Brisé*». Selon Segalen (2005: 162), la variété des mises en œuvre de ces rituels contemporains est désormais la norme. Ainsi, le rituel conservateur de l'anniversaire ou de l'enterrement de vie de jeune fille peut se doter de nouveaux atours, éventuellement sexy. Après un divorce, madame peut s'offrir une animation *pole dance* et partager entre copines un projet d'affirmation de sa libération érotique si l'on s'en tient au slogan suivant: «*just divorced, state of freedom*» et à son mode d'emploi: «*Le moment de prendre un nouveau départ est enfin arrivé! Une femme a besoin de penser à elle et d'être rassurée*»<sup>29</sup>. La montée en puissance d'un «*sexy*

<sup>24</sup> Flyer de Pole Studio, Daniela Baumann, Loft 1, Zürich.

<sup>25</sup> <http://www.pole-emotion.ch/473.html>

<sup>26</sup> L'Illustré en ligne, 29.06.10.

<sup>27</sup> <https://www.pole-emotion.ch/cours-special-sexy-body-sculpt/>

<sup>28</sup> <https://www.pole-emotion.ch/categories-de-cours/stages/stiletto-legwork/>

<sup>29</sup> <http://www.pole-emotion.ch/180301.html>

*lifestyle*» et des méthodes psychologisantes de coaching de ce matériau de séduction participe d'une société d'individus narcissiques et hypermodernes (Aubert, 2006) qui seraient repliés sur la (re-)valorisation de soi. Consommer et exister au regard des autres demande ainsi une maximisation de son capital esthétique ou érotique, ce qui n'est pas sans effet pervers<sup>30</sup>, tout en repositionnant la question de la «réserve sexuelle» assignée aux femmes. On se demandera si ce nouveau marché peut contribuer à des changements de représentations de la sexualité vers une émancipation et des idéaux plus égalitaires. Dans le cas de Rachel, c'est parce qu'il existait un tabou de l'érotisme qu'elle a eu envie d'assumer sa sensualité: «*Comme mon métier d'infirmière ne me plaisait plus, je me disais que ça pourrait être une bonne idée de faire des enterrements de vie de garçon, des choses comme ça. J'avais envie de faire quelque chose [avec la pole] [...] d'ouvrir les portes*» (entretien, *ibid.*). Des cours privés de pole dans ce régime de révélation ont participé à sa reconversion professionnelle. Elle quitte les habits de l'infirmière pour créer un *one woman show*, intitulé *Rachel et ses amants*<sup>31</sup>, et pour tenter une carrière artistique.

Mais revenons à l'apprentissage des techniques de danse et de maîtrise de la pole dans le cadre d'une école associée à une maison des femmes.

## S'initier à la culture des cocottes pas chochottes

Selon d'importantes variations entre les écoles et les enseignantes, les méthodes et consignes d'entraînement issues des milieux de la forme et des activités sportives et artistiques (échauffement, renforcement,

gainage, apprentissage par palier, décomposition des séquences chorégraphiées, étirement) sont complétées par une «pédagogie différenciée», à savoir adaptée à chaque cliente selon ses envies ou en fonction de son niveau. Dans les terrains observés, les entraînements se déroulent quasi exclusivement dans des situations d'entre-soi de femmes<sup>32</sup>. Sous l'égide d'une instructrice de pole formée dans l'école et au travers de workshops, un rapport de clientélisme s'établit entre les pratiquantes et les instructrices, tantôt hebdomadaire tantôt plus flexible, selon l'offre de cours des écoles<sup>33</sup>. En fonction des goûts de l'instructrice («impro», «acro», «sexy», «fun» ou «choré»), le groupe apprend des techniques et des enchaînements de séquences de danse avec la pole. Plusieurs finalités motivent les pratiquantes au gré de leur sensibilité: santé, danse, sport, bien-être. Certaines apprécient les nouveaux *spins*, d'autres préfèrent les parties de «*floor-work*», plus sensuelles; toutes sont appelées à progresser au fil des semaines si l'on en croit les textes de promotion: «*On se dessine et se raffermi sans s'en rendre compte, tout en s'amusant et en apprenant à réaliser de très beaux mouvements – incontestablement glamour – que l'on réussit d'ailleurs beaucoup plus facilement que l'on ne pensait au début du cours!*»<sup>34</sup> Le plaisir d'apprendre, la satisfaction personnelle et les encouragements de l'enseignante ainsi que du groupe font naître parmi les filles un sentiment d'appartenance à la communauté des poleuses. Fait significatif, parmi les débutantes, elles sont nombreuses à n'avoir aucun bagage sportif antécédent, ou même, comme pour Lysandre, à faire partie de celles qui à l'école était

<sup>30</sup> Voir par exemple l'analyse de Moreno Pestaña (2015), qui décrit les injonctions multiples que subissent les jeunes femmes sur leur corps dans des métiers de services et de contacts dans une perspective bourdieusienne.

<sup>31</sup> <http://www.accrosens.com/spectacles.html>

<sup>32</sup> Bien que des initiatives de cours pour les hommes ou de cours mixte ou données par un instructeur soient aussi apparues, ces offres sont actuellement marginales.

<sup>33</sup> Dans le terrain d'observation, l'offre est importante: une cinquantaine de professeurs (dont 2 hommes) pour 250 possibilités de cours pour une durée d'un mois.

<sup>34</sup> <http://www.pole-emotion.ch/473.html>



« toujours la dernière à être prise dans une équipe ». Après un mois de *pole dance*, elle conclut sur une vidéo relatant son défi : « *Faire du sport dancing, ça m'a poussé à lever le cul et à faire quelque chose... puis, j'avais envie, parce que je suis devenue meilleure et à la fin c'était tellement satisfaisant [...] tu peux voir tes accomplissements* »<sup>35</sup>. Une autre adepte exprime dans un reportage sur France 3 : « *J'étais très timide, j'ai beaucoup de problèmes à accepter mon corps et me voir arriver à faire des figures, me voir tous les jours devant un miroir et du coup cela m'apporte beaucoup et j'ai pris confiance en moi* »<sup>36</sup>. La « prof de pole » relève les progrès, sécurise les filles lors de nouvelles figures (*tricks*) et incite à la persévérance : « *Allez mes cocottes!* ». À la notion de sacrifices consentis au nom de l'art, ce qui est habituel dans le milieu de la danse (Fortin, Rail, 2009) s'ajoute cette logique sexuée et popularisée parmi les filles, qui enjoint à « *souffrir pour être belle, mesdames* ». Divers accessoires accompagnent l'activité, tels que le tube de *grip* ou la magnésie, le port d'un deux-pièces plus ou moins fantaisiste et l'usage ponctuel de chaussures vertigineuses ou plus rarement de bottes. La stylisation appuyée des allures féminines (maquillage, épilation, cheveux longs, etc.) soutient la fabrication d'un *devenir poleuse*. Ainsi, les cours sont des espaces d'interreconnaissance, de transmission de savoirs et de techniques ainsi que de dépassement de soi (challenge, maîtrise du risque, contrôle du tempo et de la force de la poigne, etc.). L'incorporation de la culture de la pole dépend de subjectivités propres, en fonction de ses affinités avec un style de pratique du plus acrobatique au plus sensuel. La pole sportive (dépassement de soi, forme, performance, pratique à pieds nus, brassière et shorty), qui permet de neutraliser le versant érotique, serait plus avouable et plus aisément justifiable vis-à-vis

de son entourage. Or, les faits et dires des poleuses sont plus brouillés. Justine<sup>37</sup>, grande et d'allure retenue, est une poleuse avancée qui exécute sobrement ses figures. Bien qu'exprimant corporellement une maîtrise technique et émotionnelle qui confine à un idéal sportif plutôt froid, elle n'oublie jamais de se munir de ses chaussures à talon. Au cas où une séquence d'improvisation sexy viendrait à être proposée durant le cours et quand bien même ses chaussures restent le plus souvent dans son sac. La pole connotée fait donc partie de ses aspirations, puisqu'avec les talons hauts, elle en détient l'instrument symbolique. Il semble que l'entrelacs entre le monde du sport et celui des consommations et symboles féminins crée la force subversive de l'activité<sup>38</sup>. Autrement dit, sous couvert d'habits légitimes, quelles sont les finalités poursuivies ? L'entre-soi entre femmes du cours de pole est un espace convivial d'entraînement, par essais et par erreurs, qui soutient le *devenir poleuse*<sup>39</sup>. Dans la perspective de la sociologie des carrières<sup>40</sup>, le régime de confirmation se réalise par étapes au cours d'épreuves et d'abandons. Parmi les paliers de la carrière se pose celui qui mène au *régime d'exposition*, quand l'apprenante accepte et décide de se présenter devant un public en montant sur une scène. Il s'agit de dissimuler les difficultés techniques par le travail d'aisance : « *c'est pas un sport de chochottes* », relève cette instructrice, en démontrant sans sourciller comment la peau à l'intérieur du coude fait *grip*, permettant de suspendre le

<sup>37</sup> Les prénoms sont fictifs pour préserver l'anonymat des pratiquantes.

<sup>38</sup> ACETI M., « Controversial Pole Dancing. Preliminary Results of an Immersive Field in an Hypersexualised Dance Practice Related to Normative Discourses », communication for the Esa RN 28 Mid-term conference, Special session: Sport and Gender, 9th eass Conference (European Association of Sociology of Sport), Institute of Sport Science of the University of Bern, 20 -23 June 2012, Berne.

<sup>39</sup> En référence à la notion de carrière. BECKER Howard Saul, *Outsiders. Études de sociologie de la déviance*, Paris : Métailié, 1985 [1963].

<sup>40</sup> Nous renvoyons à nos travaux portant sur les engagements et sur les carrières sportives dans la capoeira (Aceti, 2011, 2013), ainsi qu'à l'étude sur le *devenir anorexique* de la sociologue Muriel Darmon (2003).

<sup>35</sup> <https://www.youtube.com/watch?v=13355LHyYso>

<sup>36</sup> France 3, « La pole dance: un sport! », <https://www.youtube.com/watch?v=lgndGEGELQ>, publié le 20 février 2016.

poids du corps en rotation dans les airs (*elbow chair*). Le régime d'exposition inclut une négociation personnelle permettant de se projeter sous les feux de la rampe, quand la confiance en ses capacités amène à se considérer comme suffisamment apte et digne pour monter sur une scène.

### Le régime d'exposition : sous les feux de la rampe

Élisa nous confie à la sortie d'un cours qu'elle se trouve trop gauche et « *trop campée comme un garçon* » pour oser participer au spectacle de l'école : « *non, moi je ne me vois pas sur une scène, je suis trop... mais comme toutes les filles, j'ai toujours rêvé de danser au Crazy Horse... d'avoir de si longues jambes...* » Pour cette femme, s'exposer sur une scène est associé à un idéal fantasmé, énoncé tel un lieu commun, mais l'expérience vécue d'une participation à un show d'école conduit à relativiser cette aperception de la « Crazy Horse femme ». Le show peut être ramené à une expérience ludique entre la distraction carnavalesque et l'exposition de ses compétences, aussi modestes soient-elles, devant un public familial ou amical. Le spectacle est fait d'enchaînements de courtes scénettes effectuées par les monitrices avec leurs élèves dans des styles divers accordés à des costumes hétéroclites : petite fille modèle, *pin-up*, soldate armée d'une mitraillette, serveuse en paillettes et bas résille, mais aussi brassière et shorty pour les performances plus sportives. Le spectacle est de niveau amateur. Il se déroule dans une salle des fêtes en périphérie de ville, accueillant toutefois 300 personnes en deux soirées. Le régime d'interaction qui accompagne cette mise en scène est l'exposition de soi entendue au sens d'une auto-affirmation positive. À la fin de la répétition générale, la directrice de l'école donne les dernières recommandations concernant le déroulement et la sécurité ; elle encourage :

« *Souriez, tête haute, vous êtes belles ! Vous faites un spectacle, c'est juste super ! Je vous le re-répéterai : levez-voir ces têtes et... sortez-moi un peu ces lolos, nom de bleu* [rire des filles]. *OK ? C'est bon. On y va : Zumba !* » Danser pour le public est donc l'aboutissement d'un processus de préparation et d'entraînement durant lesquels des peurs ont dû être surmontées. Le temps de la danse est jubilatoire. Mains moites, dernière prise de magnésie, cœur qui bat, souffle court, entrée, crispation, mais réussite... Sourires entre filles, assurance, plaisir et soulagement sont alors quelques ingrédients d'un passage furtif sur la scène. Le régime d'exposition consacre la confiance en soi de la poleuse dans ses capacités, son expression artistique et féminine, mais également dans son choix de se mettre en scène. Mais qu'en pensent l'amie, le mari ou le spectateur ordinaire ? À l'entracte, sandwiches, bières et cigarettes distraient les familles et les proches, venus soutenir la danseuse. Malgré le trac ou la concentration, elles sont plusieurs à se mêler au public en habit de scène : oreilles de lapin, queue de petit diable ou tabliers froufrous. La teneur décomplexée de leur façon d'être semble attester qu'elles assument sans remous une culture « pro-sexe ». Dès lors, assister au spectacle de sa « petite amie » et y trouver de l'agrément signifierait que l'on ne redoute plus que d'autres la regardent, qu'elle veuille plaire ou encore qu'elle puisse « *se payer d'éveiller le désir...* » (extrait de conversation avec un spectateur).

En définitive, le régime d'exposition questionne les thèmes de la propriété, de l'intimité donnée, mais aussi de l'*empowerment*<sup>41</sup> au sein du groupe de filles ayant participé à cette expérience de la scène. Est-ce une réelle prise de pouvoir sur sa propre vie ? Question ouverte qui appelle une analyse détaillée au travers d'entretiens approfondis.

<sup>41</sup> C'est d'« empowerment » qu'il conviendrait de parler ici, au sens de faire ses propres choix et de réussir à les assumer, envers et contre les jugements, les regards, les reproches ou les attentes des autres.

Autre démarche qui permet encore une fois de discuter de l'autonomie, le *régime d'appropriation* est associé à un acte d'investissement matériel, passant par l'acquisition d'une barre que l'on pose chez soi. Par ce geste, l'apprentie poleuse peut s'autonomiser dans ses entraînements et se permettre une liberté d'utilisation.

### Le régime d'appropriation : une barre chez soi

La barre à la maison rend compte d'une privatisation de sa pratique pour des finalités élargies (forme, entraînement, expression personnelle, outil professionnel) et pour des pratiquantes aussi diversifiées qu'une femme au foyer, une célibataire ou une athlète d'élite. Si la pole à domicile peut favoriser une finalité intime, sensuelle et accomplie, que dire du cas de Maude, enceinte de son quatrième enfant, qui s'est fait offrir une barre par son mari. Installé dans la cuisine, le dispositif fait le bonheur de ses enfants en bas âge ainsi que celui des voisins qui l'investissent sans relâche de façon ludique. On ne peut donc réduire l'utilisation de la pole privée à une finalité érotique. La pole chez soi relève d'un régime d'appropriation qui privilégie la diversité : d'un outil ludique investi par un collectif familial à un support d'expression personnelle. Le corps en mouvement – dans le contexte privatif et libéré – peut être vécu dans le plaisir de la danse et de ses ressentis. Le rapport hédoniste à la barre, pour ne pas dire sans contrefaçon<sup>42</sup>, est un espace qui permet une liberté d'expression corporelle à soi. Michelle Stanek, participante au Pole Art 2012<sup>43</sup>, explique avoir réalisé qu'elle aimait la *pole dance* non pas lors de son premier cours, mais après une année et « *c'est lorsqu'elle a commencé à exprimer son propre style* [sexy

et contemporain] *sans imitation, à faire juste ce qu'elle aimait, danser comme elle le voulait, qu'elle a progressé très vite* »<sup>44</sup> (extrait de blog). Le régime d'appropriation s'apparente à un processus de subjectivation de sa pratique qui autorise une plus grande liberté d'expression et d'autonomie. Le privé et l'indépendance qui y sont corrélés permettent-ils l'affranchissement des tabous lié au corps ? Si certaines adeptes optent pour une pratique se déroulant dans l'espace privé, en acquérant une barre de pole et en la fixant dans leur salon, couloir ou chambre à coucher, l'intimité de ces intérieurs associée aux corps des danseuses en sous-vêtements est paradoxalement rendue publique par des séquences vidéo postées sur YouTube. Ce support de libération qui serait émancipatoire semble toutefois renvoyer à la récurrence d'un éternel féminin et, par là, à des formes d'essentialisation de la féminité. Ce constat découle de l'observation par saturation des vidéos de séquence à domicile postées sur YouTube et rappelle le mouvement de *backlash*<sup>45</sup>, relevé depuis plusieurs années, qui témoigne d'un engouement conservateur pour le retour aux « vraies » femmes et à leur pendant masculin. Les sites et autres moyens de promotion mettent en avant ce potentiel d'attraction érotique de l'activité, condensé dans cette formule accrocheuse : « *Faire du sport c'est très bien, mais c'est encore mieux si on en profite pour érotiser sa vie, non ?* »<sup>46</sup>. À l'inverse, la plupart des professionnelles s'appliquent à « sportiviser » l'activité pour l'épurer de ces caractéristiques illégitimes, ainsi dans ce texte journalistique : « *La pole devient de plus en plus sportive au point d'éradiquer totalement son origine sulfureuse. Mais certaines femmes choisissent quand même cette activité pour développer leur sensualité ou apprendre l'art de la séduction. Faut-il trouver*

<sup>42</sup> En référence à Mylène Farmer et à son clip « Sans Contrefaçon ». (C) 1997 Polydor (France). <https://www.youtube.com/watch?v=d03wJOgoq1k>

<sup>43</sup> Göta Lejon theatre de Stockholm, 25 août 2012.

<sup>44</sup> <http://mapoledance.fr/michellestanek-poledance/>; vidéo de M. Stanek : <http://youtu.be/sV-LRsnplQY>

<sup>45</sup> Ce terme peut se traduire par « retour en arrière » en référence à Susan Faludi (1991).

<sup>46</sup> <http://www.strip-emotion.ch/17773.html>

*cela vulgaire et en avoir honte?»*<sup>47</sup>. Dans le prolongement à cette question, Carolyn Cooper a longuement étudié la culture *dancehall* jamaïcaine et développe une analyse très intéressante: le vulgaire comme langage de subversion des rapports de pouvoir.

### Controverse des corporéités populaires scandaleuses

Parce que d'ordinaire dénigrée comme pure vulgarité ou «*slackness*» (débauche), Carolyn Cooper (2017) se propose de réévaluer la culture *dancehall* jamaïcaine comme une façon de miner les normes consensuelles de la décence pour affirmer son émancipation face à des représentations coloniales déshumanisantes<sup>48</sup>. Quels en sont les ressorts? Le *slackness* dans la culture *dancehall* constitue, selon l'auteure, un affront radical et souterrain à l'idéologie de genre patriarcal et à la moralité pieuse de la société jamaïcaine la plus conservatrice. Cooper ajoute que l'imaginaire du *dancehall* est «*fait de dégoût et de désir: le slackness féminisé, séduisant qui simultanément, affronte et aguiche la Culture respectable*» (Cooper, 2017: 118). Ce «*marronnage érotique*» peut être compris comme une articulation entre *culture* et *slackness* qui seraient «*comme les deux faces d'une même pièce où se joue – par la rupture des codes de la bien-séance [le slackness] ou par la critique sociale explicite [la culture] – un même élan de résistance affiché par les plus pauvres à l'égard de la société bourgeoise dont ils éprouvent le rejet tout comme la domination.*» (Beauchez, Cooper, 2016: 190). Qu'en est-il de la pole au regard de cette

proposition? Dans sa version «classique», appelée aussi «*exotic*» (pour ne pas dire érotique), elle relève d'un espace sportif *a priori* décrié, mais dont la popularité grandissante suscite, comme pour le *dancehall*, rejet et admiration (vice et vertu). Peut-on lire également une émancipation subversive dans la pole connotée – se frottant au vulgaire – et par conséquent une forme de contrepoint à la (prude) «réserve sexuelle» assignée aux femmes?

Voyons finalement ce qu'il en est de la mise en scène de soi sur les réseaux, par opposition à un régime de service d'appât en cabarets.

### Le régime d'exhibition via le Net ou en cabaret

Du cadre privé et intime, l'acte de diffuser une vidéo sur le Net fait basculer le contrat de l'intimité au *régime de circulation* éminemment public. La référence à la pole érotique est souvent présente: pour l'instrumentaliser à son usage ou pour en rire, s'en démarquer et se protéger peut-être? À l'exemple de cette *battle* improvisée en fin de *workshop* à Rio de Janeiro entre deux poleuses professionnelles qui surjouent les codes de la samba et du cabaret sous les rires et les acclamations des élèves<sup>49</sup>. La parodie permet clairement de se distancer de la version du cabaret avec ses services d'appâts et de subvertir la relation par le fait de *performer* au sens de Judith Butler des gestuelles érotiques (*sexy lifestyle*) sur des enchaînements d'une technique et d'une performance extrêmes, donc hyperbolique<sup>50</sup>.

Dans le cas de l'exposition virtuelle de séquence de pole, il y a un croisement inédit entre une mise à

<sup>47</sup> Article en ligne, «La pole fitness, une discipline sportive à part entière», 26 mai 2016, <http://www.le-petit-blaisois.fr/la-pole-fitness-une-discipline-sportive-a-part-entiere>

<sup>48</sup> Carolyn Cooper rappelle le contexte d'affranchissement et, plus encore, de détachement de la Jamaïque coloniale et de ses héritages néfastes.

<sup>49</sup> L'une des performeuses est Oona Kivela (championne de la 1<sup>re</sup> Pole World Cup). [http://www.youtube.com/watch?v=\\_zMPMgD7aZ4](http://www.youtube.com/watch?v=_zMPMgD7aZ4)

<sup>50</sup> Voir l'emploi de ce terme dans la réflexion de Judith Butler à propos des championnes d'athlétisme (Butler, 2000).

distance par le support et une proximité par l'accessibilité du média. Laurence Benaïm, journaliste de mode, relève deux tendances au sujet de la nudité dans la mode : « *Je dirais que la représentation de la chair, au-delà de sa virtualité, passe aujourd'hui par deux extrêmes : du corps à croquer au corps cannibale, amoureux de lui-même au point de dévorer sa propre image. On s'est mis à décorer son corps comme on aménage un intérieur, piercing, tatouage, bijoux éphémères mettent en avant ce marquage du corps, tour à tour cathédrale, bazar ou titanique* [?] »<sup>51</sup>.

Si le « corps à croquer » peut se prêter au contexte d'exhibition d'une gogo-girl en boîte de nuit ou d'une danseuse de cabaret<sup>52</sup>, le « corps cannibale » pourrait alors se complaire dans des effets de redondance de l'exposition virtuelle de ses séquences de pole sur le Net.

Quelques observations de ce dernier *régime de service d'appât* ont été réalisées dans deux cabarets d'une grande ville de Suisse alémanique. Les établissements, par leurs aménagements généraux (bar, écrans, isolats infraspaciaux), disent l'assignation au service de prostitution alimentée à intervalles réguliers par des shows érotiques autour d'une barre. Le public masculin est clairsemé et semble échapper aux effets de captivation que de tels lieux pourraient suggérer : des jeunes hommes boivent du champagne, parlent entre eux et avec leurs *escort girls* et jettent des regards distraits sur les *strip-shows* qui défilent de temps à autre. Son, lumière et canons à fumée accompagnent les performances scéniques à caractère sexuel (effeuillage complet de la danseuse), avec une sémiotique du désir (gestes de simulation de l'amour physique), un registre artistique (compétences

chorégraphiques avérées) et, dans certains cas également, des figures acrobatiques sur une barre de *pole dance* (exécutions de *spin* et *tricks* aériens). Le régime d'interaction que l'on identifie ici est limité au moment de mise en scène érotique avec la barre. Cette matrice qui lie exposition corporelle, contexte de réalisation et type de reconnaissance est monosémique. Répondant à la vocation du cabaret et d'une économie spatiale, corporelle, relationnelle et sexuelle de prestation de services envers un public masculin identifié, les rôles attendus sont étroitement fixés, et l'usage de la *pole dance* vient s'inscrire dans cette logique. Or, le cadre professionnel, mécanique et itératif du *show* à la pole semble affadir la relation érotique. Tout se passe comme si les strip-teaseuses ne parvenaient pas, de fait, à capter leur public, en dépit des artefacts énoncés et, finalement, la tension érotique semble se dissoudre dans le service d'appât en parallèle dont la visée objective est la prostitution. On conviendra que la finalité *réelle* limite les effets *suggérés*<sup>53</sup> du spectacle codifié par un certain nombre de conventions érotiques et de routines.

Dans la perspective de la psychologie clinique, Silvia Lippi (2008) propose une analyse de la femme lors de performances de *pole dance*, de *lapdance* ou de strip-tease, qui la décrit comme réduite à son corps, « *un corps fétichisé. [...] Bascule de l'idéal à l'ambiguïté, à ce qui est à la fois sacré et déchet* ». Lippi ajoute entre autres explications que « *tenir une position d'objet sexuel (idéal) donne l'impression de dominer l'autre et son désir. C'est un leurre. Derrière ses calculs, le sujet est sous l'emprise du mécanisme pulsionnel, et la pulsion implique forcément une dépersonnalisation. Il s'agit d'une tentative de maîtrise sur l'homme destinée à l'échec : la femme n'échappera pas à l'opération métonymique qui la réduit*

<sup>51</sup> Conférence de L. Benaïm, intitulée « Styles vingtième siècle : la chair de la mode », 10 décembre 2000, [https://www.canal-u.tv/video/universite\\_de\\_tous\\_les\\_savoirs/styles\\_vingtieme\\_siecle\\_la\\_chair\\_de\\_la\\_mode.1197](https://www.canal-u.tv/video/universite_de_tous_les_savoirs/styles_vingtieme_siecle_la_chair_de_la_mode.1197), 35 : 33.

<sup>52</sup> Si la première a pour fonction de « chauffer la salle », l'autre exécute un show à visée érotique pour un public le plus souvent masculin ; avec, en outre, une logique d'appât qui peut impliquer des services de prostitution.

<sup>53</sup> Baudrillard (1988) avait départagé la pornographie (montrer le jouir qui se veut *réel* et donc obscène) de l'érotisme qui manipule les signes de la séduction, qui *suggère* par le symbole.



à son corps»<sup>54</sup>. Selon l'auteure, la femme qui s'exhibe comme « *objet sexuel n'est pas seulement un corps découpé en partie, mais aussi un sujet qui se met au service du désir de l'autre/Autre, en laissant tomber son propre désir.* » Et la psychologue de conclure : « *C'est le point plus douloureux de cette identification [au phallus] anéantissante.* »

Mais qu'en est-il du régime de l'exhibition dans le cadre du One Woman Show, ce spectacle autobiographique intitulé *Rachel et ses amants*<sup>55</sup> ? Le projet artistique de Rachel Monnet a tourné dès 2012 dans des petites salles en Suisse et a été présenté au festival *off* d'Avignon en 2013. Il s'est construit autour d'une prise de puissance acquise par un travail sur soi avec l'outil de la pole. Ce parcours, construit de manière autodidacte, à domicile et avec l'aide de DVD spécialisés, relève emblématiquement d'une *success-story*. Le strip-tease qui clôt la comédie participe à l'attractivité de la création et de son succès auprès des promoteurs de salles et de la presse. L'audace d'une telle mise en scène par une jeune débutante, qui « *ose, s'impose, bouscule les tabous sans dérapage* »<sup>56</sup>, lui a permis de commencer une carrière, en interrogeant son public de façon décomplexée sur des questions d'échangisme, de relation hétérosexuelle, d'éjaculation précoce et féminine, mais aussi sur les modes de séduction érotique. Ainsi, l'effeuillage final (qui n'est pas intégral) est offert « *pour une fois à vous les femmes* », illustrant cette fois un *régime d'interpellation*. L'ensemble de ce spectacle autobiographique décline sur un mode humoristique diverses figures de femmes (« *prosexe* », *queer*, traditionnelle) en assumant une diversité de relations sexuelles qui inversent les formes

traditionnelles de la domination masculine. Toutefois, Rachel Monnet, questionnée sur le caractère féministe de son show, réfute cette appellation, associée dans son imaginaire à des figures repoussoirs, puisqu'elle « *aime bien trop les hommes pour cela* ». L'interprétation de la tonalité émancipée du spectacle de Rachel est dès lors délicate. S'ajoute la situation de strip-tease qui attesterait, en référence à la perspective psychologique de Lippi, une réification primaire de la comédienne en une femme-objet. Mais c'est plus encore son point de vue non féministe qui donne à ses prises de position une tonalité androcentrée, à son insu probablement.

Si notre objectif a été d'interroger la *pole dance* comme moyen d'émancipation, sans doute convient-il de tenir compte de la diversité des régimes d'action qui lui donnent son sens, tout en y ajoutant le degré de réflexivité de chaque actrice qui s'adonne à la pole. Les perspectives d'analyses ne pourront faire l'économie du vécu quotidien de la personne, de son autonomie et de son libre arbitre face aux diverses injonctions masculines.

## Conclusion

La perspective sociologique compréhensive associée à l'immersion dans un terrain dans le cadre d'une école en Suisse romande avait pour ambition d'interroger la nouveauté d'un phénomène qui interpelle dans un même mouvement la *doxa* du féminisme matérialiste et son appartenance au champ du sport. Parmi les pistes théoriques d'interprétation, l'utilisation des paradigmes postféministes apporte des éclairages sur cette activité qui exprime de manière désinvolte des formes de reconfiguration du féminisme en lien avec les industries culturelles contemporaines (Malbois *et al.*, 2009). Cette approche permet de donner sens à cette nouvelle tendance sur le marché de la forme qui inclut

<sup>54</sup> LIPPI Silvia, « Le corps, la femme et la danse érotique : performance sexuelle ou idéal ? », *Champ psychosomatique*, 2008/3 (n° 51), p. 97-111. URL : <http://www.cairn.info/revue-champ-psycho-somatique-2008-3-page-97.htm>

<sup>55</sup> <http://www.accrosens.com/>

<sup>56</sup> <http://www.archebdo.ch/rubriques/les-gens/4562-rachel-monnat.html>

des artefacts d'hyperféminité (Tourre-Malen, 2011), tels que l'utilisation des chaussures à haut plateau ou encore certains emblèmes « sexy » ou « porno chic ». Entre plusieurs domaines – sport, marché de la forme, bien-être et idéaux de beauté –, la *pole dance* est polymorphe. À leur manière, par corps et par mots, ses adeptes discutent, se positionnent, évaluent et réagissent face à ces questions d'exhibition, de narcissisme ou de reconnaissance de compétences artistiques et sportives et, possiblement, transforment des assignations historiquement rigidifiées. Plus encore, quels sont ces *dire*s et *agir* en situation, mais aussi dans leurs expressions profanes et micro-interactions qui donnent à voir des visées de changement ? En premier lieu, la revendication égalitaire des femmes pour entrer elles aussi dans la Maison des *Big Men* s'exprime dans la modalité sportive et acrobatique de la pole (la *pole acro*). En deuxième lieu, le droit au désir et à son expression désormais revendiquée comme libérée du carcan de la morale et de la pudeur s'illustre dans la modalité dite *classique*<sup>57</sup>, qui valorise la sensualité et un corps érotisé (la *pole sexy*). Ces deux pôles idéaux-typiques relèveraient-ils de mondes de valeur bien distincts et étanches ? La *pole acro*, faite d'entraînements répétés et assidus pour parvenir à l'excellence du geste technique, s'accompagne d'un travail de fortification et d'assouplissement des corps. L'ascétisme sportif s'oppose alors à l'hédonisme érotique, tel Hercule contre Éros pour reprendre le titre de l'un des rares auteurs<sup>58</sup> à s'être essayé à penser

une érotique des sports. Or, ces deux mondes sont loin d'être imperméables, comme l'affiche de la compétition de Switzerland Pole Théâtre l'a illustré au travers d'un corps hybride, souple, puissant et sexy.

Si l'emprise de la domination des hommes sur les corps des femmes a été dénoncée par les travaux classiques des féministes matérialistes, la perception de l'autodomination ou de l'incorporation des codes de la domination genrée est plus délicate à percevoir, comme l'attestent le temps, le travail et l'argent investis dans la capitalisation des éléments de la culture féminine (sacs à main, souliers, manucure, lecture de *Elle*, fitness, etc.). Le caractère d'aliénation au culte de « la beauté fatale » cohabite avec l'espace d'interconnaissance qui relie les membres adeptes de cette « culture féminine » (Chollet, 2012). Ainsi, le cœur du questionnement – émancipation *vs* auto-objectification des femmes par la pratique de la pole – réside, précisément, dans cette ambivalence entre une expression de soi qui suscite de la reconnaissance et un assujettissement traditionnel à l'emprise du travail de joliesse et de séduction de l'autre.

À partir de controverses autour d'une barre de pole, nous avons énuméré des régimes de reconnaissance (fascination ou admiration) et de dénigrement (réification ou dégoût) en les reliant à différents espaces de pratique et à des modalités de mises en scène plus ou moins publiques ou privées. L'exposition de soi qui prévaut dans un night-club est éloignée des situations d'entre-soi de femmes observées au sein d'une école de *pole dance* pour toutes (et tous). Les mises en scène publiques et amatrices organisées lors de spectacles d'école complexifient l'analyse. Pour ne rien dire de la diffusion par le biais de YouTube de scénettes d'intérieur. En tous les cas, la sportivisation de la pole a transformé les représentations associées à cette pratique dans le sens d'une légitimation et d'une visibilité croissantes. Or, comme il a été montré, le processus d'« artification »,

<sup>57</sup> Au sens de traditionnel, c'est-à-dire antérieur à la sportivisation de la pole, l'activité est assignée à l'érotisme des danses de cabaret par l'utilisation suggestive de la barre.

<sup>58</sup> Le romancier Alain Fleischer (2005) propose une vision dichotomisée d'une morale sportive de type hygiéniste qui crédite une déontologie de la transparence, de la laïcité et de la neutralité, bref vertueuse et propre opposée au sale du sexe. Tout en appelant de ses vœux un « dépassement du corps-machine asexué, brutal, indifférent, en direction du corps désirant, fondamentalement sexuel, érotisé », ses propos relèvent d'une perspective androcentrée de l'érotisme et manquent d'ancrages avec la réalité de l'imbriication entre sport et sexe au quotidien.

par référence aux performances Pole Art sur le mode dit « *exotic* » utilisant les artifices féminins d'« augmentation de soi » (Panese, 2011) dans le registre érotique, confirme l'intérêt des poleuses pour le caractère sensuel ou exhibitionniste de leur activité de prédilection<sup>59</sup>. La version « hyperbole » se condense probablement dans cette expression: « *The Sleek, The Strong, The Sexy* » (l'élancé.e, le/la fort.e, le/la sexy), tirée de la page web de l'US Pole Dance Federation<sup>60</sup>. En définitive, il semble

que le voisinage entre culture prosexé (la pole sensuelle) et hyperbolique (la pole sportive) crée une ambiguïté sujette à controverses. Au terme de cette discussion, nous voudrions surtout retenir l'expression avouée et donnée à voir de *désirs* que les femmes rencontrées ont exprimé à travers le plaisir de la danse et du mouvement – autour d'une barre –, et une attention portée à leur propre corps rendu désirable ou tout simplement estimable à leurs yeux.

## Abstract

Dealing with a sociology of commitments and careers in the practice of pole dance, this contribution questions the ambiguities of a hybrid body, athletic and erotic. From circus to cabaret, and therefore criticized for its vulgarity, pole dance has gradually spread in the context of dance schools and private studios in sensual and sportive terms and privileging health benefits. Numerous arguments are used to legitimize the practice, nevertheless the controversy remains. Thus, unavoidable objectification of the pole girls from the “male gaze”? Or emancipation through assumed sensuality? These questions are discussed from a participatory ethnographic field. Finally, this paradoxical tension leads us to consider the different regimes of practice as well as the degree of feminist reflexivity of each pole girl.

**Keywords:** pole dance, controversy, sport, eroticism, feminist reflexivity.

<sup>59</sup> À titre d'exemple, on renvoie le lecteur aux performances de la Russe Fateeva Anastasia dans la catégorie classique ou « *exotic pole dance show (profi)* », intitulée REVOLUTION 2016: <https://www.youtube.com/watch?v=pMC0LvwEP1M>

<sup>60</sup> <https://uspoledance.com/>

## Bibliographie

- ACETI Monica, *Devenir et rester capoeiriste. Transmission interculturelle et mondialité dans la capoeira afro-brésilienne*, Thèse de doctorat non publiée en socioanthropologie, Université de Franche-Comté, Besançon, 2011.
- ACETI Monica, «Becoming and remaining a capoeira practitioner in Europe: giving a meaning to one's commitment», *Loisir et Société/Society and Leisure*, vol. 36, Issue 2, novembre, 2013, p. 145-160.
- ACETI Monica, «Les femmes dans la capoeira en Europe: rôles des "petites mains" et carrières "en entonnoir"», in JACCOUD Ch., ACETI M., *Sportives dans leur genre? Permanences et variations des constructions genrées dans les engagements corporels et sportifs des femmes?*, Bern: Peter Lang, collection Savoirs sportifs, 2012, p. 33-49.
- AUBERT Nicole, *L'individu hypermoderne*, Toulouse, France: Érès, 2006.
- BARTHE Yannick *et al.*, «Sociologie pragmatique: mode d'emploi», *Politix*, 3, N° 103, 2013, p. 175-204.
- BAUDRILLARD Jean, *De la séduction*, Paris: Gallimard, 1988.
- BAUDRY Patrick, «Le corps en trop», édito pour le site APSAPA, 2013, <http://www.apsapa.eu/edito-de-lancement>
- BEAUCHEZ Jérôme, COOPER Carolyn, «Marronnages érotiques: le dancehall jamaïcain entre *culture* et *slackness*», *Cultures & Conflits*, 2016, En ligne: 103-104. <http://conflits.revues.org/19414>
- BECKER Howard Saul, *Outsiders. Études de sociologie de la déviance*, Paris: Métailié, 1985 [1963].
- BUTLER Judith, «Les genres en athlétisme: hyperbole ou dépassement de la dualité sexuelle?», *Cahier du genre* N° 29, «Variations sur le corps», 2000, p. 21-35.
- BUTLER Judith, *Trouble dans le genre. Le féminisme et la subversion de l'identité*, Paris: La Découverte, 2005 [1990].
- CHOLLET Mona, *Beauté fatale. Les nouveaux visages d'une aliénation féminine*, Paris: Zones, 2012.
- COOPER Carolyn, «Incarner l'émancipation: marronnages érotiques dans la culture dancehall jamaïcaine», *Volume!*, 2017, En ligne, 13: 2 | 2017, mis en ligne le 21 avril 2020, consulté le 20.04.17. <http://volume.revues.org/5216>
- DARMON Muriel, *Devenir anorexique. Une approche sociologique*, Paris: La Découverte, 2003.
- FALUDI Susan, *Backlash: The Undeclared War Against American Women*, Anchor books, 1991.
- FORTIN Sylvie, RAIL Geneviève, «Incorporations différenciées au carrefour des discours de la danse et de la santé», *Corps, Le Corps dansant des années folles: la fabrique d'un imaginaire*, 7, 2009, p. 65-71.
- FLEISCHER Alain, *Éros/Hercule. Pour une érotique du sport*, Paris: La Musardine, 2005.
- GIARD Agnès, GRIMAUD Emmanuel, TAYLOR Anne-Christine. «Jouir ailleurs et autrement», *Terrain*, 67, 2017, p. 4-23.
- GODELIER Maurice, *La production des Grands hommes. Pouvoir et domination masculine chez les Baruya de Nouvelle-Guinée*, Paris: Flammarion, 1996 [1982].
- GOLAY Dominique, MALATESTA Dominique, PERRIN Céline, JACCOUD Christophe, «Faire du sport pour acquérir une image positive de soi? L'analyse de l'engagement des filles dans le twirling bâton suivant la théorie de l'objectification», in ACETI M., JACCOUD C. (éd.), *Sportives dans leur genre? Permanences et variations des constructions genrées dans les engagements corporels et sportifs des femmes*, Bern: Peter Lang, 2011.

- HACKING Ian, *Entre science et réalité. La construction sociale de quoi?*, Paris: La Découverte, coll. « Sciences humaines et sociales », 2008.
- HARGREAVES Jennifer, « Les approches féministes du sport », in OHL F. (éd.), *Sociologie du sport. Perspectives internationales et mondialisation*, Paris: PUF, 2006, p. 109-130.
- LEMIEUX Cyril, « À quoi sert l'analyse des controverses? », *Mil neuf cents. Revue d'histoire intellectuelle*, 1 (n° 25), 2007, p. 191-212, <http://www.cairn.info/revue-mil-neuf-cent-2007-1-page-191.htm>
- LIOTARD Philippe, JAMAIN-SAMSON Sandrine, « La “Lolita” et la “sex bomb”, figures de socialisation des jeunes filles. L'hypersexualisation en question », *Sociologie et sociétés*, 43, 2001, p. 45-7, <http://id.erudit.org/iderudit/1003531ar>
- MALBOIS Fabienne, LEMPEN Silvia Ricci, COSSY Valérie, PARINI Lorena, « Figures du féminin dans les industries culturelles contemporaines », *Nouvelles Questions féministes*, 28(1), 2009.
- MENNESSON Christine, *Être une femme dans le monde des hommes. Socialisation sportive et construction du genre*, Paris: L'Harmattan, 2005.
- MENNESSON Christine, « Le gouvernement des corps des footballeuses et boxeuses de haut niveau », *Clio, Le genre du sport*, 23, 2006, p. 179-196.
- MORENO PESTAÑA J. L., « Souci du corps et identité professionnelle. Enquête sur les “jeux esthétiques” au travail et les troubles alimentaires », *Actes de la recherche en sciences sociales* 208(3), 2015, p. 88-101.
- PANESE Francesco, « Augmentation de l'humain et façonnage de soi: bref essai sur la performance », *Le dopage dans le sport. État des lieux et nouvelles perspectives*, Vol. 1, Neuchâtel: Éditions CIES, Collection Réflexions sportives, 2011, p. 91-108.
- RAIL Geneviève, « Femmes, “obésité” et confessions de la chair: regard critique sur la Clinique de l'obésité », *labrys, études féministes/estudos feministas*, 2014.
- SEGALEN Martine, « L'invention d'une nouvelle séquence rituelle de mariage », in BOËTSCH G., WULF C. (éd.), *Rituels*, Vol. 43, Paris: Hermès, 2005, p. 159-167.
- TOURRE-MALEN Catherine, « Des chaussures, des talons et des femmes », *Ethnologie française*, 41(4), 2011, p. 727-739.





## **PARTIE IV**

### **Mobiliser les corps**



# Singes, ours, géants, petites mains et pauvres diables : le corps dans le travail ouvrier au XIX<sup>e</sup> siècle

Laurence Marti

Cette contribution rend compte de l'évolution de la relation du corps au travail durant le XIX<sup>e</sup> siècle, du corps ouvrier en particulier. Avec les débuts de l'industrialisation, ce corps semble autant décrit et analysé que réellement sollicité par le travail. Si l'image d'un corps « énergétique » fait son apparition et prolonge celle du corps-machine héritée du XVIII<sup>e</sup> siècle, la redéfinition de la relation du corps au travail puise aussi dans d'autres registres, de nature zoologique ou biologique. Ces nouvelles références, qui se conjuguent plus qu'elles ne s'excluent, modèlent dans la pratique de nouvelles hiérarchies : entre hommes et femmes, entre apprentis et ouvriers confirmés ou selon la nature des gestes effectués et des compétences mobilisées. Peu à peu durant le siècle apparaissent aussi les limites du corps-machine, avec l'usure, la fatigue, les accidents qui suscitent les premières réflexions sur un corps ouvrier susceptible d'être protégé.

**Mots clés :** Travail ouvrier, hiérarchie, corps-machine, force musculaire, gestes.

En Suisse, comme dans toutes les sociétés européennes, le travail, considéré comme lieu de mobilisation et d'élaboration de représentations du corps, est marqué par l'héritage mécaniste du XVII<sup>e</sup> et du XVIII<sup>e</sup> siècle et de ses concepts d'animal-machine ou d'homme-machine<sup>1</sup>. Dans une large mesure, c'est

même au travers et grâce à leur application dans la sphère du travail que ces concepts ont pu s'épanouir et perdurer pour imprégner nos conceptions aujourd'hui encore. Depuis une quinzaine d'années, plusieurs auteurs se sont intéressés à cette question, dont Anson Rabinbach qui, dans son ouvrage de référence,

---

<sup>1</sup>Nous devons le concept d'animal-machine à DESCARTES René, *Le Discours de la méthode*, V<sup>e</sup> partie, 1637, et celui d'homme-machine à OFFRAY DE LA METTRIE Julien Jean, *L'Homme Machine*, 1748. Ces

---

concepts assimilent l'animal et l'homme à un assemblage de pièces et de rouages comparable à ceux d'une machine.

va jusqu'à conclure que « *la métaphore de l'homme-machine ou du moteur humain est aussi importante dans la transformation du travail à l'époque moderne que les machines et les processus industriels eux-mêmes* »<sup>2</sup>. Ces auteurs nous rappellent par là même toute l'importance et l'intérêt d'associer à l'histoire des techniques une histoire prenant en compte la constitution d'un « *imaginaire social* », au sens où Alain Corbin, Bronislaw Baczko ou Dominique Kalifa<sup>3</sup> utilisent cette notion, regroupant un ensemble de conceptions, de représentations, de mots, d'idées, dont se dote chaque société à des moments donnés et qui lui permettent de s'approprier le monde, de qualifier, d'encadrer, d'accompagner ou de suggérer l'évolution des pratiques. Un imaginaire qui, au-delà des mots, contribue aussi à construire les différences et les identités sociales, à hiérarchiser les groupes dans une société donnée<sup>4</sup>. En adoptant, dans cet article, ce même angle d'approche, nous aborderons donc la relation du corps au travail en privilégiant plus sa dimension culturelle, avec les multiples significations, images et débats qui l'entourent, qu'en nous centrant sur l'étude des mouvements et des corps au travail à proprement parler.

Si l'origine de la conception occidentale, et donc helvétique, remonte à plusieurs siècles et présente

une certaine continuité, les manières d'envisager le corps dans ce cadre de référence n'ont pas pour autant manqué d'évoluer au cours du temps, et certaines périodes apparaissent comme des moments de redéfinition particulièrement intenses. Le XIX<sup>e</sup> siècle, dont il sera question dans cet article, en fait partie. L'industrialisation et la libéralisation de l'accès au travail, la croissance du nombre d'ouvriers et d'ouvrières, leur rassemblement dans les fabriques, les premières ébauches de division du travail et la mécanisation remettent en cause les références entourant la relation du corps au travail. Les discussions relatives au statut respectif du physique par rapport à l'intellectuel, de la force par rapport à l'habileté, celles qui ont trait à l'apprentissage des gestes, à l'usure ou à la fatigue ne cessent d'alimenter les débats. Dans ce contexte, en Suisse comme ailleurs, le corps, plus précisément le corps ouvrier – c'est en effet essentiellement de lui dont il s'agit alors – se voit aussi bien écrit, décrit, analysé que réellement sollicité par le travail.

Comme le montrent les auteurs cités plus haut, les références mécanistes et les emprunts à la physique persistent, voire se renforcent et évoluent avec l'application au travail humain des différentes lois de la thermodynamique, en particulier les principes de conservation de l'énergie et d'entropie. Sous cette influence s'impose le modèle de la machine à vapeur, qui va s'appliquer à toutes les activités productives, tant du corps que de la technologie ou du monde naturel. Georges Vigarello (2007) parle, pour le XIX<sup>e</sup> siècle, de l'émergence d'un corps au travail dit « *énergétique* », dont il s'agit de gérer les effets « *combustifs* »<sup>5</sup>.

Si l'émergence de ce type de références est indéniable, elle ne rend toutefois pas complètement

<sup>2</sup> ANSON Rabinbach, *Le moteur humain. L'énergie, la fatigue et les origines de la modernité*, Paris: La Fabrique Éditions, 2004, p. 13. Voir aussi: GLEYSE Jacques, *L'instrumentalisation du corps*, Paris: L'Harmattan, 1997; VATIN François, « Le travail physique comme valeur mécanique (XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle) », in *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, n° 110, 2009, p. 117-135; VIGARELLO Georges, « "Science du travail" et imaginaire du corps », *Communications*, 81, Corps et techniques, 2007, p. 61-69.

<sup>3</sup> CORBIN Alain, *Le Miasme et la Jonquille. L'odorat et l'imaginaire social, XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles*, Paris: Aubier, 1982; CORBIN Alain, « Imaginaires sociaux », in *Dictionnaire d'histoire culturelle de la France contemporaine*, Paris: Presses universitaires de France, 2010; BACZKO Bronislaw, *Les imaginaires sociaux. Mémoires et espoirs collectifs*, Paris: Payot, 1984; KALIFA Dominique, *Les Bas-fonds. Histoire d'un imaginaire*, Paris: Seuil, 2013.

<sup>4</sup> LYON-CAEN Judith, « Une histoire de l'imaginaire social par le livre en France au premier XIX<sup>e</sup> siècle », in *Revue de synthèse*, n° 1-2, 2007, p. 165-180.

<sup>5</sup> VIGARELLO Georges, « Science du travail et imaginaire du corps », in *Communications*, 81, 2007, p. 61-70.



compte de l'ensemble de l'imaginaire mobilisé dans le monde du travail helvétique au XIX<sup>e</sup> siècle. En se penchant sur les écrits des théoriciens du corps et du travail, comme le font la plupart des auteurs, mais aussi en s'intéressant aux représentations à l'œuvre dans divers univers professionnels ou en prenant en considération la manière de concevoir la relation au corps pour des groupes différents (les hommes et les femmes, par exemple), on relève la présence de plusieurs autres influences qui traduisent plutôt un phénomène d'ouverture de cet imaginaire. Celui-ci, à l'image du monde du travail lui-même, ne se présente pas de manière totalement homogène ; il fait partie du débat, et les différents acteurs en place s'approprient, interprètent, adaptent les mots et les images en fonction de leurs préoccupations et de leur position dans la société. Sa constitution se rapproche dès lors plus du « bricolage » que de l'élaboration scientifique, procédant par induction, n'intégrant souvent que quelques images, que quelques références utiles, n'hésitant pas à juxtaposer les notions venues d'horizons différents si le besoin s'en fait sentir. Autant d'aspects qui n'enlèvent rien par ailleurs, bien au contraire, à son efficacité pratique, à son caractère performatif.

Une approche par trop globalisante et linéaire de l'histoire des idées semble de ce fait quelque peu réductrice et rend mal compte de la diversité qui caractérise cet ensemble complexe. Loin de prétendre pouvoir passer en revue la totalité des facettes qui composent cet ensemble, la présente contribution se propose plutôt de mettre en évidence quelques-uns de ses aspects les plus spécifiques ; ceux-ci devraient permettre de donner une idée de la richesse des images mobilisées, des hiérarchies sociales que cet ensemble contribue à forger, des débats qu'il alimente et, finalement, de la manière dont cet imaginaire participe à la reconfiguration du corps au travail dans ce contexte économique très changeant qui définit le XIX<sup>e</sup> siècle.

## Ours et singes

La fabrique et la machine à vapeur, les deux grandes nouveautés du XIX<sup>e</sup> siècle en matière de production, n'ont pas envahi, de loin pas, tous les secteurs industriels helvétiques en même temps et de manière systématique ; nombre de petits ateliers ont continué à se développer, notamment dans l'industrie textile (broderie, passementerie, etc.), l'horlogerie ou l'imprimerie au moins jusqu'au tournant du XX<sup>e</sup> siècle. Encore imprégnés de conceptions artisanales, ces ateliers n'ont pas pour autant été épargnés par la progression de la division du travail et de la mécanisation. L'argot de ces métiers offre une référence intéressante pour saisir comment s'y reconstitue la relation du corps au travail et nous permet de découvrir un premier aspect de la mobilisation de l'imaginaire.

L'imprimerie distingue, par exemple, les deux types d'ouvriers principaux qui œuvrent dans cette industrie, à savoir les ours, les imprimeurs qui travaillent à la presse, et les singes, les typographes qui mettent en forme les textes à imprimer. Cette métaphore que l'on fait remonter au début du XIX<sup>e</sup> siècle place le corps au cœur du processus de différenciation. Selon Balzac, qui la reprend dans « Les deux poètes », ce sont les gestes des uns et des autres qui leur vaudraient ces sobriquets : « *Le mouvement de va-et-vient, qui ressemble assez à celui d'un ours en cage, par lequel les pressiers se portent de l'encrier à la presse et de la presse à l'encrier, leur a sans doute valu ce sobriquet. En revanche, les ours ont nommé les compositeurs des singes à cause du continuel exercice qu'ils font pour attraper les lettres dans les cent cinquante-deux petites cases où elles sont contenues.* »<sup>6</sup> D'autres interprétations voient dans cette distinction une réelle hiérarchie, le singe passant

<sup>6</sup> BALZAC Honoré de, *Les Illusions perdues, Partie 1 : Les deux poètes*, Paris : Edmond Werdet, 1<sup>re</sup> édition, 1837.

en effet pour plus malin que l'ours, réputé plutôt pour sa balourdise. Jules Ladimir, lui-même compositeur typographe, considère en 1840 que : « *Il y a des ignorants qui confondent le compositeur avec l'imprimeur. Gardez-vous-en bien ! Cela est erroné et peu charitable. L'imprimeur proprement dit, le pressier, est un être brut, grossier, un ours, ainsi que le nomment les compositeurs. Entre les deux espèces la démarcation est vive et tranchée, quoiqu'elles habitent ensemble cette sorte de ruche ou de polypier qui porte le nom d'imprimerie.* » Les imprimeurs traitent quant à eux les compositeurs de singes, en raison « *soit des gestes drolatiques que fait en besognant le compositeur ; soit parce que son occupation consiste à reproduire l'œuvre d'autrui* »<sup>7</sup>.

La division du travail entre ces deux métiers et la mécanisation plus grande de l'un par rapport à l'autre suscitent la mise en exergue d'oppositions corporelles (force *versus* intelligence, va-et-vient des bras ou des jambes), qui perdureront jusqu'au <sup>xx</sup><sup>e</sup> siècle. « *Les premiers, occupés à traiter le texte et le disposant graphiquement, avaient tendance à regarder d'un air condescendant les seconds, exerçant une activité technique dénuée d'esprit créatif. En clair, les tenants du plus intellectuel des métiers manuels [...], c'est-à-dire les compositeurs, ne voulaient pas être assimilés à ceux qui, en salopettes, manipulaient la spatule d'encre et actionnaient les machines à imprimer.* »<sup>8</sup> On y perçoit la supériorité donnée à la pensée, qui réapparaît dans un autre surnom des typographes, appelés aussi « hommes de lettres », par opposition aux « hommes de barreau », en référence à la barre qui actionne la vis de la presse.

Le terme de singe subsistera par la suite pour désigner le chef, le patron, dans les ateliers ou dans les fabriques,

accentuant la dimension intellectuelle et manipulatrice à laquelle renvoie cette analogie.

Il va de soi que l'usage de ces métaphores se veut d'abord caricatural ; il puise toutefois dans un univers de pensée qui, depuis Descartes, croit en une absence de différence sur le plan corporel entre l'animal et l'homme et qui conduira au recours fréquent, y compris chez les économistes, aux métaphores animales. Comme le relève Alain Clément, ce modèle biologique se distingue quelque peu du modèle mécaniste, sans nécessairement s'y substituer. « *Il n'exclut pas le savoir, le choix, le but et le changement qualitatif* »<sup>9</sup>, même si bras et jambes continuent à constituer les premiers outils de l'ouvrier. Références biologiques et zoologiques font l'objet d'une mobilisation parallèle ou complémentaire, et nous les retrouverons à plusieurs reprises par la suite.

Une même hiérarchisation s'observe dans l'horlogerie, qui distingue elle aussi deux métiers, les horlogers et les monteurs de boîtes ou boîtiers. La prise en considération des gestes et des postures constitue une fois encore la base de cette différenciation :

« *L'horloger du mouvement travaille assez bas devant son établi, les coudes appuyés horizontalement, la loupe à l'œil tout contre son ouvrage. Immobile presque. Les monteurs de boîtes, eux, sont toujours debout. Celui-ci, qui est le plus près, manie un archet gigantesque, si grand qu'on n'en voit nulle part de pareil. Il actionne le gros tour par ce moyen. Cet autre ouvrier repose sur une jambe raide tendue, tandis que l'autre pied presse la pédale de sa roue accrochée au plafond. Le geste large du manieur d'archet, l'effort de celui qui "refrotte" un fond à la force de ses muscles, les mouvements puissants*

<sup>7</sup> LADIMIR Jules, « Le compositeur typographe », dans *Les Français, Mœurs contemporaines*, Paris : Chez L. Curmer éditeur, 1840.

<sup>8</sup> CHÂTELAIN Roger, *Le texte et l'image : nouvelles chroniques typographiques*, Le Mont-sur-Lausanne : Éditions Ouverture, 2012, p. 62.

<sup>9</sup> CLÉMENT Alain, « Les références animales dans la constitution du savoir économique (xvii<sup>e</sup>-xix<sup>e</sup> siècles) », in *Revue d'histoire des sciences humaines*, n° 7, 2002, p. 69-96.

*des corps, tout, dans les attitudes des boîtiers contraste avec la prudente économie de gestes du remonteur ou de l'échappementier. [...] Les graveurs d'autrefois, tribu pleine de malice et ennemie des boîtiers [...] prétendaient que, pour être bon monteur de boîtes, il faut être fort et bête.* »<sup>10</sup>

Dans ce cas, la force et le muscle s'opposent à la minutie, le mouvement à l'immobilité, la station debout à la station assise. L'horloger, plus encore que le typographe, cumule tous les avantages, ce qui lui vaut parfois le surnom de « baron », en référence ici aux stratifications sociales de l'Ancien Régime.

Dans un autre domaine encore, celui du textile, le brodeur indépendant se considère lui aussi comme l'ouvrier le plus « noble », « *der Führnehmste* » en allemand. Et, une fois de plus, son travail ne requiert pas de force importante : « *Le travail du brodeur n'exigeait pas une grande force [...], mais une bonne coordination du mouvement des mains et des pieds, un excellent doigté et une grande sûreté de la main et de l'œil.* »<sup>11</sup>

Ce type de hiérarchisation se trouve complété dans les mêmes ateliers par une distinction entre ceux qui savent, qui maîtrisent les gestes, et ceux qui apprennent, mettant en exergue l'accent porté à l'acquisition du métier. Dans la couture, par exemple, la « petite main » ou la « seconde main » représentent la jeune ouvrière qui débute, par opposition à la « première main » qui qualifie l'ouvrière expérimentée. La grandeur ou la qualité de la main deviennent ici des métaphores du degré de maîtrise. Dans

l'imprimerie, l'apprenti typographe est parfois affublé du sobriquet d'« attrape-science »<sup>12</sup>, dans lequel on retrouve plutôt un renvoi à la connaissance, qui rejoint celle du lettré.

Dans l'ensemble de ces ateliers, l'imaginaire souligne l'importance du geste, de la pensée, de la coordination, du savoir par rapport à la relation, purement mécanique, qui fonde l'image de l'homme-machine.

### Bœufs, diables, fous et géants

L'image mécaniste n'en est pas moins présente. En même temps que s'intensifie l'exploitation des mines, aciéries et autres verreries, et que le lancement des grands chantiers de construction des lignes de chemin de fer bat son plein, ingénieurs et industriels cherchent, en vertu de préoccupations économiques, à optimiser le rendement du travail, qu'il soit humain, animal ou mécanique. La physique représente dans ce cas la source d'inspiration principale. On parle alors des ouvriers comme de « forces de travail », de « bras » servant à faire fonctionner ce grand corps qu'est l'entreprise. « *La verrerie est pareille à un grand corps, et ce corps quand il vit, quand il est en activité, a besoin de tous ses membres* », relève-t-on dans un rapport du conseil d'administration des Verreries de Monthey<sup>13</sup>. Par ailleurs, comme nous l'avons déjà évoqué plus haut, les trouvailles dans le domaine de la thermodynamique vont peu à peu venir ajouter de nouvelles références à celles de la mécanique. Gustave Adolphe Hirn ou

<sup>10</sup> « Montres et métiers de l'horlogerie. Les monteurs de boîtes ». Document non daté, Musée international de l'horlogerie, La Chaux-de-Fonds.

<sup>11</sup> BELLAGGIO Andrea, TANNER Albert, « Von Stickern, ihre Frauen und Kindern », in *Arbeitsalltag und Betriebsleben*, Schweizerischen Sozialarchiv, Diessenhofen : Verlag Rüegger, 1982, p. 28. Trad. de l'auteur. Le texte original est : « *Die Arbeit des Stickers verlangte weniger grosse Kraft [...], sondern eine gute Koordination der Bewegung von Händen und Füssen, ein äusserst feines Gefühl sowie eine grosse Sicherheit der Hand und des Auges* ».

<sup>12</sup> CHÂTELAIN Roger, *Pages éprouvées et corrigées*, Le Mont-sur-Lausanne, 2006.

<sup>13</sup> Archives de l'État du Valais, Verreries de Monthey, C/7. Rapport au Conseil d'Administration des Verreries de Monthey. Confidentiel. Par [Camille] Dénériaz, 16 novembre 1927. Cité dans BALET Virginie, *La verrerie de Monthey, Ouvriers, patrons et syndicats, 1824-1933*, Fribourg : Éditions Faim de siècle, 2005, p. 103.

Étienne Jules Marey<sup>14</sup> figurent parmi les premiers à les appliquer à l'homme en introduisant des concepts comme la « machine animale » ou le « moteur vivant », qui commencent à faire leur chemin à partir du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Ces recherches contribuent à faire émerger une représentation du corps au travail dans laquelle ce dernier « *va devenir, à l'instar du monde industriel naissant, avant tout un système énergétique fondé sur les rapports combustible, carbone, oxygène. Autrement dit, le charbon brûle tout autant dans les hauts fourneaux industriels que dans les ventres des machines à vapeur et l'intérieur opaque des corps humains.* »<sup>15</sup>

Dans un tel ensemble de réflexions, les notions de force et d'énergie font office de référence pour comparer travail humain, travail animal et travail mécanique, et mesurer les performances respectives en matière de force, de consommation et de fatigue. Nous sommes loin ici de l'image du singe agile et malin, qui fait place à celles du bœuf ou du cheval. Jules Amar, pour sa thèse consacrée au « *rendement de la machine humaine* » présentée en 1909, n'hésite d'ailleurs pas à se rendre en Algérie, lieu où il pense trouver des individus ayant le « *tempérament physique et moral du bœuf* »<sup>16</sup>. Ces conceptions connaîtront plusieurs extensions, par exemple avec l'émergence de la diététique, où l'on retrouve la notion de consommation énergétique. On peut ainsi lire dans les manuels de cuisine helvétiques du tournant du XX<sup>e</sup> siècle que « *le besoin de l'homme dépend de son travail musculaire, non de son travail intellectuel. [...] Ce qui*

*revient à dire que plus l'homme fournit un travail pénible, plus il a besoin d'une grosse ration alimentaire.* »<sup>17</sup>.

Ces références circulent parmi les chercheurs et les ingénieurs français surtout, il est difficile de savoir dans quelle mesure elles sont connues et influencent vraiment les industriels helvétiques, dont les choix se révèlent vraisemblablement plus empiriques que théoriques. La force musculaire représente toutefois le fondement sur lequel repose le travail dans de nombreuses nouvelles activités. Le chef laitier de l'entreprise Guigoz, par exemple, relève que : « *la modestie des installations ne ménageait pas les bras : un bac de six cents litres, une écrémeuse à cordes, toujours en panne ; une chaudière à nettoyer la nuit, avant l'inspection. L'opération du rafraîchissement était pratiquée dans un étang où il fallait plonger quelque 80 "boilles" bien pleines.* »<sup>18</sup>

Sur les chantiers et dans les mines se mettent en place des conceptions basées sur de multiples associations entre force humaine, force animale et force mécanique. L'organisation du travail de déblaiement de la terre sur le chantier ferroviaire d'Oltén-Sissach, au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, prend en compte un rapport entre la force des personnes, la distance à parcourir et l'usage des outils :

*« Dès que la terre était meuble, il fallait l'évacuer. Plusieurs outils entraient alors en action. Pour de courtes distances, jusqu'à 5 m ou jusqu'à 2 m de haut, la terre était évacuée à la pelle. Quand l'évacuation ne pouvait plus être réalisée à la pelle, le moyen de transport le plus important et le plus courant entraient en action : la charrette. Elle était utilisée pour des distances jusqu'à environ 100 m, avait une capacité de quelque*

<sup>14</sup> Gustave Adolphe Hirn (1815-1890), physicien et industriel français, est l'auteur de *Conséquences philosophiques de la théorie de la thermodynamique* publié en 1868. Étienne Jules Marey (1830-1904) est un physiologiste français, à qui l'on doit, entre autres, *La Machine animale. Locomotion terrestre et aérienne*, publié en 1873-1874.

<sup>15</sup> Jacques Gleyse, dans *L'Agora*, n° 57, vol. 10, 2004, p. 19.

<sup>16</sup> Jules Amar (1879-1935), physicien français d'origine algérienne. Il deviendra directeur du laboratoire sur le travail musculaire professionnel du CNAM en 1914.

<sup>17</sup> *Chez Nous, Manuel d'enseignement ménager*, Lausanne : Payot, 3<sup>e</sup> édition, 1944, p. 100.

<sup>18</sup> Cité par MAILLARD Maryline, Guigoz, *Les débuts d'une entreprise innovatrice dans l'industrie laitière (1908-1937)*, Université de Fribourg, 2002, p. 74.

700 l et était poussée ou tirée par un ou plusieurs ouvriers. On la tirait au moyen d'un "Zottel", une sangle, que l'on passait sur l'épaule et qui était reliée à la charrette par une corde. [...] Quand la distance de transport se situait entre 100 m et 1,5 km, les chariots habituels étaient utilisés. [...] Les terrassiers n'avaient pas à remplir d'autres conditions que de disposer d'une bonne condition physique et d'un peu d'habileté; ils étaient donc facilement interchangeables.»<sup>19</sup>

On notera l'usage du mot *Zottel*, le bouc en suisse-allemand, une image qui renvoie sans doute à la position adoptée par l'ouvrier pour tirer les charges, et qui vient compléter l'imaginaire zoomorphique déjà évoqué.

Dans les mines de fer du Gonzen, près de Sargans, le transport du minerai associe forces humaines et forces animales durant tout le XIX<sup>e</sup> siècle. «*Le minerai de qualité était mis en sacs jusqu'à 500 kg à la sortie de la mine. Pendant très longtemps, son transport se faisait sur des luges (aussi en été) et des charrettes à deux roues à travers la forêt à pic [...] Parfois un âne était utilisé. Après 1 h 3/4 de charriage par luge, à la chapelle "Erzbild", les sacs étaient chargés par deux sur une charrette plus basse à deux roues tirée par un âne. [...] Par la suite, le minerai fut transporté sur des chars à chevaux pouvant supporter 2,5 t.*»<sup>20</sup>

<sup>19</sup> FREY Heinz, GLÄTTLI Ernst, *Schaufeln, sprengen, karren*, Zürich: Chronos, 1987, p. 54-55. Trad. de l'auteur. Le texte original est : «*Sobald die Erde gelockert war, musste sie wegtransportiert werden. Dabei kamen ganz verschiedene Geräte zum Einsatz. Über kurze Strecken, bis 5 m weit oder bis 2 m hoch wurde die Erde mit der Schaufel geworfen. Wenn der Transport mit der Schaufel nicht mehr ausgefüllt werden konnte, kam das wohl wichtigste und häufigste Transportgerät zum Einsatz: der Karren. Er wurde bei Distanzen bis etwa 100 m gebraucht, hatte ein Fassungsvermögen von rund 700 l und wurde von einem oder mehreren Arbeitern geschoben oder gezogen. Das Ziehen geschah mittels des "Zottels", einem Band, das man sich über die Schulter legte und das über ein Seil mit dem Karren verbunden war. [...] War die Transportstrecke zwischen ca. 100 m und 1,5 km lang, so wurden gewöhnliche Fuhrwerke eingesetzt. [...] Ausser einer guten physischen Verfassung und ein bisschen Geschick brauchten die Erdarbeiter keine anderen Voraussetzungen zu erfüllen; sie waren demzufolge leicht auswechselbar.*»

<sup>20</sup> EPPRECHT Willfried, «Die Entwicklung des Bergbaues am Gonzen (Sargans)», dans *Minaria Helvetica*, 4a, 1984, p. 12. Trad. de l'auteur. Le

Dans celles de S-charl en Engadine, le transport se fait au contraire tantôt par des charrettes à bœufs ou à chevaux, tantôt par des luges tirées par des hommes<sup>21</sup>.

La mécanisation progressive du travail ne vient pas modifier fondamentalement cette conception. Bien que le rêve des ingénieurs du XIX<sup>e</sup> siècle réside dans le remplacement du travail humain partout où cela est possible, la mécanisation reste très partielle, voire rudimentaire, et cela jusqu'à la fin du siècle; elle transforme certes progressivement le travail humain, mais sans nécessairement s'y substituer, le maniement des leviers, manivelles, poulies et autres roues qui actionnent les machines demeure dans la plupart des cas un exercice de force nécessitant la présence humaine. L'une des entreprises les plus mécanisées au XIX<sup>e</sup> siècle, les ateliers de Caspar Escher à Zurich, spécialisés dans la fabrication de machines à vapeur et de turbines de plusieurs mètres de haut et de centaines de kilos pour l'industrie navale et hydraulique, emploie encore plus de 500 hommes jusque dans les années 1870. Le seul transport des produits finis depuis les ateliers jusqu'à la gare de Zurich représente une épreuve de force nécessitant des convois tirés par seize chevaux<sup>22</sup>.

À ce travail ouvrier correspond dès lors un profil type, l'homme jeune, si possible d'origine montagnarde et agricole. «*Cette vie rude avait produit des hommes patients à la tâche, durs à la fatigue, habitués aux charges :*

texte original est : «*Das gute Erz wurde beim Grubenausgang in bis 500 kg fassende Säcke gepackt. Ihr Transport geschah seit alters her auf Schlitten (auch im Sommer) und Zweiräderkarren durch den Steilwald hinab [...]. Stellenweise wurde ein Esel vorgespannt. Nach 1 3/4 Std. Schlittenfuhr vorbei an der Kapelle "Erzbild" wurden zwei Säcke auf einen niedrigen Zweirad-Eselswagen geladen. [...] Dann wurde das Erz auf ein 2,5 t fassendes Pferdefuhrwerk geladen.*»

<sup>21</sup> SCHREIBER Martin, *Des historische Bergbau bei S-charl im Unterengadin*, Chur: Südostschweiz Buchverlag, 2004.

<sup>22</sup> *150 Jahre Escher-Wyss, 1805-1955*, Zürich, 1955, p. 193.



*tout ce que demandait l'industrie lourde.* »<sup>23</sup> Et la plupart des ouvriers des mines, des grands chantiers et de l'industrie lourde seront issus de l'agriculture.

C'est aussi la qualité physique qui souvent justifie l'engagement d'étrangers sur les chantiers : « *Il faut reconnaître qu'en général nos populations sont beaucoup moins aptes aux durs travaux de terrassement que les robustes Piémontais* », commente *L'Impartial* du 10 juillet 1904 au moment de l'arrivée d'ouvriers italiens pour la réalisation de travaux de construction dans la ville de La Chaux-de-Fonds.

Par rapport aux représentations précédentes des ateliers typographiques ou horlogers, une nouvelle image prend forme, incarnée par le travailleur des mines et des verreries :

*« Ces ouvriers se protégeant mal contre la flamme des fours à deux mille degrés ; ces hommes, presque des fous ou des géants du travail, sortent de cette gueule les pots au rouge blanc pour en remettre d'autres, ne sont-ils pas des héros ? Mon père m'appelait souvent pour assister à ce travail de forçats, à soixante-dix ans de distance, je les vois encore œuvrer comme des diables dans leur enfer, hurlant et se transmettant les ordres. »*<sup>24</sup>

Le géant, le fou, le diable, le héros, le forçat, l'enfer, autant de mots qui marquent la distance avec l'univers du singe et de l'ours. Tout ici s'inscrit dans la puissance, l'obstination, voire la démesure, qu'il s'agisse des éléments, des machines ou des personnes. Ce n'est plus l'habileté, mais la force musculaire, la lutte, l'assujettissement aussi, qui entourent désormais la nouvelle figure de l'ouvrier. Les renvois au savoir, à l'intelligence, à la science, disparaissent complètement de cette

conception, où l'ouvrier n'est considéré que par son physique.

Toutefois, l'ouvrier jeune et robuste n'est pas libre d'user de sa force comme il l'entend. Avec ce modèle émerge aussi le renforcement progressif de la discipline corporelle et comportementale, l'ensemble des énergies devant être orienté vers la production. Les références de la physique se croisent alors avec celles de l'économie, voire de la psychologie. L'instauration des salaires au rendement, qu'il s'agisse de creuser des mètres dans les galeries d'une mine ou de produire des pièces dans une fabrique ; l'allongement des horaires de travail (y compris la nuit et le week-end) ; l'installation de cloches annonçant avec précision les heures de début et de fin du travail ; l'interdiction de comportements jugés inopportuns (chanter, boire, fumer, bavarder, jurer, se quereller, faire scandale, se battre ou encore faire du bruit sur le chemin de la fabrique) : tout cela assorti de l'engagement d'un ensemble de surveillants chargés d'assurer le respect des règlements et de la mise en place d'un système de sanctions, tant financières (réduction de salaire) que corporelles, en cas d'infraction aux règles établies, qui contribuent à faire du lieu de travail un lieu de contrôle et de disciplinarisation des corps et des comportements.

Les jeunes ouvriers se trouvent tout particulièrement concernés, leur corps inexpérimenté devant être adapté aux contraintes du travail. Il ne s'agit plus tant pour eux d'apprendre les gestes du travail, désormais rapidement acquis, mais d'apprendre à contrôler leur corps et leur comportement. Parmi les exigences exprimées à leur intention dans les règlements de fabrique reviennent fréquemment des qualités telles que la ponctualité, la fidélité, l'application, l'obéissance, le calme, mais aussi la propreté et le soin dans l'usage des machines et des outils. Leur non-respect justifie le recours à des sanctions corporelles. Ainsi, en 1836, le jeune Heinrich Senn, âgé de 16 ans, de la filature Kunz à Uster, se présente-t-il en

<sup>23</sup> VAN DONGEN LUC, FAVRE Grégoire, *Mémoire ouvrière*, Sierre : Éditions Monographic, 2011, p. 32.

<sup>24</sup> CONTAT Georges, *L'Enfant terrible et le Vieillard impénitent*, Saint-Maurice : Librairie Saint-Augustin, 1974, p. 80.

sang devant les autorités de sa commune, disant qu'il avait reçu de son surveillant « *des coups sur les bras, les jambes et le ventre avec un nerf de bœuf* » et qu'il fut « *pris au cou et heurté avec une chaise cylindrique* »<sup>25</sup>. À l'instar de ce qui s'observe dans l'institution scolaire au même moment<sup>26</sup>, la correction physique vient aider à l'apprentissage des normes corporelles et comportementales nécessaires à l'exercice du travail. Le bœuf, le bouc, le géant sont domestiqués, encadrés pour répondre aux besoins de la production.

## Les petites mains

En théorie et en droit, l'avènement du régime libéral supprime toute restriction d'accès au monde du travail. Chaque individu, quel que soit son âge ou son genre, peut être admis comme ouvrier. La mise en pratique se révèle beaucoup plus complexe. L'importance donnée à la force tend à établir une différenciation « naturelle » : l'attribution du travail tient compte des capacités physiques et anatomiques de chacun. Dans les mines de fer de S-charl, par exemple, les femmes et les enfants sont affectés au tri et au dégrossissage du minerai à sa sortie des galeries, un travail moins pénible que celui de mineur de fond. Dans les verreries, les « garçons » exécutent des travaux variant selon leur « grandeur » : « *Au bas de l'échelle, les porteurs à l'arche amènent les pièces terminées jusqu'à l'arche à recuire, traversant la halle sur plus de vingt-cinq mètres parfois. [...] On monte*

*en grade en devenant teneur de moule ou aide à la presse. Les grands garçons [...] s'essaient à faire tourner la canne avec la paraison et à la passer aux verriers.* »<sup>27</sup>

Pour ces mêmes raisons, certaines fabriques ne recourent qu'aux femmes et qu'aux enfants : la petite taille et les mains enfantines conviennent particulièrement à la fabrication d'allumettes ou au ramonage, alors que l'adresse des femmes est recherchée dans l'industrie alimentaire et dans celle du tabac. Rinsoz et Ormond à Vevey fait travailler 500 femmes en 1901 : « *Partout ce ne sont que des doigts agiles, visages où se lit le désir de faire le plus de besogne possible. [...] Chacune est absorbée par un travail qui réclame en même temps qu'une grande dextérité, beaucoup d'attention. [...] Quelques-unes que j'observe plus particulièrement travaillent avec une rapidité qui tient du prodige.* »<sup>28</sup> Une division du travail s'instaure donc en fonction des capacités physiques, correspondant également à une hiérarchisation de valeur : les salaires des femmes et des enfants sont systématiquement inférieurs à ceux des hommes.

Ce mode de division et de hiérarchisation intervient toutefois aussi dans des métiers où la force n'est pas centrale. C'est que des considérations physiques et anatomiques plus complexes tendent à établir des capacités différentes « par nature » selon le genre. Si ce type de réflexion remonte au moins à Aristote et à Platon, avec la distinction d'un sexe dit faible, par rapport à un sexe dit fort, le XIX<sup>e</sup> siècle remet au goût du jour ces distinctions en s'appuyant sur la biologie. On ne peut manquer de citer Jean-Jacques Rousseau qui établit une différence et une complémentarité biologiques entre les capacités respectives des hommes et des femmes.

<sup>25</sup> LEMMENMEIER Max, « Alltag der "Fabriklerkinger" am "Millionenbach" », in *Arbeitsalltag und Betriebsleben*, Schweizerischen Sozialarchiv, Diessenhofen : Verlag Rüegger, 1982, p. 156. Trad. de l'auteur. Le texte original est : « *mit einem sogenannten Hagenschwanz Schläge auf die Arme, Beine und Leib* » et « *am Hals angepackt und an einem Cylinderstuhl zurückgestossen worden sei* ».

<sup>26</sup> Voir HELLER Geneviève, « *Tiens-toi droit !* », Lausanne : Éditions d'En Bas, 1988 ; CARON Jean-Claude, *À l'école de la violence. Châtiments et sévices dans l'institution scolaire au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris : Aubier, 1999.

<sup>27</sup> BALET Virginie, *La verrerie de Monthey, Ouvriers, patrons et syndicats...*, p. 111.

<sup>28</sup> DENISART Madeleine, SURCHAT Jacqueline, *Le cigare et les fourmis*, Lausanne : Éditions d'En Bas, 1987, p. 29.

*« Ce que Sophie sait le mieux, et qu'on lui a fait apprendre avec le plus de soin, ce sont les travaux de son sexe, même ceux dont on ne s'avise point, comme de tailler et coudre ses robes. Il n'y a pas un ouvrage à l'aiguille qu'elle ne sache faire, et qu'elle ne fasse avec plaisir; mais le travail qu'elle préfère à tout autre est la dentelle, parce qu'il n'y en a pas un qui donne une attitude plus agréable, et où les doigts s'exercent avec plus de grâce et de légèreté. Elle s'est appliquée aussi à tous les détails du ménage. Elle entend la cuisine et l'office; elle sait le prix des denrées; elle en connaît les qualités; elle sait fort bien tenir les comptes; elle sert de maître d'hôtel à sa mère. »*<sup>29</sup>

Émile, en revanche, se doit de cultiver sa force : *« exercez continuellement son corps; rendez-le robuste et sain, pour le rendre sage et raisonnable; qu'il travaille, qu'il agisse, qu'il coure, qu'il crie, qu'il soit toujours en mouvement; qu'il soit homme par la vigueur, et bientôt il le sera par la raison. »* L'homme doit *« être actif et fort »*, la femme *« passive et faible »*<sup>30</sup>.

Ce type de réflexion trouve également des relais dans les milieux religieux, notamment évangéliques, qui considèrent que :

*« l'homme et la femme étaient nés pour occuper des sphères différentes. C'était une règle de la nature confirmée par la coutume et les convenances. Chaque sexe, naturellement différent, avait des qualités propres, et toute tentative de sortir de sa propre sphère était vouée au désastre. [...] La constitution biologique de chaque sexe était [...] l'expression de la différence de leur destin, et, pour une femme, la recherche du succès dans la même sphère que celle de l'homme était la négation des tâches et des devoirs particuliers que Dieu lui avait assignés. »*<sup>31</sup>

L'homme et la femme, dotés de capacités différentes, sont donc destinés à régner dans des univers séparés, domestique pour l'une, extérieur pour l'autre. Contrairement aux approches inspirées par la physique, ce type de références réintroduit la pensée, la réflexion dans l'activité et prend en compte la présence de dimensions corporelles multiples. Dans leur application pratique, il sert toutefois surtout à justifier l'attribution différenciée des tâches. C'est particulièrement évident dans les ateliers à domicile de brodeurs, de tisserands ou de fileurs. Alors que les hommes s'activent sur leur pantographe ou leur métier sans qu'ils aient à faire preuve d'une grande force physique, femmes et enfants effectuent les tâches secondaires : remplacer les aiguilles cassées, préparer, nouer ou remplacer les fils, transporter les fournitures, etc., sans pouvoir pratiquer l'activité centrale : *« Les femmes et les enfants travaillant au filage à domicile étaient comme un accessoire humain, lié au fileur comme son ombre et soumis à ses ordres. »*<sup>32</sup> Les premières fabriques dans l'industrie textile, comme les filatures, reprendront ce modèle en engageant l'ensemble de la famille pour former une équipe dans l'entreprise. Dans l'horlogerie, les femmes exercent des activités jugées secondaires (polissage, dorage, etc.) par les hommes, les deux activités principales (celles de l'horloger et du boîtier) restant strictement masculines. Le modèle va se perpétuer ensuite avec la mécanisation, les hommes assurant le contrôle des machines, les tâches annexes demeurant du ressort des femmes. Ainsi dans l'industrie alimentaire : *« On leur [aux femmes et aux enfants] confie de préférence la tâche de laver les fruits et d'emballer les produits, alors que les hommes sont aux machines »,*

<sup>29</sup> ROUSSEAU Jean-Jacques, *Émile ou de l'éducation*, Livre V, Flammarion, 1966, p. 517.

<sup>30</sup> ROUSSEAU Jean-Jacques, *Émile...*, p. 147 et 467.

<sup>31</sup> ARIÈS Philippe, DUBY Georges, *Histoire de la vie privée. De la Révolution à la Grande Guerre*, t. 4., Paris : Seuil, p. 1999, p. 54.

<sup>32</sup> BELLAGGIO Andrea, TANNER Albert, « Von Stickern, ihre Frauen und Kindern », in *Arbeitsalltag und Betriebsleben*, Schweizerischen Sozialarchiv, Diessenhofen : Verlag Rüegg, 1982, p. 29. Trad. de l'auteur. Le texte original est : *« Die als Fädler arbeitenden Frauen und Kinder waren als eine Art menschliches Maschinenzubehör "dem Sticker wie seine eigener Schatten beigegeben" und ihm untergeordnet. »*

peut-on lire à propos de la fabrique de conserves de Saxon<sup>33</sup>.

Les activités considérées comme féminines constituent les uniques occasions données aux femmes de développer une activité propre, c'est le cas de la dentellerie, du tricotage ou du tressage de la paille, où elles travaillent aidées des enfants. Seuls les hommes âgés ou malades se livrent à ce genre de tâches.

Même dans ce cas toutefois, les salaires féminins se révèlent nettement inférieurs aux salaires masculins d'autres industries. Indépendamment des principes de liberté d'accès au travail instaurés par le droit, le recours à des références biologiques et anatomiques superposées à celles de la physique permet d'établir une supériorité masculine et d'asseoir une forme de division du travail.

Expression de cette faible prise en considération du geste féminin ou enfantin, la formule « petite main » prend progressivement le sens qu'on lui connaît aujourd'hui et qualifie ces femmes et ces enfants qui exécutent des tâches jugées peu complexes ou fastidieuses, quelles que soient leur activité et leur expérience, à l'ombre des géants, des singes et des barons.

### Brûlés, perclus, néphritiques, phtisiques, syphilitiques et empoisonnés

*« Depuis longtemps déjà mais surtout dernièrement, j'ai une grande peine, et sans y arriver, à être utile à la société que vous dirigez. Soyez assuré, Monsieur, que je n'y mets pas de mauvaise volonté, mais depuis 50 ans dans quelques jours que je suis au service des Salines, je lui ai tout donné,*

*force, vue, mémoire, etc. Et maintenant je sens que je ne suis plus bon qu'à mettre au vieux fer pour laisser ma place à de jeunes forces mieux aptes à vous seconder. »*<sup>34</sup> Comme en témoigne cet ouvrier des salines de Bex, dans sa lettre de démission à son patron, du 5 mars 1929, les corps et les forces des ouvriers finissent toutefois par s'user, s'épuiser ou se casser. Au fur et à mesure que l'industrialisation progresse, ses conséquences sur les corps ouvriers apparaissent, tout comme les limites de l'analogie avec la machine :

*« Le corps de l'homme n'est pas semblable à ces puissantes machines à vapeur qui travaillent nuit et jour, des mois, des années entières, sans repos, sans fatigue, sans usure apparente et fournissant à toute heure du jour et de la nuit la même somme d'énergie. Le corps de l'homme réclame souvent le repos, il se fatigue, il s'use rapidement et il fournit une somme beaucoup plus grande de travail pendant les heures qui suivent immédiatement le repos, que pendant les dernières heures de son activité. »*<sup>35</sup>

Les plus exposés sont bien sûr les travailleurs des mines et des chantiers. Lors de la construction de la ligne de chemin de fer Sissach-Olten entre 1853 et 1858, plus de quarante accidents et plus de cent morts sont recensés. L'usage de l'explosif, l'environnement de travail, la confrontation aux éléments naturels contribuent largement à cette situation. Mais les ouvriers des ateliers ne sont pas pour autant à l'abri : le manoeuvre Samuel Zwahlen, employé à la tannerie Mercier à Lausanne, subit au moins six accidents entre 1893 et 1896. Si l'on en croit les comptes rendus, aucun de ses membres n'est épargné : il se coupe au pied, se plante un clou dans le genou, se démet l'épaule en maniant

<sup>33</sup> UNNASCH Dorit, « Les débuts de l'industrie en Valais », dans BELLWALD Werner, GUZZI-HEEB Sandro (sous la dir.), *Un peuple réfractaire à l'industrie, Fabriques et ouvriers dans les montagnes valaisannes*, Lausanne : Payot, 2006, p. 178.

<sup>34</sup> Lettre du 5 mars 1929, Archives cantonales vaudoises (ACV), N6/41/1 Documents divers. Société vaudoise des mines et salines de Bex.

<sup>35</sup> *Le Nouvelliste*, 7 juillet 1906.

des sacs, reçoit un ballot sur la tête et perd les premières phalanges de l'annulaire et du majeur de la main gauche dans un engrenage<sup>36</sup>.

De manière générale, les premières statistiques nationales font état de plus de 17 000 accidents enregistrés (tous ne l'étaient de loin pas) entre 1886 et 1888. Les statistiques de l'inspectorat du travail répertorient plus de 20 000 accidents annuels au tournant du xx<sup>e</sup> siècle, faisant passer le taux d'accidents de 3 % durant les années 1880 à plus de 7 % au début du xx<sup>e</sup> siècle<sup>37</sup>. Entre 1888 et 1914, ce sont aussi plus de 1 600 morts au travail qui sont comptabilisés, dans la métallurgie et les mines principalement.

L'usage de produits nocifs, comme le soufre pour les allumettes, le mercure chez les horlogers doreurs, le plomb chez les imprimeurs, sans parler de tous ceux utilisés dans une industrie chimique alors naissante, n'est pas non plus innocent : les statistiques font état de 1 178 cas d'intoxication et de 55 morts entre 1897 et 1914.

Les grands rassemblements ouvriers sur les chantiers ou dans les fabriques favorisent également la propagation de maladies contagieuses et/ou infectieuses (gale, typhus, choléra, variole, tuberculose, dysenterie, etc.).

Les corps ouvriers du xix<sup>e</sup> siècle, c'est une réalité incontestable, s'ils sont robustes, peuvent aussi être fatigués, mutilés, affaiblis, malades en raison d'environnements et de conditions de travail particulièrement difficiles.

Médecins, moralistes, syndicalistes, autorités politiques s'emparent de cet aspect du travail ouvrier dès le début du siècle et se relaient pour mettre en lumière

les conséquences désastreuses de l'industrie sur les corps et sur la santé, usant pour cela d'un ensemble d'images particulièrement fortes dans lesquelles la machine se transforme en monstre destructeur, les ateliers et les fabriques en lieux de dépérissement physique et moral.

Les descriptions des médecins et des philanthropes multiplient les images de corps déformés, infirmes, mal nourris et malades, travaillant dans un environnement irrespirable. Ainsi peut-on lire par exemple que « *la dentelle altère la santé des ouvrières : elles ont une attitude gênée, leur sang ne circule pas, l'air vicié de leurs appartements, l'odeur de leurs lampes, l'éclat de leurs globes, tous ces inconvénients leur procurent un teint pâle, et leur café perpétuel contribue à détruire leur estomac* »<sup>38</sup>. Elle force « *les dames à rester courbées sur leur ouvrage, leur gêne la vue en les exposant à bien d'autres infirmités* »<sup>39</sup>. Dans l'impression de toiles, « *on trouvait très régulièrement chez nos ouvriers de faibles et maigres mollets, une poitrine et des bras à la musculature très développée, une tenue voûtée et un écrasement de la partie inférieure du thorax* »<sup>40</sup>. L'immobilité derrière les métiers à tisser ou les établis d'horlogerie, autant que les travaux de force des mines sont soumis à l'analyse et considérés comme potentiellement néfastes pour la santé. Le travail, quel qu'il soit, devient une source de ruine pour les corps. Les activités, les produits utilisés font l'objet de rapports détaillés et

<sup>36</sup> ACV P Mercier 1241. Tannerie Mercier.

<sup>37</sup> GRÜNER Erich, *Arbeiterschaft und Wirtschaft in der Schweiz, 1880-1914*, Band 1, Zürich : Chronos, 1987, p. 417 et ss.

<sup>38</sup> « Description topographique de la châtellenie du Vaux-Travers présentée en 1797 à la Société d'émulation et restée à l'état de manuscrit », citée par Louis Guillaume, « Notice historique sur l'introduction de l'usage du café, du thé et du chocolat dans le canton de Neuchâtel », dans *Musée neuchâtelois*, 1875, p. 34-35.

<sup>39</sup> SAAC D<sup>r</sup>, « Essai sur l'industrie à Neuchâtel », dans *Musée neuchâtelois*, 1866, p. 65.

<sup>40</sup> HEER Gret, KERN Urs, « Alltag der Glarner Tuchdruckerarbeiten im 19. Jahrhundert », in *Arbeitsalltag und Betriebsleben*, Schweizerischen Sozialarchiv, Diessenhofen : Verlag Rügger, 1982, p. 95. Trad. de l'auteur. Le texte original est : « *So finden sich ganz gewöhnlich bei unsern Arbeitern schlechte dünne Waden bei sehr entwickelter, stark vortretender Brust- und Armmuskulatur, krumme Haltung, beträchtliche Eindrücke der unteren Thoraxpartie.* »



sont répertoriés dans des listes, des classements en fonction de leur caractère pathogène plus ou moins élevé. S'y retrouve cette préoccupation de mise en ordre, de clarification, de maîtrise propre à l'histoire des sciences<sup>41</sup>.

Les organisations ouvrières et syndicales contribuent elles aussi à noircir le tableau. Les limites de l'homme-machine sont mises en exergue, et la fabrique prend l'apparence d'un enfer broyant les ouvriers ; dans ce contexte, le « héros » se trouve réduit au rang de « pauvre diable » :

*« Depuis 50 ans, le rôle de la machine dans l'industrie, a pris une importance tellement considérable que l'ouvrier n'est plus qu'un sous-ordre, qu'un vulgaire manœuvre, dont toute l'activité est réduite à quelques mouvements mécaniques, sans cesse répétés et qui font de lui aussi une véritable machine. [...] Le voilà dans une salle d'usine où les métiers tournent avec un bruit assourdissant, où l'attention la plus absorbante est nécessaire pour éviter les accidents, où toute l'intelligence est concentrée sur l'exécution de 3 ou 4 mouvements, de telle sorte que l'ouvrier se sent insensiblement devenir un rouage parmi les autres. Il se mécanise, car la machine ne peut s'humaniser. [...] Comme il se sent petit à côté du monstre de fer qui mange du feu et souvent broie ceux qui la nourrissent. [...] Il n'est qu'un instrument de chair qui s'use plus vite, mais qui se remplace plus facilement aussi que l'instrument d'acier. Peut-on imaginer condition plus profondément triste que celle de ces pauvres diables passant leur existence au milieu d'un bruit assourdissant de volants qui tournent avec une vitesse vertigineuse, de marteaux qui frappent à coups redoublés, de métaux broyés, tout cela dans une atmosphère nauséabonde, surchauffée et souvent chargée de miasmes délétères. Oui la machine*

*de chair est bien inférieure à la machine de fer. [...] Dans sa force terrible et aveugle elle peut scalper, broyer, réduire en morceaux le pauvre ouvrier qu'un faux mouvement ou un moment d'inattention aura mis dans le plus léger contact avec ses griffes d'acier. [...] Voilà les tristes conditions d'existence d'une foule d'ouvriers de l'industrie moderne. Ils n'ont plus l'occasion de faire valoir les ressources de leur intelligence. Ce sont de véritables machines de chair, astreintes à un travail purement mécanique, le plus souvent réduites au rôle de serveurs de machines de fer. »<sup>42</sup>*

En réunissant plusieurs dizaines ou centaines d'ouvriers, les fabriques favorisent aussi la proximité des corps, le contact entre les sexes, ce qui ne manque pas d'alerter les autorités et les garants d'une certaine moralité. Certes les abus et les risques existent. En 1890, Emil Bolleter, le surveillant de la fabrique Kunz à Windisch en Argovie, est poursuivi pour avoir abusé de l'une de ses ouvrières<sup>43</sup>. Les cas de syphilis sont régulièrement constatés sur les sites des grands chantiers ferroviaires. Mais ici encore l'imagination semble dépasser la réalité et fait de la fabrique un lieu potentiel de débauche et de perdition. Dans le canton d'Uri, les autorités s'inquiètent : « Que ne pouvait-il donc pas se passer dans une fabrique ? Les querelles et la "dragage" grossière n'étaient pas absentes, surtout dans une fabrique où les femmes se tenaient près des hommes sur les machines, où les femmes rendaient des services et aidaient les hommes. Car là où hommes et femmes travaillent main dans la main, il n'est pas possible d'éviter un contact permanent. »<sup>44</sup>

<sup>42</sup> *Le Confédéré*, 18 avril 1906.

<sup>43</sup> *Vom Wert der Arbeit*, Zürich : Rotpunktverlag, 2006, p. 26.

<sup>44</sup> Bär Walter, *Die ersten Industriebetriebe im Kanton Uri, Attinghausen*, 1996. Trad. de l'auteur. Le texte original est : « Was konnte in der Fabrik doch alles geschehen ? Vor allem in Fabriken, wo Frauen neben Männern an der Maschine standen, wo Frauen Hilfs- und Zuträgerdienste für die Männer leisteten, blieben Anbändeleien und grobe "Anmache" nicht aus. Da hier Männer und Frauen Hand in Hand arbeiten, liess sich ständiger Kontakt nicht vermeiden. »

<sup>41</sup> FOUCAULT Michel, *Les Mots et les Choses. Une archéologie des sciences humaines*, Paris : Gallimard, 1966.

Enfin, on ne peut manquer d'évoquer l'alcoolisme, cette « peste » ou ce « fléau », associé régulièrement au statut d'ouvrier, qui inspire tout particulièrement les romanciers<sup>45</sup> et qui « abrutit », « détruit », provoquant à l'extrême une « *dégénérescence des races* »<sup>46</sup>.

Ces images, partiellement ou totalement déformées et exagérées par rapport à la réalité du travail ouvrier, alimentent largement les débats durant tout le XIX<sup>e</sup> siècle. L'imaginaire du corps ouvrier sort des seules références mécanique et économique, il s'enrichit de renvois à la santé, à la moralité, au droit ou encore à la sécurité publique. Une telle explosion ne résulte pas du hasard. À l'instar de ce que montre Dominique Kalifa pour l'émergence de l'imaginaire des « bas-fonds », elle doit être vue autant comme « *produit de la crise sociale que comme expression de la conscience inquiète et de la vulnérabilité des élites* »<sup>47</sup>. Elle intervient à un moment d'instabilité et de transformation sociale, et l'imaginaire contribue à exacerber et à euphémiser les inquiétudes sociales. Mais ce dernier aide aussi à normaliser en délimitant les marges, les excès, le tolérable et l'acceptable, et à agir en déclenchant des actions et en contrôlant les comportements.

Dans ce contexte, la technique du travail n'est donc plus seule en jeu. L'imaginaire entre dans la formulation d'une nouvelle relation du corps au travail, voire d'une nouvelle place du travail en général, toutes deux susceptibles d'être partagées par la société tout entière.

## Les protégés

Les débats feront rage durant tout le XIX<sup>e</sup> siècle, dans un contexte parfois difficile, si l'on pense notamment aux conflits sociaux qui éclateront jusqu'au tournant du XX<sup>e</sup> siècle. Différentes instances apparaîtront comme autant de lieux de négociation et d'arbitrage<sup>48</sup>, tant au niveau économique (entreprises, industries, syndicats, etc.) que politique (cantons et Confédération). Il n'est pas envisageable de rendre compte de l'ensemble de ce processus dans le cadre restreint de cette contribution. Un exemple de « résultat », la loi fédérale sur les fabriques de 1877, illustrera toutefois les représentations sur lesquelles l'ensemble des acteurs finissent par se mettre d'accord et qui permettent donc de faire naître une première forme de consensus.

Au fil des débats, les regards vont peu à peu se concentrer sur deux catégories d'ouvriers, les femmes et les enfants. Ce que Sismondi appelle le « crime journalier », à savoir le travail des enfants dès leur plus jeune âge, suscite très tôt des réactions : « *Le développement physique des plus jeunes sujets se trouve souvent perturbé par un effort corporel continu et excessif (de 12-14-18 (?) heures), mais plus particulièrement par une réduction des heures normales de sommeil. Faiblesse générale, anémie, chlorose, dépérissement total ont été favorisés et provoqués.* »<sup>49</sup> Les images morbides entourent tout particulièrement cette catégorie d'ouvriers jugée plus fragile et plus faible, mais aussi porteuse de l'avenir de la

<sup>45</sup> ZSCHOKKE Heinrich, « Die Brantweinpest », in SAUERLÄNDER H. R. (Hrsg.), *Novellen und Dichtungen, Sechszehnter Theil*. 16, Aarau, 1837, p. 297-394; GOTTHELF Jeremias, *Wie fünf Mädchen im Brantwein jämmerlich umkommen*, Bern: Wagnerschen Buchhandlung, 1838.

<sup>46</sup> Voir OSTORERO Chantal, *Boire... ou ne pas boire. Aspects du discours antialcoolique des élites vaudoises du XIX<sup>e</sup> siècle (1830-1905)*, Mémoire de licence en lettres, Université de Lausanne, 1988 ; ou HEIMBERG Charles, « Comment renouveler l'histoire du mouvement ouvrier. L'exemple de l'interdiction de l'absinthe », in *Traverse*, n° 2, 2000, p. 95-106.

<sup>47</sup> KALIFA D., *Les Bas-fonds...*, p. 145.

<sup>48</sup> Au sens où Bourque et Thudéroz entendent ces termes. BOURQUE Reynald, THUDÉROZ Christian, *Sociologie de la négociation*, Nouvelle édition avec études de cas, Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2011.

<sup>49</sup> Bericht der Direktion des Medizinalangelenheiten an die mit Untersuchung der Verhältnisse der Fabrikarbeiter beauftragte Kommission, Zürich, 18. Mai 1857. Reproduit dans TREICHLER J., *Mitteilungen aus den Akten der zürcherischen Fabrikkommission*, t. 1, Zürich : Orell Füssli, 1858, p. 158. Trad. de l'auteur. Le texte original est : « *Durch übermässige, d.h. allzulange (12-14-18 (?) Stunden) andauernde körperliche Anstrengung, ganz besonders aber durch Entziehung des rechtzeitigen Schlafes soll sehr oft die physische Entwicklung jüngerer Subjekte gestört, allgemeine Schwäche, Anämie, Chlorose, überhaupt Siechtum erzeugt und begünstigt haben.* »

société, ou de la « race » comme on le dit alors. Des auteurs comme Heinrich Pestalozzi ou Jeremias Gotthelf contribuent à les diffuser auprès d'un large public.

Le travail des femmes est quant à lui jugé « contre nature » par les moralistes du début du XIX<sup>e</sup> siècle et par les syndicalistes : « *Il faut non seulement que nous arrachions la femme à la prostitution de la rue, mais encore à celle de l'atelier* », dira le docteur Coullery<sup>50</sup>. L'atelier, la fabrique violent la femme, l'atteignent dans son corps, la dénaturent. Syndicalistes et socialistes ne cesseront de débattre de cette question et s'opposeront longtemps à l'accès des femmes à la fabrique au nom de ce type d'argumentation, rejoignant sur ce sujet le modèle familial « bourgeois ».

Le débat se focalise aussi très vite sur ce nouveau type de lieu de production qu'est la fabrique, qui suscite les plus grandes craintes et les plus grandes remises en question.

La loi entrée en vigueur en 1878 se veut le reflet de cette double préoccupation. Elle ne s'applique qu'aux ouvriers de fabrique, soit environ 160 000 personnes sur 1,2 million d'ouvriers actifs ; les ouvriers à domicile restent notamment à l'écart tant de la protection que du contrôle. La loi ne tranche pas clairement cependant le débat sur la machine qui se poursuivra dans d'autres instances<sup>51</sup>. Dans le cadre précis de la fabrique, elle prévoit des mesures pour l'ensemble des ouvriers, notamment une durée maximale de travail de 11 heures par jour (10 heures le samedi et la veille des jours fériés) avec une heure pour manger, une limitation du travail du dimanche, une responsabilité des employeurs en matière d'accidents du travail et de maladies professionnelles,

mais elle instaure surtout une protection spécifique pour les femmes et pour les enfants. La loi interdit notamment le travail de nuit et du dimanche pour les femmes, elle les autorise à quitter le travail une demi-heure avant midi pour préparer les repas, et instaure un congé maternité de 10 semaines non payé. Les enfants quant à eux se voient interdits d'entrer en fabrique avant 14 ans, de travailler la nuit et le dimanche, et leur activité est limitée à 8 heures quotidiennes entre 14 et 16 ans. Ainsi les corps ouvriers font-ils leur apparition dans le droit du travail sous une forme différenciée, distinguant le lieu de travail, accordant certaines prérogatives à ceux que la biologie considère comme les plus faibles. La loi introduit aussi l'obligation d'un règlement de fabrique, contribuant à généraliser le principe de disciplinarisation des comportements. Si la mise en pratique de ces règlements ne va pas sans difficulté, la protection des femmes et des enfants ne suscite en revanche aucune résistance. Industriels, philanthropes, médecins, syndicalistes et politiciens trouvent sur ce point un premier terrain d'entente.

Un équilibre précaire s'établit ainsi. La liberté d'accès au travail tout comme le développement de l'industrie doivent tenir compte de certaines règles, reposant sur des considérations générales d'ordre économique (l'extension de la fabrique comme lieu de travail doit être encadrée), mais aussi sanitaire et physiologique (le respect du besoin de se nourrir, de se reposer), biologique (les égards à l'attention du sexe et de l'âge), moral et religieux (le respect du dimanche) et finalement financier (en contournant le risque physique par son indemnisation). C'est ainsi que les changements intervenus dans le monde du travail, tout particulièrement dans la relation des corps au travail, commencent à s'inscrire dans un cadre acceptable socialement, autour duquel les choses se clarifient, s'ordonnent, se stabilisent peu à peu. L'héritage de l'homme-machine, la relation instrumentale du corps au travail, loin de disparaître au tournant du XX<sup>e</sup> siècle, trouve dans le respect de ces règles la condition qui assurera sa permanence jusqu'à nos jours.

<sup>50</sup> Cité dans STUDER Brigitte, « Femmes et main-d'œuvre », in *Les origines du socialisme en Suisse romande 1880-1920*, Association pour l'étude de l'histoire du mouvement ouvrier, Cahier, n° 5, p. 222.

<sup>51</sup> Voir par exemple MARTI Laurence, « La position ouvrière face à l'interchangeabilité (1870-1930) », in *De l'unique à la série. L'interchangeabilité*, Actes de colloque, La Chaux-de-Fonds : Éditions « Institut l'homme et le temps », 2011, p. 302-315.

## Abstract

This contribution reports the evolution of the relation between body and work during 19th century, blue-collar workers' body in particular. With the industrialization's beginning, this body seems to be as much described, analyzed as really requested by the work. If the image of an energy body makes its appearance and extends that of the body-machine inherited from the 18th century, the redefining of the relation of the body in the work also draws from other registers, from zoological or biological nature. These new references, which combine more than they are excluded, shape in the practice new hierarchies: between apprentices and confirmed workers, or according to the nature of the made movements and the mobilized skills. Little by little during the century also appear the limits of the body-machine, with the wear, the fatigue, the accidents which arouse the first reflections on a labor body susceptible to be protected.

**Keywords:** Blue-collar work, hierarchy, body-machine, muscular strength, gesture.

# Chanter dans une chorale en Suisse : entre projet politique et engagement corporel

Baptiste Blandenier

Cette contribution met en exergue diverses facettes du chant pratiqué en chorale. Au travers d'une démarche historiographique, sociologique et anthropologique, l'auteur éclaire un terrain culturel propice à la lecture des principes et des paradoxes fondamentaux de l'institution. S'y croisent par ailleurs projets politiques et quêtes corporelles, raisons sociales et motivations individuelles, contraintes et libertés, travail d'ascète et hédonisme.

Le texte présente en premier lieu quelques idéologies dont l'acte de chanter en groupe fut porteur au cours de l'histoire. Y est décrit ensuite plus précisément le cas helvétique et l'évolution, jusqu'à nos jours, de ces institutions chorales. Enfin, l'auteur développe plus abondamment la question du corps. Il propose de faire de la dimension physique de l'être humain une médiation de la relation entre individus et structures sociales.

**Mots clés :** projet politique, corporalité, institution, motifs d'engagement, raisons sociales.

Le chant est un usage du corps dont les Suisses sont friands. Fredonné en solitaire, entonné en chœur, émanation d'instants légers, fer de lance de grandes idées, outil culturel ou pédagogique, expression naturelle, travail fastidieux... ; il se décline sous diverses formes pour accompagner les individus dans leur quotidien. Chiffres à l'appui, en 2008, 13 % des Suisses affirment chanter au moins une fois par semaine, et parmi ceux-ci près des deux tiers disent chanter dans une chorale<sup>1</sup> : la

majorité des chanteurs exercent leur art dans un cadre socialement et musicalement organisé.

Que trouve-t-on lorsque l'on va chanter dans un chœur ? Quelles dispositions, quels engagements président à la fréquentation de telles institutions ? Si la dimension purement musicale de la chorale peut apparaître comme une évidence, elle ne se présente pas forcément comme une raison primordiale d'adhésion. En outre, dans de tels cadres de pratique, la musique déploie toute la mesure de son importance par la place qu'elle tient dans un réseau de motifs où s'imbriquent plusieurs facettes. Autrement dit, on ne va pas

---

<sup>1</sup> OFS 2008.



seulement dans une chorale pour chanter. En premier lieu, et indubitablement, la chorale est caractérisée par sa dimension sociale. On se retrouve pour chanter, certes, mais il se peut aussi que l'on chante pour se retrouver (Lurton, 2011). La chorale se définit alors comme un projet communautaire. La musique y devient un prétexte pour créer du lien social, une pratique autour de laquelle le groupe existe et produit pour ses membres une pluralité de significations, celles-ci traduites notamment en termes d'identité, de sécurité ou d'hédonisme. En second lieu, l'acte de chanter implique un rapport au corps à plusieurs niveaux. Travail vocal, colonne d'air, musculature abdominale, posture dorsale, investissement énergétique et émotionnel : professionnels et amateurs ne manquent pas de vocabulaire pour exprimer les engagements physiques que peut nécessiter le chant. Réciproquement, ces sollicitations du corps créent également du sens en termes de réceptivité. Vibrations, bien-être, sensations physiques, hédonisme, régulation des émotions, sentiment d'exister, etc. ; la pratique du chant est définie par ses adeptes comme un art bénéfique pour le corps et l'esprit. En troisième lieu, la fréquentation d'un chœur engage diverses formes de civisme. Dans l'épaisseur de ce vocable, nous pensons naturellement au répertoire patriotique, aux hymnes faisant la part belle au patrimoine helvétique. Nous pensons également à la musique chantée en masse pour accompagner et renforcer de grandes idéologies politiques ou religieuses. Nous pensons peut-être même à la manière dont a pu être instrumentalisé, au cours de l'histoire, le corps solidaire qu'engendre une foule humaine chantant le même air. Or, d'autres angles permettent d'appréhender le chant dans sa dimension civique. En tant qu'institution, la chorale se présente comme un cadre organisé et hiérarchisé impliquant un code social et musical auquel il faut s'adapter, un espace auquel il faut s'intégrer. Il y a notamment une discipline à respecter, un chef dont on suit les consignes et l'enseignement, une partition à déchiffrer, un projet

de groupe où prime un résultat d'ensemble. En retour, l'institution permet de combler des attentes singulières. Elle offre à ses membres l'opportunité de bénéficier des diverses dimensions du chant. D'une certaine manière, le civisme propre aux chœurs se définit par les multiples engagements possibles envers l'institution, par les attentes qu'on y exprime, par la pluralité des dimensions du chant et de leurs combinaisons, par les idées que l'on cultive sur le groupe et sur la musique. Chanter en chorale est un acte civique avant tout, car le système que celle-ci implique et met en place est entretenu et défendu par ses membres.

Il y a d'ores et déjà matière à s'y perdre. Derrière le tableau anodin d'un chœur qui chante se cache en réalité une complexité sociale, psychologique et physique. Par ailleurs, l'exploration du phénomène pourrait être conduite sous bien des angles et sous différents regards disciplinaires. Dans la présente contribution, nous proposons de mettre en lumière deux faces de la question de la chorale : l'une politique, l'autre corporelle. En nous appuyant sur ce contexte musical et social, nous souhaitons identifier des formes de solidarité entre ces deux dimensions et exposer quelques-uns des contrastes qui les différencient aussi. Nous souhaitons également utiliser ce thème pour alimenter un débat reposant sur une question sociologique plus fondamentale, à savoir le rapport qu'entretiennent les individus avec les institutions. La chorale est dès lors présentée comme un déjà-là impliquant des formes de contrainte mais créant dans le même temps des formes de liberté.

## Chorales et idéologies

La chorale, à proprement parler, ne tient pas une place de choix dans le patrimoine culturel suisse uniquement. Se définissant comme un « *ensemble de personnes qui chantent à l'unisson ou à plusieurs voix des œuvres*

*musicales*»<sup>2</sup> et provenant étymologiquement du terme «chœur» ou «faire chœur»<sup>3</sup>, elle se présente dans bien des cas (peut-être tous) comme une vitrine où s'expose la culture d'un lieu ou d'un groupe donné. De ce fait, l'acte de chanter en groupe renvoie à des idéologies, voire dans certains cas à une morale. Plusieurs exemples historiques permettent d'illustrer ce point. Notons premièrement la vocation militaire de la chorale telle qu'elle a existé dans la cité sparte, où l'acte de chanter en chœur faisait partie intégrante d'une culture civique orientée vers la guerre (Ramel, 2004). Notons également la place primordiale prise par la chorale et le plain-chant dans le projet politique de Charlemagne et dans la diffusion du christianisme en Europe (Nef, 1932). Selon l'expression de Bisaro, «*le plain-chant fût [sic] partout, et pour tous*» (2010: 14). L'auteur souligne également que, dès lors, chanter ne se présentait pas forcément comme un plaisir, mais souvent comme un devoir religieux. De ces premiers exemples, nous pouvons constater que non seulement la chorale contribue à la mise en lumière de la culture d'un groupe donné, mais qu'elle permet également de diffuser des idées ainsi que de consolider des projets politiques et conquérants. Plus précisément, l'acte physique de chanter et la charge émotionnelle qu'il implique ont le pouvoir de renforcer la dévotion (Dakovanou, 2012) et l'engagement physique envers la sacralité. Dès lors, si le chant et la chorale prennent une place si importante dans la diffusion du christianisme et dans le projet politique de Charlemagne, c'est aussi parce que cette pratique permet d'ancrer l'idéologie et le projet dans une dimension concrète et corporelle.

Or, la chorale n'est pas l'apanage de projets guerriers ou religieux. En témoigne par exemple cet extrait chanté par un chœur de femmes dans *Médée* (430 av. J.-C.),

tragédie d'Euripide: «*Voici venir l'heure du prestige pour la race des femmes; une injurieuse renommée ne pèsera plus sur elles. Les poèmes des antiques chanteurs cesseront de célébrer ma perfidie. Phoibos, le maître des mélodies, n'a point doté notre esprit du chant inspiré de la lyre; sans quoi j'aurais retourné l'hymne contre la race des mâles*» (Euripide dans Iriarte, 2007: 1). Cet extrait est intéressant car il fait mention d'une époque plus archaïque dans laquelle l'activité artistique était interdite au genre féminin. Le chœur y apparaît donc comme un outil de revendications politiques, en l'occurrence inhérentes à une condition de genre. Au XIX<sup>e</sup> siècle, d'autres exemples présentent également la chorale en relation avec des classes sociales ou avec des groupes politiques. Il existe notamment des chœurs dans les coopératives ouvrières de France et d'Angleterre, cohabitant avec les syndicats dans les maisons du peuple (Cossart, Talpin, 2012). Declercq et D'Hulst (2010) mentionnent aussi l'existence de chorales et de fanfares dans les cités minières de la région lilloise. Les auteurs précisent en outre que l'acte de chanter en chœur n'est pas spécifique à des sociétés chorales organisées. «*Dans toutes les sociétés, la soirée ou la réunion se terminent fréquemment en chansons*» (p. 370). Enfin, Manfredonia (2007) souligne l'importance de la chanson dans la propagande des mouvements anarchistes et note l'existence de chorales ainsi que de compositions destinées à l'éducation des enfants dans les communautés libertaires.

Pour revenir sur la question des chorales ouvrières, la chorale participerait également, dans certains cas, à une régulation, en particulier à un contrôle du temps libre des ouvriers. Selon Cornic (2003), au XIX<sup>e</sup> siècle, des élites industrielles anglaises ont créé des chorales ouvrières afin d'apaiser les tensions sociales dues aux conditions misérables des travailleurs. Soutenues ou engagées également par des organismes politiques, religieux ou philanthropiques, ces initiatives avaient aussi pour objectif de prévenir l'alcoolisme et ses ravages

<sup>2</sup> Centre national de ressources textuelles et lexicales (CNRTL).

<sup>3</sup> CNRTL.

ainsi que l'absentéisme au travail. Autrement dit, il y avait chez les élites anglaises une volonté d'éduquer les couches populaires à l'aide d'une pratique musicale considérée comme moralement vertueuse.

Ainsi, toute cause défendue hardiment paraît pouvoir tirer profit du corps engendré par une chorale. La chorale semble alors participer à un processus de cohésion et d'attachement au groupe dans des collectivités à caractères variés. Elle semble aussi être exploitée dans des tentatives de contrôle des populations et dans des projets éducatifs plus ou moins paternalistes lancés par des groupes sociaux dominants. En résumé, la dimension émotionnelle et physique du chant permet de donner corps à des idées et à des projets politiques de tous bords.

### La chorale dans le terreau associatif suisse aux <sup>xix</sup><sup>e</sup> et <sup>xx</sup><sup>e</sup> siècles

En matière de chant, d'idéologies et de projets politiques, le cas helvétique se présente comme particulièrement probant. En Suisse, selon plusieurs auteurs, le chant choral ne se développe pas seulement pour le plaisir ou pour l'envie spontanée de chanter, mais pour répondre à des exigences religieuses et patriotiques. Nous retrouvons notamment la pratique du chant grégorien jusqu'à l'abbaye de Saint-Gall (Nef, 1932). L'ensemble de la Suisse ne fut donc pas épargné par la vague de plain-chant qui se répandit en Europe au Moyen Âge. Plus tard, entre le <sup>xvii</sup><sup>e</sup> et le <sup>xix</sup><sup>e</sup> siècle, se développe une tradition chorale plus spécifique à la culture helvétique. Un tournant est pris à la fin du <sup>xviii</sup><sup>e</sup> siècle lorsque paraît un recueil de chants suisses et que commencent à se multiplier les sociétés de chant. Le mouvement se concrétise au <sup>xix</sup><sup>e</sup> siècle avec la création, à Aarau, de la Société fédérale de chant (SFC). Celle-ci est créée par Georg Nägeli (1773-1836), figure

emblématique du chant choral en Suisse et également fondateur de nombreux chœurs d'hommes. Le mouvement se répand également au cours du siècle en Suisse romande. Apparaissent ainsi en 1803 l'Harmonie du Locle, en 1852 l'Orphéon de Neuchâtel, en 1858 la Concordia de La Chaux-de-Fonds. Se développent aussi des associations cantonales de chant, comme celle du canton de Vaud en 1853. Cet essor du chant choral en Suisse romande est notamment accentué grâce à la Fête des vigneron de Vevey et à la publication de recueils de chants par des sociétés étudiantes (Rohrer, 1984).

Dans la continuité du plain-chant, cette nouvelle vague de culture chorale qui déferle sur la Suisse accompagne un projet politique de taille. « *Quand vers 1770 le "siècle des lumières" vint affranchir les esprits de la tutelle de l'Église et le chœur de la tutelle des psaumes, on vit bien de quelle religion il s'agissait. Avec Lavater et Schmidlin le chœur ose maintenant nommer son objet: c'est la patrie, adorable dans son passé, dans ses paysages, dans son devenir* » (Budry, 1932: 23-24). Ainsi, progressivement, la mystique patriotique helvétique s'incruste dans le répertoire choral, y conservant toutefois une place d'honneur pour un fond religieux. Or, à cette dimension patriotique s'ajoute encore un idéal viril, comme en témoignent des correspondances de la société Zofingue<sup>4</sup> rédigées après la restauration de 1815: « *Je crois que des chants helvétiques doivent porter essentiellement l'empreinte d'une simplicité mâle... Il faut que nos chansons soient une propriété nationale et non l'exclusive jouissance de quelques lettrés* »<sup>5</sup>. « *Notre joie serait d'entendre ces chants qui nous émeuvent retentir dans toutes nos campagnes et exprimer en tout lieu les mêmes sentiments et la même union. Considérons-nous comme les représentants de la jeunesse helvétique et d'une*

<sup>4</sup> Société étudiante fondée en 1819 à Zofingen. Elle est encore active dans plusieurs villes de Suisse.

<sup>5</sup> Dans Burdet, 1946, tiré des archives de la société Zofingue. Extrait de correspondances.

*nouvelle génération qui, étrangère aux vieilles inimitiés, veut et recherche ce qui est juste pour la Patrie*»<sup>6</sup>. Sur ce dernier point, notons encore que la Société fédérale de chant (SFC) était réservée aux hommes. Cette restriction ne faisant pas l'unanimité, la SFC fut dissoute en 1977 et remplacée par l'Union suisse des chorales (USC), association faîtière devant accueillir toutes les sociétés chorales de Suisse (Rohrer, 1984).

La dimension idéologique et politique de la chorale et de la musique en Suisse ne se limite pas à des questions de répertoire. Elle tient également un rôle propre à la culture civique du pays. Selon Kreis (1992: 192), la culture politique se définit comme incluant «*les différentes formes de comportement dans le domaine public qui visent à influencer la société, soit dans un sens conservateur, soit pour engager une transformation (appliqués dans toute la société ou dans certains groupes et pour certains rôles)*». Dans le contexte helvétique, la culture politique s'ancre dans le système de démocratie directe ainsi que dans le civisme qui en découle. Comme le souligne Jost (1992), la politique étant peu professionnalisée, de nombreux engagements sont le fruit de collaborations entre autorités et associations privées. Ces engagements concernent l'organisation de beaucoup d'aspects de la vie du pays, incluant le travail et les loisirs. Jost note que «*parmi les pays européens et par rapport à leur nombre d'habitants, la Suisse est l'un de ceux qui comptent le plus grand nombre de sociétés*» (p. 467). L'auteur explique que ces sociétés ont proliféré dès le XVIII<sup>e</sup> siècle (société de tir, de gymnastique, de musique, d'étudiants, cercles philanthropiques, politiques, professionnels et économiques, etc.) et qu'elles avaient fréquemment pour objectifs de représenter des intérêts, de défendre des idéaux et de participer à la vie politique. Elles permettaient également à l'individu d'exister, de forger son identité de

citoyen. «*On peut dire sans exagération qu'au XIX<sup>e</sup> siècle, le Suisse devait, pour exister en tant que citoyen au sens plein du terme, être membre au moins d'une association*» (p. 483). Il y a donc, dans cette tradition de sociabilité par les associations, une logique d'intégration, d'appartenance et de sécurité<sup>7</sup>. Par ailleurs, au-delà des contenus explicitement religieux ou patriotique des répertoires choraux de ce siècle, Budry (1932) pose l'hypothèse que le sens réside moins dans le contenu patriotique du texte que dans le nombre, «*dans l'épaisseur du faisceau choral*» (p. 24), autrement dit dans l'acte de faire corps avec le groupe. Par exemple, le chœur dans la pédagogie militaire helvétique ne tient pas en premier lieu à des paroles sacrées ou moralisantes – «*Il chante quoi? Tout ce qui fait marcher, qui remet le cœur au ventre: le boire, le manger, le dormir, les femmes, la gandoise énorme, fraîche et salée celle du Rémouleur...*» (p. 21) –, mais dans l'acte solidaire de chanter ensemble (Budry, 1932). Des propos de cet auteur, nous pouvons nous demander à quel point la dimension patriotique du chant n'est pas artificielle. Bien que le chant choral soit fortement lié à la mystique helvétique, il semble également que cette dernière puisse être un prétexte, l'acte passant au premier plan étant de chanter en chœur des bribes de répertoire culturel commun, «*ce qui remet le cœur au ventre*».

Ainsi, la musique en Suisse s'apparente à un acte civique. Elle est défendue et promue par des citoyens qui en tirent bénéfice ou y attachent de la valeur. Notons encore que la Suisse fut l'un des premiers pays à instaurer la musique dans les matières scolaires<sup>8</sup>. Comme en témoignent les correspondances zofingiennes citées plus haut, il ne s'agit pas de former des artistes, mais de diffuser et de conserver une pratique constitutive

<sup>6</sup> Dans Burdet, 1946, tiré des archives de la société Zofingue. Extrait de lettre adressée aux sections de Zofingue.

<sup>7</sup> Lire Utz Jeggle (1992) sur les us et coutumes.

<sup>8</sup> Par Johann Heinrich Pestalozzi en 1809. Avant les gens chantaient à la paroisse, mais pas sous la forme de cours (Villiger, 1992).

du ciment culturel. Qu'en est-il aujourd'hui? Peut-on encore regarder la chorale comme une simple vitrine du patrimoine culturel?

## Les chorales d'aujourd'hui

Depuis le <sup>xix</sup><sup>e</sup> siècle, les institutions musicales suisses se sont considérablement diversifiées, offrant la possibilité aux chœurs de se tourner vers de nouveaux répertoires. Du répertoire classique à la variété française, de la musique traditionnelle au jazz, il y en a désormais pour tous les goûts. En outre, les répertoires d'hier sont parfois chantés de nos jours avec un regard ou une distance bien marqués. Une grande part du répertoire religieux des siècles passés fait notamment partie aujourd'hui d'un héritage culturel qui entre dans ce que l'on appelle la «musique classique». L'œuvre de Jean-Sébastien Bach, par exemple, est ancrée dans le contexte de son époque. Le compositeur et musicien a été, durant une large partie de sa vie, fonctionnaire dans des paroisses ou musicien au service de municipalités (Forkel, 1981). Ses pièces étant en majeure partie écrites dans le cadre de commandes pour l'Église, elles sont teintées d'une symbolique religieuse. Que nous reste-t-il aujourd'hui de la musique du *Cantor*? Est-ce la musique du fonctionnaire d'une grande institution qui a traversé près de trois siècles? Ou est-ce l'effet que produit cette œuvre sur le corps et l'esprit des personnes? Que représente Bach au <sup>xxi</sup><sup>e</sup> siècle? Une symbolique religieuse ou un tournant dans l'histoire de la musique? Les réponses à ces questions se déclinent probablement au pluriel, à l'instar des manières de concevoir et d'exploiter tout le répertoire musical à la disposition des chœurs d'aujourd'hui. En effet, avec la croissance et la diversification du réseau d'institutions musicales, sont apparus de nouveaux répertoires, mais aussi de nouveaux idéaux inhérents à la musique et de nouvelles

idées de la chorale. Ces nouvelles perspectives sont venues se mêler à de plus anciennes et, de fil en aiguille, sont apparues de nouvelles formes d'engagement et de nouvelles formes de civisme propres à l'activité musicale. Concrètement, ces nouvelles idées de la chorale sont à l'image de la culture musicale et de nos modes de vie actuels. On chante pour se défouler, pour oublier un instant les soucis du travail et du quotidien, pour amener de l'équilibre dans les sphères professionnelles et familiales. On chante pour son bien-être, son développement personnel, son équilibre social. On chante dès lors dans une démarche d'autoresponsabilisation de sa personne, de sa santé et de son emploi du temps. On chante aussi parce que c'est culturel, parce que nous sommes baignés de musique à travers les médias. Les émissions, concours et castings orientés sur le chant sont omniprésents sur nos écrans. De nombreux médias proposent de plus en plus souvent une participation active des auditeurs et des téléspectateurs. En ce sens, il y a désormais une idée de la chorale relative à la mise en valeur de soi et à une participation démocratisée à la culture musicale. Certaines chorales, dès lors, s'investissent pour se démarquer, cherchent l'originalité, s'entourent de professionnels pour mener à bon port une entreprise artistique conséquente. Enfin, on chante avec l'idée que la musique est vertueuse. Universalité, langage de l'âme, vertus unificatrices et pacificatrices, etc.; les chanteurs et les directeurs ne manquent pas de mots pour faire l'éloge de leur pratique. On attribue également à la musique la capacité de soutenir des causes, de défendre des idées, de mettre en lumière des projets, de créer l'événement. Autrement dit, la musique est considérée par ses adeptes comme un outil puissant.

Et, indéniablement, la chorale reste un projet politique<sup>9</sup>. Si les grandes idées patriotiques et religieuses

<sup>9</sup> Formule issue de *La chorale* (Bertho-Lavenir, 2009).



n'apparaissent plus forcément au premier plan, si les orientations de la chorale se tournent vers des besoins parfois plus singuliers ou, du moins, plus diversifiés, la dimension politique du chant reste prégnante en termes de cohésion sociale, de projet communautaire sécurisant, de conception civilisatrice de la musique et d'engagement envers des institutions où l'on pratique une activité qui produit du sens. Par ailleurs, cette pluralité des opinions et des engagements s'observe dans des microsystèmes sociaux présentant de fortes régularités, celles-ci se déclinant à travers une organisation incluant des règles, des normes et des rapports hiérarchisés. Une société chorale se divise en différents registres de tessitures et de genres. Chaque registre suit scrupuleusement sa partition sous la direction du chef de chœur. Celui-ci a, sous sa responsabilité, l'animation des répétitions, la pédagogie musicale, la discipline de travail et la direction musicale (parfois également les arrangements musicaux). C'est lui (ou elle), en théorie, qui détient l'autorité et le dernier mot. Quelques nuances peuvent être relevées dès lors que le chef de chœur peut être congédié et remplacé s'il ne correspond pas aux attentes de la société. Comme dans toute organisation structurée, l'autorité n'est ni absolue ni unilatérale (Lurton, 2011). Elle peut également être contestée (voire convoitée) par d'autres membres. Néanmoins, sur le principe encore, les choristes sont tenus de respecter les consignes du chef et de chanter la partition telle qu'on la leur distribue. Lurton (2011) décrit le chef comme le «*musicien silencieux*» (p. 168). Il est légitimement chef du fait d'une asymétrie des compétences. Il est à la fois musicien, animateur et pédagogue. Il doit mêler charisme, compétences musicales et parfois qualités administratives et managériales. Il peut être aussi omnipotent, voire se rapprocher de la figure du gourou (Lurton, 2011).

D'un point de vue juridique et logistique, dans le cas de la Suisse romande, les chorales fonctionnent en tant

que sociétés locales, associations, écoles ou sont rattachées à une paroisse ou à un établissement professionnel ou éducatif. Dès lors, elles se construisent dans la plupart des cas suivant le modèle sociétaire ou associatif: un comité constitué de membres; un président; un secrétaire; un réviseur de comptes, etc. C'est en principe le comité qui choisit un directeur, qui fixe donc de ce fait une ligne stylistique qui s'inscrit dans une tradition de plus ou moins longue date. C'est également le comité qui organise le calendrier (répétitions, concerts, sorties, rencontres interchorales, etc.) et qui gère les frais et les rentrées d'argent, ces dernières pouvant être le produit des concerts, des cotisations des choristes, des donations, des membres de soutien, des subsides, des bourses, d'une affiliation à un établissement public, etc. Les budgets peuvent varier selon la taille de la société, selon le style de musique proposé, selon les ambitions de la société et de ses membres. En résumé, la chorale est en elle-même un monde comprenant une organisation, des habitudes et des coutumes. À ce propos, précisons encore que la chorale peut devenir un lieu où se rencontrent des personnes d'horizons variés, qu'il s'agisse des catégories socioprofessionnelles, de l'âge, des tendances politiques ou des compétences musicales. Cela implique donc des collaborations, des compromis, parfois des luttes. Selon Lurton (2011: 3), «*le monde choral est le théâtre des coopérations les plus inattendues comme des rancœurs les plus tenaces*».

Dans le cadre de la chorale, la pratique du chant est donc soumise à des règles et à un fonctionnement hiérarchisé. C'est en outre un système social et musical auquel il faut s'intégrer. Au regard de l'extérieur et, parfois même, de l'intérieur, cette configuration hiérarchisée et cadrée de l'activité musicale peut être vue comme parfaitement rigide, voire cynique, reproduisant l'ordre social et ne laissant que peu de place à l'individualité. Inversement, la description du chant choral s'inscrit parfois dans une conception romantique

de la musique et des associations. Le chant y apparaît alors comme une pratique vertueuse réunissant des personnes dans une merveilleuse harmonie musicale et sociale. Rien de tout cela ne peut être apprécié dans l'absolu d'une conception binaire du juste et du faux. En réalité, le terrain de la chorale permet de mettre en lumière le rapport fondamentalement paradoxal que les individus entretiennent avec les institutions. Comme dans tout système social structuré, on se laisse porter de manière plus ou moins consciente dans un processus de socialisation. On accepte plusieurs règles, explicites et implicites. On se laisse également porter par un cadre qui nous rassure et nous simplifie la tâche. Pourquoi ? Nous l'avons vu plus haut, les motifs d'engagement dans un chœur sont multiples. Que les raisons soient musicales, sociales, corporelles ou politiques, on s'engage dans un projet de groupe de manière plus ou moins active, on s'intègre et on s'adapte aux règles de l'institution parce que celle-ci, en retour, comble des besoins, apporte de la sécurité, offre des opportunités, donne du sens au niveau de la personne. Pour ainsi dire, certaines personnes fréquentent la chorale simplement parce que sans ce cadre, sans le projet de groupe et les règles qui y président, elles ne chanteraient pas. Dans le détail, elles expliquent qu'elles n'auraient pas la même motivation, la même autodiscipline et le même courage de pratiquer une activité qui pourtant donne une signification à leur existence.

Ainsi, comme toute institution, la chorale impose des règles et offre des opportunités. L'observation et l'analyse de ces institutions particulières permettent de mettre en lumière un principe sociologique explicité par Berger (2006: 190): « *Les murs de la société sont des villages Potemkine érigés face à l'abysse de l'existence. Ils ont pour fonction de nous protéger de la peur, d'organiser pour nous un univers de significations à l'intérieur duquel nos vies ont du sens* ». « *Occasion aussi bien d'échapper à la liberté que de la trouver, la société peut aussi bien*

*enterrer notre quête métaphysique qu'offrir des formes pour la mener. Nous voici une fois de plus devant le paradoxe de notre existence sociale, qui persiste à se présenter avec un double visage de Janus* ». En ce sens, l'individu ne peut être considéré comme purement rationnel ou purement déterminé par son environnement. Il interagit avec son contexte, le façonne tout en se laissant modeler par lui. Il y a donc un rapport de réciprocité entre l'acteur social et la structure dans laquelle il évolue.

### La chorale comme sphère d'expérimentation du corps

De manière générale, la pratique du chant en chorale peut être définie comme faisant partie de ce que l'on nomme communément un « loisir ». Le terme est à prendre avec une certaine prudence car l'appréhension des temps sociaux et des temporalités peut varier, en sciences sociales comme dans les milieux profanes (Rolle, Dubar, 2008). Autrement dit, le concept est très débattu, reste malléable et peut contenir une part de subjectivité. Entre loisir, vocation et profession, les distinctions peuvent être plus ou moins souples, et la pratique du chant peut donc répondre à des définitions très différentes. Il y a néanmoins un certain consensus nous permettant de qualifier de loisir le chant qui se pratique dans le cadre de la plupart des chorales, même si nous devons nous satisfaire d'une définition ne mettant pas en lumière toutes les finesses de la pratique.

Cependant, une conception du loisir nous intéresse plus spécifiquement. Pour Elias et Dunning (1994: 56), le loisir se démarque des autres activités de temps libre par sa force de dé-routinisation et par la provocation d'« *une libération plaisante et contrôlée des émotions* » qu'il doit permettre. En référence à d'autres travaux, les auteurs expliquent que dans de nombreuses sphères temporelles (travail, famille, etc.), les individus

sont soumis à un haut niveau d'autocontrainte. Celle-ci s'explique du fait que dans ces contextes sociaux, l'individu engage sa personne envers l'extérieur. Il doit notamment, dans le cadre de son travail, assumer des fonctions et respecter des attitudes imposées par les exigences de production, par la hiérarchie de l'entreprise ou encore par des normes opérant à un niveau sociétal. En outre, dans plusieurs sphères de vie, l'individu ne peut laisser libre cours à ses émotions. La norme veut que les individus contrôlent leurs pulsions corporelles, et pas seulement les plus primaires, confinant ainsi leurs émotions à l'intérieur de leur personne. Autrement dit, le régime des normes et des interdits nous impose, dans bien des domaines de la vie, une corporalité muselée et cette contrainte est apprise, incorporée et reproduite par les individus. Cette maîtrise des pulsions, bien que contraignante, est nécessaire à la sécurité et au bien-être des individus.

Dans cette perspective, les loisirs apparaissent comme un espace privilégié à l'intérieur duquel circule un autre régime normatif. L'individu peut plus facilement y engager sa personne, nourrir des intérêts personnels. Le loisir permet en ce sens plus de liberté individuelle. En outre, les normes inhérentes au contrôle des pulsions peuvent s'y trouver assouplies. Alors que les autres sphères de vie sont majoritairement régies par des prescriptions rigides, les loisirs sont davantage encadrés par des «*normes du type "règles du jeu"*» (p. 138). Par exemple, dans un match de football ou dans un concert de rock, la violence physique socialement admise n'est pas la même que dans la plupart des lieux publics. Les normes qui y prévalent sont moins sévères, ou alors d'une autre nature. Elles se déduisent d'un contexte particulier et doivent ainsi permettre la libération des pulsions tout en assurant un minimum de sécurité.

De plus, par référence sur ce point aux écrits d'Aristote, le loisir se définit pour Elias et Dunning par sa force de mimétisme et de catharsis. Plus explicitement,

le caractère mimétique du loisir permet d'expérimenter des émotions tout aussi fortes que dans d'autres espaces-temps de l'existence, mais tout en sachant que les conséquences possibles sont moins graves. Par exemple, le cinéma peut réveiller de fortes émotions de peur, de joie, de haine ou même d'amour. Il en va de même pour des loisirs dans lesquels les personnes sont plus actives, ainsi un jeu de société. «*Il ne signifie pas que ces dernières sont une imitation des premières ou qu'elles les reflètent. Il renvoie plutôt au fait que les sensibilités et les comportements d'une vie ordinaire prennent une autre tonalité dans ce contexte mimétique.*» (p. 169). «*L'excitation agréable que les individus éprouvent dans des activités mimétiques représente donc une enclave sociale où l'excitation peut être appréciée sans implications dangereuses pour la société ou pour l'individu.*» (p. 121). Dans cette perspective, le loisir apparaît comme un laboratoire émotionnel où s'expérimentent tensions et relâchements. Dans le loisir, l'individu peut faire l'expérience du relâchement des pressions ou des fatigues inhérentes à la routine des autres temps sociaux. Il peut aussi connaître des stimulations sensorielles plaisantes, ou simplement nouvelles. Se présente alors une opportunité à double sens: celui d'un dé-contrôle des comportements normatifs qu'imposent les autres sphères de vie; celui d'une expérimentation d'un contrôle sur des tensions et des sensations dans un contexte conçu pour cela. En outre, ce contexte mimétique donne à développer d'autres formes de sociabilité que celles proposées par les environnements professionnels et familiaux. Alors que dans les sphères de non-loisir les «*barrières émotionnelles*» (p. 166) entre individus sont élevées, la sphère du loisir permet «*d'établir des contacts humains dans un climat d'affectivité déclarée plus élevée*» (p. 166).

Concernant son effet de catharsis, il faut retenir que le loisir est un espace dans lequel l'individu peut plus facilement prouver sa valeur. En particulier dans les loisirs actifs tels que le sport, les jeux ou les arts, les individus

ont l'opportunité d'accomplir des choses qui créent en quelque sorte de la grandeur. Gravier une montagne, gagner un match de football, chanter une grande œuvre pour chœur et orchestre, les exemples ne manquent pas pour évoquer des situations dans lesquelles l'individu peut tester ses limites ou goûter au succès dans une sphère où les risques peuvent être mesurés.

En résumé, pour Elias et Dunning, les aspects du loisir s'inscrivent dans un rapport d'oscillation avec les autres sphères de vie, dans « *un équilibre instable de tensions* » (p. 158). Parce qu'étroitement lié à des processus émotionnels, ce jeu d'expérience des tensions que permet le loisir est une expérience corporelle. En ce sens, et du fait que les normes qui pèsent sur l'usage du corps y sont différentes, le loisir est précisément un espace où s'apprennent et où peuvent se créer de nouveaux usages et façonnages de l'instance corporelle.

La chorale se présente ainsi comme un terrain particulièrement propice pour se trouver en contact avec des tensions corporelles et émotionnelles nouvelles ou inédites. En premier lieu, les actes physiques liés à la production et à la perception du son sont étroitement liés à des processus de contraction et de relâchement. Pour produire des notes précises, la technique vocale implique perpétuellement de tendre des parties du corps et de les relâcher, cela en alternance avec la respiration. Les principes avec lesquels la musique est composée invitent continuellement l'oreille humaine à apprécier des confrontations et des apaisements plus ou moins marqués selon les enchaînements harmoniques. Dès lors, chanter est par essence même un jeu subtil de tension-détente. En second lieu, le chant, en lui-même, suscite des émotions. Que ce soit par les paroles ou par la musique, l'acte de chanter implique un engagement émotionnel. Des personnes diront par exemple que certains chants leur donnent les larmes aux yeux, ou que le fait de chanter en chœur leur procure des frissons. En troisième lieu, l'acte de chanter engage le corps

à plusieurs niveaux. Respiration, posture, musculature fine, développement sensoriel, etc. ; la focalisation de l'individu sur des aspects physiques de sa personne fonctionne comme un moyen de réguler des émotions. Par exemple, des chanteurs affirment que chanter leur permet d'oublier les soucis du quotidien, de faire le vide, de retrouver des sensations primitives qui les apaisent. En ce sens, l'engagement physique du chant et le jeu des sens qu'il implique permettent de gérer une part des grincements provoqués par la vie ordinaire. En dernier lieu, des émotions particulières sont expérimentées dans les chorales au travers du projet. Le fait de participer activement à la réalisation du concert engendre de l'excitation. Le concert implique une exposition de soi dans l'espace public pouvant créer des effets plus ou moins prononcés chez les personnes. On s'y investit avec ses émotions, mais ce sont des émotions apprivoisées. On ne peut pas vraiment se trouver, sur scène, dépassé par les événements. Chanter est en ce sens un jeu de maîtrise et de laisser-aller. Chanter implique dans un même mouvement de pouvoir se contrôler au moins autant que de libérer son propre corps.

Ainsi fonctionne dans la chorale le caractère dé-routinisé du loisir. Y circule également le principe de mimétisme, car de fortes émotions peuvent s'y offrir à confrontation, mais dans un cadre devant garantir une certaine sécurité. On y trouve enfin la force de catharsis du loisir, car les individus peuvent se réaliser, se mettre en valeur au travers d'un projet sans pour autant prendre des risques démesurés. On relèvera néanmoins que, comme dans tout loisir, des routines peuvent s'installer de même que des drames peuvent survenir ayant des répercussions sur les autres temps sociaux. Il se peut également que l'effet catharsis ne marche pas ou ne fasse simplement pas sens pour certaines personnes. Toutefois, dans tous les cas, la chorale peut se définir comme une sphère particulière, un espace riche d'expériences complexes dont il faut retenir la forte tonalité émotionnelle ainsi

que cette puissante dialectique tension-détente qui lui est organiquement attachée.

### **Le corps : un médiateur de la relation entre les individus et les structures sociales ?**

Avec l'appui du concept de loisir tel que proposé par Elias et Dunning (1994), la chorale se présente donc comme une institution offrant la possibilité de découvrir, d'expérimenter et de réguler des émotions dans un jeu de confrontation et d'apaisement. De ce point de vue, le corps du chanteur apparaît comme un médiateur primordial. Selon Le Breton (2010) : *« le corps est ce vecteur sémantique par l'intermédiaire duquel se construit l'évidence de la relation au monde : activités perceptives, mais aussi expression des sentiments, étiquettes des rites d'interaction, gestuelles et mimiques, mises en scène de l'apparence, jeux subtils de la séduction, techniques du corps, entretien physique, relation à la souffrance, à la douleur, etc. L'existence est d'abord corporelle. »* (p. 3). *« Émetteur ou récepteur, le corps produit continuellement du sens, il insère ainsi activement l'homme à l'intérieur d'un espace social et culturel donné. »* (p. 4). Dès lors, dans un territoire tel que celui de la chorale, le corps se situe au cœur du rapport d'interaction entre les individus et leur environnement. Il est objet de façonnage, il se construit dans des processus de socialisation. Il est en retour l'outil permettant de donner des significations singulières à ce qu'offre l'institution.

La question reste ouverte de savoir si, au-delà des règles, des contraintes et des façonnages, de telles institutions offrent une liberté objective. Autrement dit, considérer la chorale comme un laboratoire émotionnel nous permet-il d'exonérer de telles institutions de toute forme d'aliénation ? Selon Meidani et Drulhe (2011 : 34), *« si les émotions constituent le socle de mécanismes de régulation et de domination, elles assurent aussi*

*les marges de liberté de chacun par leur réactivité rebelle »*. De ce point de vue, le corps apparaît à nouveau comme un médiateur où l'empreinte apposée par les structures sociales sur les individus croise les opportunités que ces dernières offrent. Dans l'exemple du chant choral, la pluralité des engagements et des bénéfices exprimés par les chanteurs nous permet de concevoir des formes de liberté subjective, telles qu'elles apparaissent au travers des significations relevées par les individus. Or, il faut pour cela s'intégrer à l'institution, en l'occurrence sur un plan social et musical. Paradoxalement, si la chorale en tant que loisir propose un système de règles spécifiques devant permettre à ses membres de bénéficier des effets de mimétisme et de catharsis dans un cadre sécurisé, ce cadre et ces règles, justement, imposent des conditions d'intégration. La chorale peut alors être le lieu de conflits, de jeux de pouvoir, de renoncement, de déception, d'exclusion. La chorale peut aussi devenir une routine, une habitude hebdomadaire donnant l'illusion de confiance et un semblant d'évasion dans une vie où tout semble déjà joué. En ce sens, le loisir en tant que banc d'essai des subjectivités ne permet pas de s'affranchir du poids de l'institution. Cependant, il permet d'expérimenter *« le paradoxe de notre existence sociale »* (Berger, 2006 : 190). Il autorise également au corps humain de traduire de manière subjective l'expérience vécue au sein de l'institution. De même, il conduit les individus à donner à cette expérience des significations propres à leur parcours de vie. Enfin, et sur un plan temporel, il a permis aux institutions musicales et aux institutions de loisirs de se diversifier et de répondre à de nouveaux besoins.

### **Conclusion**

La chorale est une sphère sociale et musicale privilégiée dans laquelle se croisent une pluralité d'engagements, où cherchent à se combler différents besoins humains et où



circulent une variété d'idées sur la musique et sur l'acte qui consiste à la pratiquer en groupe. Ces engagements, ces besoins et ces points de vue trouvent une résonance particulière dans la dimension corporelle du chant. Nous l'avons également constaté, la chorale est habitée par plusieurs paradoxes : celui du jeu de tension-détente propre au loisir ; celui de l'ambivalence entre façonnage et développement singulier des corps, entre règles et opportunités propres à l'institution ; celui de l'investissement à double sens enfin, où doivent, dans un même projet, se réaliser la personne et le groupe. Sur ce dernier point, le paradoxe va plus loin encore. Si chanter est un acte civique parce que des personnes entretiennent elles-mêmes une institution qui fait sens, c'est aussi un acte civique qui a une portée à un niveau social plus large que celui de l'institution : le fait que le chant permet de réguler des émotions et de gérer une part des tensions accumulées dans les autres domaines de la vie sociale ne peut que faire consensus à une plus large échelle. D'une certaine manière, le chant choral est un acte civique du fait que les individus qui le pratiquent entretiennent par

eux-mêmes une institution leur permettant de renouveler leur force de travail<sup>10</sup> (Elleboode, 2012). De ce point de vue, si la chorale permet de répondre à des attentes singulières qui peuvent se traduire subjectivement par des formes de libération du corps, si elle permet le croisement d'une pluralité d'engagements et de significations, elle semble répondre également à des exigences imposées par les autres mondes de vie, et notamment celui du travail. Dès lors, et à un niveau plus général, il semble avéré que la chorale assume au moins deux fonctions essentielles pour la reproduction de la société. En premier lieu, une fonction d'échappatoire vis-à-vis des aliénations induites par nos ancrages nécessaires dans des espaces-temps sociaux contraignants. En second lieu, une fonction de renouvellement des dispositions qui permettent d'assumer les contraintes qui régissent les autres sphères de vie. Mais ce rappel ne doit gâcher en rien les conceptions les plus romantiques que l'on peut avoir de la musique. Cela met simplement en lumière le fait que, symétriquement à sa dimension expérientielle, la chorale reste un projet politique.

## Abstract

This contribution highlights many aspects of choir singing. Through a historical, sociological and anthropological approach, the author presents a cultural ground which contributes to a better understanding of the institution, in its principles and paradox. Then, a number of areas intersect such as political projects and corporal quests, social purposes and individual motivation, constraint and freedom, hard work and hedonism. The text presents first some of the ideology that singing has carried through history. It next describes more precisely the swiss case and the evolution, until present day, of those choir institutions. Finally, the author develops more abundantly the matter of the body. He suggests an examination of the physical dimension of human being as a mediator of the connection between person and social structure.

**Keywords:** political project, corporeality, institution, engagement, social conditions.

<sup>10</sup> Selon Marx, le renouvellement de la force de travail comprend les temps sociaux dans lesquels une personne ne travaille pas mais retrouve, par du repos ou du loisir, de bonnes dispositions pour travailler (Elleboode, 2012).

## Bibliographie

- BERGER P. L., *Invitation à la sociologie*, Paris: La Découverte, 2006.
- BERTHO-LAVENIR Catherine. «La chorale», *Médium* 3/ 2009 (N° 20-21), p. 163-182, [www.cairn.info/revue-medium-2009-3-page-163.htm](http://www.cairn.info/revue-medium-2009-3-page-163.htm)
- BISARO Xavier, *Chanter toujours: Plain-chant et religion villageoise dans la France moderne*, Rennes: Presses universitaires de Rennes, 2010.
- BUDRY Paul, «Le chant et le peuple», in BUDRY Paul, *La Suisse qui chante*, Lausanne: Éditions R. Freudweiler-Spiro, 1932.
- BURDET Jacques, *Les origines du chant choral dans le canton de Vaud*, Lausanne: Association vaudoise des directeurs de chant, 1946.
- CORNIC Anita, *La pratique du chant choral en Angleterre, pilier d'une entreprise moralisatrice à destination des classes populaires, 1840-1901*, Thèse, Université de Rennes 2, 2003.
- COSSART Paula, TALPIN Julien, «Les Maisons du Peuple comme espaces de politisation», *Revue française de science politique* 4/ 2012 (Vol. 62), 2012, p. 583-610, [www.cairn.info/revue-francaise-de-science-politique-2012-4-page-583.htm](http://www.cairn.info/revue-francaise-de-science-politique-2012-4-page-583.htm)
- DAKOVANOU Xanthoula, «Quand l'âme chante. La voix mélodique et son pouvoir affectif», *Topique* 3/ 2012 (n° 120), 2012, p. 21-37, [www.cairn.info/revue-topique-2012-3-page-21.htm](http://www.cairn.info/revue-topique-2012-3-page-21.htm)
- DRULHE Marcel, MEIDANI Anastasia, «L'expérience corporelle en société: gérer ses émotions et entretenir sa forme», in DRULHE Marcel, SICOT François, *La santé à cœur ouvert: Sociologie du bien-être, de la maladie et du soin*, Toulouse: Presses universitaires du Mirail, 2011.
- DUBAR Claude, ROLLE Christiane, «Les temporalités dans les sciences sociales: introduction», *Temporalités* [En ligne], 8 | 2008, 2008, mis en ligne le 09.07.2009, consulté le 05.12.13, <http://temporalites.revues.org/57>
- ELIAS Norbert, DUNNING Eric, *Sport et civilisation: La violence maîtrisée*, Paris: Éditions Fayard, 1994.
- ELLEBOODE Christian, «Karl Marx», in BRUNO Alain, *Les grands sociologues*, Paris: Ellipses Éditions, 2012.
- FORKEL Johann-Nikolaus, *Vie de Johann-Sébastien Bach*, Paris: Flammarion, 1981.
- DECLERCQ Elien, D'HULST Lieven, «L'univers de la chanson ouvrière dans l'agglomération de Lille-Roubaix-Tourcoing (1870-1914)», *Revue du Nord* 2/ 2010 (n° 385), 2010, p. 365-381, [www.cairn.info/revue-du-nord-2010-2-page-365.htm](http://www.cairn.info/revue-du-nord-2010-2-page-365.htm)
- IRIARTE Ana, «Chanter, enchanter en Grèce ancienne», *Clio. Histoire, femmes et sociétés* [En ligne], 25 | 2007, 2007, mis en ligne le 23.09.2007, consulté le 05.01.15, <http://clio.revues.org/2182>
- JEGGLE Utz, «Us et coutumes», in HUGGER Paul, *Les Suisses: modes de vie, traditions, mentalités*, volume 2, Lausanne: Éditions Payot, 1992, p. 603-628.
- JOST Hans Ulrich, «Histoire des sociétés et de la sociabilité», in HUGGER Paul, *Les Suisses: modes de vie, traditions, mentalités*, volume 1, Lausanne: Éditions Payot, 1992, p. 467-484.
- KREIS Georg, «La culture politique», in HUGGER Paul, *Les Suisses: modes de vie, traditions, mentalités*, volume 2, Lausanne: Éditions Payot, p. 901-923, 1992.
- LE BRETON David, *L'interactionnisme symbolique*, Paris: Quadrige/PUF, 2008.
- LE BRETON David, *La sociologie du corps*, Collection Que sais-je?, Paris: Presses universitaires de France, 2010.
- LURTON Guillaume, *Le Chœur partagé: Le chant choral en France, intégration socio-économique d'un monde de l'art moyen*, Thèse, Institut d'études politiques de Paris, 2011.

- MANFREDONIA Gaetano, « La chanson anarchiste dans la France de la Belle Époque », *Revue française d'histoire des idées politiques* 2/ 2007, n° 26, 2007, p. 101-121, [www.cairn.info/revue-francaise-d-histoire-des-idees-politiques-2007-2-page-101.htm](http://www.cairn.info/revue-francaise-d-histoire-des-idees-politiques-2007-2-page-101.htm)
- NEF Karl, « Le chant choral du moyen-âge à nos jours », in BUDRY Paul, *La Suisse qui chante*, Lausanne: Éditions R. Freudweiler-Spiro, 1932.
- RAMEL Frédéric, « Quand le citoyen était musicien... Flûte, aulos et participation publique dans la Cité grecque », *Raisons politiques* 2/ 2004, no 14, 2004, p. 143-156, [www.cairn.info/revue-raisons-politiques-2004-2-page-143.htm](http://www.cairn.info/revue-raisons-politiques-2004-2-page-143.htm)
- ROHRER R., « Brève histoire du chant choral en Suisse », *Revue musicale de Suisse romande. Décembre 1984*, 1984, p. 189-191.
- CENTRE NATIONAL DE RESSOURCES TEXTUELLES ET LEXICALES (CNRTL), *Étymologie et lexicographie du mot « chorale »*, <http://www.cnrtl.fr/definition/chorale>
- CENTRE NATIONAL DE RESSOURCES TEXTUELLES ET LEXICALES (CNRTL), *Étymologie et lexicographie du mot « chœur »*, <http://www.cnrtl.fr/definition/choeur>
- OFS, *Les pratiques culturelles en Suisse: Musique*, 2008, <http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/tools/search.html>
- SOCIÉTÉ CANTONALE DES CHANTEURS NEUCHÂTELOIS (SCCN), *PV de la séance plénière des 27 et 28 avril 2012*, 2012, [http://www.sccn.ch/files/\\_eg\\_du\\_chant\\_choral\\_pv\\_seances\\_plenieres\\_27\\_284.pdf](http://www.sccn.ch/files/_eg_du_chant_choral_pv_seances_plenieres_27_284.pdf)

# Une vie sportive d'*amateur* de 1940 à 2000 : discipline, modernité et subjectivation

Christophe Jaccoud

Une vie sportive d'amateur de 1940 à 2000 : discipline, modernité et subjectivation. Cette contribution, construite sur le principe de photos commentées, entend rendre compte d'une *vita sportiva* : celle d'un sportif amateur qui, entre le début des années 1940 et le couchant des années 1990, a mobilisé son corps dans diverses pratiques physiques. Football, culture physique, course à pied, ski de fond, etc., autant d'activités qui renseignent sur les goûts d'un homme ordinaire mais aussi sur les évolutions du sport et sur les valeurs qui le portent. Si ces images informent sur les passions d'un individu en particulier, elles permettent aussi de documenter les pratiques physiques et les croyances consacrées au corps pendant une durée d'une soixantaine d'années.

**Mots clés :** photographies, vie sportive, discipline, modernité, subjectivation.

*« Chaque homme vit deux existences successives : l'une objective, toujours passagère [...] ; l'autre subjective, naturellement perpétuelle, où son service se prolonge indirectement par les résultats qu'il laisse à ses successeurs. »<sup>1</sup>*

À l'origine, les commentaires qui accompagnent cette série de photos n'étaient pas destinés à publication. Ils avaient été précédemment rédigés pour soutenir une entreprise athlétique tentée par l'auteur de ces lignes durant l'année 2012-2013 : participer à une course à pied de grand fond d'une distance de 100 kilomètres et tenir

la méticuleuse chronique de sa préparation. Notes sportives et personnelles donc qui, à travers la tenue systématique d'un journal de bord, devaient permettre de suivre en quelque sorte la progression d'une progression. Notes sociologiques aussi, et ceci dans un double sens : parce que leur auteur exerce et enseigne cette discipline et parce que la tenue quotidienne de ce feuilleton entendait pour partie satisfaire une curiosité professionnelle, c'est-à-dire extraire du sens de ces formes d'exténuation moderne.

<sup>1</sup> COMTE Auguste, *Système de politique positiviste*, Paris : Georges Grès et C<sup>ie</sup>, 1912, p. 60.

Autrement dit, *qu'est-ce que courir de très longues distances veut dire?* De quelle pièce ces coureuses et ces coureurs voués à ces périple interminables sont-ils les personnages? Que montrent-ils et qu'est-ce que ces mobilisations corporelles trahissent, pour tout ou partie?

Course faite et chronique tenue, bien des questions se sont posées, dont plus d'une concernaient bien sûr les ressorts de la *discipline*. Celle d'un homme, plus très jeune, qui consent à l'enfermement dans le carême d'une pleine année et qui s'acharne à tester son ordinaire énergie dans des campagnes athlétiques au long cours; quand tant d'autres qui couraient, et souvent mieux, se sont installés dans des renoncements qui ne sont sans doute pas sans sagesse. Il est vrai que la préparation à cette épreuve ne peut être pensée hors d'une familiarité avec les mondes de la course et, singulièrement, d'un puissant héritage paternel. Au point que, et avec une acuité plus ou moins aiguisée, j'ai éprouvé cette posture que Michel Foucault qualifiait de «*verticale de soi-même*». Étrange posture d'observateur s'observant, qui plus est observé (peut-être) d'en haut par l'auteur de ses jours. Ainsi, si la course à pied est essentiellement transport dans l'espace, elle est aussi transport dans le temps. Lien entre les morts et les vivants.

Un père donc qui, entre le début des années 1940 et le couchant des années 1990, a mobilisé son corps dans diverses pratiques physiques. Régulière passion dont les expressions concrètes – le football, la culture physique, la course à pied et le ski de fond – recouvrent autant d'adhésions à des cités sportives, à leurs valeurs, à leur prophétie, à leurs principes de justification. Et plus encore aux sécurités tout à la fois ontologiques et corporelles qu'elles proposent. Des photos d'un père aussi. Celles d'un homme d'action et *en action*, homme de devoir au moins autant que de loisir. Des images, dont certaines présentent encore un bord dentelé, tirées d'un album couleur brun chocolat recouvert de textile. Le personnage central de ces clichés m'est évidemment familier et je sais, le plus souvent, ce qu'il montre et dissimule et que, peut-être, son corps trahit pour partie.



Les parents de G. J., vers 1920.

Mais parce que le particulier informe le collectif, des images qui mettent aussi en tension le sujet et le monde, et qui dès lors ramènent le corps singulier à un état d'ordre élargi : ordre corporel, ordre sportif, ordre familial, ordre professionnel, ordre masculin et, plus encore, ordre des pratiques et des croyances qui ont nourri les disciplines et les sécurités propres aux dispositifs de la conservation d'un *corps suisse, en Suisse*, sur un arc temporel de près de 60 années.

G.J. est né à Lausanne le 16 août 1927, vers 10 heures du soir, au domicile familial, de parents suisses séparés par un important écart d'âge. Son géniteur est veuf, père



de deux enfants nés d'un précédent mariage. Sa mère est célibataire. Ils se sont rencontrés dans une pension de famille. Lui vient y prendre ses repas, elle y demeure.

Quel temps fait-il et comment se portent les affaires du monde? Au début de ce mois commence la guerre civile chinoise avec l'insurrection communiste dans le Jiangxi et le soulèvement de Nanchang. Le 21 août voit l'organisation du premier congrès du NDSAP à Nuremberg; le 23, on exécute les anarchistes Sacco et Vanzetti en dépit d'une vive campagne de protestation; ce même jour vient au monde, à Wavre-Sainte-Catherine, Alois De Hertog, futur vainqueur de Liège-Bastogne-Liège.

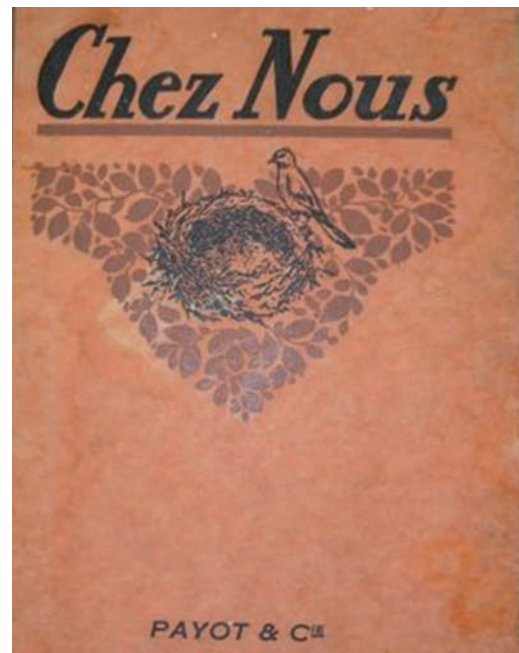
La vie de famille est indissociable de la bonne marche d'un magasin de fruits et légumes à la réputation bien établie. Le travail est harassant et l'éducation des enfants est laissée aux soins de jeunes filles alémaniques. Strict réglage des existences, concentration des choix et solidification des possibles. Ici les esprits sont essentiellement immédiats, on ne songe qu'à l'utile et à l'esprit d'épargne et de rigueur si bien décrit par Max Weber dans son *Éthique protestante et l'Esprit du capitalisme*.

La conservation des corps et des esprits. L'année de naissance de G. J., les manuels d'éducation ménagère disent ceci:

- « *Le soir, il faut un repas léger; café au lait avec farineux et fruits, – ou bien potage, avec pain et fromage, comme dans nos campagnes.*
- *Il est très important de se débarrasser ses intestins tous les jours, à heure fixe»; et aussi que «la constipation provoque toutes sortes de misères.*
- *Il ne faut jamais porter, directement sur la peau, des sous-vêtements colorés. Au contact de la sueur, les colorants déteignent ou s'altèrent et peuvent provoquer de graves irritations de la peau.*
- *Les altérations des aliments sont dues à l'action de végétaux infiniment petits qui ne peuvent être reconnus et étudiés qu'au microscope. On les désigne sous le nom de microbes.*



Le commerce familial, vers 1930.



Manuel d'éducation ménagère *Chez nous*, Lausanne: Payot & C<sup>ie</sup>, 1927.

- *Le lait est à la base de notre alimentation, Il est le complément naturel du pain.*
- *Le meilleur moyen pour que nous n'ayons plus à craindre les coups de froid, c'est de faire, au saut du lit, un rapide lavage froid de tout le corps – même en hiver, même dans une chambre glacée.*
- *Le jeu de la poupée est la première manifestation de l'instinct maternel chez la fillette, et que, sans s'en douter, en jouant, elle entre dans le rôle que la nature lui réserve: être maman.»*

Le père de G. J. : couronné fédéral de lutte. L'oncle, *idem*. Le demi-frère, cycliste de bon niveau régional.



Le grand-père, couronné fédéral de lutte, vers 1885.

Il n'est donc pas un enfant adoptif du sport, les ascendants ont été des gymnastes, des lutteurs et des tireurs. Il n'y a pas, toutefois, à l'exception de photos qui ornent les murs d'un club de gymnastique local, l'entretien d'une chaîne de remémoration, qui transmettrait, à travers le temps, d'anciennes paroles, d'anciens gestes, d'anciens souvenirs, d'anciennes prescriptions. G. J. ne sait pas tirer, il ne possède aucune disposition pour les anneaux, les agrès et les appuis tendus renversés.

Début des années 1940. On s'étripe en Europe et bientôt sur la quasi-totalité du globe. On meurt, à la fleur de l'âge, dans les forêts glacées, les dunes du désert ou dans la touffeur tropicale. En Suisse, le football fait boutique, se répand, se diffuse et s'expose. Admission de G. J. à la section juniors du Lausanne-Sports pour une carrière de près de vingt ans dans le seul sport où il sera techniquement compétent. Cause première d'une assiduité qui ne va jamais s'user sur les aspérités des entraînements, des fréquents déplacements en train ou en bus: il faut quitter un foyer sévère, s'arracher par le sport de ce cercle de labeur où l'on envisage la vie comme une succession de jours inquiets. Pour une part aussi, retrouver les copains, la rue et ses jeux. Satisfaire quelque chose de bagarreur peut-être également.

Le football, sport collectif, masculin et rigoureusement ordonné. Illustration de la définition jadis donnée par le philosophe allemand G.W.F. Hegel, dans sa *Phénoménologie de l'esprit*, de ce qu'est une institution de L'Esprit objectif. Ici tout est simple et rien ne se discute: production d'universalité; organisation de la pratique pour garantir sa conformité à un système de (bonnes) valeurs; système de fins orienté vers la confrontation classante des corps.

Avant-match, match, après-match: monde d'hommes et épreuves de virilité. L'homosocialité comme une évidence naturelle. Comme l'a écrit un sociologue: «*L'univers footballistique se construit comme une arène*



Réserve du Lausanne-Sports, 1947.



Réserve du Lausanne-Sports, 1947.

*apte à fournir à la communauté masculine des lieux, des acteurs, des actions et des pratiques conduisant à la production et à la reproduction d'un ethos qui, en tant qu'ensemble d'émotions organisées culturellement et appartenant à un groupe ou à une communauté, prend la forme d'une sorte d'éducation sentimentale masculine*». Le match est refait au sortir de la douche, quand on est torse nu, la taille ceinte d'un linge. Dehors attendent ces hommes, les dirigeants, alourdis par d'épais pardessus, fils gris dans les cheveux et les doigts inmanquablement terminés par une pipe ou une cigarette. G. J. ne fume pas. Plus tard, fumer une cigarette devant lui sera l'une des armes les plus affirmées du parricide.

Tradition, bon sens, une part encore ténue seulement de véritable médecine dans les vies sportives. Le football ne propose pas de biomodèle hégémonique, ni dans la préparation ni dans la réparation athlétiques. Quelques prescriptions diététiques: le steak-salade dans les deux jours qui précèdent le match. L'emploi de la pause hivernale est abandonné aux initiatives de chacun. Conduit ici par un demi-frère féru de cyclo-cross, G. J. s'emploie à une culture physique marquée encore par divers héritages du passé, tels l'hébertisme et la gymnastique suédoise: souplesse, mouvements de boxe, retenir sa respiration, mouliner des bras. Avec une prédilection marquée pour des reliques d'hydrothérapie et la *triade de Triat*: haltères, douche glacée et énergiques frictions au gant de crin.

Le WM de Herbert Chapman fait encore entendre sa voix à travers les divers perfectionnements qui lui ont été apportés: béton, verrou, plus tard *catenaccio*. Au Lausanne-Sports aussi on a rompu avec le traditionnel 3-2 2-3, au profit d'un 1-3 3-3. Dans ce dispositif, G. J. joue demi – on dit aussi «inter» ou «inter droit» –, en retrait donc de la ligne des avants. Un poste qui convient à un petit gabarit qui n'aime pas s'engager plus qu'il ne faut. Il ne joue jamais de la tête, convaincu que de tels chocs sont responsables de tumeurs au cerveau. Carrière



Capitaine de la sélection vaudoise, 1942.

dans la réserve, capitaine de la sélection vaudoise en 1942, quelques matches avec la première équipe et sa cohorte d'internationaux. Après 1955, et de courts passages dans quelques clubs moins cotés, il n'a plus que la carrière végétative d'un footballeur en semi-retraite.

Roger Courtois le si bien nommé (1912-1972). L'idole de G. J. Avant-centre de l'équipe de Sochaux et de l'équipe de France. Insatiable chasseur de buts. Par lui et quelques autres, l'attaque est devenue la meilleure des défenses, une arme tranchante, sifflante, une œuvre complète. L'autre idole est Ferenc Puskas, né la même année que lui.

Entre trente et quarante ans, quand la page du football actif est définitivement tournée, G. J. se consacre à ses garçons et à leur éducation corporelle, dans un mélange d'acquisition de compétences (courir, savoir jouer au football, marcher longtemps, sauter une barrière, savoir nager – ce qu'il ne sait pas faire, comme on le découvrira plus tard) –, de prescriptions sanitaires (ne pas fumer, ne pas se droguer) et de puissantes injonctions morales





Dédicace de Roger Courtois.

(le sport donne le courage, la force morale et la discipline). Diverses maximes soutiennent un apprentissage qui n'est pas exempt de dérives martiales: «*Il faut se punir*», «*l'école du courage*», «*dans la famille J. on ne renonce jamais*».

À l'exception de la maîtrise des amortis et des reprises de volée, qui relève du code des pères qui prévoit qu'un



Barre-fixe. Lausanne, 1969.



À la piscine d'Adelboden, été 1966.



filis sait jouer au football, il n'y a pas de véritable magistère qui se concrétiserait dans l'inculcation de schèmes moteurs et posturaux précis. Il n'est d'ailleurs pas vraiment question d'amener ses enfants à l'adresse athlétique, mais plutôt à un idéal de vie énergétique, à une certaine conception du devoir, concrétisée chez G. J. par l'évidente satisfaction qu'il prend à se montrer transpirant, d'une transpiration sérieuse pourrait-on dire. Parfois, des embardées mystico-naturalistes, comme l'action consistant à étreindre un arbre *pour en prendre la force*. À la manière du *Lenz* de Georg Büchner, qui «*s'allongeait, se couchait sur la terre, se creusait un passage dans l'univers*».

Au tournant de la quarantaine, et dans un cadre de sociabilité professionnelle, G. J. revient à la culture physique. Une poignée de collègues et lui-même louent, le jeudi soir, la salle de gymnastique d'un collège situé à quelques mètres du bureau où il travaille. Règne de l'empirie sportive : un peu d'échauffement, corde à sauter, courses brèves et montée de perche. Puis des jeux virils et engagés dans un mélange de sérieux, de débridé corporel et de compétition des corps masculins.



Footing avec des collègues de bureau, 1972.

Des contacts appuyés, des accidents qui tournent au burlesque, des croche-pieds parfois. La douche finale, très chaude, dure une éternité. On finit par une pizza, une bière ou un ballon de vin rouge. Les affaires de G. J. sont rangées dans une vieille serviette en cuir de couleur fauve.

Vers la mi-quarantaine, adoption de la course à pied dans sa version américaine de *footing*. Courses lentes et régulières trois fois par semaine avec un, parfois deux, collègues de bureau durant la pause de midi. Assiduité, contrôle sur soi avéré mais non sans bonté : les séances sont conclues par un sandwich et, invariablement, par un verre de vin rouge. Entraînement longtemps redoublé le week-end par des parcours Vita que G. J. accomplit inlassablement en famille. Si le choix du football avait relevé d'un tropisme juvénile et d'un échappement vers l'adhésion à des communautés viriles, sur le terrain d'abord mais hors de ce dernier aussi – sorties avec les copains en pantalons larges et cravates démesurées,

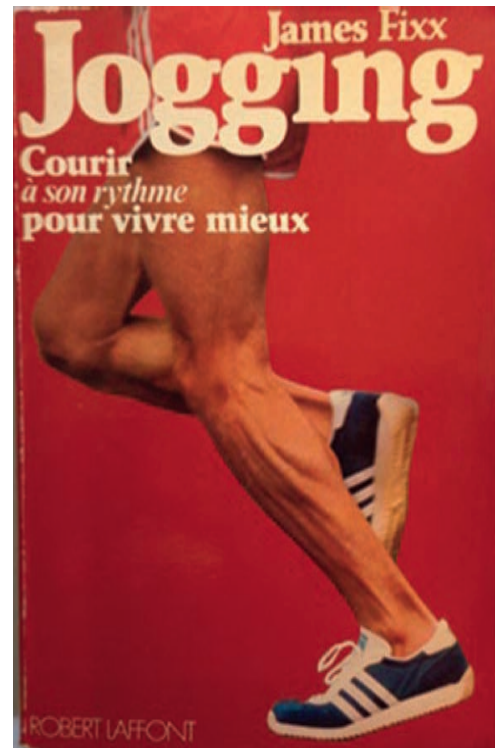


G. J. vers 1977.

cheveux bien plaqués sur le crâne –, la course à pied est parée d'autre chose. Elle est *moderne*, à ce titre plus élitaire et distinctive dans ce qu'elle garde de certaines attaches à un athlétisme d'inspiration coubertinienne comme revivifié à de nouvelles sources. C'est que son carburant est désormais américain et que courir porte un message immense : aligner les kilomètres à allure modérée confère une protection absolue contre la mort par affection coronarienne. S'approprier l'impact bénéfique du sport sur la santé du cœur devient dès lors une régulière passion, un style de vie, le centre de gravité et l'expression d'une nouvelle subjectivité, le fondement de son bien-être personnel. G. J. avait pratiqué jusqu'ici le sport à l'extérieur d'une véritable consistance doctrinale, elle arrive avec la course à pied, son discours médical et ses horizons rédempteurs.

Il est vrai que l'homme a changé : l'accession, patiemment obtenue, à un statut de cadre dans l'entreprise dans laquelle il travaille depuis plus de trente-cinq ans assure d'une maîtrise sur les choses. C'est le moment, chèrement acquis, d'une confiance dont il faut savoir profiter : sécurité au travail, sécurité financière, sécurité sociale, sécurité ontologique que rien ne doit pouvoir perturber et dont on veut tirer l'usufruit. Mais si la course à pied s'exerce sur le mode de la répétition dans un environnement professionnel qui semble protéger contre l'irruption des incertitudes et des insécurités, il faut néanmoins conformer cet exercice aux transformations d'une entreprise familiale qui a changé de mains et sacrifié à des régimes de management qui valorisent de nouveaux modèles d'efficacité et d'engagement, porteurs de nouvelles manières de travailler. Devenir cadre c'est alors adopter un style, emblématique de deux exigences : se montrer flexible, sportif et décontracté, dans la ligne des pratiques américaines de gestion ; gérer cette chose nouvelle qu'on nomme le *stress*. La course à pied répond à toutes les deux.

Miroitent en effet des mots neufs et grinçants : stress, cholestérol, infarctus du myocarde, maladies cardio-vasculaires, artériosclérose, maladies de civilisation... Une imago fondamentale : le malaise cardiaque d'Yves Montand au zinc d'un café, dans le film *Vincent, François, Paul et les autres*, sorti en 1974, l'un des films préférés de G. J. Vincent fume trop, boit trop et n'a pas d'activité physique suffisante, lui dit son médecin. C'est dans cette scène que se confirme la prophétie : le mort saisira le vif si l'on ne court pas.



James Fixx, *Jogging. Courir à son rythme pour vivre mieux*, Paris : Robert Laffont, 1978 (trad. française).

Mais l'attente de la fatalité n'est pas de mise pour les hommes de la fin des années 1970, qui plus est quand ils sont américains, ainsi que le montre James Fixx, dans son best-seller, paru en français sous le titre *Courir à son rythme pour vivre mieux*. La bible de G. J. dont il a souligné des passages et corné plus d'une page. Les maladies cardiovasculaires peuvent se tenir à distance comme on tient éloigné un chien hargneux. La maladie cardiaque est chose du passé, une simple bavure rendue improbable grâce aux vertus du jogging et à une stricte discipline.

*« Un patient de cinquante-six ans souffrait de douleurs thoraciques intermittentes depuis six ans. Son cardiologue lui conseilla de se faire opérer. Un angiogramme [...] montra que ses trois artères coronaires étaient bloquées. Il commença par suivre un programme L.R.I. (programme d'exercices et régime sans graisse devant permettre aux artères de se déboucher sans intervention chirurgicale). Au bout de trente jours il supportait une marche de six kilomètres sans fatigue et il n'avait plus besoin du remède qu'il prenait pour calmer ses douleurs thoraciques. Qui plus est, son cardiologue lui annonça que la maladie était en voie de régression et qu'il était capable d'exercices hautement intensifs. » (p. 70)*

Courir est une protection, courir est aussi une modalité d'accès au système de consommation dans les mâchoires duquel le sport commence à être retenu à partir des années 1970. Nike, Adidas, New Balance, Saucony... Adhésion plus ou moins consciente aux produits des multinationales et émancipation d'avec des géométries corporelles austères et martiales. La pratique sportive s'inscrit à l'horizon du marché, en lien avec un certain desserrement de la nécessité. *Vivre c'est consommer*, comme le disait l'industriel Louis Renault. Courir l'est pour partie aussi.

La course Morat-Fribourg, l'horizon annuel de G. J., considérée comme un Graal. Dix-huit participations.



Morat-Fribourg, 1982.



Écusson commémoratif, 1977.

La saison est entièrement dédiée à sa préparation. Ni la compétence et le sérieux qui conviennent au cadre qu'il est devenu, ni les connaissances qu'il a pu glaner dans les ouvrages sportifs qu'il aime à lire ne l'ont pourtant converti à un discours de la performance qui rendait commensurables la performance sportive et la performance au travail. Il ne s'agit pas à proprement parler de briller sur le bitume, mais plus simplement de finir l'épreuve en y *tenant son rang*. Modeste, certes, mais il est exclu d'aller au bout de soi-même pour un homme



Médaille commémorative, 1985.

qui a les plus grandes méfiances pour les véritables épreuves d'exténuation, tels les marathons.

Grands espaces et petite vitesse. Après l'abandon du ski alpin qu'il n'a jamais apprécié ni maîtrisé, faute d'y avoir été initié durant sa prime jeunesse, G. J. se met encore au ski de fond au mitan des années 1970. La pratique en est encore confidentielle. Diversification des organes de propulsion: il glisse désormais, bien modestement dès lors qu'il limite ses investissements dans l'apprentissage des techniques convenues au strict minimum d'un plaisir qui ne doit pas être gâché par des

prescriptions vite associées à des intrusions. Son œuvre sportive, plusieurs participations au Marathon de l'Engadine, ne montre pas qu'il aurait pris à son compte les progrès du style classique, encore moins la science du fartage. Il est vrai que l'homme a toutes les impatiences et qu'en ce domaine l'idée de performance est aux objets inconnus. Lui reste un bonheur manifeste: fuir les foules, s'immerger dans la nature, goûter à bon compte les séductions évocatrices d'une Scandinavie de calendrier de fin d'année – une géographie, des cultures et des peuples dont il aime la simplicité et la rudesse. Et glisser semble plus noble que piétiner le goudron pour un homme qui médite le projet d'ouvrir sa propre société, à l'âge où l'attente de la retraite n'est pourtant qu'une affaire de patience.

Il faut bien apprendre à se rétrécir. Sa dernière activité physique véritable, longtemps en solitaire puis avec épouse et chien, un peu au-delà de la septantaine. Jusqu'à ce qu'une arthrose de la hanche, longtemps méprisée, et les effets d'un vieillissement mal évalué lui imposent de *ranger les skis*.

«*La Méduse était dans son dos et il ne l'avait pas vue*» (Cesare Pavese). C'est une photo prise par sa femme en octobre 2003, sur la plage de Saint-Marc-sur Mer, département de Loire-Atlantique. C'est ici qu'en 1951, Jacques Tati a tourné les extérieurs des *Vacances de Monsieur Hulot*. C'est ici que le couple vient de passer un séjour d'une semaine.

G. J. est debout, mains dans les poches, contre le muret du port de plaisance. Il porte une chemisette bleue et un short gris dans une lumière dont ne sait si elle est du matin ou du soir. Un air renfrogné barre son visage d'une force boudeuse qui évoque d'autres clichés de son enfance. Bien qu'il soit en vacances et qu'il se soit remis rapidement d'une intervention chirurgicale courante, il semble épuisé. Force d'une image qui est sans doute le premier témoignage fixé de la perte de





Gryon, 1985.



Toscane, automne 2003.



Saint-Marc-sur-Mer, octobre 2003.

sa vitalité. Il n'a plus cette forme de vivacité qu'il avait longtemps accumulée et qu'il paraissait ne pas vouloir céder. Il lui reste sept mois à vivre.

«*Dans la plupart des hommes. Les lumières s'éteignent*», comme l'écrit Robert Walser dans son *Brigand*. Y compris l'éclat des lumières sportives. Lente érosion des passions corporelles, vieillissement et déprise physique. Les promenades avec le chien et quelques pas de course matinaux dans un parc public proche du domicile aux lueurs de l'aube. Il est cerné de soucis. La petite entreprise pétaradante ouverte peu avant sa retraite officielle est devenue son tombeau.

## Épilogue

G. J. est mort le vendredi 2 avril 2004, sur le coup de 20 heures, d'un infarctus massif, en regardant la télévision. Il avait presque 77 ans. Assis à côté de sa femme, il a doucement glissé du canapé. Parce que ce sont les habits qu'il aimait à porter en week-end, il a été enterré en training et en



chaussures de sport. Le jour suivant, ses trois fils ont vidé le contenu de sa table de nuit et de son armoire personnelle : des vêtements sportifs au moins aussi nombreux que ses vestons et ses chemises, des amulettes, des gadgets et des souvenirs en rapport avec le sport – nombre de médailles en particulier. Des « carnets de performance », ou plutôt d'assiduité, dans lesquels il a noté jusqu'à un peu plus de septante ans le nombre de ses entraînements ; les derniers d'une durée de dix minutes. Depuis une opération à la hanche, intervenue l'année précédant sa disparition, les promenades avec un nouveau chien suffisaient à ses ambitions. Dans ce même meuble, des pièces de sa mythologie personnelle. Un livre d'Antoine Blondin, *Monsieur Jadis ou l'École du soir*, des ouvrages consacrés au sport, une collection quasi complète de la revue *Spiridon*, des livres du journaliste-écrivain-footballeur Raymond Pittet, avec lequel il avait été ami et coéquipier, parfois dédicacés par l'auteur. Une fierté pour lui.

Une question au moins se pose : qu'ont été pour cet homme ces soixante années régulièrement vouées à la pratique sportive ? Et que disent ces compositions, ces suites et ces poursuites, l'endossement des grands et des petits rôles du répertoire sportif, au-delà bien sûr d'une trajectoire banalement humaine ? Autrement dit, peut-on reconnaître dans cet arc, tout à la fois sportif et social, quelques-unes des intelligibilités que les sciences sociales ont pensé pouvoir identifier dans le cours des évolutions qui ont guidé, depuis un demi-siècle, les engagements sportifs ordinaires ? À cet égard, allusivement décrites dans ces pages, les modalités de conservation d'un corps singulier enchâssées dans des êtres-au-corps collectifs dévoilent évidemment des lignes de force classiques dans les théories sociologiques : *privatisation*<sup>2</sup>, c'est-à-dire dire césure croissante entre vie domestique

et sphère du travail ; *individualisation*<sup>3</sup> à travers laquelle les individus investissent prioritairement l'univers de la sphère privée ; érosion du modèle institutionnel du sport creusé par les styles de vie<sup>4</sup> ; affirmation du pôle de la *consommation* et mise en mode de pratiques traditionnelles ou recomposées à des fins d'affirmation statutaires<sup>5</sup>. Dominance enfin d'une santé dite *fonctionnelle*, prenant le pas sur la santé traditionnelle<sup>6</sup>.

Reste qu'il faut donner une place aux équations personnelles. Si le football, la course à pied et le ski de fond s'inscrivent dans un ordre successif, ils s'inscrivent aussi dans un ordre *concentré* gardant d'une époque à l'autre, et d'une pratique sportive à l'autre, les braises régulièrement entretenues d'une sagesse propre. Sagesse de l'entre-deux installée entre un social englobant, impersonnel et extérieur, et un privé dans lequel G. J. aura réinterprété et fabriqué sa propre *vita sportiva*. Dans les faits, mon père s'est toujours dérobé aux intrusions de l'hétéronormativité du spécialiste, préférant se sentir protégé par ce qu'il ignorait, à l'aise dans une certaine pénombre. Ainsi en a-t-il été de ses connaissances diététiques ou encore de son peu d'intérêt pour bien des praxis opérationnelles des techniques sportives. C'est sur cette sagesse qu'il aura fondé un bonheur sportif et un ascétisme moyen : « *l'avenir appartient à ceux qui se lèvent tôt* », « *qui rate ses aubes rate sa vie* », comme il aimait à le dire. Bouger son corps avec cette belle constance, mais aussi se lever tôt ou mettre ses vêtements à aérer sur le balcon lui auront apporté alors la

<sup>2</sup> LEFEBVRE Henri, *La vie quotidienne dans le monde moderne*, Paris : Gallimard, 1968.

<sup>3</sup> BECK Ulrich, *La société du risque : sur la voie d'une autre modernité*, Paris : Aubier, 2001.

<sup>4</sup> LORET Alain, « Sport début de siècle : les mutations en cours et leurs conséquences stratégiques », *Revue européenne de management du sport*, numéro 3, 2000, p. 1-33.

<sup>5</sup> BAUDRILLARD Jean, *La société de consommation*, Paris : Denoël, 1970.

<sup>6</sup> GORI Roland, DEL VOLGO Marie-José, *La santé totalitaire. Essai sur la médicalisation de l'existence*, Paris : Denoël, 2005.

sécurité corporelle et le renforcement de l'habitude de vivre. Et si la routinisation des mêmes gestes permet de fabriquer des automobiles, des machines à laver

ou des ordinateurs de qualité, elle doit permettre aussi de fabriquer des corps en santé. Forme laïque, à résonance morale, d'une certaine justice terrestre.

## Abstract

**An amateur sportsman life from 1940 to 2000: discipline, modernity and subjectivation**  
This contribution, made of commented photographs, seeks to reflect the *vita sportiva* of an amateur sportsman, who, from the early forties to the late nineties, focused his body toward varied physical practices. Football, physical culture, running, cross-country skiing..., as many activities that reflect the tastes of an ordinary man, but also the evolutions of sport and the values they carry. While these images inform us on the passion of a particular individual, they also allow the documentation of physical practices and beliefs linked to the body over sixty years.

**Keywords:** photographs, sporting life, discipline, modernity, subjectivation.

# Le corps à l'épreuve, entre effort et altitude : un abécédaire

Marianne Chapuisat

Abécédaire non exhaustif qui tend à décliner le corps dans son rapport au mouvement, de la fluidité à la lésion, de la fascination à la prise de risque. Ce voyage axé sur la montagne et l'escalade se veut polymorphe, abordant la simplicité et la proximité (ski de fond), comme l'extrême (hivernale au Cho Oyu). La dimension émotionnelle relaie parfois les pures sensations gestuelles. Loin d'une contribution scientifique, ce tableau repose exclusivement sur des expériences concrètes. Abordant tour à tour les notions d'engagement, de motivation, de passion, de limites, l'auteure revient par touches sur quelques moments forts de son parcours sportif qui l'a menée des stades d'athlétisme à la chaîne himalayenne, signant au passage la première ascension féminine d'un « 8 000 mètres » en hiver.

**Mots clés :** Cho-Oyu, engagement, Himalaya, montagne, Nanga Parbat.

## Amputation

Avant l'image, le son : le bruit insoutenable du pilon du pied bot sur les pavés de Yonville après l'opération ratée par Charles Bovary sur ce pauvre Hippolyte. Emma, dont le cœur se serre quand elle prend conscience de la médiocrité de son médecin de mari.

Vision littéraire et conceptuelle que la rencontre avec Frank Bruno et son association Bout de vie, (l'anagramme de « Vie debout ») a rapidement transformée en une réalité très tangible. Car, nourrie depuis l'enfance par la littérature dans laquelle baignait ma famille, j'ai approché le monde par le biais des récits et des livres. Dans nos échanges à la table familiale, les personnages

de Molière ou les protagonistes des *Fables* de la Fontaine côtoyaient pêle-mêle nos voisins et camarades d'école, faisant même germer dans ma tête de cadette quelques confusions comiques. Par la suite, cette chevauchée entre expériences physiques et lectures, entre vie concrète et culture, a toujours existé et compose aujourd'hui encore mon quotidien et le ferment de mes réflexions.

**Mais revenons à Frank : 183 centimètres d'énergie et un morceau de jambe en moins ; allure d'aventurier, sensibilité à fleur de peau, regard franc et incisif. À cloche-pied, ce Corse sauveteur en mer et amputé tibial embrasse la vie et arpente les quatre coins du monde comme son jardin, de la traversée de l'Atlantique à la rame à la calotte glaciaire en**

**tirant une *pulka*. Il a réaménagé son existence avec la poésie nécessaire au funambule et avec la volonté indispensable à l'unijambiste.**

En suivant Bout de vie, dans les pâturages des Préalpes vaudoises, dans les eaux vertes des îles Lavezzi ou à plus de 6 000 mètres sur les flancs du Pissis, j'ai eu la chance de côtoyer des amputés, de les voir affronter pierriers et fonds marins, de découvrir leur habileté, leurs stratégies, leur résilience. L'art de réinventer la vie au quotidien inculque une leçon de bravoure et d'humilité à celle dont le corps a trop souvent été considéré comme un outil corvéable à merci. Dès lors, les propos qui vont suivre sont ceux d'une privilégiée : glisser sur des lattes, gravir des sommets, grimper rocher et glace n'est pas un dû, mais un cadeau.

### **Cho Oyu (8 201 mètres, 6<sup>e</sup> sommet le plus haut du monde)**

Mon périple initiatique en Himalaya s'est soldé par une expédition qui prend aujourd'hui un tour historique : la première ascension féminine d'un 8 000 mètres en hiver, encore non répétée près de vingt-cinq ans plus tard, malgré les tentatives de l'Italienne Nives Meroi et celle, toute récente, de Tamara Lunger au Nanga Parbat au début de 2016.

Jeune (23 ans) et néophyte, j'y ai découvert, les yeux exorbités, à la fois le continent asiatique et l'expérience de la très haute altitude, les principes d'une expédition, la solitude des lieux désertés en hiver. Notre quotidien était rythmé par des vents violents, par les attaques du grand froid, insidieux, redouté, pétrifiant, celui qui paralyse jusqu'à la mâchoire, congèle aliments et objets, épuise les batteries au propre et au figuré.

Ce baptême d'un genre particulier reste toujours un souvenir éblouissant et me laisse un brin nostalgique, parce que ce sommet représente une aventure encore pure

et authentique. On avait quelque chose des pionniers : budget très serré, peu de matériel, aucune aide extérieure, pénurie d'aliments, car les récits lus évoquaient l'anorexie d'altitude. Ni téléphone satellite ni bulletin météo. On y a découvert la lenteur des moines bouddhistes avec un déplacement en bus de Katmandu, puis presque un mois d'approche à pied depuis Jiri dans la neige. On a appris, escargots des cimes, à déplacer notre maison sur notre dos, car les yacks ont dû rebrousser chemin avant le camp de base. C'était l'époque désormais révolue où les nouvelles personnelles et internationales transitaient grâce à un « *mail runner* » qui par deux fois nous a apporté au camp de base un joli paquet de courrier.

En fin de compte, une beauté brute et minérale inscrite au fond des rétines, un engagement total et une très belle aventure humaine. En foulant le plateau sommital le 8 février 1993 avec Lito, mon compagnon d'alors, j'ai vraiment eu un satori japonais, cette minute de plénitude qui donne l'impression d'implorer de bonheur. À ce moment-là, j'imaginais, en termes d'intensité émotionnelle pour un couple, que seule l'aventure de la maternité aurait pu approcher cette vibration commune.

### **Compétition**

Quelques années d'athlétisme ont mobilisé mon adolescence ; c'était l'occasion de cultiver un jardin secret qui échappait à la famille. J'adorais courir, j'aimais la simplicité du geste, le stade ensoleillé, les foulées de récupération pieds nus dans l'herbe et les entraînements qui finissaient parfois dans le lac voisin. Les copines, les heures dans les vestiaires à blaguer et rire bêtement, fatigue à l'appui.

Et puis l'intensité liée à la compétition, ce condensé d'émotions somme toute très universelles, de la déception à la fierté, de la contre-performance au podium. Rétroactivement, je garde de cette expérience deux

aspects. Le premier est très positif, à savoir la mise à nu du jour J où l'on se présente sur une ligne de départ avec les forces du moment, prêt à donner le meilleur possible. L'engagement du corps dans toute sa faculté de mobilisation. Plus moyen de différer l'échéance, de procrastiner ou de tergiverser. Comme une exigence du *hic et nunc* philosophique et une forme d'impératif: «faire face». Cette attitude ancrée en moi m'a souvent apporté un soutien salutaire devant les écueils de l'existence: se présenter à des examens ou devant un anesthésiste, dédramatiser une contrariété ou un contretemps.

Par ailleurs et c'est le second aspect, même si mon parcours compétitif ne m'a pas conduit jusque-là, la prise de conscience d'une dimension plus négative: dans cet investissement autour du corps, il y a une part d'égoïsme voire d'égoïsme, le caractère chronophage de l'activité, l'angoisse du corps qui ne répondrait pas, blessé ou malade, la fixation obsessionnelle sur l'objectif qui peut friser la pathologie. En un mot, un rétrécissement de l'esprit et un regard sur le monde limité par les œillères d'un cheval de course surentraîné, peut-être dopé et conditionné exclusivement par la performance.

Chacun est libre de ses choix et de l'enthousiasme avec lequel il appréhende le sport, et peut-être la vie. La perception dichotomique proposée par Georges-André Carrel, figure emblématique du volleyball suisse, me vient à l'esprit: on peut aborder la compétition par l'angle des trois «S» (souffrances, stress, et sacrifices) ou choisir une approche moins stakhanoviste en se laissant guider par les trois «P» (patience, passion et plaisir).

## Dangers

Extrait de mon journal de bord du 8 juillet 2003 rédigé lors d'une expédition dans le Karakorum conduite par Edurne Pasaban, alpiniste basque émérite qui, en mai 2010, a terminé, ensemble avec la Coréenne

Oh-Eun Sun, l'ascension des quatorze sommets de 8 000 mètres:

*«D'un coup, l'avalanche se déclenche, alors qu'on discutait relations humaines dans une insouciance allègre avec Edurne sur le plateau affable entre le Gasherbrum II et le Hidden Peak; habituées à voir la montagne s'ébrouer, on observe curieuses en blaguant encore, désinvoltes. Mais la masse blanche tangue, se lance, se relance, avance, puis déboule, bouleverse, bouscule, coule et roule. Ravage, saccage... défonce, fonce sur nous. Course effrénée. Panique. Et le souffle qui nous blanchit des pieds à la tête. Le froid, le voile obscur. Angoisse. Océan-neige. Puis cette espèce de vapeur qui retombe comme la neige des jouets-souvenirs sous leur demi-bulle de plastic. Le grand silence; soulagement, incrédulité. Le regard balaie l'horizon pour repérer les compagnons qui secouent ce sucre glace, se hèlent et s'ébranlent à nouveau aimantés les uns vers les autres. Le rire retrouvé, un peu nerveux, libérant l'extrême tension accumulée en quelques instants. Incroyable soulagement. Cinq minutes, une éternité; la vie nous a épargnées. Reconnaissance éperdue.»*

## Décès

À la crainte de l'amputation physique s'ajoute celle d'un deuil sans résilience: la mort, fulgurant arrêt sur image, se gère sans prothèse ni béquilles; les forces sont à trouver ailleurs. Comment ne pas se sentir orphelin d'un compagnon d'aventure? Il y a bien sûr le partage concret d'une virée alpine mais aussi celui, plus subtil, d'une connivence complice ou l'évocation de souvenirs communs.

Mon chemin est jalonné de ces crevasses béantes où les sentiments s'abîment: déni de la mort, révolte, colère, perplexité, effondrement, résignation... Le raisonnement s'essouffle, piétine: une belle mort? À quoi bon? Pourquoi tant de risques?



À l'instar de l'arête cornichée, les pièges sont là, nombreux, pour nous surprendre en traîtres, menaçant les plus expérimentés, les chamois des cimes, acrobates de génie comme Patrick Berhault, alpiniste polyvalent et lumineux, tombé en 2004 entre le Täschhorn et le Dom, ou encore Erhard Loretan. En plus d'être une figure de proue de l'alpinisme suisse, pionnier des ascensions éclair dans l'Himalaya et troisième homme à avoir escaladé les plus hauts sommets, Erhard était un compagnon de cordée éblouissant, modèle d'agilité et d'expérience. Sa disparition prématurée au Gross Grünhorn en 2011, un 4 000 sans difficulté des Alpes bernoises, a profondément bousculé mon discours sur le danger de l'activité : inconsciente lors des premières sorties en altitude que j'abordais comme une joyeuse course d'école, j'ai développé une autre lucidité quant à la finesse du fil sur lequel nous évoluons et à la fulgurance de l'existence. Sur ce sentiment de désarroi se greffe aujourd'hui une forme de fatalisme, l'intuition d'un rendez-vous avec le point de non-retour.

Mais peut-être aussi que cette conscience de l'extrême fragilité et de la proximité de la mort me pousse à intégrer l'urgence de vivre au plus juste, fidèle à mes aspirations profondes, cherchant l'adéquation et l'harmonie avec mes proches.

## Escalade

*« Le corps qui grimpe est un accordéon qui s'ouvre et se ferme entre les pointes des pieds et des mains. »<sup>1</sup>*

Évoluer sur le rocher chaud, toucher le grain exceptionnel du granite, chercher les trous si typiques du calcaire, jouer avec l'équilibre, les fissures, les colonnettes, les réglettes ou « les plates », déguster le

rétablissement aléatoire, deviner l'infime « gratton » ou la veine de quartz pour y déposer la pointe du chausson, plonger ses mains dans la magnésie, l'activité balance entre sport, rituel et méditation.

L'escalade en tête induit une nouvelle dimension, la gestion de la peur, qui parfois envahit le corps au point de provoquer insidieusement un tremblement des membres inférieurs. Situation métaphoriquement connue sous le nom de « machine à coudre ». Bouffées de chaleur. Volcan d'émotions, le corps et le cerveau bouillonnent, la machine s'emballe.

**Maîtriser la respiration. Convoquer la technique. Expirer, soulagée. Les sueurs froides s'estompent, la corde glisse dans la dégainé, le geste peut redevenir fluide.**

**L'alternance de la grimpe elle-même, qui focalise entièrement l'esprit, et de la phase d'assurage du compagnon est délicieuse. Dans ce temps suspendu, les idées papillonnent, virevoltent brusquement libres avant d'atterrir sur une réalité très concrète : enchaîner la prochaine longueur. Dès lors, le raisonnement se fait à nouveau basique, efficace, concentré.**

Et quelquefois, l'instant de grâce : l'acrobatie harmonieuse, maîtrisée, rythmée, devient jubilatoire. Justesse du geste. La mélodie de l'accordéon frise la perfection.

Enfin, l'énergie qui émane du rocher communique une vibration puissante, la sensation d'exister, d'être au centre.

## Femmes

Moins nombreuses en haute montagne que leurs homologues masculins, les femmes qui y évoluent sont souvent dotées d'une personnalité charismatique. La rencontre de l'une d'elles, Brede Arkless (1939-2006), première femme guide de montagne UIAGM (Union

<sup>1</sup> DE LUCA Erri, *Le Plus et le Moins*, Paris : Gallimard, p. 161.

internationale des associations de guides de montagne), a marqué mon parcours.

Côtée à l'Everest en 2000 dans une expédition que nous partagions alors qu'elle avait 61 ans, Brede est une pionnière, féministe dans ses actes mais sans militantisme. Elle a élevé huit enfants en pratiquant ce métier exigeant. Mère cheffe de famille, elle guidait sur le Mont-Blanc, confiant à ses aînés la garde de leurs cadets au camping de Chamonix. Sa philosophie a toujours dicté ses choix: les cadavres de moutons dus à l'accident de Tchernobyl l'ont poussée à quitter son pays de Galles pour déménager enfants et piolets dans une terre anglophone montagnaise: la Nouvelle-Zélande. Ou encore, en 1998, une jambe cassée lors d'une chute dans une crevasse lui fit découvrir le vélo d'appartement. La rééducation s'achèvera par le tour du Vietnam à bicyclette en solitaire.

Sans insister sur ses exploits – elle a fréquenté les plus grands noms de l'alpinisme des années 1970, de Wanda Rutkiewicz à Doug Scott –, Brede est toujours restée à l'écoute, prête à partager une ascension, une tasse de thé ou des discussions. Résiliente avant l'heure, fortifiée par les obstacles, elle n'a jamais maudit son père boxeur professionnel alcoolique, le manque d'argent ou les barrières machistes qu'elle a dû franchir dans ce microcosme de l'alpinisme, jusqu'alors apanage masculin. C'est à vélo encore qu'elle s'est rendue à l'hôpital pour apprendre que la tumeur du pancréas qui gonflait une nouvelle fois son ventre était inopérable. Morte en 2006, elle laisse derrière elle l'image d'une femme épanouie, avant-gardiste et généreuse.

Si chez Brede la ténacité s'est toujours exprimée dans le respect, les femmes alpinistes n'ont pas toutes fait preuve de savoir-vivre. Dans le défi des quatorze 8 000 mètres, elles se sont même livrées, sous leur sourire éclatant et malgré toutes leurs qualités, une guerre sans merci témoignant de la plus haute compétitivité. Idéaliste et un peu fleur bleue, j'aurais aimé les

voir offrir au public en général et aux hommes en particulier une image de solidarité et de collaboration, différente de celle fournie par leurs compères masculins. La lutte acharnée ne s'est heureusement pas soldée par la mort – comme cela avait été le cas pour l'alpiniste français Benoît Chamoux lors de son coude à coude avec Erhard Loretan sur les pentes du Kangchenjunga –, mais s'est livrée sur un fond de calomnies, de contestations et de mensonges. Entre la Coréenne Oh-Eun Sun et la Basque Edurne Pasaban, c'est la confrontation d'une parole contre une autre pour un podium virtuel. Vanité des vanités...

## Mains

Banalises, oubliées, gantées, elles sont parfois maltraitées. Chéries quand elles accrochent la prise salvatrice, la minuscule aspérité qui autorisera la progression, elles sont aussitôt abhorrées quand, paralysées par le froid, elles ne peuvent plus répondre aux ordres du cerveau. L'angoisse du membre amputé et le spectre de la gangrène, « *les relents de chloroforme et d'huile camphrée* » décrits par Blaise Cendrars (*J'ai saigné*) hantent l'imaginaire. Et si la sensibilité ne revenait pas?

Quelle violence et quel soulagement quand le sang pulse à nouveau jusqu'au bout des extrémités!

**Car ce sont elles qui accomplissent ces gestes apparemment anodins mais parfois si symboliques: nouer la corde, planter une vis à glace, ancrer les piolets pour franchir la rimaye. Ce sont elles encore qui, associées au sourire et aux mimiques, facilitent le dialogue grâce à un langage gestuel basique qui finit souvent en grands éclats de rire. Ce sont elles toujours qui caressent, bercent, rassurent, étreignent, effleurent et rappellent qu'il existe sous les innombrables couches d'habits un corps prêt à vibrer et à fleurir. Et de convoquer**

**Paul Éluard :** « *Nous avons nos mains à mêler, Rien jamais ne peut mieux séduire.* »<sup>2</sup>

ravi de la traversée intégrale deux jours avant nous : « *My mind is full!* ».

## Nanga Parbat

« *La montagne nue* » en langue urdu, mythifiée par la première ascension de Hermann Buhl en 1953 et celle, pleine de zones d'ombre, de Reinhold Messner en 1970, arbore une réputation redoutable. À juste titre. Un important tribut de morts ponctue l'histoire de sa conquête. Sa géographie contribue à marquer les esprits : sommet isolé, le Nanga Parbat se dresse, vertigineux, quatre mille mètres au-dessus du camp de base. À cette vision imposante s'ajoute l'absence d'itinéraires simples pour gravir cette muraille. Et cette impression s'est confirmée, pour nous aussi, par l'omniprésence des dangers objectifs : des avalanches ont balayé le camp 1 (notre dépôt de matériel), le couloir Kinshoffer est exposé aux chutes de pierres dès que le premier soleil caresse sa sortie, l'ascension impose le recours à de douteuses échelles de corde dont il est difficile de vérifier la fiabilité des ancrages rouillés.

Malgré ces aspects dysphoriques, il me reste de ce voyage des scories difficiles à partager mais encore incandescentes : une belle complicité avec mes compagnes de cordée (Edurne Pasaban et Esther Sabadell), les rires de l'équipe de tournage, une gaieté contagieuse du groupe exprimée par les danses, les yeux charbon des porteurs pakistanais et leur accueil fleuri au camp de base. Le cou ceint d'un collier de plastic kitsch, une bouteille de champagne à la main, l'âme pleine. Pour reprendre les mots jubilatoires de Jon, un alpiniste coréen redescendu

## Oxygène

Encore un étrange paradoxe : il faut en être privé pour l'apprécier. Les premières heures en altitude dans l'oxygène raréfié produisent sur l'organisme un effet immédiat qui nous confronte aussitôt à nos limites : jambes lourdes, estomac dans les talons, palais desséché durant la nuit, cœur qui s'emballe à tout rompre, souffle court, équilibre précaire.

**Et la magie de la mécanique humaine : la réaction du corps ne tarde pas. La polyglobulie opère un miracle et quelques jours suffisent pour évoluer presque normalement.**

Néanmoins, il est difficile de décrire l'extraordinaire impression de respirer à pleins poumons quand on rejoint des altitudes plus familières. Cette plénitude coïncide souvent avec la satisfaction visuelle de retrouver le vert de la végétation après quelques semaines dans l'austère univers gris bleuté de glace, de neige et de rochers. Et la fête continue avec le délice de l'eau chaude sur la peau ou encore le plaisir indicible de croquer dans une pomme juteuse. Ce trop-plein vécu physiquement correspond au film de l'activité alpine : les émotions et l'acuité des sensations engrangées individuellement (peur, froid, déshydratation, euphorie, sérénité, fatigue bienfaisante, interrogations) trépigment, se bousculent et défilent dans la tête, les discussions s'intensifient, les langues se délient, chacun laisse exploser ses pensées intimes, les étapes de ses réflexions...

**Dès lors, il est nécessaire de mentionner que l'utilisation d'oxygène en bouteilles modifie spectaculairement les capacités en haute altitude ainsi que le rapport à l'effort. Il s'agit en fait de deux mondes différents.**

<sup>2</sup> ÉLUARD Paul, *Le Livre ouvert 1938-1944*, « Vivre », Paris : Poésie Gallimard, p. 38.



20 juillet 2005, sommet du Nanga Parbat, © Marianne Chapuisat.

## Patience

Attendre; être à l'écoute du rythme dicté par notre métabolisme et nos facultés d'adaptation.

Se replier sous la tente (dans l'at-tente!) qui devient bulle, île, refuge. On y construit son petit monde avec livres, musique et objets symboliques. On s'y retire, on s'y invite parfois. On y rêve, on y pleure, on s'y soigne. On la range plusieurs fois par jour. Comme un embryon dans la poche maternelle, je m'y sens protégée, surtout si dehors les éléments se déchainent.

Le rapport au temps est à réinventer. Déblayer la neige, retendre l'auvent, faire fondre de la glace. Autant de gestes qui se ritualisent au fil des jours.

Mais c'est aussi l'angoisse des femmes de marins. Ou celle des hommes d'aventurières! Rôle ingrat de celui qui attend, guette la paroi aux jumelles, scrute les couloirs de la montagne qui se purgent, construit des scénarios dramatiques. Comment ne pas laisser galoper l'imagination? Qu'elles paraissent interminables les minutes suspendues à une radio devenue silencieuse pour recevoir des nouvelles des camps d'altitude.

Il faut avoir expérimenté cette boule au ventre pour mesurer la dimension un brin égoïste de l'engagement alpin et la générosité profonde nécessaire au conjoint en rade (homme ou femme, voire aux enfants) pour tolérer avec sérénité cette passion si particulière. Réciproquement, c'est aussi une étape d'assumer le

fait que son propre bonheur (vivre une expédition) puisse provoquer chez les proches (mari, parents, amis, enfants) une forme de calvaire.

## Pieds

Quatrième enfant d'une famille de marcheurs sans voiture, je trottais souvent le dimanche. Aucun enjeu sportif ne sous-tendait ces escapades : une chapelle romane, les vestiges d'une tour médiévale, une tourbière perdue au fond d'une forêt en étaient les motifs.

Stimulée par les aînés, j'ai sûrement acquis ainsi, presque à mon insu, une endurance de base. Et cette euphorie qui s'empare du corps quand les heures se multiplient.

Ce rapport à la marche si simple m'a toujours enchanté. Pour accéder à un camp de base, la balade se convertit en une forme de pèlerinage, succession de petites étapes pour rejoindre le pied du sommet convoité ; une longue approche offre à l'esprit le recul pour décanter l'agitation des dernières semaines, des préparatifs et des séparations. Les êtres aimés prennent du relief. Les pensées déambulent entre l'objectif à venir et le quotidien abandonné pour les sentiers. Comme une purification, un retour à l'essentiel, à l'originel. Se conditionner physiquement et moralement aux jours à venir.

La découverte par la plante des pieds, si chère à Nicolas Bouvier, représente une valeur de base qui incarne l'absolue disponibilité et la « perméabilité » au monde. « *La fatigue de la marche rend poreux, ouvert au langage d'un lieu : impossible de franchir ce parvis sans se sentir allégé, lavé de quelque chose.* » (Nicolas Bouvier, *Journal d'Aran et d'autres lieux*, Payot/ Voyageurs, p. 130). Devenir compagnon de cet univers qui nous accueille provisoirement et non plus spectateur. Un sentiment d'appartenance à la nature, l'illusion de

communiquer avec les éléments, voire de communier dans un élan presque spirituel.

## Professionnalisme

Au fil des rencontres et des sommets, on m'a souvent demandé pourquoi je n'avais pas transformé ma passion en profession. L'aisance du guide de montagne et sa connaissance du terrain m'ont certes toujours fascinée, mais l'activité même ne me fait pas rêver. Conduire des gens en montagne qui ne viennent parfois que pour épingler une ligne de plus à leur palmarès, s'adapter à leur rythme, « devoir » trouver une course quelles que soient les conditions, s'exposer au quotidien aux dangers objectifs et aux caprices éventuels des clients, assumer tous les risques, prendre toutes les décisions, gérer les avatars de chaque sortie me semblent l'équivalent de charger son sac à dos de tonnes de plomb !

Et même si j'ai eu la chance de découvrir ce milieu grâce à des contrats comme « *escaladora especialista* » pour la télévision espagnole, j'ai préféré garder intact le choix de me rendre ou non en montagne. En effet, l'alpinisme d'élite n'a rien à envier au métier de guide en termes de contraintes : le tunnel de la performance, la prise de risques toujours plus élevés, les engrenages liés aux sponsors privent de liberté ceux qui la revendent pourtant. Les impératifs médiatiques contraignent le sportif à vivre avec le chronomètre au poignet, les hélicoptères sur la tête et la caméra vissée sur le crâne pour justifier ses pas et pour authentifier ses exploits. L'absence de légèreté s'invite justement là où cette dernière devrait être maximale. La montagne devient un stade plus proche du laboratoire que des grands espaces sauvages. Les alpinistes professionnels, chevaliers des temps modernes, quoique brillants techniquement et physiquement, ne nourrissent pas mes songes ; la poésie et la gratuité sont exclues de leur monde.



## Synesthésies

Faire frissonner les brins d'herbe sous les pieds nus, transpirer ou grelotter, éprouver la soif ou la faim, sentir dans les membres ankylosés une fatigue heureuse. Même la cloque sous l'orteil, les muscles courbaturés ou les lèvres brûlées inscrivent dans ma chair le souvenir du périple de la veille. Entendre le craquement du glacier dans la nuit, le croassement des grands corbeaux, le vent qui fait claquer les pans de la tente, le ronflement familial du réchaud. Respirer la mousse dans la forêt, le thym dans les falaises, la violence du soufre après une chute de pierres. Guetter les lumières particulières du ciel à l'aube, la Voie lactée, le dernier miroitement des sommets, la calligraphie de la dentelle du givre, devenir contemplatif. Ces expériences physiques, enracinées si profondément en moi, sont irremplaçables; ni la lecture ni les images de cinéma ni l'imagination ne pourront jamais se substituer à elles. Et peut-être est-ce là qu'il faut chercher la clef d'une forme de dépendance à l'activité, celle qui contribue à mon équilibre et m'insuffle cette incoercible énergie de vie.

## Skating

La révélation de ces dernières années; la griserie du mouvement pur, de son balancement si proche de la danse, l'équilibre à trouver en tanguant d'un pied sur l'autre. Valse à deux temps. Le froid qui mord les joues, la glisse sous les spatules, la poussée régulière, les relances sur les bosses. Rien d'aventureux sur ces pistes préparées pour le sportif mais un plaisir instantané, exaltant, la légèreté du matériel, l'absence de danger objectif et la beauté apaisante des étendues du Jura ou des Préalpes, des rondeurs du relief vallonné aux profondeurs des forêts. Les pieds ailés, les yeux embués, le corps vole, l'esprit vagabonde, le voyage se fait intérieur. Lévitiation.

Bonheur immédiat.

## Soi et les autres

Une image déchirante et chargée d'interrogations: des Tibétains, emmitouflés dans des haillons, hagards dans leurs chaussures de toile sur le glacier, alors que nous évoluons en crampons pour franchir la frontière par le Nangpa-La gelé. Choc de deux réalités: au péril de leur vie, ils fuient le régime chinois dans des conditions de précarité et de dénuement total, en hiver pour échapper aux contrôles, et nous allons au bout de nos rêves, par choix. Leur exode forcé sous la conduite de passeurs fait des victimes et remet en question notre soif de liberté; comment ne pas condamner nos fantasmes de nantis à la recherche de sensations se soumettant à d'artificielles privations? Que vient-on exorciser?

## Sommet

Parfois survient la minute cadeau, ces quelques pas esquissés là d'où l'on ne peut que redescendre, l'œil qui embrasse l'infini, la tête soudain vide, le cœur prêt à se dilater. Mais l'euphorie est éphémère: le spectre du danger plane sur la descente, souvent redoutable. Marteler dans sa tête le mot «prudence». Contrôler chaque geste malgré la fatigue. Guider le pied ankylosé, rester centré et concentré pour éviter le pas fatal sur la pente glacée.

Plus tard, de retour au camp de base, éclateront la joie violente d'être au monde et l'envie de savourer chaque instant le plus goulûment possible. Tard dans la nuit, au rythme de la vieille radio et des percussions tapées sur les bidons, les corps danseront avant de s'écrouler endoloris dans le sac de couchage. Sur le point de plonger dans un sommeil plombé et réparateur, on entendra encore dans la profondeur de la nuit fuser un cri d'allégresse.

## Viatique

Que laissent ces expériences himalayennes ?

Le privilège de vivre deux mois hors du temps et des contraintes austères du quotidien (ni argent ni parc-mètre ni voiture). Un luxe savouré avec avidité !

Mais aussi une aventure dans un face-à-face avec soi. Pouvoir découvrir ses limites, plonger dans sa plus absolue intimité, interroger ses valeurs, ses passions, son cheminement, sa profession.

Cette mise à nu imposée par la montagne opère aussi sur les relations avec l'ensemble des membres de l'équipe : les masques tombent, les échanges se font confiance, la connaissance de l'autre jusque dans ses retranchements induit une relation de qualité et d'authenticité, sans qu'il faille pour autant cultiver le mythe de la cordée.

Peut-être est-ce aussi l'occasion d'expérimenter physiquement le concept pascalien de « grandeur et petitesse de l'homme » : un œuf avarié, une rage de dents, une fermeture éclair gelée ou une météo récalcitrante prennent en altitude une dimension nouvelle : ils

peuvent littéralement nous atterrir. Philippe Jaccottet devient frère de pensée dans le combat inégal : « *Autant se protéger du tonnerre avec deux roseaux, quand l'ordre des étoiles se délabre sur les eaux...* »<sup>3</sup>.

Réciproquement, avoir foulé quelques-uns des géants fait mûrir à l'intérieur de soi une secrète confiance, la certitude d'être capable de surmonter des difficultés, le sentiment presque vertigineux d'avoir osé se confronter à une forme d'inaccessibilité. Savoir que l'homme, s'il conjugue ses efforts et libère sa volonté du poids des doutes et des (faux) problèmes, dispose d'une formidable énergie de vie, d'un incroyable potentiel.

En résumé, les états successifs de jubilation ou d'épuisement incarnent le sismographe de la vie accéléré en quelques mois. Et finalement, ces voyages laissent dans l'âme l'empreinte dense et légère d'une bulle de savon qui explose en couleurs et laisse derrière elle un parfum de haïku :

« *Froid perçant. Je baise  
une fleur de prunier  
En rêve.* »<sup>4</sup>

<sup>3</sup> JACCOTTET Philippe, *Poésie 1946-1967*, Paris : Gallimard, p. 78.

<sup>4</sup> SÔSEKI, *Fourmis sans ombre : le livre du haïku*, /Anthologie-promenade par Maurice Coyaud, p. 146.

## Abstract

This is a non-exhaustive primer on the body's relation to movement, from fluidity to injury, from fascination to risk. This multifarious journey focuses on mountaineering and climbing, whether accessible (cross-country skiing), or extreme (winter ascent of Cho Oyu). Far from being scientific, this depiction relies exclusively on concrete experience, where pure physical sensations sometimes give way to emotion. The author goes over several key moments in her sports career, which has taken her from the track to the Himalayas, including the first female winter ascent of an eight-thousander.

**Keywords:** Cho-Oyu, commitment, Himalaya, mountaineering, Nanga Parbat.



# Les auteur.e.s

**Monica Aceti** est docteure en socio-anthropologie, maître-assistante à l'Institut de recherche sociologique (IRS) de l'Université de Genève et chargée de cours à l'unité des sciences du mouvement et du sport de l'Université de Fribourg. Son travail de thèse a porté sur les carrières de capoeiristes en lien avec la mondialisation et les transmissions interculturelles. Ses domaines de recherche actuels s'appliquent à l'activité physique et sportive et aux inégalités sociales de santé. Actuellement, elle participe à un projet de recherche par forums citoyens autour de l'oncologie de précision (IRS, HUG, Fondation Leenaards).

**Rémi Baudouï** est docteur de l'Institut d'urbanisme de Paris et docteur de l'Institut d'études politiques de Paris. Professeur ordinaire au département de science politique et relations internationales de l'Université de Genève, ses nombreuses publications portent sur l'histoire des villes, des politiques d'urbanisme, du développement social urbain et de gestion des risques. Il est actuellement requérant principal pour le FNS: *From Etranger to Genevois. The Branding of Local Identities as an Integration Strategy in Swiss Latine, 2016-2019*.

**Baptiste Blandenier** a obtenu en 2015 un master en sociologie à l'Université de Neuchâtel. Il a effectué ses études après une première formation d'automaticien et s'est parallèlement reconverti dans le travail social. Il est également musicien de vocation semi-professionnelle. Il travaille actuellement pour le Ceras à La Chaux-de-Fonds, une école spécialisée accueillant des enfants de l'âge du cycle 1 et 2.

**Marianne Chapuisat** est licenciée en lettres et en éducation physique. Passionnée par la montagne, elle a eu l'occasion de participer à plusieurs expéditions

himalayennes. Elle est la première femme à avoir gravi un sommet de plus de 8 000 mètres en conditions hivernales (le Cho Oyu), un exploit qui n'a pas été répété depuis. Elle partage son temps entre l'enseignement de ses deux domaines de prédilection (littérature et sport), les voyages et le mouvement.

Après une formation de maître d'éducation physique et un doctorat en sciences de l'éducation, **Adrián Cordoba** occupe aujourd'hui le poste de chargé d'enseignement à la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation et à l'Institut universitaire de formation des enseignants de l'Université de Genève. Ses recherches portent principalement sur l'éducation physique à l'école primaire et s'inscrivent dans le cadre conceptuel et méthodologique de l'action conjointe en didactique et de la didactique comparée.

Professeure associée à l'Université de Genève, **Leïla el-Wakil** est diplômée en architecture (École d'architecture de l'Université de Genève) et docteur en histoire de l'art (PhD, Université de Genève). Profitant de cette double formation, elle a développé une compétence scientifique en histoire de l'architecture, ainsi que sur les questions touchant à la conservation du patrimoine. Elle a élargi son champ de recherche à la modernité égyptienne et arabe et à l'architecture vernaculaire. Elle a publié de nombreux articles et ouvrages sur l'architecture suisse et égyptienne et a été responsable du Salon suisse de la Biennale de Venise en 2016.

**Claudine Gaetzi** est diplômée de l'École des beaux-arts de Lausanne (ECAL) et a obtenu un master en français moderne. Elle a fait de la peinture et de l'illustration. Son recueil, *Rien qui se dise*, a remporté en 2013 le prix Ramuz de poésie. Elle travaille maintenant dans



le domaine de l'édition et est l'une des rédactrices de la revue *Viceversa*.

**Jérôme Gogniat** est actuellement doctorant à l'Institut d'histoire de l'Université de Neuchâtel. Dans sa thèse, il étudie l'implication et l'investissement financier, dans le milieu sportif, d'entreprises de l'Arc jurassien (issues de branches comme l'industrie du cycle ou l'horlogerie) qui espèrent, en retour, un bénéfice en termes d'image de marque et de renommée, notamment grâce à la publicité. Auparavant, dans le cadre de ses études, il s'est surtout intéressé à la naissance du sport moderne en Suisse, en particulier du football. Il a en outre également participé à l'exposition «Neuchâtel Xamax: 100 ans d'histoire et de passion», en tant que commissaire scientifique.

**Christophe Jaccoud** est professeur associé de sociologie du sport à l'Université de Neuchâtel et collaborateur scientifique au Centre international d'étude du sport (CIES) de cette même institution. Ses domaines de recherche ont d'abord concerné les pratiques sportives auto-organisées, puis les phénomènes de sportivisme violent, des thèmes auxquels il a consacré articles et ouvrages. Ses travaux récents visitent plus spécifiquement le sport féminin et les formes d'émancipation qui sont attachées à des engagements associatifs juvéniles.

**Benoît Lenzen** est maître d'enseignement et de recherche à la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation et à l'Institut universitaire de formation des enseignants de l'Université de Genève. Il y dirige l'équipe de didactique et épistémologie de l'éducation physique (DEEP.Ge). Ses travaux actuels portent principalement sur les traditions d'enseignement et sur la formation des enseignants et des formateurs de terrain en éducation physique.

Docteure en sociologie et historienne, **Laurence Marti** est chercheuse indépendante. Elle est l'auteure de nombreuses publications dans le domaine de l'histoire

industrielle et sociale. Elle a été distinguée en 2012 par le Conseil du Jura bernois pour mérites exceptionnels dans le domaine de la culture. Elle est lauréate du prix Gaïa 2017.

**Katharina Pelzelmayer** est licenciée en sciences sociales et politiques et en études de genre. Après des études en Angleterre et en Écosse, elle a effectué des recherches dans le domaine de la géographie économique et humaine à l'Université de Zurich. Son doctorat a traité des conditions de travail dans l'assistance 24/24 en Suisse dans la perspective du genre. Actuellement, elle travaille sur la vie nocturne des jeunes en Suisse dans un projet de recherche à l'Université de Zurich. Ses domaines d'intérêts s'appliquent aux théories du pouvoir, au corps, à la santé des femmes et à la production du savoir.

**Grégory Quin** est docteur en sciences du sport (Université de Lausanne) et en sciences de l'éducation (Université Paris Descartes). Il est actuellement maître d'enseignement et de recherche au sein de l'Institut des sciences du sport de l'Université de Lausanne (ISSUL), où il cherche à promouvoir l'écriture d'une histoire des sports en Suisse, à la fois par la mobilisation de fonds d'archives originaux et par une volonté de rendre ces conclusions accessibles au plus grand nombre. Avec Philippe Vonnard, il travaille aussi sur des projets plus internationaux, comme l'attestent leurs deux dernières publications communes, en 2017: *Beyond Boycotts. Sport during Cold War in Europe* (paru chez De Gruyter) et *Negotiating the Cold War. The Case of International Sport Bodies during the First Period of the Cold War (1946-1971)* (un numéro spécial de la revue *Sport in History*).

**Philip Rieder** est un historien spécialisé dans l'histoire sociale de la médecine de l'époque moderne et du début de l'époque contemporaine. Il est actuellement maître chargé d'enseignement et de recherche à l'Institut Éthique-Histoire-Humanités de la Faculté de

médecine de l'Université de Genève. Ses domaines de recherche sont l'histoire des pratiques médicales, l'histoire des praticiens et, plus globalement, l'histoire de la santé de l'époque des Lumières jusqu'au <sup>xx</sup>e siècle.

**Ilario Rossi** est docteur en anthropologie et sociologie et professeur d'anthropologie médicale et de la santé au laboratoire THEMA, Institut des sciences sociales, Faculté des sciences sociales et politiques de l'Université de Lausanne (UNIL). Ses intérêts pédagogiques et scientifiques portent sur les relations entre médecine(s) et société(s) ainsi que sur santé et mondialisation.

**Matthias Ruoss** est docteur en philosophie. Après une formation conduite entre Berne et Berlin, il occupe aujourd'hui la fonction de premier assistant à l'Institut d'histoire de l'Université de Berne. Ses principaux centres d'intérêt concernent l'histoire des politiques sociales et de l'État social en Suisse. Il travaille plus particulièrement aujourd'hui sur l'histoire de la consommation et du néolibéralisme en Suisse.

**Laurent Tissot** enseigne l'histoire contemporaine à l'Université de Neuchâtel. Il travaille depuis plusieurs années sur l'histoire des loisirs, des sports, des transports et du tourisme à laquelle il a consacré de nombreuses études. Il est membre du bureau exécutif du Conseil international de philosophie et des sciences humaines.

**Quentin Tonnerre** est détenteur d'un master en sciences sociales et sport délivré par la Faculté des sciences sociales et politiques de l'Université de Lausanne (UNIL). Depuis 2015, il mène une thèse de doctorat portant sur les liens entre diplomatie, neutralité et sport en Suisse (1925-1981), sous la direction des professeurs Patrick Clastres et Janick Marina Schaufelbuehl. Assistant diplômé à l'Institut des sciences du sport de l'UNIL, il bénéficie actuellement d'une bourse Doc. Mobility du Fonds national suisse de la recherche scientifique et est rattaché au Centre for British Studies de la Humboldt-Universität zu Berlin.

**Philippe Vonnard** est docteur en sciences du sport et de l'éducation physique de l'Université de Lausanne (spécialisation: histoire contemporaine). Il est actuellement postdoctorant du Fonds national suisse à l'Institut des sciences de la communication (à Paris) où il poursuit ses recherches sur l'histoire de l'eupéanisation du football (des années 1920 aux années 1970). Il a publié plusieurs articles sur cette thématique et co-coordonné *Building Europe with the Ball* (Peter Lang, 2016) ainsi que *Beyond Boycott. Sport during the Cold War in Europe* (De Gruyter, 2017); de même que co-écrit (avec Jérôme Berthoud et Grégory Quin) *Le Football suisse. Des pionniers aux professionnels* (PPUR, 2016).



# Table des matières

|                                                           |          |
|-----------------------------------------------------------|----------|
| <b>Introduction : Mais comment parler du corps? .....</b> | <b>7</b> |
|-----------------------------------------------------------|----------|

*Monica Aceti, Christophe Jaccoud, Laurent Tissot*

## **PARTIE I FABRIQUER LES CORPS**

|                                                                                                                                             |           |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>L'institutionnalisation des pratiques corporelles en Suisse. Étude de l'assujettissement du corps dans les programmes scolaires.....</b> | <b>25</b> |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|

*Adrián Cordoba et Benoît Lenzen*

|                                                                                                                                 |           |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>L'éducation des corps dans les pensionnats et l'émergence du sport en Suisse au tournant du XIX<sup>e</sup> siècle .....</b> | <b>45</b> |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|

*Jérôme Gogniat*

|                                                                                                                                        |           |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>Du corps au travail au travail du corps. Corporalité des personnes âgées durant la seconde partie du XX<sup>e</sup> siècle.....</b> | <b>59</b> |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|

*Matthias Ruoss*

## **PARTIE II ENTREtenir LES CORPS**

|                                                                                        |           |
|----------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>Lieux, santé et identité: les corps déracinés à la fin de l'Ancien Régime .....</b> | <b>79</b> |
|----------------------------------------------------------------------------------------|-----------|

*Philip Rieder*

|                                                                                          |           |
|------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>Le corps comme laboratoire du social: le pluralisme thérapeutique en Suisse .....</b> | <b>93</b> |
|------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|

*Ilario Rossi*

|                                                                                                                               |            |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| <b><i>Caring, working, moving bodies</i>: subjectivation et corps dans la prise en charge 24 heures sur 24 en Suisse.....</b> | <b>111</b> |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|

*Katharina Pelzelmayr*

### PARTIE III

#### MONTRER LES CORPS

|                                                                                                                                                              |            |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| <b>Corps nouveaux, corps héroïques. En quête du muscle viril dans la peinture nationale du XIX<sup>e</sup> siècle.....</b>                                   | <b>135</b> |
| <i>Leïla el-Wakil, Rémi Baudouï</i>                                                                                                                          |            |
| <b>Ce que disent et ce que cachent les corps dans <i>Nuages dans la main, Comme le sable</i> et <i>Le Creux de la vague</i> d’Alice Rivaz.....</b>           | <b>153</b> |
| <i>Claudine Gaetzi</i>                                                                                                                                       |            |
| <b>Les corps du football. Quelques réflexions autour d’un corpus photographique de « l’entre-deux-guerres footballistique helvétique » (1920-1943) .....</b> | <b>163</b> |
| <i>Philippe Vonnard, Grégory Quin, Quentin Tonnerre</i>                                                                                                      |            |
| <b>Corps et controverses autour d’une barre de <i>pole dance</i>: entre vice et vertu.....</b>                                                               | <b>191</b> |
| <i>Monica Aceti</i>                                                                                                                                          |            |

### PARTIE IV

#### MOBILISER LES CORPS

|                                                                                                                                 |            |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| <b>Singes, ours, géants, petites mains et pauvres diables: le corps dans le travail ouvrier au XIX<sup>e</sup> siècle .....</b> | <b>217</b> |
| <i>Laurence Marti</i>                                                                                                           |            |
| <b>Chanter dans une chorale en Suisse: entre projet politique et engagement corporel .....</b>                                  | <b>233</b> |
| <i>Baptiste Blandenier</i>                                                                                                      |            |
| <b>Une vie sportive d’amateur de 1940 à 2000: discipline, modernité et subjectivation .....</b>                                 | <b>247</b> |
| <i>Christophe Jaccoud</i>                                                                                                       |            |
| <b>Le corps à l’épreuve, entre effort et altitude: un abécédaire .....</b>                                                      | <b>261</b> |
| <i>Marianne Chapuisat</i>                                                                                                       |            |
| <b>Les auteur.e.s .....</b>                                                                                                     | <b>273</b> |



Achévé d'imprimer  
en novembre 2018  
aux Éditions Alphil-Presses universitaires suisses

Responsable de production : Rachel Maeder

Quels rapports entre des hommes et des femmes qui chantent dans une chorale, les tableaux de Ferdinand Hodler et d'Auguste Baud-Bovy, des personnes qui font l'expérience d'une grave maladie ou encore des ouvriers confrontés à la discipline du travail ? C'est le corps et la manière dont il est utilisé, fabriqué, entretenu, montré, réparé et mobilisé. Cet ouvrage collectif propose une série d'éclairages propres à tracer les contours d'un *faire corps* – soit la manière dont les individus et la société tentent d'intervenir sur le corps – dans des situations et des contextes variés. Sont mis en lumière le rôle joué par les pensionnats dans l'adoption des pratiques sportives, des femmes migrantes engagées dans des activités de soin auprès de personnes âgées, des personnages de romans d'Alice Rivaz, des footballeurs de la Nati, des pratiquantes de pole dance, l'intérêt porté par les médecins aux *xvii<sup>e</sup>* et *xviii<sup>e</sup>* siècles à la notion de *Heimweh*, le témoignage d'une himalayiste ou encore des stratégies de conservation corporelle développées par un homme ordinaire au cours d'une vie sportive.

Des correspondances entre des temps, des lieux et des gens sont proposées à travers quatorze contributions issues de l'histoire de l'éducation, de l'art et du sport, de l'anthropologie médicale, de la sociologie, de la littérature, de la géographie ou encore à partir de la restitution autobiographique. Tous les articles qui constituent ce volume ont pour ancrage la Suisse sur une période qui court de la fin du *xvii<sup>e</sup>* siècle à aujourd'hui.

**Monica Aceti** est docteure en socio-anthropologie, maître-assistante à l'Institut de recherche sociologique (IRS) de l'Université de Genève et chargée de cours à l'Unité des sciences du mouvement et du sport de l'Université de Fribourg. Ses domaines de recherche s'appliquent aux carrières sportives, aux questions de santé en lien avec l'activité physique et sportive et aux inégalités sociales de santé. Actuellement, elle participe à un projet de recherche par forums citoyens autour de l'oncologie de précision (IRS, HUG, Fondation Leenaards).

**Christophe Jaccoud** est professeur associé de sociologie du sport à l'Université de Neuchâtel et collaborateur scientifique au Centre international d'étude du sport (CIES) de cette même institution. Ses travaux récents s'appliquent au sport féminin et aux formes d'émancipation qui sont attachées à des engagements associatifs juvéniles.

**Laurent Tissot** est professeur émérite à l'Université de Neuchâtel. Il travaille depuis plusieurs années sur l'histoire des loisirs, des sports, des transports et du tourisme à laquelle il a consacré de nombreuses études. Il est membre du bureau exécutif du Conseil international de philosophie et des sciences humaines.

ISBN 978-2-88930-212-3



9 782889 302123